U d'/of OTTAWA
39003003832770

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/oeuvrescompltes04casg

7497

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN

ŒUVRES COMPLÈTES

DE L'ABBÉ

H. R. CASGRAIN

TOME QUATRIÈME

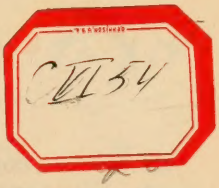

HISTOIRE DE

L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC

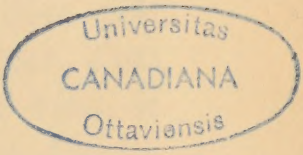

MONTREAL
C. O. BEAUCHEMIN & FILS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS
Nos 256 et 258, rue Saint-Paul

1896

Bibliothèque des Élèves
U. O.
Students' Library

Enregistré, conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1878, par l'abbé Henri Raymond Casgrain, au bureau du Ministre de l'Agriculture.

PS
8455
.A84
1896
N.4

a 39003 003832770 b

Bibliothèque des Elèves
U. O.
Students' Library

PRÉFACE

—

La première pensée de ce livre ne m'appartient pas : elle est due à quelques-uns de mes amis de Québec. Après avoir lu mon *Histoire de la mère Marie de l'Incarnation*, ils me sollicitèrent vivement d'écrire celle de la mère Catherine de Saint-Augustin. Ces deux grandes figures se complètent, en effet, l'une par l'autre et personnifient le mouvement de la sainteté, durant cette période de notre histoire. Il n'y a pas eu au Canada de femmes dont la vie ait été plus extraordinaire; et par une singulière prérogative dont Québec a droit de s'honorer, c'est dans cette ville que toutes deux ont vécu, et qu'elles sont mortes. Contemporaines des incomparables apôtres qui ont rendu immortelles nos missions sauvages, elles ont pris part, chacune dans sa sphère, au même genre d'apostolat, et elles ont touché à tout ce qu'il y a eu de

grand dans cette époque qui a mérité le surnom de temps héroïques du Canada.

En commençant cet ouvrage, mon premier plan avait été d'écrire seulement l'histoire primitive de l'Hôtel-Dieu de Québec et de mettre en relief dans ce cadre la vie de la mère Catherine de Saint-Augustin. Mais à mesure que je pénétrais dans les annales de ce monastère, que je m'enfonçais dans ces vieux manuscrits, véritables catacombes où dormait la pensée humaine depuis deux siècles, je découvrais des trésors inaperçus jusqu'à nos jours, des points de vue historiques entièrement nouveaux, des merveilles de grâce et de sainteté, de grandeur et de dévouement, des épisodes charmants, des scènes délicieuses, touchantes ou sublimes, des correspondances, des notices biographiques pleines d'édification, de naïveté et de fraîcheur, dont la lecture me ravissait d'admiration. Je passais des jours et des nuits sans pouvoir détacher mes yeux de ces pages lumineuses d'où s'exhalaient des parfums de piété et d'amour de Dieu qui me paraissaient venir du ciel. C'est à la suite de ces études que je conçus le projet d'élargir le plan que je m'étais d'abord tracé, et d'embrasser dans mon récit toute l'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* jusqu'à nos jours.

Je résolus, en même temps, de passer en

France et de séjourner particulièrement à Dieppe, berceau de l'Hôtel-Dieu de Québec, et à Bayeux, d'où était sortie la mère Catherine de Saint-Augustin, afin de recueillir les souvenirs qui s'y étaient conservés, et de combler certaines lacunes que j'avais rencontrées dans nos annales. Je ne dirai rien de l'accueil qui m'a été fait dans ces deux monastères, où m'avaient devancé les lettres d'introduction des Supérieures de l'Hôtel-Dieu de Québec. J'ajouterai seulement que le séjour que j'y ai fait a imprimé en moi des sentiments de vénération et de reconnaissance que le temps n'a pas effacés.

De retour au Canada avec une riche moisson de renseignements, de souvenirs et d'impressions nouvelles, je me remis à l'ouvrage ; mais, hélas ! avec une ardeur trop peu mesurée, puisque j'y contractai une maladie qui a laissé après elle des traces inguérissables. Obligé de renoncer à toute espèce d'occupations, je perdis presque l'espoir de mener à bonne fin mon travail déjà largement ébauché, et qui m'était devenu si cher. Enfin, après un laps de neuf années, un rétablissement partiel m'a permis de reprendre, avec l'aide d'un secrétaire, la suite de mes recherches.

C'est le résultat de ces études, de ces pèleri-

nages, de ces heures dérobées à la souffrance que j'offre aujourd'hui au public religieux de mon pays Depuis dix ans, je n'ai cessé de demander à Dieu qu'il bénît cet ouvrage et qu'il le rendît utile aux âmes pieuses à qui il s'adresse. Il ira, j'espère, entretenir et accroître l'esprit de ferveur, l'amour de la perfection parmi cette foule de communautés religieuses répandues sur toute la surface du Canada, comme autant de ruches d'abeilles dans le champ du Père de famille. Les essaims de vierges chrétiennes que la grâce y a fait affluer, et qui, devenues les épouses de Jésus-Christ, s'y sanctifient dans la paix et la solitude du sanctuaire, verront, en lisant cette *Histoire*, ce qu'il en a coûté de sacrifices, de sueurs et de dangers à leurs devancières pour frayer les premiers sentiers de la vie monastique dans les forêts de la Nouvelle-France. Elles y apprendront à apprécier davantage le bonheur de leur vocation et à remercier Dieu d'avoir rendu si facile, au prix d'autrefois, le chemin de la vie parfaite. Elles y trouveront en même temps des modèles accomplis de religieuses dans les biographies qui se rencontrent dans le cours de ce livre.

S'il venait à tomber entre les mains de quelques-unes de ces âmes indécises qui s'ignorent elles-mêmes et ignorent les desseins de

Dieu sur elles, qui hésitent, dans la nuit de leurs pensées, entre la vie du monde et la vie du cloître, peut-être sera-t-il l'étincelle de lumière qui leur fera connaître la voie par où la Providence veut les conduire.

Enfin, il n'est pas de lecteur sérieux qui, après avoir parcouru ces pages, n'en retire au moins cet enseignement : que s'il est des pays dont les origines ont été plus éclatantes, il n'en est pas dont les commencements ont été marqués par de plus beaux sacrifices et de plus sublimes dévouements.

Rivière-Ouelle, 1er août 1877,
238e anniversaire de la fondation
de l'Hôtel-Dieu de Québec.

INDICATION DES OUVRAGES CITÉS

DANS L'HISTOIRE DE L'HÔTEL-DIEU DE QUEBEC.

1° *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, par la Mère Juchereau de Saint-Ignace. A Montauban, chez Jérôme Legier, 1751, in-12, 556 pages.

Cette Histoire a été écrite d'après les renseignements de la mère de Saint-Ignace et rédigée par la mère Duplessis de Sainte-Hélène. Une copie de ces annales ayant été fournie à M. de La Tour, doyen du chapitre de Québec, qui retourna en France en 1731, il prit sur lui de les faire imprimer à l'insu de la communauté de Québec. Cette impression se fit sans beaucoup de soin, et il s'est glissé dans l'ouvrage un grand nombre de fautes typographiques. Heureusement qu'on possède encore à l'Hôtel-Dieu la copie originale de la main même de la mère de Sainte-Hélène, et signée par la mère de Saint-Ignace.

Ces annales sont un des documents historiques les plus précieux que l'on possède.

2° *La Vie de la mère Catherine de Saint-Augustin*, Religieuse Hospitalière de la Miséricorde de Québec, en la Nouvelle-France, composée par le Père Paul Ragueneau, de la Compagnie de Jésus. A Paris, 1671, chez Florentin Lambert, rue Saint Jacques, vis-à-vis Saint-Ives, à la première chambre, in-8°, 378 pages.

3° *Les manuscrits des monastères de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital-Général de Québec, de Dieppe et de Bayeux.*

J'offre ici mes remerciements aux Dames Religieuses de ces différents monastères qui m'ont communiqué tous les documents nécessaires à mon ouvrage, et m'ont aidé dans mes recherches avec une bienveillance que je n'oublierai pas. Je dois aussi des remerciements à M. l'abbé Dion, curé de la Rivière-Ouelle, et à M. l'abbé C. Legaré, directeur du grand séminaire de Québec, qui ont bien voulu suppléer à l'impossibilité où je suis de lire, en s'astreignant à corriger toutes les épreuves de cette *Histoire* pendant le cours de son impression.

4° *Mémoires chronologiques pour servir à l'Histoire de Dieppe*, 1775, 2 vol. in-12.

5° *Constitutions des Religieuses Hospitalières de l'Ordre de Saint-Augustin*, dites Filles de la Miséricorde, établies à Dieppe, 1631.

6° *Constitutions des Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus*, 1666.

7° *Les Relations des Jésuites.* Québec, 1858, 3 vol. gr. in-8°.

8° *Le Journal des Jésuites.* A Québec, 1871, in-4°.

9° *Cours d'Histoire du Canada*, par L'ABBÉ FERLAND, Québec, 1861, 2 vol. in-8°.

10° *Dictionnaire Généalogique* par L'ABBÉ TANGUAY, 1871, 1 vol. in-8°.

11° *Lettres spirituelles et historiques de la mère Marie de l'Incarnation.* Paris, 1681, in-4°, 675 pages.

12° *Archives de l'archevêché de Québec.*

DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

Si nous donnons à la mère Catherine de Saint-Augustin et à d'autres personnages, dont il est parlé dans cette *Histoire*, le titre de VÉNÉRABLE ou de SAINT, nous déclarons que c'est uniquement pour nous conformer à l'usage reçu parmi les fidèles, qui donnent quelquefois cette qualification aux personnes d'une piété universellement reconnue, et qu'en cela nous n'avons nullement l'intention de prévenir le jugement de l'Église.

HISTOIRE

DE

L'HÔTEL-DIEU DE QUÉBEC

PREMIÈRE ÉPOQUE

LES ORIGINES

1639-1646

—

CHAPITRE PREMIER

Coup d'œil sur la France—Origine du monastère de l'Hôtel-Dieu de Dieppe—Sa réforme—Son état florissant—Ses fondations.

Lorsqu'on jette un coup d'œil sur les origines du Canada, et qu'on voit cette foule de personnages éminents par leurs talents et leur science, autant que par leur héroïsme et leur sainteté, qui vinrent en poser les fondements, on se demande quels trésors de fécondité possédait alors la France pour les prodiguer avec tant de facilité.

A quelle source puisait-elle cette surabondance de vie, qui, après avoir alimenté tant d'autres œuvres, débordait encore de son sein, se répandait jusqu'aux extrémités de la terre et communiquait un sang si généreux à cette petite colonie de la Nouvelle-France qu'elle venait de fonder ?

Cette colonie, pauvre et entourée d'ennemis, n'était pourtant composée que d'une poignée d'habitants.

Pendant plus d'un demi-siècle, elle ne devait guère compter que quelques centaines de familles, plutôt campées au milieu des immenses forêts de l'Amérique qu'établies définitivement sur les bords du Saint-Laurent. Comment alors s'expliquer la présence de tant d'hommes et de femmes remarquables qui sont venus veiller sur son berceau ?

Le XVII siècle, qui réclame une si large part des gloires humaines, a droit à un autre genre de mérite, d'un ordre plus élevé, qui n'a pas été assez mis en relief.

Ébloui par l'éclat de ses gloires littéraires, on oublie trop les splendeurs surnaturelles qui furent le principe de toutes ses autres grandeurs. Ce rayonnement extraordinaire de la foi qui projette sa lumière sur le grand siècle, provenait de cette puissante rénovation catholique qui date de la seconde moitié du seizième siècle.

Depuis la fin des croisades, la France avait suivi une pente fatale qui avait fini par la faire glisser jusqu'au bord de l'abîme.

Les princes, les preux chevaliers, désertant le tombeau du Christ, avaient émoussé leurs épées dans des guerres fratricides, contre des poitrines catholiques ; ces fils des croisés terminaient aux pieds des courtisanes une carrière commencée au pied des autels.

Le vice, la corruption, sous le nom de galanterie, s'étalaient sur le trône de saint Louis.

Aux imprudentes entreprises, à la politique perfide de François I, ce roi si chevaleresque et si irréfléchi, qui tendait une main à l'hérésie en Allemagne, pendant que de l'autre il l'écrasait dans son royaume, avaient succédé les désolantes faiblesses des règnes suivants.

Les sanguinaires orgies de Charles IX et de Catherine de Médicis avaient suivi les intrigues de cette astucieuse Florentine durant sa régence.

Les scandaleuses dévotions de Henri III avaient fait place aux fougueuses passions de la Ligue.

De la cour des rois, les désordres étaient descendus et s'étaient infiltrés jusque dans les entrailles du peuple.

La dépravation des mœurs avait conduit peu à peu à la corruption des doctrines déjà ébranlées par le grand cri de Luther et par ce besoin de nouveauté qui travaillait alors tous les esprits et qu'alimentaient sans cesse les récentes découvertes de la science.

Du palais à la chaumière, du sanctuaire au cloître, tout était à régénérer. L'ignorance opulente et corrompue trônait sur les marches de l'autel ; le clergé,

appauvri par ses immenses richesses, laissait croupir le peuple dans la dégradation où lui-même l'avait laissé tomber.

Des pontifes sans zèle, des évêques de cour plus soumis au roi qu'au pape, déshonoraient leurs sièges par leur faste mondain, et livraient leurs ouailles en proie à des prêtres sans vertus.

L'antique ferveur des monastères avait disparu.

Aux saintes veilles, aux chants sacrés, à l'esprit de recueillement, de pauvreté, de mortification, avaient succédé les divertissements profanes, le luxe, la mollesse, et souvent le scandale.

Les épouses du Christ, délaissant le chœur pour le parloir, couraient aux fêtes et aux plaisirs; et plus d'une fois sous la guimpe on vit éclater les passions du siècle.

Le cloître, jadis tout embaumé des parfums de la prière et retentissant des saints cantiques, répétait maintenant avec effroi les échos des chants mondains.

Les colonnes de l'Église semblaient à la veille de crouler, et un matin, la France crut se réveiller dans les bras du protestantisme.

Aux lueurs sinistres de l'orage, elle entrevit l'abîme et recula épouvantée.

Tout ce qu'il y avait encore en elle de sang généreux bondit d'une sainte indignation, et avec cet élan, cette ardeur bouillante qu'elle apporte toujours dans la lutte, elle provoqua une des plus belles réactions religieuses qui aient réjoui le cœur de l'Église. Jamais

on ne vit un si grand contraste de honteuses apostasies et d'éclatantes réparations, tant de vertus voisines de tant de corruption, de si merveilleuses résurrections près de ruines irrémédiables. Jamais le danger de l'Église n'avait été si grand, jamais non plus l'assistance divine ne se manifesta d'une manière si éclatante et si efficace. Jamais plus riche constellation de saints ne brilla au ciel de l'Église. A chacune des ruines qu'avaient accumulées l'hérésie et la corruption des mœurs, il fallait opposer une rénovation. A ce siècle dépérissant dans une atmosphère empoisonnée, il fallait faire respirer l'air fortifiant des grands exemples.

Alors, avec cette inépuisable richesse que Dieu déploie en faveur de son Église, aux jours critiques, il fit éclore des entrailles de son amour toute une armée de saints, nouveaux croisés qui marchèrent non plus à la conquête du royaume de Jérusalem, mais à celle des âmes.

Les campagnes et les villes retentissent des prédications ardentes de cette légion d'apôtres, hommes vraiment évangéliques, humbles, pauvres, mais riches de science, exténués de veilles et de macérations, mais infatigables, qui rivalisent de zèle pour réveiller la foi endormie des populations, les arracher à leur ignorance, leur ouvrir le chemin de la vertu.

Saint François Régis dans les Cévennes, Michel le Nobletz, Julien Maunoir, en Bretagne; le bienheureux Pierre Fourier, en Lorraine; le Père Eudes, en Nor-

mandie; Claude Bernard, surnommé le *Pauvre Prêtre*, dans l'île de France, opèrent des prodiges de conversion.

L'épiscopat trouve des modèles accomplis dans saint François de Sales, dans le cardinal de Bérulle, prédécesseurs des Fénelon, des Bossuet, des Massillon; tandis qu'à Paris le séraphique Père de Condren prépare l'œuvre de M. Olier, et que saint Vincent de Paul crée le chef-d'œuvre de l'amour divin : la Sœur de Charité.

L'arbre monastique reverdit sous les réformes des Prémontrés, de Septfonds, des Feuillants, de Saint-Maur, préludes d'une réforme plus éclatante encore : celle de la Trappe. *

Nés des besoins du temps, de nouveaux ordres religieux surgissent et disséminent leurs chastes générations, encore toutes blanches d'innocence, impatientes de sacrifices, sur le sol français.

Les vierges du Carmel, traversant les Pyrénées, celles de Sainte-Ursule, franchissant les Alpes, viennent dresser leurs nids féconds à côté de ceux de la Visitation et de la Charité.

Et au-dessus de tous plane l'aigle de Loyola, dont le vol a déjà bravé toutes les mers, exploré tous les sommets, transporté sur ses ailes, Xavier aux Indes, Claver en Amérique, Ricci en Chine.

* Voir *passim l'Histoire de l'Église*, par Rorhbacher, et l'*Histoire de sainte Chantal*, par l'abbé Bougaud.

La noblesse, qui avait tout perdu, veut aussi tout sauver, et ne reste étrangère à aucune œuvre réparatrice. Elle a compris que désormais la force n'est plus à l'épée mais à la plume, et dépouillant sa cuirasse, elle s'enferme dans la solitude, à l'ombre du sanctuaire ou de ses donjons, se livre à d'austères méditations, et soutient encore le monde par sa pensée, après l'avoir soutenu par son bras.

En moins d'un demi siècle, la France fut régénérée, le peuple rendu à sa foi et à ses mœurs primitives, le clergé régulier et séculier à la science et à la piété, l'épiscopat à son ancienne splendeur.

Alors des mains de l'Église la société moderne reçut un siècle impérissable.

Quand aux plus beaux jours de l'été, la végétation a mûri sous les rayons d'un soleil resplendissant, que chaque tige plie sous le fardeau des fruits, c'est l'heure où du sein de chaque plante s'exhalent, avec les parfums, les germes de l'avenir. Alors s'élève un souffle mystérieux qui passe sur ces toisons d'or, les balance, les agite ; et sur les ailes de ces tièdes haleines s'envolent les semences qui vont porter au loin les espérances des futures moissons.

Une heure pareille s'était levée pour la France. Elle avait fructifié merveilleusement sous la rosée et les rayons bénis de la grâce, et elle surabondait de force et de foi.

Dans son sein s'agitaient une foule d'âmes ardentes, tourmentées de Dieu, éprises de la passion évangé-

lique, qui n'attendaient que le souffle de l'Esprit pour ouvrir leurs ailes et s'envoler à la poursuite des âmes.

Ce vent de l'apostolat qui avait déjà passé sur l'Espagne et sur l'Italie, souffla sur la France et dispersa de toutes parts la parole évangélique.

De là naquit l'œuvre admirable des missions étrangères, organisation de l'apostolat, sortie comme tant d'autres merveilles du cœur de l'incomparable Vincent de Paul. *

A la vue des prodiges de ces missions catholiques, le protestant Ranke ne peut contenir son enthousiasme, et comme autrefois Balaam ravi en apercevant le camp d'Israël, il s'écrie: "Quelle activité immense! embrassant le monde entier, pénétrant en même temps dans les Andes et dans les Alpes, envoyant ses représentants et ses défenseurs au Thibet et en Scandinavie, partout s'attachant le pouvoir de l'État, en Angleterre comme en Chine! Et sur cette scène illimitée, partout encore vous la voyez jeune, énergique, infatigable! L'impulsion qui agissait au centre se faisait sentir peut-être avec plus d'exaltation et de force entraînante sur les travailleurs des pays lointains!" §

Mais nulle part l'Église de France ne fut plus prodigue de ses trésors surnaturels que pour la petite co-

* Et exécuté par son disciple, le Père Bernard de Sainte-Thérèse.

§ Ranke, tome IV, chap. II, *l'Histoire de la Papauté.*

lonie naissante de la Nouvelle-France. La Compagnie de Jésus lui offrit ses plus vaillants apôtres ; celle de Saint-Sulpice ses prêtres les plus exemplaires ; les enfants de Saint-François, d'admirables missionnaires ; le séminaire des Missions Étrangères, des hommes pleins de science et de zèle ; la piété du peuple, de grandes fondatrices, destinées à créer des ordres nouveaux adaptés à de nouveaux besoins. Enfin, tandis que les filles de Sainte-Ursule lui fournissaient des anges de vertu, d'immortelles héroïnes, elle recrutait d'incomparables ouvrières parmi les vierges de Saint-Augustin, cette famille si pure, et à la fois si humble, si cachée, dont la vie de charité et de dévouement trace un lumineux sillon à travers nos annales, et dont nous avons entrepris de raconter la merveilleuse histoire.

Ce fut à l'époque la plus brillante de cette rénovation religieuse, dont nous venons de tracer une rapide esquisse, que fut réformé le monastère de Dieppe, d'où sortirent, quelques années plus tard (4 mai 1639), les illustres fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Québec.

L'origine de cet Institut se perd dans la nuit du douzième siècle. *

* Son antiquité est telle, au témoignage de l'auteur qui a rédigé les constitutions, " qu'attendu les grandes révolutions des temps, l'on ne peut scavoir au vray l'année de sa fondation, ny s'il y avait déjà des religieuses l'an 1195, quand Philippe-

Durant les deux premiers siècles de leur existence, les Hospitalières desservirent l'Hôpital de Dieppe conjointement avec les Frères de la Charité, qui, de temps immémorial, en avaient la direction. * Ce ne fut qu'au commencement du quinzième siècle que l'Hospice fut confié exclusivement à leurs soins.

Chassées de leur monastère en 1562 par les calvinistes qui venaient de se rendre maîtres de Dieppe et de livrer ses édifices religieux au pillage et à la profanation, elles y furent réintégrées l'année suivante (18 novembre 1563) par l'ordre de la reine mère Catherine de Médicis, régente du royaume pendant la minorité de Charles IX.

En 1609, le cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen, y établit la triennalité des supérieures.

Auguste, roy de France, poursuivant Henri, roy d'Angleterre, qui avait désolé la ville de Dieppe, la vint assiéger, et la saccagea pour la seconde fois; vû que les plus anciens monuments de la piété et libéralité des habitants de cette ville envers les pauvres malades ne sont datés que de l'an 1250. Mais il est très assuré qu'elles sont établies avant l'an 1285, ainsi qu'il se peut voir par la Bulle de Notre Saint Père Honoré IV, donnée à Sainte-Sabine, l'an second de son Pontificat, le 9 de janvier, lesquelles Religieuses faisaient dès lors profession solennelle des vœux de religion et de servir les pauvres sous la Règle de Saint-Augustin." (*Constitutions de la Congrégation des Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus*, p. 40.)

* En 1155, disent les mémoires chronologiques de Dieppe, les Frères de la Charité admirent avec eux les Sœurs Hermites de Saint-Augustin, pour les aider dans le service des pauvres malades. (*Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe*, tome second, p. 91.)

En 1629, Monseigneur de Harlay, alors archevêque de Rouen, entreprit la réforme de leur institut, qui n'avait pas encore reçu cette organisation régulière et définitive, d'où naissent la fécondité des œuvres et la persévérance dans les vertus claustrales. Il vint à Dieppe dans ce dessein, et voulut leur imposer la clôture perpétuelle, conformément au décret du saint concile de Trente, et la règle des hospitalières de Pontoise; mais, comme il arrive souvent dans ces questions délicates où il est d'autant plus facile de se faire illusion que chaque parti croit agir pour le plus grand bien, le prélat rencontra d'abord une vive résistance. Cependant, après bien des discussions et des démarches, plusieurs des religieuses, d'une rare énergie et d'une plus rare vertu, se mirent à la tête du mouvement de réforme. Encouragées et aidées par des personnes expérimentées, elles compilèrent soigneusement et mirent en ordre les statuts, règlements et usages alors en vigueur. Elles en firent des constitutions, et en proposèrent l'adoption à l'archevêque.

Après un assez long délai, le prélat, convaincu de la sagesse de cette nouvelle législation par l'édifiante régularité qui en avait été le fruit, y reconnut l'œuvre de Dieu, et lui donna son approbation par une ordonnance datée du 3 janvier 1629. *

L'inauguration solennelle de cette réforme se fit sous les yeux de l'archevêque de Rouen, qui se rendit

* Voir à l'appendice le texte de cette ordonnance.

à Dieppe le 16 juin 1630, pour y faire procéder à l'élection triennale d'une Supérieure et des autres officières du monastère.

Cette heureuse date ouvrit une ère de prospérité merveilleuse pour l'Institut des Filles de la Miséricorde.

Le souffle d'en haut descendit dans ce cloître privilégié, y répandit une rosée de grâces et de bénédictions qui y fit germer les plus sublimes comme les plus aimables vertus : l'esprit de détachement et de pauvreté, l'amour de la perfection, le zèle pour l'observation des règles, l'exactitude jusque dans les plus petites observances, l'union parfaite entre tous les membres, la céleste charité pour les malades, en un mot, cette exubérance de vie divine qui se manifeste avec tant d'éclat à la naissance des ordres religieux. *

Par leurs nouvelles constitutions qui avaient pour base la Règle de saint Augustin, les Hospitalières s'obligèrent par vœu à la clôture, au célibat, à la pauvreté, à l'obéissance, au service des malades, et adoptèrent l'habit blanc des chanoinesses de Saint-Augustin. §

---

* Ces constitutions avaient pour titre : *Les Constitutions des Religieuses Hospitalières de l'Ordre de Saint-Augustin, dites Filles de la Miséricorde, établies à Dieppe.* Elles furent imprimées en 1631. Les Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec en conservent un exemplaire dans leurs archives.

§ Elles avaient porté jusqu'alors l'habit noir des Ermites de Saint-Augustin.

Ravis de l'excellence de cet Institut, l'archevêque et les administrateurs de l'hôpital postulèrent auprès du roi Louis XIII des lettres patentes approbatives, qu'ils obtinrent dans le mois de septembre 1638.

Ces constitutions furent rédigées de nouveau, complétées et enrichies de plusieurs articles pratiques par le révérend Père Le Jeune, de la Compagnie de Jésus. * Les Hospitalières changèrent alors leur titre de Filles de la Miséricorde pour celui de Religieuses de la Miséricorde de Jésus, qu'elles portent encore aujourd'hui.

Quelques personnes envieuses de leur prospérité voulureut contester leur titre de professes régulières, ce qui pouvait occasionner quelques inconvénients, et peut-être même causer la ruine de leur ordre. Elles s'adressèrent donc au pape Alexandre VII qui voulut bien acquiescer à leur humble supplique en décrétant, par une bulle donnée à Rome le 19 juillet 1664, que toutes les professes de cette Congrégation étaient véritablement religieuses, faisant les vœux solennels de religion. Sa Sainteté mit le sceau de l'autorité suprême à leurs constitutions en les approuvant par une bulle datée de Rome le 27 août 1665. Elles furent également confirmées et approuvées, le 5 juin 1666, par Monseigneur François de Harlay, archevêque de Rouen. §

* Elles furent imprimées en 1666.

§ Neveu de celui qui avait approuvé les premières constitutions.

Dès les premières années qui suivirent la réforme, la réputation de sainteté des Hospitalières se répandit par toute la France comme un parfum d'agréable odeur, et un grand nombre de villes se disputèrent l'honneur de les posséder. Ainsi furent fondés les monastères de Rennes et de Vitré en Bretagne, ceux de Bayeux et d'Harcourt en Normandie, ceux du faubourg Saint-Marcel et Saint-Mandé dans l'île de France, etc., etc. *

Quelques années après cette mémorable réforme, on vit la communauté de Dieppe s'élever si haut dans l'estime publique par ses vertus et ses inappréciables services, que lorsqu'il s'agit d'exiger un des plus grands sacrifices qu'on puisse imposer à la nature humaine, lorsque le temps fut venu d'exécuter l'œuvre la plus difficile peut-être qui pût alors être proposée à de saintes religieuses, ce fut aux Hospitalières de la Miséricorde de Jésus que l'honneur en fut réservé. Quand Madame la duchesse d'Aiguillon, enflammée par cet esprit apostolique qui soufflait alors sur la France et qui communiquait les saintes ardeurs du salut des âmes jusque sur les marches du trône, reçut du ciel l'inspiration de fonder un hôpital parmi les peuplades féroces du Canada, ce fut dans le cloître de Dieppe qu'elle alla choisir les trois héroïnes destinées à accomplir cette rude et sublime mission.

* A la fin du dix-septième siècle, plus de vingt fondations étaient sorties du monastère de Dieppe, parmi lesquelles on distingue celles de Vannes, de Fougères, d'Auray, de Carhaix, d'Eu, de Lannion, de Tréguier, de Guingamp et de Château-Gontier.

CHAPITRE DEUXIÈME

—

La duchesse d'Aiguillon—Sa naissance—Son enfance—Son mariage—Elle perd son époux et veut entrer dans le cloître—Opposition de sa famille—Ses vertus—Ses immenses charités.

Si jamais vous êtes entré dans les parloirs de l'Hôtel-Dieu de Québec, vous aurez pu remarquer, parmi d'autres tableaux suspendus aux murs, une gravure antique où l'on reconnaît facilement le vigoureux burin de Montcornet. Ce dessin représente le portrait d'une grande dame de la cour de Louis XIII. Elle est vêtue selon le goût du temps et les usages de la cour, mais avec une simplicité, une grâce sans recherche, qui devaient contraster avec les brillants atours, les éclatantes parures, le luxe extravagant des dames d'honneur de Marie de Médicis. On ne remarque en effet sur ses vêtements, ni cette profusion de broderies, de chaînes, de pierreries, ni ces rivières de diamants sur le corsage et dans les cheveux, ni ces rangées de boutons en or sur les manches, que les dames

nobles recherchaient avec une telle frénésie qu'il fallut des lois spéciales pour réprimer cet abus.

Sa robe de couleur obscure n'a d'autre ornement qu'une frange de dentelle au corsage, s'épanouissant sur les épaules ; et aux bras des manchettes dans le même goût. On n'aperçoit aucun bracelet autour de ses poignets, aucun anneau, aucune bague à ses doigts ; le seul luxe qui paraisse est un collier de perles très unies autour du cou. Un simple bandeau rattache sur le sommet de la tête sa chevelure dont les boucles abondantes retombent sur ses épaules.

Mais, en revanche, il est rare de rencontrer sur une figure plus de distinction, de majesté et de grâce ; dans la pose, dans tout l'extérieur, plus de noblesse et de grandeur. La tête, dont la silhouette se détache sur les plis d'une draperie relevée d'un côté par les nœuds d'un cordon à double gland, repose dans une attitude pleine de dignité sur un buste aux proportions irréprochables. L'œil est grand, intelligent et fier ; mais le rayon qui s'en échappe est tempéré par cette sérénité que donnent les pensées graves et les habitudes religieuses ; les sourcils hauts et gracieusement arqués, le nez prononcé, un peu aquilin ; les joues arrondies et légèrement saillantes, la bouche fine, spirituelle, délicate. Le front largement développé sur les tempes, laisse deviner l'énergie de l'âme, la fermeté du caractère. Les lèvres demi-sérieuses, demi-souriantes, répandent sur toute cette physionomie quelque peu hautaine un rayon de lumière et de douceur qui charme et attire.

On ne peut contempler sans éprouver un sentiment de respect cette figure sereine, qui reflète avec tant d'éclat les nobles pensées et les généreuses passions d'une grande âme.

Autour du médaillon on lit ces mots : " Très haute et très puissante Dame Marie de Wignerod, duchesse d'Aiguillon." C'est l'illustre fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle était fille de René de Wignerod, seigneur de Pont-Courlai et de Glainai, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mort en 1625, et de Françoise du Plessis, sœur du cardinal de Richelieu.

La famille de Wignerod, originaire d'Angleterre, s'était établie en France sous le règne de Charles VII. Elle était parvenue aux plus éminentes dignités par les services signalés qu'elle avait rendus à la France. *

D'un autre côté, la noble et antique maison du Plessis-Richelieu, après s'être alliée à des rois et à des empereurs, rivalisait avec les Wignerod de gloire et de puissance par le génie naissant du grand cardinal.

Douée, en venant au monde, des plus beaux dons de la nature, des plus riches qualités de l'esprit et du cœur, Marie de Wignerod dut à une mère chrétienne " qui pouvait lui servir d'exemple et de guide," § cette

* François de Wignerod, frère de la duchesse d'Aiguillon, général des galères de France, remporta une éclatante victoire sur la flotte espagnole près de Gênes, le 1er septembre 1638.

§ Fléchier : *Oraison funèbre de la duchesse d'Aiguillon.*

forte éducation qui donne au caractère une trempe vigoureuse et à l'âme des convictions inébranlables. " La sagesse, dit Fléchier, n'attendit pas en elle la maturité de l'âge ; elle eut de bonnes inclinations ; elle conçut de bons désirs ; elle fit de bonnes œuvres presque en même temps. Les vertus semblaient lui être inspirées avant qu'on les lui eût apprises, et son heureux naturel ne laissait presque rien faire à l'éducation. Ainsi Dieu prévient quelquefois ses élus de bénédictions avancées ; et par des dons naturels, préparant lui-même les voies à la grâce qu'il leur destine, il porte leur volonté naissante au bien par des impressions secrètes de son amour et de sa crainte, pour les conduire aux fins que sa Providence leur a marquées.

" Cette jeune plante, ainsi arrosée des eaux du ciel, ne fut pas longtemps sans porter du fruit. On vit croître en cette admirable fille tant de louables habitudes, aussitôt qu'on les eut vues naître ; cette piété qui la fit recourir à Dieu dans tous ses besoins, cette modestie qui la retint toujours dans les lois d'une austère vertu et d'une exacte bienséance, cette prudence qui lui fit discerner le vrai du faux, le vil d'avec le précieux, cette grandeur d'âme qui la soutint également dans la bonne et la mauvaise fortune, cette tendresse et cette compassion qui la rendirent sensible à toutes les misères connues, et cette attention perpétuelle qu'elle eut à rendre aux uns tout ce qu'elle leur devait, et à faire aux autres tout le bien dont elle s'estimait capable.

" Ces vertus qui sont le fruit de l'expérience et d'une longue réflexion dans les personnes ordinaires, étaient, ce semble, le fond de l'esprit et du tempérament de celle-ci."

La faveur inouïe dont commençait à jouir le cardinal de Richelieu devait naturellement rejaillir sur sa nièce. Elle fut appelée à la cour et nommée dame d'atours de Marie de Médicis. Le cardinal eut toujours pour sa nièce une singulière affection, parce qu'elle avait comme lui l'âme noble et généreuse, l'intelligence des grandes et belles choses, le sens et le goût des arts. Il lui fit épouser un des premiers partis de la cour, Antoine de Beauvoir du Roure de Combalet, neveu du connétable Combalet Cette alliance fut de courte durée, car Antoine de Beauvoir, jeune et bouillant de courage, après s'être couvert de gloire à l'armée, se fit tuer sous les murs de Montpellier en 1622. Cette mort inopinée fit au cœur de la jeune veuve une blessure qui ne se ferma plus. Ce deuil acheva de la désabuser du monde et de ses fragiles et éphémères félicités.

" C'est vous, mon Dieu, s'écrie l'évêque de Nîmes en racontant cette mort, qui pour attirer à vous seul les désirs et les affections de cette âme choisie, rompiez ces liens aussitôt qu'ils étaient formés, et mêlant à ces premières douceurs des amertumes salutaires, l'accoutumiez à ne s'attacher qu'à votre souveraine grandeur, et à votre immuable vérité."

Richelieu, "cet esprit, dit Balzac, à qui Dieu n'avait point donné de bornes," étreignait alors de ses puissantes mains le sceptre de Louis XIII. Roi par le génie, Richelieu en avait le pouvoir, n'en laissant que l'ombre à celui qu'il appelait son Maître, et qu'il tint, pendant dix-huit ans, sous sa main, par l'irrésistible fascination de son intelligence, et par l'ascendant de sa volonté.

Quels rêves d'ambition ne pouvait pas former et réaliser la nièce de ce grand ministre, qui joignait à cet avantage tous les dons extérieurs, "la beauté, la douceur, la sagesse, toutes les grâces du corps et de l'esprit," et dont l'influence surpassait celle de la reine elle-même! Mais son âme s'était éprise d'une autre passion. Dédaignant toutes les dignités d'un grand royaume, elle ne soupirait qu'après l'éloignement du monde et la retraite. Ses regards se tournaient sans cesse vers les douces et paisibles solitudes du cloître; souvent elle s'échappait furtivement de la cour et dirigeait ses pas vers le monastère des Carmélites de Paris, pour aller respirer le parfum d'amour céleste qui s'exhalait à travers les grilles. Elle se persuada que Dieu l'appelait à la vie religieuse, et un matin, l'on apprit que Madame de Combalet était entrée au noviciat du Carmel.

Longtemps après, Fléchier, prêchant sur la tombe de la duchesse d'Aiguillon, dans l'église de ce même monastère où elle avait demandé de reposer après sa mort, n'ayant pu y reposer pendant sa vie, rappelait

ce souvenir aux anciennes religieuses qui l'avaient vue agenouillée à côté d'elles dans ces mêmes stalles d'où elles entendaient son éloge funèbre.

" Vierges de Jésus-Christ devant qui je parle, disait-il, s'il en est encore parmi vous qui aient porté la croix depuis si longtemps, et vieilli saintement sous le joug de l'Evangile, vous l'avez vu, sinon vous l'avez appris, qu'avec des ailes de colombe elle vola sur le Carmel, pour y mener, comme vous, au pied des autels, une vie austère et pénitente, et pour cacher une gloire importune qui la suivait, sous le même voile dont on l'a vue couverte après sa mort. Je vois au travers de ces grilles ce chœur où elle a chanté tant de fois les cantiques de Sion ; ces oratoires où elle a pleuré ses péchés, et passé tant de jours et de nuits dans la contemplation des choses célestes ; ce cloître où elle a répandu l'odeur de tant de vertus, qui y sont encore comme vivantes ; et, pour recueillir tout ensemble, ce monastère qu'elle a soutenu par ses libéralités, et qu'elle a édifié par ses exemples." *

Le cardinal de Richelieu et sa famille s'opposèrent vivement à l'entrée de Madame de Combalet en religion. Elle serait cependant demeurée sourde à leurs réclamations, si sa complexion trop délicate n'eût fléchi sous les effrayantes austérités de la règle de sainte

* Fléchier dit dans un autre endroit qu'elle en a été la " seconde fondatrice."

Thérèse. Elle se vit donc forcée de reprendre les chaînes du siècle qu'elle avait quittées avec tant d'allégresse. Mais quelles larmes ne versa-t-elle pas sur le seuil de cette chère retraite où elle avait espéré finir ses jours ! "Combien de fois tourna-t-elle ses tristes regards vers l'autel d'où l'on venait de l'arracher, renfermant dans son cœur sa vocation tout entière, et se faisant au milieu d'elle-même une solitude intérieure et secrète, où le monde ne pût la troubler ? "

Dieu ne lui en demandait pas davantage ; ou plutôt il l'appelait à une vocation différente, mais non moins fructueuse "C'était assez que la victime se présentât devant l'autel. Son sacrifice fut agréable quoiqu'il ne fût pas accepté. Celui qui sonde les cœurs, et qui voit nos volontés dans le fond de l'âme, se contenta de ce désir qu'il avait lui-même inspiré, et ne permit pas qu'on laissât dans une étroite et sombre retraite celle dont les exemples devaient être si éclatants, et dont la charité devait s'étendre jusqu'aux extrémités de la terre. "

Rentrée dans le monde, Madame de Combalet ne songea plus qu'à se dévouer aux œuvres de piété et de charité. Elle devint la dispensatrice des libéralités et des aumônes de son oncle. Celui-ci, pour lui donner une marque éclatante de son estime et de son affection, lui fit présent du duché d'Aiguillon et l'en fit recevoir duchesse et paire. (*) Elle n'en profita que

(*) En 1638. *Dictionnaire historique.*

pour augmenter ses aumônes, fonder des hôpitaux, des asiles, adoucir le sort des prisonniers, racheter des esclaves, établir des missions en France et dans les pays étrangers. Elle fut la principale fondatrice du grand hôpital de Paris. Mais ce fut surtout à la suite de la famine qui désola quelques-unes des provinces de France, déjà ravagées par la guerre, qu'elle se surpassa elle-même. "Sa charité, dit son panégyriste, comme un fleuve sorti d'une source vive et abondante, et grossi de quelques ruisseaux étrangers, rompit ses bords, et s'épandit sur tant de terres arides. Unissant à ses aumônes celles qu'elle avait sollicitées et recueillies, elle fit couler dans ces provinces désolées un secours de trois à quatre cent mille livres." Son ingénieuse et infatigable charité n'attendait pas même le cri du malheur pour le secourir ; elle allait elle-même au-devant du pauvre et du délaissé, pénétrant dans " ces tristes demeures où se retirent la misère et la pauvreté, où se présentent tant d'images de morts et de maladies différentes, recueillant les soupirs des uns, animant les autres à la patience, laissant à tous des fruits abondants de sa piété." Elle savait découvrir jusqu'à " ces lieux sombres et retirés, où la honte tient tant de langueurs et de nécessités cachées, versant à propos des bénédictions secrètes sur des familles désespérées qu'une sainte curiosité lui faisait découvrir pour les soulager."

Mais de toutes ses œuvres de charité, celle qu'elle chérissait avec plus de prédilection, pour laquelle

étaient réservées ses largesses les plus abondantes, était l'œuvre des missions. Le saint directeur qu'elle s'était choisi, lui avait inspiré une véritable passion pour le salut des âmes, cet enthousiasme de l'apostolat dont nous avons dit quelques-unes des merveilles. On n'en sera pas surpris en apprenant le nom de cet ange conducteur de la duchesse d'Aiguillon : c'était cet admirable Vincent de Paul, dont la sublime figure se rencontre à l'avenue de toutes les œuvres de sainteté et de charité de cette époque. Au contact de l'âme brûlante du saint apôtre, la flamme évangélique s'était allumée au cœur de notre pieuse duchesse. Elle n'avait plus de pensées, de soupirs que pour l'extension du règne de Jésus-Christ. Son imagination se transportait sans cesse au delà des mers, parmi ces peuples infortunés qui gémissaient dans les ténèbres et dans les ombres de la mort ; on l'entendait s'écrier dans ses ferventes oraisons : "Seigneur, que votre nom soit sanctifié parmi ces nations infidèles ! "

Aussi n'épargnait-elle rien pour préparer les voies aux hommes apostoliques qui allaient conquérir de nouveaux héritages à Jésus-Christ. Le palais de la duchesse était le centre de la charité d'où partaient les secours qui alimentaient ces lointaines missions. Elle équipa presque entièrement à ses frais un navire pour faire parvenir en Chine, avec des missionnaires, d'immenses aumônes aux églises naissantes de cette contrée. Malheureusement le vaisseau qui les portait périt en mer. Dans une autre circonstance, elle enga-

gea par contrat, en un seul jour, cent quatre-vingt mille livres de fonds, parce qu'on lui avait donné l'espérance que dix mille livres de rente seraient un moyen efficace qui ferait rentrer dans le bercail de l'Eglise un grand nombre d'âmes égarées.

En un mot, se retranchant tout superflu, vivant dans la plus stricte simplicité, avare pour elle-même, afin d'être prodigue pour Jésus-Christ, notre sainte veuve était l'image vivante de cette femme forte de l'Ecriture, " plus précieuse que les perles qui viennent des extrémités de la terre, " et que le Sage nous montre ayant toujours le cœur et la main ouverts pour répandre les bienfaits.

Tels étaient le caractère et l'âme de Marie Madeleine de Wignerod, duchesse d'Aiguillon, paire de France, que Dieu choisit pour être la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Québec, et dont le souvenir brille aujourd'hui, comme une pure et céleste apparition, parmi ce groupe de femmes héroïques, anges de lumière et d'amour qui veillent autour du berceau de notre jeune histoire.

CHAPITRE TROISIÈME

—

Les *Relations des Jésuites*— Enthousiasme qu'elles excitent à leur apparition en France—Après les avoir lues, la duchesse d'Aiguillon se décide à fonder un Hôtel-Dieu à Québec—Choix des Hospitalières de Dieppe—Les trois fondatrices : La mère de Saint-Ignace—La mère de Saint-Bernard—La mère de Saint-Bonaventure.

Lorsqu'on parcourt aujourd'hui les *Relations des Jésuites*, dont le style diffus et vieilli ne permet guère que de les feuilleter du bout des doigts, on est loin de soupçonner quel retentissement excitait en France l'apparition de ces naïfs récits. Pendant qu'à la cour on se les passait de main en main après les avoir lus avec avidité, on les trouvait ouverts sur la table des graves magistrats, aussi bien que dans les boudoirs des plus élégantes princesses, dont ils faisaient les délices. Au fond des cloîtres, ils éveillaient un enthousiasme dont on a peine à se former une idée.

" Je ne parlerai point, écrivait le Père Lejeune, au commencement de la *Relation* de 1635, des désirs

brûlants d'un très grand nombre de nos pères, qui trouvent l'air de la Nouvelle-France un air du ciel, ...mais ce qui m'étonne, c'est qu'un grand nombre de filles Religieuses consacrées à Notre-Seigneur, veulent être de la partie, surmontant la crainte naturelle à leur sexe pour venir secourir les pauvres filles et les pauvres femmes des sauvages. Il y en a tant qui nous écrivent, et de tant de monastères, et de divers ordres très réformés en l'Eglise, que vous diriez que c'est à qui se moquera la première des difficultés de la mer, des mutineries de l'Océan et de la barbarie de ces contrées.....A tout cela je ne dis rien autre chose, sinon que *digitus Dei est hic*, que la main de Dieu conduit cette entreprise.....

" Hélas, mon Dieu ! continue-t-il, si les excès, si les superfluités de quelques dames de France s'employaient à cette œuvre si sainte, quelle grande bénédiction feraient-elles fondre sur leur famille ! Quelle gloire en la face des anges, d'avoir recueilli le sang du Fils de Dieu pour l'appliquer à ces pauvres infidèles ! Se peut-il faire que les biens de la terre nous touchent de plus près que la propre vie ? Voilà des vierges tendres et délicates, toutes prêtes à jeter leur vie au hasard sur les ondes de l'Océan ; de venir chercher de petites âmes dans les rigueurs d'un air bien plus foid que l'air de la France, de subir des travaux qui étonnent des hommes mêmes ; et on ne trouvera point quelque brave dame qui donne un passeport à ces amazones du grand Dieu, leur dotant une maison,

pour louer et servir sa majesté en cet autre monde? Je ne saurais me persuader que Notre-Seigneur n'en dispose quelqu'une pour ce sujet."

Ce passage des *Relations* étant tombé sous les yeux de la duchesse d'Aiguillon, ce fut pour elle un trait de lumière. Elle y vit une inspiration d'en haut, et comprit que c'était à elle-même que le ciel adressait cette invitation. L'éclat de la réforme et la réputation de zèle et de charité des Hospitalières de Dieppe lui firent jeter immédiatement les yeux sur leur communauté; leur règle lui parut en même temps mieux adaptée qu'aucune autre à la fondation qu'elle projetait. Aussi furent-elles les heureuses privilégiées qu'elle invita à exécuter son pieux dessein. A la première ouverture qu'elle leur en fit, les Hospitalières acceptèrent avec le plus vif empressement. La duchesse d'Aiguillon se hâta alors d'annoncer cette nouvelle au Père Lejeune.

"Dieu m'ayant donné, lui écrivit-elle, le désir d'aider au salut des pauvres sauvages, après avoir lu la *Relation* que vous en avez faite, il m'a semblé que ce que vous croyez qui puisse le plus servir à leur conversion est l'établissement des Religieuses Hospitalières dans la Nouvelle-France; de sorte que je me suis résolue d'y envoyer cette année six ouvriers pour y défricher des terres et faire quelque logement pour ces bonnes Filles."

Le contrat de la fondation fut passé le 16 août 1637. Le cardinal de Richelieu qui n'avait pas voulu rester

étranger à la généreuse entreprise de sa nièce, se joignit à elle pour assurer au nouveau monastère la rente de 22,400 livres tournois.

La fondatrice obtint, en outre, de la Compagnie des Cent-Associés qui gouvernait alors la Nouvelle-France, une concession de sept arpents et demi de terre dans l'enclos de Québec, pour y construire le monastère : de plus, le don d'un fief de soixante arpents, situé dans la banlieue de Québec, entre le Cap-Rouge et le coteau Sainte-Geneviève. (*)

Les intentions de la fondatrice sont ainsi exprimées dans l'acte de fondation : " L'Hôpital sera dédié à la mort et au précieux Sang du Fils de Dieu, répandu pour faire miséricorde à tous les hommes et pour lui demander qu'il l'applique sur l'âme de Monseigneur le cardinal duc de Richelieu et celle de Madame la duchesse d'Aiguillon et pour tous ces pauvres peuples barbares, et à condition que toutes les Religieuses et celles qui leur succéderont au dit hôpital s'emploieront au service des pauvres avec cette intention, comme aussi celui qui y célébrera la sainte messe par chaque jour aura pareille et même intention. Elles feront demander par les sauvages, en les assistant à la mort, le salut de mon dit seigneur le cardinal, celui de quelques personnes à qui ma dite dame a de particulières obligations, et le sien. Et après le décès de mon dit seigneur et de ma dite dame, les dites religieuses

(*) Ce fief fut désigné sous le nom de Sainte-Marie.

feront faire par les dits sauvages un acte d'adoration à Dieu, en leur lieu et place, afin qu'il reste jusqu'à la fin du monde des créatures qui rendent cet hommage à Notre-Seigneur pour les grâces infinies qu'ils ont reçues de sa bonté."

La simple lecture de ces conditions en dit plus que tous les éloges sur la piété et le désintéressement de la duchesse d'Aiguillon.

Dès qu'il fut connu parmi les Hospitalières de Dieppe que c'était de leur monastère que devait sortir l'heureux essaim qui allait créer le premier asile et inaugurer la vie monastique dans la Nouvelle-France, une ardente et admirable rivalité s'éleva parmi toutes les Sœurs. Chacune d'elles réclamait la faveur d'être choisie pour cette périlleuse mais sublime mission. Après avoir adressé au ciel les vœux les plus ardents, elles essayaient de toucher l'âme des supérieures par les plus humbles supplications.

Aucune cependant ne soupirait plus ardemment après cette grande vocation, qu'une jeune religieuse infirme, d'une santé délabrée, mais douée de toutes ces précieuses qualités de l'esprit et du cœur qui font les grands caractères : c'était une de ces âmes ardentes et viriles, capables de tout entreprendre et de tout mener à bonne fin, à travers les obstacles qui pour d'autres seraient insurmontables.

Marie Guenet de Saint-Ignace avait puisé les premières grâces de sa vocation religieuse au sein d'une de ces familles prédestinées qui sont un sanctuaire

de foi. " Dès son enfance, disent les chroniques de l'Hôtel-Dieu, elle avait été portée aux œuvres de miséricorde d'une manière admirable, qui marquait en même temps et son bon cœur et la grâce qui agissait en elle. Sitôt qu'elle voyait un pauvre, elle paraissait touchée de compassion, elle importunait ses parents pour avoir de quoi faire l'aumône ; et lorsqu'on lui permettait de donner sans taxer sa charité, elle prenait tout ce qui se trouvait sous sa main, quelque précieux qu'il fût, pour soulager la nécessité de ceux qu'elle regardait déjà comme les plus chers membres de Jésus-Christ. Dès lors elle était attirée à l'oraison et priait avec tant d'assiduité que madame sa mère se croyait souvent obligée de la détourner de cet exercice."

Avant même qu'elle eût atteint l'âge de quatorze ans, elle soupirait après la vie religieuse, et cherchait avec empressement une communauté où elle pût joindre l'assistance des pauvres à la vie régulière. Un père de la Compagnie de Jésus l'entretint un jour des merveilles de grâces et de bénédictions qui s'opéraient à l'Hôtel-Dieu de Dieppe depuis la réforme qui venait d'y être introduite. La jeune fille en fut tellement ravie qu'elle ne cessa plus de presser ses parents de lui permettre d'entrer dans cette sainte maison, jusqu'à ce qu'enfin ils lui accordèrent cette faveur. L'offrande que sa mère fit de cette angélique enfant, le jour où elle vint la conduire à Dieppe, et qu'elle vit se refermer sur elle les grilles du cloître, fut un

véritable holocauste offert au Seigneur. Car la terrible peste qui promenait alors ses ravages sur l'Europe, venait de s'abattre sur la ville de Dieppe. Une panique générale s'était emparée des habitants, qui fuyaient en toute hâte devant l'horrible fléau. Les rues désertes offraient çà et là l'effroyable spectacle de cadavres abandonnés sans sépulture. L'hôpital était encombré de malades ; les supérieures avaient même exigé que plusieurs religieuses fussent éloignées de ce foyer de contagion et envoyées à la campagne.

Des dangers si imminents, la mort sous les formes les plus hideuses, se dressant devant elle dès son entrée en religion, ne purent ébranler la constance de l'héroïque vierge. Malgré toutes les sollicitations qui lui furent faites, elle ne voulut jamais consentir à retourner dans sa famille, aimant mieux vivre face à face avec la mort, tomber victime du fléau, plutôt que de s'exposer à perdre sa vocation.

Il était facile de prévoir de quelle trempe serait plus tard, sous l'habit de religieuse, cette novice qui franchissait le seuil du cloître sous de pareilles auspices. L'attrait de son humilité lui aurait fait préférer les obscures fonctions de sœur converse, si cette condition ne l'eût éloignée du lit des malades, vers lequel l'entraînait l'invincible penchant de sa charité. Les épreuves du noviciat ne parurent que des sentiers riants et fleuris sous les *pas* de cette *grande âme* qui foulait aux pieds les épines avec plus de sérénité et de joie que si elle eût marché sur des feuilles de roses.

Cette carrière si bien commencée et qui promettait d'être si féconde en fruits du ciel, faillit être subitement interrompue dans le cours de l'année 1633. La mère de Saint-Ignace tomba frappée d'une maladie mortelle. Les médecins avaient déclaré son état désespéré, lorsqu'un père Jésuite qui la visitait, après lui avoir fait les dernières exhortations, eut l'inspiration de lui proposer de faire vœu d'aller consacrer le reste de ses jours au salut des sauvages du Canada, si Dieu lui rendait la santé; car dès cette époque, on commençait à s'occuper de la fondation d'un hôpital dans la Nouvelle-France. Ce vœu fut exprimé par écrit et signé de grand cœur par la mère de Saint-Ignace. Le ciel accepta cette généreuse offrande ; car peu de temps après elle était hors de danger. Mais cette fleur de santé qui avait secondé si merveilleusement les élans de sa ferveur, s'était évanouie, et elle resta jusqu'à la fin de sa vie en proie à de douloureuses infirmités. Néanmoins elle se regarda toujours comme destinée à la mission du Canada.

Le 2 février 1639 fut un jour d'espérances universelles, mêlées d'anxiété, pour les Hospitalières de Dieppe; car c'était le jour fixé pour l'élection des *missionnaires* du Canada. Le chapitre fut assemblé solennellement, et après le chant du *Veni Creator*, on procéda au scrutin. Le premier nom qui sortit de l'urne fut celui de la mère de Saint-Ignace, élue supérieure de la mission. On lui choisit pour compagnes deux religieuses dignes d'elle et de la grande œuvre

qu'elles allaient fonder : la mère Anne Lecointre de Saint-Bernard, âgée de 28 ans, et la mère Marie Forestier de Saint-Bonaventure de Jésus, âgée de 22 ans. La mère de Saint-Ignace n'en avait elle-même que 29.

On ne peut s'empêcher d'être étonné, attendri et ravi, à la vue de l'héroïsme et du joyeux empressement avec lesquels ces jeunes filles, dans toute la fleur de l'âge, faisaient le sacrifice d'une vie calme et paisible au sein d'un cloître florissant, renonçaient à toutes les douceurs de la patrie, aux affections les plus chères de la famille, en un mot, disaient un éternel adieu à tout ce qu'elles avaient appris à aimer sur la terre, pour aller s'exiler aux extrémités du monde, s'ensevelir au milieu de forêts sans limites, sous un ciel rigoureux, parmi les peuplades les plus féroces de l'univers, pour y consumer le reste de leur vie dans l'exercice de tout ce que la charité a de plus pénible, et dans une pauvreté et un dénûment inexprimable, afin de gagner quelques âmes à Jésus-Christ.

La mère de Saint-Bernard offrait, par son caractère, un parfait contraste avec la mère de Saint-Ignace : c'était la douce et craintive colombe près de l'aigle intrépide. Esprit moins élevé, mais non moins généreux, atteignant à l'héroïsme par des voies différentes, d'un vol moins brûlant, moins rapide, mais tout aussi constant. C'était une âme tout intérieure, contemplative, éprise de cette vie cachée en Dieu, que l'Ecriture a peinte sous l'image riante de la tourterelle, qui va,

loin du bruit, cacher son nid dans les trous de la pierre, parmi les ruines de la muraille, * sur laquelle la mousse et le lierre répandent un voile discret d'ombre et de verdure.

Cette heureuse harmonie de force et de grâce, de grandeur et de suavité, entre le caractère des deux fondatrices qui se complétaient ainsi l'une par l'autre, ne pouvait mieux convenir à une œuvre naissante. Elle témoignait de la sagesse et du discernement de celles qui en avaient fait le choix.

La troisième qui nous reste à connaître, la mère de Saint-Bonaventure, participait du caractère de l'une et de l'autre, leur donnait en quelque sorte la main, et formait le trait d'union entre ses deux sœurs. Ainsi liées ensemble par les dons divers de la nature et de la grâce, on eût dit trois fleurs, d'éclat, de couleur et de parfums variés, réunies sur la même tige.

La mère de Saint-Bonaventure était une de ces âmes privilégiées, trésor de candeur et d'innocence, que le ciel semble parfois prêter à la terre pour la consoler du triste spectacle de la corruption et de la fange universelle. Elle ne connut jamais du monde que les caresses et les baisers de sa mère. Du berceau elle passa dans le cloître : à huit ans, on voit épanouir ses charmes naissants au soleil de la solitude et du recueillement monastique. Aussi gracieuse de visage qu'innocente de cœur, le rayonnement de sa beauté inté-

* *In foraminibus petræ, in caverna maceriæ.* (Cant., 2-14.)

rieure brillait avec tant d'éclat à travers le voile translucide de ses traits, que ni les fatigues, ni l'extrême vieillesse ne purent en effacer les charmes. On verra les sauvages eux-mêmes, subjugués par ses séductions terrestres et divines, épuiser les expressions admiratives pour manifester le ravissement où les plongeait la vue de cet ange, et l'appeler tour à tour "la belle, la bonne, la gentille vierge."

"Il ne se pouvait rien ajouter à la charité, à la douceur et au zèle avec lesquels elle servait les pauvres; elle était naturellement bienfaisante, affective et accommodante, supportant les faiblesses du prochain avec une grande patience, aimant beaucoup les jeunes religieuses qui se portaient au bien, les traitant avec une cordiale honnêteté et gagnant plusieurs filles à Dieu par l'exemple de ses vertus, quoique son humiliré lui fît cacher avec soin tout ce qui pouvait lui faire honneur." Egalement admirable, agenouillée comme Marie aux pieds du Seigneur, dans les suaves entretiens de l'oraison, ou occupée comme Marthe à le servir dans la personne des pauvres, on la vit monter de clartés en clartés à travers les croix et les pénibles travaux de sa longue et laborieuse carrière, s'élever jusqu'aux plus sublimes hauteurs de la contemplation, et favorisée, à la fin de sa vie, de révélations surnaturelles. Ce fut à elle que Dieu réserva la gloire et la joie de voir monter au ciel l'âme de la séraphique mère de Saint-Augustin, dont la vie n'est pas moins extraordinaire que celle de la mère Marie de l'Incarnation.

Après avoir exercé les fonctions de supérieure pendant vingt et un ans, en différentes triennalités, elle fit éclater non moins de vertu au milieu des modestes emplois qu'elle eut à remplir durant ses dernières années. On vit cette aimable et sainte octogénaire, toujours si humble et si bien brisée au joug de l'obéissance, devenue pour elle une seconde nature, que, lorsque ses facultés affaiblies par l'âge faisaient vaciller parfois le rayon de sa pensée, il suffisait de rappeler le nom de "Notre Mère Supérieure" pour faire évanouir comme par enchantement ces vagues et douloureuses illusions.

Telles étaient les trois vaillantes ouvrières chargées de construire et d'ouvrir à Jésus-Christ, dans ses pauvres, son premier asile sur le rocher de Québec.

"Aussitôt qu'on sut à Dieppe, disent les fondatrices elles-mêmes dans la relation qu'elles ont laissée de leur voyage et des premières années de leur mission, que nous étions élues pour aller en fondation dans la Nouvelle-France, toute la ville vint nous en faire compliment. Les personnes qui avaient rapport au Canada, nous en témoignèrent beaucoup de joie, et comme l'embarquement pour ce pays se faisait dans ce temps-là à Dieppe, comme il se fait aujourd'hui à La Rochelle, nous reçûmes de toutes parts de grandes félicitations sur la générosité de notre entreprise. Plusieurs dames de la première qualité à qui Madame la duchesse d'Aiguillou avait parlé de son pieux dessein, écrivirent à la Révérende Mère de Saint-Ignace pour la congra-

tuler et l'encourager. La reine Anne d'Autriche l'honora aussi d'une de ses lettres, par laquelle, après s'être recommandée à ses prières et à celles de ses compagnes, elle lui promit sa protection royale pour notre nouvelle maison.

" De notre côté nous faisions beaucoup de prières pour le succès de notre voyage, et nous brûlions du désir de nous voir bientôt en Canada, que nous regardions comme une terre promise. Madame la duchesse d'Aiguillon avait envoyé un gentilhomme à Dieppe, pour prendre soin de notre embarquement."

Voici la lettre que la duchesse d'Aiguillon écrivit à la mère de Saint-Ignace au moment du départ :

" Ma bonne Mère,

" Je loue Dieu de la sainte résolution que vous avez prise de passer en Canada, dont je vous suis extrêmement obligée et aux deux bonnes sœurs qui vous y accompagnent. J'ai aussi beaucoup de joie de ce que Notre-Seigneur vous a choisie pour cela, ayant une très particulière estime pour votre mérite. J'espère que cela réparera tous les manquements qu'il y a de ma part, et que Dieu, par sa bonté, aura plus d'égard à vos vertus qu'à mes défauts.

" Je veux vous dire le dessein que j'ai en faisant cette fondatien à Québec : c'est de dédier cet hôpital au Sang du Fils de Dieu répandu pour faire miséricorde à tous les hommes, et pour lui demander qu'il l'applique sur nos âmes et sur celles de ce pauvre

peuple barbare. Je vous fais part de mes intentions afin que vous les offriez à Notre Seigneur, et qu'allant faire la fondation, vous la lui dédiiez ainsi, et que vous fassiez mettre sur la porte : *Hôpital dédié au Sang du Fils de Dieu répandu pour faire miséricorde à tous les hommes.*

" Si l'on ne trouve pas à propos que cette inscription soit sur la porte, je désire que toutes les religieuses sachent que c'est mon intention dans la fondation, et qu'elles s'emploient au service des pauvres aussi avec cette intention. Je désire de plus que le prêtre qui dira tous les jours la messe, ait pareille intention.

" J'ai bien du regret de ne vous pouvoir embrasser et vos bonnes sœurs qui passent avec vous, et vous prier moi-même de demander à Notre-Seigneur qu'il me fasse miséricorde.

" Ce m'a été une grande consolation de voir ces bonnes Ursulines qui vont aussi à Québec avec Madame de La Peltrie. L'on m'a promis que vous seriez toutes en même vaisseau. Je crois qu'il n'est pas besoin de vous exhorter de bien vivre avec cette compagnie, puisque la charité qui vous fait entreprendre un si long voyage, doit être fort grande dans vos cœurs ; et je m'assure que vous serez aussi unies dans la Nouvelle-France avec ces religieuses que vous l'étiez à Dieppe avec toutes vos sœurs ; car Dieu vous a appelées toutes à une pareille vocation qui est un lien bien solide pour l'amitié.

" Je vous prie de remercier, de ma part, la Mère

Supérieure de votre hôpital de ce qu'elle a bien voulu vous donner et vos deux autres sœurs à la Nouvelle-France, et de l'assurer que je ne manquerai point de travailler aux affaires de sa maison avec une très grande affection. Assurez-vous aussi, ma mère, que je vous servirai en votre particulier avec beaucoup de passion et votre maison nouvelle, et que je serai toute ma vie,

Ma bonne Mère,

Votre très affectionnée

à vous faire plaisir,

LA DUCHESSE D'AIGUILLON.

De Paris, le 10 avril, 1639.

CHAPITRE QUATRIÈME

—

Arrivée des Ursulines à Dieppe—Départ de France—Dangers de la traversée—Arrivée à Québec—Enthousiasme des colons—Visite à Sillery.

Nous avons raconté dans l'*Histoire de la mère Marie de l'Incarnation*, par quelles mystérieuses voies de la divine Providence, par quelle suite d'événements et de circonstances extraordinaires fut inspirée, préparée et accomplie la fondation des Ursulines de Québec. Nous avons dit la naissance illustre, la vie et les vertus de la fondatrice, Madame de La Peltrie, ses aspirations vers la vie parfaite, sa charité, ses bonnes œuvres, sa guérison surnaturelle après avoir fait vœu de se consacrer tout entière, sa personne et sa fortune, à l'éducation de l'enfance au Canada. Nous avons raconté l'histoire étonnante de la mère Marie de l'Incarnation, les prodiges de sa vie domestique, monastique et apostolique, les vertus incomparables, les ravissements, les extases de cette Thérèse de la Nouvelle-France, ses visions sur le Canada, sa vocation

pour la mission des Ursulines de Québec, enfin l'origine, les progrès et le couronnement de son œuvre.

Nous avons tracé aussi le portrait de cette angélique mère de Saint-Joseph (Marie de La Troche-Savonnières), cette belle âme, ce cœur d'or, chaste comme un rayon du soleil, qui cachait sous une enveloppe corporelle si frêle, une si admirable énergie de volonté, une vertu si exquise ; apparue au matin de la fondation comme une radieuse étoile qui se lève avant l'aurore pour se coucher bientôt dans les lumineuses splendeurs du soleil levant.

Nous retrouvons aujourd'hui ces trois courageuses pèlerines à Dieppe, dans le monastère des Ursulines, où, après avoir fait la conquête d'une quatrième compagne, la mère Cécile de Sainte-Croix, elles se préparent à prendre la mer avec nos trois fondatrices. Sans s'être jamais vues ni concertées, sans avoir rien connu de leurs mutuels desseins jusqu'au jour de l'exécution, elles se trouvaient réunies, à l'heure marquée par la Providence, pour aller travailler en même temps à la même œuvre, pour ouvrir et féconder, faire fleurir et fructifier le même sillon.

Le jour du départ de la petite colonie canadienne, 4 mai 1639, fut un événement pour la ville de Dieppe. * Aucune âme généreuse n'avait pu se défendre

* Dieppe, à qui notre pays doit une dette particulière de reconnaissance, est aussi, de toutes les villes de France, celle qui a le plus la physionomie canadienne et où le souvenir de la

d'une vive admiration en apprenant le noble dévouement des trois religieuses dieppoises. L'arrivée des Ursulines, aussi heureuse qu'imprévue, l'union de ces deux saintes entreprises qui allaient ainsi se fortifier en se prêtant un mutuel support, avait mis le comble à l'émotion et à l'attendrissement général.

Dès le matin, les Ursulines, accompagnées de Madame de La Peltrie, s'étaient rendues au monastère de l'Hôtel-Dieu, où toute la communauté, réunie dans la chapelle, entendit la sainte messe pour implorer la bénédiction du ciel sur l'entreprise. Toutes les voyageuses communièrent ensemble et partagèrent ensuite le repas d'adieu. Le courage de nos trois héroïnes ne fléchit pas au moment de la séparation. Elles embrassèrent une dernière fois chacune de leurs sœurs, toutes ces chères compagnes du cloître qu'elles ne devaient plus jamais revoir sur la terre, avec ces douces larmes, ces pleurs à travers lesquels rayonne l'espérance, cette fermeté surhumaine que peuvent seules inspirer les grandes pensées de la foi et ces grâces de choix qui accompagnent les grands dévouements. Une humble mais précieuse auxiliaire que le ciel avait suscitée à la dernière heure faisait aussi ses adieux avec les fondatrices au moment du départ : c'était une

Nouvelle-France est resté le plus vivace. Outre l'accent qui est absolument le même que le nôtre, le seul nom du Canada réveille des sympathies qui nulle pa ne paraissent si profondes ni si touchantes.

fervente et courageuse fille, nommée Catherine Chevalier, qui s'était offerte à les accompagner, et s'était engagée par vœu à les servir comme domestique pendant dix ans, à la seule condition d'être revêtue de l'habit de sœur converse à l'expiration de ce terme.

Madame de Montigny, femme du gouverneur de Dieppe, et bienfaitrice des Ursulines, dont elle avait fondé une communauté dans la ville, * ainsi que plusieurs autres dames de la première noblesse, avaient réclamé l'honneur de conduire les religieuses jusqu'au bord de la mer. Elles les firent monter avec elles dans leurs carrosses, qui attendaient depuis le matin dans la cour du monastère, et traversèrent la ville au milieu des flots d'une multitude attendrie qui les accompagnait d'acclamations sympathiques, de souhaits, de bénédictions et des plus touchants adieux. Au bord de la mer, les attendait le Père Vimont, élu récemment supérieur général des missions du Canada, qui avait été chargé de leur servir de protecteur pendant la traversée. Il était accompagné des PP. Poncet, Chaumonot, Burgon, Charles Lalemant et d'un frère. Ils devaient monter sur les différents navires de la flottille. Le vaisseau amiral, le *Saint-Joseph*, commandé par le capitaine Bontemps, sur lequel la petite cohorte religieuse devait s'embarquer avec le P. Vimont, était déjà sorti du port et se balançait sur ses ancres dans la rade. La chaloupe du capitaine les at-

* 1625.

tendait le long de la jetée pour les conduire à bord du navire. Elle sortit du port aux applaudissements enthousiastes de la foule qui encombrait les quais et qui les poursuivait de ses derniers signes d'adieux.

La brise printanière qui descendait des falaises de Dieppe et faisait miroiter les eaux de la Manche aux rayons du soleil, semblait faire présager un prompt et heureux départ. Mais à peine les voiles étaient-elles déployées que la mer devint houleuse, le vent souffla avec tant de violence que la flottille fut obligée de rentrer dans la rade. Il fallut y attendre quinze longues journées, durant lesquelles nos chères voyageuses, exposées sans cesse au roulis des vagues qui venaient du large déferler avec furie sur les navires, eurent à endurer d'excessives incommodités. Mais enfin le vent devint favorable et la flottille s'éloigna du rivage de France. Toutes les religieuses, réunies sur le pont du vaisseau, avaient les yeux tournés vers la plage qui fuyait rapidement à l'horizon. Chacune d'elles jetait un long et mélancolique regard sur toute cette côte qui semblait leur sourire une dernière fois et les saluer de loin en leur renvoyant, avec les senteurs parfumées du printemps, les rayons éclatants du soleil de la Normandie.

Ah ! qu'il faut aimer cette autre patrie du ciel pour s'exiler ainsi volontairement, s'arracher à tout ce que le cœur adore ici-bas, afin de la conquérir. Adieu, donc, charmant pays de France ! Adieu pour jamais, patrie mille fois aimée ! car le souffle de l'apostolat

qui t'enlève aujourd'hui ces saintes voyageuses, l'élite de tes enfants, ne te les rendra plus ! Après une vie d'exil et de labeurs, leurs os mêmes ne reposeront pas parmi ceux de leurs ancêtres ; ils dormiront là-bas, sur cette terre sauvage qu'elles vont arroser de leurs sueurs, et qui va devenir leur seconde patrie ! Mais qu'elles sont belles à travers leurs larmes, ces anges de la terre ! Comme leurs figures, illuminées par la joie du sacrifice, laissent bien voir que si leurs regrets sont sensibles, ils ne sont pas amers ! Et qu'elle est admirable cette religion qui transfigure ainsi en bonheurs célestes de poignantes angoisses, qui met des roses dans la main qui croyait cueillir de sanglantes épines !

Pendant que dans les monastères de l'Hôtel-Dieu et des Ursulines de Dieppe, où l'on avait appris le départ définitif de la flottille, toutes les religieuses adressaient au ciel d'ardentes prières pour l'heureuse issue du voyage, une brise favorable emportait rapidement les navires sur les solitudes de l'Océan. Durant ces premiers jours de navigation, les voyageurs avaient à craindre un ennemi plus redoutable que les tempêtes de la mer. La France était alors en guerre avec l'Espagne et les croisières espagnoles infestaient les côtes, donnant la chasse à tous les navires portant pavillon français. Le commandant de l'escadrille, n'ayant aucun moyen de défense, n'avançait qu'avec la plus grande précaution. On avait perdu la terre de vue depuis quelques heures, lorsque la vigie d'un des

navires signala une voile, puis deux, trois, enfin toute une flotte de plus de vingt vaisseaux. Le capitaine du *Saint-Joseph* ordonna en toute hâte un changement dans la manœuvre; car il venait de reconnaître une escadre espagnole. La flottille poursuivie par l'ennemi fut dirigée à toutes voiles sur les côtes d'Angleterre, afin de laisser croire qu'elle appartenait à la marine britannique. Elle longea ensuite la terre de près jusqu'à ce que les grands vents l'eussent mise hors de portée de toute attaque. La traversée fut longue et signalée par de formidables tempêtes. Cependant, à l'exception de douze jours * durant lesquels le navire fut trop violemment agité par les vagues, les religieuses eurent la consolation d'assister à la sainte messe. La petite chambre où elles étaient réunies, offrait l'image d'un cloître parfaitement réglé. Tous les exercices de la vie religieuse s'y faisaient avec l'exactitude et le recueillement du monastère. Le matin, après l'heure d'oraison, les religieuses préparaient l'autel sur lequel le P. Vimont célébrait le saint sacrifice, que l'on chantait solennellement les jours de fêtes et de dimanches. Ainsi chaque jour, la pieuse communauté avait l'ineffable bonheur de participer au banquet sacré. Dans le cours de la matinée, les sœurs, divisées en deux chœurs, les Hospitalières d'un côté, les Ursulines de l'autre, psalmodiaient une partie de l'office divin, et dans l'après-midi, vêpres et

* Treize suivant la mère de l'Incarnation.

complies. Le reste du jour était entremêlé de pieuses lectures, de prières et d'innocentes récréations qui charmaient, en les sanctifiant, les longues et fastidieuses heures du voyage.

L'équipage, édifié et touché en entendant monter des entrailles du navire les chants purs et pénétrants de ces saintes âmes, y trouvait un gage de sécurité et de protection qui répandait une joyeuse confiance sur tous les visages. Sans pouvoir se rendre compte de la grandeur de ce spectacle, à la fois ravissant et sublime, personne n'était à l'abri des émotions qu'il faisait naître.

Le jour de la fête de la sainte Trinité, au moment où, après la communion, le chœur des religieuses chantait les derniers versets de l'office canonial, un cri d'alarme retentit sur la dunette. Tous les passagers furent glacés d'épouvante, en entendant, l'instant d'après, au-dessus de leurs têtes, le mouvement de tumulte et de pas précipités qui annonçaient quelque accident sinistre. "Une banquise de glace!" criait la vigie. Tout le monde se précipita sur le pont. A travers la brume épaisse, on apercevait, à quelques pieds en avant, une énorme montagne de glace, que le courant poussait sur le navire avec "une furie et une impétuosité incroyable." "Elle était grande comme une ville escarpée et munie de ses défenses, raconte la mère de l'Incarnation. Il y avait des avances qui paraissaient comme des tours. Les glaçons s'étaient tellement accumulés au-dessus, qu'on les eût pris de

loin pour des donjons ; il y avait des flèches et des pointes de glace si élevées que je n'en pus voir la cime à travers la brume. En un mot, il ne se pouvait rien voir de plus épouvantable que cet écueil flottant, qui était peut-être le plus extraordinaire et le plus prodigieux en son espèce que la mer eût jamais produit.

"Tout le monde criait miséricorde, nous sommes perdus ! De sorte que dans cet empressement de mort, qui, selon toutes les apparences humaines, nous était inévitable, le Révérend Père Vimont donna l'absolution générale, tant l'on se croyait proche du naufrage. Il fit ensuite un vœu à la Mère de Dieu au nom de tout l'équipage. De son côté, la mère de Saint-Joseph commença à réciter tout haut les litanies de la sainte Vierge, auxquelles répondaient ceux qui étaient agenouillés autour d'elle.

"Notre dévotion, disent les Hospitalières, nous fit avoir recours à saint Joseph, à qui nous fîmes un vœu, et aussitôt, quoique les voiles fussent toutes tendues et enflées par le vent, et que le pilote commandât une manœuvre contraire à celle qu'il fallait faire, le vaisseau fit un demi tour si subtil que la glace qui était devant nous fort proche, se trouva derrière, ce qui changea la crainte en actions de grâces."

Au rapport de la mère de l'Incarnation, le navire tourna si près de la banquise que l'on voyait et entendait distinctement les vagues se briser en écume sur ses flancs, et qu'à travers la transparence verdâtre des flots on apercevait à sa base les pointes de glaces qui plongeaient dans la mer.

Echappé à ce péril imminent, le navire faillit encore se perdre à l'entrée du golfe Saint-Laurent, parmi des récifs dangereux où il s'était égaré pendant la brume. Enfin, après deux mois et demi de cette périlleuse navigation, le *Saint-Joseph*, accompagné du reste de la flottille qui ne s'était point perdue de vue durant la traversée, jeta l'ancre dans le port de Tadoussac.

Comme le vaisseau amiral devait y faire station, les religieuses prirent à regret congé du capitaine Bontemps, dont les bontés et les prévenances avaient été intarissables pendant toute la traversée, et s'embarquèrent avec les PP. Jésuites sur un autre navire qui devait les conduire jusqu'à Québec. Mais le capitaine de ce navire ne voulant point partir sans emmener avec lui une chaloupe qu'il faisait construire sur la lisière de la forêt, nos voyageurs, lassés après douze jours d'attente, prièrent un brave marin * de les recevoir sur une petite barque qu'il conduisait à Québec, " ce qu'il nous accorda, racontent les Hospitalières, de fort bonne grâce, après nous avoir représenté l'incommodité que nous recevrions dans un si petit bâtiment ; mais rien ne nous paraissait difficile, pourvu qu'il nous procurât l'entrée de cet aimable séjour."

Ces derniers jours de voyage, malgré bien des misères et des privations, furent loin d'être sans charmes pour nos fondatrices. Elles étaient ivres de

* Maître Jacques Vastel, contre-maître du *Saint-Joseph*. (*Manuscrit de l'Hôtel-Dieu, cahier des obédiences.*)

joie, en apercevant, pour la première fois, les splendides horizons de leur nouvelle patrie, qui leur apparaissait dans tout l'éclat des plus beaux jours de l'année. Elles ne pouvaient se lasser d'admirer cette immense nappe d'eau du Saint-Laurent, éclatante de lumière, parsemée d'îles fécondes et pittoresques, ces deux rives si largement découpées, si variées d'aspects, de formes, de couleurs. Elles contemplaient tour à tour les lignes bleuâtres, harmonieusement ondulées, de la côte méridionale, les âpres montagnes, les promontoires abrupts, couronnés de hautes futaies, du rivage opposé ; en un mot toutes les sauvages beautés de cette grandiose nature. * La douceur de la température rafraîchie par les brises qui descendaient des montagnes et dispersaient sur les eaux d'étranges parfums, la suavité de l'atmosphère embaumée d'arômes amers, de vapeurs salines, la limpidité transparente des flots, leurs nuances variées à l'infini, les fortifiantes émanations qui s'exhalaient de leur surface, les mille bruits vagues ou sonores, les murmures inconnus qu'apporte le caprice des vents, les calmes enchanteurs des longs crépuscules, la sérénité de ces nuits brillantes, limpides, étoilées, également exemptes de chaleur et de froid, qui offrent tant de charmes à cette saison, tout plongeait leurs âmes dans un enchan-

* De Tadoussac au cap Tourmente il n'y avait pas une seule habitation à cette époque, ni sur l'une ni sur l'autre rive du fleuve.

tement indicible, qu'elles épanchaient en élans d'amour, en actions de grâces intarissables.

Leur embarcation remontait le fleuve à petites journées en côtoyant toujours les montagnes de la rive nord. Chaque soir, à la tombée du jour, elles descendaient au rivage et passaient la nuit à l'abri de quelque touffe d'arbres croissant au pied des Laurentides. Dès que l'aube du jour commençait à éclairer les sommets de la rive opposée, les missionnaires dressaient un autel rustique sur la mousse de quelque rocher ombragé de feuillages, tandis que les sœurs cueillaient au bord de la grève, sur le flanc de la montagne, des fleurs sauvages, toutes fraîches et ruisselantes de la rosée du matin, dont elles ornaient les gradins de verdure du tabernacle improvisé. Pendant que le prêtre offrait la victime adorable, la pieuse compagnie, agenouillée dans le recueillement et la ferveur, faisait monter vers le ciel de saints cantiques, auxquels se mêlait le gazouillement matinal des oiseaux qui saluaient l'aurore en voltigeant dans les buissons au-dessus de leurs têtes.

Nulle plume ne saurait peindre les sentiments d'allégresse, de piété et de reconnaissance de nos fondatrices en se voyant ainsi au comble de leurs vœux et témoins de scènes qui nous émeuvent encore aujourd'hui à travers la distance de deux siècles qui nous en séparent. Il est rare, en effet, de rencontrer une page d'histoire plus lumineuse et plus fraîche, réunissant à la fois tant de grandeur et de grâce : le temple dans

lequel s'agenouillent ces âmes d'élite, c'est la voûte des cieux ; l'autel c'est l'immense amphithéâtre des Laurentides ; la lampe du sanctuaire, c'est le soleil éblouissant qui monte à l'horizon ; le parvis de ce temple, c'est la plaine du fleuve géant, tapis merveilleux étincelant des plus riches couleurs ; enfin le peuple adorateur, c'est la réunion la plus chaste, la plus sainte, la plus angélique peut-être qui ait jamais foulé le sol de l'Amérique.

Après quatre jours de navigation, le 31 de juillet, la barque doubla la pointe du cap Tourmente, et louvoya jusqu'au soir, par une légère brise du sud-ouest, entre la côte de Beaupré et les rives de l'île d'Orléans. Au coucher du soleil, elle luttait contre le courant entre l'extrémité supérieure de l'île et la chute de Montmorency, dont la blanche nappe d'écume émerveillait les regards de nos voyageuses.

" Nous conçûmes quelque espérance d'arriver à Québec, * raconte la mère de Saint-Ignace, mais la marée se trouvant contraire, et le vent ne nous étant pas favorable, il nous fallut attendre au lendemain ; et comme l'endroit était beau et le débarquement facile, on nous mit à terre à l'île d'Orléans, qui pour lors n'était point habitée. On y fit trois cabanes à la façon des sauvages, les religieuses se mirent dans une, les religieux dans l'autre, et les matelots dans la troi-

* Québec est à environ une lieue et demie de distance du bout de l'île.

sième. Nous avions une joie qui ne peut s'exprimer, de nous voir dans ces grands bois que nous fîmes retentir de nos cantiques, rendant mille louanges à Dieu de ce qu'il nous avait conduites si heureusement dans ce lieu."

Le promontoire sauvage de Québec, couronné alors de grandes futaies qui dérobaient, en partie, à la vue le petit groupe de maisons construites à son sommet, projetait aux regards surpris des voyageuses, ses falaises hardies qu'illuminaient les derniers rayons du soleil couchant. Elles ne pouvaient se rassasier de contempler, avec une silencieuse émotion, ce rocher solitaire où elles allaient désormais travailler, prier et souffrir, consumer le reste de leurs jours dans les œuvres de charité et dormir enfin, dans la paix des justes, après de longs travaux, leur dernier sommeil.

Cependant leur arrivée, annoncée par le petit navire de Madame de La Peltrie qui les avait devancées de quelques jours, était attendue avec impatience par la population de Québec. Le lendemain premier jour d'août, de grand matin, la barque chargée de sa précieuse colonie se détacha du rivage de l'île. "Pour marque de réjouissance on tira plusieurs coups de pierriers et de mousquets, et on mit le feu dans le bois, ce qui fit voir à Québec qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire." * Ces détonations et ces feux de joie avaient, en effet, donné l'éveil aux sen-

* *Histoire de l'Hôtel-Dieu*, p. 13.

tinelles du fort Saint-Louis, qui en avaient averti le chevalier de Montmagny, alors gouverneur de la Nouvelle-France; celui-ci dépêcha vers l'embarcation un canot qui revint en toute hâte annoncer l'heureuse nouvelle. " Quand on nous vint donner avis, s'écrie le P. Lejeune, qu'une barque allait surgir à Québec, portant un collège des Jésuites, une maison d'Hospitalières et un couvent d'Ursulines, la première nouvelle nous sembla quasi un songe." *

En un instant toute la population fut en émoi, et l'on se hâta de faire des préparatifs pour les recevoir avec toute la solennité que pouvait déployer la colonie naissante. Le gouverneur fit tapisser et pavoiser sa propre chaloupe et l'expédia à leur rencontre, afin de les ramener en triomphe. Lui-même descendit au bord du rivage pour les accueillir, accompagné de la garnison, du clergé, et suivi de toute la population, qui ne se possédait pas d'enthousiasme et de bonheur. Tous les regards étaient fixés avec avidité sur la chaloupe, qui s'avançait rapidement poussée par de vigoureux rameurs. Enfin, vers huit heures, elle accosta au rivage. Au même instant, tous les canons du fort saluèrent par de joyeuses salves les hôtes si ardemment désirés. "On voyait, dit la *Relation*, sortir d'une prison flottante ces vierges consacrées à Dieu, aussi fraîches et aussi vermeilles que quand elles partirent de leurs maisons; tout l'Océan avec ses flots et ses tem-

* *Relations de Jésuites*, 1639, p. 8.

pêtes n'ayant pas altéré un seul petit brin de leur santé. "

La première qui mit pied à terre fut la mère de Saint-Ignace; elle fut suivie de la mère de l'Incarnation et du reste de la troupe. Toutes se prosternèrent avec effusion en touchant cette nouvelle terre promise, devenue désormais pour elles le sol de la patrie. " Nous la baisâmes dans un transport de reconnaissance et de respect, en disant le verset: *Voluntarie sacrificabo tibi et confitebor nomini tuo, Domine, quoniam bonum est,* pour remercier Dieu de ses conduites amoureuses sur nous, et pour nous offrir à souffrir volontairement toutes les croix qu'il lui plairait nous envoyer. "

Après les premières félicitations, le cortège se mit en marche vers la Haute-Ville, aux acclamations de la foule qui ne tarissait pas d'éloges, de bénédictions, de témoignages de reconnaissance envers nos héroïnes. Tout le parcours, depuis la grève jusqu'au sommet de la montagne et jusqu'à l'église, fut une véritable ovation. Les enfants s'empressaient autour des sœurs dans leur naïve admiration, et leur baisaient les mains en signe de respect. Çà et là, quelques sauvages, venus par hasard des environs, suivaient, un peu à l'écart, et regardaient, tout pensifs et muets d'étonnement, ce pacifique triomphe de la charité et du dévouement.

L'église de Notre-Dame de Recouvrance avait été ornée comme aux plus beaux jours de fête. "Elle

était fort jolie, disent les Hospitalières, la voûte et le balustre lui donnaient un air de propreté qui la rendait fort gaie." L'autel rayonnait de cierges et de fleurs champêtres, tandis que les festons de verdure et les jeunes arbres en fleurs qui décoraient la nef lui prêtaient un air de fraîcheur inaccoutumée, et répandaient dans toute la chapelle une atmosphère de suavité si odorante qu'on eût dit le jardin embaumé de l'époux des cantiques. *

Quand la foule eut envahi l'église, le P. Lejeune, supérieur de la mission, entouré des PP. Jésuites et des sœurs agenouillées près des balustres, entonna le *Te Deum.* Il faut renoncer à peindre les sentiments de gratitude, de paix, de chastes délices qui inondèrent les âmes des saintes fondatrices en ce moment solennel. De pareilles émotions n'ont point de nom dans les langues humaines. Ce qui se passe alors entre l'âme et Dieu, dans ces avant-goûts du ciel, est le secret de l'éternité. Immobiles et absorbées dans un suave recueillement, elles épanchaient leurs cœurs en effusions d'amour et de reconnaissance envers le divin nocher qui les avait conduites au port à travers tant de périls et d'orages. Des ruisseaux de larmes inondaient leurs figures enflammées.

* Nous avions d'abord cru, avec M. l'abbé Ferland, que l'église de Notre-Dame de Recouvrance s'élevait à peu près sur l'emplacement de l'église anglicane actuelle ; mais un examen attentif des anciens titres nous a convaincu qu'elle devait occuper le site ou les environs immédiats du presbytère de Notre-Dame.

L'hymne d'actions de grâces, accompagnée de salves réitérées d'artillerie, fut suivie d'une messe solennelle, durant laquelle les sœurs s'approchèrent de la table sainte, afin de remercier Dieu de tant de bienfaits. Au sortir de l'église, le gouverneur les conduisit dans le fort, où une députation des principaux habitants vint les complimenter et leur exprimer les sentiments de reconnaissance de la colonie. M. de Montmagny les invita ensuite à prendre le déjeuner à sa table et leur renouvela les assurances de sa protection et de son amitié. Il voulut lui-même les conduire dans leurs résidences respectives et subvenir à leurs premiers besoins. Tout le reste de la journée fut consacré aux réjouissances publiques, les magasins furent fermés et tous les travaux suspendus comme aux jours de fête.

En attendant la construction de leurs monastères, les deux communautés furent logées, les Ursulines dans une petite maison bâtie sur un quai à la Basse-Ville, les Hospitalières dans une maison assez vaste, construite, l'année même, par la Compagnie des Cent-Associés, et située à la Haute-Ville, en face du fort Saint-Louis. "Nous y trouvâmes, disent les fondatrices, quatre belles chambres et deux cabinets, mais pour tous meubles il n'y avait qu'une espèce de table, ou plutôt un bout de planche soutenue par quatre bâtons, et deux bancs de la même façon ; encore estimions-nous cela beaucoup.

"Comme nous n'avions quoi que ce soit pour man-

ger, Monsieur le Gouverneur eut la bonté de nous envoyer à souper ; nous n'étions pas mieux fournies de lits, ayant laissé dans le vaisseau tout notre équipage. Nous priâmes donc un ecclésiastique * d'avoir la bonté de nous faire apporter quelques branches d'arbres pour nous coucher, ce qu'il fit fort volontiers; mais elles se trouvèrent si remplies de chenilles que nous en étions toutes couvertes. " †

Ce fut dans ce dénûment que les Hospitalières passèrent la première nuit de leur arrivée, et qu'elles inaugurèrent leur sainte entreprise, heureuses de rencontrer dès leurs premiers pas cette compagne fidèle et chérie qui ne devait plus les quitter désormais : la pauvreté

Dans la matinée du lendemain, le Père Lejeune, accompagné des PP. Jésuites nouvellement arrivés, conduisit dans de légères embarcations les deux communautés à la bourgade de Sillery, située à une lieue et tiers au-dessus de Québec. Cette résidence avait été fondée deux ans auparavant par le commandeur de Sillery, en faveur des familles montagnaises et algonquines converties à la foi.

Les sauvages, prévenus de leur arrivée, les attendaient sur la grève et les accueillirent avec des transports de joie et par des salves d'arquebuse. Ne pouvant exprimer leurs sentiments, ils faisaient éclater

* M. l'abbé Jean Le Sueur, qui fut leur premier chapelain.

† *Histoire de l'Hôtel-Dieu*, p. 15.

leur allégresse par leurs gestes expressifs et par l'épanouissement de leur figure. Ils les escortèrent ainsi jusqu'à la chapelle, où ils entonnèrent en entrant un cantique en langue sauvage. En entendant cette naïve expression de leur reconnaissance et de leur foi, les religieuses ne purent contenir leur émotion. " Les larmes leur coulaient des yeux, racontent les *Relations*. Elles avaient beau se cacher, leur joie se trouvant trop resserrée dans leur cœur, se répandait par leurs yeux. * On fit baptiser par les Pères nouvellement arrivés quelques néophytes, dont Madame de La Peltrie fut invitée à être la marraine.

" Au sortir de la chapelle elles visitèrent les familles arrêtées et les cabanes voisines. Madame de La Peltrie qui conduisait la bande, ne rencontrait petite fille sauvage qu'elle n'embrassât et ne baisât, avec des signes d'amour si doux et si forts, que ces pauvres barbares en restaient d'autant plus étonnés et édifiés, qu'ils sont froids en leurs rencontres; toutes ces bonnes filles faisaient de même, sans prendre garde si ces petits enfants étaient sales ou non, ni sans demander si c'était la coutume du pays, la loi d'amour et de charité l'emportant par-dessus toutes les considérations humaines." Les sauvages, stupéfaits devant ce mystère de la charité chrétienne qu'ils ne comprenaient pas encore, ne pouvaient revenir de leur étonnement en entendant dire que ces filles vierges

* *Relations*, p. 8—1639.

n'avaient point d'hommes, qu'elles n'avaient d'autre époux que le Grand-Esprit, et d'autre amour que celui de leurs âmes. *

De retour à Québec après cette journée si féconde en émotions, les Hospitalières et les Ursulines se séparèrent après s'être embrassées et s'être juré une amitié qui ne devait jamais se démentir. On dressa des autels dans leurs chapelles improvisées, et les deux communautés commencèrent les exercices de leurs fonctions respectives.

* Lorsque cinq ans auparavant (1634), le P. Lejeune avait annoncé pour la première fois aux sauvages le projet qui venait d'être formé en France, de fonder un hôpital destiné au soin de leurs malades, ils avaient refusé de le croire, et n'avaient répondu aux promesses du missionnaire que par un sourire d'incrédulité : " Je leur ai fait entendre qu'une grande dame allait faire dresser une grande maison où on recevrait tous leurs malades, qu'on les coucherait dans de bons lits, qu'on les nourrirait délicatement, qu'on leur donnerait des médecines et des onguents nécessaires pour les guérir, et qu'on ne leur en demanderait aucune récompense. Ils me répondent avec étonnement que cela va bien ; mais, néanmoins, je connais par leurs sourires qu'ils ne croiront point ce miracle que par leurs yeux. En un mot, ils ne sauraient comprendre la grandeur de cette charité."

CHAPITRE CINQUIÈME

Hôpital temporaire établi dans la maison des Cent-Associés— Premier hiver— La petite vérole parmi les sauvages — Ravages affreux— La *maison de mort*— Maladie de la mère de Saint-Ignace—Son rétablissement—Les Hospitalières se décident d'aller résider à Sillery.

La maison que les Cent-Associés avaient prêtée aux Hospitalières pour leur servir d'hôpital provisoire en attendant la construction de leur monastère, était située en face de la place d'Armes, vers l'angle de la rue du Trésor. C'était, comme nous l'avons vu, un corps de logis assez spacieux, à double étage, et renfermant six chambres, qu'elles firent subdiviser, afin de les adapter aux besoins de la communauté. Au rez-de-chaussée une grande salle fut destinée aux malades, une autre pour les offices et un cabinet pour la supérieure. Au second étage furent placés la chapelle et le chœur, un dortoir, un parloir et une salle de communauté. Les PP. Jésuites leur prêtèrent un tabernacle où elles eurent la consolation de garder le saint Sacrement. En attendant l'arrivée du navire

qui portait leurs effets et leurs provisions et qui n'entra dans le port de Québec que le 15 d'août, l'agent de la compagnie leur fournit quelques provisions, et les PP. Jésuites, les meubles les plus indispensables et des matelas pour servir de lits.

Le lendemain de leur installation, pendant qu'elles étaient occupées à ces premiers arrangements, le P. Lejeune vint frapper à leur porte, accompagné de M. Le Sueur, ancien curé en Normandie, cet excellent ecclésiastique dont elles avaient réclamé l'assistance le premier soir de leur arrivée. *

Après leur avoir désigné pour confesseur le P. Vimont, le P. Lejeune leur présenta M. Le Sueur comme chapelain et économe de la communauté. "C'était, disent les chroniques, un homme fort entendu ; il s'était déjà mêlé de nos affaires, ayant fait défricher nos terres de Sainte-Marie. Nous allâmes les visiter ce jour-là avec lui ; il y avait quelques arpents de bois abattus où l'on avait semé du blé qui nous parut assez beau. Nous visitâmes aussi notre emplacement de Québec, qui était encore couvert de bois et en fort mauvais état. L'abord en était difficile, ce n'était que

* M. l'abbé Jean Le Sueur de Saint-Sauveur est le premier prêtre séculier qui soit venu au Canada. Arrivé le 8 août 1634, avec son ami Jean Bourdon, il mourut à l'Hôtel-Dieu le 29 novembre 1668, après avoir édifié la colonie par les exemples de son zèle, de sa charité et de ses vertus ecclésiastiques. Il a laissé son surnom au fief sur lequel s'élève aujourd'hui le faubourg de Saint-Sauveur.

montagnes et vallées ; le bâtiment que Madame la duchesse d'Aiguillon y avait fait commencer était fort mal distribué pour une communauté. Il n'y avait point d'eau dans tout le terrain ; la rivière, il est vrai, passe devant, mais la côte était si escarpée, qu'on ne pouvait l'aller puiser sans une très grande peine. Nous prîmes donc le parti d'abandonner le lieu et tous les travaux qu'on y avait commencés."

Dès que les Hospitalières furent installées dans leur maison, elles se mirent avec ardeur à l'étude des langues sauvages, qui leur étaient indispensables pour remplir leurs nouvelles fonctions. Le P. Lejeune leur fut donné pour professeur et leur enseigna d'abord la grammaire algonquine. Ce religieux, dont la science égalait les vertus et le zèle apostolique, digne d'être le précurseur des Jogues, des Brébeuf, des Lalemant, et qui a laissé des traces si lumineuses de sa belle intelligence dans les *Relations* * qu'il a écrites, venait tous les jours, avec une patience admirable, les initier aux difficultés de cet idiome barbare et leur apprendre à bien prononcer chaque mot. " Il nous donna les prières et le catéchisme à apprendre par cœur, ce qui fut bientôt fait, tant le désir que nous avions d'instruire ces pauvres peuples nous donnait de la facilité."

L'occasion d'utiliser ces premières notions ne se fit pas attendre : les Hospitalières avaient à peine eu le

* Les écrits du P. Lejeune sont, sans contredit, la partie la plus remarquable des *Relations des Jésuites*.

temps de dresser les lits qu'elles avaient apportés, qu'on leur amena des malades atteints de la petite vérole, qui s'était déclarée parmi les sauvages. Ce fléau de la race indienne, qui a décimé tant de fois leurs tribus et qui a été une des grandes causes de leur anéantissement, fit parmi eux d'affreux ravages durant l'automne et au commencement de l'hiver de 1640. Ils apportèrent leurs malades en si grand nombre à l'hôpital qu'en peu de jours la salle fut envahie. On fit élever à la hâte un enclos de pieux autour de la maison et construire de grandes cabanes d'écorce pour les abriter. Elles furent comblées en quelques semaines, et il fallut convertir la cuisine en salle de malades, malgré les graves embarras qu'entraînait la gêne extrême où se trouvèrent les religieuses. Le caractère de malignité que prenait la maladie en attaquant les sauvages, augmenté par l'état de malpropreté continuelle où ils vivaient, aggravait encore la triste position des Hospitalières. Les sauvages n'ayant point de linge, et n'usant pour vêtement que de peaux de bêtes qu'ils n'abandonnaient que lorsqu'elles tombaient en lambeaux, les religieuses épuisèrent tout leur linge et jusqu'à leurs guimpes et leurs bandeaux pour les vêtir et les panser.

Malgré cet excès de charité, les remèdes et les soins étaient insuffisants. Le corps des malades se couvrait d'ulcères et de chancres "en si grande quantité, disent les fondatrices, qu'on ne savait par où les prendre," et ils exhalaient une telle infection que les

salles où ils étaient entassés devinrent des lieux d'horreur, chargés de miasmes suffocants, où il était presque impossible de respirer. C'est au milieu de cette atmosphère empoisonnée que vécurent pendant six mois nos trois infirmières, déployant toujours le même courage, la même sérénité, le même dévouement. Après ces journées de travail et de fatigue sans relâche, elles étaient obligées de passer la plus grande partie des nuits à laver leur linge que personne ne voulait se charger de nettoyer dans la crainte de contracter la maladie. Pour surcroît de misère, elles ne pouvaient se procurer de l'eau qu'avec beaucoup de difficulté, n'ayant point de voiture pour la faire transporter de la rivière dont elles étaient séparées par une côte escarpée. Enfin elles firent creuser "à très grands frais," dans leur cave, un puits qui leur fournit de l'eau en quantité suffisante.

Presque tous les malades succombaient au fléau, et comme elles n'avaient ni linceuls, ni couvertures, elles ensevelissaient les morts dans des robes de peaux de castor, restes des vêtements des malheureuses victimes.

Quels étaient le soutien et la consolation de nos héroïnes au milieu de cette terrible épreuve, parmi ces travaux accablants et ces répugnants services dont la seule pensée fait frémir ? C'était la joie ineffable de faire descendre un rayon de lumière céleste dans les âmes de ces infortunés qui mouraient entre leurs bras, de les voir naître éternellement à la vie de la grâce

en leur fermant les yeux à la lumière d'ici-bas. Alors ces cadavres infects, couverts de plaies hideuses, se transfiguraient à leurs yeux en devenant les membres sacrés de Jésus-Christ. Quelque chose de la gloire dont jouissaient ces âmes à qui elles avaient ouvert le ciel rejaillissait sur ces dépouilles et faisait oublier à celles qui les ensevelissaient, les répugnances de la nature.

" Parmi tant de travaux et de misères qui durèrent, disent-elles, jusqu'à la fin de février 1640, nous eûmes la consolation que dans la quantité de sauvages que nous assistâmes, aucun ne mourut sans baptême, quoique la petite vérole par où le mal avait commencé, se fût changée dans une autre maladie qui prenait à la gorge et qui les enlevait en moins de vingt-quatre heures, cependant on les instruisait suffisamment pour pouvoir être baptisés.

De si longues et si excessives fatigues ne pouvaient manquer d'épuiser les forces des Hospitalières ; aussi toutes trois succombèrent-elles à la fois. Les Jésuites, toujours prêts aux heures de dévouement, les remplacèrent auprès du lit des malades. Telle fut la fin et le dénouement de cette première croisade de la charité.

Les sauvages avaient été si affreusement décimés que, frappés d'épouvante, ils se retirèrent au fond des bois, espérant échapper par la fuite au terrible fléau. L'hôpital qui avait été le tombeau d'un si grand nombre d'entre eux, leur parut un lieu frappé de malédiction. Sa vue seule leur inspirait de l'horreur, et il ne

l'appelèrent plus que la *maison de mort*. Cependant la cruelle épidémie s'attacha à leurs pas, et immola encore tant de victimes, qu'on aurait pu suivre, à la trace des tombes, leur course errante et désespérée dans les forêts. Voyant que les autres tribus n'avaient pas été plus épargnées, que le terrible ennemi avait promené ses ravages depuis les sources du Saguenay jusqu'aux rives des grands lacs, parmi les Betsiamites, les Outaouais, les Hurons, les Iroquois, anéantissant des tribus entières, ils revinrent de leurs préventions et reparurent au bord du fleuve. Ils se groupèrent en village à Sillery. De là ils envoyaient leurs malades à l'hôpital; mais la difficulté de transporter ces infortunés, dont plusieurs mouraient en chemin, leur inspira le désir d'avoir les sœurs auprès d'eux, et ils députèrent leurs chefs vers les Filles Vierges pour les supplier de venir s'établir à Sillery.

" Nous leur dîmes que cela ne pouvait pas se faire pour lors, parce que nous étions en hiver, et qu'il n'était pas possible de bâtir une maison dans cette saison; mais que s'ils voulaient venir dans les cabanes que nous avions fait construire pour eux pendant qu'ils étaient malades, ils seraient les très bien venus et que nous les assisterions de tout notre pouvoir. Ils acceptèrent notre offre et nous amenèrent des familles entières dont nous eûmes soin fort longtemps. Nous les nourrissions de ce que l'on nous prêtait du magasin de messieurs de la Compagnie. Quand le temps de la chasse à l'orignal fut venu, ils nous quittèrent

pour y aller, et nous laissèrent seulement les enfants, les vieillards et les infirmes. Ils étaient fort contents d'être ainsi déchargés, et de n'être plus obligés de tuer ceux qui ne pouvaient pas les suivre dans leurs voyages, comme ils faisaient autrefois. "

Cependant la santé toujours délabrée de la mère de Saint-Ignace avait été gravement atteinte par la maladie qu'elle avait contractée au service des pauvres sauvages. Elle ne s'était relevée de son lit de souffrance que pour languir faible et chancelante, oppressée d'une toux douloureuse et d'un crachement de sang qui menaçait d'emporter cette précieuse supérieure au lendemain de la fondation. Ses compagnes lui prodiguaient tous les soins que peut inspirer la tendresse filiale unie à une charité surnaturelle; mais leur pauvreté était si grande, qu'elles n'avaient à lui donner pour toute nourriture qu'un peu de pois et de riz cuits à l'eau. La charité du gouverneur vint à leur secours dans cette extrémité; ayant appris par le médecin * qui visitait chaque jour la malade, l'état de dénûment où se trouvait la communauté, il se hâta d'envoyer " quelques volailles gelées qu'il réservait pour sa table. Ce présent fut reçu avec d'autant plus de reconnaissance qu'il était rare et qu'elles n'en avaient pas encore vu en ce pays." Au retour de leur chasse, les sauvages leur apportèrent

* Probablement M. Giffard, de Beauport.

quelques morceaux d'orignal et de castor. Grâce aux secours dus à la charité publique et aux ardentes prières de la communauté, la chère malade se rétablit peu à peu. La joie de la voir revenir à la vie fut d'autant plus vive que les anxiétés avaient été plus longues et plus cruelles, et que ses sœurs s'étaient vues sur le point de la perdre.

On était arrivé au mois de mai 1640. Il y avait précisément une année que les Hospitalières avaient quitté leur monastère de Dieppe pour venir fonder l'Hôtel-Dieu de Québec.

Cette première année de mission avait été un rude noviciat pour les trois fondatrices. Autant elle avait été féconde en œuvres d'humanité et de salut pour les sauvages, en exemples d'édification pour la colonie, autant elle avait été fertile en épreuves et en sacrifices de toute nature. Chacun de leurs pas avait, pour ainsi dire, été marqué par une fatigue ou par un danger, par une privation ou par une souffrance.

Les années qui allaient suivre de près ce premier séjour ne devaient pas être moins âpres et moins difficiles à traverser.

Au retour du printemps, les sauvages, qui n'aimaient pas la résidence de Québec, à cause de la difficulté qu'ils avaient de transporter leurs canots du bord de la rivière au sommet du cap, levèrent les cabanes qu'ils avaient construites autour de l'hôpital, et allèrent les dresser au pied du promontoire de Sillery. Ils ne tardèrent pas à regretter l'absence des religieuses

sur qui ils avaient déjà pris l'habitude de se reposer pour le soin de leurs malades et de leurs vieillards. Une députation de leurs chefs fut expédiée à Québec pour solliciter de nouveau la supérieure de transporter sa communauté auprès de leurs cabanes. La mère de Saint-Ignace sourit à ce projet avec d'autant plus d'empressement qu'il rencontrait les intentions de la duchesse d'Aiguillon. Celle-ci avait déjà manifesté ce désir à la supérieure et avait mandé aux Pères Jésuites d'en presser l'exécution. Elle avait même, dans cette prévision, doublé la fondation qu'elle avait faite à la nouvelle communauté en la portant de vingt mille livres à quarante mille livres tournois, somme très considérable pour cette époque. Un accident imprévu vint tout à coup hâter les préparatifs de cet établissement.

Le 14 juin 1640, à 4 heures du soir, le feu prit, on ne sait par quelle imprudence, à la maison des Pères Jésuites, qui remplissaient alors les fonctions curiales à Québec. En peu d'instants, cette maison qui tenait lieu de presbytère, devint la proie des flammes. L'incendie se communiqua à l'église de Notre-Dame de Recouvrance, qui fut également réduite en cendres.

Pour comprendre l'étendue d'un pareil désastre, il faut bien se figurer ce qu'était la colonie de la Nouvelle-France à cette date primitive de son histoire. Neuf ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis que le fort de Québec qui avait été pris par les Anglais sous l'amiral Kertk, en 1629, avait été restitué à la France

par le traité de Saint-Germain-en-Laye (1632). Quatre ou cinq familles, formant une vingtaine de personnes, avaient seules persisté à rester dans le pays pendant l'occupation anglaise.

Durant l'intervalle qui s'était écoulé entre 1632 et 1640, la colonie avait progressé sensiblement; toutefois ses ressources étaient encore bien limitées. Dans l'isolement où elle se trouvait du monde civilisé, dont elle était séparée par un océan de mille lieues, il était difficile de se procurer même les objets indispensables à l'existence.

La côte de Beaupré et les environs immédiats du poste des Trois-Rivières étaient les seules parties du sol qui fussent ouvertes aux défrichements.

Un village peu considérable était groupé à la base et au penchant de la montagne de Québec. Sur le sommet du promontoire, qui était en grande partie ombragé par la forêt, l'œil pouvait discerner à travers les arbres un petit nombre d'habitations disséminées çà et là, tandis que, derrière les palissades et les

* Une carte manuscrite que nous avons retrouvée, en 1867, à la bibliothèque nationale de Paris, fournit de précieux renseignements sur les premiers temps de la colonisation. Les concessions territoriales faites à la côte de Beaupré y sont indiquées avec les noms de chaque propriétaire. Cette carte porte la date de 1641, et la signature de Jéhan Bourdon, ingénieur en chef et procureur général de la Nouvelle-France. Cette carte a été reproduite dans le *Dictionnaire Généalogique* de M. l'abbé Tanguay. Malheureusement le graveur a défiguré les noms au point qu'un bon nombre en sont illisibles.

murailles à demi construites du fort Saint-Louis, surgissaient quelques toits irréguliers. C'était là toute la colonie de la Nouvelle-France. A l'exception des Pères Jésuites, aucune des communautés qui plus tard devaient asseoir sur ce rocher leurs vastes édifices n'avait élevé de résidence. Le cloître des Hospitalières qui était en construction ne s'élevait guère au-dessus du sol. Le seul édifice public qu'on y remarquait était l'église paroissiale, bâtie en bois, qui venait d'être dévorée par les flammes, et dont les ruines fumantes éclairaient tristement les ténèbres durant la nuit du 14 juin.

Privés de tout asile, les Pères Jésuites allèrent chercher un refuge sous le toit de l'hôpital. Les religieuses, qui leur étaient redevables de services spirituels et temporels de tout genre, furent heureuses de leur donner l'hospitalité dans leur détresse, malgré l'extrême gêne qu'elles devaient en éprouver. "Nous leur cédâmes, disent les chroniques, la salle des malades que nous mîmes dans les cabanes de la cour. On prit notre chapelle pour servir d'église paroissiale, en sorte qu'il ne nous restait plus que la moitié du bâtiment."

Trois semaines après l'accident que nous venons de raconter, le personnel de la communauté s'accrut par l'arrivée de deux nouvelles religieuses Hospitalières du monastère de Dieppe, la mère Jeanne Suppli de Sainte-Marie, et la sœur Catherine Vironceau de Saint-Nicolas. Cette dernière était une religieuse converse. Elles débarquèrent à Québec le 8 juillet, après une

longue et périlleuse traversée. Durant une tempête qui avait failli les engloutir, elles avaient vu trois navires avec tous leurs équipages sombrer en mer, sous leurs yeux.

Le bonheur d'être délivrées de tant de fatigues et de tant de dangers, ne fut égalé que par l'allégresse qu'éprouvèrent les fondatrices en revoyant ces compagnes de France. " Nos larmes de joie, disent-elles, se confondirent ensemble en nous embrassant au moment de notre entrevue : nous les reçûmes comme des anges de Dieu."

Le lendemain de cette heureuse arrivée fut choisi pour la pose de la première pierre du nouveau monastère de Sillery. Ce fut un jour de fête et de réjouissances publiques pour toute la population, pour les sauvages, aussi bien que pour les colons, qui s'y rendirent en foule dans la matinée du 9 juillet.

Mais avant de les accompagner à cette cérémonie, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur la bourgade de Sillery et de ses environs, afin de bien se rendre compte du site qui avait été choisi pour le monastère.

CHAPITRE SIXIÈME

Sillery et ses environs—Le site du nouvel Hôpital—Pose de la première pierre—Les Hospitalières à Puiseaux—Elles viennent hiverner à Sillery—Maladie et mort de la mère de Sainte-Marie—Les Iroquois—Panique à Sillery.

" Une carte de Québec, par Champlain, écrivait M. l'abbé Ferland en 1855, marque à environ une lieue au-dessus de la ville naissante, une pointe qui s'avance dans le Saint-Laurent, et qui est désignée comme étant fréquemment habitée par les sauvages. Plus tard elle reçut le nom de Puiseaux, du premier possesseur du fief de Saint-Michel, qu'elle borne au sud-ouest.

" Aujourd'hui, sur la Pointe-à-Puiseaux se trouve la jolie église de Saint-Colombe, environnée d'un village. De ce point, l'on jouit d'une des plus belles vues qu'offrent les environs de Québec. Vis-à-vis est le côté de Lauzon, avec sa rivière bruyante, ses chantiers, ses nombreux vaisseaux, le terminus du chemin de fer de Richmond, les villages et les églises de Notre-

Dame de Lévis, de Saint-Jean-Chrysostôme et de Saint-Romuald. A droite et à gauche, le fleuve se déroule sur une longueur de douze à quinze milles, sans cesse sillonné par les vaisseaux qui arrivent au port de Québec ou qui en partent. Vers l'est, le tableau, fermé à plus de douze lieues par le cap Tourmente et par les hauteurs cultivées de la Petite-Montagne et de Saint-Ferréol, présente successivement la côte de Beaupré, les verdoyants coteaux de l'île d'Orléans, le cap aux Diamants couronné de sa citadelle et ayant à ses pieds une forêt de mâts ; les plaines d'Abraham, les Foulons avec tout le mouvement du commerce de bois, Spencer Wood et la résidence vice-royale, l'anse Saint-Michel se courbant gracieusement depuis la côte de Wolfe jusqu'à la Pointe-à-Puiseaux.

" Autour de ces lieux se rattachent les souvenirs historiques les plus intéressants de l'Amérique du Nord : le contact de la civilisation française avec la barbarie des indigènes ; la lutte de deux puissantes nations pour la souveraineté du nouveau monde ; un épisode important de la révolution qui a créé la puissante république des Etats-Unis : voilà les grands mouvements qui ont tour à tour agité ce théâtre resserré. Partout vous y trouverez l'empreinte des pas de quelque personnage remarquable dans l'histoire de l'Amérique : Jacques Cartier, Champlain, Frontenac, Laval, Phipps, d'Iberville, Wolfe, Montcalm, Arnold, Montgomery, ont tour à tour foulé quelque coin de cet espace. Tout près d'ici, dans l'anse Saint-Michel,

M. de Maisonneuve et Mademoiselle Mance passèrent leur premier hiver en Canada, avec la colonie qui, sous leur conduite, allait fonder Montréal. Si l'on se tourne vers l'ouest, la vue, quoique moins étendue, rappelle encore de glorieux souvenirs. Là, au détour du Cap-Rouge, Jacques-Cartier établit ses quartiers d'hiver, la seconde fois qu'il hiverna sur les bords du Saint-Laurent. Roberval le remplaça, au même lieu, à la tête de sa colonie éphémère. Près de l'embouchure de la rivière Chaudière, se dressaient les tentes des Abénakis, des Etchemins, des Souriquois, lorsque des côtes de la Nouvelle-Angleterre ils venaient fumer le calumet de paix avec leurs frères les Français : la rivière Chaudière était alors le grand chemin qui reliait leur pays au Canada.

" Plus près de la Pointe-à-Puiseaux est l'anse de Sillery, où les Jésuites réunirent les Algonquins et les Montagnais qui voulaient se convertir au christianisme, et formèrent une réduction florissante. De là les lumières de la foi étaient portées par les néophytes au sein des plus profondes forêts ; là venaient s'exercer pour les missions lointaines les apôtres qui se préparaient à annoncer la bonne nouvelle au pays des Hurons, aux bords du Mississipi ou sur les côtes glacées de la baie d'Hudson. De là le P. Druillètes partait pour aller porter quelques paroles de paix, de la part des chrétiens de Sillery, aux Abénaquis de Kennébéki et aux puritains de Boston. Près de ce lieu le Frère Liégeois était massacré par les Iroquois,

et le Père Poncet fait prisonnier et emmené par ces barbares.

" C'est au soutien de cette réduction et à la construction des édifices nécessaires que M. de Sillery consacra des sommes considérables. Une chapelle, une résidence pour les missionnaires, un hôpital, un fort, des maisons pour les néophytes s'élevèrent sur le rivage et formèrent un village sauvage, autour duquel se rapprochaient, autant qu'on pouvait le permettre, quelques habitations de Français. La résidence de la famille d'Auteuil était sur le coteau qui s'élève en arrière ; et la vénérable dame de Monceaux, belle-mère du procureur général Ruette d'Auteuil, pour satisfaire sa piété, avait obtenu la permission d'habiter de temps en temps une petite maison qu'elle avait fait construire près de la chapelle.

" L'établissement de Sillery commença à être abandonné vers les premières années du siècle dernier. Après la prise du pays, le soin des bâtiments fut négligé et ils commencèrent à tomber en ruines ; mais la maison des Pères fut conservée ; et les ruines des autres édifices sont restées assez longtemps pour qu'on puisse encore les désigner sûrement. Plusieurs des anciens habitants ont vu abattre les murs de l'église qui étaient d'une solidité surprenante. J'ai moi-même, il y a vingt ans, vu une partie de ces murailles s'élevant au-dessus du sol. Les ruines de l'hôpital et du monastère n'ont été rasées que depuis une trentaine d'années ; en les détruisant on découvrit plusieurs

objets, parmi lesquels un garde-doigt d'argent qui avait dû appartenir aux bonnes religieuses hospitalières. *

" Pour l'avantage de ceux qui désireraient exploiter les vestiges encore existants de la pieuse fondation de M. de Sillery, je donnerai quelques détails sur la disposition des lieux. Vers le milieu de l'anse de Sillery s'avance un cap assez peu élevé, mais dont les bords sont taillés à pic. Les accidents du sol le désignent comme le point où le fort fut construit pour la défense du village ; là aussi sur un terrain sec se trouvait le cimetière, d'où plusieurs corps ont été retirés dans le cours de l'été dernier. Au pied du cap, vers la gauche, est la maison des missionnaires, servant de demeure à un commis de M. Lemesurier, à qui appartient cette partie de Sillery. †

" Elle a été entretenue et réparée, et se trouve encore en très bon état de conservation. Vis-à-vis et plus près du fleuve, l'on peut reconnaître les fondations de l'église, dont les longs-pans étaient dans la direction du nord-est au sud-ouest, §

* L'hôpital était à double étage, et avait cent pieds français de longueur sur trente pieds de largeur.

† Cette maison est maintenant habitée par un agent de M. Dobell, successeur de M. Lemesurier.

§ M. l'abbé Ferland fait ici erreur. Des fouilles que nous avons fait exécuter avec M. l'abbé Laverdière, en 1870, pour retrouver les restes du Père Ennemond Massé, ont mis à découvert toutes les fondations de l'église. Le portail regardait le fleuve. L'église était faite en forme de croix et le chœur en

" Près du mur le plus voisin du fleuve, est une source d'eau parfaitement limpide, qui devait servir

hexagone. C'est dans la chapelle latérale qui ouvre du côté de l'évangile qu'ont été trouvés les ossements du Père Massé.

Les habitants de Sillery ont profité de cette circonstance pour mettre à exécution le vœu qu'exprimait M. Ferland à la fin de l'article que nous citons.

" Espérons, disait-il, que bientôt la population de Sillery pourra élever quelque témoignage de sa foi sur le lieu où la charité de M. de Sillery fit bâtir une des premières chapelles de la Nouvelle-France."

Un beau monument en pierre s'élève aujourd'hui au-dessus de la tombe du Père Massé. Sur un des côtés de l'obélisque, on lit cette inscription gravée sur une table de marbre :

Les habitants de Sillery
Ont élevé ce monument
A la mémoire
Du Père Ennemond Massé, S.J.
Premier missionnaire en Canada
Inhumé en 1646
Dans l'église de Saint-Michel
En la résidence
De Saint-Joseph de Sillery.

Sur le côté opposé du monument on lit ce qui suit:

L'église de Saint-Michel
Qui s'élevait en cet endroit
Fut bâtie par
Le commandeur de Sillery
Fondateur (en 1637)
De la résidence de Saint-Joseph.

L'église de Saint-Michel dont il est fait mention dans l'inscription qui précède, n'est pas la première église de Sillery. Elle avait remplacé une chapelle qui avait été construite dès la fondation de cette résidence. Aussi le *Journal des Jésuites* remarque-t-il, sous la date du 12 mai 1646, que le Père Massé fut enterré dans la *nouvelle chapelle* non encore achevée.

aux besoins de la chapelle et du presbytère. D'ailleurs, plusieurs ruisseaux, d'une eau excellente, descendent du coteau et coupent le terrain dans toutes les directions.

" Il n'y a pas à se tromper sur le site qu'occupait la chapelle, puisque beaucoup de personnes vivantes ont vu les murs debout, et sont encore là pour en montrer les fondations.

" A la droite du petit cap, et sur la même ligne que la chapelle, était l'hôpital, abandonné depuis plus de deux siècles. Sur les murs de fondation a crû un orme devenu aujourd'hui un grand et bel arbre." *

Transportons-nous maintenant par la pensée dans la matinée du 9 juillet 1640. Une assemblée nombreuse composée de Français et de sauvages, était groupée au fond de la petite baie qui s'arrondit au sud-ouest de la pointe de Sillery, et qui porte encore aujourd'hui le nom d'anse du Couvent, en souvenir du monastère dont la première pierre était posée solennellement ce jour-là. Quelques indigènes non convertis à la foi, arrivés récemment de l'intérieur des terres, n'osant s'approcher de la foule, se tenaient debout, immobiles et étonnés, les uns sur le rocher isolé qui se projette au milieu de l'anse du Couvent, les autres sur le sommet de la falaise.

* Cette page d'histoire, l'une des mieux écrites de M. l'abbé Ferland, ne se trouve nulle part dans ses œuvres. Elle était enfouie dans les anciennes liasses du *Journal de Québec.*

De là ils pouvaient suivre des yeux la cérémonie inintelligible pour eux qui se passait à leurs pieds ; tandis qu'en détournant la vue vers l'est, ils apercevaient, de l'autre côté du cap, au fond de l'anse de Sillery, la bourgade sauvage avec la chapelle de la mission, la résidence des Pères Jésuites, et les toitures coniques des cabanes d'écorce que protégeait une ceinture de palissades.

Le Père Vimont, supérieur des Jésuites, accompagné de quelques autres Pères revêtus de surplis, faisait les prières de la bénédiction. L'air retentissait du chant des psaumes et des cantiques qui se répétait au loin sur le fleuve et sous les grands bois du rivage. Le chœur grave des missionnaires alternait avec les voix plus douces des Ursulines et des Hospitalières, qui avaient quitté pour un moment leurs cloîtres, afin de venir prendre part à cette pieuse solennité.

On remarquait au milieu de cette foule les personnages les plus distingués de la colonie : M. de Montmagny, gouverneur de la Nouvelle-France, qu'il était facile de reconnaître à sa figure martiale et recueillie, et à son costume militaire ; la fondatrice des Ursulines, Madame de La Peltrie, qui se tenait agenouillée auprès de la mère de l'Incarnation et de sa fidèle compagne, la mère de Saint-Joseph (Marie de La Troche-Savonnières). Tout autour se pressait la foule des colons et des sauvages confondus ensemble et unis dans les mêmes prières et dans le même recueille-

ment. Pour celles des Ursulines et des Hospitalières qui étaient débarquées de la veille, c'était un spectacle à la fois étrange et attendrissant que cette multitude avec la variété de ses accoutrements et avec le contraste de ces figures barbares et civilisées, mais sur lesquelles se peignait indistinctement l'expression d'une grande piété.

Le P. Vimont expliqua le sens des prières de l'Eglise et les avantages qu'allait offrir le nouvel établissement, dans un sermon qui fut ensuite traduit en sauvage par un des anciens missionnaires. La cérémonie se termina par le chant du *Te Deum* et par des salves de mousqueterie.

A partir de ce jour la construction de l'hôpital fut poussée avec toute l'activité que permettaient les ressources des Hospitalières. Cependant, malgré toute la diligence que faisaient les ouvriers, elles ne pouvaient espérer d'y entrer avant le commencement de l'hiver.

Durant cet intervalle, l'encombrement où se trouvait la maison des Cent-Associés depuis l'incendie du 14 juin les mettait presque dans l'impossibilité d'y séjourner plus longtemps. Ni elles, ni les Pères Jésuites ne pouvaient sans une gêne mutuelle de chaque instant y remplir les exercices de leurs fonctions. Aussi les Hospitalières s'empressèrent-elles d'accepter l'offre que leur fit, d'une de ses maisons, un vénérable vieillard du lieu, M. de Puiseaux. Cette maison était située au pied de la pointe qui a gardé le nom

de Puiseaux, son premier propriétaire. Elle était assise au bord de la grève, à une courte distance de l'extrémité du promontoire, et regardait le fort de Québec.

C'était un logement fort étroit, n'ayant qu'un seul étage divisé en trois compartiments. Les Hospitalières transformèrent une de ces chambres en salle pour les malades, celle du milieu en chapelle. La troisième servit à la fois de cuisine, de réfectoire, de dortoir et de salle des exercices. " Nous achetâmes quelques vieilles pièces de tapisserie de droguet pour parer notre chapelle et faire une séparation pour le chœur, où nous fîmes placer notre petite grille que nous avions apportée de Québec, afin de communier et d'entendre la sainte messe sans être parmi les séculiers, quoiqu'il n'en vînt pas un fort grand nombre. "

Ce fut au commencement de l'automne suivant que le chapelain de l'hôpital, M. de Saint-Sauveur, fut remplacé par le Père Ménard, de la compagnie de Jésus, qui avait fait la traversée d'Europe, au mois de juillet précédent, en même temps que les deux dernières religieuses Augustines venues de Dieppe. La protection et les services dont ce Père les avait entourées durant ce voyage, l'avaient déjà rendu cher à la communauté dont il prenait la direction. Son assistance pour le temporel aussi bien que pour le spirituel, leur fut d'un grand secours au milieu des nouvelles épreuves qui les attendaient.

Elles quittèrent Puiseaux au commencement de l'hiver pour aller prendre possession de leur maison

de Sillery, où rien n'était encore terminé. Ce qu'elles eurent à souffrir du froid, de la pauvreté, du dénûment de toute chose est presque impossible à exprimer. Les ouvertures mal closes, les cloisons et les planchers faits à la hâte ne les mettaient guère plus à l'abri contre les intempéries de la saison, que les cabanes d'écorce des sauvages. L'éloignement de l'hôpital à plus d'une lieue de Québec, seul endroit où l'on pût se procurer les objets nécessaires à la vie, aggravait les difficultés de leur situation.

Il n'y avait d'autres Français à Sillery que les Jésuites qui desservaient la mission et qui étaient occupés presque tout le jour à l'instruction de leurs néophytes.

Pour surcroît de tribulations, la mère de Saint-Ignace souffrait d'un crachement de sang qui faisait craindre pour sa vie. Deux autres religieuses épuisées de fatigues et de privations tombèrent gravement malades. Leurs sœurs n'avaient à leur offrir pour toute nourriture que du pain, du lard, des pois, quelques pruneaux et des raisins, toutes choses qui ne convenaient guère à de pauvres malades ; mais rien ne fit éclater davantage la solide vertu de ces saintes filles, que les exemples de patience, de douceur, de mortification, d'amour pour la pauvreté qu'elles donnèrent au milieu de leurs souffrances. " Quand un de nos domestiques allait chercher des œufs, il était toute la journée en campagne, et le soir il en apportait quelquefois un tout gelé : c'était alors une douce dis-

Universitas CANADIANA Ottaviensis

pute entre nos deux malades à qui ne le prendrait point, disant qu'elles en avaient moins besoin l'une que l'autre. Nous achetâmes cinquante livres un méchant veau qui ne valait pas dix écus, mais dans la nécessité où nous étions de faire des bouillons, nous l'aurions payé encore plus cher."

Le nombre des malades ne fut pas considérable dans le cours de cet hiver; car la plupart des sauvages avaient déserté la bourgade pour aller faire la chasse dans les bois. A leur retour, aux approches du printemps, ils témoignèrent une extrême joie en voyant celles qu'ils appelaient les Filles-Vierges installées dans leur monastère tout auprès d'eux. Chacun des chasseurs vint leur offrir au parloir un présent de sa chasse: soit du gibier, soit de la viande d'orignal boucanée. Les religieuses acceptaient ces présents en apparence avec plaisir et reconnaissance, mais en réalité avec embarras, car elles fussent plutôt mortes de faim, disent-elles, que de goûter à cette venaison, tant la malpropreté des sauvages et la mauvaise odeur qui s'exhalait de leurs vêtements leur inspiraient de répugnance. Le contact de cette malpropreté et de cette infection était une des croix les plus pénibles de leur nouveau genre de vie. Elles en étaient tellement affectées que tout ce qu'elles mangeaient semblait en avoir pris le goût. Mais elles supportaient avec courage ces incommodités et toutes leurs autres misères en voyant le bien qui s'opérait autour d'elles. Leur charité, leur abnégation, les secours qu'elles prodi-

guaient aux sauvages étaient une prédication éloquente qui les touchait profondément et déterminait un grand nombre d'entre eux à demander le baptême. La ferveur de ces néophytes dédommageait amplement les servantes de Dieu de tous leurs sacrifices.

Cependant la maladie de la mère de Sainte-Marie avait pris un caractère si alarmant qu'on crut nécessaire de lui procurer une nourriture plus substantielle pour la ramener à la santé. On acheta à grands frais une chèvre dont on lui fit boire le lait ; mais tous ces soins furent inutiles et la chère malade expira dans la nuit du 5 mars 1641. Elle n'était âgée que de vingt-huit ans. Par une singulière coïncidence la chèvre qui avait servi à prolonger de quelques jours son existence mourut la même nuit qu'elle. Il n'y avait pas encore un an que la mère de Sainte-Marie avait quitté le monastère de Dieppe et huit mois qu'elle était débarquée à Québec. On peut dire qu'elle ne ressentit que les amertumes de la vie de mission, quoiqu'elle exprimât une vive joie d'être la première victime de son institut offerte à Dieu dans la Nouvelle-France. Sa fragile santé ne put supporter les rigueurs du climat et les rudes travaux qu'elle avait à partager avec ses compagnes.

La mère de Sainte-Marie était la fille unique d'une famille opulente de Normandie. Son enfance avait été entourée de tous les soins que peut inspirer une tendresse sans partage servie par une large fortune. Son adolescence s'était écoulée au milieu des splen-

deurs et des délicatesses d'une vie luxueuse, mais à ses premiers pas dans le monde, sa rare beauté attira sur elle des attentions qui furent la cause de ses premiers malheurs et l'origine de sa vocation.

Un gentilhomme, épris de ses charmes, tenta de l'enlever dans l'espérance d'obtenir sa main et de partager sa fortune. Arrachée heureusement aux poursuites de son ravisseur, mais effrayée des dangers de la vie du siècle, elle résolut de renoncer à la brillante carrière qui s'ouvrait devant elle, et demanda son entrée au monastère de Dieppe. Ses parents y mirent d'abord des obstacles qui paraissaient insurmontables; mais elle en triompha par sa constance et par ses prières.

Devenue professe après un noviciat durant lequel s'étaient révélées en elle de précieuses qualités de l'esprit et de l'âme, la mission du Canada lui fut offerte et elle l'accepta avec empressement. Elle n'y fit que passer, mais elle y a laissé un souvenir ineffaçable de toutes les vertus monastiques.

L'innocence se lisait sur son visage qui avait gardé sous la guimpe quelque chose de ses grâces premières, avec une expression de physionomie plus suave qui rejaillissait de sa sérénité intérieure. Les sauvages eux-mêmes en étaient frappés, et prenaient plaisir à la regarder.

Parmi l'assemblage de vertus qui en faisait une parfaite Hospitalière, on remarquait en particulier l'esprit d'obéissance et de mortification, une tendre dévotion.

une exquise pureté de conscience et un zèle ardent pour la conversion des sauvages. Telle était la mère de Sainte-Marie, la première religieuse qui soit morte au Canada. Elle fut inhumée dans un angle solitaire du jardin de l'hôpital qui fut fermé par un enclos et converti en cimetière. Une simple croix de bois marqua pendant longtemps l'endroit où dormait du sommeil des justes, celle qui fut les prémices de cette génération de femmes fortes qui ont immolé ici leur vie en holocauste à la charité évangélique. La translation des restes de la mère de Sainte-Marie, de Sillery à Québec, se fit en 1646, à l'époque des funérailles de la mère de Saint-Ignace.

M. Dannemarche, parent de la mère de Sainte-Marie, fit parvenir dans la suite à l'Hôtel-Dieu de riches présents en souvenir de la sainte défunte. Entre autres offrandes, il fit don d'un ciboire, d'un encensoir, de burettes avec plateau, le tout en argent massif. Ces objets font encore aujourd'hui partie du trésor de l'église de l'Hôtel-Dieu.

Au mois de juin de cette année 1641, un cri d'alarme qui dans la suite devait retentir bien des fois et glacer d'épouvante les cœurs les plus intrépides, se répandit autour de Québec. Les Iroquois, disait-on, avaient envahi le pays. Ils venaient de faire une descente aux environs des Trois-Rivières. A la suite de pourparlers et de propositions de paix qui n'avaient pas été acceptées, les Français de ce poste les avaient mis en fuite après quelques escarmouches assez vives.

De là les canots iroquois s'étaient dispersés le long des deux rives du fleuve et attendaient en différentes embuscades les convois qui descendaient du pays des Hurons.

A l'annonce de ces dangers, les sauvages de Sillery avaient été saisis d'une panique soudaine; ils ne s'étaient pas crus en sûreté dans leur bourgade. Ils avaient levé leurs cabanes et les avaient transportées de l'autre côté du cap, au pied des murs de l'Hôpital, dont le vaste corps de logis leur paraissait un asile plus sûr et plus facile à défendre, en cas d'attaque, que la maison des Pères Jésuites.

Une nouvelle palissade fut construite autour de ce village, et comme elle longeait le jardin et la cour du monastère, on y étendit les limites du cloître, de sorte que les religieuses pouvaient, à toutes les heures du jour et de la nuit, porter secours aux malades et aux infirmes, instruire leurs familles et les raffermir dans la foi.

Cependant la construction de l'hospice avait été reprise dès l'ouverture de la belle saison et poursuivie activement. Toutes les fenêtres furent posées, les planchers et les plafonds terminés, et les étages divisés. La cour et le jardin furent enfermés dans un mur. A la fin de l'été, la communauté se vit en possession d'un logement convenable et assez vaste pour qu'on pût admettre quelques pensionnaires. Les premières qui s'y installèrent furent Madame Giffard et ses deux filles, dont l'une entra dans la suite au noviciat de l'Hôtel-Dieu.

CHAPITRE SEPTIÈME

—

La colonie de Montréal — Mlle Mance à Québec — L'année sereine — Générosité de la duchesse d'Aiguillon — Nouveau costume des Hospitalières — Mlle Irwin — Nouvelles alarmes — Le Père Jogues — Projet de retour à Québec.

Durant les deux dernières années qui venaient de s'écouler, les Augustines n'avaient pas eu un intervalle de relâche. Aux fatigues de l'installation avaient succédé les horreurs de l'épidémie. Les désastres de l'incendie avaient ensuite occasionné les transmigrations de Québec à Puiseaux et de Puiseaux à Sillery. Là, l'hiver avec ses froidures, la pauvreté avec ses dénûments les avaient attendues. Enfin étaient survenues les alarmes de l'incursion iroquoise.

Après cette succession d'épreuves les fondatrices avaient droit d'espérer quelques jours de repos et de consolation. La Providence leur ménagea ces jours comme une oasis au milieu du désert, durant le cours de la troisième année qui commençait. Cette heureuse date fut pour nos mères l'année sereine, en même

temps qu'une époque mémorable dans l'histoire de notre pays. Mais cette tranquillité passagère ne fut qu'un rayon de soleil entre deux nuages, qu'une halte entre deux étapes ; car la croix qui domine au-dessus de tous les monastères n'est pas un vain symbole. Elle est la compagne inséparable de toute vie religieuse.

Le 25 du mois d'août arriva à Québec un secours considérable, suscité par des voies providentielles, qui mit fin, pour un temps, aux alarmes de la population et qui ouvrit une ère nouvelle pour le Canada. Un navire qui avait été précédé de deux autres, quelques jours auparavant, jeta l'ancre au pied des remparts du fort Saint-Louis. Ces navires avaient été expédiés par une pieuse et influente association, à la tête de laquelle on comptait M. de La Dauversière, le baron de Fancamp et M. Olier. Une cinquantaine d'hommes choisis parmi les laboureurs les plus vigoureux et les soldats les mieux aguerris, sous la conduite d'un chef intrépide et expérimenté, M. de Maisonneuve, qui leur avait communiqué son enthousiasme religieux : tel était le personnel de l'association qui venait prendre possession de l'île de Montréal, s'y fortifier et servir de boulevard à la colonie. Tels furent les fondateurs de Ville-Marie, qui après deux siècles est devenue la première ville de la confédération canadienne.

Une sainte et courageuse fille, native des environs de Langres en Champagne, Mlle Jeanne Mance, avait été amenée par des voies surnaturelles à se joindre à

l'expédition pour le service des malades et des blessés, qui ne pouvaient manquer d'être nombreux dans cet avant-poste exposé aux attaques de l'ennemi. Protégée par une grande dame de Paris, aussi charitable qu'opulente, Mme de Bullion, veuve d'un surintendant des finances, Mlle Mance était destinée à devenir la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie. L'arrivée de ces précieux renforts fut accueillie avec acclamation par la population de Québec.

Comme la saison était trop avancée pour qu'on pût songer à commencer, avant l'automne, les travaux de la fondation, M. de Maisonneuve, accompagné du chevalier de Montmagny et d'une escouade de soldats, se contenta d'aller choisir le site du futur établissement. Il redescendit ensuite à Québec et prit, avec sa compagnie, ses quartiers d'hiver à Puiseaux, dans la maison qu'avaient occupée les Hospitalières, l'année précédente.

Ce voisinage fut pour Sillery une puissante protection et une diversion aussi agréable qu'utile au milieu de la solitude de ces bois et des rigueurs d'un hiver canadien.

Mlle Mance qui s'était liée d'une étroite amitié avec Mme de La Peltrie, faisait fréquemment avec elle le trajet de Puiseaux à l'Hôpital, pour jouir de la douce compagnie de ses hôtes. Chaque fois que le temps le permettait, elles se levaient toutes deux longtemps avant l'aurore et s'acheminaient à la clarté des étoiles ou de la lune par le sentier que tra-

çaient les piétons sur la neige, au bord de la grève. Elles sonnaient à la porte du monastère et entraient dans la chapelle à l'heure où commençait la messe conventuelle, que venait dire leur chapelain habituel, le Père Ménard, qui se faisait quelquefois remplacer par le Père de Brébeuf, alors en mission à Sillery.

Elles passaient une partie du jour dans l'Hôpital, se joignaient souvent aux offices du chœur et prenaient part aux récréations de la communauté. Il serait difficile de peindre les intimes jouissances de ces rencontres, les délices de ces conversations où tout ce qu'elles avaient de cher ici-bas et dans le ciel revenait sur leurs lèvres. Des larmes d'attrendrissement tombaient de leurs yeux et faisaient trembler leur voix lorsqu'elles parlaient de la France et de tant d'êtres aimés qu'elles y avaient laissés pour toujours. L'émotion faisait taire les paroles au souvenir de cette chère patrie dont elles étaient si loin maintenant et qu'elles ne revoyaient plus dans leurs pensées que comme une vision évanouie sans retour. Mais elles se hâtaient d'essuyer ces larmes qu'elles se reprochaient comme une faiblesse, dans la crainte de ternir la générosité de leur sacrifice. Puis elles s'entretenaient des espérances de l'avenir, des progrès du christianisme parmi les indigènes, des consolations que leur donnaient les néophytes; et l'on se séparait pour se retrouver le lendemain, et recommencer ces discours où les âmes se retrempaient et se fortifiaient par l'échange des pensées qui réalisaient ce conseil de l'Imi-

tation de Jésus-Ch rist : " Que votre conversation soit toujours avec les anges dans le ciel ou avec les parfaits sur la terre." *

Ces rapports d'intimité ne furent interrompus qu'au retour du printemps par le départ de Mlle Mance et de Mme de La Peltrie avec la Compagnie de Montréal, qui laissa Puiseaux le 8 mai 1642.

Cependant la duchesse d'Aigu illon, du fond de l'oratoire qu'elle s'était fait dans son palais, à Paris, continuait à suivre avec un intérêt et un zèle toujours croissants, les progrès de la fondation qu'elle avait commencée aux bords du Saint-Laurent. Elle ne cessait d'encourager, par ses exhortations, le dévouement des fondatrices; elle expédiait régulièrement, par les navires qui faisaient voile des ports de France, chaque printemps et chaque automne, des lettres toutes pleines de sentiments d'estime et d'affection pour l'Institut du Précieux-S ang. En retour les Hospitalières exprimaient, dans leurs relations, les témoignages de reconnaissance qui l ui étaient les plus sensibles, en lui rendant compte du grand bien qui s'opérait parmi les enfants des bois, grâces à ses munificences.

L'achèvement des édifices de l'Hôpital, dont les frais de construction dépassaient la somme de huit mille livres, avait été dû au surcroît de ses aumônes. Par son influence, elle avait obtenu de la Compagnie

* *Imitation de Jésus-Christ*, livre IV, chap. V.

des Cent-Associés, la remise d'une dette de onze cents livres que les Hospitalières avaient été obligées de contracter au magasin de cette société. La chapelle de l'Hôpital avait été enrichie de tableaux et d'ornements de prix qu'elle avait envoyés en présents en son nom et au nom du cardinal de Richelieu. En un mot elle se dévouait toute entière et ne reculait devant aucun sacrifice pour l'affermissement de l'institution qui était le chef-d'œuvre de sa charité.

L'affluence des sauvages à Sillery dans le cours de cette année, augmenta considérablement le nombre des malades et des infirmes dans la bourgade. La salle de l'Hôpital ne pouvant les contenir tous, les infirmières se dévouèrent à venir les soigner dans leurs cabanes, malgré la répugnance qu'inspiraient la malpropreté et l'infection de ces toits enfumés.

Il en résultait un autre inconvénient, c'était l'impossibilité pour les religieuses de tenir propres leurs vêtements dont la couleur blanche rendait les taches beaucoup plus visibles. Malgré les plus grandes précautions, une robe qu'elles mettaient nette le matin ne l'était guère à la fin du jour, ce qui multipliait les lavages bien plus que ne le permettaient leurs occupations.

Les Jésuites leur conseillèrent de remplacer leurs vêtements blancs par des robes noires ou grises, qui auraient été moins faciles à ternir; mais l'idée d'abandonner leur costume religieux était pour elles un sacrifice si pénible, qu'elles ne purent s'y décider au

Bibliothèque des Élèves U. O. Students' Library

Bibliothèque des Elèves
U. O.
Students' Library

premier abord. Mais enfin, elles durent céder devant l'impérieuse nécessité. Comme il n'était pas facile de se procurer dans le pays les étoffes convenables, elles prirent le parti de teindre leurs robes dans une décoction d'écorce de noyer et de bois d'Inde, ce qui, disent-elles, leur donnait " la couleur des vêtements de ramoneurs. " Ce ne fut pas sans verser quelques larmes qu'elles se virent revêtues pour la première fois de ce triste costume. Elles ne le quittèrent plus pendant tout le reste de leur séjour à Sillery, et ne reprirent leur habit blanc que la seconde année après leur retour à Québec.

Leur existence était soumise à un autre genre d'inconvénient qu'elles partageaient avec le reste des colons : c'était la difficulté des communications avec la France. L'isolement complet où l'on se trouvait du monde civilisé, pendant le cours de chaque hiver, faisait désirer avec impatience l'ouverture de la navigation et les arrivages d'outre-mer. Les navires apportaient avec les marchandises et les approvisionnements de la Compagnie, les nouvelles et les correspondances d'Europe. Ces lettres dont il est facile d'apprécier l'intérêt, formaient souvent des cahiers entiers qu'on se passait de main en main, de famille en famille, et qui alimentaient les conversations pendant plusieurs semaines.

Durant ce temps la jeune France vivait de la vie extérieure, et participait au mouvement de la civilisation : toutes les figures s'épanouissaient en croyant

respirer l'atmosphère de la vieille patrie. En 1642, la flotte du printemps si ardemment attendue n'entra dans le port de Québec qu'au commencement de juillet.

Sur un des navires, les supérieures de Dieppe avaient expédié une jeune fille qui avait témoigné le désir de se consacrer à la vie de mission.

Mlle Marie Irwin appartenait à une noble famille d'Ecosse, réfugiée en France pour y exercer librement la religion catholique. * C'était une personne vertueuse, mais qui n'avait point passé par les épreuves du noviciat, et qui ne s'était pas fait une juste idée de la vie austère et crucifiée, des durs travaux, des emplois vils et presque toujours rebutants pour la nature, qu'elle venait embrasser ici. Quand elle se vit cloîtrée dans le monastère isolé de Sillery, n'ayant d'autre horizon que le rideau des grands bois, d'autre perspective que l'étendue solitaire et uniforme du fleuve sillonné de fois à autre par quelques canots d'écorce qui glissaient silencieusement le long du rivage, d'autres distractions que les exercices religieux et les courtes récréations de la communauté, d'autre société que celle de quelques rares Européens de pas-

* " Elle était d'une des premières maisons d'Ecosse, alliée à Marie Stuart. Une de ses sœurs avait épousé le marquis de Bagni, Italien, et ce qui relevait infiniment la noblesse de cette famille, c'est que ses parents n'avaient quitté leur patrie que pour conserver leur religion. " (*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, page 41.)

sage à Sillery, et celle des sauvages à l'aspect farouche et repoussant, dont elle ne comprenait pas la langue, elle sentit son âme accablée sous le poids d'un ennui inexprimable et d'une défaillance morale qui touchaient au désespoir. Les religieuses eurent beau chercher à la distraire par leurs conversations enjouées et par quelques promenades au dehors, Mlle Irwin n'eut plus qu'une seule pensée : celle de retourner en France.

Lorsque la supérieure vit que sa résolution était irrévocable, elle ne songea plus qu'à favoriser son départ. En attendant, elle l'admit au nombre des pensionnaires de l'Hôpital et la traita avec tous les soins et tous les égards dus à son rang et à son mérite. Mlle Irwin s'embarqua en effet pour la France au printemps suivant. De retour à Dieppe, elle sentit renaître toutes ses inclinations pour la vie religieuse. On s'aperçut bien alors que le découragement qui avait fait fléchir sa volonté n'avait été qu'une tentation de l'ennemi du salut pour lui faire perdre sa vocation. Car ayant demandé et obtenu son entrée au monastère de Dieppe, elle subit courageusement toutes les épreuves du noviciat, et fut admise à la profession religieuse. Quelques années plus tard, la maison de Québec ayant besoin de nouvelles recrues, elle s'offrit spontanément, fut acceptée, revint au Canada, y vécut plusieurs années, et y mourut après avoir donné l'exemple de toutes les vertus claustrales.

Cependant la mère de Saint-Ignace qui voyait ap-

procher le terme de sa première triennalité, se réjouissait d'avance dans l'espoir de se voir déchargée du fardeau de la supériorité. Mais le conseil s'étant assemblé dans la matinée du premier d'août, elle fut réélue supérieure pour la seconde fois, au grand contentement de la communauté, qui avait vécu durant cette première période de la fondation dans une union et une régularité parfaites, sous son joug à la fois suave et ferme. Sa sagesse, son énergie et son expérience consommées étaient plus que jamais nécessaires devant l'avenir plein d'alarmes et de désastres qui s'ouvrait pour la colonie.

En effet, depuis la rupture des conférences qui avaient été tenues, l'année précédente, aux Trois-Rivières, les Iroquois avaient enveloppé tous les Français dans la haine mortelle qu'ils avaient vouée aux Hurons et aux Algonquins. Ils avaient résolu dans leurs conseils cette guerre d'extermination qui allait entraîner la ruine totale de la mission huronne créée par les Pères Jésuites, et l'anéantissement de cette malheureuse tribu. Déjà leur armée, divisée en escouades de cinquante, cent et deux cents guerriers, était disséminée sur la surface de la Nouvelle-France. Cachés en embuscade aux confluents des principales rivières qui se jettent dans le Saint-Laurent et l'Ottawa, ils attendaient, avec la patience caractéristique de leur race, le passage des canots ennemis, dont la plupart étaient obligés de descendre et de remonter par cette grande voie de communication. Le toma-

hawk ou l'arquebuse à la main, ces bandes iroquoises se tenaient toujours prêtes à s'élancer au premier signal, en poussant leur terrible cri de guerre.

Plusieurs détachements de Hurons et d'Algonquins avaient été ainsi surpris et massacrés, ou traînés en captivité.

Les Iroquois ambitionnaient maintenant de s'emparer de quelques peaux blanches et surtout des *robes noires*. Ce n'était que par une protection toute particulière que le Père de Brébeuf, lors de sa dernière descente du fort de Sainte-Marie * à Québec, avait échappé à leurs poursuites. Il est hors de doute que, s'ils avaient soupçonné l'état de faiblesse de la colonie, et s'ils avaient concentré leurs forces, comme ils le firent plus tard en quelques circonstances, ils se seraient facilement rendus maîtres de toutes les positions et auraient exterminé jusqu'au dernier Français. Mais alors ils ne songeaient qu'à faire des conquêtes partielles. On apprit plus tard qu'ils avaient même concerté le plan de faire une incursion jusqu'à Sillery et d'en enlever les Filles-Vierges.

Quoique les Hospitalières ne connussent pas toute l'étendue du péril qui les menaçait, elles étaient cependant loin de vivre sans alarmes. De vagues rumeurs étaient parvenues jusqu'à leurs oreilles, et les personnes qui s'intéressaient davantage à leur

* Le fort de Sainte-Marie était la principale résidence des Jésuites au pays des Hurons.

sort, tels que le chevalier de Montmagny et les Pères Jésuites, commençaient déjà à s'inquiéter de leur isolement dans ce lieu ouvert aux embuscades.

Tels était la situation et l'état des esprits, lorsqu'un matin (c'était probablement le jour même de la réélection de la Supérieure), celle-ci fut demandée au parloir par deux Pères Jésuites. L'un de ces Pères était un homme d'une assez petite taille et d'une complexion plutôt frêle que vigoureuse. Ses traits réguliers et délicats, sa figure ovale, son front large et développé indiquaient une belle intelligence, mais l'ensemble de sa physionomie dénotait un caractère plutôt fait pour l'obéissance que pour le commandement. Il portait la barbe à la manière des missionnaires qui étaient obligés de suivre les sauvages dans les bois pour les évangéliser. Sa longue robe noire toute flétrie et toute rapiécée portait la marque de ses pénibles courses au milieu des forêts. La modestie de ses regards, qu'il tenait presque toujours baissés par une longue habitude du recueillement, et l'extrême réserve de sa contenance lui donnaient une apparence de timidité et même de gaucherie qui aurait fait sourire un homme du monde. Personne, hormis ses supérieurs et ceux qui avaient pénétré dans l'intérieur de son âme, n'aurait pu soupçonner tout ce qu'il y avait d'indomptable énergie dans cet humble prêtre, lorsqu'il agissait sous l'empire de l'obéissance ou d'une conviction surnaturelle.

Lorsque la mère de Saint-Ignace se fut approchée

de la grille, elle ne put retenir une exclamation d'agréable surprise.

"Comment ! s'écria-t-elle, c'est vous, révérend Père Jogues ! Quelle joie nous avons ressentie en apprenant votre heureuse arrivée à Québec, après tous les dangers que vous avez courus ! "

C'était, en effet, ce saint apôtre dont on connaît la vie et le martyre. Il était de retour du pays des Hurons depuis le 14 juillet. Avec cette simplicité sublime qu'il apportait dans toutes ses actions, il s'était dévoué à cette périlleuse entreprise au premier désir que lui en avait manifesté son supérieur. Dès que celui-ci eut montré que la gloire de Dieu et le bien des missions y étaient intéressés, il n'avait pas hésité un instant à exposer sa vie à tous les hasards d'une expédition de plus de trois cents lieues à travers un pays infesté par des nuées d'Iroquois. Lui et ses compagnons ne s'étaient dérobés à leurs recherches que par une suite de circonstances heureuses qu'il était difficile d'espérer. Le Père Jogues était à la veille de son départ pour Sainte-Marie des Hurons et il était venu faire ses adieux à la communauté de Sillery. Il était accompagné en ce moment d'un autre Jésuite qui lui était égal en courage et en mérite, mais qui était doué d'un tempérament et d'un génie tout différents. C'était un homme d'une taille et d'une force athlétiques, mais d'une grandeur d'âme encore plus remarquable. Ses traits puissamment accentués révélaient la trempe de son esprit et la vigueur de son

caractère. Enflammé comme le Père Jogues du zèle apostolique et de la passion des souffrances, il soupirait comme lui après la couronne du martyre, qu'il était destiné à cueillir après lui sur un autre théâtre et au milieu d'une sanglante tragédie qui devait marquer le dernier jour d'une nation. Ce religieux n'était autre que le Père de Brébeuf, le géant des missions.

L'intérêt qu'il portait aux Hospitalières et le soin qu'il prenait de leurs affaires, depuis son retour à Québec, l'avaient conduit ce jour-là au monastère avec le Père Jogues.

" Ma Révérende Mère, dit-il à la Supérieure, après les premières salutations, le Père Jogues nous a rapporté des nouvelles peu rassurantes de la part de Iroquois. Tous leurs guerriers, paraît-il, sont en campagne et ils en veulent, cette fois, non plus seulement aux sauvages, mais aussi aux Français.

—Oui, répartit le Père Jogues, ils ont fait leur apparition aux environs de Montréal et des Trois-Rivières. Plusieurs de nos chasseurs ont été attaqués par eux; quelques-uns ont été tués, d'autres faits prisonniers. Pendant notre voyage, nous avons observé en plusieurs endroits les traces de leur passage.

—Pensez-vous, répondit la mère de Saint-Ignace, qu'ils osent venir jusqu'ici?

—Ce n'est pas probable pour le moment, répartit le Père de Brébeuf, mais ce n'est pas non plus impossible. Leur audace a redoublé depuis que les Hollandais leur ont fourni des armes et des munitions.

—Mais alors quels conseils nous donnez-vous ? reprit la Supérieure avec inquiétude.

—Celui de prévoir toutes les éventualités, ma Révérende Mère. Dans le cas où les Iroquois viendraient faire une descente à Sillery, vous seriez exposées à de graves dangers, car la bourgade n'est pas en état de résister longtemps à leurs attaques. Si la guerre s'allume davantage, comme on a raison de le craindre, vous devez prévoir le jour où vous serez forcées d'abandonner cette résidence, et de vous réfugier à Québec.

—Quoi, s'écria la mère de Saint-Ignace, serait-il possible que nous fussions réduites à quitter notre hôpital qui nous a coûté tant de dépenses ?

—C'est un grand sacrifice sans doute, ma Révérende Mère, mais il vaut encore mieux prendre ce parti que d'exposer vos chères sœurs et vos malades aux surprises de l'ennemi et aux horreurs de la captivité."

Après une longue discussion, on conclut qu'il était prudent de reprendre les travaux de l'hôpital qui avaient été commencés à Québec. Le Père Jogues fit ensuite ses adieux à la Mère Supérieure, et se recommanda, ainsi que ses compagnons de route, aux prières de la communauté avec des paroles qui firent voir un pressentiment du sort qui l'attendait.

Il quitta Québec le 2 d'août suivant pour retourner à Sainte-Marie des Hurons. Ce fut au commencement de ce voyage qu'il tomba aux mains des Iroquois et qu'il eut à subir cette affreuse captivité dont il a tracé lui-même, de ses doigts mutilés, l'admirable récit.

On sait comment, après sa délivrance, il eut l'incroyable courage de retourner chez les Iroquois et comment il y souffrit le genre de mort qu'il avait si longtemps désiré.

L'annonce de la captivité du Père Jogues répandit la consternation et augmenta la frayeur parmi toute la population. Les sauvages affluèrent en plus grand nombre que jamais à Sillery. Plusieurs habitants ne se croyant plus en sûreté dans les campagnes, se replièrent sur Québec.

La famille de La Poterie qui s'était établie depuis peu à Portneuf, vint demander un asile auprès de l'Hôpital. Les Augustines les assistèrent dans leur détresse avec leur charité ordinaire et leur firent même construire un abri aux approches de l'hiver.

Cependant plusieurs ouvriers, sous la surveillance du Père Vimont, avaient été employés à élever la maçonnerie et la charpente du monastère de Québec. Afin de restreindre leurs dépenses, les Hospitalières ne gardèrent plus que quatre domestiques, au lieu de huit ou dix qu'elles avaient coutume d'occuper. Encore étaient-ils employés autant pour le service des sauvages que pour leur propre usage.

La rumeur du déplacement projeté ayant transpiré parmi les néophytes, on put voir quelles profondes racines avaient jetées dans leurs cœurs le dévouement et la charité de nos aumônières. Ils accoururent en foule pour les supplier de ne pas abandonner Sillery

ou de leur ménager un espace de terrain auprès du monastère de Québec pour y transporter leurs cabanes.

La fin de l'année 1642 et l'année 1643 s'écoulèrent sans autre incident qu'un surcroît de travail et de dépenses occasionnées par l'accroissement de la population. Chaque mois arrivaient quelques débris des tribus errantes qui fuyaient devant le terrible tomahawk de l'Iroquois, et qui venaient abriter leurs tentes sous les murs du couvent. La plupart étaient dénués de toutes ressources et venaient tendre la main à la porte de l'Hôpital, dont les greniers ne suffisaient pas à nourrir tant de misères. "Les vivres nous manquèrent souvent, disent les annales, quoique Dieu permît par une merveille qui accompagne quelquefois la charité, que le peu que nous en avions se multipliât sensiblement, ce qui fut fort remarquable, en ce qu'une barrique de pois, dans laquelle on prenait tous les jours plusieurs boisseaux, nous dura plus de deux mois. Nous ressentîmes cette même bonté en plusieurs choses semblables; une protection si visible redoublait notre confiance et nous entretenait dans une sainte joie, beaucoup plus grande que celle que l'on goûte dans l'abondance de tous les biens de ce monde. Nous en rendions continuellement des actions de grâces à Dieu et chacune de nous s'efforçait par sa fidélité de correspondre à tant de faveurs."

On n'a pas oublié cette obscure mais précieuse auxiliaire que la Providence avait placée sur la route des fondatrices à leur départ de Dieppe. Catherine Che-

valier s'était offerte à les accompagner et à les servir au Canada, à la seule condition qu'au bout de dix ans, on lui donnerait l'habit de religion. Cette excellente fille avait montré, depuis, tant de bonne volonté, de dévouement et de dispositions pour la vie religieuse, qu'on s'était cru en droit d'abréger le temps de son épreuve. Elle reçut donc le saint habit avec des marques de véritable vocation et de vive reconnaissance.

Mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'on avait eu tort d'anticiper l'heure de la Providence. L'application excessive que cette sœur mit à son avancement spirituel porta atteinte à son cerveau. Sa raison s'égara et, dans son pieux délire, elle se livra à des extravagances qui causèrent de graves inquiétudes à ses supérieures. Chaque fois que ses occupations l'appelaient dans la basse-cour, et qu'elle rencontrait sur son passage un animal domestique, volaille ou autre, elle l'apostrophait et lui demandait s'il aimait le bon Dieu. Désespérée de n'en pas recevoir de réponse, elle se mettait à sa poursuite et cherchait à l'assommer, en s'écriant que toute créature qui n'aimait pas Dieu ne méritait pas de vivre.

Après qu'on eut essayé, sans succès, tous les remèdes pour calmer cette surexcitation, on finit par lui ôter l'habit religieux. Le médecin de l'hôpital, M. Giffard, persuadé qu'un changement de lieu produirait une salutaire réaction sur son esprit, l'emmena avec lui dans sa famille à Beauport. En effet, elle se

remit parfaitement et ne se ressentit plus jamais dans la suite de cette atteinte.

Au terme révolu des dix années qu'elle s'était assignées elle-même, on la revêtit de nouveau de l'habit religieux, et elle devint une excellente sœur converse.

Durant l'été de 1644, la communauté s'était accrue par la venue de deux nouvelles auxiliaires de Dieppe : la mère Marthe Sermontos de Sainte-Geneviève et la mère Marie Deschamps de Saint-Joachim. La joie de leur arrivée fut tempérée par l'annonce d'une triste nouvelle dont elles furent les messagères. Elles annoncèrent la mort du cardinal de Richelieu, survenue le 14 décembre 1643. Cette mort fut un grand deuil pour la communauté, qui perdit en lui son plus puissant protecteur. Si la France eut souvent à gémir sous la main de fer de ce grand ministre, le Canada ne connut de lui que des bienfaits, et ne lui doit que de la gratitude.

Les Augustines déployèrent toute la pompe de leurs cérémonies funèbres dans le service qu'elles firent chanter pour le repos de l'âme de cet insigne bienfaiteur, et elles mandèrent à sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, toute la part qu'elles prenaient à sa grande douleur.

CHAPITRE HUITIÈME

—

Irruption des Iroquois—Sillery menacé—Héroïsme des Hospitalières—Retour à Québec—Les Hospitalières à la Basse-Ville—Elles entrent dans leur nouvel hôpital—Bénédiction de la chapelle du monastère.

Dans les premiers jours du mois de mai 1641, la petite population de Québec fut mise en émoi par un ordre inaccoutumé de M. de Montmagny. Une assemblée des principaux citoyens et des Pères Jésuites avait été convoquée dans la salle d'audience du gouverneur, au fort Saint-Louis. A l'ouverture de cette assemblée, le chevalier de Montmagny parut, tenant entre ses mains une dépêche écrite sur une feuille d'écorce qui lui avait été remise peu d'instants auparavant par un messager des Trois-Rivières. Ce messager apportait les nouvelles les plus tristes et les plus alarmantes. La guerre menaçait le pays sur tous les points à la fois. L'armée des cinq cantons, divisée en dix détachements, était échelonnée sur tout le parcours du fleuve Saint-Laurent. Plusieurs combats san-

glants avaient été livrés à Montréal et sur divers autres points. Les bûchers étaient allumés dans les camps ennemis et les prisonniers étaient torturés et rôtis dans les flammes avec des raffinements de cruauté inouïe. Une des hordes iroquoises rôdait en ce moment même autour de Québec. La veille, elle était tombée à l'improviste sur les habitations du Cap-Rouge, y avait enlevé plusieurs Français et sauvages et les avait mis à mort, après leur avoir fait subir d'épouvantables tourments.

Le Père Bressani, qui était parti à la fin d'avril des Trois-Rivières avec trois canots conduits par un parti de Hurons, avait été cerné, fait prisonnier et traîné en captivité. Les Iroquois, croyant que le Père ne comprenait pas leur langue, avaient tenu conseil en sa présence et avaient dévoilé les projets de l'armée. Pendant une halte, le Père Bressani avait détaché du tronc d'un arbre une feuille d'écorce sur laquelle il avait écrit quelques lignes à la hâte. Cette dépêche qu'il avait fixée au bout d'un bâton planté en terre, avait été trouvée et rapportée par un captif huron qui était parvenu à s'échapper.

M. de Montmagny donna communication de cette dépêche qui se terminait par ces mots : " Les Iroquois sont en marche sur Sillery : ils veulent en enlever les Filles-Blanches. "

A ces révélations accablantes, tous les visages pâlirent d'effroi et l'assemblée fut saisie de stupeur. La colonie, qui n'avait pour toute armée qu'une poi-

gnée de soldats et de colons dispersés dans les campagnes, paraissait à la veille de sa ruine.

C'était en présence de ces graves éventualités que M. de Montmagny, ne voulant pas prendre sur lui seul la responsabilité de l'avenir, avait convoqué les anciens du pays pour les consulter sur les moyens de défense qu'il fallait adopter. Etait-il prudent de laisser plus longtemps les Hospitalières à Sillery ? Ne valait-il pas mieux mettre en sûreté leur vie et leur liberté sous les canons du fort Saint-Louis ?

Après une mûre délibération, il fut convenu de rappeler incessamment la communauté à Québec. Les Pères Jésuites furent chargés de porter cette décision à Sillery.

Dans cette conjoncture, le courage de nos héroïnes parut plus grand que le danger. Elles firent réponse au gouverneur qu'elles aimaient mieux mourir, être brûlées vives, que d'abandonner le lit de leurs malades. Après être venues de si loin pour les soigner, après avoir passé tant de jours et de nuits à leur chevet pour les soulager, les instruire et les encourager, il leur eût semblé que c'était trahir leur vocation si elles ne consommaient pas jusqu'au bout leur sacrifice. Elles conjurèrent donc le gouverneur de leur permettre de courir les mêmes risques que leurs malades M. de Montmagny, qui avait l'âme d'un chrétien et le cœur d'un chevalier de Malte, fut profondément touché de leur héroïsme et comprit les raisons qu'elles alléguaient. Non seulement il acquiesça à leurs prières.

mais il prit le soin de leur envoyer une garde de six soldats pour faire la sentinelle jour et nuit autour de l'hôpital. Ces soldats étaient relevés par une autre escouade qui partait chaque matin du fort Saint-Louis et qui faisait à pied le trajet de Québec à Sillery.

La présence de cette garde releva la confiance et le courage des habitants qui, de leur côté, ajoutèrent de nouvelles fortifications à leurs palissades. Comme les sauvages se trouvaient plus en sûreté dans des maisons bâties à la française, les religieuses leur en avaient fait construire quelques-unes à leurs frais.

Les avenues et les principales ouvertures de l'Hôpital furent barricadées, de manière que, dans un moment de surprise, les assiégés auraient pu y soutenir un assaut assez longtemps pour permettre à la garnison de Québec d'accourir à leur délivrance.

On s'attendait, d'un moment à l'autre, d'entendre retentir l'effroyable cri de guerre des Iroquois, dont plusieurs centaines pouvaient s'approcher jusqu'à une portée de fusil de la bourgade sans être aperçus, car la lisière de la forêt n'était qu'à une distance d'un jet de pierre des palissades. Les pentes escarpées et le sommet du cap au pied duquel s'élevait le monastère étaient couvertes d'arbres dont les branches s'étendaient jusqu'au-dessus du toit. Quelques-uns de ces maraudeurs qui faisaient la chasse à l'homme comme à un gibier, auraient pu se cacher dans la cime des arbres et lancer une balle au premier passant qu'ils

auraient aperçu. Aussi les hôtes de l'Hôpital évitaient autant que possible d'aller dans la cour et dans le jardin.

Tous les travaux extérieurs étaient suspendus, les domestiques ne remplissaient leur service au dehors qu'au risque d'être scalpés. Personne n'osait s'aventurer dans les bois ou entreprendre le trajet de Québec sans avoir la précaution de s'associer quelques compagnons courageux et bien armés. Tous ceux qui s'intéressaient à la communauté de Sillery étaient dans des transes mortelles, en pensant à sa terrible situation.

Quant à nos Hospitalières, elles s'étaient jetées dans les bras de la Providence, confiantes uniquement en Celui aux pieds duquel elles venaient s'agenouiller à chaque heure du jour, dans leur petite chapelle.

Lorsque après ces journées de travail et d'anxiété, le soleil se couchait derrière la cime du coteau et que la nuit envahissait de ses dangereuses ténèbres le village et le monastère, toutes les religieuses avec les malades qui étaient capables de sortir de leurs lits, se réunissaient dans la chapelle pour faire une prière en commun et demander à Dieu d'être préservés des embûches de l'ennemi. Chacun se retirait ensuite en silence; mais après que les cierges étaient éteints sur l'autel, une des religieuses restait à genoux dans la stalle, comme l'ange gardien de la communauté, jusqu'à ce qu'une autre vînt la remplacer.

Dans la nef, quelques-uns des bons néophytes per-

sistaient, malgré les instances des Mères, qui leur disaient de se retirer, à continuer leurs prières avec une dévotion qui faisait voir l'admirable transformation opérée en eux depuis leur conversion. On lisait sur leurs visages basanés, à demi cachés sous les *couvertes* blanches dont ils s'enveloppaient, le même recueillement et la même piété que chez les religieuses. Comment le ciel aurait-il pu manquer d'exaucer les supplications de ces âmes simples et pures, sorties naguère des eaux du baptême, et qu'on était venu gagner à Dieu de si loin et au prix de tant de peines ?

Dans la cour du monastère, les sentinelles se tenaient prêtes à jeter le cri d'alarme au premier signe d'attaque. Les plus intrépides ne pouvaient se défendre de quelque frayeur. Ceux-là mêmes qui n'avaient pas tremblé sur les champs de bataille, n'étaient pas rassurés ; car l'ennemi qui s'approchait ne menaçait pas seulement de la mort, mais de tous les supplices que peut inventer la férocité.

Toutes les oreilles étaient attentives au moindre bruit qui sortait du bois. Le passage subit d'une rafale, le craquement des branches pouvaient faire croire à la présence de quelque être humain dans le voisinage. L'aboiement soudain d'un chien, semblable aux hurlements des sauvages au moment du combat, faisait tressaillir d'effroi.

Dans la bourgade, quelques guerriers hurons et algonquins qu'on distinguait à la lueur des bûchers

allumés dans les cabanes d'écorce, faisaient le guet en errant ça et là autour des palissades.

Trois semaines s'écoulèrent sans que les Iroquois se fussent montrés. On commençait à croire qu'ils s'étaient retirés, lorsqu'un jour un parti de Français et de sauvages s'étant hasardé aux environs, tomba dans une embuscade, fut pris et massacré avec des cruautés qui répandirent partout l'épouvante.

Les chrétiens de Sillery furent saisis d'une terreur panique que rien ne put calmer ; ils se crurent perdus s'ils persistaient à y demeurer et ils vinrent prier les Hospitalières de retourner à Québec. La plupart d'entre eux n'attendirent même pas leur départ ; ils s'enfuirent en emportant leurs cabanes qu'ils allèrent dresser auprès du monastère de Québec.

Le chevalier de Montmagny vint lui-même à Sillery pour joindre ses instances à celles des néophytes. Il représenta aux religieuses qu'il lui était impossible de dégarnir davantage le fort Saint-Louis pour les protéger, que d'ailleurs les motifs qu'elles avaient allégués ne subsistaient plus depuis le départ des sauvages. Enfin il ajouta qu'elles étaient appelées à faire un plus grand bien à Québec, où leurs services seraient également utiles aux Français et aux sauvages. Il leur offrit même, en attendant que leur nouvel Hôpital fût habitable, l'usage d'une petite maison située à la Basse-Ville et qui avait servi d'asile aux Ursulines, à l'époque de leur arrivée.

Les Hospitalières ne purent résister à ces sages con-

seils et, le 29 mai 1644, elles abandonnèrent, non sans d'amers regrets, leur chère résidence de Sillery, après l'avoir habitée pendant près de quatre ans. Toute la communauté prit place sur une chaloupe qu'on chargea des principaux meubles et objets de ménage. Il y avait tout lieu de croire qu'à la faveur de la marée, ce court trajet se ferait en peu de temps; mais la brise de sud-ouest qui s'était levée avec le jour, augmenta après le départ, à tel point que la chaloupe faillit périr et ne put prendre terre à la Basse-Ville. Elle fut entraînée à plus de deux lieues au-dessous de Québec. Il fallut descendre sur la côte de Beaupré et revenir par terre jusqu'à la ville. La journée était avancée quand les religieuses entrèrent dans leur maison d'emprunt.

" C'était, disent les chroniques, une petite chaumine remplie de crapauds, de vers, de toutes sortes d'insectes. Nous la nettoyâmes avec bien de la peine, et comme il était déjà tard, nous couchâmes par terre sur nos paillasses. Cependant nous nous levâmes de de grand matin pour disposer un endroit avec une tapisserie et ce que nous avions d'ornements propres pour une chapelle. Nous fîmes placer une petite grille à côté qui faisait un réduit séparé où nous nous retirions pour y dire notre office en chœur, communier et entendre la sainte messe, qu'on nous disait tous les jours. Mais on ne crut pas nous devoir laisser le saint Sacrement; cela nous parut fort étrange de n'avoir pas notre Epoux proche de nous. On ne peut s'imagi-

ner quelle peine c'est pour des religieuses de vivre dans l'état où nous étions, sans clôture et privées de toutes les douceurs qui accompagnent la vie religieuse.

" Nous souhaitions avec empressement de sortir de cette masure avant l'arrivée des navires, pour éviter l'abord de tout le monde où nous aurions été exposées ; nous avions beau presser nos ouvriers, ils n'avançaient pas beaucoup, parce qu'ils étaient en petit nombre.

" Quand la maçonnerie fut achevée, M. le gouverneur nous prêta quelques charpentiers et son menuisier. Les Jésuites nous envoyèrent deux Frères menuisiers qui, avec une grande charité, s'y employèrent. Dès qu'il y eut un endroit fermé dans la maison, nous nous y logeâmes, quoique la charpente et les planchers ne fussent pas faits. Nous contribuâmes aussi de toutes nos forces à faire avancer les travaux et nous soulagions les ouvriers en leur aidant à tirer le rabot, allant chercher des pierres avec chacune une brouette, les portant proche des échafauds et tournant une grue pour les monter. En un mot, nous servions de manœuvres. Nous montâmes toute la brique des cheminées. De plus nous faisions la cuisine pour nos ouvriers, afin qu'ils ne se détournassent point de leur travail. Ainsi on peut juger de nos peines et de nos fatigues. Enfin les vaisseaux arrivèrent qui amenèrent des ouvriers, lesquels nous aidèrent à achever le plus nécessaire. Aussitôt que les planchers furent

faits, nous accommodâmes notre chapelle et on nous donna le très saint Sacrement dont nous avions été si longtemps privées. Nous en ressentions une joie qui ne se peut exprimer, et qui nous fit oublier toutes les peines passées."

Avant le départ des trois fondatrices pour le Canada, la duchesse d'Aiguillon avait obtenu du Général de la Compagnie de Jésus que l'Hôtel-Dieu de Québec fût toujours sous la direction des Jésuites. Cependant les occupations de ces Pères étant devenues trop multipliées, M. l'abbé de Saint-Sauveur fut nommé pour la seconde fois confesseur et chapelain de la communauté.

Pendant la construction des édifices, le défrichement des terres de Sainte-Marie fut donné à l'entreprise, à raison de cent cinquante livres par arpent, prix ordinaire auquel étaient évalués ces sortes de travaux. Tous les arbres, les taillis et jusqu'aux broussailles qui croissaient aux abords de l'Hôpital, furent rasés avant la fin de l'automne, dans la crainte que les maraudeurs iroquois ne vinssent s'y mettre en embuscade.

On agrandit le terrain par l'achat de deux arpents de terre voisins, afin d'avoir la jouissance d'un ruisseau qui coule des hauteurs du cap. * Ce terrain ne

* Ce ruisseau a disparu du sol depuis les travaux de drainage qui ont été faits à la Haute-Ville. Le canal par où il coule débouche sous les murs des remparts. Son lit se dessèche pendant une partie de l'année, mais à la fonte des neiges, il grossit et tombe en torrent sur le flanc de la montagne.

fut cependant fermé par un enclos que l'année suivante; on se contenta, pour le moment, d'entourer l'ancienne propriété d'une palissade qui servit, pendant quelque temps, de limites à la clôture des religieuses.

En attendant que les salles de l'Hospice fussent prêtes à recevoir les malades, on fit préparer, dans le voisinage, un petit logement où furent dressés un certain nombre de lits pour les Français. Quant aux sauvages, ils étaient soignés dans les cabanes de la cour ; ce fut une cause de graves incommodités pour nos infirmières pendant l'hiver de 1645. Elles étaient obligées de marcher à travers les neiges et de s'exposer aux vents glacés qui soufflent à cette saison, et cela chaque fois que le devoir les appelait au chevet de leurs malades. En outre, leur bâtiment n'était guère plus logeable que celui de Sillery à l'époque du premier hiver qu'elles y avaient passé. Il n'y avait ni dépôt, ni parloir, ni dépendances.

Enfin, malgré les grandes dépenses qu'entraînaient les travaux de l'installation, elles se virent obligées de nourrir à leurs frais, pendant plusieurs années, un bon nombre de familles huronnes et algonquines, dont les chefs n'osaient se livrer à leur chasse ordinaire dans les bois par crainte des Iroquois

Ce ne fut que dans le cours de l'année 1646 que le corps principal du monastère fut achevé, et que la chapelle conventuelle * fut ouverte aux exercices

* Ce n'était qu'une chapelle intérieure.

religieux. L'inauguration de cette chapelle eut lieu le 16 mars, avec toute la solennité que permettaient les faibles ressources de la communauté. Elle fut dédiée au précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et à la très sainte Vierge, sous le titre de Notre-Dame de Pitié. La célébration de ce double titulaire fut assignée, la première au dimanche de la Passion' la seconde au 8 de septembre, fête de la Nativité de la sainte Vierge.

Cette bénédiction solennelle fut faite par le révérend Père Vimont, assisté des principaux membres du clergé de Québec.

La petite chapelle, décorée avec une rustique simplicité, avait un air de fraîcheur, de décence et même de grâce qui reportait la pensée aux belles fêtes du monastère de Dieppe. Le chœur des religieuses offrait un coup d'œil nouveau et tout réjoui qui ne s'était pas vu depuis assez longtemps. Toutes les Hospitalières avaient repris l'habit blanc de leur ordre qu'elles ne devaient plus quitter à l'avenir. Il est facile d'imaginer avec quelle joie elles s'étaient dépouillées du sombre et triste vêtement que la nécessité les avaient forcées de prendre à Sillery.

Ce changement était le signe de l'ère nouvelle qui s'ouvrait en ce jour pour l'Hôtel-Dieu de Québec. On était en effet arrivé au terme de toutes les pérégrinations par lesquelles il avait fallu passer avant de se fixer définitivement. A la vie d'agitation et d'embarras dans laquelle on avait été plongé depuis l'origine

de la fondation, allaient succéder des années moins tourmentées et moins pénibles à traverser. On ne serait plus contraint par des circonstances incontrôlables, à enfreindre les limites de la clôture : les règles et les observances de la vie monastique pourraient être désormais suivies avec la régularité ordinaire.

Le cloître dont la partie essentielle était maintenant construite, allait s'agrandir peu à peu, voir accroître ses ressources, augmenter le nombre des saintes ouvrières qu'il abritait et prospérer l'œuvre de charité qu'elles travaillaient à fonder.

Cette ère de régularité et d'agrandissement plus ou moins progressif, qui s'ouvre avec l'année 1646, marque le terme de la première période de cette histoire. Nous l'avons fait connaître avec la variété de ses incidents, de ses difficultés et de ses périls.

La seconde période des annales de l'Hôtel-Dieu dont nous allons maintenant entreprendre le récit, contient la matière d'études également intéressantes, également instructives au point de vue religieux. Elle renferme en particulier la vie de l'une des âmes les plus extraordinaires dont il soit fait mention dans les annales de la Nouvelle-France. Nous voulons parler de la vénérable mère Catherine de Saint-Augustin, religieuse du monastère de Bayeux, venue au Canada en 1648, et décédée à l'Hotel-Dieu de Québec en 1668.

La vie toute céleste de la mère de Saint-Augustin a été écrite par le révérend Père Ragueneau, de la Com-

pagnie de Jésus, ancien missionnaire au Canada. * Cette vie, dédiée à la duchesse d'Aiguillon, a été publiée à Paris en 1671. Elle forme un volume considérable, qui est devenu aujourd'hui d'une excessive rareté. Cette histoire a les défauts des livres du même genre écrits à cette époque. Le style vieilli, diffus, prolixe, en rend la lecture sinon impossible, du moins extrêmement ardue. Toutefois, on ne peut fermer ce livre après en avoir fait la lecture, sans en garder une profonde impression, sans éprouver un sentiment d'admiration et de reconnaissance à la vue des merveilles de grâces que Dieu a opérées dans la mère de Saint-Augustin, des lumières surnaturelles qui lui ont été communiquées et qui l'ont fait entrer si avant dans les secrets et la familiarité de Dieu.

Quant à l'authenticité des faits et des témoignages rapportés dans cet ouvrage, on a pour garant la parole de Mgr de Laval, sous les yeux duquel cette vie a été écrite. C'est par son ordre que la mère de Saint-Augustin écrivit elle-même sa vie et les opérations de Dieu dans son âme. Le Père Ragueneau composa ensuite son livre sur ces notes qui lui furent communiquées par la supérieure de l'Hôtel-Dieu.

* La Vie de la Mère Catherine de Saint-Augustin, religieuse Hospitalière de la Miséricorde de Québec en la Nouvelle-France, composée par le révérend Père Paul Ragueneau, de la Compagnie de Jésus. A Paris, chez Florentin Lambert, 1671. Un volume in-8, 384 pages.

On connaît la haute raison, la science théologique, aussi bien que les vertus austères et la vie monacale du premier évêque de Québec. Le sentiment de ce prélat est une des plus hautes autorités qu'on puisse invoquer en cette matière.

La mère Marie de l'Incarnation, émule en sainteté et contemporaine de la mère de Saint-Augustin, a été justement surnommée la Thérèse de la Nouvelle-France. On peut dire, avec autant de vérité, que la mère de Saint-Augustin en a été la Catherine de Sienne.

Les communications qu'elle a eues avec le monde invisible sont aussi étonnantes que celles dont a été favorisée la sainte d'Italie. Elle était du nombre de ces êtres prédestinés qui semblent s'être dépouillés dès ici-bas de toutes les défectuosités de la nature humaine et s'être revêtus d'avance des perfections angéliques.

Quand la vie de la mère de Saint-Augustin sera connue dans notre pays, elle excitera une vénération aussi grande que celle de la mère Marie de l'Incarnation. Si elle n'a pas eu la trempe supérieure de son génie, ni la mâle élévation de son caractère, elle en a eu l'héroïsme et le dévouement, l'enthousiasme et les extases.

Le temps est venu, croyons-nous, d'arracher à l'oubli dans lequel il a été enseveli depuis les malheurs de la conquête le nom de la mère Catherine de Saint-Augustin, qui fut autrefois si honoré et si invoqué par

nos aïeux ; de proposer à l'admiration, à la piété et à la vénération publique cette ancêtre spirituelle qui nous a été donnée et qui est sans aucun doute un des anges protecteurs les plus puissants que le Canada possède au ciel.

C'est le but principal que nous nous sommes proposé en entreprenant d'écrire l'histoire de l'Hôtel-Dieu.

DEUXIÈME ÉPOQUE

L'ANCIEN RÉGIME

1646-1759

—

CHAPITRE PREMIER

Mort de la mère de Saint-Ignace—La mère de Saint-Augustin —Son enfance—Sa jeunesse—Son entrée au monastère de Bayeux.

La divine Providence, qui réservait à l'Hôtel-Dieu de Québec l'honneur insigne de posséder la mère Catherine de Saint-Augustin et d'être témoin de ses vertus et de sa merveilleuse vie, voulut le préparer à cette grande faveur par un grand sacrifice. Ce fut de lui enlever par une mort prématurée sa première supérieure, la mère de Saint-Ignace, qui semblait la pierre angulaire de l'institut naissant. Elle lui fut ravie dans un temps où ses lumières et son expérience paraissaient encore indispensables ; mais les desseins de Dieu ne sont pas ceux des hommes, et il arrive à ses fins par des moyens qui déconcertent souvent les vues de la prudence humaine.

La mère de Saint-Ignace était tombée dangereuse-

ment malade dans l'automne de 1646. "La crainte de sa mort, disent les annales, nous jeta dans une grande affliction, dont elle s'aperçut aisément. Elle nous consolait elle-même d'une manière si tendre et si soumise aux ordres de Dieu qu'elle nous charmait. Nous lui demandâmes sa bénédiction que nous reçûmes en fondant en larmes. Après nous avoir recommandé plusieurs choses très utiles, elle mourut en disant: "Mon Dieu, que votre volonté soit faite; je suis à vous." Elle fut assistée par le Père Jérôme Lalemant, nouveau supérieur des missions, par le Père Vimont, son directeur, et par M. de Saint-Sauveur, notre chapelain, qui furent tous profondément édifiés de ses dernières paroles. Son heureux trépas arriva le 5 novembre 1646. Elle n'était âgée que de 36 ans et en avait passé vingt-deux en religion." Malgré sa complexion délicate et une santé toujours souffrante, elle avait travaillé pendant sept ans dans la pénible mission du Canada. Elle s'était employée avec autant de zèle que de sagesse et avec un courage bien au-dessus de ses forces à poser les fondements du premier hôpital qui ait été établi dans notre pays.

Le nom de la mère de Saint-Ignace est à peine connu parmi nous, et cependant il en est bien peu qui aient acquis autant de titres à notre vénération et à notre reconnaissance.

Elle fut la première en tête de cette longue génération de servantes de Dieu qui, depuis plus de deux siècles, ont renoncé à tous les avantages d'ici-bas pour

consacrer leur existence au soulagement des pauvres et des malades. De pareils dévouements ne sauraient être compris ni appréciés en ce monde; Dieu seul se réserve de les couronner par d'immortelles récompenses.

" Après sa mort, dit la chronique de l'Hôtel-Dieu, son visage demeura très beau, serein et riant; en sorte que, en la regardant, on se trouvait consolé. Son corps exhalait une odeur douce et fort agréable.

" Elle fut inhumée dans un petit cimetière proche de notre maison.

" Après la cérémonie nous donnâmes un festin funèbre aux sauvages. Un d'entre eux prononça une harangue et fit à sa manière l'éloge de notre chère défunte, publiant les bontés qu'elle avait eues pour eux, dont ils étaient très reconnaissants. Ce qu'ils en disaient, c'est ce que tous les habitants du pays nous en témoignaient, et ce que nous en ressentions nous-mêmes partageait notre cœur entre la joie et la tristesse, car d'un côté nous mourions de regret de nous voir privées d'une si aimable mère qui s'était acquis l'estime de tout le monde. Et d'ailleurs le souvenir de sa sainteté nous inspirait un désir ardent de vivre et de mourir comme elle.

" Peu de temps après nous envoyâmes à Sillery chercher les os de notre chère sœur Jeanne Suppli de Sainte-Marie. On les mit dans un cercueil neuf, et nous les enterrâmes de nouveau proche de notre révérende mère Marie Guenet de Saint-Ignace."

L'humble résignation avec laquelle nos Hospitalières se soumirent à la douloureuse épreuve qui venait de les frapper, ne tarda pas à recevoir sa récompense.

Dans le temps où elles sentaient le plus vivement le vide qui s'était fait dans leurs rangs, Dieu achevait de raffermir la vocation de la mère de Saint-Augustin pour le Canada, et il commençait à frayer les voies par lesquelles il allait en procurer l'accomplissement.

Mais avant de raconter ces événements, il est nécessaire de remonter plus haut, de reporter nos regards du côté de la France et de faire connaître la famille et les premières années de la mère de Saint-Augustin.

La Normandie, d'où la plupart des familles canadiennes tirent leur origine, a été le berceau de cette admirable servante de Dieu.

Lorsqu'on jette un coup d'œil sur la carte de France, on remarque, sur le rivage nord, une grande péninsule qui se projette dans les eaux de la Manche. A l'extrémité de cette péninsule qui fait partie de la Basse-Normandie, s'élève la ville de Cherbourg, devenue importante de nos jours par ses redoutables fortifications.

C'est aux environs de cette ville que naquit, le 3 mai 1632, Catherine de Longpré, qui fut connue et vénérée plus tard, aussi bien dans l'ancienne que dans la Nouvelle-France, sous le nom de la mère Catherine de Saint-Augustin. Sa paroisse natale, située à sept lieues de Cherbourg, porte le nom de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Le premier historien de sa vie, le Père Paul Ragueneau, de la Compagnie de Jésus, dit " que son père se nommait Jacques Simon, sieur de Longpré, natif de Cherbourg ; sa mère, Françoise de Launé-Jourdan, fille de M. de Launé-Jourdan, lieutenant civil et criminel du dit lieu de Saint-Sauveur." Madame de Launé-Jourdan était alliée par une de ses ancêtres à saint Thomas de Cantorbéry.

La famille de Longpré, qui avait conservé les pieuses traditions des âges de foi, occupait un rang honorable dans la société. Elle jouissait dans tout le pays du Cotentin, qu'elle habitait, d'une influence considérable qu'elle mettait au service de toutes les bonnes œuvres. Grâce à son zèle apostolique, des missionnaires avaient été appelés à différentes reprises et avaient prêché des retraites qui avaient changé la physionomie religieuse de cette contrée.

L'enfant que Dieu avait confiée à la sollicitude de madame de Longpré et qui était destinée à devenir un vase d'élection, faillit lui être enlevée, le jour même de sa naissance, et dut être ondoyée sous le toit paternel. Elle fut prise de convulsions qui mirent sa vie en danger. Conduite le même jour à l'église, elle reçut au baptême le nom de Catherine. L'église paroissiale où elle fut régénérée et où elle devait plus tard être initiée aux principes de la vie chrétienne, portait un nom de bon augure pour notre pays : elle était sous l'invocation de saint Jean-Baptiste, futur patron du Canada.

Madame de Longpré était d'une complexion trop délicate et d'une santé trop fragile pour donner à ses enfants le premier soin de la tendresse maternelle. Elle était obligée de les confier aux mains d'une nourrice. Ce fut par un dessein tout spéciale de la divine Providence que la jeune Catherine fut la seule de tous ses frères et sœurs qui eut l'avantage d'être élevée, dès le premier instant de sa naissance, sur les genoux de sa mère.

Cette pieuse femme était une de ces âmes chrétiennes dont les paroles et les actions, tout imprégnées de l'esprit de foi, répandent partout la bonne odeur de Jésus-Christ. Les traits saillants de sa piété étaient une douceur et une patience inaltérables, précieuses qualités qui devaient se refléter plus tard sur le caractère de son enfant.

Vers l'âge d'un an, elle fut adoptée par sa grand'-mère, qui prit soin de son éducation jusqu'à son entrée dans la vie religieuse et la forma à la pratique des vertus dont elle était elle-même un excellent modèle. Sa maison était l'asile des pauvres et des infirmes, qu'elle recevait et soignait avec une charité toute céleste. Elle avait transformé sa demeure en une espèce d'hôpital ouvert à toutes les infortunes. Les regards de la jeune Catherine, en s'ouvrant à la lumière, rencontrèrent ainsi d'admirables exemples qui, dès le berceau, préparèrent son âme à la vocation d'hospitalière qu'elle devait suivre plus tard.

M. de Launé-Jourdan, son aïeul maternel, qui

l'avait tenue sur les fonts du baptême, " grand homme de bien, disent les chroniques, homme d'oraison, et grand aumônier, dont la vertu était estimée de tout le monde, " eut, le jour même de sa naissance, un pressentiment de la haute sainteté et des grâces extraordinaires dont sa petite-fille devait être favorisée.

Deux ans plus tard, étant entouré des serviteurs de sa maison, il fut encore éclairé d'une lumière prophétique : " Voyez cette petite fille, leur dit-il d'un ton inspiré : elle sera un jour religieuse et une grande servante de Dieu. Sa vie sera pleine de courage et de généreuses entreprises : elle deviendra une sainte. "

La suite fit voir toute la vérité de cette prédiction.

Catherine n'était pas encore sortie de l'enfance quand Dieu commença à l'attirer à lui en lui faisant sentir les premiers attraits de sa grâce. Elle dit dans le journal que ses directeurs l'obligèrent d'écrire pour rendre compte de la conduite de Dieu dans son âme, qu'à l'âge de trois ans et demi, elle ressentit un très grand désir de faire la volonté de Dieu.

" Il me souvient, dit-elle, que le motif qui avait le plus de force sur moi pour me faire éviter le péché, était que Dieu ne le voulait pas et cela m'était assez pour me retenir. En effet, quand on voulait obtenir quelque chose de moi ou m'empêcher de faire quelque chose, il suffisait de me dire : Dieu veut cela, il faut le faire, ou bien, Dieu ne veut point cela, pour me faire exécuter facilement quoi que ce fût. J'étais heureuse quand j'entendais parler des avantages qu'il

y a d'être soumis à Dieu, à vouloir et ne vouloir que ce qu'il veut, et je ne manquais pas de m'informer souvent de ma bonne mère comment il fallait faire la volonté de Dieu. "

Madame de Longpré vit un jour entrer chez elle un vénérable religieux, le Père Malherbe, de la compagnie de Jésus. Catherine était en ce moment auprès de sa mère : celle-ci la prenant par la main : " Mon Père, dit-elle, voici une petite fille qui ne cesse de me tourmenter pour savoir ce qu'il faut faire pour accomplir la volonté de Dieu. Veuillez lui enseigner cela : vous êtes plus en état que moi de satisfaire à ses questions."

Le Père allait répondre, lorsque la porte de la maison s'ouvrit et livra passage à un pauvre mendiant dont la figure décharnée indiquait quelque affreuse maladie. Des mains charitables soutenaient sa pénible marche. Cet infortuné, à peine vêtu de quelques misérables haillons, était couvert d'ulcères qui lui faisaient souffrir de continuels tourments. Le Père l'interrogea quelques instants et ne tarda pas à s'apercevoir que cet humble extérieur cachait une âme juste devant Dieu, qu'il se trouvait en présence d'un autre Lazare aussi riche des trésors du ciel que dénué des biens de ce monde.

Se tournant vers Catherine : " Mon enfant, dit-il, Dieu lui-même vous envoie une réponse dans la personne de ce pauvre. En souffrant son mal de bon cœur, comme il le fait, cet homme accomplit bien la

volonté de Dieu, car, ajouta-t-il, on fait plus assurément la volonté de Dieu dans les afflictions, les humiliations et les souffrances, que lorsqu'on a tout à souhait.

" Je lui demandai pourquoi, continue notre sainte, et si ceux qui ne souffraient point seraient damnés, ne faisant pas si bien la volonté de Dieu.

" Sa parole me donna un désir si véhément de souffrir pour faire la volonté de Dieu que je ne pensais plus qu'à endurer bien des souffrances. Afin de mieux réussir dans mon dessein, je priais la sainte Vierge avec des instances qui ne sont pas croyables, qu'elle m'envoyât bien des maladies, et cela tous les jours plusieurs fois ; et mon petit cœur en était ordinairement si attendri que mes yeux parlaient plus que ma bouche. "

Dans une autre visite que fit le Père Malherbe, Catherine l'entendit exhorter le même pauvre à offrir ses souffrances pour la conversion de sa mère qui menait une vie scandaleuse. Après l'avoir écouté en silence, Catherine lui fit signe, le tira à l'écart et lui dit naïvement : " Mon Père, je vous prie, ne dites pas à ce pauvre d'offrir ses peines pour sa mère ; il aurait trop à souffrir, car c'est une malheureuse. "

Le bon Père se prit à sourire et lui répondit : " Ma petite fille, Notre-Seigneur n'avait point péché, néanmoins combien n'a-t-il point souffert. Vous demandez instamment ce que c'est que de faire la volonté de Dieu, or c'est être bien agréable à Dieu que de souffrir pour le prochain."

Cette réponse fut un trait de lumière pour la jeune enfant, qui sentit s'allumer en elle une nouvelle flamme de charité. Au désir qu'elle avait de se conformer à la volonté divine, elle joignit désormais les saintes ardeurs de l'amour du prochain.

Le ciel sembla exaucer les vœux de cette amante précoce de la croix. A l'âge de cinq ans, elle fut saisie de violentes douleurs de tête qui ne lui laissèrent aucune trève ni le jour ni la nuit. Il se forma des abcès dans ses oreilles qui distillèrent avec abondance pendant près de trois mois. Les souffrances et la maladie s'accrurent avec une telle gravité que les médecins craignirent pour sa vie.

Les os de la tête commencèrent à se carier : " deux d'entre eux, ajoute-t-elle, étaient ébranlés et soulevés, et menaçaient de se disloquer. " Au milieu des atroces douleurs qui la tourmentaient, quels étaient les sentiments de la pieuse enfant ?

" Je ressentais, dit-elle, une telle joie dans mon cœur, que, malgré les plaintes et les larmes que m'arrachait la souffrance, je ne disais autre chose sinon : " Mon Dieu, que votre volonté soit faite, ce n'est pas pour moi que je souffre."

La guérison de cette maladie fut opérée d'une manière assez singulière : les médecins, après avoir épuisé toutes les ressources de leur art, avaient cessé leurs visites, lorsqu'arriva à Saint-Sauveur-le-Vicomte un inconnu qui s'annonça comme chirurgien. Il prétendait avoir étudié en Italie, et avoir pris ses degrés à

la Faculté de Paris. Comme dernière ressource, il fut mandé par la famille de Longpré.

Interrogé sur l'état de l'enfant, il répondit qu'il la guérirait en peu de temps et avec un seul remède ; mais il ajouta que ce remède était très violent. On lui demanda si la malade, vu sa faiblesse et sa jeunesse extrême, pourrait le supporter. Il garantit qu'elle ne mourrait pas. Sur ce, on lui laissa appliquer son remède, qui n'était autre chose que de la cendre chaude. Au moyen d'un petit entonnoir, il en introduisit dans le conduit auriculaire et souffla dessus afin que cette cendre pénétrât profondément dans ses oreilles.

Ce remède empirique causa à l'enfant des douleurs intolérables et aurait dû, ce semble, lui donner la mort. Toujours est-il qu'elle guérit parfaitement ; il ne lui resta qu'une grande faiblesse. " Les deux os, dit-elle, qui semblaient quitter leur place, demeurèrent dans une élévation extraordinaire.

" Ce chirurgien s'en alla dès lors qu'il eut appliqué son remède et l'on ne sait ce qu'il devint. J'en ai ouï souvent faire le récit avec étonnement ; et quelques recherches qu'on en ait faites, l'on n'a jamais pu rien découvrir."

Dès l'âge de huit ans, Catherine fut jugée assez instruite et raisonnable pour faire sa première communion. Sous l'habile direction du Père Malherbe, elle se prépara à ce grand acte avec des sentiments de foi et de piété qui laissèrent des impressions sur tout le

reste de sa vie. Il s'opéra un travail merveilleux dans cette âme sans tache qui ne mettait aucun obstacle aux opérations de la grâce. Notre jeune communiante sentit croître en elle, avec une nouvelle vigueur, le désir de devenir une sainte.

Quelques années s'écoulèrent dans cette heureuse disposition. Mlle de Longpré faisait de rapides progrès dans les sentiers de la vie parfaite.

Cependant vers l'âge de douze ans et demi, une tentation dont elle ne soupçonnait pas le danger, la fit chanceler un moment et faillit flétrir son innocence dans sa fleur et occasionner la ruine de si belles espérances.

Quelques romans de chevalerie, qui jouissaient alors d'une grande vogue, et qui se trouvaient dans un bon nombre de salons, tombèrent entre ses mains. Elle les lut avec avidité et se passionna pour les héros de ces fictions. Les scènes de galanterie qu'elles déroulaient devant son imagination troublèrent sa paix intérieure et ternirent légèrement l'éclat de sa ferveur. Elle n'éprouva plus le même attrait pour les souffrances. Le monde lui apparut, pour la première fois, avec ses séduisantes illusions et commença à lui faire subir sa dangereuse influence. Les louanges qu'il prodigua aux grâces de sa personne et aux qualités de son esprit, lui inspirèrent quelques sentiments de vanité qu'elle se reproche avec amertume, et dont elle fait l'aveu avec une admirable humilité.

" Non seulement, dit-elle, j'aimais la parure, le soin

de conserver mon teint, pour agréer et paraître aux yeux des hommes; mais je cherchais oncore avec avidité d'être estimée, avoir de l'esprit, être de belle humeur, d'agréable conversation. En un mot, je voulais que l'on crût que j'avais de belles qualités, lesquelles me devaient acquérir l'amitié et l'estime des créatures. Enfin, si Dieu, par une bonté inconcevable, ne m'eût tenue par la main, je serais tombée dans un abîme de péchés."

Comme sainte Thérèse, elle avait prêté une oreille passagère aux séductions de l'esprit tentateur; comme sainte Thérèse, ce fut un songe mystérieux qui l'arracha à sa fatale étreinte.

Elle vit, pendant son sommeil, un monstre horrible de forme humaine, qui tenait dans sa main une arme tranchante. Comme il s'avançait pour la frapper, elle s'enfuit, pour chercher un asile dans une tour qu'elle voyait à quelque distance. Le monstre l'atteignit, mais ne la blessa que légèrement. Dans sa fuite, elle se recommanda à la sainte Vierge, et alors une dame vêtue d'un costume religieux, lui apparut debout dans la tour. Cette dame la prit sous sa protection et la défendit contre toute attaque.

Mlle de Longpré vit dans ce songe un avertissement du ciel. Elle l'interpréta comme un symbole de sa situation. Ce monstre à forme humaine lui montra l'esprit du monde qui la poursuivait et qui ne lui avait encore fait que de légères blessures. La dame en costume monastique lui parut comme étant le signe de sa vocation religieuse.

Plus tard, lorsqu'elle entra chez les Hospitalières de Bayeux, elle demeura stupéfaite, en reconnaissant dans la supérieure qu'elle voyait pour la première fois, la dame qui lui était apparue en songe. Elle portait le même costume et avait la même figure.

Ce jour de grâces que Dieu venait d'accorder à sa servante fut l'époque décisive de son existence. Mlle de Longpré avait été effrayée des dangers du siècle que, dans un âge si tendre, elle avait à peine entrevus et dont les tentations étaient venues la chercher jusque dans la solitude du foyer domestique. Éclairée et fortifiée par une lumière plus abondante, elle prit la résolution de renoncer pour jamais à toutes les espérances de la terre et de se consacrer à Dieu dans le cloître. Pour s'y préparer, elle se traça un règlement de vie qu'elle suivit avec fidélité jusqu'à son entrée en religion.

Mlle de Longpré avait une sœur aînée que le souffle de la grâce emportait, elle aussi, vers les saintes solitudes du cloître. Cette sœur avait fixé au 7 octobre 1644, son entrée au monastère de Bayeux. Catherine résolut de la suivre, mais son extrême jeunesse lui fit craindre quelque opposition de la part de sa famille ; elle redoutait en outre les défaillances de son propre cœur. Elle demanda donc seulement d'accompagner sa sœur pour aller étudier les règles des Hospitalières et s'éclairer sur sa vocation.

Ce moyen aplanit les difficultés, et l'héroïque enfant dit adieu, à onze ans et demi, au toit de sa famille qu'elle ne devait plus revoir.

Notre siècle de croyances attiédies s'étonne de ces dévouements précoces et refuse de les comprendre.

Il est même des chrétiens de peu de foi qui se scandalisent de ces immolations volontaires faites, disent-ils, à un âge où l'intelligence n'est pas assez éclairée, la raison assez ferme pour prendre des décisions d'une telle importance.

A ceux-là nous répondrons que, sans doute, avant de prendre une détermination irrévocable, il faut ordinairement attendre l'âge où les facultés ont atteint leur développement; c'est la sage pratique de l'Église dans la conduite des âmes. Mais on ne peut nier non plus, d'autre part, qu'il y a des vocations exceptionnelles qui s'imposent dès les plus tendres années, qu'il se rencontre des âmes privilégiées à qui Dieu fait entendre sa voix, comme à Samuel, au sortir du berceau, et qui comme lui doivent répondre: Me voici, Seigneur, votre serviteur écoute.

Notre bienheureuse Catherine était du nombre de ces élus sur lesquels Dieu a des desseins secrets. Il avait jeté sur elle un regard de complaisance; il avait murmuré à l'oreille de son cœur, dans le recueillement de l'oraison, ces soupirs ineffables dont parle l'Esprit-Saint et il lui avait dit, comme à l'Épouse des Cantiques: Viens, ô ma bien-aimée; tu seras un jour mon épouse!

Les deux fiancées de Jésus-Christ s'arrachèrent aux embrassements de leurs parents et de leurs amis, firent leurs adieux à leur toit natal avec ce courage

qu'inspirent les pensées éternelles : avec quels combats intérieurs, avec quels déchirements de l'âme, la servante de Dieu ne le dit pas. Écrivant ses *Mémoires*, par obéissance, du fond de son exil de la Nouvelle-France, dans sa petite cellule de l'Hôtel-Dieu de Québec, peut-être craignit-elle d'évoquer dans son âme, en les transcrivant, des souvenirs trop sensibles, de céder à des sentiments naturels que son austérité lui eût reprochés comme une faiblesse.

Le trajet de Saint-Sauveur-le-Vicomte à Bayeux, à travers les riches et fertiles campagnes de la Normandie, ne fut pas de longue durée, et le 7 octobre au soir, elles frappaient à la porte du monastère de Bayeux.

Cet institut était d'une création toute récente, et devait son origine à la communauté de Dieppe.

Commencé au printemps de cette même année (1644), il avait eu pour fondatrice et première supérieure, Mlle de La Hanodière, en religion sœur Marie de Saint-Augustin, à laquelle on avait adjoint deux autres religieuses de la même maison.

La mère Marie de Saint-Augustin était la fille aînée de M. de La Hanodière, gentilhomme aussi distingué par sa piété que par sa naissance. Il avait légué à sa fille une fortune assez considérable, que celle-ci avait consacrée à la fondation du nouvel établissement.

La mère Marie de Saint-Augustin était une cousine maternelle de Mlle de Longpré que celle-ci n'avait cependant jamais eu occasion de connaître avant son arrivée à Bayeux.

La nouvelle postulante eut de rudes combats à soutenir dès les premiers jours de son noviciat. Comme elle n'avait demandé son entrée qu'à titre d'essai et que sa grande jeunesse faisait naître des doutes sur sa persévérance, on voulut tout d'abord éprouver la fermeté de sa vocation. Elle fut soumise aux épreuves les plus pénibles : les charges les plus basses et les plus viles, les fonctions les plus répugnantes, les réprimandes, les humiliations, rien ne lui fut épargné. Mais la courageuse enfant ne fléchit pas ; elle obéit avec une patience, une douceur, une égalité d'humeur qui faisait l'admiration de ses supérieures. A chaque nouvelle épreuve, elle disait à la maîtresse des novices : " Vous avez beau faire, vous ne réussirez pas à me décourager. Je serai une religieuse Hospitalière dans votre communauté, ou bien j'irai servir Dieu au Canada."

On voit par ces dernières paroles que la pensée de se vouer aux missions de la Nouvelle-France lui était venue déjà depuis quelque temps et commençait à occuper son esprit. Ce désir lui avait été inspiré probablement par la lecture des *Relations des Jésuites* qui avaient pu lui être communiquées par ses directeurs, les Pères de la même compagnie. Ces religieux avaient sans doute parlé plus d'une fois en sa présence de ces difficiles et lointaines missions dont le soin avait été confié à leur zèle.

En outre, les trois religieuses venues de Dieppe pour fonder l'hôpital de Bayeux, avaient été témoins,

cinq ans auparavant (1639), du départ de trois fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Québec. Elles avaient encore présents à la mémoire l'enthousiasme religieux qui s'était produit à cette occasion et l'ardeur apostolique dont s'était éprise leur communauté tout entière. Elles n'avaient certainement pas manqué de propager cet esprit et de le proposer pour exemple à leurs novices.

Mlle de Longpré prit en religion le nom de *Catherine de Saint-Augustin*, que nous lui donnerons désormais dans le cours de cette histoire. C'est le seul sous lequel elle soit connue. Les rares vertus qu'elle a pratiquées et les faveurs extraordinaires dont elle a été favorisée, ont rendu autrefois son nom célèbre dans l'Ancienne et la Nouvelle-France. Il fut béni et vénéré par nos ancêtres à l'égal de celui de la mère Marie de l'Incarnation.

CHAPITRE DEUXIÈME

—

Noviciat—Prise d'habit—Vocation pour le Canada—Vives oppositions—Anne d'Autriche—Une voix du ciel—Départ de Bayeux—Souvenirs.

Dès le jour où sœur Catherine de Saint-Augustin avait franchi le seuil du monastère de Bayeux et qu'elle avait vu se refermer sur elle les grilles du cloître, elle s'était donnée à Dieu avec toute la générosité d'une grande âme ; sans accorder une seule pensée de regret au monde qu'elle venait de quitter, se rappelant cette parole du Sauveur : *Celui qui met la main à la charrue, et qui regarde en arrière de soi, n'est pas propre au royaume de Dieu.* Toutes les facultés de son esprit et de son cœur s'étaient concentrées sur le seul objet qu'elle avait désormais à aimer sur la terre : Jésus-Christ dans l'Eucharistie et dans la personne des pauvres.

En observant la rapidité avec laquelle cette enfant s'avançait dans les voies de la perfection, il était facile de prévoir que Dieu avait sur elle de grands desseins de miséricorde et d'amour.

" Notre Catherine et sa sœur aînée, dit l'ancien auteur de sa vie, étant venues dans les commencements de cette maison, furent employées à cause de la nécessité des affaires, nonobstant leur jeunesse, comme si elles avaient été plus âgées; en sorte que les pauvres ayant été reçus dans l'hôpital fort peu de jours après leur entrée, elles servaient les malades de jour et de nuit comme les autres, avec une ferveur qui surpassait leurs âges et leurs forces, principalement notre petite Catherine, et comme elle était d'un naturel agissant, adroit, industrieux, chacune désirait de l'avoir pour compagne dans les offices et les emplois de la maison. Son cœur était grand et généreux et ne trouvait rien de difficile ni au-dessus de ses forces.

" Elle avait une voix assez belle et forte; elle eut bientôt appris le plain-chant, ce qui était un puissant soutien pour le chœur.

" On la mettait au tour, à la sacristie, à la cuisine, au réfectoire, à l'hôpital, et elle s'acquittait très bien de tous ces soins, et avec une maturité qui allait au delà de son âge, et toujours dans une gaieté qui marquait la paix de son âme.

" Dès cet âge-là, elle communiait aussi souvent que les professes. On remarquait qu'elle en profitait beaucoup, et qu'elle désirait la sainte communion avec une grande ardeur.

" Elle se faisait fort aimer des pauvres, auxquels elle rendait service avec tant de promptitude et de charité, qu'ils ne se croyaient jamais mieux servis que

lorsqu'ils avaient près d'eux la petite sœur Catherine. Les séculiers étaient si parfaitement édifiés d'elle, que plusieurs s'assemblaient autour du lit des malades qu'elle servait, pour la voir et admirer sa douceur, sa modestie et son adresse. Lorsqu'elle rendait quelques autres services parmi les salles, ils la suivaient des yeux. Comme elle était très fidèle à ne leur parler qu'autant que la règle le permet, ils la demandaient au parloir sans la connaître autrement, pour avoir le moyen de l'entretenir, étant édifiés de ses paroles et de tout ce qu'elle faisait. "

La seule imperfection qui valût la peine d'être relevée dans sa conduite, au commencement de son noviciat, était un trop grand empressement dans l'exercice de la charité. Si elle voyait une de ses sœurs occupée à quelque ouvrage, elle se hâtait d'aller à son secours, surtout si cet ouvrage était pénible ou humiliant, et elle l'aurait fait à sa place, s'il lui eût été possible Ou bien, lorsqu'elle s'apercevait de l'omission de certains devoirs, ou de la négligence de quelque emploi, elle se hâtait de l'accomplir elle-même.

Les réprimandes salutaires de ses supérieures eurent bien vite corrigé cette exubérance de zèle.

Une de ces réprimandes est restée célèbre dans la vie de notre sainte. Il n'est guère d'Hospitalière, surtout de Bayeux et de Québec, qui ne l'ait souvent entendu raconter pendant le temps de son noviciat.

Un jour qu'elle s'était mêlée de sonner l'heure de l'examen et du réfectoire, en l'absence de celle qui en

avait le soin, la maîtresse des novices lui en fit dire sa coulpe au réfectoire, en exagérant sa faute, et on lui donna pour pénitence de se mettre à la place de la supérieure dont elle voulait, disait-on, anticiper les fonctions. La pauvre petite en fut extraordinairement humiliée, et, au lieu de s'en aller à la récréation, elle courut se cacher en sortant de table. Comme on s'aperçut qu'elle était absente, on l'alla chercher et on la trouva toute baignée de larmes. Elle avoua depuis qu'en cette circonstance elle avait été tentée de sa vocation, mais ce ne fut que pour un instant. Et cette épreuve fut une de celles qui lui firent le mieux comprendre le véritable esprit d'une religieuse. Les principales pratiques de piété auxquelles la sœur de Saint-Augustin attribuait plus tard son avancement dans les voies de Dieu, étaient la fréquence des oraisons jaculatoires et la dévotion envers la sainte Vierge. Cette dévotion avait chez elle un caractère de tendresse, de confiance et d'abandon filial que lui enviaient les plus anciennes religieuses. Elle fit même, pendant son noviciat, une consécration de sa personne et de toute sa vie à la sainte Vierge, qu'elle signa de sa main, comme un pacte d'éternelle fidélité.

C'est dans ces merveilleuses dispositions que s'écoulèrent les années de son noviciat. La cérémonie de sa vêture avait eu lieu le 24 octobre 1646, le même jour que sa sœur aînée avait fait profession, et que sa grand'mère, celle-là même chez qui elle avait été élevée, avait fait son entrée au noviciat.

On est moins étonné des faveurs extraordinaires dont Dieu a favorisé la mère de Saint-Augustin, quand on songe à quelle famille de bénédiction elle appartenait. La fondatrice et la première supérieure du monastère de Bayeux, Mlle de La Hanodière, était sa cousine germaine. Une de ses tantes était religieuse dans la même communauté. Nous venons d'assister à la profession de sa sœur aînée ; sa grand'mère l'avait rejointe ce même jour au noviciat, et nous allons y voir bientôt arriver une autre de ses sœurs.

Heureux temps où la foi était encore assez forte pour emporter vers le cloître des familles entières, et pour y faire affluer tous les âges à la fois!

A mesure que les supérieures pénétraient plus avant dans l'âme de notre chère novice, elles y découvraient des merveilles de grâces qui les ravissaient et qui leur faisaient comprendre davantage quel précieux sujet Dieu leur avait confié, quelle perle inestimable il avait placée entre leurs mains pour la façonner, la polir et la aire briller de tout son éclat. Toutefois il ne l'avait mise en dépôt que pour un temps dans leur sainte communauté, où elle était comme dans un cénacle, se préparant à l'œuvre de toute sa vie. Cette œuvre, c'était la mission du Canada, vers laquelle elle s'était sentie attirée par le récit des rudes travaux et des dangers qu'y rencontraient ses devancières.

L'heure de sa vocation n'était pas éloignée; car déjà le messager que la Providence lui envoyait du fond

de l'Amérique, afin de l'y conduire, était en route pour le monastère de Bayeux.

Plus ce terme approchait, plus la sœur de Saint-Augustin sentait redoubler en elle les ardeurs de l'esprit apostolique. Ce fut dans un de ces transports de zèle qu'elle écrivit avec son sang ces mots sur une table du noviciat : *Je mourrai au Canada. Sœur Saint-Augustin.* On montre encore au monastère de Bayeux cette table que l'on conserve, avec quelques autres objets, comme un souvenir de son séjour dans cette communauté.

Au mois de mars 1648, le Père Vimont, jésuite de la mission de Québec, qui neuf ans auparavant, avait accompagné les fondatrices Ursulines et Hospitalières à leur départ de Dieppe pour la Nouvelle-France, venait frapper à la porte du monastère de Bayeux. Il était arrivé récemment de l'Amérique, d'où il était parti au mois d'octobre de l'année précédente, avec la mission de recruter des Hospitalières pour l'Hôtel-Dieu de Québec.

Déjà il s'était assuré le concours de deux auxiliaires : la mère Anne de l'Assomption, de l'hôpital de Dieppe, et la mère Jeanne Thomas de Sainte-Agnès, de celui de Vannes. Il avait fait le trajet de Paris à Bayeux pour y faire un appel au zèle religieux des Hospitalières, parmi lesquelles il espérait trouver la troisième coopératrice qu'il cherchait.

Sa demande excita une émulation semblable à celle

qui s'était produite au couvent de Dieppe en 1639. La plupart des religieuses réclamèrent le privilège de tout sacrifier pour aller partager les croix et l'exil de leurs sœurs de l'Amérique; si l'on eût écouté leurs pieux empressements, la communauté de Bayeux serait restée presque déserte.

Les deux Hospitalières dont les aptitudes semblèrent convenir davantage à cette mission, furent les deux sœurs de Longpré; mais la petite sœur de Saint-Augustin n'étant encore que novice et paraissant beaucoup trop jeune pour une si lointaine et si difficile entreprise, sa sœur aînée lui fut préférée.

Sur ces entrefaites, la profession de la sœur Renée Avice de l'Incarnation, grand'mère de notre jeune novice, attira plusieurs membres de leur famille à Bayeux. Ils se réunirent tous pour faire de si vives instances auprès de celle qui avait été élue pour Québec, qu'elle finit par se laisser toucher et renoncer au voyage. Le choix retombait alors naturellement sur la sœur de Saint-Augustin, mais celle-ci, qui ne soupirait qu'après sa chère mission du Canada, ne se laissa ébranler ni par les prières, ni par les larmes de ses parents. Sa mère qui était accourue à Bayeux, la supplia en vain d'avoir pitié de la douleur de son père qui avait toujours eu pour elle un amour de prédilection, et que la pensée de cet éloignement plongeait dans le désespoir. La courageuse novice triompha de toutes les défaillances de la nature. M. de Longpré,

irrité de cette résistance inattendue, eut recours à l'autorité civile et présenta une requête en justice pour retenir sa fille en France. Voyant que tout semblait désespéré du côté de la terre, sœur de Saint-Augustin se tourna du côté du ciel, et fit vœu que si elle parvenait à se rendre au Canada, elle se consacrerait à cette mission pour le reste de ses jours.

On se tromperait étrangement sur l'esprit de cette époque, si l'on croyait que ces beaux dévouements ne trouvaient point d'écho dans la conscience publique. Ils soulevaient des applaudissements même parmi les plus grands personnages du royaume.

On se rappelle la pieuse émotion qu'avait excitée dans la haute société parisienne, et même à la cour de France, le passage de Madame de La Peltrie et de la mère de l'Incarnation qui allaient s'embarquer à Dieppe pour fonder les Ursulines de Québec. Les préparatifs de départ des trois Hospitalières sous la conduite du Père Vimont n'éveillèrent guère moins d'intérêt.

La reine Anne d'Autriche ayant été informée des entraves que rencontrait la sœur de Saint-Augustin, écrivit aux vicaires généraux de Bayeux, qui administraient le diocèse pendant la vacance du siège, une lettre de cachet portant que toute liberté devait être laissée à la jeune religieuse pour suivre sa vocation. Mais la Providence ne voulant pas se servir de ce moyen trop humain, se chargea elle-même d'enlever tout obstacle.

Un soir que M. de Longpré, qui était tombé malade de chagrin, était seul dans sa chambre, en proie à sa sombre mélancolie, il eut l'inspiration de se faire apporter un exemplaire de la Relation des Jésuites pour l'année 1647, nouvellement imprimée à Paris. Il fut profondément impressionné par la lecture des premières pages de cette relation, qui contiennent le récit des souffrances et du martyre du Père Jogues.

La nuit suivante, il eut pendant son somnueil une sorte de vision dont les détails sont restés inconnus, mais dont les effets furent si puissants sur son esprit qu'à son réveil tous ses sentiments se trouvèrent changés ; il ne ressentit plus aucune répugnance à voir partir sa fille. Cette grâce qu'il attribua aux mérites du Père Jogues, lui fit comprendre toute la beauté du sacrifice que faisait son enfant et ce que Dieu exigeait de lui-même.

Madame de Longpré était pour lors absente dans une campagne voisine et n'avait eu aucune connaissance de cette conversion de son mari. Par une remarquable coïncidence, elle éprouva à la même heure la même influence secrète qui modifia également toutes ses idées.

Cependant un autre obstacle avait surgi, dans l'intervalle, contre le départ de sœur de Saint-Augustin.

Dans une assemblée du chapitre de la communauté, on avait objecté de nouveau son extrême jeunesse, son état de simple novice et le danger qu'il y avait qu'elle

se dégoûtât de sa vocation pendant un si long et pénible voyage, et qu'on perdît ainsi ce précieux sujet qui était destiné à rendre les plus grands services. Ce fut au moment de cette hésitation qu'arriva heureusement Madame de Longpré, qui venait apporter à sa fille le consentement de son père, et lui faire ses adieux. Toute objection fut alors oubliée, et l'on ne songea plus qu'aux derniers préparatifs de départ.

La communauté accorda son consentement à condition que sœur de Saint-Augustin prononcerait des vœux simples de religion, en attendant qu'elle eût accompli sa seizième année, qui était l'âge requis pour la profession.

Elle devait toujours se considérer comme appartenant à la maison de Bayeux, qui aurait toujours le droit de la rappeler à volonté. De son côté, la communauté s'obligeait à subvenir à toutes ses dépenses comme à un de ses propres sujets : ce qui eut lieu en effet jusqu'à sa mort. Rien ne prouve mieux la haute estime et l'attachement qu'on avait pour cette jeune religieuse.

Le 25 d'avril, qui tombait le mercredi après Pâques, fut le jour choisi pour la cérémonie des vœux simples, qui eut lieu dans la chapelle du monastère en présence de M. Rocher de Bernays, théologal de Bayeux, des vicaires généraux et de plusieurs chanoines de la cathédrale. Ce fut un moment de joie céleste pour sœur de Saint-Augustin, lorsqu'elle se vit revêtue du voile noir des Hospitalières.

Enfin le jour qu'elle souhaitait et qu'elle redoutait en même temps, le jour du départ arriva. Toute courageuse que fût cette héroïque enfant, elle ne pouvait voir approcher sans trembler l'heure solennelle des adieux. Tant de liens difficiles à rompre la rattachaient à cette communauté où elle avait passé quatre années de paix et de bénédiction, à sa famille, à cette France qu'elle allait quitter pour toujours! Dans cette chapelle du couvent où elle était venue se prosterner pour retremper ses forces au moment de la séparation, elle voyait agenouillée sa mère résignée, mais tout en larmes; à côté d'elle ses deux sœurs, sa grand'mère qui l'avait élevée, sa tante et sa cousine germaine, toutes cinq religieuses comme elle; et autour de ce groupe de famille le reste de la communnuté qui ne lui était pas moins chère. De leur côté, ces bonnes religieuses ne pouvaient voir partir, sans attendrissement, cette enfant de seize ans, dont les ravissantes qualités et les vertus monastiques s'étaient développées si merveilleusement sous leurs yeux, et qui avait conquis une si large part dans leurs affections.

Quand elle se fut arrachée aux embrassements de tous ces êtres qu'elle aimait et dont elle se savait aimée, sa figure était toute baignée de larmes, mais cependant rayonnante et comme transfigurée par les sublimes pensées de la foi.

On voyait que cette tristesse passagère était dominée par un sentiment d'amour supérieur à tous les

amours de la terre. Elle se ressouvint, ajoute son vieil historien, du commandement que Dieu fit autrefois à Abraham, lorsqu'il lui dit: "Sors de ton pays, de ta parenté et de la maison de ton père, et va dans une terre que je te montrerai et où je te bénirai."

Lorsque les portes du cloître se furent refermées, et qu'elle eut essuyé les dernières traces des émotions que lui avait arrachées la nature, elle se trouvait sur la route de Bretagne, en compagnie du Père Vimont, témoin silencieux de ces scènes, et de la mère de l'Assomption qui était venue la rejoindre de Dieppe pour faire le voyage avec elle.

Nous ne suivrons pas pour le moment nos saintes voyageuses qui se dirigent du côté de Vannes, où les attend la mère de Sainte-Agnès. Il nous faut retourner un instant au monastère de Bayeux pour y recueillir les souvenirs que la mère de Saint-Augustin a laissés après elle.

Ces souvenirs sont aussi vivants aujourd'hui qu'ils l'étaient au lendemain de son départ. Les Hospitalières qui desservent encore de nos jours l'Hôpital l'ont en aussi grande vénération que leurs devancières et que leurs sœurs de Québec. Elles habitent le même cloître, où rien à peu près n'a été changé. C'est un vaste édifice d'une architecture simple, qui n'a rien de remarquable, bâti au sein même de la ville, non loin de la magnifique cathédrale, dont on aperçoit le dôme immense, l'un des chefs-d'œuvre de l'art gothique. Une des ailes du monastère est consacrée à un pen-

sionnat de jeunes filles, tenu sur un excellent pied par les religieuses qui depuis peu ont ajouté à leur œuvre ordinaire celle de l'éducation de la jeunesse.

Devant une des façades s'étend un superbe jardin planté d'arbres et traversé par un cours d'eau qui sert à alimenter le lavoir de l'Hôpital. Chacune de ses allées a été maintes fois parcourue par notre chère novice, a retenti tour à tour de ses pieuses et naïves conversations, et de ses colloques intimes avec Dieu. Maintes fois elle a prié devant ces petits oratoires qui s'élèvent ça et là sous les bosquets de verdure.

Au centre du jardin, on remarque deux gradins en pierre qui servaient de base à un oratoire qu'on remplaça plus tard par un monument construit en mémoire de la fondatrice qui y avait été inhumée. C'est l'endroit favori où notre sainte venait s'agenouiller aux heures de récréation.

Dans la grande salle du Noviciat on ne manque pas d'indiquer aux novices qui font leur entrée, la place qu'occupait celle qui leur est proposée comme le modèle d'une parfaite Hospitalière.

Sur une des murailles, on remarque un tableau en peinture, de moyenne grandeur, qui représente la vision qu'eut notre sainte au moment de son agonie. C'est un don fait, il y a une vingtaine d'années, par une amie de la communauté, Mlle Lucas, qui réclame l'honneur d'appartenir à la famille de la mère de Saint-Augustin.

Il faudrait continuer notre pèlerinage à travers tout le cloître, interroger les lieux, les personnes et les choses, si nous voulions épuiser chacun des souvenirs ; car tout ici se souvient, tout ici parle de la séraphique mère de Saint-Augustin. Mais il nous faut revenir à la suite de notre récit. *

* Grâce à l'extrême bienveillance de Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, il nous a été donné, lors de notre passage en cette ville en 1867, de pénétrer dans l'intérieur même du cloître et de recueillir de la bouche de Madame la Supérieure toutes les traditions relatives à la mère de Saint-Augustin.

CHAPITRE TROISIÈME

—

Traversée—Maladie et guérison—Arrivée à Québec.

Une haute protection veillait à la sûreté de la petite cohorte que nous avons laissée sur le chemin de Vannes. M. de Tronchay, intendant de la province de Normandie, avait reçu ordre de la reine Anne d'Autriche de pourvoir à toutes les nécessités du voyage jusqu'à La Rochelle, qui était le lieu de l'embarquement. On ne s'arrêta à Vannes que pour le temps de recruter, en passant, la troisième compagne de mission, la mère de Sainte-Agnès et l'on atteignit la ville de Nantes, le 3 de mai. C'était le jour même où la sœur de Saint-Augustin complétait sa seizième année.

Conformément à ce qui avait été convenu avant le départ, et avec l'assentiment des autorités ecclésiastiques de Bayeux et de Nantes, le Père Vimont l'admit à la profession. Elle prononça en effet ses vœux solennels de religion, le lendemain 4 de mai, dans la chapelle de Notre-Dame de Toutes-Joyes.

Le reste du trajet de Nantes à LaRochelle se fit heureusement et en peu de jours.

" Par les chemins, dit le P. Ragueneau, tous ceux qui voyaient notre jeune religieuse étaient ravis de son courage, de sa modestie, et des vertus qui reluisaient en elle. Son humilité, sa patience et sa douceur l'accompagnaient partout. On l'appelait un ange, et une sainte.

" On écrivait de tous côtés à la communauté de Bayeux les admirations qu'on avait pour elle, et toujours elles ont regretté à Bayeux cette sainte fille, n'y ayant eu que les seuls intérêts de la gloire de Dieu qui les avaient fait consentir à son éloignement."

" En vérité, écrivait, après son arrivée à Québec, la mère de l'Assomption, on peut dire d'elle qu'elle est la bien-aimée du Seigneur, et en deux sens, qu'elle est l'amour et les délices de la nature et de la grâce, tant pour ses bonnes qualités que parce que tout le monde l'aimait partout où nous avons passé. Elle charmait tout le monde par ses vertus et par je ne sais quel présage de sa future sainteté. Souvent les jeunes villageois se mettaient à genoux devant elle."

La petite colonie du P. Vimont prit passage dans un navire commandé par M. de Repentigny, qui mit à la voile pour Québec le 29 de mai. La traversée fut longue et tourmentée. On eut beaucoup à souffrir du manque d'eau qui, joint aux fatigues de la mer, fit naître à bord des fièvres malignes, dont plusieurs passagers moururent, entre autres M. de Repentigny,

dont le corps, dit la relation, fut trouvé à demi couvert de taches de pourpre noir, larges comme des doubles.

La mère de Saint-Augustin, plus jeune et plus délicate que ses compagnes, fut aussi plus éprouvée. Elle eut une attaque de cette fièvre qui en peu de jours la réduisit à l'extrémité.

Elle a raconté elle-même, d'après l'ordre de ses directeurs, les circonstances de cette maladie et de sa guérison, qu'elle attribue à une intervention miraculeuse de la sainte Vierge.

C'est ici que commence cette longue suite de visions et d'extases dont sa vie est toute remplie. A l'Eglise seule appartient le droit de juger de ces révélations, de discerner entre ce qui tient à l'illusion ou à la vérité. Nous ne saurions nous dispenser d'en rapporter au moins les plus remarquables, afin de faire connaître la vie et les œuvres de la mère de Saint-Augustin, abandonnant au lecteur le soin d'apprécier les faits par lui-même selon les lumières de son jugement. Au reste, nous laisserons presque toujours la vénérable mère raconter elle-même ses mystérieuses communications avec Dieu. Quant aux âmes pieuses pour qui seules nous écrivons, et qui cherchent moins à approfondir les choses qu'à nourrir leur dévotion, elles y trouveront un aliment substantiel, des sentiments de foi et d'humilité incomparables, des traits d'amour de Dieu et du prochain qui les raviront d'étonnement et d'admiration.

Le 19 d'août fut l'heureuse date où les portes de l'Hôtel-Dieu de Québec s'ouvrirent pour recevoir cette grande servante de Dieu qui devait en être la gloire la plus pure.

Avec quels sentiments d'amour et de reconnaissance elle se prosterna avec ses compagnes de voyage dans la chapelle où elles avaient été amenées, en arrivant, pour remercier Dieu de les avoir conduites heureusement au terme de leur pèlerinage ! Avec quel pieux enthousiasme elle renouvela au pied de cet autel où elle devait venir si souvent prier dans la suite, le vœu qu'elle avait fait de se consacrer pour le reste de ses jours au Canada ! Ecoutons-la elle-même exprimer ses premières impressions dans une lettre qu'elle écrivait, quelques jours après son arrivée, à sa chère supérieure de Bayeux.

" Nous sommes enfin arrivées en la terre tant souhaitée du Canada. Nous n'y sommes point venues sans peine. Il a fallu livrer de rudes combats pour quitter la France, souffrir de violentes tempêtes sur la mer pour arriver dans ce petit paradis de Québec, où maintenant tout est changé en contentement. Je vous dirai, ma chère mère, qu'il est vrai que j'ai quitté une maison de sainteté, mais que j'en ai trouvé une autre au bout du monde qui ne lui cède en rien ; c'est un même esprit, etc., etc."

On sait ce qu'était ce " paradis de Québec " dont le séjour faisait les délices de la mère de Saint-Augustin : un pauvre village d'une centaine de familles grou-

pées autour de la base et à la cime de la montagne de Québec, enserré de tous côtés par de sombres forêts qu'on voyait se prolonger de sommets en sommets jusqu'à des profondeurs inconnues. Et dans ces profondeurs, rôdant nuit et jour, des hordes sanguinaires qui pouvaient d'un moment à l'autre s'approcher des habitations sans être aperçues, et y mettre tout à feu et à sang. Si du moins, dans ce bourg isolé sous le ciel rigoureux du Canada, où pendant plus de six mois de l'année toute la nature était ensevelie sous un linceul de neige, la mère de Saint-Augustin avait partagé les loisirs et l'aisance des quelques familles fortunées qui l'habitaient ; mais quelle était son existence quotidienne dans l'hôpital où elle était venue s'enfermer ? Cette existence se partageait entre les fatigues du jour et les veilles de la nuit au chevet des malades dont souvent la malpropreté faisait bondir le cœur. A ces travaux se joignaient des privations de tout genre dans une maison où l'on sacrifiait jusqu'aux dernières ressources pour le soulagement des malheureux. Quelle puissance soutenait cette jeune fille de seize ans parmi ces labeurs qui semblent au-dessus de la nature humaine ? L'amour de Dieu et du prochain, mais un amour héroïque, un amour plus fort que la mort, qu'elle retrempait chaque jour dans l'oraison et dans l'Eucharistie.

Quelques-uns pourraient peut-être croire qu'une fois le premier enthousiasme passé, l'abattement aurait pu y succéder, et qu'elle n'aurait fait ensuite que

traîner péniblement après elle une chaîne trop lourde à porter pour ses faibles épaules. Ecoutons-la encore parler elle-même, et ouvrir les secrets de son âme à sa tendre amie de Bayeux. Nous allons voir de quel pas allègre elle marchait dans sa nouvelle carrière.

"Je continue à être dans une pleine satisfaction, et à aimer de tout mon cœur ma chère vocation du Canada. J'appréhende plus que jamais de quitter ce bien-aimé pays ; l'on nous fait peur des Iroquois, et l'on dit que s'ils continuent de faire des progrès autant qu'ils en ont fait depuis trois ans, ils contraindront tout le monde de quitter le pays devant qu'il soit peu d'années. Nous mettons toute notre confiance en Celui qui peut tout."

Et encore dans une autre lettre à cette même amie (9 novembre 1651) :

"Nous ne nous pressons pas pour achever le reste de nos bâtiments, à cause de l'incertitude où nous sommes, si nous demeurerons longtemps ici. Dieu veuille par sa grâce que nous ne soyons pas dans la peine de le quitter. C'est la plus grande de mes appréhensions ; ce n'est pas que je ne croye, si je retournais en France, que je n'y fusse contente, et que Dieu me donnerait autant d'occasions de souffrir et d'être une grand sainte, si je coopérais aux grâces qu'il m'y ferait. Mais quand je pense qu'il m'a appelée ici, je crois qu'il prétend de moi quelque chose de particulier en ce pays, voyant qu'il m'y donne tant de satisfactions et de contentement, où effectivement il n'y

en peut avoir qu'en Dieu. Car je vous puis assurer que la nature n'y en trouve aucun en quelque chose que ce soit : il n'y faut chercher que Dieu seul et dans lui on trouve toutes les choses les plus douces et les plus agréables. Je suis en lui plus contente que jamais. Je le bénis à toutes les heures du jour de la grâce qu'il m'a faite."

"Nous jugeâmes dès la première entrevue, dit la mère Marie de Saint-Bonaventure, dans la lettre circulaire qu'elle écrivait après la mort de la mère Saint-Augustin, que c'était un précieux trésor pour cette maison, Son extérieur avait un charme le plus attirant et le plus gagnant du monde. Il n'était pas possible de ne la pas aimer. Son naturel était des plus accomplis que l'on eût pu souhaiter. Elle était prudente avec simplicité, clairvoyante sans curiosité, douce et débonnaire sans flatterie, invincible dans sa patience, infatigable en sa charité, aimable à tout le monde, sans attache à qui que ce soit, humble sans aucune bassesse de cœur, courageuse sans qu'il y eût rien de fier en elle. Nous savons qu'elle n'épargnait aucune peine dans les occasions de gagner une âme à Notre-Seigneur, soit par ses prières, soit par ses mortifications, jusqu'à s'être abandonnée pour ce sujet à la divine justice en qualité de victime, qui ne l'a pas épargnée et qui lui a fait sentir la pesanteur de son bras, punissant terriblement en elle les péchés de ceux pour qui elle se sacrifiait. Nous savons que ses infirmités corporelles étaient grandes et continuelles, et nous

voyions qu'elle les supportait saintement et toujours d'un visage serein, répandant une joie pleine de piété dans le cœur de ceux qui la voyaient."

Ce témoignage est d'autant plus considérable que celle qui le rend a vécu vingt ans avec la mère de Saint-Augustin, qu'elle a été quatorze ans sa supérieure, qu'elle l'a reçue à son arrivée à Québec et qu'elle lui ferma les yeux lorsqu'elle mourut.

Le jugement de la mère de Saint-Bonaventure a été confirmé par la plus haute autorité qu'il y eût alors au Canada, celle du premier évêque de Québec. Depuis son arrivée en 1659, jusqu'à la mort de la mère de Saint-Augustin, c'est-à-dire pendant l'espace de neuf ans, Mgr de Laval l'eut pour ainsi dire continuellement sous les yeux dans sa ville épiscopale. Maintes fois il eut occasion de l'entretenir, de l'interroger, d'examiner les voies de Dieu dans son âme: or telle était l'estime qu'il avait pour son éminente sainteté et pour sa haute raison, que souvent il la consultait et lui recommandait les affaires les plus épineuses de son diocèse.

Il parlait d'elle en ces termes dans une lettre qu'il adressait à la supérieure de Bayeux:

"Votre bonne mère de Saint-Augustin continue à son ordinaire dans la vertu, et Dieu se comporte envers elle en la façon accoutumée. Elle est dans des souffrances continuelles, néanmoins à la voir, on n'en aurait pas le moindre soupçon, tant elle souffre de bonne grâce; j'espère qu'elle sera un jour un chef-œuvre du Saint-Esprit, car en vérité tout est extraordinaire en elle."

Dans une autre lettre il ajoutait :

"La fidélité de notre bonne fille la sœur de Saint-Augustin aux communications qu'elle reçoit de Notre-Seigneur, m'oblige particulièrement d'avoir une affection plus spéciale pour son âme ; car quoique je sois bien infidèle aux grâces que je reçois de sa bonté infinie, cependant j'éprouve une consolation singulière de voir qu'il y ait des âmes qui ont pour lui un véritable et pur amour, afin de suppléer à mes infidélités."

Enfin, peu de mois après la mort de la mère de Saint-Augustin, le saint prélat écrivait à la mère supérieure de Bayeux :

" Ma chère mère, il y a grand sujet de bénir Dieu de la conduite qu'il a tenue sur notre sœur Catherine de Saint-Augustin : c'était une âme qu'il s'était choisie pour lui communiquer des grâces très grandes et très particulières. Sa sainteté sera mieux connue dans le ciel qu'en cette vie ; car assurément elle est extraordinaire.

" Elle a beaucoup fait et beaucoup souffert avec une fidélité inviolable et un courage qui était au-dessus du commun. Sa charité pour le prochain était capable de tout embrasser, quelque difficile qu'il fût. Je n'ai pas besoin des choses extraordinaires qui se sont passées en elle pour être convaincu de sa sainteté. Ses véritables vertus me la font parfaitement connaître. Dieu a fait une faveur bien particulière à son Hospitalière de Québec, et même à tout le Canada, lorsqu'il y a envoyé cette âme qui lui était si chère."

A mesure que nous avancerons dans le cours de ce récit, nous verrons se développer la suave physionomie de la mère de Saint-Augustin. Nous la suivrons, du moins d'un coup d'œil rapide, à travers les diverses phases de son étonnante carrière, et elle nous apparaîtra également admirable dans les plus humbles comme dans les plus importantes fonctions de sa communauté, tour à tour simple religieuse de chœur, hospitalière, dépositaire, ou maîtresse des novices. Nous la verrons sans cesse conduite par la main de Dieu, tantôt inondée d'incomparables clartés, tantôt plongée dans de crucifiantes ténèbres, s'avancer toujours d'un pas ferme à travers les âpres sentiers de la perfection, jusqu'au moment où sonnera pour elle l'heure de l'éternelle récompense.

CHAPITRE QUATRIÈME

—

Incendie des Ursulines—Elles se réfugient à l'Hôtel-Dieu—Constante amitié des deux communautés.

Dans la nuit du 30 décembre 1650, les infirmières qui veillaient dans les salles des malades aperçurent une grande lueur dans la direction des Ursulines. Peu d'instants après, elles entendirent dans la rue les pas précipités des passants qui criaient: " Le feu est aux Ursulines." En effet, un incendie s'était déclaré dans la boulangerie du couvent par l'imprudence d'une sœur converse qui avait mis dans le pétrin un réchaud rempli de tisons ardents pour faire lever la pâte qu'elle voulait faire cuire le lendemain.

Le monastère étant tout entier construit en bois résineux, les flammes s'y propageaient avec une effrayante rapidité. A peine les Ursulines eurent-elles le temps de s'échapper avec leurs pensionnaires. En moins de deux heures, tout l'édifice fut réduit en cendres jusqu'au sol.

A la première nouvelle de ce triste accident, les

Hospitalières se hâtèrent d'envoyer offrir un asile dans l'Hôtel-Dieu, à leurs chères compagnes de mission. Les Ursulines, qui avaient alors pour supérieure la mère de Saint-Athanase, acceptèrent cette offre avec reconnaissance et arrivèrent bientôt après sous la conduite du Père Ragueneau, qui avait succédé dans la supériorité de son institut au Père Jérôme Lalemant. La première rencontre de ces deux communautés qui ne s'étaient pas vues depuis les premiers temps de leur arrivée au Canada, et sous le coup d'un pareil désastre, fut une scène d'attendrissement qu'il est plus facile de comprendre que d'exprimer. Tout ce que la charité céleste et la sympathie la plus vive, inspirées par l'attachement le plus sincère, peut suggérer d'attentions délicates, fut déployé par nos mères pour soulager l'affliction et le dénuement de leurs chères incendiées.

Les Ursulines séjournèrent pendant trois semaines à l'Hôtel-Dieu, en attendant que la maison de Madame de La Peltrie fût prête à les recevoir.

Ce fut durant cette réunion des deux communautés que la mère de l'Incarnation et la mère de Saint-Augustin se rencontrèrent pour la première fois. Ces femmes sublimes que le même souffle divin emportait vers les mêmes hauteurs de la vie mystique, avaient vécu jusqu'alors à deux pas l'une de l'autre, dans leur cloître respectif, sans s'être jamais vues ni parlé. Ce n'était pas sans un desesin de la divine Providence qu'elles se trouvaient ainsi rapprochées ; mais quel

était ce dessein? Que se passa-t-il dans ces heures d'entretiens qu'elles eurent fréquemment ensemble pendant ces quelques semaines de vie commune? Dieu qui leur parlait si familièrement et qui leur communiquait tant de secrets, révéla-t-il à l'une et à l'autre quelque chose des merveilles qu'il opérait en elles? Les annales des deux monastères n'en disent rien. Ce qu'il y a de certain, c'est que toutes deux se comprirent et que dès lors elles ne s'oublièrent plus. L'impression que ces entrevues laissèrent dans l'esprit de la mère ne l'Incarnation fut telle que vingt ans plus tard elle était encore toute fraîche dans sa mémoire, et qu'elle faisait tomber de sa plume les paroles d'admiration qu'on va lire. Ecrivant à son fils en France, elle lui parle de la fin bienheureuse de la mère de Saint-Augustin et elle ajoute: " Notre-Seigneur lui a fait de faveurs très signalées... dont on dit qu'il y a assez de matière pour faire un volume ...Ce sont des choses extraordinaires dont je ne dirai rien, mais je vous parlerai volontiers de ses vertus dont je fais plus d'état que des miracles. C'était la fille du monde la plus charitable pour les malades ; et à cause de cette charité, elle était singulièrement aimée de tous, aussi bien que pour sa douceur, sa patience, sa ferveur, sa persévérance, ayant été malade plus de huit ans sans garder le lit, sans se plaindre, sans cesser de faire son obéissance, sans perdre ses exercices, soit de chœur, soit de ses offices, soit de communauté.

" Mon très cher fils, les vertus de cette trempe sont plus à estimer que les miracles. Et ce qui en est l'excellence, c'est que quand elle est morte aucune de la communauté ne savait qu'il y eût jamais eu en elle rien d'extraordinaire..... J'ai entendu dire à Mgr notre Prélat que cette bonne mère était l'âme la plus sainte qu'il eût connue.

" Priez notre divin Sauveur qu'il me donne une aussi sainte vie et une aussi sainte mort."

Le 21 janvier les Ursulines dirent adieu à leurs hôtes bien-aimées et allèrent reprendre les travaux de leur vocation. Ces trois semaines de vie commune resserrèrent les liens d'étroite amitié qui existaient déjà entre les deux communautés. Avant de se séparer, elles se jurèrent de nouveau un attachement qui ne s'est pas refroidi après plus de deux siècles d'existence. Elles y mirent le sceau par un acte solennel d'union de prières et de bien spirituel qu'elle rédigèrent par écrit quelque temps plus tard, comme un mémorial de leur amitié. Voici la teneur de cet acte:

" Nous, supérieure et religieuses Hospitalières de Québec, les Révérendes Mères Ursulines étant, à cause de l'incendie de leur maison, réfugiées en notre monastère, sommes convenues ensemble des points suivants, savoir: 1° que pour conserver une perpétuelle et indissoluble union et charité entre nos deux communautés, dorénavant il y aura une entière société et communication des biens spirituels, et participation réciproque aux bonnes œuvres et prières qui

se feront en nos deux monastères, tant particulières que générales.

" 2° Que pour une plus particulière preuve de cette union et charité que nous désirons établir et conserver entre nous, et aussi pour suppléer au peu de moyens qu'on a en ce pays de faire dire des suffrages pour les sœurs défuntes, lorsque quelqu'une sera décédée en l'une des deux maisons, la supérieure de cette défunte en donnera avis à l'autre monastère, dans lequel on dira l'office des morts à neuf leçons, on chantera une grand'messe, on fera une communion générale, et on dira un chapelet, tout pour le repos de l'âme de la défunte, et ce, seulement pendant le temps qu'il plaira à Dieu nous conserver dans le pays : car au cas de retour en France les unes et les autres cesseraient d'être obligées à ces devoirs de charité et d'assistance spirituelle, comme aussi en cas qu'une des deux maisons vînt à manquer à l'exécution de ces promesses, l'autre n'aurait plus aucune obligation de son côté.

" 3° Toutes les susdites religieuses Ursulines et Hospitalières ont volontairement et de bon cœur remis entre les mains de Notre-Seigneur tout ce qu'elles pourront faire et mériter les huit jours qui précéderont le décès de chaque religieuse, afin qu'il plaise à sa divine Majesté l'appliquer au profit de cette âme pour lui mériter une sainte mort et hâter le temps de sa béatitude. A cet effet, toutes les susdites religieuses renonçent autant qu'elles peuvent à toutes les

autres intentions qu'elles pourraient avoir, sans en faire vœu, en l'espace de ces huit jours pour l'application de leurs prières, souffrances et bonnes œuvres, afin que la divine Majesté l'applique au profit d'icelle ; en foi de quoi le présent acte a été dressé en notre Monastère de la Miséricorde de Jésus, ce 9 février 1651, et signé au nom de tout le chapitre par sœur Marie de Saint-Bonaventure, Supérieure ; sœur Anne de Saint-Bernard, Assistante ; sœur Marie de Saint-Joachim, Hospitalière."

Il y a tout lieu de croire que les Ursulines, de leur côté, rédigèrent et signèrent le même acte, quoiqu'il ne se retrouve pas aujourd'hui dans les archives de l'Hôtel-Dieu.

On ne saurait cependant le révoquer en doute, d'autant moins que les conventions contenues dans cet acte ont toujours été observées de part et d'autre avec une exacte fidélité.

A l'époque du second incendie des Ursulines, qui eut lieu le 20 octobre 1686, et à la suite duquel ces religieuses reçurent encore une fois l'hospitalité à l'Hôtel-Dieu, où elles séjournèrent jusqu'au 7 novembre suivant, les deux communautés se donnèrent de si vifs témoignages d'attachement mutuel qu'elles ne durent pas se séparer sans renouveler ces engagements. Ils furent encore ratifiés en 1858, avec quelques modifications que les changements survenus depuis deux siècles avaient rendues nécessaires.

L'étroite amitié qui lie les deux communautés

religieuses est aussi fraîche et aussi vive aujourd'hui qu'à l'époque primitive où elle s'est formée ; et elle durera, nous pouvons l'affirmer avec assurance, aussi longtemps qu'existeront les deux communautés elles-mêmes.

Un heureux incident arrivé tout récemment (27 novembre 1875) a fait éclater tout de nouveau ce sentiment de fraternité séculaire. Ce fut à l'occasion de la permission accordée par Monseigneur l'archevêque de Québec à quatre religieuses Hospitalières * de franchir l'enceinte de leur clôture pour se rendre à l'Asile des Aliénés, à Beauport, et dans quelques autres établissements, afin d'examiner et de voir fonctionner certains appareils modernes de chauffage et de blanchissage à la vapeur, devenus nécessaires pour le service de l'hôpital.

Aussitôt que cet événement (car c'en était un pour les communautés cloîtrées) fut parvenu à la connaissence des Ursulines, celles-ci s'empressèrent de demander à l'archevêque de Québec la faveur de les inviter chez elles à leur retour.

La réception qu'on fit aux quatre Hospitalières fut une véritable ovation. Reçues à la porte conventuelle vers dix heures de la matinée, elles ne repartirent

* La mère de Saint-Henry, l'une des anciennes supérieures, les mères de Saint-Flavien, de Saint-Edouard et de Sainte-Barbe.

Il y avait cinquante-cinq ans que la mère de Saint-Henry avait quitté le monde pour entrer dans le cloître d'où elle n'était jamais sortie depuis.

qu'à trois heures de l'après-midi. Rien ne fut épargné pour leur faire honneur, chants de réjouissance, adresse de bienvenue présentée par les élèves du pensionnat, visite du monastère et de ses dépendances, sans parler d'un dîner aussi agréable que succulent auquel les quatre visiteuses furent invitées à prendre part. En un mot. ce fut un jour de fête qui fait époque dans les annales des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu. Quelles douces émotions furent en effet éprouvées dans cette rencontre des deux familles monastiques ! Que de souvenirs s'éveillaient en ce moment et se mêlaient à ceux de leur antique amitié ! Que d'événements s'étaient succédé sur le vieux rocher de Québec, depuis le jour où leurs fondatrices s'étaient juré une alliance éternelle et un mutuel support en quittant le monastère de Dieppe, le 4 mai 1639, jusqu'à l'heure présente.

Ici les deux communautés avaient lutté d'âge en âge, vivant toujours côte à côte, unies de cœur, séparées de corps, toujours se soutenant, s'aimant toujours d'une affection inaltérable sans jamais se voir.

Tout avait changé autour d'elles, hormis elles-mêmes et leur vieille amitié. L'esprit était le même qu'autrefois ; et ce fut parmi bien d'autres consolations une des plus grandes pour les Hospitalières de voir que dans le cloître exclusivement réservé aux Ursulines tout avait été conservé dans la simplicité primitive, dans la même pauvreté que celle pratiquée par leurs vénérables devancières. C'était une des meilleures preuves qu'elles pouvaient avoir de la persévérance dans les vertus et les saintes traditions du cloître.

CHAPITRE CINQUIEME

—

Saint Vincent de Paul et l'Hôtel-Dieu—Les Hurons à Québec—Leur admirable piété—La mère de la Nativité—Sœur de tous les Saints, religieuse sauvage—Mort de la mère Giffard de Saint-Ignace—Agrandissement de l'hôpital—Tentative d'une fondation à Montréal.

On a vu, au deuxième chapitre de cette histoire, quel admirable directeur Dieu avait envoyé au-devant de la duchesse d'Aiguillon en récompense de l'offrande généreuse qu'elle lui avait faite d'elle-même, de son influence et de sa fortune, au profit de sa gloire et du salut des âmes. Depuis cette rencontre jusqu'à la mort de la duchesse, saint Vincent de Paul fut non seulement son guide spirituel dans les voies de la perfection, mais le conseiller et le dispensateur de ses bonnes œuvres. A la première ouverture qu'elle lui avait faite, quinze ans auparavant, de fonder un Hôtel-Dieu à Québec, il y avait reconnu l'inspiration du ciel et en avait pressé vivement l'exécution. A partir de ce jour, il avait suivi avec solli-

citude le développement de cette institution dont il était le coopérateur. Pénétré de respect et d'admiration pour l'héroïsme des fondatrices qui se dévouaient au délà des mers à l'œuvre la plus chère à son cœur d'apôtre, il leur recommandait ses intentions, le succès de ses entreprises et leur envoyait souvent la bénédiction de ses prières et de ses ardentes exhortations. Une de ses lettres adressée à la mère Vironceau de Saint-Joseph, a été conservée jusqu'à ce jour à l'Hôtel-Dieu comme une précieuse relique et est le plus beau témoignage qu'aient reçu ici-bas les Hospitalières de Québec. Saint Vincent de Paul s'y peint tout entier avec son âme de séraphin, toute brûlante de ce zèle et de cette charité qui embrassaient l'univers entier.

"De Paris, ce 25 avril 1652.

"Ma révérende mère,

"La grâce de Notre-Seigneur soit avec vous pour jamais.

"Il est vray que ceux qui m'ont fait l'honneur de vous rapporter l'estime que je fais des missions du Canada ont eu sujet de le faire; car en effet je regarde cette œuvre comme l'une des plus grandes qui se soient faites depuis quinze cents ans, et ces saintes âmes qui ont le bonheur d'y travailler comme des âmes vraiment apostoliques qui méritent l'approbation et le secours de l'Eglise, particulièrement vous et votre communauté qui contribuez à l'assistance spirituelle et corporelle des pauvres et des malades qui est le com-

ble de la charité chrétienne et en quoy je tiendray à singulière bénédiction de vous aider s'il plaît au bon Dieu de m'en faire la grâce quelque jour. Je prie Notre-Seigneur, ma révérende mère, qu'il suscite quelques bonnes personnes qui vous donnent moyen de continuer vos services en ses pauvres membres et c'est ce que j'ose espérer de sa paternelle providence qui est adorable partout. J'ai une particulière confiance en vos prières ; bien que je sois indigne d'y participer, je vous les demande néanmoins avec toute l'humilité que je le puis et avec le désir qu'il plaise à Dieu me faire la grâce de vous servir, qui suis en son amour,

" Ma révérende mère,

" Votre très humble et
obéissant serviteur,

" VINCENT DE PAUL, Ptre,
De la mission.

" A ma Rde mère,

" La mère Supérieure des Religieuses de la Miséricorde de l'Hôtel-Dieu de Kébec,

" à Kébec."

Les prières de ce grand ami de Dieu furent sans aucun doute d'un puissant secours à la communauté, dont les charges étaient devenues plus importantes que jamais, comme on va le voir.

Après la dévastation du pays des Hurons, les restes infortunés de cette nation qui avaient échappé aux poursuites des Iroquois, vinrent se réfugier à Québec. On connaît les incidents de cette sanglante tragédie

qui mit fin aux missions des Pères Jésuites sur les bords du lac Huron. On se rappelle cette nuit terrible du seize de mars dont les ténèbres couvrirent les approches de l'ennemi, l'incendie des deux bourgades de Saint-Louis et de Saint-Ignace après l'horrible boucherie de leurs habitants, le martyre des Pères de Brébeuf et Lalemant au milieu de tortures dont le récit seul fait frémir. Mais ce qui est moins connu, c'est l'acte de dévouement que fit en cette circonstance un humble religieux pour sauver de la destruction les restes des deux missionnaires.

Un manuscrit montagnais trouvé, il y a quelques années, dans un réduit de l'ancienne chapelle de Chicoutimi, nous a révélé ce trait d'héroïsme. Ce manuscrit contient la notice nécrologique du frère Malherbe, où il est dit que ce fut ce saint religieux qui, accompagné de quelques Français, eut le courage de se rendre, au péril de sa vie, jusqu'à la bourgade de Saint-Ignace, à peine abandonnée par les Iroquois, et d'y recueillir parmi les cendres fumantes les ossements à demi calcinés des deux martyrs gisant au pied du poteau où ils avaient été brûlés. Le frère Malherbe chargea avec respect sur ses épaules ces vénérables dépouilles, et les transporta au fort Sainte-Marie, d'où elles furent apportées à Québec. Enfermées dans de précieux reliquaires, elles furent conservées au collège des Jésuites jusqu'à la fin du siècle

dernier, et probablement jusqu'à l'extinction de la compagnie de Jésus en ce pays. *

Les Hospitalières de Québec en sont devenues depuis les heureuses dépositaires, et les ont gardées comme des trésors inestimables dans des oratoires particuliers.

Les familles huronnes qui avaient été amenées à Québec sous la conduire du Père Ragueneau, se logèrent dans des cabanes qu'on leur fit dresser autour du monastère de l'Hôtel-Dieu.

Les Hospitalières, assistées des Pères Jésuites et des colons, leur prodiguèrent tous les secours dont elles purent disposer; elles se multiplièrent pour adoucir leurs maux et pour les raffermir dans leur foi : chaque jour on les réunissait dans la chapelle pour leur faire entendre la messe et pour leur faire réciter leur prière qu'on accompagnait ordinairement de quelque autre exercice religieux; en l'absence des Pères Jésuites, une des religieuses se tenait à la grille du chœur et présidait ces exercices.

Comme dans la primitive Eglise, les hommes se tenaient d'un côté, les femmes de l'autre, et se répondaient alternativement. Leur principale prière était le chapelet, qu'on leur faisait réciter dans leur langue, soit à la manière ordinaire, soit en faisant dire une dizaine aux hommes, et une autre aux femmes. On

* On n'a pu constater la date précise de leur translation à l'Hôtel-Dieu.

terminait par le chant de quelques hymnes ou cantiques spirituels également en langue sauvage. La foule se dispersait ensuite pour faire place aux enfants, auxquels on donnait matin et soir, comme aux adultes, des exercices qu'on accompagnait ordinairement de quelques instructions familières.

La ferveur de ces néophytes était un sujet d'édification et d'attendrissement pour les bonnes religieuses, qui ne pouvaient s'empêcher de redoubler de sollicitude à leur égard en songeant aux désastres inouïs que Dieu, dans ses desseins impénétrables, avait laissé fondre sur eux au lendemain de leur conversion. Loin d'affaiblir leur foi, ces cruelles épreuves semblaient lui avoir donné une constance inébranlable.

La plupart des Hospitalières qui étaient venues de France à la suite des fondatrices, étaient originaires de la Normandie. Cette province ayant été le berceau de notre Hôtel-Dieu, il n'était pas surprenant que le plus grand nombre des sujets fussent sortis de son sein. Mais dans le cours de l'année 1654, ce fut le tour de la Bretagne. Elle détacha de ses âpres rochers une de ses fleurs les plus délicates et les plus pures pour en enrichir notre institut. On la vit bientôt s'épanouir sur la montagne de Québec, et y répandre d'inestimables parfums. La mère Marie-Renée Boulie de la Nativité appartenait à une famille bretonne de distinction.

"Madame sa mère, qui mourut jeune, disent les

chroniques, l'ayant laissée orpheline, Madame la marquise de Cornouaille, sa marraine, la voulut avoir pour l'élever avec ses enfants, comme sa fille. Elle avait beaucoup d'esprit, qui, cultivé par une très bonne éducation, la rendit un sujet accompli. Toute cette famille conserva toujours pour elle une estime et une amitié sincères. Madame la comtesse de Grandbois, Madame la comtesse de Laroche et M. le marquis de Molac, tous enfants de la marquise de Cornouaille, ne manquèrent jamais de lui écrire avec beaucoup d'affection comme à une sœur. La mère de la Nativité sortait du couvent de Quimper-Corentin ; l'estime extraordinaire dont elle jouissait auprès de sa communauté et de son évêque avait mis des entraves à sa vocation pour le Canada. Ce n'était qu'avec la plus grande peine qu'elle avait obtenu son obédience. Nous avions dans sa personne l'exemple d'une sublime perfection, et plus on l'examinait, moins on pouvait trouver en elle de défauts. Elle était pénitente et dure à elle-même, et réservait toute sa douceur pour les autres. Elle joignait à ses rares vertus un esprit gai et agréable, une conversation charmante, ayant une facilité admirable pour s'énoncer et pour écrire en prose ou en vers." On la verra lutter d'esprit avec les personnes les plus spirituelles, et particulièrement avec l'intendant Talon, l'une des intelligences les plus fines et les mieux cultivées qui aient paru à Québec. L'intendant prenait plaisir à lui adresser des sonnets et des épigrammes, auxquels

elle répondait sur-le-champ, dans le même style, avec une finesse et un à-propos qui charmaient la société québecquoise.

Quoique la mère de la Nativité soit morte dans un âge peu avancé, elle a passé par les plus hautes charges de la communauté dont elle était l'édification et l'ornement.

Depuis quelques années, les Hospitalières avaient pris la coutume de recevoir chez elles un certain nombre de pensionnaires, tant françaises que sauvages. De ce nombre fut Agnès Scannud-Haroï, jeune sauvagesse huronne. Elle était la première enfant qu'avaient eue ses parents depuis leur conversion. Elle fut une des rares indigènes qui parvinrent à triompher des instincts de la nature sauvage, et à se faire aux habitudes de la vie civilisée. Sa fidélité lui valut même une véritable vocation pour la vie religieuse, et, quoiqu'elle soit morte très jeune, elle eut le bonheur de prononcer ses vœux. Elle n'était guère âgée que de dix-huit ans lorsqu'elle entra à l'Hôtel-Dieu ; elle s'éprit tout d'abord d'une grande affection pour la communauté et pour les pratiques religieuses. A un naturel doux et sensible elle joignait des talents remarquables. En moins de deux ans elle apprit si bien à lire et à écrire, qu'elle devançait les petites Françaises, ses compagnes d'étude. La langue française lui devint aussi familière que sa propre langue, qu'elle possédait admirablement; de sorte qu'elle servait d'interprète aux sauvages de sa nation qui étaient

malades à l'Hôpital. Son humilité était si profonde que lorsqu'on l'accusait à tort de quelques fautes, elle aimait mieux laisser croire qu'elle était coupable que de s'excuser.

Elle fit sa première communion avec une ferveur et une foi surprenantes. Cette sainte enfant était si vivement persuadée que c'était Notre-Seigneur qui la visitait, qu'elle se donna à lui en le recevant, le suppliant de lui faire la grâce d'être religieuse ; sa confiance lui donnait la certitude qu'il lui accorderait sa demande. La suite fit bien voir que son espérance n'était point vaine.

Les religieuses suivaient avec admiration le travail de la grâce dans cette candide enfant de la nature. A mesure qu'elle avançait en âge, ses aspirations vers la vie monastique s'accentuaient plus vivement.

On ne découvrait plus rien en elle du caractère inconstant et farouche de sa race ; au contraire ses démarches étaient réfléchies, son recueillement continuel, sa modestie incomparable, son obéissance parfaite.

Elle ne soupirait qu'après le jour où elle aurait le bonheur de se consacrer à Dieu au service des pauvres. Ses sollicitations devinrent si pressantes que la communauté se crut autorisée à l'admettre au noviciat, quoiqu'elle n'eût que quatorze ans.

La joie de sœur Agnès, en se voyant revêtue de l'habit de postulante, fut inexprimable. Elle se plia à toutes les observances de la règle avec une merveil-

leuse flexibilité. La maîtresse des novices ne lui épargna cependant ni les épreuves, ni les humiliations pour assurer cette vocation exceptionnelle qui jusqu'alors avait paru incompatible avec le génie sauvage ; mais rien ne put ébranler la persévérance de la jeune novice. Cette enfant de prédilection était déjà mûre pour le ciel.

Huit mois après son entrée au noviciat, elle fut atteinte d'une maladie mortelle qui, en quelques jours, la conduisit aux portes du tombeau. Aussitôt qu'elle reconnut que Dieu l'appelait à lui, elle supplia ses supérieures, avec une ferveur angélique, de lui accorder la grâce de se revêtir du saint habit et de mourir Hospitalière de la Miséricorde. Cette faveur lui fut accordée et elle prit le nom de sœur de Tous-les-Saints. Peu de temps après, elle rendit sa belle âme à Dieu (3 novembre 1657). C'est le seul exemple que fournissent nos annales d'une fille sauvage qui ait fait des vœux de religion.

La même année (15 mars 1657), mourut la mère Marie-Françoise Giffard de Saint-Ignace, à l'âge de vingt-trois ans. Elle était fille du sieur Robert Giffard, seigneur de Beauport, cet excellent ami dont les services, comme médecin de la communauté, avaient été inappréciables depuis l'origine de la fondation. On lui avait donné en religion le nom de la première supérieure de Québec pour perpétuer le souvenir de ses vertus. Mademoiselle Giffard fut la première Canadienne qui se soit consacrée à Dieu par la profession

religieuse. "Elle s'acquittait de toutes ses obligations, disent les annales, avec une ferveur et une perfection que nous admirions. Elle était pleine d'esprit, d'une grande douceur et d'une prudence au-dessus de son âge. Son innocence et sa piété étaient angéliques. Elle avait une humilité sincère et profonde, une charité ardente et une fidélité exacte à tout souffrir pour Dieu.

" Tout le pays accourut à ses funérailles, bénissant le Seigneur de ce que cette colonie avait donné au ciel une si belle fleur. Comme sa vie était un modèle de toutes les vertus, sa mort nous causa une affliction sensible, quoiqu'elle fût adoucie par une consolation secrète qui nous assurait de son bonheur."

Peu de temps avant sa mort, Madame Juchereau de La Ferté, sa sœur, lui ayant amené une de ses enfants, Jeanne-Françoise, qui n'était encore âgée que de six ans et demi, la mère de Saint-Ignace la fit approcher de son lit, et, l'ayant bénie avec une vive expression de tendresse, elle lui dit d'un ton inspiré :

" Ma chère petite fille, sois toujours bien bonne et bien pieuse ; car Dieu te destine à devenir une hospitalière. Je te lègue mon nom de religion, que tu porteras un jour dans cette communauté. "

L'événement vérifia cette prédiction, comme on le verra dans la suite de cette histoire.

L'hôpital et la chapelle intérieure qui servait d'église conventuelle depuis 1646 avaient été bâtis sur de trop petites proportions pour suffire pendant long-

temps aux exigences de l'hospitalité. Aussi dès l'année 1654, il avait fallu commencer la construction d'un nouveau corps de logis plus vaste, et d'une église dont la première pierre avait été posée le 15 octobre avec grande cérémonie, en présence du gouverneur M. de Lauzon, du Père Lemercier, supérieur des missions, des Pères Vimont, Ragueneau, Poncet, et des principaux habitants du pays.

Quatre ans après, le 10 août 1658, M. l'abbé de Queylus, qui remplissait les fonctions de vicaire apostolique dans la Nouvelle-France, fit la bénédiction solennelle de cette église sous le titre du Précieux-Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de Notre-Dame de Pitié. Le quinze du même mois, fête de l'Assomption, la première messe y fut dite par le Père de Quen, supérieur des Jésuites, et le sermon fut donné par le Père Dablon.

Le même jour les Hospitalières eurent la consolation d'inaugurer le nouvel hôpital, qui, disent les annales, " nous paraissait si beau en ce temps-là et à tous ceux qui venaient le voir, que, quoique nous en eussions vu en France et bien bâtis et fort commodes, nous étions charmées du nôtre. Il ne consistait cependant qu'en une salle qui est aujourd'hui pour les femmes ; mais comme nous sortions d'un petit taudis qui ressemblait plutôt à une cabane qu'à un hôpital, nous nous trouvions comme dans un Louvre. Nous plaçâmes les lits des deux côtés, à la manière de France, et nous y exerçâmes notre vocation avec beaucoup de joie.

Les grands travaux qu'exigèrent ces nouveaux édifices n'auraient pu être terminés sans les largesses toujours renouvelées de la duchesse d'Aiguillon, dont la charité grandissait avec les besoins de sa fondation. Non seulement elle puisait à pleines mains dans sa bourse pour ses chères sœurs de Québec, mais elle intéressait à cette œuvre les nombreux et puissants amis qui formaient son entourage, et qui lui accordèrent, les uns cent, les autres deux cents livres pendant une suite d'années. C'est ainsi que l'Hôtel-Dieu eut l'avantage de compter parmi ses bienfaiteurs et ses bienfaitrices insignes, les plus hauts personnages de la cour de France; entre autres l'abbé de Richelieu, neveu de la duchesse, Madame la princesse douairière, Madame la princesse de Condé, la marquise du Vigean, la marquise de Melun, Madame de Lamoignon, première présidente, Madame Fouquet, Madame Bodeau, qui avait pris pour sa filleule la petite religieuse sauvage, sœur de Tous-les-Saints, dont on connaît la vie. A ces noms qui sont écrits dans la mémoire reconnaissante de nos mères, il faut ajouter ceux des communautés de Dieppe, de Vannes, de Rennes, de Quimper, de Vitré, de Tréguier, de Bayeux, de Paris, des Carmélites du grand couvent de la même ville, et de celles du faubourg Saint-Antoine, des Feuillantines, des religieuses de Sainte-Claire et de la Visitation, sans parler des parents de nos Hospitalières, dont la générosité ne fut pas moins admirable.

Sur la demande de quelques-uns des fondateurs de

la colonie de Montréal et d'après les conseils de M. l'abbé de Queylus, deux Hospitalières, les mères Marie-Renée de la Nativité et Jeanne-Thomas-Agnès de Saint-Paul, furent dirigées vers Montréal, sous la protection de M. l'abbé Souard, prêtre de Saint-Sulpice. Elles partirent de Québec le 18 septembre 1658. Cette entreprise fut faite fort secrètement, parce que l'on craignait l'opposition de certains membres de la compagnie de Montréal.

L'année suivante, ayant appris que cette compagnie avait décidé de confier la nouvelle fondation à des religieuses de la Flèche, les deux Hospitalières furent rappelées à Québec, où elles arrivèrent à la fin de septembre 1659, après une année d'absence. *

C'est à cette date que se rapporte le séjour que fit Mgr de Laval au monastère de l'Hôtel-Dieu. Nommé vicaire apostolique dans la Nouvelle-France et sacré sous le titre d'évêque de Pétrée, il était débarqué à Québec le 16 juin de cette même année. Les Hospitalières furent heureuses de lui donner l'hospitalité durant les premiers mois qui suivirent son arrivée, et eurent ainsi l'avantage d'être les premiers témoins de la vie édifiante, des austères vertus et des éminentes qualités de ce grand prélat, qui, de son côté, conçut une estime et une vénération extraordinaires pour les mères de l'Hôtel-Dieu, et particulièrement pour la mère de Saint- Augustin.

* Voir la *Vie de Mlle Mance* et *l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie*, par l'abbé Faillon, où cette tentative de fondation est racontée en détail.

CHAPITRE SIXIÈME

—

Québec mis en état de siège par les Iroquois—Aventures de deux prisonniers—La sauvagesse Marguerite.

L'année 1660 est la date la plus critique de nos annales. Harcelés sans cesse par les Iroquois, les colons en étaient réduits à se demander s'il ne valait pas mieux s'en retourner en France et abandonner complètement le pays à cet ennemi insaisissable.

Il s'était répandu sur tout le parcours du fleuve, pillant ou brûlant toutes les habitations qu'il pouvait surprendre, massacrant ou faisant prisonniers un grand nombre de Français et de sauvages alliés.

Quelque temps auparavant, une de leurs bandes avait fait une descente dans l'île d'Orléans, où elle était tombée à l'improviste sur une bourgade huronne dont elle avait exterminé une partie et traîné une autre en captivité. Les débris infortunés de cette bourgade étaient accourus tout épouvantés se réfugier à Québec. Quelques prisonniers iroquois amenés au fort Saint-Louis avaient déclaré que l'intention de

leurs chefs était de s'emparer de Québec et d'anéantir tout le reste de la colonie. Un des projets de cette expédition qu'ils caressaient depuis longtemps était, disait-on, d'enlever les Filles Vierges. Toute la population était plongée dans l'effroi et la consternation : les plus calmes ne pouvaient se défendre d'un sentiment de stupeur à la vue des faibles moyens qu'on avait à opposer aux ennemis. Le danger paraissait si imminent que le gouverneur, M. le comte d'Argenson et l'évêque de Québec jugèrent, après avoir pris conseil des anciens du pays, que les religieuses n'étaient plus en sûreté dans leur monastère. Elles reçurent l'ordre de se réfugier chez les Pères Jésuites, où un corps de logis leur fut assigné.

" Comme on croyait que le danger n'était que pour la nuit, nous sortions de chez nous tous les soirs avant le coucher du soleil, et nous revenions tous les matins quand il était grand jour.

" Il ne restait à notre maison que trois ou quatre religieuses, tant pour avoir soin de quelques malades qui étaient dans l'hôpital que pour empêcher les désordres qui auraient pu arriver dans un couvent abandonné. Mais pour la sûreté de celles qui s'exposaient ainsi au péril, M. le gouverneur fit faire la garde toutes les nuits autour de notre monastère pour arrêter les Iroquois. Les sentinelles criaient à tout moment, ici comme par toute la ville : " Qui va là ? " Et cette précaution fut si utile que l'on apprit par les Iroquois que l'on fit prisonniers quelque temps après, que cela

seul les avait empêchés de mettre le feu aux maisons de Québec, parce qu'ils voyaient bien que nous étions sur nos gardes et qu'ils ne pouvaient nous surprendre.

" Ce qui nous affligeait encore plus sensiblement, c'est que, durant quelques jours, on nous ôta le saint Sacrement, dont la présence nous rassurait et nous consolait au milieu de toutes ces calamités."

Pendant ces jours d'alarme, la mère de Saint-Augustin déploya un courage et une sérénité d'âme qui étonnèrent même les soldats, et qui contribuèrent puissamment à rassurer le reste de la communauté. Comme la mère de l'Incarnation aux Ursulines, la mère de Saint-Augustin réclama le privilège d'exposer sa vie pour ses sœurs en faisant l'office de gardienne de nuit dans l'Hôtel-Dieu.

" Nous sommes entre la vie et la mort, écrivait-elle, quelque temps auparavant. Il n'y a personne qui soit assuré d'être garanti de la fureur de ces barbares. Tout cela, je vous assure, ne me fait aucune peur. Je sens mon cœur disposé à faire et à souffrir tout ce qu'il plaira à mon bon Maître de m'envoyer. Il connaît mes forces, et je crois qu'il ne permettra rien que pour le mieux.

" On vous demande pour l'an prochain un nouveau secours de Bayeux, quelques filles choisies. Je vous prie au nom de Dieu, mon cher Père *, de bien éprouver leur vocation, et de n'en point envoyer, à moins

* M. de Bernays.

qu'elles n'aient un désir extrême d'y venir : car un désir médiocre n'est pas assez. Il n'est pas croyable combien l'épreuve que l'on m'a fait subir, avant que de venir, m'a servie et fait plus aimer ma chère vocation du Canada."

"Notre heureuse Catherine de Saint-Augustin, ajoute le Père Ragueneau, désira que le sort tombât sur elle pour la garde de la maison, et ce fut presque toujours elle qui fut choisie : ce qui était une consolation merveilleuse, et pour les sœurs qui y restaient et pour les domestiques qui, courant avec elle le même péril de leur vie, se promettaient par ses prières une protectiou particulière de Notre-Seigneur. Ils se sentaient tellement ranimés de ce qu'elle leur disait, avec une ferveur et une force toute divine, qu'ils se fussent estimés heureux de mourir avec elle. Le plus puissant motif qu'elle avait était de pouvoir en ces occasions passer en prière devant le saint Sacrement une plus grande partie de la nuit, et de pouvoir consommer les saintes espèces qui étaient dans le saint ciboire, en cas d'une irruption des Iroquois, ou de mourir sur le lieu, martyre, portant Jésus-Christ dans son cœur, ou bien d'être emmenée captive par ces barbares, et de s'y voir abandonnée ou brûlée dans leur pays pour son Sauveur. Outre cela, ce qui la consolait extrêmement, c'était que s'estimant la moindre de la maison et la plus indigne de vivre, s'il fallait mourir, elle aimait mieux par charité et par justice que cet accident tombât sur elle, que sur aucune autre de ses sœurs."

Si au moment de ces crises suprêmes la population canadienne ne s'est pas découragée et n'a pas déserté complètement la colonie, on le doit, en grande partie, à ces femmes fortes qui, comme la mère de l'Incarnation, la mère de Saint-Augustin, se montraient toujours plus grandes que le danger, se tenaient debout sur les ruines de toutes les espérances et ramenaient la confiance dans les âmes ébranlées.

Pendant une visite que le gouverneur vint faire à l'hôpital, il indiqua les principaux travaux de fortification qui devaient y être exécutés pour le mettre en état de défense. Un certain nombre de guérites solidement construites furent placées aux alentours pour servir d'avant-postes aux sentinelles.

Les taillis et les broussailles qui croissaient encore aux abords du monastère ou sur le penchant du coteau et qui pouvaient servir d'embuscades aux Iroquois, furent soigneusement rasés. Une partie du mois de mai et du mois de juin s'écoula au milieu de ces alertes · enfin le 8 de juin on apprit que l'armée iroquoise était en pleine retraite vers son pays. Les pertes cruelles qu'elle avait subies devant le fort du Saut-des-Chaudières, défendu par Daulac et ses braves compagnons qui s'y étaient fait tuer jusqu'au dernier, l'avaient découragée et lui avaient fait perdre l'espérance de conquérir un pays qui comptait de pareils défenseurs.

Une aventure singulière, arrivée vers ce temps (1662), offre un exemple frappant de l'influence qu'exerçait sur l'esprit des sauvages la charité des religieuse-

Deux soldats français avaient été surpris dans les bois par un parti d'Iroquois, aux environs des Trois-Rivières, et traînés en captivité dans leur pays. L'un de ces soldats avait reçu en se défendant une balle qui lui était restée profondément enfoncée dans le corps. Un des guerriers iroquois, dans l'espoir de l'emmener vivant dans sa tribu, afin de lui faire subir les raffinements de cruauté qui étaient réservés aux prisonniers, sonda la blessure, y fit une incision et retira la balle avec une dextérité qu'on aurait été loin de soupçonner chez un barbare. Il banda ensuite la plaie en y appliquant des plantes sauvages, et la soigna si bien qu'avant la fin du voyage, la cicatrice était fermée et en pleine voie de guérison.

Aux approches de la bourgade, un des guerriers de la troupe fut dépêché en avant pour donner avis de leur arrivée. Aussitôt toute la population s'arma de bâtons et vint se ranger en deux lignes à l'entrée de la bourgade.

Les deux malheureux prisonniers furent, selon la coutume, dépouillés de leurs vêtements et forcés de courir entre cette double haie au milieu d'une grêle de coups. Ils furent laissés sur place tout meurtris, ensanglantés et à moitié morts. A la tombée de la nuit ils virent se glisser furtivememt près d'eux un être humain qu'ils reconnurent pour un Huron chrétien retenu en captivité depuis deux ans. Ils les exhorta avec des paroles d'une foi admirable à endurer leurs maux avec patience et à se recommander à la sainte

Vierge, qui l'avait lui-même singulièrement protégé. Il ajouta que le terme de leurs souffrances était proche, et qu'ils allaient bientôt en recevoir la récompense. "Car, dit-il en s'éloignant, votre sort est décidé; demain vous serez brûlés vifs à la pointe du jour. Ayez bon courage jusqu'à la fin, et souvenez-vous de moi quand vous serez au ciel."

Les exhortations de cet excellent néophyte furent pour les deux victímes un baume de consolation qui les fortifia et leur fit envisager le supplice avec calme et résignation. D'ailleurs, la mort leur paraissait infiniment préférable à la vie au milieu de pareils tourments.

Ils passèrent le reste de la nuit à prier et à s'encourager mutuellement à souffrir leur martyre pour l'amour de Jésus-Christ. L'aurore parut enfin ; le soleil se leva à l'horizon, et la matinée s'avança sans qu'aucun mouvement inusité se fit dans le village. Les captifs ne pouvaient s'expliquer la cause de ce retard.

Un ambasadeur du canton d'Onontagué était arrivé pendant la nuit : il avait convoqué le conseil des anciens et tâchait d'obtenir par son éloquence qu'on livrât les prisonniers à sa tribu, qui voulait s'en servir pour conclure un traité de paix déjà entamé avec les Français. Les deux captifs furent amenés devant le conseil, et y apprirent avec étonnement qu'au lieu d'être attachés au poteau pour y être écorchés, ils allaient bientôt recevoir leur liberté. Mais à peine avaient-ils échappé à ce premier danger, qu'une autre menace de mort renouvela leurs appréhensions.

L'autorité des chefs était rarement acceptée sans conteste parmi ces peuplades indisciplinées. Un guerrier iroquois, furieux d'apprendre que les victimes de sa vengeance allaient lui échapper, se mit à leur poursuite la hache à la main, et il les aurait infailliblement assommés si une captive huronne ne les eût, au péril de sa propre vie, fait entrer dans sa cabane avec leur guide, et ne les eût cachés sous un amas d'écorces. Quand le danger fut passé, elle les conduisit hors de la bourgade, et les mit sur la route du canton d'Onontagué.

Les premiers jours de marche se firent sans accident ; et les deux soldats, malgré les excessives fatigues du trajet, que leur état de faiblesse et les meurtrissures dont ils étaient couverts, rendaient plus pénibles, remerciaient cependant le ciel en songeant que le terme de leur captivité était proche, lorsqu'un matin, en s'éveillant, ils furent consternés de voir que leur guide les avait abandonnés. Ce sauvage se voyant seul au milieu de la forêt avec deux ennemis, s'imagina qu'ils cherchaient l'occasion de l'assassiner. Poursuivi par cette pensée, il fut saisi de frayeur et il profita des ténèbres de la nuit pour s'évader. Ne sachant plus quelle direction prendre, les deux soldats s'égarèrent bientôt dans les bois, et marchèrent à l'aventure en proie à toutes les anxiétés, aux privations et à la froidure de la saison ; car on était au mois de novembre.

Après bien des détours, ils parvinrent aux environs

d'un camp qu'ils reconnurent pour un village d'Oneïouts, les ennemis les plus acharnés des Français. Tremblant d'être découverts, ils avisèrent une cabane qui s'élevait à l'écart, et qui leur parut abandonnée. Ils y entrèrent pour s'y cacher et virent qu'elle était occupée par une sauvagesse qui, d'abord surprise de leur brusque arrivée, les reconnut au premier coup d'œil pour des fugitifs et les accueillit avec bienveillance. Ils furent très étonnés de l'entendre leur adresser la parole en bon français. Elle leur dit de ne rien craindre, qu'elle les prenait sous sa protection.

Cette sauvagesse, nommée Marguerite, était une captive chrétienne de cette pauvre nation huronne qu'on trouvait alors dispersée parmi ses ennemis.

Elle avait autrefois été instruite chez les Ursulines de Québec. Souvent, pendant ses premières années, elle était entrée dans les salles de l'Hôtel-Dieu et avait été témoin des soins maternels que les religieuses donnaient à leurs patients. Touchée profondément de ces exercices de la charité chrétienne, elle avait résolu de les imiter pour acquérir les mêmes mérites devant Dieu. Elle déroba les deux Français à tous les regards en les cachant dans un réduit inaperçu de sa cabane et elle remplit auprès d'eux l'office d'une sœur hospitalière. Elle réchauffa leurs membres engourdis en allumant un bon feu, leur prépara une nourriture fortifiante et pansa leurs blessures avec des plantes médicinales dont elle avait appris à connaître

la vertu. En leur rendant ces touchants services, elle leur parlait sans cesse des bontés dont elle avait été le témoin et l'objet chez les religieuses. C'était, ajoutait-elle, le moins qu'elle pouvait faire que de rendre aux Français le bien qu'elle en avait reçu. Le souvenir des exemples qui l'avaient édifiée chez les saintes filles de Québec restait toujours présent à sa mémoire et était un des motifs les plus puissants qui l'encourageaient à persévérer dans la foi chrétienne.

Les deux captifs ne pouvaient revenir de leur admiration en découvrant chez cette humble enfant des bois, non seulement toutes les vertus du christianisme, mais même la pratique des conseils évangéliques.

La protection de la Providence leur parut plus visible que jamais.

Cependant leur présence dans le village avait été soupçonnée, et l'on finit par découvrir leur retraite. Chose étrange ! et qui n'était encore jamais arrivée dans cette tribu, ils furent traités avec humanité et même conduits jusqu'au canton d'Onontagué.

Là vivait un chef déjà renommé, et qui était destiné à devenir un des plus grands hommes de sa nation. Il est resté célèbre dans notre histoire sous le nom de Garaconthié. Guerrier intrépide, il était doué d'un véritable génie et d'une générosité de caractère presque inconnue chez ces peuples. Sa rare éloquence faisait l'admiration même des Français et lui avait conquis une influence décisive dans sa tribu.

Il l'employa tout entière à l'avantage des Français, dont il se montra l'ami sincère et dévoué jusqu'à sa mort. Les services éminents qu'il leur a rendus lui ont acquit des droits impérissables à leur reconnaissance.

Ce fut Garaconthié qui prit nos prisonniers sous sa protection, leur servit lui-même de guide et les remit entre les mains du gouverneur, le chevalier de Mésy, qui se trouvait alors à Montréal.

Le simple récit de ce fait en dit plus que bien des commentaires sur l'impression profonde et durable que faisaient dans les âmes le dévouement et la sainte vie des Hospitalières.

CHAPITRE SEPTIÈME

—

Héroïques vertus de la mère de Saint-Augustin—Sa vie mystique—Le Père de Brébeuf, martyr, lui est donné pour directeur—Elle est ravie en extase le jour de l'Ascension—Ses révélations sur le tremblement de terre de 1663—Sur le chevalier de Mésy—La pécheresse Marie—La mère de Saint-Augustin assiste miraculeusement à la délicace de la cathédrale de Québec.

Les éminentes qualités et la sainteté précoce qu'on avait admirées dans la mère de Saint-Augustin pendant son noviciat à Bayeux, avaient pris un accroissement nouveau et plus merveilleux encore depuis le commencement de son apostolat dans la Nouvelle-France. Nous en avons déjà touché quelque chose, quand nous avons suivi ses premiers pas dans ce "paradis de Québec" qui lui paraissait si délicieux, parce qu'elle pouvait y cueillir à pleines mains, sur l'arbre de la croix, les fruits du sacrifice et de l'immolation. Nous avons entendu ses transports d'allégresse au moment de l'arrivée, nous avons été témoins de la générosité avec laquelle elle avait embrassé le surcroît de fatigues, de privations et de veilles qu'elle avait rencontré ici.

Non contente de ces travaux non plus que des jeûnes et des austérités qu'impose la règle de Saint-Augustin, elle y avait ajouté des pénitences corporelles extraordinaires qu'elle faisait avec l'assentiment de ses directeurs.

" Elle imitait, dit son historien, le grand Apôtre, qui châtiait son corps pour l'assujétir à l'esprit, et souvent c'était avec une sainte cruauté, par des disciplines sanglantes, des ceintures hérissées de molettes de fer qui lui entraient dans la chair ; enfin par des jeûnes que je puis dire continuels. Elle passait souvent les nuits en oraison, ou couchait sur la dure, malgré la rigueur de la saison."

La sainte Vierge lui avait inspiré de s'engager par vœu à rechercher en toute chose la plus grande gloire de Dieu.

Sous le climat rigoureux du Canada, il était difficile que la vie de fatigues et de macérations qu'avait embrassée la mère de Saint-Augustin ne finît pas par épuiser ses forces. Avant peu d'années, en effet, cette fleur de jeunesse et de santé, qui avait si merveilleusement secondé son ardeur, s'était évanouie pour ne plus reparaître, et elle resta en proie à des langueurs et à des infirmités qui devinrent ses compagnes inséparables jusqu'à la fin de ses jours.

Sa tendre amie de Bayeux en ayant été informée, en fut alarmée et touchée de compassion. Elle lui écrivit lettre sur lettre pour la presser de s'en revenir au pays natal, où la douce température de la Normandie,

des soins attentifs, des occupations moins pénibles, enfin l'air de la patrie, triompheraient bientôt de ses langueurs, ranimeraient sa santé et lui permettraient de servir encore, pendant de longues années, Dieu et le prochain dans sa chère communauté de Bayeux.

La tentation était délicate et l'illusion facile. La mère de Saint-Augustin n'avait-elle pas fait généreusement sa part de sacrifice, tant que sa santé n'avait pas été compromise ? N'avait-elle pas maintenant acquis le droit de céder sa place à d'autres compagnes de France ? N'avait-elle pas sous les yeux l'exemple de la mère de l'Assomption qui avait fait la traversée avec elle, et aussi celui de la mère de Sainte-Geneviève venue un peu auparavant, qui toutes deux étaient retournées à Dieppe après avoir servi quelque temps au Canada. D'ailleurs, notre sainte n'avait jamais cessé d'appartenir au monastère de Bayeux, qui continuait de subvenir à son entretien, qui désirait ardemment son retour, qui profiterait de nouveau de sa présence, et à qui enfin elle était redevable d'une grande dette de reconnaissance. Voyons la réponse de la mère de Saint-Augustin.

" Ma chère mère et cousine,

" Je suis attachée à la croix du Canada par trois clous dont je ne me détacherai jamais. Le premier, c'est la volonté de Dieu ; le second, le salut des âmes ; et le troisième, ma vocation en ce pays et le vœu que j'ai fait d'y mourir. Quand même toutes les religieuses voudraient revenir en France, je demeurerais, pourvu

qu'il me le fût permis, seule en Canada pour y consommer ma vie au service des pauvres sauvages et des malades du pays."

Afin de rendre cette décision plus que jamais irrévocable, elle écrivit en ces termes et signa de sa main le vœu qu'elle avait fait de se consacrer pour toujours à la mission de Québec :

" Jésus-Christ mon Sauveur, qui, par une disposition tout aimable de votre providence divine, avez voulu me donner place en ce pays, quoique j'en sois très indigne, moi, sœur Catherine de Saint-Augustin, désirant de tout mon cœur coopérer aux saintes intentions qu'a sur moi votre saint amour, prosternée aux pieds de votre divine majesté, en la présence de votre auguste Mère, ma sainte Reine et Maîtresse, de son glorieux époux, mon bon Ange, mes saints Patrons, et toute la cour céleste, je fais vœu de perpétuelle stabilité en ce pays ; entendant le tout selon la volonté de ceux qui me conduisent. Je vous conjure, moi, mon adorable Sauveur, qu'il vous plaise de me recevoir pour votre perpétuelle servante et esclave en ces contrées, et me rendre digne d'une vocation si excellente. *Catherine de Saint-Augustin*, le 18 *oct.* 1654. "

Les supérieures de Québec n'avaient pas tardé à juger la mère de Saint-Augustin digne de remplir les principales fonctions de la communauté. Dès cette même année 1654, quoiqu'elle n'eût encore que vingt-deux ans, elle fut élue dépositaire ; et elle déploya

dans l'exercice de cette fonction des aptitudes qui la firent réélire à la même charge aux élections de 1660.

On la verra plus tard appelée par les suffrages de ses sœurs à l'office d'hospitalière (4 octobre 1663), puis à celui de maîtresse des novices (9 novembre 1665), et s'acquitter de ces divers emplois avec une perfection toujours croissante. Les sujets de distractions inhérents à la charge de dépositaire, les rapports journaliers qu'elle entraîne avec le monde n'altérèrent en rien le recueillement intérieur qui lui était habituel. Son esprit, par une faveur singulière, semblait avoir acquis la double faculté de converser avec Dieu en même temps qu'avec les hommes. Active, laborieuse, se faisant toute à tous, agréable et enjouée dans sa conversation, elle ne laissait rien soupçonner des entretiens intimes qu'elle avait sans cesse avec le monde invisible. Ces rapports surnaturels lui étaient si fréquents qu'ils paraissaient être devenus l'état normal de son existence. Ce fut alors que ses directeurs, témoins des voies exceptionnelles par où elle était conduite, prirent avis de l'évêque de Québec qui jugea prudent d'exiger qu'elle écrivît un journal de ces mystérieuses opérations, afin d'être mieux en état d'apprécier s'il y avait illusion ou réalité dans ces apparitions, ces extases, ces révélations dont ils lui faisaient rendre compte.

Parmi ces visions, une des plus extraordinaires est celle dont elle fut favorisée le 25 septembre 1662.

Etant devant le saint Sacrement, après sa commu-

nion, elle eut une extase durant laquelle la sainte Vierge et le Père Jean de Brébeuf lui apparurent. Il y avait treize ans que ce grand apôtre avait été martyrisé par les Iroquois dans le pays des Hurons. La mère de Saint-Augustin n'avait pas connu le Père de Brébeuf, mais pénétrée d'admiration pour ses héroïques vertus, elle s'était sentie inclinée à l'invoquer souvent dans ses oraisons, depuis qu'elle avait appris son martyre et que ses reliques, à demi consumées par le feu, avaient été rapportées à Québec avec celles du Père Gabriel Lalemant.

Elle raconte ainsi elle-même les circonstances de cette apparition :

" Le Père de Brébeuf était devant moi tout brillant de lumière, portant une couronne éclatante de gloire et à l'endroit du cœur une colombe blanche comme neige qui marquait la douceur et la mansuétude qui avaient paru en ce serviteur de Dieu pendant sa vie. Cette colombe portait écrits sur les grandes plumes de ses ailes, les dons du Saint-Esprit et les huit béatitudes. D'une main il tenait une palme, et de l'autre, il montrait cette colombe. Il était revêtu d'une aube et par-dessus il avait une étole d'une broderie d'or et de perles très blanches. Le Père me paraissait environné de rayons, mais il me semblait être comme triste dans cet état de gloire. Et il dit : " Qui aura pitié de moi ? Qui est-ce qui me soulagera ? "

" Je ne lui voulus rien dire, mais j'adressai ma réponse à la très sainte Vierge. Et alors il me dit que

sa peine c'était de voir que le pays pour lequel il avait tant travaillé, et où il avait donné son sang, fût maintenant une terre d'abomination et d'impiété. S'adressant à moi en particulier, il me dit: " Sœur de Saint-Augustin, nous porterez-vous compassion ? Aidez-nous, je vous en prie. "

"Comme je continuai à m'adresser à la sainte Vierge pour répondre, il ajouta: " Dites ceci à votre confesseur, et faites ce qu'il vous dira..." La vision continue et le Père de Brébeuf finit par indiquer à la mère de Saint-Augustin la conduite qu'elle devait tenir pour se mettre sous sa direction spirituelle. Depuis ce moment jusqu'à la mort de notre sainte, le Père de Brébeuf la dirigea dans les voies extraordinaires où elle était entrée, par de fréquentes apparitions, ou en lui faisant sentir sa présence par d'intimes inspirations.

La vision que nous venons de rapporter a été choisie comme sujet d'une gravure qui sert de frontispice au livre du Père Ragueneau.

Dans une autre circonstance, la mère de Saint-Augustin eut une participation ineffable au mystère de l'Ascension de Notre-Seigneur. Elle vit le ciel entr'ouvert, et Jésus-Christ tout rayonnant de gloire s'élever dans les airs environné d'une multitude de bienheureux. En parcourant cette page des écrits de notre sainte, on croirait lire la narration d'un de ces ravissements de saint Paul par lesquels Dieu voulut donner à ce grand apôtre un avant-goût du ciel, et le rendre témoin de merveilles qu'il n'a pas été accordé

à l'œil de l'homme de voir, ni à son oreille d'entendre. S'il était permis de comparer le récit de ces divines opérations aux inventions du génie humain, nous dirions qu'il ne déparerait par les belles visions que Béatrix découvrit aux regards émerveillés du Dante dans le paradis.

" Le jour de l'Ascension, raconte notre bienheureuse, à deux heures et demie, pendant que j'étais au chœur, attentive à écouter le sermon du prédicateur, il me sembla que son dessein avait été de nous montrer la manière dont Jésus-Christ régnait et devait régner dans nos cœurs, et particulièrement au jour de sa glorieuse Ascension. Il fit voir clairement tout cela, mais malgré toute mon attention, je ne retenais rien du tout. Un quart d'heure environ après que le sermon eut été commencé, continuant de me plaindre à Notre-Seigneur de mon insensibilité, j'entendis une voix intérieure qui me dit ces mots : *Audi et vide.* Je fus un peu émue tout d'abord ; j'eus peur qu'il n'y eût de l'illusion. Toutefois le calme s'étant rendu presque entièrement maître de moi, je regardai le Père qui prêchait, et je redoublai mon attention à l'écouter, pensant que c'était ce que la voix m'avait fait entendre. Je vis au côté droit du Père un personnage vénérable, vêtu d'une tunique très blanche et très déliée. Pardessus il avait un long manteau traînant jusqu'à terre, d'une rouge très éclatant ; des sandales à ses pieds, dont les attaches étaient de couleur de pourpre. Sur chaque pied, sur chaque main et au côté gauche un

peu en biaisant paraissait une escarboucle qui jetait un éclat merveilleux. Sur la tête il portait une couronne d'or émaillée de toutes sortes de pierreries ; et toutes ces pierreries étaient disposées en lettres, lesquelles assemblées faisaient ces mots en italique : L'agneau qui a été tué, est digne de tout honneur, de toute gloire, de toute louange. Ensuite j'entendis une voix qui disait : *Venite et videte.* J'avais plus d'attention à contempler un objet si aimable, qu'à regarder ailleurs d'où venait le son de la voix. C'est pourquoi la voix commença disant : Venez et voyez où le Roi de gloire fera sa demeure. Ce Roi de gloire était celui que je voyais. Il jeta un coup d'œil vers la porte de l'église ; et je regardai aussi pour voir quel était le sujet de ce regard. Je vis une procession très auguste d'âmes bienheureuses qui entraient. Saint Jean-Baptiste paraissait à la tête et portait une bannière blanche comme neige, sur laquelle étaient écrits en gros caractères rouges, ces mots : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi.* Toute cette troupe s'étant approchée, se prosterna profondément devant l'autel où était le Roi. Puis, s'étant relevée par son commandement, elle semblait vouloir l'enlever. Pendant ce temps, je me disais : C'est ici à peu près l'heure que Notre-Seigneur monta au ciel, peut-être que c'est ce que cette vision veut me signifier ; mais je voudrais bien savoir ce que Notre-Seigneur dit à ses apôtres en allant sur la montagne avant de les quitter. Alors celui que je voyais et qui me représentait ce véritable Seigneur, sembla me mon-

trer par une petite inclination qu'il agréait mon désir ; et s'approchant ensuite du prédicateur, il lui souffla sur la bouche et puis se tint un peu à côté. Aussitôt le Père s'éloigna entièrement de son sujet, et dit : N'y a-t-il pas quelqu'un qui volontiers me ferait cette question, savoir, quelles furent les dernières paroles de Jésus-Christ à ses disciples bien-aimés ? Demandons-lui à ce Roi de gloire, et voyons quelle réponse lui-même en daignera faire. Et se tournant vers le saint Sacrement, il demanda lumière pour connaître ce secret inconnu aux hommes. Puis se retournant il dit : Il me semble que j'entends ce divin Roi qui nous dit que ses dernières paroles furent les mêmes qu'il leur adressa en la Cène, dans le sermon adorable qu'il nous a laissé et que le disciple d'amour nous a enseigné dans l'Evangile. Après il fit une répétition abrégée de ce sermon avec beaucoup de zèle. Et en même temps qu'il parlait, celui qui se tenait auprès de lui semblait aussi proférer avec lui les mêmes paroles ; et c'était, à ce qu'il me semble, ce qui donnait tout le poids et la valeur au discours et à l'action du prédicateur."

(Remarquez, ajoute ici le Père Ragueneau, que les religieuses s'aperçurent bien que le Père changeait son dessein et s'écartait de son discours.)

" Le sermon étant fini, ajoute la sainte, cette procession sembla s'élever dans les airs, et le Roi de gloire, au milieu de toute cette troupe, était porté d'une façon admirable par sa propre vertu. Je le suivis tant qu'il

me fut possible, et mon esprit l'accompagna par la permission qui m'en fut donnée. Saint Joseph était le plus proche à l'entrée des portes éternelles ; et ce fut lui, ce me semble, qui parla le premier à la très auguste Trinité. Et s'adressant à la personne du Père, après que la très sainte humanité de Jésus-Christ fut placée sur le trône qui lui était destiné, il lui dit dans le langage des bienheureux : Voilà le talent que vous m'avez confié. Ce talent a si bien profité, que non seulement je vous le rends au double ; mais voyez cette troupe qu'il s'est acquise. Je vous en fais hommage. Le Père éternel le constitua alors, non seulement sur beaucoup de personnes, mais même lui dit : Serviteur fidèle, comme vous avez été l'économe de ma maison sur terre, je veux ici que vous y commandiez, et que vous y ayez toute puissance. Le Fils même lui donna pouvoir sur lui, tout Roi de gloire qu'il était, et voulut qu'il eût l'honneur de lui commander. Pour lors, me tournant vers ce saint, je lui dis : Grand saint, je suis à vous, demandez à ce Roi de gloire que pour toute l'éternité je ne sois point séparée de son amour. Il ne vous refusera pas en son avènement. Et ma demande me fut accordée."

Quels étaient les desseins de Dieu en élevant si haut dans son intimité son humble et fidèle servante, en découvrant à ses regards ces sublimes échappées du côte du ciel ? On va le voir. C'est qu'il voulait la fortifier, par ces intimes certitudes de la récompense, contre les grandes épreuves par lesquelles il projetait

de la faire passer. Après ces heures de lumière, voici en effet venir les heures de ténèbres ; après ces jours de calme, voici des orages qui n'auront d'autre terme que sa vie.

Lorsque la mère de Saint-Augustin avait commencé son apostolat de charité dans la Nouvelle-France, le petit peuple au service duquel elle était venue consacrer sa vie, était digne de cette sublime offrande. Il présentait par la pureté de ses mœurs, la ferveur de sa foi et l'héroïsme de ses luttes, un spectacle peut-être unique dans l'histoire moderne. Choisi parmi l'élite d'une nation profondément chrétienne, isolé de tout contact funeste, retrempé sans cesse par des dangers toujours renaissants, il avait été évangélisé par des apôtres tels que les Jogues, les Brébeuf, les Lalemant, et bien d'autres moins connus devant les hommes, mais non moins grands devant Dieu. Aussi pouvait-on dire que ce peuple retraçait par sa conduite édifiante la vie des premiers chrétiens. Comment aurait-il pu, en effet, ne pas écouter les prédications, ne pas suivre les exemples de ces missionnaires qui exposaient chaque jour leur vie pour aller lui offrir, à travers les bois, les secours de la religion, et dont plusieurs portaient sur leurs membres mutilés les stigmates du martyre ?

Toutefois il n'était guère possible d'espérer que cet âge d'or durât toujours, qu'une aurore si pure fût suivie d'un jour sans nuage. L'accroissement de la colonie par l'agrégation annuelle de recrues venant d'Eu-

rope, devait nécessairement amener quelque altération dans la physionomie de la population primitive.

A l'époque où nous sommes arrivés (1663), ce changement commençait à se faire sentir. Certains désordres même cherchaient à s'introduire, qui paraissaient d'autant plus graves qu'ils contrastaient étrangement avec l'innocence de vie, les mœurs austères de l'âge précédent.

Les phénomènes extraordinaires qui se manifestèrent alors dans le firmament et sur la terre furent regardés comme des avertissements du ciel et la menace de châtiments divins.

L'âme de la mère de Saint-Augustin était navrée de douleur à la pensée des scandales dont les échos parvenaient jusqu'à ses oreilles, au fond de sa cellule. Elle eut à ce sujet différentes révélations qu'elle a consignées dans ses mémoires.

" Dieu, dit l'auteur de sa vie, a souvent donné à connaître à cette âme vraiment fidèle et généreuse, les péchés qui se commettaient, quoique très secrets et cachés, par des personnes éloignées de sa vue et de sa présence. Souvent Dieu lui faisait pénétrer dans le fond des consciences l'état de plusieurs ; les grâces qu'il leur faisait, les résistances de leur cœur, leur endurcissement volontaire, les opérations des démons et des anges, la colère de la justice divine irritée contre leurs péchés, et les peines dont il punissait leurs crimes. Souvent il l'invitait ou il la faisait solliciter par des saints du paradis à s'offrir d'être la victime de sa

divine justice, et de porter sur elle-même les punitions qui étaient préparées pour les autres, et souvent même elle a été punie sur-le-champ, principalement lorsque c'étaient des personnes qu'elle chérissait particulièrement et à qui elle pouvait avoir quelque spéciale obligation ; elle s'offrait de tout son cœur et elle s'abandonnait à la justice divine comme une victime publique pour les péchés d'autrui. L'expérience a fait connaître par l'observation qu'en ont faite ses pères spirituels, que toutes ces impressions étaient véritables."

" Un jour, dit-elle, étant devant le saint Sacrement, je me sentis intérieurement invitée d'écouter et de voir la présence de celui qui me parlait, quoique ce fût d'une façon non visible. Il m'imprima une grande terreur, à raison de sa majesté. Néanmoins mon esprit se calma, et quoique je fusse dans une crainte respectueuse, mon cœur possédait une paix profonde. Il me sembla que l'archange saint Michel était celui qui me parlait. Voici d'abord ce qu'il me fit entendre: *Loquimini ad cor Jerusalem, et advocate eam, quoniam completa est malitia ejus ; dimissa est iniquitas illius.*

" Il portait en sa main gauche trois flèches et à la droite une balance. Sur chacune des flèches étaient écrits ces mots : *Impiété, Impureté, Détraction.* Et elles étaient comme attachées ensemble par cette devise : *Quis ut Deus ?* Et la même devise semblait lui composer une espèce d'habillement. Les flèches étaient prêtes à être décochées. Un des bassins de la balance était rempli, et comme comblé des paroles précédentes du

prophète Isaïe. L'autre était presque vide, et on ne voyait dedans qu'une légère vapeur. On me fit entendre que ces flèches étaient trois sortes de châtiments pour trois sortes de péchés qui s'étaient répandus en ce pays, l'impiété, l'impureté, et le peu de charité surtout dans les détractions et les désunions. Je priai l'ange d'avoir encore un peu de patience et de ne pas lancer sitôt les flèches. Il me dit : *Deus non irridetur.* Je lui dis : Dieu oubliera-t-il ses grandes miséricordes ? Qu'il me punisse, moi qui ai attiré sa colère sur ce pauvre pays, qu'il pardonne aux autres. On ne me fit autre réponse, sinon de lire bien l'écriture qui était dans la balance. Je restai étrangement touchée de voir que Dieu était si irrité, et mon cœur était dans un grand désir de pouvoir l'apaiser. Je n'ai jamais si bien conçu ce que c'est que le péché, et que l'on ne comprend guère ce que c'est que Dieu."

Dans la soirée du lundi gras de cette année (5 février 1663), étant en prière à l'heure où la société frivole se livrait aux divertissements du carnaval, et où l'on faisait dans toutes les églises des prières publiques pour expier ces désordres, la mère de Saint-Augustin eut une autre vision où lui furent prédits les fléaux dont Dieu menaçait la colonie.

" Je vis, dit-elle, quatre démons furieux aux quatre côtés des terres voisines de Québec, qui les secouaient si rudement, qu'ils se proposaient de renverser toute la colonie. En même temps j'aperçus un jeune homme d'un air majestueux qui montra l'autorité qu'il avait

sur ces spectres en ce qu'il les arrêta un peu de temps: puis il leur lâcha la bride, et j'entendis les démons qui disaient que ce qui allait arriver convertirait bien des pécheurs."

La mère de Saint-Augustin était encore en prière lorsque se fit sentir la première secousse du grand tremblement de terre dont toutes les annales du temps font mention. Il était environ cinq heures et demie du soir; le ciel était calme et serein. " Ce tremblement de terre, raconte le Père Ragueneau, fut si prodigieux que des montagnes entières s'abîmèrent, des lacs et des rivières disparurent et d'autres changèrent de lit. Dans les forêts il semblait qu'il y eût combat entre les arbres qui se heurtaient ensemble et non seulement leurs branches, mais même on eût dit que les troncs se détachaient de leurs places pour sauter les uns sur les autres, avec un fracas et un bouleversement étranges. On voyait dix et douze arpents de forêt sauter en l'air et retomber comme dans un abîme si profond, que les arbres tombaient renversés, les branches en bas, qui allaient prendre la place des racines; de sorte qu'il n'y paraissait plus qu'une forêt de troncs. Dans les villes de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal, on voyait les murailles se balancer et les pierres se remuer, comme si elles se fussent détachées les unes des autres; les toits semblaient se courber en bas d'un côté, puis se renverser de l'autre: les soliveaux et les planchers s'ouvraient, la terre s'ébranlait horriblement, et agitait les pieux de palissades d'une façon qui serait

incroyable, si on ne l'avait vu en divers endroits. Les cheminées et le haut des logis pliaient comme des branches d'arbres agitées du vent et partout l'on croyait que la terre s'allait entr'ouvrir et que tout allait s'abîmer.

" Ce tremblement de terre dont la première secousse, qui fut la plus violente, ne dura qu'environ une demi-heure, eut depuis quelques autres reprises ; mais toutes ces agitations durèrent environ cinq ou six mois, ayant été encore sensibles en quelques lieux jusque dans le mois d'août."

Aux premières secousses de ce tremblement de terre, l'épouvante fut générale parmi toute la population ; mais ce fut surtout un coup de foudre pour ceux qui se livraient, en ce moment même, aux divertissements du carnaval. Pendant toute la nuit, les églises furent encombrées de fidèles qui entouraient les tribunaux sacrés. D'admirables conversions s'opérèrent. Un missionnaire assura plus tard qu'à lui seul il avait entendu plus de huit cents confessions générales.

Le zèle pour la gloire de Dieu qui consumait l'âme de la mère de Saint-Augustin lui fit encore entreprendre de grandes pénitences pour le salut du chevalier de Mésy, dont l'administration arbitraire et tyrannique avait soulevé l'indignation publique et causé de graves scandales. Mgr de Laval, qui gémissait profondément de la conduite déplorable de celui qui avait été son ami, se rendit plusieurs fois au parloir de l'Hôtel-Dieu pour le recommander aux prières de

la mère de Saint-Augustin. Notre sainte redoubla alors ses supplications, s'offrit même en victime pour la conversion de cette âme égarée, et parvint à fléchir la colère de Dieu. Au mois de février de l'année 1665, le chevalier de Mésy tomba frappé d'une maladie mortelle et reconnut la main divine qni s'appesantissait sur lui. Il se réconcilia avec Dieu et avec l'Eglise. répara généreusement ses torts et édifia autant par son humilité et son repentir qu'il avait scandalisé par son orgueil et sa tyrannie.

" Un soir, écrit la mère de Saint-Augustin, récitant matines, je vis cet homme devant moi comme s'il eût été mort, et pourtant je ne concevais pas qu'il le fût encore. Il était affreux à voir et sembiait tout effaré. Il paraissait sur le bord de plusieurs précipices et prêt à y tomber. D'autres fois je l'ai vu comme étouffé de sombres vapeurs, semblables à la fumée de plusieurs lampes. Au milieu il brillait quelquefois de petites lueurs ; mais elles étaient incontinent étouffées par cette vapeur.

" Le Père de Brébeuf m'a fait entendre souvent que ce pauvre homme éteignait en lui la lumière du Saint-Esprit en ne voulant pas exécuter les mouvements de la grâce, qu'il s'aveuglait lui-même, que Dieu ne manquait pas de lui parler au cœur, mais qu'il étouffait ces divines semences.

" Peu de jours après, priant pour lui, on me fit voir une grosse pierre grisâtre, et assez mal taillée; elle retenait encore certaines marques de belles gravures

qui y avaient été autrefois imprimées. Cette pierre était dans un champ et auprès d'elle je voyais un bâtiment assez vaste et non encore achevé, auquel on travaillait. Je pensai que cette grosse pierre pourrait bien servir à cet édifice et je sentais un grand désir qu'on ne la rebutât pas pour sa laideur. Le maître architecte commanda qu'on prît cette pierre et qu'on la taillât pour la mettre dans un endroit de ce bâtiment; comme on eut frappé dessus avec des marteaux elle était si dure, qu'elle les émoussa du premier coup ; et comme on réitéra il sortit une certaine qualité si maligne de cette pierre, qu'elle repoussait les marteaux, avant même qu'ils appuyassent sur elle. O Dieu, disais-je en moi-même, que voilà une pierre ingrate, elle est mal faite au possible, on la veut polir, et faire servir à un si bel édifice et elle ne veut ni l'un ni l'autre. Je sentais une certaine indignation mêlée de compassion pour cette pierre. On me dit que cette pierre signifiait l'état de la personne pour qui je priais Dieu. Que les caractères effacés étaient les sacrements qu'elle avait autrefois reçus ; et que la grâce n'étant plus dans cette âme, elle était toute ternie et sans lustre ; qu'au reste si elle eût voulu se laisser manier et tailler au gré de ce Maître Architecte, on lui donnerait place dans ce bâtiment. On m'invitait à remarquer son endurcissement qui ne voulait et ne pouvait souffrir aucun secours. Cette vue me toucha puissamment, et me porta à m'intéresser plus fortement pour son salut.

" Quelque temps après, priant la sainte Vierge pour

le même homme, elle me parut avoir de l'inclination pour lui, et m'ordonna de redoubler mes prières, me témoignaut qu'elle voulait être importunée sur ce sujet. Cela me donna un peu d'espérance, voyant que la Mère de miséricorde voulait qu'on en prît soin, et je jugeai qu'elle ne l'abandonnerait point."

La mère de Saint-Augustin eut la consolation d'apprendre que son espoir n'avait point été déçu. Le chevalier de Mésy expira le 7 de mai, entouré de tous les secours religieux, et après avoir donné les signes évidents d'un sincère retour à Dieu et d'une entière réconciliation avec le prochain.

En témoignage d'humilité et de charité pour les indigents, il voulut que son corps fût inhumé dans le cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu et il donna pour ses funérailles trois cents livres à l'hôpital. On éleva sur sa tombe une grande croix qui subsista pendant de longues années.

Saint Alphonse de Liguori raconte, dans un de ses ouvrages, une des visions qu'eut la mère Catherine de Saint-Augustin, et la cite comme exemple de la puissance d'intercession de cette sainte âme et du souverain pouvoir de la sainte Vierge.

" Dans l'endroit où habitait cette servante de Dieu, dit-il, se trouvait une femme appelée Marie, qui avait mené une vie scandaleuse dès son jeune âge et qui, arrivée même à la vieillesse, persistait avec obstination dans ses désordres. Chassée enfin par les habitants, et réduite à se retirer dans une grotte solitaire, elle y

mourut consumée par une horrible maladie, sans secours humains et sans sacrements. Après une telle mort, son cadavre fut enfoui, comme celui d'un animal immonde ; et sœur Catherine, qui avait coutume de recommander à Dieu, avec beaucoup de charité, les âmes de tous ceux qui passaient à l'autre vie, ayant appris la triste fin de cette malheureuse, ne songea nullement à prier pour elle, la croyant, comme tout le monde, à jamais perdue. Douze ans s'étaient écoulés, lorsqu'un jour se présenta devant elle une âme du purgatoire qui lui dit : " Sœur Catherine, quel malheur est le mien ! vous recommandez à Dieu les âmes de tous ceux qui meurent ; je suis la seule dont vous n'avez pas eu compassion !—Et qui êtes-vous ? —Cette pauvre Marie la pécheresse, qui mourut dans la grotte.—Quoi ! êtes-vous donc sauvée ?—Oui, je suis sauvée, grâce à la miséricorde de la sainte Vierge.— Et comment ?— Quand je me vis près de mourir, me trouvant ainsi abandonnée de tout le monde et chargée de tant de péchés, je me tournai vers la Mère de Dieu et lui dis : " Reine du ciel ! vous êtes le refuge des pauvres délaissés, et me voici abandonnée de tout le monde ; vous êtes mon unique espérance, vous seule pouvez me secourir, ayez pitié de moi." La douce Marie m'obtint de faire un acte de contrition ; je mourus et je fus sauvée. Cette bonne Mère m'a procuré, en outre, la faveur de voir ma peine abrégée, en rachetant, par l'intensité de mes souffrances, une dette qui aurait exigé un bien plus grand nonbre d'années.

Il ne faut que quelques messes pour me délivrer du purgatoire. Je vous prie de me les faire dire, et je vous promets de ne jamais cesser, après cela, de prier Dieu et la bienheureuse Vierge pour vous.

" Sœur Catherine fit aussitôt célébrer des messes pour elle, et, au bout de quelques jours, cette âme lui apparut de nouveau, plus brillante que le soleil, et lui dit : " Je vous remercie, ma chère Catherine ; je vais maintenant en paradis chanter les miséricordes de mon Dien et prier pour vous." *

Une autre vision de la mère de Saint-Augustin et qui ne paraîtra pas moins extraordinaire que les précédentes, est celle qu'elle eut à l'occasion de la dédicace de la cathédrale de Québec.

Après l'incendie de Notre-Dame de Recouvranee (1640), les citoyens de Québec remplacèrent cette chapelle par une église construite en pierre, dont les murs latéraux subsistent encore aujourd'hui et font partie de la basilique actuelle. A raison du petit nombre de paroissiens et de leurs faibles ressources, les travaux de reconstruction ne progressèrent que lentement, de sorte que l'église, dont la première pierre avait été posée le 23 septembre 1647, ne fut achevée que plusieurs années après. Ce ne fut que le 11 juillet 1666 que Mgr de Laval eut la consolation de l'ériger en cathédrale et d'en faire la consécration.

* *Les Gloires de Marie*, par saint Alphonse de Liguori.

Cette dédicace eut lieu avec toute la pompe que pouvait alors déployer l'Eglise du Canada. Tous les fidèles de la ville et des campagnes voisines furent convoqués à cette grande solennité. Les jésuites, les Pères récollets et les prêtres des Missions-Etrangères, qui desservaient alors cette partie du pays, étaient rangés ce jour-là dans le chœur de l'église autour de l'évêque consécrateur, tandis que la nef pouvait à peine coutenir la foule qui s'y pressait.

Pendant cette cérémonie, la mère de Saint-Augustin eut une vision qui dura plusieurs heures. Elle fut transportée en esprit dans la cathédrale, et suivit toutes les cérémonies de même que si elle y avait été présente de corps ; pendant que le Père de Brébeuf, son directeur invisible qui se tenait à ses côtés, lui en expliquait le sens mystique.

" Il m'a été donné, dit-elle, de participer à la dédicace et consécration, et à tout ce qui s'est fait dans cette cérémonie, le Père de Brébeuf m'y ayant conduite, et me faisant observer chaque chose, me l'appliquant et me la faisant appliquer par Mgr l'évêque, ou plutôt par Notre-Seigneur Jésus-Christ, que je voyais sensiblement comme incorporé et uni à Mgr l'évêque, en sorte qu'il me paraissait comme mené, conduit et poussé par Notre-Seigneur, lequel faisait en même temps les mêmes choses avec lui. Il me semblait qu'à chaque action de la cérémonie, le Père de Brébeuf me faisait approcher pour y recevoir la même part que l'Eglise. Dans le commencement j'y sentais une grande

opposition ; d'autant que les esprits de ténèbres opéraient fortement en moi, et ne pouvaient souffrir qu'avec une rage extrême ces opérations. Néanmoins le Père me fit faire tous les actes qu'il voulut, et saint Augustin et sainte Catherine m'y aidèrent aussi ; car je les vis venir à moi, pour y être comme mes cautions et mes répondants. Saint Joseph et la sainte Vierge daignèrent bien de temps en temps m'offrir à la très sainte Trinité et à Jésus-Christ, pour être de nouveau dédiée et consacrée à la divine majesté.

" Avant qu'on sortît de l'église pour commencer la cérémonie, le Père de Brébeuf me dit en forme d'instruction ce qui suit, en propres termes : Ma fille, tout ainsi que de tout temps on a été soigneux en l'Eglise de Dieu de consacrer et dédier les églises, afin que par la consécration elles fussent purifiées de toutes les souillures contraires à l'effet des prières qui y devaient être offertes : ainsi est-il très à propos que ton cœur et ton corps soient de nouveau dédiés et consacrés à la divine Majesté ; et comme l'église est dédiée sous le nom et la garde d'un saint ou d'une sainte, je prierai tes saints patrons de prendre tout de nouveau un soin spécial de toi. Dispose-toi à une action si sainte par une très profonde humilité, un grand respect, et un abandon total de toi-même à ce que Dieu voudra de toi pour le temps et l'éternité.

"Aux trois coups de la croix pour entrer dans l'église, le Père de Brébeuf me dit que cela signifiait le pouvoir de Jésus, souverain Evêque de l'Eglise, à la prière et

bénédiction duquel les esprits malins visibles et invisibles obéissent,et aussi pour nous donner à connaître que l'église est dédiée à la très sainte Trinité et qu'elle en prend possession par trois effets de sa puissance: le Père, par création; le Fils, par régénération ; le Saint-Esprit, par sanctification.

" L'entrée en l'église représente l'entrée de Jésus-Christ au monde, y étant venu pour renouer la paix entre Dieu et l'homme.

"L'écriture avec la croix sur la cendre, nous apprend la connaissance de nous-mêmes.

" L'alphabet qui est la leçon des enfants, nous fait ressouvenir que nous devons avoir la simplicité et l'humilité et que nous devons être les enfants de Jésus-Christ, notre Maître, qui nous enseigne l'alphabet de la vérité.

" Il est en croix, parce que notre seule science doit être de Jésus crucifié.

" L'autel est la plus sainte partie de l'église, ainsi doit être notre cœur.

" Dessus l'autel est Jésus-Christ, et dessous les reliques des saints : Jésus-Christ doit toujours tenir le premier rang dans notre cœur et être posé au-dessus, comme en étant le maître. La dévotion aux saints nous aide à chasser les démons qui souvent veulent se rendre maîtres de notre cœur et tâchent de le prendre de tous côtés.

" Les trois grains d'encens avec les reliques nous figurent la foi, l'espérance et la charité des saints, et

pour montrer l'acceptation que Dieu fait de leurs mérites.

" Le coffret où sont les reliques des saints est maçonné sous l'autel, c'est-à-dire approuvé et scellé des sceaux de Dieu. La charité des martyrs nous a fait connaître Dieu par les souffrances qu'ils ont endurées en le confessant, et cette connaissance est la source de notre protection.

" L'eau bénite, faite d'eau, de vin, de sel et de cendre, nous signifie : 1° les larmes de la pénitence ; 2° la joie spirituelle ; 3° la sagesse de la foi, et 4° la profonde humilité.

" Les sept aspersions de l'autel, les sept dons du Saint Esprit, qui prennent possession de l'âme en grâce.

" Les quatre croix ointes aux quatre coins de l'autel signifient que les catholiques épandus aux quatre coins du monde, s'unissent à la croix du milieu qui a des rayons, et qui est celle de Notre-Seigneur où il a été attaché au milieu du monde ; laquelle croix ils doivent porter en quatre façons, 1° au cœur, par la méditation continuelle de la mort et de la passion de Notre-Seigneur ; 2° en la bouche, par la confession, sans crainte, de Jésus crucifié ; 3° en leur corps, par la mortification et les souffrances pour Jésus-Christ ; 4° au front et à la poitrine, par l'impression de la même croix qui donne terreur aux démons.

" Les sept tours autour de l'autel sont pour nous faire ressouvenir des sept pèlerinages de notre Sauveur au monde : du ciel au sein de la sainte Vierge ·

de la sainte Vierge à la crèche ; de la crèche à la connaissance des hommes ; des hommes à la croix ; de la croix au sépulcre; du sépulcre aux limbes ; des limbes au ciel.

" Le reste de l'eau bénite est jeté au pied de l'Autel pour nous signifier que les mérites de Jésus-Christ ne seront jamais épuisés, et qu'après s'être répandus sur tous les hommes, il en restera toujours abondamment.

" Les douze croix de l'église, divisées par trois, sont les quatre parties du monde d'où les hommes seront assemblés au jugement pour être jugés de Dieu et des Apôtres.

" L'onction de Jésus-Christ et sa croix annoncées par les Apôtres sont dépeintes dans les églises. L'onction faite aux dites croix signifie encore que pour porter sa croix, il faut être aidé de l'onction de la grâce.

" Le cercle qui enceint la croix, est la marque de l'unité de la foi de l'Eglise.

" Les peintures sont les vertus que la foi vive, ouvrière de la charité, produit.

" Les douze sièges, les douze Patriarches, les douze Apôtres, tant de prières et d'encensements et les cérémonies dont on se sert à la consécration d'une Eglise m rquent la dignité d'un temple dédié et consacré à à la divine Majesté, ainsi que le respect que l'on doit porter à ces lieux ; et comme ce n'est qu'une figure de l'âme consacrée à Dieu, cela doit nous faire estimer infiniment le bonheur que nous avons d'être chrétiens ;

et de plus d'être consacrés particulièremen au service de Notre-Seigneur. Il faut prendre garde de ne pas souiller ce temple et de n'en pas chasser le Saint-Esprit.

" Je concevais tellement l'horreur du péché mortel et l'opposition qu'il a à Dieu qu'il me semblait que c'était une chose impossible de pouvoir vivre un moment après s'être laissé emporter et entraîner par un si horrible monstre. J'avais pour lors une très haute idée de la Majesté de Dieu, et quoique lorsque l'on faisait les onctions, les aspersions, les encensements et autres choses, je sentisse une extrême contrariété dans moi-même ; néanmoins j'étais comme abîmée et absorbée en Dieu, par la majesté que ces mystères opéraient."

Ils existe quelques traits de ressemblance entre cette vision et celle dont fut favorisé saint François de Sales lorsqu'il reçut la consécration épiscopale. Il vit le ciel s'entr'ouvrir au-dessus de sa tête et la sainte Trinité descendre sur lui du sein de ces flots de lumière. Il vit l'Esprit-Saint agir dans son âme et opérer le travail de la grâce, en même temps qu'il lui donnait l'intelligence des cérémonies de la consécration, tandis que la sainte Vierge et les apôtres saint Pierre et saint Paul étaient présents autour de lui, faisant cortège à la Majesté divine.

La vie de la mère de Saint-Augustin est toute pleine de prodiges semblables à ceux dont nous venons de faire le récit. Il en est quelques-uns qui portent avec eux la preuve de leur réalité. On sait que du vivant

de notre heureuse mère, toute relation entre l'ancienne et la Nouvelle-France était suspendue depuis l'automne jusqu'au mois de mai, et même parfois jusqu'au mois de juin suivant. Or, il est arrivé à plusieurs reprises, durant cet intervalle, que notre sainte a prédit le décès de certaines personnes qui étaient mortes en Europe, sans qu'il fût possible d'en avoir aucune nouvelle.

Monsieur Michel Rocher de Bernays, vicaire général et théologal de Bayeux, qui avait été supérieur des Hospitalières de cette ville, mourut en odeur de sainteté le 9 novembre 1664. Peu de temps après sa mort, il apparut à la mère de Saint-Augustin, environné de la lumineuse splendeur des saints, et il lui annonça qu'il avait reçu des mains de Jésus-Christ la couronne de vie, et qu'il jouissait de la gloire des élus. " Il l'encouragea à continuer d'être fidèle à Dieu, qui aurait pour elle des bontés éternelles." La mère de Saint-Augustin ayant déclaré cette vision au Père Chastellain, son confesseur, le Père en prit note et put constater la vérité de cette prédiction huit mois après, à l'arrivée des navires de France qui entrèrent dans le port de Québec au mois de juin (1665).

La même chose était arrivée auparavant à l'occasion de la mort de la sœur Renée-Avice de l'Incarnation, grand'mère de notre sainte ; et plus tard au décès de sa tante, la sœur Catherine-Avice de Saint-Joseph, toutes deux Hospitalières de Bayeux, dont nous avons déjà parlé. Cette dernière était morte le 24 février 1666.

" Cinq jours après sa mort, dit le Père Ragueneau, elle fut délivrée des peines du purgatoire par les prières et le redoublement des souffrances de sa chère nièce ; notre sainte en écrivit à la fondatrice et supérieure de Bayeux, qui était fille de cette vénérable défunte.

" Celle-ci s'était faite religieuse dans sa vieillesse et avait vécu plusieurs années sous la conduite de sa propre fille avec une obéissance, une humilité, une simplicité, une dévotion, une charité, et une régularité si rares que toute cette sainte communauté des Hospitalières de Bayeux en avait été profondément édifiée pendant sa vie, et le fut encore plus à ses derniers moments, étant morte de la mort précieuse des saints."

Voici l'admirable lettre de la mère de Saint-Augustin :

" Ma Révérende Mère,

La paix de Jésus-Christ et l'amour de sa croix soient avec vous. Le partage que vous en avez eu a été abondant cette année. J'ai ressenti votre affliction aussi fortement que je le devais faire. Il est temps maintenant, ma chère mère et cousine, de mettre fin à vos plaintes ; il faut que si vous versez encore des larmes, elles soient toutes de joie et non plus de tristesse, car quel motif aurions-nous de nous plaindre de notre perte, puisqu'elle nous rend participantes d'un si grand bien, et fait que vous avez une mère, et moi une tante au ciel ? Je n'en doute point, j'en suis assurée que notre chère défunte y est ; et j'ai tout sujet d'espérer et de

croire que je ne suis pas trompée sur ce point. Il y a longtemps que j'en ai remercié Dieu pour elle ; et elle-même a bien daigné me faire éprouver son pouvoir auprès de Notre-Seigneur. Je fais profession de ne rien vous céler. La veille de sa mort je fus fortement poussée de demander la communion. J'avais quelque besoin particulier pour lors, qui me pressait fort, on me la permit. Comme on commençait la sainte messe je sentis la présence du Père de Brébeuf, et de feu ma mère de l'Incarnation, qui me dirent tous deux que j'offrisse cette communion, celle du jour suivant, du samedi et du dimanche, pour ma tante de Saint-Joseph, parce qu'elle en avait grand besoin ; on ne me dit point qu'elle fût malade, seulement qu'elle avait besoin qu'on priât pour elle. Ayant donc dirigé mon intention à ceux qui me faisaient sentir leur présence, non en les regardant proche de moi, mais en les considérant au ciel, je les priai de disposer non seulement de ces quatre communions en faveur de ma chère tante, mais aussi de tout ce que je souffrirais, pour autant de temps qu'elle en aurait besoin. Je la recommandai aussi aux prières de mes amies et je crus assurément qu'elle était morte. Je fus fort en peine pour elle jusqu'au dimanche au soir que tout d'un coup je ressentis une grande tranquillité, une joie toute particulière de penser à elle. Je passai la nuit dans des actions de grâces que je rendis à Notre Seigneur et à la sainte Vierge et à son digne époux, pour celles qu'ils avaient départies à cette âme. Depuis

ce temps-là, toutes les fois que j'ai pensé à elle j'ai toujours éprouvé que mon esprit s'élevait en Dieu aussitôt, et qu'il s'établissait dans un certain calme qui n'est point ordinaire. Pendant les cinq jours qui se passèrent depuis celui de sa mort jusques au dimanche, on me redoubla mes souffrances à tel point que je ne savais quasi plus où j'étais. Ensuite tout d'un coup je rentrai dans le calme, avec l'intérêt de la peine passée ; ce n'est pas que le calme ait toujours duré : car la conduite de Dieu sur moi ne m'en laisse jouir que fort peu de temps. Il a la bonté de m'appliquer à aider des âmes qui ont besoin de secours, soit celles du purgatoire pour lesquelles j'ai grande affection, soit celles des pécheurs qui me donnent une compassion très sensible. Je me suis offerte à la divine Majesté pour lui servir de victime toutes les fois qu'il lui plaira, je n'envisage ni ma vie, ni mes intérêts, je veux que Dieu en dispose selon sa très sainte volonté. Certes, c'est bien de l'honneur pour moi qu'il daigne me faire passer par le feu, comme une victime cousumée par sa divine justice. J'ai prié le Révérend Père Ragueneau de vous informer amplement de mes pauvretés et misères. Je veux bien, je vous en assure, que vous sachiez tout. Ne soyez point fâchée si je ne le fais pas moi-même. La raison est que je ne me souviens plus de la plupart des choses qui se passent en moi, quand je les ai dites ou écrites à mon directeur, je ne m'en réserve aucun écrit. Je les donne à mesure au Révérend Père Chastellain, lequel

m'a dit qu'il ferait tout savoir au Révérend Père Ragueneau, et que je n'y songeasse plus. Ce qui m'est très facile par la grâce de Notre-Seigneur.

Ma Révérende Mère,
Votre très humble et très obéissante fille,

MARIE-CATHERINE-JOSEPH
DE SAINT-AUGUSTIN

Avant d'arriver à la dernière page de ce chapitre, plus d'un lecteur se demandera ce qu'il faut penser de ces étonnantes manifestations. Seraient-elles l'effet d'un état constant d'hallucination, ou bien doit-on les attribuer à une intervention divine ? Sans doute que, l'Eglise ne s'étant point prononcée, chacun est libre de les rejeter ou de les accepter comme faits surnaturels. Toutefois, quand de pareils faits se rencontrent à côté de vertus plus admirables encore, et qui ne se sont jamais démenties pendant toute une vie, n'est-on pas en droit de présumer qu'ils en sont comme le rayonnement et une attestation divine de sainteté ? Les âmes chrétiennes qui sont familières avec la vie des saints, qui par la lecture et la méditation de leurs actes ont vécu, en quelque sorte, dans leur atmosphère, sont inclinées naturellement à regarder ces manifestations comme venant du ciel. Or, mieux que personne, elles sont en état de comprendre les voies de Dieu sur ces êtres privilégiés qu'il s'est choisis pour amis et qui ont su par leur fidélité correspondre à ses amoureuses avances. D'ailleurs ne semble-t-il

pas que Dieu se doive à lui-même et à sa gloire de manifester par des merveilles la sainteté, l'héroïsme et les grandeurs de ceux qui se sont faits humbles, pauvres, méprisables pour son amour, et qui ont répandu leur vie en parfums à ses pieds comme le vase de Madeleine?

CHAPITRE HUITIÈME

—

Séparation du bien des pauvres de celui de la Communauté—L'intendant Talon—Son amitié pour l'Hôtel-Dieu —Amélioration qu'il y fait exécuter—Zèle charitable des Dames de Québec—Madame d'Aillebout, ses grandes vertus—Vues que Dieu lui donne des mérites du P. Ragueneau et du P. Chastellain.

L'accroissement sensible de la population depuis quelques années et l'entrée dans le port de Québec de plusieurs navires chargés de nouveaux colons avaient augmenté considérablement le nombre des malades à l'hôpital. Durant le cours de l'année 1663, le chiffre total des journées données aux différents malades qui étaient passés à l'Hôtel-Dieu, s'était élevé à 4,400. Les revenus de la communauté étaient loin de répondre aux dépenses occasionnées par ce surcroît de patients. Des dettes sérieuses avaient été contractées, qui auraient pu causer de graves complications dans l'avenir.

Afin d'obvier à ces inconvénients, la mère de Saint-Bonaventure, alors supérieure, proposa dans une

assemblée capitulaire de séparer les biens des pauvres de ceux de la communauté. Sur l'avis unanime du chapitre, une requête fut adressée à l'évêque de Québec, Mgr de Laval. En voici la teneur :

" Vu et considéré que le nombre des pauvres malades va croissant tous les jours, et que les dépenses se multiplient, ce qui aurait même déjà endetté leur maison en de notables sommes, il vous plaise ordonner qu'il soit fait au plus tôt distinction et séparation de tous les biens situés tant en France qu'en ce pays appartenant au dit monastère, afin que dorénavant, distinction étant faite, et sachant ce qu'elles auront à dépenser pour les pauvres malades, l'on puisse, par ce moyen, remédier et obvier aux inconvénients susdits, à condition néanmoins que les dites Religieuses Hospitalières demeurent administratrices du dit bien, dont distinction sera faite, et qu'elles ne pourront être obligées d'en rendre aucun compte, sinon à leur supérieur, tout ainsi que si la susdite distinction n'avait point été faite, sans quoi elles n'auraient fait la présente requête ni consenti à la susdite distinction, ce qu'elles déclarent et demandent toutes unanimement."

Mgr de Laval se rendit aux graves raisons énumérées dans cette requête, et y répondit en ces termes :

" Après avoir mûrement examiné toutes les charges, fonds et revenus du dit monastère, et trouvé qu'il s'était endetté en de notables sommes, par la trop grande dépense qui se faisait pour subvenir aux

pauvres dont il aurait été chargé depuis quelques années, et ensuite allait se ruiner, Nous, voulant obvier à ce mal, avons agréé et agréons la distinction du bien que les Religieuses nous auraient demandée, à la charge d'en avoir le gouvernement et en demeurer administratrices comme ci-devant. A ces causes, du consentement des susdites Religieuses qui ont souscrit au présent acte, ordonnons qu'au plus tôt sera fait distinction et séparation de tous les fonds et revenus du dit monastère, situés tant en France qu'en ce pays, pour être dès à présent et pour toujours distingués et séparés, savoir, un tiers pour être employé pour les pauvres, et les deux autres tiers pour la communauté des dites Religieuses. Enjoignons aux dites Religieuses de n'employer dorénavant pour les dits pauvres que le revenu du susdit tiers ; commettons le sieur de Charny, notre grand vicaire et official, avec le sieur du Douyt, prêtre, lesquels après avoir fait distinction de tout le bien du dit monastère en général, mettront les effets provenants du dit tiers des pauvres, entre les mains de la mère Marie-Renée de la Nativité, que Nous constituons pour être leur dépositaire pour cette année seulement, nous réservant et à nos successeurs, l'élection de cet office, bien entendu néanmoins que la dite dépositaire sera en tout et partout sous l'obéissance et direction de la supérieure, demeurant et restant le dit monastère dans l'administration et gouvernement du dit tiers, comme il l'aurait été ci-devant du total, avant

que la présente distinction et séparation fût faite, lequel règlement voulons être insinué dans le Livre des Actes capitulaires du dit Monastère. Donné à Québec, dans notre demeure ordinaire, le 25 janvier 1664."

Une copie de ces nouveaux règlements fut expédiée en France pour être soumise à l'approbation de la fondatrice, Madame la duchesse d'Aiguillon. La duchesse approuva et ratifia tout ce qui avait été fait, mais à la condition expresse que les religieuses fussent toujours directrices et administratrices du bien des pauvres.

L'arrivée du régiment de Carignan, avec le marquis de Tracy, nommé vice-roi de la Nouvelle-France en 1664, inaugura une ère nouvelle pour cette colonie. Les nombreuses familles de colons, et les secours de tout genre qui furent expédiés de France durant les années suivantes, répandirent une activité et une abondance qui ne s'étaient encore jamais vues dans le pays. Tout faisait présager un avenir heureux et prospère. Le Canada sortit en effet de l'enfance, et s'il eut encore bien des phases difficiles à traverser, du moins son existence ne fut plus en péril.

Aux mois d'août et de septembre de l'année suivante, les dernières compagnies du régiment de Carignan, sous les ordres de M. de Courcelles, qui venait remplacer M. de Mésy, et de l'intendant Talon, mirent pied à terre à Québec.

Il est peu d'hommes à qui nous soyons redevables

de plus grands services qu'à l'intendant Talon. Homme supérieur, comme presque tous ceux que Louis XIV savait distinguer de la foule pour les placer au premier rang, et qui firent le grand règne, il réalisa pleinement les espérances que le roi avait fondées sur lui. Talon fut le créateur du système administratif dans la colonie; et l'on peut dire que si Champlain a été le fondateur de la Nouvelle-France, Talon en a été l'organisateur.

Dès le premier jour de son arrivée à Québec, il alla rendre visite à l'Hôtel-Dieu; d'abord pour marquer son respect à la duchesse d'Aiguillon et à la communauté, ensuite pour visiter les soldats malades à l'Hôpital.

Les annales mentionnent un incident de cette première entrevue qui indique la gaieté et l'amabilité de son caractère. En se présentant à la supérieure qui était venue le recevoir au parloir en compagnie de la mère de la Nativité, il s'annonça d'abord simplement comme le secrétaire de l'intendant.

" Je suis chargé, dit-il, de présenter les hommages de M. Talon à Madame la Supérieure et à sa communauté, et de les assurer qu'il tient en haute estime votre maison et les services qu'elle rend à ce pays. Il vous prie de croire qu'il ne laissera échapper aucune occasion de lui être utile."

La mère de Saint-Bonaventure n'eut d'abord aucun soupçon de cette plaisanterie ; mais la mère de la Nativité, qui avait beaucoup de finesse et de tact, ne

fut pas trompée. Elle fit un signe à la mère de Saint-Bonaventure et répondit en souriant qu'elle croyait que celui à qui elle avait l'honneur de parler était un personnage d'un rang plus élevé qu'il ne voulait bien l'avouer.

—A quelles marques connaissez-vous cela? répartit l'intendant.

—A la distinction de son langage et de sa personne, reprit la mère de la Nativité."

L'intendant fut très flatté de ce compliment, d'ailleurs bien mérité.

Durant les premiers mois de son administration, il vint chaque jour visiter les salles de l'hôpital, pour encourager et consoler les soldats malades dont elles étaient encombrées. Car le régiment de Carignan avait eu cruellement à souffrir des fièvres malignes qu'il avait contractées en mer et durant l'expédition qu'il avait faite aux Indes Occidentales avant de venir au Canada. Lors du débarquement des dernières compagnies, l'hôpital eut à recevoir jusques à cent trente malades dans une seule journée.

L'intendant eut occasion d'apprécier par lui-même l'importance de cet établissement pour la colonie. Il y prit un intérêt qui alla toujours croissant, et durant tout le temps de son administration il s'en montra le soutien et le protecteur.

Outre plusieurs améliorations qu'il fit faire au monastère, il fit construire à grands frais un nouveau pavillon et une salle double pour les malades. Il

n'épargna pour cela, ni les fatigues, ni les dépenses. " L'affection de M. l'intendant pour cet ouvrage, disent les annales, fut si grande qu'il passait lui-même des nuits entières dehors à la pluie pour ne pas perdre la charpente du bâtiment, que le peu de prudence et d'industrie des travailleurs avait exposée mal à propos sur un cajeu.

" Il voulut encore nous procurer de l'eau abondamment, ce qui est non seulement utile, mais absolument nécessaire pour le bien et la propreté d'un Hôtel-Dieu. Ainsi, avec le secours de ses avances et d'un fontanier, nous fîmes faire des pierriers jusqu'à plus de trente arpents de chez nous ; et on conduisit l'eau des sources dans des canaux de plomb ou de bois jusqu'ici : ce qui nous donna des fontaines très commodes dans plusieurs endroits de l'hôpital, dans la salle des hommes et dans celle des femmes, dans les jambages de la cheminée, de sorte qu'on pouvait se procurer de l'eau chaude à toute heure, même en hiver. Il y avait encore une autre fontaine dans la cave, où il fit faire une buanderie, ce qui coûta plus de 3,000 livres.

" Le fontanier entretenait ces canaux et pendant qu'il a vécu nous n'avons point manqué d'eau ; mais depuis sa mort et depuis les travaux de fortication qu'on a faits, les ruisseaux ont été détournés et les sources taries ; de manière que nous souffrons beaucoup de la sécheresse de notre terrain et qu'il nous en coûte considérablement pour nous procurer

de l'eau, surtout dans le temps des chaleurs ou quand la rigueur du froid fait tarir les puits." *

Le nom de l'intendant Talon est toujours resté cher aux Hospitalières, qui le regardent, à juste titre, comme un de leurs insignes bienfaiteurs. Elles possèdent de lui un excelleut portrait à l'huile qu'elles conservent comme un précieux souvenir de son amitié: c'est ce portrait qui a servi de modèle pour la gravure en taille-douce dont l'historien américain John Gilmarea Shea a orné l'un des volumes de sa traduction anglaise de l'histoire du Canada du Père de Charlevoix.

Les fatigues que nos aumonières eurent à endurer auprès des militaires du régiment de Carignan furent si grandes que la moitié d'entre elles contractèrent la maladie. La communauté ne comptait alors que quatorze religieuses.

Les dames de la ville de Québec donnèrent en cette circonstance un exemple de dévouement et de charité chrétienne qui étonnera la société de nos jours. Plusieurs d'entre elles étaient venues tout d'abord passer les jours et les nuits auprès des malades, afin de donner quelques heures de repos aux religieuses; mais lorsqu'on apprit que le nombre des sœurs valides était réduit de moitié, la plupart des dames de la ville se disputèrent l'honneur de partager leurs dangers, et

* L'aqueduc qui amène aujourd'hui dans la ville l'eau du lac Saint-Charles, n'est en opération que depuis 1855.

elles firent l'office d'hospitalières jusqu'à la fin de la maladie.

Entre toutes ces dames on distinguait Madame d'Ailleboust, veuve de M. Louis d'Ailleboust, sieur de Coulonge, ancien gouverneur de cette colonie et dont le nom figure en tête de toutes les œuvres de piété, de zèle et de charité de cette époque. Mademoiselle Barbe de Boulogne (c'était son nom de famille) n'avait consenti à donner sa main à M. d'Ailleboust qu'à condition qu'il garderait avec elle une perpétuelle continence. Lorsque M. d'Ailleboust, inspiré par un sentiment religieux, avait formé le projet d'offrir ses services à la Compagnie de Montréal, Madame d'Ailleboust avait d'abord éprouvé une extrême répugnance à l'idée de s'expatrier et de le suivre dans cette lointaine expédition ; mais un jour qu'elle était agenouillée en prières dans l'église de Notre-Dame de Paris, Dieu lui donna une connaissance claire et ostensible de sa volonté, et il lui communiqua en même temps une part de ce zèle apostolique qui poussait alors tant d'âmes généreuses du côté de la Nouvelle-France. Dès lors elle n'hésita plus et s'embarqua à La Rochelle cette même année (1643) avec son mari et sa sœur, Melle Philippine de Boulogne, que le même enthousiasme religieux entraînait à sa suite. Un beau nom, une figure agréable, une riche taille, un esprit cultivé, un caractère vif et charmant, une position honorable parmi la noblesse de France, qui lui donnait accès à cette cour enivrante

de Louis XIV où tout alors n'était que fêtes, enchantements et plaisirs délicats : tels étaient les avantages que Madame d'Ailleboust était allée ensevelir au fond des forêts du nouveau monde pour se mettre tout entière au service des pauvres sauvages.

Pendant plusieurs années, Madame d'Ailleboust fut l'édification de la ville naissante de Montréal par ses héroïques vertus. Sa maison était devenue un oratoire où elle partageait ses jours entre les exercices de l'oraison et ceux de la charité. Elle s'était rendu familières les langues sauvages, afin de pouvoir catéchiser les néophytes et les préparer au baptême. Courageuse autant que fervente, elle entreprenait souvent, en compagnie de sa sœur, malgré la crainte continuelle où l'on était des Iroquois, le pèlerinage de la montagne, pour y vénérer la croix que M. de Maisonneuve y avait fait planter, afin d'obtenir de Dieu la conversion des sauvages.

Après la mort de son mari, Madame d'Ailleboust vint se fixer à Québec, où sa sœur l'avait précédée et où la Providence les appelait toutes deux à de plus grandes choses. Tandis que Mlle de Boulogne allait frapper à la porte des Ursulines et venait s'agenouiller au pied des autels pour y présenter sa tête aux ciseaux et se vouer perpétuellement à l'éducation de l'enfance, Madame d'Ailleboust se consacrait à l'œuvre de l'Hôtel-Dieu, où nous allons la voir bientôt entrer en qualité de pensionnaire et y terminer ses jours, après s'être dépouillée de ses biens en faveur de cet institut.

Etrangère à aucune pratique de zèle, Madame d'Ailleboust était la première à s'abaisser jusqu'aux actions les plus répugnantes à la nature pour accomplir les conseils évangéliques. On l'avait vue pendant un premier séjour qu'elle avait fait à Québec en 1650, accompagnée de son amie et de sa coopératrice dans ses bonnes œuvres, Madame de Monceaux, ensevelir de ses propres mains le cadavre d'un sauvage huron supplicié. En 1664, elle avait fondé, sous les auspices de Mgr de Laval et avec l'assistance du Père Chaumonot, la congrégation de la Sainte-Famille, dont l'influence a été si grande et si salutaire parmi la société de Québec, et qui subsiste encore aujourd'hui. Cette pieuse association, qui a pour but de former chaque famille à l'image de la sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph, a toujours compté parmi ses membres ce que la ville a produit de plus distingué par le rang et par la vertu.

"Madame d'Ailleboust, disent les chroniques de l'Hôtel-Dieu, laissa dans sa vie l'exemple d'une séculière plus fervente et plus intérieure que beaucoup de religieuses. Dieu lui avait donné l'esprit de prophétie, le don des larmes, le discernement des esprits et plusieurs autres grâces gratuites, à la vue desquelles elle s'humiliait profondément.

" Son oraison était presque continuelle, et toujours accompagnée d'une parfaite abnégation et d'une très basse estime d'elle-même, ne s'attribuant jamais le succès des choses qu'elle avait recommandées à Dieu.

" Les fréquentes larmes qu'elle répandait en la présence de Dieu étaient si douces qu'elles ne lui rougissaient point les yeux. Cependant elles lui affaiblissaient la vue et, pendant un certain temps, elle devint entièrement aveugle, et de plus dans de telles peines d'esprit, qu'elle ne pouvait exprimer ce qu'elle souffrait. Elle avoue, dans ses écrits, que Dieu seul sait combien l'épreuve qu'elle soutint alors, lui fut sensible, et en quel danger elle croyait être d'en perdre l'esprit. Elle s'adressa dans cette perplexité au saint homme Tobie et à sa sainte bru Sara, à l'un à cause de sa cécité, et à l'autre à cause de ses peines d'esprit, pour obtenir de Dieu, par leur intercession, ou la fin d'une vie qui lui était ennuyeuse, ou la grâce de faire un bon usage de ses afflictions. Elle vit l'effet de ses demandes, car la vue lui fut rendue ; et elle dit même, dans ses écrits, que ces saints lui obtinrent plus qu'elle n'osait souhaiter, et que bientôt après, le sujet de ses peines se dissipa ; et que ses affaires tournèrent si heureusement pour elle qu'elle en demeura aussi surprise que reconnaissante."

Dieu qui se plaît à révéler ses secrets aux âmes pures, lui fit connaître la beauté intérieure de plusieurs saintes âmes, et particulièrement celles de deux missionnaires, grands hommes de prière et d'action, qui avaient été l'un après l'autre ses directeurs spirituels, le Père Ragueneau et le Père Chastellain. Tous deux avaient été les compagnons d'apostolat du Père de Brébeuf et avaient plus d'une fois exposé leur tête à la hache des Iroquois.

C'était, on s'en souvient, le Père Ragueneau qui avait ramené du pays des Hurons les misérables restes de cette nation après sa sanglante défaite. Rappelé en France après trente années de travaux apostoliques, il monrut à Paris en 1680, à l'âge de soixante-quinze ans. Aucun missionnaire, disent les relations du temps, ne contribua davantage au progrès du christianisme au Canada, et ne mérita mieux le titre d'apôtre.

" Madame d'Ailleboust, ajoutent les annales, vit un jour dans son oraison le cœur du révérend Père Ragueneau. Dieu lui donna la connaissance des aimables qualités qu'il possédait. Il lui dit, dans l'admiration où elle était de tant de richesses spirituelles, que ce cœur n'avait presque point son égal. Elle connut que ce qui en relevait le prix, était l'amour que ce Père portait aux âmes, et le talent admirable qu'il avait de les gagner et de les conduire à Dieu par des voies si pures et si douces, qu'elles rendaient la vertu facile, aplanissant toutes les difficultés, ou inspirant tant de courage et tant de joie, qu'on les franchissait sans peine. Il chérissait sincèrement les âmes, les aidait en tout, sans s'épargner, ne se plaisant point à les chagriner, sous prétexte de les éprouver. Il savait les connaître et les faire avancer, sans les laisser languir dans les abattements où tombent souvent les faibles qui ne reçoivent aucun secours de ceux qui doivent leur en donner." *

* On possède à l'Hôtel-Dieu un portrait du Père Ragueneau.

Le Père Chastellain avait été pendant trente ans le confesseur de la communauté. Par la mansuétude de son caractère et l'exquise sérénité de son âme, il rappelait le doux et aimable saint François de Sales.

" C'était un saint, disent les chroniques, qui était très souvent favorisé de Dieu par des communications particulières. Il joignait à beaucoup de connaissances, une douceur inaltérable, une simplicité charmante, une charité sans bornes pour le prochain, et un amour pour Dieu très ardent, qui le tenait toujours occupé de sa présence. Un jour, entre autres, que les Jésuites allaient à leur maison de campagne, le Père Chastellain marchait en arrière, un peu éloigné, s'entretenant à son ordinaire de quelque bonne pensée, Notre-Seigneur se fit voir à lui, le salua comme autrefois ses disciples, en lui disant : La paix soit avec vous, ce qui laissa dans l'âme du bon Père une impression de sainteté qui ne s'effaça jamais.

" Son mot le plus ordinaire, qu'il répétait souvent dans la conversation, était celui-ci : Aimons Dieu, aimons bien Dieu. Et l'effusion avec laquelle il redisait ces mots, indiquait une âme qui portait au cœur la blessure du saint amour. Il enviait le sort de ses compagnons d'apostolat qui avaient eu le bonheur de cueillir la palme du martyre, et il racontait en pleurant la vision qu'il avait eue dès le commencement de sa carrière, par laquelle Notre-Seigneur lui avait montré qu'il serait exclu de cet honneur, ce qu'il attribuait à ses péchés. Il avait vu une porte

fort étroite par où passaient tous ceux de ses frères qui prêchaient alors l'Evangile aux Hurons. Il voulut faire comme les autres, mais il lui fut impossible de passer, quoiqu'il ôtât, ce lui semble, sa ceinture et sa soutane pour se rendre plus mince. Il croyait, en disant cela, rabattre l'idée qu'on avait de sa sainteté, en faisant voir qu'il était un grand pécheur, qui n'avait pas été trouvé digne de souffrir pour Jésus-Christ et de sortir du monde par la porte du martyre.

" Madame d'Ailleboust, qui était extrêmement vive, avait quelquefois de la peine de ce que le révérend Père Chastellain, son confesseur, ne paraissait pas même ému des accidents qui arrivaient et qui affligeaient tout le monde. Il semblait, à le voir, qu'il fût insensible aux misères du prochain, et à celles qu'il éprouvait lui-même. Madame d'Ailleboust le lui reprochait souvent ; et comme il ne répondait à tout ce qu'elle lui disait pour animer son zèle et sa compassion, que ce peu de mots qui lui étaient ordinaires : Ma fille, aimons bien Dieu, elle se trouvait quasi choquée de sa tranquillité. Un jour qu'elle s'en plaignait à Notre-Seigneur, et qu'elle lui représentait que son serviteur pourrait aisément remédier à certains maux, s'il voulait seulement parler, mais qu'il ne le faisait point pour des raisons qu'elle ignorait et qu'elle ne pouvait accorder avec les grandes vertus du Père, on lui montra une agréable verdure où coulait un petit ruisseau avec un murmure doux et tranquille, et Notre-Seigneur lui dit : Voilà l'image

de ton confesseur. Il s'écoule en moi avec une paix inaltérable, malgré les différents événements de la vie. Sa tranquillité me plaît plus que tout le mouvement que tu voudrais qu'il se donnât, parce que ce n'est pas par une inaction naturelle et imparfaite qu'il conserve ce repos, mais par une sublime vertu acquise aux dépens de son tempérament.

"Cette vue modéra les empressements de Madame d'Ailleboust et servit à augmenter encore l'estime qu'elle avait pour son directeur."

Ce fut ce grand serviteur de Dieu que la mère de Saint-Augustin eut pour maître spirituel durant les dernières années de sa vie. Ce fut lui aussi qui eut l'ineffable privilège de voir sa belle âme s'envoler au ciel.

CHAPITRE NEUVIÈME

—

Maladie de la mère de Saint-Augustin—Sa mort—Miracles obtenus par son intercession—Translation de ses restes.

Au mois d'avril de l'année 1668, il y avait vingt ans révolus que la mère Catherine de Saint-Augustin était partie du monastère de Bayeux pour venir se consacrer à la mission du Canada. Durant cet intervalle, Dieu l'avait conduite par des voies extraordinaires, telles qu'on en voit peu d'exemples dans la vie des saints. Son existence avait été une suite d'extases presque continuelles. Au milieu des occupations même les plus distrayantes qu'elle remplissait avec une parfaite exactitude, son âme descendait à peine des hauteurs inaccessibles qu'elle habitait.

Voici maintenant venir le jour où cette union avec le monde invisible va se consommer et où elle va être admise à contempler sans voile les merveilles qu'elle avait entrevues durant sa vie.

Le 20 d'avril, elle fut prise d'un crachement de sang dont les suites n'eurent, en apparence, rien de

bien grave. On crut à une indisposition passagère, et on lui laissa reprendre l'exercice de ses fonctions habituelles ; mais d'autres symptômes alarmants se déclarèrent : une fièvre violente, accompagnée de grandes douleurs de poitrine, fit craindre quelques lésions organiques, ou la rupture de quelques vaisseaux intérieurs.

Rien ne fut épargné pour soulager la chère malade, sur laquelle on veillait comme sur la prunelle de l'œil ; car la mère de Saint-Augustin était autant aimée pour ses attrayantes qualités qu'admirée et vénérée pour ses sublimes vertus. Les remèdes parurent d'abord triompher du mal : d'ailleurs l'austère religieuse ne laissait apercevoir de ses souffrances que ce qu'elle ne pouvait absolument cacher. On commençait à se réjouir de son rétablissement et à se flatter de la conserver encore longtemps, lorsque le 3 de mai, fête de l'Invention de la sainte Croix, qui était le jour de sa naissance, pendant qu'elle se préparait, selon sa coutume, à célébrer cet anniversaire par de grandes dévotions, elle sentit tout à coup ses forces s'évanouir, et le mal reparaître avec une intensité qui faisait présager une issue fatale. Ses compagnes consternées la conduisirent à l'infirmerie, où elle prit immédiatement le lit.

Dès ce moment, elle comprit que Dieu l'appelait à lui et qu'il exigeait les acrifice de sa vie. La mère de Saint-Augustin, qui depuis longtemps était morte tout entière à elle-même, fit sans peine ce dernier

sacrifice. Elle ne songea plus qu'à sanctifier ses souffrances et à se préparer à paraître devant Dieu. Comme la lampe qui jette une lueur plus vive avant de s'éteindre, toutes ses vertus prirent un éclat qui n'avait jamais paru aussi admirable.

En entrant à l'infirmerie, elle avait supplié la mère Marie des Champs de Saint-Joachim de ne la jamais consulter sur ses goûts, ni sur ses besoins, afin de lui laisser l'occasion de pratiquer en tout la sainte obéissance.

" Jamais, raconte la mère de Saint-Bonaventure, jamais elle ne refusait rien de ce qu'on lui présentait, quelque dégoût qu'elle en pût avoir. Sa soumission, sa patience et son humilité furent mises en toutes façons à l'épreuve. Tout lui était agréable pourvu qu'il ne vînt point d'elle. Nous n'avons pu remarquer en elle la moindre ombre d'impatience pendant toute sa maladie : le peu d'estime qu'elle avait d'elle-même lui faisait recevoir les petits services que chacune de nos sœurs lui rendait, avec des sentiments d'une si grande reconnaissance qu'on eût dit qu'elle s'estimait indigne que l'on pensât à elle."

A ses douleurs corporelles qui étaient excessives se joignirent de grandes peines intérieures. On a vu que très souvent la mère de Saint-Augustin s'était offerte en victime pour les pécheurs et pour les âmes du purgatoire. Dieu avait eu cette offrande pour agréable, et lui avait souvent fait sentir les rigueurs de sa justice en expiation des péchés d'autrui. Il

voulut encore, pendant sa maladie, l'éprouver par de grands délaissements, afin d'achever de purifier et de sanctifier cette sainte victime.

" Il faut avouer, dit à ce sujet le Père Chastellain, son confesseur, que sa maladie a été un exercice continuel de patience, accompagné d'un sentiment admirable de pénitence qu'elle faisait et qu'elle offrait pour les péchés d'autrui. Quoiqu'elle fît, selon sa coutume, tous ses efforts pour ne faire rien paraître qu'à moi de semblables pratiques, toutefois quelques personnes s'en aperçurent. Elle me dit une fois : Ne puis-je pas dire à la divine Majesté comme Job : *Mirabiliter me crucias*, Seigneur, vous me crucifiez merveilleusement ? En ce moment elle était attaquée d'une éponvantable tentation de désespoir ; la divine Justice lui paraissait comme implacable à cause des péchés d'autrui dont elle s'était chargée. Alors elle joignait les abandons qu'elle sentait avec les adorables abandons de Jésus-Christ et elle disait avec lui : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonnée ?

Le Père Chastellain ajoute que Notre-Seigneur appesantissait ainsi sa main sur sa servante, sans doute en expiation des péchés de deux personnes d'importance dont elle s'était chargée, et qui lui avaient été recommandées par son supérieur ecclésiastique, Mgr de Laval.

Cependant la maladie faisait de rapides progrès : la fièvre qui consumait la sainte malade allait toujours croissant et son extrême faiblesse faisait présager que

sa fin ne pouvait être éloignée. Le Père Chastellain fut appelé pour lui administrer les derniers sacrements, qu'elle reçut avec une parfaite lucidité d'esprit et avec un renouvellement de ferveur.

Dès qu'une Hospitalière pouvait se dérober à ses occupations, elle s'empressait de venir la visiter pour lui rendre quelques services, s'édifier auprès d'elle et lui recommander ses intentions, lorsqu'elle serait au ciel. Quant à la mère supérieure, Saint-Bonaventure, elle ne quittait guère l'infirmerie que pour aller se prosterner au chœur, afin d'implorer le ciel de lui conserver encore la sainte du monastère.

Le soir du jour où elle fut administrée, vers l'heure de minuit, on la leva de son lit où elle avait de la peine à respirer, et on la fit asseoir dans un fauteuil près de la cheminée. Elle y fut saisie d'un long évanouissement, durant lequel on crut qu'elle allait trépasser. Le pouls avait cessé de battre et la respiration était à peine perceptible. La lumière de la lampe qui donnait sur sa figure faisait voir la pâleur de la mort répandue sur tous ses traits.

La communauté accourut pour recueillir son dernier soupir et se mit à réciter les prières des agonisants. Cependant peu à peu elle revint de cet évanouissement et reprit l'usage de ses facultés.

" Durant l'espace d'un bon quart d'heure, raconte la mère de Saint-Bonaventure, ses yeux restèrent attachés fixement au ciel en la manière d'une personne fort appliquée. Toute notre communauté était

très attentive à la considérer en cet état que nous jugions n'être pas ordinaire. Nous croyions avec probabilité qu'elle recevait en ce transport de son esprit une parfaite connaissance de sa mort, car revenant un peu à elle-même, et ayant un plein usage de ses sens, elle dit d'une voix claire et intelligible en parlant à Dieu : *J'adore vos divines perfections, ô mon Dieu. J'adore votre divine justice, je m'y abandonne de tout mon cœur.*"

Cet acte de soumission fut le terme de ses souffrances. Il se fit dans tout son être une réaction soudaine qui suspendit tout sentiment de la douleur et la laissa dans un état de bien-être semblable à celui d'une personne en parfaite santé. Notre-Seigneur voulut bien lui donner, avant sa mort, comme un avant-goût de cette impassibilité dont son corps glorieux jouit dans le ciel.

" Se tournant vers notre communauté, avec un visage fort gai et un renouvellement de forces qui nous semblait fort extraordinaire, elle demanda quelle heure il était. On lui répondit qu'il était trois heures.—Voilà qui est bien, reprit-elle, entre cinq et six heures il y aura du changement dans notre état ; mais cependant je suis guérie. On vient de me dire que tous mes maux sont passés, que tout est fait, qu'il n'y a plus de douleurs.

" Ce qui parut admirable, c'est qu'elle n'avait plus, en effet, aucune apparence de mal, pas même la moindre altération du pouls. Se tournant vers

moi, elle me dit d'un air souriant : " Vraiment, notre mère, il ne faut pas être ingrat d'un bienfait reçu. Je vous prie de me faire donner notre robe, pour aller au chœur, remercier Dieu de ses grâces." Je lui répondis que ce serait pour une autre fois. " Et bien donc, ma mère, répliqua-t-elle avec douceur, puisque vous ne le jugez pas à propos, je le veux ainsi. Mais chantons donc, s'il vous plaît, le *Te Deum*." Elle l'entonna elle-même de sa belle et ravissante voix, avec une force extraordinaire. Toute la communauté poursuivit l'hymne avec elle, jusqu'au verset : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum*, qu'elle répéta trois fois. La prière finie, elle nous dit que c'était tout de bon qu'elle était guérie, et qu'elle ne ressentait aucune incommodité. " Pour vous faire voir que je dis vrai, ajouta-t-elle, donnez-moi à manger, car j'ai bon appétit." On lui apporta un bouillon qu'elle prit en disant, avec un sourire, que ce n'était pas assez pour une personne qui se portait bien.

" Peu de temps après, elle demanda à se coucher afin de se reposer ; elle renvoya gracieusement nos pensionnaires qui, par amitié pour elle, avaient veillé comme nous. Quand elle fut au lit, on se retira tout consolé, dans la pensée qu'elle allait jouir d'une parfaite santé. Comme il était près de cinq heures et demie, on alla au chœur dire l'office ; la supérieure resta auprès de la malade avec les infirmières et le Père Chastellain ; on la regardait fixement, n'osant

se flatter qu'elle se portât mieux quoiqu'elle reposât avec la tranquillité d'une enfant. Un beau vermillon lui couvrait les joues et lui donnait un air d'embonpoint. Comme on craignait de l'éveiller, on gardait le silence ; mais l'infirmière ayant mis la main sur sa bouche, trouva qu'elle ne respirait plus.

La surprise de cette mort fut d'autant plus grande, que le changement extraordinaire survenu au dernier moment avait fait espérer contre toute espérance. La mère de Saint-Bonaventure surtout en fut anéantie; elle resta tellement suffoquée que, pendant plusieurs heures, elle ne put proférer une seule parole. Elle courut en toute hâte au chœur, où son apparition soudaine, ses traits bouleversés, les larmes qui inondaient ses joues, apprirent aux sœurs le malheur qui venait d'arriver. Ce fut un coup de foudre. La mère de Saint-Bonaventure acheva de confirmer par ses signes la triste vérité, et alla se prosterner devant le saint Sacrement, abîmée dans sa douleur.

On récitait en ce moment l'heure de none. Toutes les voix s'éteignirent l'une après l'autre, l'office fut interrompu, et l'on n'entendit plus, au milieu de ce silence, que soupirs, gémissements et sanglots. Si grande et si universelle était la désolation, qu'on aurait cru que chacune des religieuses venait de perdre une sœur selon la nature en même temps qu'une sœur selon la grâce. Agenouillées ensemble, elles donnèrent un libre cours à leurs larmes en présence de

Celui-là seul qui pouvait consoler leur inconsolable douleur.

Il faut renoncer à dire avec quel brisement de cœur, avec quelle affectueuse vénération se fit l'ensevelissement de la bien-aimée défunte, et de combien de larmes fut arrosé son linceul.

Toute la ville de Québec, et l'on peut dire la population entière partagea le deuil de l'Hôtel-Dieu, car la réputation de sainteté extraordinaire de la mère de Saint-Augustin l'avait rendue chère dans tout le pays. Pour satisfaire aux pieux désirs du clergé et des citoyens, son corps fut exposé près de la grille, pendant vingt-quatre heures. Tout le monde put ainsi admirer une merveille par laquelle Dieu voulut manifester quelque chose de la gloire dont il avait sans doute déjà couronné sa servante. Son teint animé, ses lèvres vermeilles exprimaient un sourire céleste; tous ses traits illuminés la faisaient ressembler à une personne dormant d'un léger sommeil et témoin intérieurement d'une vision surnaturelle. La foule qui se succédait aux abords de la grille ne pouvait se rassasier de contempler cette figure de bienheureuse, sur laquelle on croyait voir un reflet de la béatitude éternelle.

" Madame d'Ailleboust, racontent les annales, vint comme bien d'autres pour la voir, et comme elle contemplait ce corps pénitent, qui avait été le temple du Saint-Esprit, il lui parut comme une image de la paix et de la sainteté ; et elle fut remplie d'un senti-

ment assuré de la gloire dont cette sainte religieuse jouissait déjà dans le ciel. Notre-Seigneur lui dit fort intelligiblement : " O ma chère fille ! si tu voyais la beauté de son âme, et combien le jugement qu'elle a reçu a été doux et favorable, de quel bonheur elle jouit et quelle est la récompense de ce qu'elle a souffert."

" Madame d'Ailleboust se retira l'âme inondée d'une sainte componction et les yeux remplis de larmes, emportant avec elle une idée extraordinaire de la sainteté de la mère de Saint-Augustin."

Ses funérailles eurent lieu au milieu du concours de tout ce qu'il y avait de marquant parmi le clergé et les citoyens de Québec. Ses restes furent inhumés dans le caveau de l'Hôtel-Dieu, en attendant le jour où le bruit de ses miracles et l'accroissement de la vénération publique insprireraient aux Hospitalières la pensée de relever sa précieuse dépouille pour la déposer, avec plus d'honneur, dans un oratoire érigé dans l'intérieur du cloître.

Aussitôt après la mort de la mère de Saint-Augustin, Mgr de Laval chargea le Père Ragueneau d'écrire sa vie d'après les mémoires que ses directeurs l'avaient obligée de rédiger pour faire connaître les voies de Dieu sur elle. La plupart des lettres qu'elle avait écrites en France furent recueillies par les Hospitalières et remises également au Père Ragueneau.

La vie de la mère de Saint-Augustin parut à Paris

en 1671, et fut accueillie avec une grande faveur parmi le monde religieux, qui était avide de ce genre d'ouvrages. Le mysticisme et les révélations dont ce livre abonde et qui en rendent aujourd'hui la lecture presque impossible, faisaient alors les délices des âmes pieuses. La foi ardente et les discussions doctrinales de cette époque y avaient préparé les esprits. Bientôt il n'y eut guère d'institution religieuse ou de monastère qui ne possédât un exemplaire de la vie de la mère de Saint-Augustin, et qui n'apprît à vénérer et à invoquer cette illustre servante de Dieu comme une sainte. Ce livre, qui dévoilait les secrets les plus intimes d'une âme d'élite avec ses aspirations sublimes, ses actes d'immolation personnelle et de dévouement sans réserve, alla réchauffer la ferveur en excitant l'admiration de cette foule d'âmes consacrées à Dieu. Il servit d'aliment à la piété des familles chrétiennes aussi bien dans l'ancienne que dans la Nouvelle-France et contribua à augmenter l'intérêt qu'on portait aux missions du Canada. Il fut même, pour quelques-uns, l'étincelle divine d'où jaillit le rayonnement de la grâce, et devint l'origine de vies fructueuses ; témoin le fait suivant.

Un jeune Parisien oisif, qui promenait son désœuvrement dans les rues et les places publiques, s'amusait un jour à feuilleter quelques-uns des livres qu'on avait coutume, alors comme aujourd'hui, d'étaler sur la rampe des quais de Paris. Ses yeux

tombèrent par hasard sur la *Vie de la mère de Saint-Augustin.* Il en lut quelques passages et fut frappé d'admiration des sentiments célestes qu'il y découvrit. Il acheta le volume, l'emporta chez lui, en fit sa lecture quotidienne, et fut tellement enivré des parfums d'amour de Dieu qui s'exhalaient de ces pages, qu'il résolut de tout quitter, son avenir, sa famille et sa patrie, pour se consacrer à l'œuvre des missions. Il s'embarqua pour la Nouvelle-France, se mit au service des missionnaires, et termina ses jours dans l'exercice de la charité et de la mortification chrétienne, édifiant tout le monde par les élans de son zèle apostolique.

Des miracles éclatants arrivés tant en France qu'au Canada attestèrent à différentes reprises que Dieu avait pour agréable le culte de vénération qu'on rendait à la mère de Saint-Augustin. Le fait suivant eut pour théâtre une des villes de cette même Normandie d'où était native notre sainte Hospitalière. A Caen, dans un couvent de la Visitation, une religieuse nommée sœur Anne-Suzanne des Maires, avait reçu, en tombant, une grave contusion au genou. Depuis près de trois mois, elle ne pouvait se soutenir ni marcher autrement qu'avec une béquille. Sur le récit qu'on lui avait fait de la vie et des rares mérites de la mère de Saint-Augustin, elle eut la pensée de recourir à son intercession et pria plusieurs de ses compagnes de se joindre à elle pendant une neuvaine qu'elle commençait en son honneur. Ses prières ne

furent pas d'abord exaucées; mais sans perdre courage, elle entreprit une seconde neuvaine avec un redoublement de ferveur et de confiance. Elle appliqua en même temps sur son genou un morceau du voile de la vénérable mère, qui avait été envoyé au monastère.

Le dernier jour de sa neuvaine, s'étant fait conduire au chœur pour assister à la bénédiction du saint Sacrement, elle ressentit tout à coup d'étranges douleurs, accompagnées de craquements au genou qui lui causèrent une extrême frayeur. Elle se précipita à genoux toute saisie et tremblante, et à l'heure même se sentit parfaitement guérie. A l'issue de l'office, elle se releva et se mit à marcher avec la même facilité que si elle n'avait jamais souffert aucune incommodité. Le médecin qui la pansait voulut constater par lui-même la vérité de ce miracle: il visita son genou, il n'y trouva ni enflure, ni rougeur, mais seulement une peau nouvelle et fraîche qui indiquait une entière guérison. Toute la communauté en rendit des actions de grâces à Dieu et à la Sainte du Canada.

Le second fait qui nous reste à rapporter est plus rapproché de nous, de temps et de lieu. Un colon canadien, nommé Nicolas Malte, établi sur la seigneurie de Dombourg, * aujourd'hui la Pointe-aux-

* Dombourg est l'anagramme de Bourdon, et fut désigné ainsi par le premier propriétaire de cette seigneurie, Jean Bourdon, procureur du roi en la Nouvelle-France.

Trembles, avait un enfant qui souffrait depuis sa naissance d'un tremblement convulsif que les médecins avaient déclaré incurable. La grande dévotion que l'on avait alors dans notre pays pour la mère de Saint-Augustin et les merveilles qui s'étaient opérées par son intercession, lui suggérèrent de recourir à sa puissance auprès de Dieu en faveur de son fils. Il commença avec sa famille une neuvaine en l'honneur de la mère de Saint-Augustin. A peine était-elle terminée que l'enfant ne gardait plus aucune trace de son infirmité. Le père, au comble de la joie, s'empressa de rendre gloire à Dieu en proclamant hautement la sainteté de la mère de Saint-Augustin, et en offrant même de signer de son sang l'attestation de ce miracle. Ces merveilles et bien d'autres qui ne ne peuvent trouver place dans cette histoire engagèrent en 1689 les religieuses de l'Hôtel-Dieu à demander à Mgr de Saint-Vallier, successeur de Mgr de Laval, l'autorisation d'exhumer le corps de leur vénérable défunte. Ses précieuses dépouilles furent déposées dans un riche coffret et transportées solennellement à l'intérieur du cloître dans une cellule désignée sous le nom d'*oratoire du Calvaire.*

En 1717, quelques-unes des religieuses de l'Hôtel-Dieu firent exécuter un autre coffret d'un bois plus précieux et plus richement décoré. C'est dans ce coffret que reposent encore aujourd'hui les restes de la sainte du monastère. La seconde translation qui eut lieu en cette circonstance fut faite avec une pompe

extraordinaire, la veille de l'Exaltation de la sainte Croix.

C'est devant ces saintes dépouilles que sont venues s'agenouiller l'une après l'autre et prier toutes les générations d'Hospitalières qui se sont succédé dans l'Hôtel-Dieu depuis un siècle et demi. C'est là que chaque religieuse vient encore aujourd'hui écouter, dans le silence et le secret du cœur, la grande voix qui s'élève de cette tombe et qui lui prêche la pratique de toutes les vertus claustrales dont la bienheureuse Catherine a été le modèle.

En retour de tous les bienfaits qui ont découlé du pied de cet oratoire, il est une dette de reconnaissance dont les Hospitalières doivent s'acquitter envers celle qui s'en est faite la médiatrice. C'est de hâter par leurs ardentes prières le jour où sa gloire éclatera au delà de l'enceinte de leur monastère, où son nom sera béni sur toutes les lèvres, comme il le fut autrefois sur celles de nos ancêtres, où enfin l'Eglise proclamera de sa voix infaillible la sainteté et autorisera le culte public de la mère Catherine de Saint-Augustin.

CHAPITRE DIXIÈME

—

Mort de la duchesse d'Aiguillon.—De la mère de Saint-Bernard.—De madame d'Ailleboust.—Siège de Québec (1690). Sarah Guerish.

L'année 1675 fut une date funèbre pour l'Hôtel-Dieu de Québec. L'illustre fondatrice qui avait donné naissance à cette institution, qui l'avait soutenue depuis trente-cinq ans par ses libéralités, qui l'avait raffermie par son influence et encouragée par ses exhortations, alla recevoir au ciel la récompense de sa longue carrière de bonnes œuvres. Elle mourut à Paris le 17 avril de cette année.

L'annonce de cette mort, qui avait été apportée par la flotte du printemps, fut un deuil général pour nos mères. Elles avaient en effet pour la duchesse un attachement profond et sensible, fondé sur une entière reconnaissance. Ayant été en continuel rapport avec elle depuis le commencement de la fondation, par un échange de lettres affectueuses et édifiantes, elles avaient pu lire jusqu'au fond de cette

grande âme et l'apprécier comme elle le méritait. Non seulement elles la vénéraient comme leur fondatrice, mais elles l'aimaient comme leur mère. La duchesse, de son côté, avait pour ses chères filles du Canada une sollicitude toute maternelle. Aussi la communauté se reposait entièrement sur la fondatrice pour le soin de son avenir et s'appuyait sur elle dans toutes ses difficultés. Les Hospitalières ne pouvaient se faire à l'idée qu'elles étaient capables de subsister sans sa puissante protection.

La réception de ses lettres pleines d'affection, de sentiments religieux et de sages conseils, était une fête pour nos mères. Ces lettres étaient lues en commuauté et devenaient le sujet de pieux commentaires qui relevaient le courage et enflammaient le zèle et la ferveur. Les religieuses ne pouvaient se consoler à la pensée que ce deux commerce d'intimité et d'encouragement était interrompu pour toujours.

La ville entière, et l'on peut dire toute la petite colonie canadienne qui avait tant profité des bienfaits de la duchesse d'Aiguillon, prit une large part au deuil de la communauté.

" Nous crûmes ne devoir pas seulement lui donner des larmes et des regrets, nous lui fîmes dire un annuel de messes et plusieurs services, un, entre autres, où nous invitâmes tout le monde, et que nous fîmes avec les plus d'appareil qu'il nous fut possible. Nous avions tendu en noir toute notre église depuis

la voûte jusqu'au bas ; il avait au milieu un mausolée élevé sur plusieurs marches et entouré de quantité de cierges avec les armoiries de Madame la duchesse d'Aiguillon peintes et attachées partout. Nous n'épargnâmes rien pour témoigner combien sa mémoire nous était chère et quels étaient nos sentiments d'estime, de vénération et de gratitude. Les biens qu'elle nous a faits méritent qu'on s'en souvienne ici éternellement."

Le décès de la duchesse d'Aiguillon fut suivi d'assez près par celui d'une de ses coopératrices dans la fondation de l'Hôtel-Dieu. La date de cette fondation commence maintenant à s'éloigner, et dans quelques années nous allons voir disparaître le dernier représentant de cette première génération d'Hospitalières.

Il y a déjà plus de trente ans que la mère de Saint-Ignace est allée rejoindre la sœur de mère de Marie dans le caveau de l'Hôpital. Aujourd'hui c'est la mère Lecointre de Saint-Bernard qui la suit dans le repos de la tombe et dans la béatitude des saints (5 août 1679). Il ne reste plus après elle que la vénérable mère de Saint-Bonaventure, la dernière survivante des trois mères fondatrices, dont la Providence va prolonger la vieilllesse afin de transmettre aux générations suivantes les saintes traditions du cloître.

Nous avons raconté dans le troisième chapitre de cette histoire, l'enfance et les premières années de religion de la mère de Saint Bernard. Nous avons dit les précieuses qualités qui la firent choisir pour la pé-

nible mission de Québec. Elle justifia pleinement le choix que ses supérieures avaient fait d'elle. Sa générosité ne se démentit jamais durant sa longue carrière de sacrifice et d'immolation. Malgré toutes les répugnances de la nature, elle ne regarda jamais en arrière. Elle devint semblable à ces plantes qu'on transporte sur un sol nouveau et fertile ; toutes les fleurs de son âme, ces dons merveilleux qu'on avait vus croître en elle, prirent un épanouissement qu'on n'avait pas encore remarqué. Rien ne manquait dans cette admirable fille de Saint-Augustin aux vertus solides qui font une parfaite religieuse ; mais, entre toutes, on distinguait la douceur, l'humilité, la patience et la charité. Sa vie est un modèle sur lequel doivent souvent jeter les yeux les Hospitalières qui aspirent à la perfection de leur état.

Les regrets qu'avait laissés après elle la mère de Saint-Bernard avaient été vivement partagés par une sincère et tendre amie de la communauté, qui, sans avoir jamais porté l'habit de religieuse, en avait cependant toutes les inclinations et les qualités. On connaît déjà Madame d'Ailleboust, la plus grande bienfaitrice qu'aient eue au Canada les Hospitalières de Québec. On sait sa grande naissance et ses plus grandes vertus, sa vie d'exemple, de zèle apostolique et de charité. Cette âme angélique, toute intérieure, entièrement fermée du côté des créatures, n'avait eu, après la mort de son mari, d'autres aspirations que celles de la solitude ou des entretiens célestes. Elle

s'était retirée à l'Hôtel-Dieu, où elle vivait en qualité de pensionnaire depuis l'année 1672.

" Nous avions logé cette bonne dame, disent les annales, dans un appartement dépendant de notre communauté qui n'était pas cependant dans la maison, où nous la visition souvent, étant très édifiées de sa conversation d'où on ne sortait jamais sans ressentir de grands désirs d'être tout à Dieu et de ne rien épargner pour cela. Elle mourut en odeur de sainteté, le 7 juin 1685, à l'âge de soixante et dix ans. Le parfum de ses vertus avait embaumé non seulement notre communauté, qui s'estime heureuse de posséder ses cendres dans notre caveau, mais tout le pays, qui la regarde et l'invoque comme une sainte qui a attiré bien des grâces sur la colonie."

Madame d'Ailleboust avait légué de son vivant à l'Hôtel-Dieu tous ses biens qui étaient considérables. Ils consistaient en plusieurs terres, une maison à Québec, une autre à Montréal, quelques fonds en France et un grand nombre de meubles. Pour se conformer aux volontés de Mgr de Laval, ces diverses propriétés furent divisées entre la communauté et les pauvres de l'hôpital. La communauté eut en partage la terre de Coulonge, qui fut vendue au séminaire de Québec, celle de Saint-Villemay, située sur la côte de Lauzon, et la maison de Québec, qui fut cédée à M. Chartier de Lotbinière en échange de terres sises le long de la Grande-Allée. L'hôpital eut pour sa part la seigneurie d'Argentenay, dont les redevances étaient

perçues si irrégulièrement qu'on jugea plus profitable de la vendre pour quatre cents livres de rente qui furent d'un grand secours durant les événements qui se préparaient, et que nous allons raconter.

Dans la journée du 10 octobre 1690, le couvent de l'Hôtel-Dieu présentait une scène de confusion et d'alarmes qui contrastait étrangement avec la quiétude habituelle de cette sainte maison. Toutes les religieuses, les domestiques et plusieurs employés du dehors traversaient à pas précipités les salles et les corridors, transportant les effets les plus précieux de l'Hôpital dans des voitures qui stationnaient dans les cours et dans la rue voisine; pendant que, dans un angle retiré et inaperçu du jardin, trois ou quatre Hospitalières étaient occupées à enfouir secrètement dans une excavation qui venait d'être faite les argenteries et les vases sacrés de la chapelle. Toute la communauté avait reçu l'ordre de la part des supérieurs ecclésiastiques d'évacuer le monastère et d'aller se réfugier au village voisin de Lorette. Le motif de ces précautions et de ce départ inattendu provenait de l'appréhension du bombardement prochain de la ville, par une flotte formidable qui allait bientôt jeter l'ancre dans la rade de Québec. Déjà depuis le commencement du printemps de vagues rumeurs apportées par des sauvages et des coureurs de bois, venus du côté du golfe et des pays d'en haut, avaient laissé soupçonner que les colonies anglaises faisaient de grands armements et menaçaient le Canada d'un double envahissement par mer et par

terre. Le gouvernement avait ajouté peu de foi à ces rumeurs et s'était endormi dans une dangereuse sécusité. Aussi, lorsque dans la matinée du 17 octobre, les partis d'éclaireurs envoyés le long des deux rives du fleuve apportèrent la nouvelle qu'une escadre composée de trente-trois voiles, partie de Boston dans le cours du mois d'août, avait remonté le Saint-Laurent et avait été vue dans les parages de l'île aux Coudres, l'alarme fut extrême parmi la population. Québec, mal défendu par des fortifications inachevées, n'était guère en état de soutenir un siège. Les vivres et les munitions de guerre étaient insuffisantes, l'armée régulière peu nombreuse, les milices canadiennes dispersées au loin dans les campagnes.

On avait dépêché en toute hâte un courrier au comte de Frontenac, qui gouvernait la colonie depuis 1689 et qui était alors en voyage à Montréal. En attendant son arrivée, les travaux de défense les plus urgents avaient été commencés, tandis que des prières publiques avaient été ordonnées et se continuaient dans toutes les églises de la ville.

C'était au milieu de cet émoi général que les religieuses de l'Hôtel-Dieu avaient reçu avis d'abandonner leur maison et de se retirer à la campagne. Deux religieuses seulement devaient rester en ville pour veiller à la garde du monastère.

"Nous nous assemblâmes dans l'avant-chœur pour nous dire adieu. On se demanda pardon les unes aux autres avec un cœur si attendri qu'on n'entendait que

des sanglots. Celles qui devaient rester, voyant cette affliction générale, ne pouvaient plus se résoudre à se séparer des autres. Sur ces entrefaites on vint nous dire d'attendre que M. de Frontenac fût arrivé, afin qu'il jugeât lui-même si notre sortie était nécessaire, ce qui nous fit reprendre un peu nos sens.

Dès le jour de son arrivée, Frontenac fit défense aux Hospitalières de sortir de la ville, de peur d'effrayer les citoyens. Sa présence opéra une réaction complète dans les esprits : à l'abattement succéda la confiance, aux craintes pusillanimes les ardeurs belliqueuses.

Malgré son grand âge, le gouverneur était continuellement sur les remparts, suivant tous les détails des opérations, surpassant en activité les plus vaillants officiers de la garnison. Sa mâle figure, sa contenance martiale, son air et ses paroles assurés relevaient le courage des citoyens, excitaient l'enthousiasme des soldats et paraissaient un gage de victoire.

Les travaux de retranchement furent poussés jour et nuit avec tant de rapidité, qu'en moins d'une semaine Québec était en état de soutenir un assaut.

Il n'entre pas dans le cadre de ce récit de raconter les différentes phases de ce siège mémorable, qui offre une des phases les plus glorieuses de nos annales. L'honneur en rejaillit sur Frontenac qui fut l'homme de la Providence, suscité pour sauver la colonie. Les grandes qualités de ce gouverneur et les services signalés qu'il a rendus à notre pays ont fait oublier en partie ses défauts, et la reconnaissance des Canadiens a entouré son

nom d'une auréole de gloire qui ne s'effacera pas. Tout le monde connaît la parole historique tombée de ses lèvres, lorsque l'envoyé de l'amiral Phipps vint le sommer sous une heure de rendre la ville: "Allez dire à votre maître que je lui répondrai par la "bouche de mes canons."

Le bombardement commença dans la soirée du 17 avec une telle violence que d'anciens officiers qui avaient assisté à plusieurs sièges en Europe déclarèrent n'avoir jamais entendu une plus formidable artillerie. Les assiégés y répondirent avec une vigueur qui déconcerta l'ennemi.

L'Hôtel-Dieu n'était pas un des endroits les moins exposés de la ville: en une seule journée, on ramassa dans l'enceinte du cloître jusqu'à vingt-six boulets, qu'on fit transporter pour le service des batteries. Plusieurs religieuses faillirent être tuées, mais heureusement qu'on n'eut à déplorer aucun accident fatal dans la communauté.

"Cependant la disette était grande dans Québec; il y avait très peu d'armes, point de vivres, et les miliciens venus de Montréal avaient consommé les petites provisions qui s'étaient trouvées dans la ville. Notre enclos était entouré de corps de garde, et les officiers comme les soldats s'estimaient heureux quand nous leur donnions une écuellée de légumes cuits. Nous en faisions bouillir dans des chaudières qui tenaient une barrique et on les leur distribuait. Ils venaient nous demander du pain, et ils le prenaient dans le four

avant même qu'il fût cuit. Nous leur donnions des fournées de pommes cuites qu'ils recevaient avec joie. On fut obligé de nous retrancher le pain : nous n'en avions à chaque repas qu'un fort petit morceau. Les fruits et les légumes de notre jardin furent pillés par les soldats. Ils se chauffaient à nos dépens, et nous brûlèrent notre bois. On enleva nos planches et nos madriers que nous donnâmes volontiers, tant pour contribuer au soulagement des combattants, que pour aider à construire les redoutes qu'on opposa à l'ennemi. Tout nous paraissait doux, pourvu que nous fussions préservées de tomber entre les mains de ceux que nous regardions comme les ennemis de Dieu, aussi bien que les nôtres.

"Il est aisé de juger combien nos alarmes furent grandes pendant tout ce temps : nous étions plus mortes que vives, chaque fois que le combat recommençait. Le danger était si évident, que les plus braves officiers regardaient la prise de Québec comme inévitable. On se croyait tous les jours à la veille d'être pris. Le Père Frémin, notre confesseur, ne sortait point de chez nous ; il y passait la nuit pour consommer les hosties consacrées afin d'en empêcher la profanation, si les Anglais se rendaient maîtres de la place. Il nous donnait la dernière absolution dès que le péril augmentait, et il s'efforçait de nous rassurer par des motifs de confiance.

"Malgré toutes nos craintes, nous préparâmes différents endroits pour recevoir les blessés, parce que le

combat avait commencé d'un air à faire croire que notre hôpital ne serait pas capable de contenir ceux qui auraient besoin de notre secours ; mais Dieu ménagea le sang des Français : il y eut peu de blessés, encore moins de morts."

Deux des officiers canadiens, les chevaliers de Maricourt et de Lorimier, firent des prodiges d'habileté dans le tir des batteries. Ils désemparèrent à eux seuls plusieurs des vaisseaux anglais ; M. de Maricourt abattit d'un coup de canon le pavillon amiral, qui tomba à l'eau et fut entraîné par le courant. Quelques braves Canadiens se jetèrent, les uns dans un canot d'écorce, les autres à la nage, pour aller le saisir ; ils parvinrent à s'en emparer, malgré le feu très vif qu'on dirigeait sur eux, et ils le rapportèrent au rivage. Transporté en triomphe à l'église de Notre-Dame, il fut suspendu à la voûte, où il resta jusqu'en 1759 qu'il fut consumé lors de l'incendie de la cathédrale causé par les bombes anglaises.

Cependant, à mesure que le danger augmentait, les prières publiques redoublaient dans toute la ville. Les citoyens avaient pris pour patronne et pour protectrice la très sainte Vierge. Une de ses bannières avait été apportée de Montréal par M. Joseph Serré de La Colombière, aumônier des milices, qui, lors de sa descente, l'avait placée comme un signe de salut à l'avant du canot qu'il montait. Cette bannière était portée chaque jour en procession dans toutes les églises. Les Anglais, du haut de leurs vaisseaux, voyaient défiler ces pro-

cessions le long de la côte de la Montagne ou des remparts, et ils s'étonnaient de voir que malgré les boulets qui pleuvaient de toutes parts, les dames de la ville avaient le courage de s'y joindre et de les suivre avec le même ordre et la même tranquillité que si on avait été en temps de paix. Cette vaillante dévotion excitait l'admiration et ranimait la confiance des assiégés. Les dames s'étaient engagées par un vœu solennel à se rendre en pèlerinage à l'église de la Basse-Ville, si la sainte Vierge obtenait leur délivrance.

Après plusieurs jours de bombardement l'amiral Phipps, ayant perdu l'espoir d'une capitulation, tenta une descente sur la côte de Beauport. Quinze cents hommes y furent débarqués, qui s'avancèrent dans la direction de la rivière Saint-Charles afin d'attaquer Québec de ce côté qui paraissait d'un plus facile accès ; mais les tirailleurs canadiens et sauvages cachés dans les bois les harcelèrent avec tant d'acharnement et leur firent subir des pertes si cruelles, qu'ils furent contraints de se rembarquer précipitamment à la faveur de la nuit, en abandonnant sur le rivage leur matériel et leurs pièces de campagne.

Cet échec acheva de décourager les chefs de l'expédition, qui, après avoir tenu un conseil de guerre, décidèrent d'opérer leur retraite.

Les habitants de Québec purent à peine en croire leurs yeux, lorsque, dans la journée du 21 octobre, ils virent la flotte lever l'ancre, et les dernières voiles disparaître derrière les hauteurs de l'île d'Orléans.

Cette délivrance inespérée parut une protection évidente de la sainte Vierge, qui fut proclamée la libératrice du Canada. Les transports de la joie publique éclatèrent avec d'autant plus d'effusion qu'on s'était cru à la veille de tomber entre les mains de l'ennemi. Les dames de Québec s'empressèrent d'accomplir leur vœu ; et ce fut en ce jour que l'église de la Basse-Ville reçut le nom de Notre-Dame de la Victoire, qui vingt-un ans plus tard devait être changé en celui de Notre-Dame des Victoires, en souvenir d'une autre délivrance non moins signalée.

Le comte de Frontenac se montra un des plus zélés dans l'expression de la reconnaissance publique. Il fit chanter dans la cathédrale, avec un déploiement de solennité extraordinaire, un *Te Deum* à la suite duquel la bannière de la sainte Vierge fut promenée en triomphe dans toutes les églises de la ville.

Pendant que la flotte américaine descendait le long de l'île d'Orléans, M. de Frontenac dépêcha un de ses officiers vers l'amiral Phipps pour lui proposer l'échange des prisonniers. Sa proposition fut acceptée. Parmi les prisonniers français, les plus marquants étaient M. de Grandville, ancien officier au régiment de Carignan, Madame de Lalande, Madame Jolliette, qui avaient été pris aux environs de l'île d'Anticosti, et M. l'abbé Trouvé, missionnaire dans l'Acadie, qui avait été amené de Port-Royal. *

* Ce fort était tombé aux mains des Anglais le 11 mai précédent.

M. Trouvé fut échangé pour une jeune fille de distinction, nommée Sarah Guerish, qui était tombée l'année précédente aux mains des sauvages. Elle avait été conduite à Québec, où Madame de Champigny l'avait prise sous sa protection, et confiée aux soins des religieuses de l'Hôtel-Dieu. Cette enfant était âgée seulement de huit ans, mais d'une intelligence au-dessus de son âge. A un extérieur et à des manières nobles qui indiquaient son origine, elle joignait un esprit charmant, des sentiments délicats et une tendresse de cœur exquise. Elle parlait également bien l'anglais, le français et le sauvage.

Ses qualités aimables l'avaient rendue l'idole de la communauté. La jeune fille, de son côté, s'était éprise d'une profonde et sincère amitié pour les sœurs, et en particulier pour la sœur de Saint-Ignace, qu'elle regardait comme sa mère. Elle aimait à s'instruire des vérités de notre sainte religion et proposait ses doutes avec une franchise et une naïveté qui attendrissaient la mère de Saint-Ignace. Sur les instances réitérées de cette enfant, on se crut en droit de l'admettre à la première communion, qu'elle fit avec une grande innocence et avec des dispositions ravissantes.

Les scènes d'atrocité dont elle avait été témoin au moment de sa captivité, l'avaient rendue extrêmement nerveuse. Chaque fois qu'elle voyait un sauvage, elle devenait pâle comme une morte et tremblait de tous ses membres. Les religieuses souriaient de ses appréhensions et tâchaient de la rassurer ; mais elle se jetait dans leurs bras et leur disait en sanglotant :

"Si vous aviez vu, comme moi, votre père égorgé par ces hommes-là, vous ne pourriez jamais les voir sans horreur. Quand je pense qu'ils ont eu la cruauté de me faire passer par-dessus le cadavre de mon grand-père ! Ah ! les monstres ! "...

Lorsqu'on vint lui dire que ses compatriotes la réclamaient pour la reconduire e dans son pays, elle fondit en pleurs et ne s'arracha des embrassements des religieuses qu'avec les marques des plus vifs regrets et après leur avoir promis de toujours rester fidèle à la foi catholique.

Une année après son retour à Boston, elle écrivit à la mère de Saint-Ignace et lui raconta les divers incidents de son voyage. Dans sa lettre, où elle avait enfermé une pièce d'or, elle lui disait qu'elle continuait à persévérer dans les mêmes sentiments. Un de ses frères, qui était officier dans la flotte anglaise, ayant aperçu un petit crucifix qu'elle portait à son cou, voulut le lui arracher ; mais elle persista à le garder malgré ses reproches, et, afin de le dérober à sa vue, elle le cacha sous son aisselle.

On apprit plus tard, par des prisonniers anglais, que cette excellente jeune fille était morte dix-huit mois après son arrivée à Boston. Dieu, sans doute, voulut la rappeler à lui avant que le contact de l'hérésie n'eût enlevé les précieux germes qui avaient été déposés dans son âme.

CHAPITRE ONZIÈME

—

La mère Juchereau de Saint-Ignace—Fondation de l'Hôpital-Général —Mort de la mère de Saint-Bonaventure.

On se rappelle cette petite fille, âgée seulement de six ans et demi, que sa tante, la mère Françoise Giffard de Saint-Ignace, avait fait venir à son lit de mort et avait bénie en lui disant qu'elle viendrait un jour prendre son nom et sa place à l'Hôtel-Dieu. Nous y retrouvons aujourd'hui cette enfant devenue religieuse et marchant si bien sur les traces de sa tante qu'elle est appelée par le suffrage unanime de ses sœurs à la première charge de la communauté, malgré sa jeunesse, n'ayant encore que trente-trois ans. C'est la première Hospitalière, née au Canada, qui ait été élue supérieure du monastère (13 novembre 1683).

La prédiction qui avait été faite sur elle s'était réalisée plus tôt qu'on n'était en droit de l'espérer ; car il y avait déjà dix-huit ans qu'elle avait obtenu son entrée à l'Hôtel-Dieu lorsqu'elle en fut nommée supérieure.

Le jour où Mademoiselle Jeanne-Françoise Juchereau de La Ferté s'était jetée tout enfant dans les bras de sa tante pour recevoir sa bénédiction, avait été une époque dans sa vie. Cette scène avait fait dans sa mémoire une impression qui ne s'effaça plus. En s'éloignant du lit de la sainte mourante, elle repassa dans son esprit l'exhortation qu'elle venait d'entendre, et à l'exemple de la sainte Vierge, dont sa figure candide et son innocence rappelaient la douce image, elle conserva toutes ses paroles dans son cœur. Elle en fit le sujet de ses petites méditations, et elle ne cessa de demander à Dieu de se rendre digne de cette belle vocation. Sa mère, de son côté, qui était le modèle d'une femme chrétienne dans le monde comme sa sœur avait été le modèle d'une religieuse dans le cloître, cultivait attentivement les précieux germes qu'elle voyait poindre daus l'âme de sa fille et suivait avec complaisance les progrès de la grâce en elle, bénissant Dieu de voir que cet avancement dépassait même ses espérances. Jeanne-Françoise était, en effet, une de ces enfants exceptionnelles qui naissent avec tous les avantages du corps, de l'esprit et de l'âme, et dont l'influence se fait toujours fortement sentir dans le milieu où elles vivent, féconde ou désastreuse, selon la direction qu'elles impriment à leur vie. Avec ses grâces corporelles et son intelligence précoce, lorsque Jeanne-Françoise apparaissait au milieu des autres enfants, on disait qu'elle ressemblait à un de ces astres du firmament qui font pâlir, dès qu'ils s'élèvent à l'horizon, l'éclat de toutes les étoiles.

Il était évident pour tous ceux qui connaissaient cette enfant que Dieu l'avait marquée du doigt dès sa naissance, et qu'il la destinait à devenir un vase d'élection qu'il voulait faire servir à l'ornement de ses tabernacles. Le céleste Epoux des âmes lui fit entendre sa voix avec tant de charme et d'empire, que, dès l'âge de douze ans, elle sentit un attrait irrésistible pour la vie religieuse, et qu'elle pria sa mère de lui permettre d'entrer au noviciat de l'Hôtel-Dieu. Madame de La Ferté essaya d'abord de modérer cette ardeur qu'elle croyait prématurée, mais la jeune fille supplia sa mère avec tant d'instances, de prières et de larmes, qu'elle finit par obtenir son consentement.

Quelques jours après, Madame de La Ferté la conduisait aux pieds de Mgr de Laval, afin de lui demander sa bénédiction avant de la présenter à la porte du cloître. L'évêque de Québec fut charmé d'apprendre que Dieu choisissait de si belles prémices parmi son troupeau, et il bénit en souriant l'aimable et généreuse enfant.

Les Hospitalières ne consentirent cependant à la recevoir qu'à titre de pensionnaire, à cause de son excessive jeunesse (22 avril 1662). Ce ne fut qu'après deux années d'épreuves qu'elles lui permirent de quitter les habits du siècle pour revêtir le voile blanc des novices. Elle prit en religion le nom de sœur de Saint-Ignace, ce nom de bon augure et déjà si vénéré dans la communauté, parce qu'il avait été porté par la première supérieure, et après elle par la tante de

notre petite novice. Celle-ci était destinée à le rendre plus cher et plus vénérable que jamais par l'éclat de ses vertus et de sa supériorité. Ce nom n'a jamais cessé d'être porté, depuis, par quelqu'une des religieuses : il a été transmis de génération en génération comme un gage de l'esprit primitif. *

Les grandes faveurs dont la mère Juchereau de Saint-Ignace avait été prévenue dès sa plus tendre enfance, étaient sans doute une récompense du dévouement que son aïeul, M. Giffard, avait eu de tout temps pour l'Hôtel-Dieu et du sacrifice qu'il avait fait en lui donnant une de ses filles. M. Giffard était d'ailleurs le chef d'une famille bénie parmi laquelle Dieu se plaisait à choisir des élus pour l'accomplissement de ses œuvres. Une des sœurs de la mère Juchereau de Saint-Ignace suivit bientôt son exemple, se fit religieuse à l'Hôtel-Dieu sous le nom de sœur de Sainte-Thérèse, et y mourut, le 25 mars 1697, fort regrettée pour ses belles et solides qualités. Une autre termina sa vie à La Rochelle, dans un couvent d'Hospitalières dont elle avait été prieure pendant plusieurs années. La troisième, qui avait épousé l'un des premiers citoyens de

* Voici les noms de celles qui en ont hérité après la mère Juchereau de Saint-Ignace : la mère Angélique Aubert de Gaspé, de 1735 à 1793 ; la mère Marguerite Bolduc, de 1810 à 1833 ; la mère Cécile Gosselin, de 1835 à 1843 ; enfin la mère Marie-Virginie Audette, qui le porte depuis 1844. Les lacunes qu'on remarque entre plusieurs dates, proviennent de ce qu'un certain nombre de novices ont pris le nom de Saint-Ignace et sont sorties avant d'avoir prononcé leurs vœux.

Québec, M. Aubert de La Chenaye, membre du Conseil Souverain, mourut très chrétiennement peu d'années après son mariage, et laissa une fille unique qui a été religieuse et supérieure de l'Hôtel-Dieu. L'aîné de ses frères entra dans la Compagnie de Jésus et acheva comme ses sœurs une carrière bien remplie.

La divine Providence, qui avait ménagé à l'Hôtel-Dieu un de ses plus rares sujets dans la personne de la sœur Juchereau de Saint-Ignace, y tenait en réserve une maîtresse des novices qui était capable de la comprendre et de la former parfaitement aux vertus monastiques. Cette maîtresse des novices n'était autre que la mère de Saint-Augustin. Du premier coup d'œil son regard inspiré avait plongé au fond de cette conscience d'enfant, limpide comme une eau vive; elle en avait connu la beauté et l'avait aimée comme savent aimer les saints.

Durant une de ses fréquentes extases, elle vit la sainte Vierge qui lui montra la jeune aspirante pendant qu'elle était encore revêtue des livrées du monde, lui révéla plusieurs choses sur son avenir, et la confia à sa sollicitude. Cette protection arrivait au moment propice; car l'esprit de ténèbres faisait des efforts inouïs pour décourager cette enfant et lui faire perdre sa vocation. Autant le joug du Seigneur lui avait d'abord paru suave et léger, autant il lui parut ensuite lourd et difficile à porter. Au plus fort de ses tentations, la petite sœur allait trouver la mère de Saint-Augustin dans sa cellule, se jetait dans ses bras

et lui confiait, en pleurant, ses peines intérieures. La mère de Saint-Augustin relevait son courage, l'éclairait de sa figure sereine et de ses conseils et la renvoyait toute consolée, jusqu'à une nouvelle tempête. Dans l'intervalle, la mère de Saint-Augustin redoublait ses prières et ses pénitences en faveur de sa jeune protégée. " Un soir, après matines, dit-elle, je me sentis inspirée par le Père de Brébeuf de faire une neuvaine pour notre petite sœur. Ce bon Père me fit entendre qu'elle avait besoin d'être secourue. J'allai la voir ce même jour, et lui parlai assez longtemps. Elle avait le cœur accablé de tristesse et ne savait presque à quoi se résoudre. Je lui conseillai de s'adresser au Père de Brébeuf et lui proposai, sans lui rien découvrir de ce qui m'était arrivé, de faire une neuvaine à laquelle je me joindrais. Elle en fut bien aise, et durant le temps de la neuvaine elle se trouva beaucoup plus en paix, et conçut une forte espérance que la sainte Vierge la protégerait. Le second jour de la neuvaine, comme elle venait de se coucher, elle entendit quelqu'un entrer dans sa chambre. Elle crut d'abord que c'était moi. On s'assit sur son lit, et on lui demanda : Eh bien ! êtes-vous encore tentée ? Cette question l'étonna. Néanmoins, pensant que c'était moi, elle répondit qu'il était vrai qu'elle l'était encore. Alors la voix ajouta seulement : Quoi donc, vous êtes encore tentée ? Puis cette ombre s'étant tenue sur son lit encore quelque temps, disparut, et laissa la jeune fille dans une grande frayeur, faisant réflexion que ce n'était ni ma

voix, ni la façon dont je lui parlais d'ordinaire. Elle sentit son esprit fort troublé, et le lendemain elle me demanda si j'avais été la voir le soir précédent; mais comme je me doutais bien de ce que c'était, je lui laissai croire qu'elle avait rêvé, afin de lui ôter la peur.

" A la fin de la neuvaine le Père de Brébeuf m'assura qu'elle persévérerait dans le bien et dans la vie religieuse, et que les fondements sur lesquels cette fille bâtissait l'édifice de sa perfection étaient très solides."

La sœur de Saint-Ignace eut à combattre, avant la fin de son noviciat, un autre ennemi non moins dangereux : le monde, avec ses séductions et ses promesses, qui chercha à l'atteindre jusqu'au fond de sa cellule, et voulut la tenter même à travers les grilles. La position que sa famille occupait dans la société et la réputation d'esprit et de beauté que son passage y avait laissée lui attirèrent les attentions de différentes personnes qui lui proposèrent des établissements avantageux ; mais la vertueuse novice triompha de ces tentations et brisa l'une après l'autre les attaches qui la retenaient encore au siècle, avec une générosité dont la mère de Saint-Augustin elle-même était ravie.

" Le jour de sa profession, raconte cette sainte, je vis pendant la cérémonie le Père de Brébeuf auprès d'elle, avec notre très chère sœur défunte Françoise de Saint-Ignace, sa tante, et sa mère décédée depuis un an, qui étaient venues du ciel pour y assister. Ils paraissaient se réjouir d'avoir fait cette conquête pour Notre-

Seigneur. La mère rendait de très humbles remerciements au Père de Brébeuf des assistances qu'il avait données à sa fille, au bonheur de laquelle elle prenait une grande part. Toutefois la joie de la mère ne me semblait pas à comparer à celle que sa tante en témoignait. Elle paraissait toute transportée d'allégresse. S'adressant au Père de Brébeuf, elle lui disait : Enfin, mon Père, voilà donc que nous avons gagné cette âme. Puis, s'approchant de moi, elle me redisait souvent : Elle est maintenant à nous ; c'en est fait, nous la possédons. Et elle triomphait comme si elle eût remporté une grande victoire. Le Père de Brébeuf et elle se témoignaient une mutuelle joie, et je prenais beaucoup de part à leur réjouissance. "

Ce n'était pas sans un dessein providentiel que la mère de Saint-Augustin s'était trouvée sur le seuil du noviciat, lorsqu'y parut la sœur de Saint-Ignace. Voilà qu'aujourd'hui le ciel et la terre semblent s'être donné rendez-vous dans l'église de l'Hôtel-Dieu pour être témoins de ses derniers adieux au monde et applaudir à son sacrifice. Quelle était donc la cause du grand intérêt qui s'attachait à cette jeune religieuse ? La mère de Saint-Augustin n'en a pas eu la révélation, ou du moins elle ne l'a pas écrite ; mais la suite du temps le fit voir. C'est que des événements se préparaient, dans un avenir prochain, qui allaient mettre en péril l'existence même de l'Hôtel-Dieu, durant lesquels il fallait l'assistance d'un esprit et d'une main supérieurs pour guider la communauté à travers les écueils.

En attendant ces jours critiques, nous allons voir grandir cette femme forte ; nous allons la voir devancer par sa sagesse et sa prudence le nombre des années et acquérir, à son propre insu, par la supériorité de son intelligence et de sa vertu, un ascendant sur ses sœurs, qui ne sera plus contesté. Rien ne manquait en elle de ce qui peut donner du prestige et de l'autorité : une figure et un maintien superbe, des manières nobles et engageantes puisées dans le meilleur monde, un jugement rare, une parole facile et même éloquente au besoin, et, par-dessus tout cela, le génie du commandement. Quiconque s'approchait d'elle était subjugué par le charme de sa présence. Elle était à peine âgée de trente ans lorsqu'elle fut nommée maîtresse des novices. Elue supérieure à trente-trois ans, elle sut également se faire obéir et respecter par les anciennes et par les jeunes religieuses.

Celles-là même qui étaient venues ici les premières et qui l'avaient tenue enfant sur leurs genoux, se soumirent à son joug avec une docilité qui fait l'éloge de ces vénérables mères autant que celui de leur jeune supérieure.

A partir de cette époque, pendant l'espace de trente-neuf ans, elle ne cessa plus d'occuper l'une des trois premières charges de la communauté, tour à tour maîtresse des novices, supérieure ou assistante, selon que le permettaient les constitutions.

Telle était cette mère de Saint-Ignace que la Providence avait placée à la tête de l'Hôtel-Dieu, lorsque

s'ouvrit cette ère de transition que nous allons raconter.

Il existait à Québec depuis l'année 1688, sous la direction des principaux citoyens, un Bureau des pauvres dont les revenus étaient considérables et l'organisation excellente. Sur la recommandation de nos deux premiers évêques, les paroisses des campagnes avaient imité l'exemple de la ville et soutenaient chacune ses pauvres, de sorte que la mendicité avait en partie disparu dans le pays.

Cette association de bienfaisance, formée et soutenue par la charité publique, répondait aux besoins du moment, et l'on pouvait tout en attendre tant qu'elle serait sous la direction immédiate des personnes qui en avaient conçu le projet et qui en étaient les principaux zélateurs. Cependant, vu le peu de ressources du pays, on pouvait craindre que le bien ainsi commencé ne cessât, dès que les fondateurs ne seraient plus là pour en promouvoir les intérêts.

Mgr de Saint-Vallier, qui avait succédé en 1688 au premier évêque de Québec, forma vers le même temps le projet de fonder un hôpital pour les invalides. Il voulut appliquer à cette fondation les fonds du Bureau des pauvres, qui s'élevaient à plus de deux mille livres, mais il trouva une vive opposition de la part des directeurs, qui appréhendaient, avec raison, de voir reparaître la mendicité. Monseigneur parvint cependant à calmer cette opposition, en assurant qu'il se chargeait lui-même du soin des pauvres.

"En vue de l'exécution de son projet, Mgr de Saint-Vallier acheta dans la Haute-Ville de Québec une maison où il admit tous les pauvres qui se présentaient, et où il pourvut journellement à tout ce qui leur était nécessaire. Il en donna la conduite à la sœur Anne Hioux, de la communauté des filles de la Congrégation de la sainte Vierge, fondée à Montréal par la sœur Bourgeoys, et à une excellente femme nommée Marie Pelletier, veuve de sieur Denis Jean, qui s'y employa avec une grande charité, nonobstant son âge avancé et toutes les fatigues qu'elle eut à supporter, allant de paroisse en paroisse, hiver comme été, mendier ce que la charité des habitants de la colonie voulait bien lui donner pour faire subsister les indigents." *

L'œuvre fut d'abord sous la surveillance des administrateurs du Bureau des pauvres, qui étaient alors M. Aubert de La Chenaye, membre du Conseil Souverain, messieurs Paul Dupuy, d'Auteuil et Duplessis.

Néanmoins, Mgr de Québec voulant asseoir sa fondation sur des bases plus larges et plus solides, fit choix pour son nouvel hospice du couvent de Notre-Dame des Anges qu'occupaient alors les Récollets, sur les bords de la rivière Saint-Charles. Ces Pères, désirant depuis longtemps s'établir en ville, s'empressèrent de céder leur monastère.

"Ce fut le 30 octobre 1692 que les pauvres qui

* *Annales de N-D. des Anges.*

étaient dans le petit hospice de la Haute-Ville, furent conduits dans le nouvel hôpital de Notre-Dame des Anges, par la sœur Sainte-Ursule et la Dame Denis qui en prenaient alors soin (la sœur Sainte-Anne dont il a été parlé étant morte). Ils y vinrent en procession deux à deux : Monseigneur les attendait dans l'église pour les offrir à Dieu et les mettre en possession de leur nouvelle maison." *

Les sœurs de la Congrégation s'acquittèrent de leur emploi à la satisfaction du public jusqu'en 1692, que Monseigneur de Saint-Vallier conçut l'idée de les remplacer par les religieuses de l'Hôtel-Dieu. A la première ouverture que le prélat leur fit de son projet, elles parurent y acquiescer volontiers; mais, réflexion faite, elles ne tardèrent pas à modifier leur opinion, jugeant que le dessein de Mgr de Saint-Vallier était de nature à leur attirer du désagrément et à troubler la paix intérieure dont elles avaient joui jusqu'alors. D'ailleurs, outre le sacrifice de plusieurs religieuses qu'exigeait cet établissement, il n'était pas dans les attributions directes de l'Ordre, dont le but essentiel est le soin des malades et non celui des infirmes.

Après de mûres réflexions, les Hospitalières crurent avoir trouvé un moyen de conciliation, en proposant à l'évêque d'employer le fonds qu'il destinait pour cet établissement à l'érection d'une annexe à leur monastère, laquelle serait spécialement affectée au soin des

* *Annales de N.-D des Anges.*

infirmes. Ce plan, qui était suivi dans quelques-unes de leurs maisons de France, semblait moins déroger qu'aucun autre à l'esprit de leur règle. Mgr de Saint-Vallier, qui avait grandement à cœur sa fondation, pour laquelle il avait déjà fait l'achat d'une maison, ne voulut point entendre parler de cette mesure, et il réitéra ses instances. La communauté se vit alors plongée dans de cruelles perplexités, suspendue entre le désir de seconder, autant qu'il lui serait possible, les desseins charitables du prélat, et la crainte d'altérer leurs constitutions. Les administrateurs du bien des pauvres, qui partageaient les sentiments des Hospitalières, formulèrent une opposition à leur entrée dans l'Hôpital-Général (c'était le nom sous lequel était connu l'hospice des invalides).Tout fut inutile, et l'on finit par conseiller aux religieuses de céder aux désirs de l'évêque, pour éviter de plus grands inconvénients.

Le contrat de fondation fut passé, * et signé par l'évêque, le gouverneur, l'intendant, les administrateurs et tout le chapitre de l'Hôtel-Dieu. Ce contrat fut ratifié dans la suite par la cour de France. Il fut stipulé expressément que l'Hôpital-Général serait en tout et toujours dépendant de l'Hôtel-Dieu, dont il ne devait être qu'une succursale, et que la supérieure de la nouvelle maison ne serait toujours qu'une subdéléguée de la supérieure générale. Il est vrai que cette dernière condition dérogeait à la lettre des constitu-

* 10 janvier 1693.

tions ; mais si l'on fait réflexion aux circonstances qui avaient accompagné cette fondation, à la proximité des deux maisons dans un pays fort peu peuplé et où, par suite, il était difficile de recruter des sujets, enfin au danger qu'on pouvait craindre qu'une maison ne se dépeuplât au profit de l'autre, on reconnaîtra sans peine que l'Hôtel-Dieu avait des raisons plausibles d'en agir ainsi.

On procéda sans délai à l'élection des quatre religieuses qni devaient aller commencer la fondation. Ce furent les mères Louise Soumande de Saint-Augustin, qui exerçait ici la charge d'assistante, Marguerite Bourdon de Saint-Jean-Baptiste, qui était hospitalière, la sœur Geneviève Gosselin de Sainte-Madeleine, qui n'était encore que novice professe, et la sœur Madeleine Bacon de la Résurrection, religieuse converse. Leur obédience date du 31 mars 1693.

Elles quittèrent l'Hôtel-Dieu pour l'Hôpital-Général dès le lendemain, premier avril. La mère de Saint-Ignace, alors supérieure, accompagnée de la vénérée mère de Saint-Bonaventure et quelques autres sœurs, alla elle-même les y conduire et séjourna huit jours dans l'Hôpital afin de veiller à l'installation et au fonctionnement régulier de la communauté.

Mgr de Saint-Vallier y fit conduire successivement, dans le cours de l'été, chacune des vocales, afin de leur

faire connaître cette résidence et de conserver l'union entre les deux maisons. *

Les anxiétés que ces changements avaient causées commençaient à se calmer et le cloître rentrait peu à peu dans sa quiétude habituelle, lorsqu'une autre proposition de l'évêque vint réveiller toutes les craintes. Il demandait deux nouvelles religieuses pour son hôpital. On eut beau objecter le petit nombre des Hospitalières et les clauses formelles du contrat, le prélat fut inflexible. Il fallut, pour le bien de la paix, se résigner à ce sacrifice, et le choix tomba sur la mère Marie-Gabrielle Denis de l'Annonciation et sur la mère Madeleine Soumande de la Conception.

Cette nouvelle demande de l'évêque réalisa et renouvela les appréhensions que l'on avait eues dès l'origine. On craignit que la communauté, affaiblie par la perte de tant de sujets précieux, ne vît son existence compromise. †

Bien des larmes silencieuses furent répandues au pied des saints autels ; bien des prières ferventes furent adressées à Dieu ; bien des pénitences furent faites pour conjurer un malheur dont la seule pensée était, pour ces pauvres religieuses, plus pénible et plus inquiétante que les privations, les fatigues et les dangers des premiers temps.

* Les annales de l'Hôpital-Général disent que cette visite avait été faite antérieurement à leur prise de possession de l'Hôpital.

† La communauté était composée de vingt-deux professes de chœur et de neuf sœurs converses.

Cet état de malaise, sans toutefois être suivi d'aucun autre incident fâcheux, dura jusqu'au mois de janvier 1699. Alors Mgr de Saint-Vallier intima à la supérieure de l'Hôtel-Dieu qu'il voulait avoir douze religieuses * et douze cents livres de rente pour l'Hôpital-Général. La mère de Saint-Ignace représenta que la perte de ces nouveaux sujets et d'une telle partie des revenus entraînerait l'appauvrissement, sinon la ruine de l'Hôtel-Dieu, dont ces douze cents livres formaient le revenu le plus clair. †

Ces contestations furent tenues secrètes, autant que possible, afin de ne pas troubler la paix du cloître et de ne pas effrayer les esprits. Quelques religieuses néanmoins se laissèrent entraîner à approuver ce projet, autant par respect pour l'évêque que par l'idée qu'il était indifférent de servir les pauvres dans l'une ou

* Les annales de l'Hôpital-Général disent seulement deux. Tous les manuscrits de l'Hôtel-Dieu portent le nombre à douze; c'est probablement en y comprenant les six premières déjà rendues.

† Les annales de l'Hôpital-Général ne font aucune mention de la demande de ces douze cents livres. Ne pourrait-on pas l'expliquer de la manière suivante? La communauté de Québec s'était réservé le maniement de mille livres et de quelques autres petites rentes constituées par Mgr de Saint-Vallier, pour la nourriture et l'entretien des quatre fondatrices. Celles-ci recevaient de la maison mère non de l'argent, mais des provisions et des effets. Voyant à cela des inconvénients, elles demandèrent après quelque temps à administrer elles-mêmes leur revenu," ce qui leur fut accordé, mais non sans peine, par l'entremise de M. de La Colombière. "

dans l'autre communauté. Le prélat mettant son dessein à exécution, fit même partir pour l'Hôpital-Général une religieuse, que ses parents ramenèrent à l'Hôtel-Dieu quinze jours plus tard. *

Cet incident, joint à la résistance qu'avait montrée la mère de Saint-Ignace aux projets de l'évêque, acheva d'indisposer contre elle l'esprit de ce prélat, qui résolut de profiter du temps de l'élection pour la priver de toute autorité dans la communauté.

Les élections eurent lieu, cette année 1699, le 20 mars, au moment même où les discussions étaient les plus vives. Mgr de Saint-Vallier voulut y présider en personne, comme, du reste, c'était son droit incontestable.

Il ne pouvait être question de réélire la mère de Saint-Ignace, puisqu'elle terminait sa seconde triennalité ; mais l'évêque voulait qu'elle fût privée de toute charge. Aussi lorsque la mère Fiquenel du Sacré-Cœur eut été élue supérieure, il défendit de procéder aux autres élections. Cet acte arbitraire mit le comble aux alarmes des sœurs. Un mois plus tard l'évêque nomma la mère Marguerite Pèlerin de la Nativité dépositaire des pauvres, par un billet qu'il adressa à M. Ango des Maizerets, supérieur des Hospitalières.

Mgr de Saint-Vallier, voyant l'impossibilité où était l'Hôtel-Dieu de fournir le nombre de religieuses

* Les annales de l'Hôpital-Général disent que ce fut le lendemain.

demandé, fit une ordonnance, en date du 7 avril, par laquelle il séparait entièrement les deux communautés. Cet acte fut signé par l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital-Général.

Pendant tout cet orage, les Hospitalières, à part quelques-unes que nous avons mentionnées, restèrent étroitement unies ensemble, convaincues que cette union ferait leur force et le salut de la communauté dans ces conjonctures critiques.

Comme il n'y avait aucun espoir de conciliation, le chapitre résolut d'en appeler à l'autorité royale, non pas en vue de faire résilier le contrat de séparation, auquel il n'avait cependant consenti que par respect pour l'évêque, comme il est exprimé dans l'acte d'adhésion, mais en vue de faire préciser certains points qui auraient pu être encore l'occasion de quelques difficultés. Le mémoire que l'Hôtel-Dieu adressa * au comte de Pontchartrain, alors ministre d'Etat, fut soumis, avant d'être expédié en France, à l'ancien évêque, Mgr de Laval, qui vivait retiré au Séminaire de Québec. Le vénérable prélat examina attentivement ce mémoire et le jugea en tout conforme à la vérité et à la justice. Les Hospitalières y demandaient, en résumé, qu'il fût permis à Mgr de Saint-Vallier de recevoir pour son hôpital des religieuses jusqu'à douze et que leur nombre fût fixé à ce chiffre sans que l'Hôtel-Dieu fût obligé d'en fournir d'autres.

* En 1699.

Les rapports avec Mgr de Saint-Vallier furent du reste assez paisibles durant le cours de l'année qui suivit. Il laissa pleine liberté au chapitre de faire les élections au temps ordinaire, et permit également d'appeler aux charges de la maison la mère de Saint-Ignace, qui fut élue assistante.

Quelques postulantes avaient été admises au noviciat de l'Hôpital-Général sous les auspices du prélat. Le chapitre de l'Hôtel-Dieu, ayant eu avis qu'il se proposait de les recevoir prochainement à la profession, lui déclara que dans le cas où ces novices prononceraient leurs vœux, elles ne seraient pas regardées comme professes de l'Hôtel-Dieu, qui ne pourrait être contraint de les garder, parce que la question dont on avait appelé en France, n'était pas décidée. Cette protestation n'empêcha pas la profession d'avoir lieu.

Le ministre d'Etat donna pleinement gain de cause à l'Hôtel-Dieu, et même il accorda au delà de ce qui avait été demandé, car il ordonna la dissolution de l'Hôpital-Général et le retour des religieuses à la maison mère.

Dès que le gouverneur, M. le chevalier de Callières, eut reçu le message du roi, * il s'empressa de venir en donner communication aux Hospitalières dont il était l'ami et le protecteur. Non content de leur donner ce témoignage de sympathie, il voulut, avant d'agir, prendre connaissance de leurs intentions ultérieures.

* Ce message était daté du 2 mai 1700.

On lui répondit qu'il serait trop pénible pour l'évêque de Québec de voir anéantir sa fondation, que d'ailleurs le retour des religieuses de l'Hôpital-Général ne serait pas avantageux pour l'Hôtel-Dieu, que les divergences d'opinions qui avaient existé entre les deux communautés, avaient refroidi leurs rapports mutuels, et que leur présence dans la maison pourrait devenir une cause de désunion. Quant aux jeunes professes de la nouvelle maison qui avaient consenti à prononcer leurs vœux, malgré les remontrances faites à l'évêque, elles ne seraient jamais reçues dans l'Hôtel-Dieu.

L'expédient qui parut à M. de Callières le plus convenable pour concilier les ordres du roi avec les intérêts des deux communautés, fut de faire revenir la supérieure de l'Hôpital-Général avec les novices au voile blanc, et d'y laisser les autres religieuses. Puis on écrivit en France pour obtenir la confirmation du nouvel ordre de choses.

" Mgr de Québec, remarquent les annales de l'Hôtel-Dieu, apprit ces nouvelles avec un déplaisir très sensible ; il vint nous témoigner sa douleur avec des expressions si touchantes et un maintien si affligé, qu'il nous fit pitié. Ses manières étaient insinuantes et son air affectueux. Il pleurait d'une telle abondance que nous ne pouvions retenir nos larmes."

Le prélat prit la résolution de passer en France pour y plaider lui-même les intérêts de sa communauté. Il s'embarqua, en effet, le 13 octobre 1700, sur un vaisseau du roi nommé *la Seine*, et arriva le 29 novembre sui-

vant à Rochefort, après avoir couru de grands dangers dans le fleuve Saint-Laurent.

Mgr de Saint-Vallier séjourna quelques années en France, où il ne négligea rien pour faire réussir son projet.

En l'année 1704, il se remit en route pour le Canada sur le même vaisseau qui, quatre ans auparavant, l'avait conduit en France. Par malheur, il fut fait prisonnier, puis conduit en Angleterre, où il demeura pendant cinq ans. Ce ne fut qu'en 1713 qu'il revint au Canada, où il arriva le 18 août.

Douze ans auparavant (1701), M. de La Touche, premier secrétaire de M. le comte de Pontchartrain, avait informé la supérieure de l'Hôtel-Dieu qu'un ordre de la cour en conseil, tenue à Versailles le 31 mai 1701, était adressé à Messieurs de Callières et de Champigny, portant que l'Hôpital-Général serait maintenu et que l'Hôtel-Dieu pourrait en prendre la direction, s'il le jugeait à propos ; que dans le cas contraire, l'Hôpital-Général deviendrait indépendant, mais sans pouvoir prétendre à aucun droit sur l'Hôtel-Dieu ; qu'il était permis à l'Hôpital-Général de recevoir des religieuses, mais seulement au nombre de douze y compris la supérieure, savoir, dix religieuses de chœur et deux sœurs converses ; que les Hospitalières qui avaient été rappelées avaient droit de s'en retourner ; enfin, que les novices qui avaient été ramenées à l'Hôtel-Dieu, et que l'on y gardait depuis un an, pourraient y faire profession, si l'on y consentait, et si elles

le souhaitaient elles-mêmes, ou bien qu'elles prononce raient leurs vœux à l'Hôpital-Général, si elles le préféraient ; qu'autrement elles étaient libres de rentrer dans le monde.

En recevant ces instructions, M. de Callières en donna communication aux Hospitalières, afin de connaître quelles étaient leurs intentions, et sur leur réponse qu'elles désiraient s'en tenir à l'acte de séparation conclu en 1699, toutes les clauses de la sentence royale furent immédiatement mises à exécution ; et l'existence de l'Hôpital-Général fut reconnue conformément à ce qui avait déjà été stipulé entre l'évêque et les deux communautés.

Telle fut la fin de ce long démêlé qui avait été la source de tant de déboires pour les deux communautés, et durant lequel tant de saintes âmes qui avaient, de part et d'autre, de bonnes intentions, ne purent se comprendre, mais dont le résultat fut la création d'une de nos maisons les plus édifiantes, et qui a rendu des services inappréciables à notre pays.

Ainsi Dieu tire sa gloire de nos propres fragilités, et il permet ces difficultés à l'origine des grandes œuvres afin de montrer à tous qu'il est l'auteur de de toute grâce.

Tous les points en litige ayant été ainsi heureusement réglés, il ne restait plus qu'à faire disparaître les dernières traces de ce refroidissement des cœurs, dont la pauvre nature humaine ne peut jamais se défendre d'une manière absolue.

La réconciliation eut lieu, avant même le retour de Mgr de Saint-Vallier. Au printemps de 1712, quelques religieuses de l'Hôtel-Dieu, ayant eu l'autorisation de sortir du cloître pour visiter leur terre de Saint-Sauveur, par rapport à certaines difficultés de route, furent vivement sollicitées par M. l'abbé Guillaume Serré de La Colombière, chapelain de l'Hôpital-Général, de venir faire visite à cette communauté. Elles se rendirent à sa prière et furent introduites dans le cloître de Notre-Dame des Anges, où elles reçurent l'accueil le plus empressé. Les heures s'écoulèrent trop rapidement dans cette fraternelle réunion et quand, sur la fin du jour, il fallut se séparer, on se donna de part et d'autre toutes les assurances d'une parfaite amitié.

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu ne voulurent pas rester en arrière de politesse avec leurs sœurs ; et quelque temps après, elles demandèrent et obtinrent la permission de recevoir chez elles la communauté de l'Hôpital-Général.

La mère de Saint-Ignace en écrivit d'une manière fort obligeante à la mère de Sainte-Madeleine supérieure de l'Hôpital-Général, et il fut convenu que la promenade aurait lieu le 2 juillet, fête de la Visitation. " Ce jour-là, disent les annales de Notre-Dame des Anges, après avoir entendu la messe et communié, l'on se mit en route... Nous trouvâmes à notre porte les carrosses de Mgr le gouverneur et de M. l'intendant ; ces commodes voitures nous transportèrent chez nos Révérendes Mères à six heures du matin ;

leur communauté était assemblée à la porte conventuelle. Elles nous reçurent avec les plus grands témoignages d'affection, qui furent réciproques, et nous conduisirent au chœur, où M. Thiboult, leur chapelain, célébra la sainte messe, pendant laquelle elles chantèrent plusieurs motets. Nous allâmes ensuite à leur salle de communauté où on nous présenta un très bon déjeuner. MM. Thiboult et de La Colombière partagèrent la satisfaction de cette journée en la passant avec nous. La matinée fut employée en la visite de la maison, qui est fort belle et d'une grande propreté. Il nous restait encore à voir leur réfectoire où l'on nous conduisit ; nous y trouvâmes une table de seize couverts que Messieurs nos chapelains et quatorze religieuses occupèrent ; on nous présenta trois services magnifiques, et l'on nons servit au soir des mets aussi délicats qu'au dîner. Après avoir passé le jour le plus agréable que l'on puisse souhaiter, nous fîmes nos adieux et partîmes à six heures du soir."

Depuis cette heureuse époque, les deux communautés ont toujours vécu comme la mère et la fille dans une étroite union et une parfaite amitié.

L'Hôpital-Général a eu pendant longtemps le double mérite d'être un hospice d'invalides et une maison d'éducation admirablement dirigée. L'abandon de cet enseignement, en 1868, a permis à l'Hôpital-Général de fournir des sujets à l'Hospice du Sacré-Cœur, fondé en 1872, dans le faubourg de Saint-Sauveur, par Mgr Taschereau, archevêque de Québec.

Nous avons dû anticiper sur les dates pour ne pas interrompre la suite des événements relatifs à la fondation de l'Hôpital-Général. Il nous faut maintenant remonter jusqu'à 1698 pour assister aux derniers moments de la mère Marie Forestier de Saint-Bonaventure, la seule survivante des trois religieuses fondatrices : en elle s'éteint la première génération de nos Hospitalières.

Son heureuse mort arriva le 25 mai, dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge, et la soixante-quatorzième de son entrée en religion.

Nous avons fait connaître dans le troisième chapitre de cette histoire, les vertus et le caractère de cette vénérable mère ; nous avons dit l'aurore immaculée de sa vie, ses charmes intérieurs et extérieurs, son entrée, dès l'âge de huit ans, au monastère de Dieppe, ses merveilleuses aspirations vers la vie parfaite, sa générosité, son zèle apostolique, qui la firent choisir pour venir implanter les premiers germes de la vie monastique sur le sol de la Nouvelle-France. Dieu permit qu'elle vît non seulemeut croître ce jeune arbrisseau qu'elle avait arrosé de ses sueurs, mais qu'elle le vît s'épanouir et devenir un grand arbre à l'ombre duquel venaient en foule s'abriter les pauvres et les souffreteux de Jésus-Christ. Il voulut prolonger sa carrière jusqu'aux dernières limites de la vie humaine, afin qu'elle fût un modèle et comme une règle vivante pour ses jeunes sœurs. Il la laissa attachée au rivage de la vie comme un de ces phares

lumineux qu'on élève au bord de la mer pour indiquer aux navigateurs les écueils à éviter et la route à suivre.

Ici, comme à Dieppe, la mère de Saint-Bonaventure fut toujours l'ouvrière laborieuse et fidèle, tout entière à Dieu dans l'oraison, tout entière au prochain dans l'action. On ne connaîtra que dans l'éternité toute l'étendue de la gloire que Dieu réserve à de pareilles existences : quatre-vingts années de vie pure et sans tache, où l'on peut dire qu'il n'y a pas eu un moment qui n'ait été consacré à Dieu, pas une pensée, pas une démarche qui n'aient eu l'amour de Dieu ou du prochain pour principe et pour mobile. On reste saisi de confusion et de crainte en comparant la stérilité de sa propre existence à ces carrières si pleines et si fécondes.

CHAPITRE DOUZIÈME

—

L'hiver de 1703—Coup d'œil sur le noviciat—Les sœurs Davennes des Meloises de la Sainte-Vierge, de Saint-Gabriel, Duplessis de Sainte-Hélène, Davis de Sainte-Cécile.

Un jour d'automne de l'année 1703, un chef sauvage mettait pied à terre à la Basse-Ville, après avoir fait en canot d'écorce, quoique malade, le long trajet qu'il y a entre la Nouvelle-Angleterre et Québec. Si les citoyens de cette ville, qui l'avaient regardé débarquer avec indifférence, avaient soupçonné quel hôte terrible, quoique invisible, faisait son entrée avec lui dans leurs murs, ils auraient reculé d'épouvante. Ce sauvage reçut l'hospitalité dans une famille où il ne tarda pas à tomber dangereusement malade. Tout son corps se couvrit de pustules livides et infectes que l'on reconnut bientôt pour la petite vérole. Comme presque tous les sauvages attaqués de cette maladie, il en mourut en peu de jours.

Le gouverneur, M. de Beauharnois, lui fit faire des

funérailles avec tous les honneurs qu'on avait coutume de rendre aux capitaines de sa nation.

L'épidémie s'était communiquée à la famille où il était mort, et de là par toute la ville et dans les campagnes. Durant le cours de l'hiver, ce fléau sévit sur toute la surface de la Nouvelle-France avec une violence dont on n'avait jamais eu d'exemple.

A Québec, qui était le principal centre de la population, " des familles entières se trouvèrent frappées, et le peu de soin qu'elles recevaient, joint à l'infection et à la malignité de cette peste, les faisait mourir fort promptement. Il est vrai qu'il en mourut un grand nombre à qui rien n'avait manqué, et que l'effroi s'étant mêlé dans cette affliction générale, plusieurs moururent de peur, sans qu'on pût remarquer sur leurs corps aucune apparence de petite vérole. La mortalité fut si grande que les prêtres ne pouvaient suffire à enterrer les morts et à assister les mourants. On portait chaque jour les corps dans l'église de la Basse-Ville ou dans la cathédrale sans aucune cérémonie, et le soir on les inhumait quelquefois jusqu'à quinze, seize, dix-sept, dix-huit ensemble. Cela dura plusieurs mois, en sorte que l'on comptait sur les registres plus de deux mille morts dans Québec, sans parler des environs, qui n'eurent pas un meilleur sort. Jamais on n'a tant vu de deuil : chacun pleurait ses proches, l'un sa femme, l'autre son mari ; celui-ci son frère, celui-là ses enfants, les orphelins pleuraient leur père et leur mère ; tout le monde était dans les larmes, et pendant tout l'hiver,

on ne s'assembla que pour des funérailles. Ceux qui n'étaient pas attaqués de ce mal, fuyaient les maisons où il y avait des malades; mais malgré leurs précautions, ils étaient pris à leur tour et mouraient comme les plus exposés.

" Notre hôpital fut rempli d'une si grande quantité de malades que, ne pouvant les y loger tous, n'ayant pas d'endroit chaud pour les y mettre, nous les plaçâmes dans le chœur : on interrompit les observances et nous retardâmes les vêtures de mes sœurs Jeanne-Geneviève Beaudry de la Conception et Françoise Auclair de Saint-Bernard, qui étaient entrées dans le cours de l'été, parce que dans cette désolation publique nous n'avions pas le temps de nous reconnaître. Nos religieuses tombèrent malades en si grand nombre, dès le commencement, qu'il n'en resta pas assez de saines pour soigner les pestiférés de nos salles et de nos infirmeries. Nous acceptâmes l'offre que plusieurs bonnes veuves nous firent de nous rendre service. Elles venaient pour avoir soin des religieuses malades, tandis que les religieuses qui se portaient bien avaient soin des salles, car nous ne voulûmes pas faire servir les pauvres par des séculières. Ce fut une espèce de bonheur de ce que nous essuyâmes les rigueurs de ce fléau, parce que cela nous mit en état de soulager les autres dans le temps qu'ils en eurent le plus de besoin et nous donna aussi l'expérience qu'il fallait pour les traiter. Il en mourut peu à l'hôpital en comparaison

de ce qu'il en mourut dans la ville, ce qui redoublait l'empressement qu'on avait de venir chez nous."

La plupart des religieuses, accablées de veilles et de lassitude, furent atteintes par la contagion : cinq d'entre elles succombèrent. Les noms de ces cinq victimes qui, toutes à la fleur de l'âge, immolèrent leur vie au chevet des mourants, pour l'amour de Jésus-Christ, méritent d'être mentionnés dans cette histoire. Ce sont la mère Marie-Angélique Mony de Sainte-Agnès, qui n'était âgée que de vingt ans ; la sœur Marguerite Côté de Saint-Paul, religieuse couverse, qui n'en avait que vingt-neuf ; la mère Marie-Madeleine Maufis de Saint-Louis, âgée de trente-deux ans ; la mère Marie-Anne Gauvreau de Sainte-Thérèse de Jésus, âgée de trente-deux ans ; enfin la mère Louise Roussel de Saint-Gabriel, âgée seulement de trente ans.

Presque toutes ces chères sœurs parurent d'abord se rétablir à la suite de leur maladie ; mais, épuisées sans doute par les excessives fatigues qu'elles avaient subies auparavant, elles entraient soudainement en agonie au moment où elles paraissaient en voie de convalescence, et expiraient en quelques heures. On avait la précaution de leur donner d'avance les derniers sacrements, d'abord pour ne pas les effrayer au moment d'une crise, et ensuite pour être délivré d'inquiétude à leur égard.

L'année 1703 peut être comptée parmi les plus tristes qu'ait eu à traverser le monastère de l'Hôtel-Dieu, soit à cause de la part intime qu'il prit à la consternation

générale et au deuil de tant de familles décimées, soit à cause de la mort prématurée de plusieurs de ses membres sur qui il fondait de belles espérances.

Toutefois si Dieu enlevait pour le ciel de belles âmes qu'il avait prêtées à la communauté, il n'était pas avare de ses dons envers elle. Nous allons le constater en jetant un coup d'œil à l'intérieur du noviciat. Cette vue nous consolera des scènes de désolation dont nous venons d'être témoins. Nous allons voir fleurir, dans ce jardin embaumé de l'Epoux, des fleurs délicates et pures qui promettent d'abondants fruits pour l'avenir. Toutes ruisselantes des eaux de la grâce, elles commencent déjà à s'épanouir sous les rayons divins et laissent entrevoir les précieux germes de vertus qui seront plus tard la richesse et l'honneur du cloître.

La première que nous avons à faire connaître et admirer est une enfant qui n'avait guère que quinze ans lorsqu'elle mit le pied sur le seuil du noviciat. Louise-Thérèse Renaud Davennes des Meloises, qui prit en religion le nom de sœur de la Sainte-Vierge, appartenait à l'une des plus nobles familles de la Nouvelle-France, originaire de la Bourgogne. Son père, qui était proche parent du maréchal de Montal, servait en qualité de capitaine dans la marine royale, lorsqu'il vint s'établir à Québec où il éleva une nombreuse famille. Née en 1690, Louise-Thérèse fut tenue sur les fonts de baptême par le comte de Frontenac et par Madame Charlotte Denis de La Ronde (21 février). La jeune fille ne connut son père et sa mère que juste

assez longtemps pour en garder le souvenir et les regretter tout le reste de sa vie. Elle n'était guère âgée que de neuf ans lorsque tous deux lui furent ravis par une mort prématurée, à quatre mois d'intervalle l'un de l'autre, la laissant orpheline aux soins de son grand-père et de sa grand'mère, qui lui donnèrent cette mâle et chrétienne éducation dont on formait la jeunesse à cette rude époque de notre histoire. Attirée de bonne heure à la piété par les touches secrètes de la grâce et par les graves leçons du malheur, Louise-Thérèse ne se laissa éblouir ni par les agréments intérieurs et extérieurs dont la nature l'avait douée, ni par les promesses d'alliances qu'on lui faisait espérer, ni par les séduisantes perspectives qui s'ouvraient devant sa jeune imagination. Dans le cours de l'année 1705, nous la trouvons au parloir de l'Hôtel-Dieu, sollicitant et obtenant de la supérieure, la mère Juchereau de Saint-Ignace, la faveur de se consacrer à Dieu et aux pauvres dans sa communauté. Le regard pénétrant de la mère de Saint-Ignace n'avait pas tardé à découvrir dans cette jeune fille un grand cœur, un esprit et une maturité précoces, un ferme jugement réhaussé par une éducation et des manières excellentes, et avec tout cela une taille et une constitution robustes, en un mot toutes les facultés qui font une vaillante, utile et brillante hospitalière : elle joignait à cet ensemble de qualités les avantages d'une voix superbe qui faisait le soutien des psalmodies du chœur et l'embellissement des fêtes.

La sœur de la Sainte-Vierge réalisa toutes les espérances qu'on avait fondées sur elle; et au lendemain de sa profession, devenue une religieuse accomplie, souple et flexible comme une cire sous la main de ses supérieures, elle était préparée à remplir dignement les plus importantes comme les plus humbles fonctions de la communauté. On la verra dans la suite se faire aussi grande dans les petits et modestes emplois que petite et modeste dans les grandes charges ; également admirable dans les offices de portière, de sacristine, de lingère et d'infirmière, que dans ceux d'hospitalière, d'assistante et de maîtresse des novices.

Il y avait à peine trois mois que Louise-Thérèse des Meloises était revêtue du saint habit de religion quand sa sœur Marie-Thérèse, qui n'avait que treize ans et demi, vint se jeter aux pieds de la supérieure pour lui demander son admission au noviciat. Son extrême jeunesse lui fit rencontrer de graves obstacles ; mais sa courageuse persévérance finit par en triompher ; et le 21 décembre 1705, elle vint prendre place à côté de celle qui dès lors fut doublement sa sœur. Son temps de postulat fut prolongé à raison de sa jeunesse jusqu'au 27 juin 1707, qu'elle reçut le voile blanc et prit le nom de Saint-Gabriel. En 1711, pendant l'épidémie qui fit tant de victimes à l'Hôtel-Dieu, la sœur de Saint-Gabriel se prodigua avec une charité et une douceur admirables auprès de ses sœurs attaquées de la contagion et prit elle-même la maladie, qui en huit

jours la conduisit au tombeau. Elle n'était âgée que de dix-neuf ans. Il n'y avait qu'un an que la sœur Louise-Thérèse de la Sainte-Vierge avait quitté le noviciat pour la communauté, quand celle-ci le quitta pour le ciel.

La troisième postulante à qui était réservé un grand avenir, faisait son entrée au noviciat au moment où la seconde venait de prononcer ses vœux. Dieu alla la choisir dans l'ancien monde, au sein même de Paris où elle était née et où sa famille occupait une position honorable dans la haute bourgeoisie. M. Duplessis, son père, ayant été nommé trésorier au département des finances de la Nouvelle-France, vint se fixer à Québec avec sa famille. Sa fille, Marie-Andrée, qui n'avait encore que deux ans, dut être laissée à Paris sous les soins de sa grand'mère.

" Cette vertueuse dame, qui mourut en odeur de sainteté, raconte la chronique de l'Hôtel-Dieu, n'épargna rien pour l'élever dans la piété et l'innocence, ce qui lui fut d'autant plus aisé que cette enfant de bénédiction se portait d'elle-même à la pratique de toutes les vertus. Sa soumission et sa docilité, qui ont toujours fait son caractère particulier, lui faisaient regarder comme une ordonnance divine les conseils et les instructions de cette bonne dame. Aussi cette vénérable aïeule eut-elle la consolation de la voir augmenter autant en vertu qu'en âge. Lorsqu'elle eut atteint sa quinzième année, Madame sa mère passa en France pour l'amener à Québec. Mademoiselle Duplessis fit

en cette ville l'admiration de tout le monde par son air de grandeur, de modestie, et par ses exemples de piété. Dieu l'avait avantagée de la beauté du corps et d'un grand esprit ; elle fut le modèle de toutes les demoiselles de la ville, qui trouvaient un charme infini dans sa société, à cause de la variété de ses connaissances, de l'enjouement de ses discours et des attraits de sa personne. Tant de rares qualités, jointes à sa vertu, la firent rechercher par plusieurs personnes de condition, mais son amour pour Dieu lui fit refuses toutes ces avances. Notre jeune Parisienne, touchée de Dieu, n'aspirait qu'à une éternelle alliance. Jamais son cœur ne fut partagé ni attaché à aucune créature ; Dieu l'appela à la sainte religion et elle choisit notre communauté. Elle entra au noviciat à vingt ans, et prit le nom de sœur de Sainte-Hélène. "

Elle se plongea dans la solitude du noviciat et se prépara à recevoir le baptême de la vie monastique avec la même foi, les mêmes élans d'amour, la même soif de sacrifice que les vierges néophytes des temps apostoliques, lorsqu'elles se disposaient à descendre dans les fontaines baptismales. Elle sortit du noviciat revêtue, comme elles, de la robe blanche des épouses de Jésus-Christ et prête à affronter la mort auprès du lit des pestiférés, du même front serein que ces chrétiennes d'autrefois se présentaient dans les amphithéâtres. La suite de sa vie fera voir combien de fois elle eut occasion de vivre face à face avec la mort dans les salles infectées par la contagion, et de la braver

sans pâlir pendant des jours et des nuits, et cela avec la simplicité d'une action ordinaire. Ce naturel dans l'héroïsme n'était pas le côté le moins charmant de son caractère. Elle n'avait pas même l'air de soupçonner qu'il y eût en cela quelque grandeur d'âme, tant il y avait en elle de candeur et d'humilité.

" Prévenante pour obliger et faire plaisir, continuent les annales, sa conversation était autant agréable qu'utile, spirituelle et remplie de Dieu. Ses sœurs n'avaient pas été longtemps sans découvrir les rares talents que son humilité voulait cacher ; son zèle, son goût et son habileté pour la décoration des saints autels lui firent faire des ornements pour de pauvres paroisses ; elle réussissait à tout ce que son grand esprit lui faisait entreprendre. Au milieu de tant d'avantages elle veillait continuellement sur elle-même pour éviter les moindres fautes, exacte au premier coup de la cloche et au moindre article de la règle. Un air de douceur, de modestie et de recueillemeni prouvait aisément son application à Dieu. Son cœur nageait dans la joie quand il fallait obéir. Elle disait souvent qu'elle n'avait de peine dans ses actions que lorsqu'elles n'étaient pas marquées du sceau de l'obéissance. "

La mère de Saint-Hélène était d'une intelligence presque aussi élevée que la mère de Saint-Ignace, mais d'une trempe d'esprit toute différente. Toutes deux arrivaient sans le vouloir à l'autorité, mais par des voies entièrement opposées ; la mère de Saint-Ignace régnait par l'esprit de force, tandis que la

mère de Sainte-Hélène, qui devait hériter de son influence, dominait par l'esprit de douceur. Pour l'une, le commandement était dans sa nature ; pour l'autre il était plus naturel d'obéir. Egalement admirables de bonté et de dévouement, elles rappelaient ensemble le rôle de Marthe et de Marie auprès du Sauveur.

Quand la mère de Saint-Ignace recevra l'inspiration d'écrire les grandes choses que Dieu avait faites par les mains de ses devancières, ce sera sur la mère de Sainte-Hélène qu'elle jettera les yeux pour l'assister dans la rédaction de ces annales. On s'arrête ici involontairement pour admirer les tendres et délicates précautions que Dieu prend pour éterniser la mémoire des justes et pour faire servir leur vie d'exemple. Le temps n'était pas éloigné où il allait laisser tomber sur l'Hôtel-Dieu le plus grand désastre qu'il ait subi dans tout le cours de son existence, ce terrible incendie qui devait jeter la communauté dans la rue en moins de deux heures ; mais, en permettant ce malheur, il ne voulait point laisser perdre les souvenirs qui rappelaient les saints exemples des fondatrices. Et voilà qu'il prépare toutes choses afin que ces souvenirs, notés à la hâte par les anciennes et épars çà et là dans le cloître, soient recueillis et sauvés du naufrage. Il suscite d'abord la mère de Saint-Ignace au moment où commence la seconde génération des Hospitalières. Cette femme supérieure a vécu dans la familiarité de l'une des fondatrices, la mère de Saint-Bonaventure, et elle a appris de sa bouche toutes les saintes traditions. Dieu lui inspire en-

suite la pensée de les mettre en écrit ; et afin de la forcer à concentrer sa vie sur cette œuvre, il va la clouer, pendant les huit dernières années de sa vie, sur un lit de douleurs, et la rendre incapable de satisfaire autrement à son besoin d'activité. Il va enfin choisir une fille élevée au centre même de la civilisation, où elle a puisé une parfaite instruction, et il l'amène auprès de la mère de Saint-Ignace, qui la forme et la pénètre de ses idées, en attendant le jour où elle lui dira de prendre la plume. Quand ses mémoires seront rédigés et répandus, l'incendie pourra venir fondre sur l'Hôtel-Dieu : les saintes traditions du passé, qui sont l'âme de toute institution, surnageront au-dessus des ruines.

Voici une autre novice dont l'histoire accidentée contraste singulièrement avec les origines paisibles de ses compagnes. Jetée par une secousse violente des bras de l'hérésie dans les bras de l'Eglise, sa vocation nous fera admirer encore une fois la suavité et la force merveilleuse avec lesquelles Dieu agit pour opérer le salut des âmes. Pendant une de ces sanglantes incursions que faisaient sur le sol de la Nouvelle-Angleterre les sauvages alliés des Français, un parti d'Abénaquis revint à son village de Saint-François-du-Lac avec plusieurs prisonniers, parmi lesquels était une jeune Anglaise de cinq ou six ans, qui répondait au nom de Mary-Ann Davis. Elle avait été enlevée demi-morte de frayeur, au milieu d'une scène de carnage durant laquelle sa famille avait disparu. Le P. Vincent Bigot,

de la Compagnie de Jésus, qui dirigeait alors la mission de Saint-François-du-Lac, fut touché d'une inexprimable compassion en voyant arriver cette jeune captive, pâle, désolée, et toute tremblante sous la main de ses farouches ennemis, comme la timide colombe sous la griffe du vautour. Il la prit sous sa protection et la confia à une famille abénaquise, au sein de laquelle elle grandit sous le costume et avec les manières sauvages, mais conservant toujours, grâce au guide éclairé qui la dirigeait, une élévation d'esprit et une innocence de cœur admirables. A mesure que le P. Vincent Bigot pénétrait plus avant dans l'intérieur de cette âme naïve, il y découvrait des richesses spirituelles qui l'émerveillaient et qui lui faisaient croire que Dieu avait des desseins de miséricorde et d'amour sur cette enfant. Il s'appliqua à lui apprendre le français et les éléments des sciences, afin qu'elle fût prête au moment où sonnerait l'appel divin. Habituellement pensive et recueillie, elle aimait la solitude, et on la voyait souvent se promener seule sur le bord du lac, où elle conversait avec Dieu en cueillant les iris, les nénuphars et les violettes des bois, dont elle faisait des bouquets qu'elle allait ensuite déposer sur les gradins du tabernacle. Lorsque le P. Vincent entrait dans la petite chapelle de la mission, il la surprenait agenouillée, les mains jointes, les yeux fermés, immobile et comme en extase. Elle mena cette vie pendant quatorze ans, sans vouloir rompre les liens de sa captivité, préférant la vie intérieure et cachée en Dieu qu'elle

y menait aux douceurs de la liberté et de la civilisation parmi les Français. Chaque fois que le P. Vincent allait à Québec et qu'il entrait au parloir de l'Hôtel-Dieu, il entretenait les supérieures de sa petite Anglaise, de son angélique vertu et des signes de vocation qu'il découvrait en elle. Un jour que les sœurs écoutaient, toutes ravies, les paroles du bon Père et qu'elles étaient plus désireuses que jamais de posséder cette aimable enfant, elles furent agréablement surprises de la voir apparaître dans son costume de sauvagesse Elle vint se jeter aux pieds de la supérieure et lui demanda son entrée avec une naïveté et une grâce infinies.

C'était plaisir de voir cette blonde fille de l'Angleterre sous ce costume pittoresque avec ses cheveux retombant sur ses épaules, enveloppée de la couverte blanche et les pieds chaussés de mocassins ornés de rassades. Le P. Vincent avait réussi, à force de patience, à lui faire une petite dot avec les aumônes qu'il avait recueillies des âmes charitables. Elle fut d'abord admise en qualité de pensionnaire, afin de perfectionner son éducation. Après deux ans d'épreuves généreusement accomplies, elle reçut le voile des novices et continua à faire l'édification de la communauté, en même temps que la joie et l'orgueil du saint missionnaire à qui elle avait voué un culte d'éternelle reconnaissance. La sœur Davis de Sainte-Cécile ne parlait jamais sans attendrissement des conduites amoureuses de Dieu qui l'avait arrachée par des moyens si extraordinaires aux ténèbres de l'erreur pour la conduire dans la lumière et le paradis de la vie religieuse.

CHAPITRE TREIZIEME

—

Une excursion à l'île aux Oies.

Le 8 de juillet 1714, une petite barque portant huit religieuses hospitalières avec leur chapelain, M. l'abbé Thiboult, se détachait du rivage de Québec et faisait voile vers le bas du fleuve.

La matinée était chaude et resplendissante comme au jour où les trois premières hospitalières de France voguaient sur les mêmes eaux en arrivant ici pour fonder l'Hôtel-Dieu. La barque, chargée des huit religieuses, poussée par une brise favorable, descendait rapidement entre l'île d'Orléans et la rive sud du fleuve, dont les jolis villages encadrés d'arbres forestiers, les prairies couvertes de belles moissons, les paysages variés et pittoresques charmaient les regards des voyageuses, privées depuis longtemps de ce genre de spectacle.

Elles abordèrent, après quelques heures de joyeuse navigation, dans une anse de l'île aux Oies, située à environ quinze lieues de Québec. Cette île était

devenue, depuis quatre ans, la propriété des Hospitalières, qui avaient obtenu de l'évêque de Québec la permission d'y envoyer quelques-unes de leurs sœurs, afin de la visiter et de juger par elles-mêmes des améliorations qu'il y avait à faire. C'était là le but de l'excursion dont nous venons de parler et qui ressemble à une délicieuse pastorale, à côté des scènes presque toujours austères ou tristes que nous avons à décrire.

A l'époque du licenciement du régiment de Carignan-Salières, l'île aux Oies avait été acquise à titre de fief seigneurial par M. Paul Dupuy, officier dans ce régiment, et originaire de Notre-Dame-du-Pommier, près d'Arles. Aussitôt après son mariage en 1668 avec Demoiselle Jeanne Couillard, native de Québec, il alla s'établir dans son île où il attira un certain nombre de censitaires. La vie simple et rustique qu'il menait dans cette solitude rappelait les mœurs des pasteurs des anciens jours.

Il se vit bientôt entouré d'une nombreuse famille qu'il forma de bonne heure aux vertus austères et chrétiennes qui font les fortes races. Le manoir de M. Dupuy offrait l'image d'un cloître bien réglé. Outre les prières du matin et du soir que l'on faisait en commun, les heures de travail étaient partagées par de saintes lectures et d'autres pieux exercices auxquels M. Dupuy présidait lui-même. Il consacrait en outre plusieurs heures par jour à l'oraison. Cette vie édifiante avait fait une profonde et salutaire impression

sur les familles qu'il avait groupées autour de lui et qui le vénéraient comme le patriarche de l'île.

En l'absence des missionnaires qui ne visitaient que rarement ces parages, M. Dupuy réunissait dans son manoir, les jours de dimanches et de fêtes, tous ses domestiques et les habitants de l'île, et leur faisait des exhortations avec un esprit de foi, une éloquence et une onction qui rappelaient les meilleurs prédicateurs et qui, disent les mémoires du temps, arrachaient souvent des larmes à ses auditeurs.

Quoique M. Dupuy vécût très retiré dans ses terres et qu'il ne parût que rarement à Québec, la réputation de sa sainte vie et de ses hautes qualités s'y était cependant répandue ; et plus d'une fois les gouverneurs et les intendants avaient jeté les yeux sur lui pour l'élever aux dignités de la magistrature.

M. le marquis de Denonville qui gouvernait la Nouvelle-France depuis 1685, et M. de Champigny, alors intendant, l'appelèrent à Québec et lui confièrent la charge de procureur du roi. Il occupa ensuite successivement celles de lieutenant particulier et de lieutenant général de la prévôté de Québec ; mais ces divers changements de fortune ne changèrent rien à ses habitudes de piété et de vie exemplaire. Son assiduité aux offices divins et sa grande dévotion envers la sainte Vierge, dont il était un des plus fervents congréganistes, étrit un sujet d'édification générale. Chacun le respectait et l'aimait comme un saint. Ce qui charmait surtout dans ce vénérable septuagénaire, c'était

de voir que sa haute piété ne lui avait rien fait perdre de l'enjouement et des manières aimables du gentilhomme. Sa conversation était aussi attrayante qu'instructive.

Toutes les communautés religieuses, et en particulier l'Hôtel-Dieu, comptaient en lui un ami aussi fidèle que dévoué. Ayant appris en 1710, que les fermes de l'Hôpital souffraient du manque de fourrage pour leurs bestiaux, il offrit à nos Mères d'en prendre à l'île aux Oies toute la quantité dont elles auraient besoin, à la seule condition de le faire faucher et transporter. Les rapports excellents que firent sur la fertilité de cette île, les domestiques qu'on y avait envoyés, suggérèrent aux Hospitalières la pensée d'en faire l'acquisition.

La proposition en fut faite à M. Dupuy, qui consentit de bonne grâce à céder sa propriété pour la modique somme de douze mille livres, sur laquelle on retiendrait encore trois mille livres pour la dot de sa fille qui était entrée à l'Hôtel-Dieu et qui fut plus tard suivie par une de ses sœurs.

Comme l'Hôtel-Dieu n'avait pas en mains les capitaux nécessaires pour rencontrer le prix d'achat, les enfants de M. Dupuy consentirent, avec le même désintéressement que leur père, à donner tous les délais qu'on jugerait convenables. *

* Aucun des enfants de M. Dupuy ne s'établit au Canada. De sa nombreuse famille, il ne restait de survivants, après 1716, que les deux religieuses qui étaient entrées à l'Hôtel-Dieu.

Les Hospitalières déplorèrent pendant longtemps la perte de ce vénérable vieillard qui les honorait de son estime et de son amitié : il était mort en prédestiné le 20 décembre 1713. Sa perte fut un deuil général pour la colonie.

Il n'y avait guère plus de six mois que ce digne bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu n'existait plus, lors du voyage de nos huit Hospitalières à l'île aux Oies, où son souvenir était encore présent dans toutes les mémoires.

" Le premier coup d'œil que nous jetâmes de loin sur cette île, nous affligea : elle paraissait si petite que nous ne la voyions que comme un petit bouquet de bois. Nous crûmes l'avoir achetée assez cher, et que bien loin d'y devoir faire de la dépense, nous ne pourrions jamais en retirer le revenu de notre argent. Cependant, à mesure que nous en approchions, elle grossissait ; enfin quand nous fûmes au débarquement, nous découvrîmes des battures fort étendues et de grandes prairies que la marée haute nous avait cachées.

" Nous visitâmes les environs du manoir, les granges, les étables, les fontaines et le jardin. Nous vîmes revenir des champs un beau troupeau de vaches : l'abondance des pâturages fait qu'elles y sont toujours grasses et que leur lait est excellent.

" Nous avons acquis une barque pour nous apporter les fruits de cette île ; et quand elle vient chargée de ses richesses qui consistent en foin, en bœufs, veaux, porcs, volailles, gibiers, œufs, excellent beurre et en

quantité, elle met l'abondance dans notre monastère ; et on se réjouit autant de la voir arriver, qu'on le fait en Europe, lorsque les galions des Indes y reviennent. Notre barque s'appelle la *Marie ;* nous avons aussi nommé l'île aux Oies, l'île *Marie,* afin que tout ce que nous y avons ait quelque rapport avec la sainte Vierge; mais l'habitude où l'on est de l'appeler l'île aux Oies empêche que notre intention soit suivie. "

Le manoir où avait vécu la pieuse famille de M. Dupuy, servit d'asile à nos Hospitalières pendant leur séjour dans l'île. La pensée d'habiter sous ce toit qui avait été sanctifié par ses anciens propriétaires, et d'y couler quelques jours de vie monastique, fut une des plus douces jouissances de ce voyage.

On avait eu le soin de se munir, avant le départ, d'une chapelle portative, et le lendemain de l'arrivée, on dressa un autel dans la grande salle qui avait servi de lieu d'assemblée à M. Dupuy pour ses prédications du dimanche. Les fleurs du jardin, et le feuillage des bois voisins, tout couvert encore de la rosée du matin, composaient la seule parure de cette chapelle improvisée. La sainte messe, à laquelle avaient été convoqués les habitants des environs, fut célébrée par le chapelain, au chant des hymnes et des cantiques de l'assistance.

On se rendit ensuite en procession sur une colline du voisinage d'où l'on découvre les divers points de vue de l'île. Une grande croix y avait été préparée d'avance, qui fut bénite et plantée solennellement,

tandis que les religieuses faisaient retentir les airs du chant des psaumes et des motets de l'office divin. Sur le croisillon de cette croix avait été posée une petite niche dans laquelle on plaça une statuette de la sainte Vierge, comme un témoignage de la consécration publique de l'île à la Mère de Dieu. On fit ensuite l'adoration de la croix avec les cérémonies qu'on observe à l'Hôtel-Dieu, le vendredi saint.

Chacun des jours suivants, la petite communauté fit le pèlerinage de la croix, autant pour satisfaire à sa dévotion, que pour jouir du magnifique panorama qui se déroule à perte de vue du haut de cette colline. Il n'est peut-être pas d'endroit, sur tout le parcours du fleuve Saint-Laurent, où ses deux rives apparaissent aussi grandioses et aussi pittoresques. Elles ne sont ni trop rapprochées, ni trop lointaines pour la beauté du paysage. Montagneuses toutes deux, celles du sud s'élèvent en pentes douces et fertiles, tandis que celles du nord se dressent en caps sauvages et escarpés. Le fleuve, qui mesure cinq ou six lieues de largeur, est parsemé d'îles variées de grandeur, de fertilité et d'aspect. A l'extrémité de l'horizon, vers le couchant, on aperçoit la belle et vaste île d'Orléans, la plus importante de cet archipel. Plus rapprochés vers le nord, se dessinent les contours de l'île aux Coudres à demi cachée entre les deux bras de la baie Saint-Paul.

A l'époque où nous trouvons les Hospitalières dans l'île Sainte-Marie, les eaux solitaires du fleuve n'étaient pas sillonnées souvent comme aujourd'hui par les na-

vires d'outre-mer. On n'y voyait passer d'ordinaire que des canots d'écorce et de légères embarcations, conduits par les naturels du pays, ou par les colons, qui n'avaient guère d'autres moyens de communication. Les chemins étaient à peine frayés sur les rivages, où l'on ne découvrait qu'une étroite lisière de défrichements et de petits villages semés çà et là dans les clairières cultivées.

Les regards de nos voyageuses, confinées habituellement entre les murs du cloître, ne pouvaient se lasser d'admirer cette grande nature, ces montagnes, cette mer, ces forêts verdoyantes, éclairés par le beau soleil de juillet le plus agréable de nos mois.

" Pendant notre séjour en ce lieu, on nous montra tout ce qu'il contenait de rare ; nous nous promenâmes en différents endroits fort agréables ; mais ce qui nous parut le plus singulier, c'est un gros rocher qui de tout temps a été nommé l'Hôpital, parce qu'aussitôt que les chasseurs ont blessé une outarde ou quelque autre oiseau, ils s'envolent sur ce rocher comme à un asile où ils trouvent du soulagement ; ils ont là effectivement de petites commodités, où l'on croirait que que l'art a plus de part que la nature. On y voit quantité de bassins de toute grandeur creusés dans le roc ; l'eau de la marée s'y conserve, le soleil l'échauffe, et ces petites bêtes s'y baignent à leur plaisir. Quand elles en souhaitent davantage, elles vont à un plus grand ; elles se couchent sur ces pierres chaudes. Il y a aussi de la mousse, où elles peuvent se rafraîchir. Nous

y trouvâmes plusieurs outardes malades ou blessées ; elles nous reconnurent apparemment pour des Hospitalières, car nous ne leur fîmes point de peur. Nous montâmes jusqu'au haut de cet hôpital, et nous ne passâmes ensuite aucun des jours de notre résidence en ce pays sans y aller prendre quelques heures de récréation."

Le retour à Québec ne fut pas aussi agréable que la descente: il fut contrarié par le vent et la pluie. Il fallut plus d'une fois faire escale et passer la nuit sur la barque, non sans fatigues ni inquiétudes. La navigation fut même pendant quelques heures assez périlleuse, au dire des mariniers. Enfin la barque doubla heureusement la pointe occidentale de l'île d'Orléans.

"Toutes les religieuses nous attendaient avec impatience: dès qu'elles eurent reconnu notre barque, elles ne nous perdirent point de vue ; et aussitôt que notre bâtiment eut mouillé vis-à-vis notre maison, elles descendirent en un moment dans notre anse,* qui n'était pas encore concédée, où elles nous embrassèrent comme si nous fussions venues d'outre-mer et qu'il y eût dix ans qu'elles ne nous eussent vues. Nous avions un extrême besoin de repos ; car nous étions plus fatiguées et plus changées de notre voyage de neuf jours, que les personnes qui viennent de France le sont d'une longue traversée."

* Les bords de la rivière Saint-Charles.

CHAPITRE QUATORZIÈME

—

L'ermite des Trois-Pistoles.

Sur les bords de la rivière des Trois-Pistoles qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent à une quarantaine de lieues au-dessous de Québec, s'était établi, vers l'année 1715, un inconnu qui menait la vie d'un ermite et qui se laissait désigner sous le nom de Père Dupont. Il s'était construit lui-même une espèce d'ermitage dans la forêt, à une lieue de toute habitation, et y vivait, paraît-il, dans la pratique de l'oraison et des austérités monastiques.

Son vêtement grossier et même pauvre avait la forme de celui d'un anachorète, dont sa figure austère et recueillie, la modestie de son maintien et la gravité de ses discours rappelaient le souvenir. Son langage correct et le ton de sa conversation révélaient un homme instruit et formé aux études classiques. Les heures qu'il ne consacrait pas à ses pratiques de dévotion et à ses lectures, il les employait au travail des mains, à l'entretien de sa cellule ou de ses vêtements, à la

coupe du bois dont il avait besoin pour se chauffer, et qu'il traînait lui-même autour de son ermitage. Les visiteurs que le hasard ou la curiosité conduisait dans sa retraite le trouvaient souvent plongé dans la lecture ou les rêveries, soit dans sa chaumière, soit au penchant du ravin au fond duquel coule la rivière.

A la tombée de la nuit ou dans la chaleur du midi, quand le travail est trop pénible, on entendait un chant religieux, et monotone comme une psalmodie, s'élever de sa cellule ou des profondeurs du bois voisin.

A certains jours, on voyait cet étrange personnage, un bâton à la main, sortir de la forêt, descendre à travers les champs cultivés, et venir frapper à la porte des habitations prochaines, où il était accueilli avec un mélange de respect et de curiosité. On lui fournissait volontiers le pain et les légumes qui composaient toute sa nourriture : l'eau de la rivière était son seul breuvage.

Quand il rencontrait quelque passant, il se prosternait devant lui jusqu'à terre, lui baisait les pieds avec humilité en prononçant quelques sentences des Ecritures, ou quelques mots d'hexhortation sur les vérités éternelles. Aux interrogations qu'on lui faisait sur son pays, son origine, ses antécédents, les emplois qu'il avait occupés dans le monde, il répondait par des paroles évasives. Son air et ses manières ecclésiastiques le faisaient prendre pour un prêtre déguisé, quoiqu'il s'en défendît avec de grandes protestations. Les uns,

admirant sa vie pénitente, le prenaient pour un saint, quoiqu'il ne fréquentât jamais l'église ni les sacrements ; les autres le regardaient comme un aventurie ou un de ces faux mystiques dont les lectures ascétiques mal dirigées avaient troublé le cerveau.

Un jour on vit monter une épaisse fumée à la cime des arbres qui bordaient la rivière et bientôt on apprit que l'ermitage du solitaire avait été la proie des flammes. Quelques-uns soupçonnèrent que cet incendie n'était pas l'effet du hasard, mais d'une volonté préconçue. Quoi qu'il en soit, cet accident mit fin à la vie érémitique du Père Dupont, qui disparut de la paroisse des Trois-Pistoles pour n'y plus revenir.

Quelques vagues traditions relatives à ce singulier personnage, se sont conservées jusqu'à ce jour dans les campagnes environnantes.

On apprit, quelque temps après son départ, qu'il était retourné à Québec, où il avait séjourné avant de venir se fixer aux Trois-Pistoles.

Il était arrivé d'Europe au printemps de 1714, et s'était fait remarquer tout d'abord par la singularité de ses allures. Il passait pour avoir du bien, vivant dans le meilleur hôtel de la ville ; il étudiait les mœurs, les coutumes et les ressources du pays, où il avait l'intention, disait-il, de fonder un monastère. Son éducation, sa vie régulière, ses tendances religieuses et ses idées de bienfaisance lui avaient acquis une certaine popularité. Plusieurs citoyens même étaient venus solliciter la supérieure de l'Hôtel-Dieu de faire

connaissance avec lui, dans l'espérance que cette attention pourrait lui suggérer la pensée de faire quelques dons aux pauvres de l'Hôpital ; mais la supérieure avait toujours décliné ces avances. On avait tenté, mais inutilement, d'obtenir quelques renseignements sur la condition de cet étranger.

C'était à la suite de ce premier séjour à Québec, qui avait mis en éveil la curiosité publique, que le Père Dupont était allé se faire ermite dans les bois.

A son retour à Québec, après l'incendie de son ermitage, les esprits étaient préparés à lui faire accueil; car la réputation des austérités auxquelles il s'était livré, s'y était répandue et avait redoublé l'intérêt qui s'était attaché à ce mystérieux personnage. Il fut introduit avec empressement et fêté dans plusieurs familles ; mais ni les politesses ni les amitiés qu'il reçut, ne purent le décider à lever le voile de réserve dont il s'enveloppait.

Ce ne fut que deux ans après son arrivée qu'on parvint à connaître son histoire. C'était un moine bénédictin, prêtre, qui se nommait Dom Georges-François Poulet et qui s'était enfui de son couvent. Son supérieur, ayant appris qu'il s'était réfugié au Canada, avait écrit au gouverneur, le marquis de Vaudreuil, pour lui recommander ce religieux, dont les égarements, disait-il, provenaient plutôt d'un travers de jugement que de la perversité du cœur. Dans un voyage que ce moine avait fait en Hollande, il s'était lié d'amitié avec le célèbre Père Quesnel, qui vivait alors en exil à Ams-

terdam. Dom Georges avait embrassé avec ardeur les doctrines jansénistes de cet oratorien, et s'en était fait l'aveugle partisan. De retour en France, il avait entendu dire qu'on voulait le renfermer dans son couvent et il s'était enfui.

C'est alors que, déguisé en séculier, il était traversé au Canada. Dès que ces détails furent connus à Québec, les autorités civiles et religieuses ne voulurent plus permettre à Dom Georges de paraître en habit laïque. L'intendant Bégon lui fit faire, tant bien que mal, un costume de bénédictin dont on ne connaissait guère la forme au Canada, et l'obligea de le porter, en attendant qu'on le renvoyât en France à l'automne suivant. Mais au moment du départ de la flotte de 1717, il parvint à se dérober aux recherches, de sorte qu'il fallut attendre à une autre année.

Dans l'intervalle, il tomba malade de la fièvre pourprée, et dut être transporté à l'Hôtel-Dieu, où il reçut des soins dont il fut lui-même touché. Comme sa maladie devint sérieuse, plusieurs membres du clergé séculier et régulier de Québec vinrent lui rendre visite et l'exhorter d'abandonner ses erreurs ; mais ils trouvèrent chez lui une obstination invincible. L'évêque de Québec fut obligé de le faire avertir que, s'il persistait dans ces sentiments, on lui refuserait les derniers sacrements à l'article de la mort. Heureusement que Dom Georges se rétablit, et qu'on n'eut pas à déplorer ce scandale.

Irrité des humiliations et des contradictions qu'il

s'était attirées lui-même, il écrivit au gouverneur un long réquisitoire, dans lequel il se répandait en invectives contre l'évêque de Québec, et surtout contre les Jésuites qui étaient regardés comme les auteurs de la condamnation du jansénisme. Il écrivit même à l'évêque une lettre pleine de reproches et de menaces, dans laquelle il opposait la sainteté de sa propre vie aux prétendues injustices du prélat, et terminait en l'appelant au jugement de Dieu.

Avant de s'embarquer, il alla remercier la supérieure de l'Hôtel-Dieu des bons traitements qu'il avait reçus dans la communauté pendant sa maladie, et fit demander au parloir une novice au voile blanc qu'il avait connue dans le monde.

Il lui fit présent d'un livre de piété en souvenir, disait-il, des bontés qu'avait eues pour lui sa famille. La supérieure de l'Hôtel-Dieu, à qui la jeune novice avait remis le livre, s'étant aperçue qu'il avait pour auteur un des écrivains de Port-Royal, le renvoya immédiatement à Dom Georges, à son grand mécontentement.

Après son retour en Hollande, il se plaignit amèrement de la manière dont les autorités civiles et religieuses de la Nouvelle-France l'avaient traité. Les journaux d'Amsterdam s'emparèrent de ses déclamations et firent grand bruit des prétendues persécutions dont le moine janséniste avait été l'objet.

"Nous ne saurions trop prier le ciel, ajoute l'annaliste de l'Hôtel-Dieu, qu'il veuille continuer de préser-

le Canada du venin de l'hérésie, afin que cette église se conserve dans la pureté de la foi, et que notre attachement et notre respect pour le Vicaire de Jésus-Christ nous attirent, en ce monde et en l'autre, les bénédictions qui sont promises aux âmes véritablement fidèles."

Lorsque l'annaliste de l'Hôtel-Dieu formulait ce pieux désir, il y a un siècle et demi, elle était loin de prévoir de quelle manière Dieu en ménagerait l'accomplissement. Les descendants des colons français ont conservé une fidélité inviolable à l'Eglise et ont donné des preuves éclatantes de leur attachement au Souverain Pontife. Mais le sol de la Nouvelle-France qui, sous l'ancien régime, avait été préservé de toutes divisions religieuses, a été envahi par la plus puissante hérésie des temps modernes. De toute cette immense région ouverte autrefois par la France à la civilisation et au christianisme, il ne reste aujourd'hui qu'une seule province où le catholicisme soit prédominant. Quelle sera sa destinée dans les siècles à venir ? Prions du moins le ciel que la race canadienne-française ne trahisse jamais son passé, et qu'elle reste tout entière fidèle à cette sainte religion.

CHAPITRE QUINZIEME

—

Dernières années de la mère Juchereau de Saint-Ignace—Sa longue maladie—Elle préside à la rédaction des *Annales*—Sa sainte mort.

Nous avons fait connaître les premières années de vie religieuse de la mère Juchereau de Saint-Ignace. Nous avons dit sa vocation précoce, ses talents supérieurs, les révélations qu'eut à son sujet la mère de Saint-Augustin, qui fut son ange conducteur à son entrée en religion. On a vu les rudes épreuves auxquelles sa vertu fut soumise pendant plusieurs années de sa supériorité, la prudence et la fermeté dont elle fit preuve au milieu des circonstances les plus difficiles qu'une religieuse puisse rencontrer. A mesure qu'elle avança en âge ses qualités se développèrent avec l'expérience, son influence devint plus décisive, et jusqu'à la fin de sa vie elle fut l'oracle de sa communauté.

"Dans l'exercice de ces diverses fonctions, disent les annales, elle savait se faire obéir et se faire craindre, mais par-dessus tout se faire aimer : et l'empire qu'elle avait sur les cœurs la rendait si absolue que

Bibliothèque des Élèves
U. O.
Students' Library

l'on n'examinait jamais ses commandements, et qu'on les suivait toujours avec promptitude et avec joie. Depuis la trentième année de son âge nous ne l'avons vue que dans les trois premières charges de notre communauté, où elle à été trois ans maîtresse des novices, vingt-quatre ans supérieure, douze ans assistante. C'est dans ces deux derniers emplois qu'elle a passé la moitié de sa vie, n'ayant jamais pris d'autre repos que les travaux mêmes où elle s'est employée pour la gloire de Dieu, pour l'avantage du prochain ou pour le bien de notre communauté. La misère des temps et les circonstances fâcheuses qui se sont rencontrées pendant ses supériorités lui ont fourni bien des occasions d'épurer ses vertus et de les affermir dans son âme ; mais quelque épineuses que fussent les affaires qu'elle traitait, elle conservait une égalité d'esprit admirable. Ainsi, en tout temps, quand la moindre de nos sœurs lui demandait la plus petite permission, elle lui répondait avec la même douceur et la même tranquillité que si elle n'eût pas été occupée. Personne ne souffrait de ses embarras ; elle en supportait seule toute la peine, et avait encore le secret de calmer les inquiétudes et d'aplanir les difficultés. On trouvait jusque dans ses réprimandes de quoi redoubler l'attachement et l'estime que l'on avait pour elle, parce qu'elle les faisait si à propos, et qu'on y remarquait tant de raison et de grâce, qu'il était impossible de ne pas se rendre à ce qu'elle voulait. Aussi savait-elle après ces réprimandes consoler

Bibliothèque des Élèves U. O. Students' Library

et réjouir par des paroles tendres et aimables celles qu'elle avait le plus mortifiées et qui la croyaient encore fort irritée. Elle oubliait aisément leurs fautes dès qu'elle les voyait résolues de s'en corriger et elle n'en témoignait jamais aucun ressentiment. La mère de Saint-Ignace avait le cœur généreux et libéral, des manières nobles et honnêtes, naturelles et aisées, rien d'affecté dans toute sa personne, une conversation charmante qui se faisait tellement goûter qu'on ne pouvait la laisser seule, et qu'elle ne jouissait guère des douceurs de la solitude que quand elle se cachait dans quelque coin écarté de la maison, où on ne la laissait pas longtemps sans la chercher. Elle se mettait si bien à la portée de toutes les personnes qui lui parlaient que, de quelque rang, de quelque profession et de quelque âge qu'elles fussent, elle les contentait parfaitement. L'étendue de son esprit lui faisait pénétrer tout ce qu'on lui proposait, et elle répondait à tout avec une netteté qui faisait croire qu'elle n'ignorait rien, étant éloquente sur toute sorte de sujets, ce qui lui gagnait les cœurs et lui attirait le respect de ceux mêmes qui ne faisaient qu'entrevoir ses aimables qualités.

"C'est à sa prudence et à ses soins que nous sommes redevables du nouveau corps de logis ajouté à notre monastère et de la métairie de l'île aux Oies d'où nous tirons en partie ce qui nous fait vivre, puisque malgré notre peu de revenus elle a trouvé les moyens de nous faire bâtir et d'acheter une terre qui

nous fournit bien des choses dont on ne peut se passer. Elle n'a pu faire l'un et l'autre sans se fonder beaucoup sur la divine Providence et sans faire éclater la confiance qu'elle avait en Dieu. Elle en a souvent reçu de grands secours, et sa piété lui fournissait toujours quelque nouveau motif pour lui en marquer sa reconnaissance, ainsi qu'aux saints du paradis à qui elle s'était adressée pour obtenir les grâces dont elle avait besoin, car elle avait cette louable coutume de prier longtemps pour tout ce qu'elle entreprenait, afin que Dieu le fît réussir selon sa sainte volonté et pour sa gloire. Cette chère mère avait une grande dévotion au très saint Sacrement de l'autel et aux sacrés cœurs de Jésus et de Marie. Elle avait en cette divine Vierge une confiance sans bornes, l'ayant toujours aimée comme sa mère et servie avec tant de fidélité, que depuis l'âge de sept ans elle n'a pas manqué un jour de réciter le rosaire en son honneur et de méditer ses mystères. Son affection pour saint Joseph ne pouvait être plus tendre. Elle s'était mise sous sa protection ainsi que toute notre communauté d'une manière singulière, et elle s'adressait à lui pour tous nos besoins spirituels et temporels. Aussi en recevait-elle des secours sensibles qui redoublaient le zèle qu'elle avait de le faire honorer. Elle regardait comme un de ses grands patrons le bon larron, et lui faisait tous les jours quelques prières.

" C'était pour elle une véritable joie que de contribuer à l'ornement des autels, et l'amour qu'elle avait

pour la beauté de la maison de Dieu l'avait rendue savante et adroite en fait de fleurs artificielles. On peut dire qu'elle a surpassé toutes celles qui lui ont enseigné cet art.

" Sa charité envers les pauvres ne se bornait pas seulement à servir les malades dans nos salles, quoiqu'elle s'y portât, malgré sa faible santé, avec une ferveur et une assiduité qui entraînait par son exemple toutes les religieuses à s'employer sans s'épargner à ces saintes fonctions. Elle avait un art infini pour consoler les malades, les instruire et leur fournir de quoi soulager leur misère quand ils étaient guéris.

"Toutes les personnes affligées avaient recours à elle et ce n'était pas sans raison puisqu'elle adoucissait toujours leur peine, soit par ses sages conseils, soit par ses aumônes, ou par la protection qu'elle leur procurait. On ne saurait croire combien de pauvres familles elle a aidées, combien d'orphelines elle a fait élever, combien de jeunes enfants de condition elle a tirés de la dernière misère. Elle a même arraché du supplice plusieurs criminels qu'elle a engagés à vivre ensuite chrétiennement."

Elue supérieure, pour la huitième fois, en 1713, ce fut durant ce dernier triennat que la mère Juchereau de Saint-Ignace ressentit les atteintes de la maladie qui devait la conduire au tombeau, après huit ans et demi de souffrances qui ne lui laissèrent plus de trève. La patience héroïque et l'inaltérable soumission à la volonté de Dieu qu'elle fit éclater durant cette cruelle

maladie, mit le comble à ses mérites et à la vénération que l'on avait pour elle. Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, la Providence avait ses desseins en condamnant cette vaillante hospitalière à ces longues années d'inaction. Née avec un caractère essentiellement agissant, ayant toujours vécu dans le travail, elle était incapable de rester oisive, même lorsque le dépérissement de ses forces la confinait à l'infirmerie sur un lit de douleurs. Elle profita des loisirs forcés que lui faisaient ses infirmités pour compiler les annales de l'Hôtel-Dieu depuis sa fondation et pour les faire rédiger sous ses yeux par une de ses compagnes, la mère Duplessis de Sainte-Hélène, qu'elle avait formée à ce genre de travail.

Quand on connaît l'existence de la mère de Saint-Ignace et qu'on songe que cet ouvrage, qui est devenu une de nos sources historiques les plus précieuses, est dû aux derniers efforts d'une vie qui s'éteignait, après s'être épuisée dans le service de Dieu et du prochain, on ne peut s'empêcher d'être ému en lisant la dédicace que cette vénérable mourante adresse à sa communauté, à la première page de ses mémoires.

" Mes Révérendes mères et très chères sœurs,

" J'aimai votre maison dès mes plus tendres années. Je soupirais après le moment où j'aurais le bonheur de me consacrer à Dieu ; et sans attendre l'âge nécessaire pour embrasser cet état, j'obtins par mes soupirs et par mes larmes la grâce d'y venir à douze ans. Depuis que j'y ai été reçue, j'ai employé le peu de

talents que Dieu m'a donnés, j'ai usé avec plaisir mes forces et ma santé pour le service de la communauté. Et depuis que le Seigneur m'a réduite à vous être inutile et à charge par mes infirmités, j'ai fait un dernier effort pour vous marquer mon affection et ma reconnaissance, en écrivant tout ce qui s'est passé ici depuis l'établissement de l'Hôtel-Dieu, afin de vous exciter par ce récit à louer la bonté infinie de Dieu dont vous verrez tant de traits dans cette histoire, et à imiter les héroïques vertus de celles qui nous ont précédées. Parmi ces vertus, j'ai surtout admiré la profonde humilité et la parfaite obéissance qu'elles firent paraître quand je fus élue supérieure, quoique je n'eusse que trente-trois ans et que ces saintes filles, bien plus anciennes que moi, eussent élevé mon enfance. Leur dépendance et leur respect pour moi me couvraient de confusion.....

" Je me croirais trop récompensée de la peine que j'ai prise à rassembler ces mémoires, s'ils peuvent contribuer, mes chères sœurs, à vous sanctifier et à vous engager à prier pour moi après ma mort, afin qu'avançant mon bonheur dans l'éternité, je puisse vous donner auprès de Dieu de nouvelles preuves de ma tendresse en lui demandant de répandre sur vous ses plus abondantes bénédictions."

" La maladie de la mère de Saint-Ignace, ajoutent les annales, avait d'abord commencé par un accès de fièvre qui la laissa dans un état de langueur dont elle ne revint plus. Le mal se compliqua dans la suite

d'une paralysie très douloureuse, accompagnée d'un tremblement dans les membres qui lui donnait quelquefois de violentes convulsions. Elle ne pouvait se remuer en aucune manière sans le secours de quelqu'un, et nous l'avons vue pendant tout ce nombre d'années sur un lit, dans une même posture, et sur un même côté, parce que ses maux empêchaient qu'on ne pût la changer de place. Un catarrhe dont elle avait été incommodée toute sa vie avait beaucoup augmenté depuis qu'elle n'agissait plus ; il la réduisait souvent à l'extrémité et ce n'était qu'à force de remèdes qu'on parvenait à le calmer. Ces humeurs lui causaient de fâcheux dégoûts qui épuisaient ce qui lui restait de force, mais elle souffrait toutes ces douleurs sans jamais donner le moindre signe d'impatience ou d'ennui, et Dieu prenait sans doute tant de complaisance à voir son admirable résignation, que toutes les prières que l'on faisait pour obtenir sa guérison n'avaient d'autre effet que de lui attirer un surcroît de mal. Il n'y a presque aucun saint du paradis à qui nous n'ayons eu recours pour le rétablissement de sa santé ; mais tous l'ont traitée de la même sorte, ce qu'elle regardait comme une marque de leur protection, et une preuve que Dieu la voulait dans cet état de souffrance. Aussi quand elle voyait qu'on se disposait à faire pour elle quelque neuvaine, elle se préparait à souffrir, et infailliblement il lui arrivait de nouveaux accidents.

« La dernière dévotion que nous avions entreprise

pour elle, était une neuvaine au Sacré-Cœur de Jésus, qu'elle ne nous a pas donné le temps d'achever. Ses maux s'augmentèrent de telle sorte, la veille de sa mort, qu'elle vit bien que sa fin était proche. Elle avait depuis longtemps le bonheur de communier à minuit, toutes les fois qu'elle le pouvait. Un prêtre couchait exprès dans un appartement de l'hôpital ; mais alors elle demanda le sacrement de l'Extrême-Onction, qu'elle reçut avec de grands sentiments de contrition. Elle disait souvent à Dieu, avec beaucoup de componction, le verset du psaume où le Prophète prie le Seigneur d'oublier les péchés et les ignorances de sa jeunesse, quoique la sienne se fût passée dans une grande innocence. Elle priait aussi Notre-Seigneur de lui appliquer les mérites de sa passion, et elle se servait de ces paroles de la prose des morts : *Recordare, Jesu pie, quod sum causa tuæ viæ*, et du verset suivant qu'elle prononçait avec une confiance qui faisait voir qu'elle fondait toutes ses espérances sur les satisfactions de Jésus-Christ et sur ses infinies miséricordes. C'est tout ce qu'elle pouvait dire, car la difficulté qu'elle avait de parler nous a fait perdre ce qu'elle aurait souhaité pouvoir nous exprimer dans ces derniers moments où elle conservait toute la vigueur de son esprit. Elle tomba dans une agonie qui fut longue mais paisible, pendant laquelle M. notre Supérieur qui l'assistait, et toute notre communauté qui était présente, récitèrent un grand nombre de prières.

Comme Monseigneur l'évêque * lui avait accordé le privilège de faire dire la messe dans son infirmerie et que depuis plusieurs années elle avait tous les jours la consolation de l'entendre, M. notre Supérieur se disposa à offrir le saint Sacrifice et elle expira doucement après le *memento* des vivants, ce que nous avons regardé comme une grâce que Dieu lui avait faite, parce qu'elle eut tout le mérite de la messe, ayant eu part aussi au *memento* des morts.

" Ce fut le quatorzième jour de janvier de l'année 1723. Elle était âgée de soixante-treize ans moins quelques mois. Dès qu'elle fut exposée dans notre chœur, on vit bien quelle grande idée les personnes du monde avaient de sa sainteté par l'empressement qu'elles eurent de lui faire toucher leurs livres, leurs chapelets, et à demander quelque chose qui eût été à son usage."

Deux portraits de la mère de Saint-Ignace que sa famille fit peindre de son vivant sont conservés précieusement à l'Hôtel-Dieu : le plus ancien, qui se voit dans la salle de communauté, fut pris dans ses premières années de religion ; l'autre, qui est au dépôt, représente cette chère mère dans les dernières années de sa vie.

La mère Juchereau a laissé après elle une réputation que le temps n'a pas affaiblie. Cette grande figure domine toutes celles qui, avant et après elle, ont

* Mgr de Saint-Vallier.

gouverné le monastère. Aucune des supérieures de cette maison, en effet, ne l'a égalée en capacité intellectuelle et en considération : on connaît ses vertus monastiques. La liste des supérieures Canadiennes de naissance, ne pouvait s'ouvrir plus heureusement que par le nom de la mère Jeanne-Françoise Juchereau de Saint-Ignace.

CHAPITRE SEIZIÈME

—

Dons faits à l'Hôtel-Dieu par Mgr Dosquet et le P. de Charlevoix—Histoire de la statue de Notre-Dame de Toute-Grâce—Le premier centenaire.

En 1735, Mgr Dosquet, évêque de Québec, à son départ du Canada pour l'Europe, fit présent à l'Hôtel-Dieu d'un tableau d'une grande valeur qu'il avait apporté d'Italie dans un voyage précédent. Il lui avait fallu une permission d'un cardinal pour le faire sortir de Rome, parce qu'on ne laissait pas alors passer des pièces d'une telle beauté dans d'autres Etats. C'est une nuit de Noël du fameux Stella, qu'on peut voir encore aujourd'hui dans la sacristie de l'église conventuelle. *

---

* Jacques Stella, natif de Lyon, était contemporain de Nicolas Poussin et d'Eustache Lesueur. " Il contribua comme eux, dit un de ses biographes, à fonder une école française, à constituer par un choix habile de certaines qualités de composition, de dessin et de coloris, le caractère d'un art de peindre, un style national, dirons-nous, qui n'est ni celui des Italiens, ni celui des Flamands, ni celui des Allemands, ni celui des Espagnols... La manière de Stella est sage, savante et correcte."

L'année suivante, les Hospitalières reçurent par l'entremise du R. P. de Charlevoix, auteur de l'*Histoire de la Nouvelle-France*, une précieuse collection de reliques provenant du cimetière de Saint-Calixte à Rome. Ces reliques insignes se composent d'une partie des ossements des martyrs saint Théodore, sainte Colombe et sainte Christine.

Lorsqu'on entre aujourd'hui dans l'église de l'Hôtel-Dien où se trouve exposée une partie de ces reliques, on remarque, dans la chapelle latérale qui s'ouvre du côté de l'évangile, la célèbre statue de Notre-Dame de Toute-Grâce, dont la légende forme un des épisodes les plus intéressants de cette histoire. Nous citons, sans y rien changer, le récit simple et naïf qu'en a fait une contemporaine, la mère Duplessis de Sainte-Hélène.

" Vers la fin du siècle dernier, un vaisseau nommé *La Madeleine*, dans lequel il y avait trente hommes d'équipage, partit de Québec à la fin de l'automne et fut surpris, sur les bancs de Terre-Neuve, par une furieuse tempête dont le vent impétueux le poussa avec une violence extrême sur les côtes de l'Angleterre. Pendant plusieurs jours, quoiqu'ils fussent à mâts et à cordes, ils dérivèrent plus de cinq cents lieues. Quand ils se virent proches des rochers de Plymouth, tous ceux qui étaient dans le vaisseau se crurent perdus inévitablement, et pensaient n'avoir pas une heure à vivre. Le capitaine nommé Jeffrey et le pilote qui en jugèrent comme les autres, firent sonner la

cloche d'alarme et ordonnèrent à tout le monde de passer sur le tillac. Ils n'eurent pas besoin d'exagérer le péril où ils étaient pour le faire craindre, chacun se sentant saisi de peur. Ils s'exhortèrent à la confiance en Dieu, qui seul pouvait les tirer de cet écueil. Les principaux officiers du bord proposèrent à l'équipage de s'adresser à la très sainte Vierge pour obtenir cette faveur, en lui promettant que, si elle les préservait de cet accident, ils feraient chanter une grand'messe en son honneur dans la chapelle de Notre-Dame de Toute-Grâce, qui est à trois lieues du Havre, et d'y communier en action de grâces. Tous y consentirent bien volontiers et le vœu ne fut pas plutôt prononcé que sur-le-champ il s'éleva un vent de terre qui les repoussa au large avec une grande vitesse, ce qui changea leur consternation et leur crainte en joie et en reconnaissance envers la Mère de Dieu. Ils furent tous pénétrés de la plus sensible dévotion et ne manquèrent pas en arrivant en France de s'acquitter de leur promesse et de faire une fête solennelle en mémoire de ce miracle.

" Mais le plus jeune de cette troupe, plus touché que les autres, ne crut pas avoir assez fait, quoiqu'il eût accompli son vœu. Il porta longtemps dans son cœur le désir de rendre sa gratitude plus éclatante envers la très sainte Vierge, et forma le dessein de la faire honorer au Canada sous le titre de Notre-Dame de Toute-Grâce, qui lui avait été si favorable. Il voulut bien choisir notre église pour accomplir son pieux

dessein, et, comme il ne voulait pas être connu, il fit écrire à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, en 1737, pour lui demander si on recevrait chez elle l'image de Notre-Dame de Toute-Grâce. Elle répondit que la sainte Vierge étant la Mère et la Supérieure perpétuelle de la maison, on se porterait toujours avec plaisir à tout ce qui pourrait marquer notre tendre dévotion, qu'on n'avait qu'à envoyer son image et qu'elle serait la très bien venue. Nous ignorions alors ce qui s'était passé. L'année suivante, 1738, la statue arriva, le douzième de septembre, d'une manière toute singulière. On avait chargé la caisse qui la renfermait sur un navire pêcheur, venant du Havre à l'île Royale. * Quand on la débarqua, il ne s'y trouva point d'adresse. Le capitaine se souvenait seulement qu'on lui avait donné cette caisse pour l'Hôtel-Dieu de Québec ; il pria M. de La Richardière, officier de ce pays, de la prendre pour nous la remettre, lequel ne voulut pas s'en charger sans l'ouvrir pour savoir ce qu'elle contenait. Il y trouva des lettres pour l'Hôtel-Dieu de Québec, qui prouvèrent le dire du capitaine. Cette caisse nous fut donc apportée par un matelot qui dit, en la posant dans l'hôpital, que c'était une Vierge qu'on avait fait vœu de nous donner. On fit quelque difficulté de recevoir cet envoi sans adresse, craignant qu'il ne fût pas pour nous. Cependant on se rappela ce qui avait été mandé l'année précédente, et on jugea

* L'île du Cap-Breton.

que c'était Notre-Dame de Toute-Grâce. Notre Mère Supérieure assigna une heure où on devait ouvrir cette caisse, en présence de toutes les religieuses. Chacune se disposa à s'y trouver. On la porta à la communauté en un moment où le temps était noir et chargé. Il se formait un orage qui alarmait les moins peureuses du tonnerre, parce qu'il n'y avait pas quinze jours qu'il était tombé proche de notre hôpital, et qu'il avait tué une femme au milieu de ses parents. Plusieurs se mirent à genoux autour de cette caisse bénie, en attendant le moment qui était marqué pour en faire l'ouverture. On tinta la cloche pour l'assemblée. Au même instant, le temps s'éclaircit, l'orage se dissipa, l'air devint serein et lumineux, les plus craintives se rassurèrent, et toutes admirèrent ce changement. Ce fut le premier bien que nous fit Notre-Dame de Toute-Grâce.

" Mais lorsque la caisse fut ouverte, le premier coup d'œil que nous jetâmes sur cette sainte image nous charma et nous pénétra d'une dévotion si sensible qu'un grand nombre d'entre nous en versèrent d'abondantes larmes. On plaça la sainte Vierge sur l'autel, on alluma des cierges à ses côtés, on brûla des parfums, et on chanta des hymnes et des cantiques avec des sentiments si tendres d'amour et de joie, qu'il n'est pas possible de les exprimer. On fit ensuite la lecture des lettres qui nous apprirent l'intention de celui qui nous l'envoyait, et qui désirait que la vénérable image fût bénite avant que de l'exposer au culte public. Monsieur le grand vicaire de Miniac qui heu-

reusement se trouva à l'infirmerie où il visitait les malades, fut prié de venir faire cette cérémonie, ce qu'il fit avec beaucoup de consolation, admirant comme nous la Providence qui nous favorisait de ce don. Nos bienfaiteurs avaient mis dans la caisse des bouquets de soie artificiels et un certain nombre de chapelets bridgittins, un reliquaire qui renfermait une collection de petites pierres prises dans tous les endroits qui ont été consacrés par la présence de Notre-Seigneur dans la Terre-Sainte, des livres, des écrits de dévotion, enfin tout ce qui pouvait nous marquer de l'affection, avec de grandes recommandations de faire honorer l'image de Notre-Dame de Toute-Grâce, assurant qu'elle serait une source de bénédictions, non seulement pour notre communauté, mais pour tout le Canada.

" Le vertueux Frère Pierre Beffin, religieux connu, aimé, estimé et respecté à Rennes, fut le seul qui parût nous avoir envoyé ce présent, quoique d'autres y eussent plus de part que lui, mais ils ne voulaient pas être connus.

" Le lendemain qui était un samedi, notre Mère Supérieure obtint la communion générale, pour remercier Dieu de cette faveur. On chanta des motets d'actions de grâces à la messe et dans l'après-midi on fit une célèbre procession qui passa par les salles où les religieuses firent retentir les louanges de la Reine du ciel avec tant de dévotion, qu'elles en inspirèrent à une grande foule qui était accourue, sur le bruit de cette nouvelle, pour voir cette merveilleuse image. Elle

était soutenue par deux religieuses qui marchaient aux côtés de la Mère Supérieure. On la posa sur l'autel de la salle, et toutes les personnes qui se trouvèrent dans l'hôpital, tant de la ville que de la campagne, furent aussi attendries que nous en la regardant. Rien ne leur parut plus admirable que les sentiments dont nos âmes étaient remplies. Des larmes de joie et de dévotion coulaient de tous les yeux. Les religieuses avaient de la peine à chanter tant leur cœur était pénétré de consolation, et tout ému d'une sainte confiance.

" Notre-Dame de Toute-Grâce fut ensuite portée au chœur et placée en avant sur une table couverte d'un riche tapis, garni de soie et de ruban, et posée sur un piédestal doré qui la mettait dans un point de vue où elle paraissait encore plus belle. On chanta le *Te Deum* au son des cloches, et après on plaça la dévote image au-dessus du banc de la supérieure, où elle reçut pendant un an les respects et les vœux de toute notre communauté.

"Pour achever le récit de sa réception, il faut ajouter que, le lundi suivant, notre Mère Supérieure donna une récréation en l'honneur de la sainte Vierge, afin qu'on se réjouît de la faveur qu'elle nous avait faite. On nous fit un petit régal au réfectoire. Le *Benedicite* et les *Grâces* furent chantés comme aux fêtes de première classe. Nous regardions, en effet, le choix que la sainte Vierge avait fait de notre maison comme un renouvellement de sa protection, et un gage de son

amour pour nous, dans un temps où nous nous préparions à une fête très solennelle, car cette précieuse image nous fut apportée peu de temps avant le centième anniversaire de la fondation de cet Hôtel-Dieu. L'installation de cette statue contribua beaucoup, par la pratique de plusieurs bonnes œuvres qu'elle nous fit entreprendre, à nous disposer à une parfaite rénovation.

" Les révérendes mères Ursulines, à qui nous apprîmes la faveur singulière que nous avions reçue, témoignèrent un grand désir de voir cette sainte image, et nous la leur envoyâmes. Toute leur communauté la reçut en grande cérémonie. Elle fut portée au chœur et placée sur un trône où toutes les religieuses lui rendirent leurs devoirs. Plusieurs la veillèrent tour à tour pendant la nuit qu'elle fut exposée dans leur chœur. Des cierges brûlèrent continuellement devant elle. Les Ursulines nous la renvoyèrent avec de grands remerciements.

" Les révérendes mères de l'Hôpital-Général voulurent partager le même bonheur et demandèrent à voir cette dévote image. Elles la portèrent en procession dans tous les endroits de leur maison, croyant par là sanctifier tous les lieux où elles la faisaient passer.

" Elle nous revint enfin pour notre consolation et nous y attachons un plus grand prix qu'aux plus riches trésors de la terre. En 1739, cette précieuse image fut placée dans le sanctuaire, vis-à-vis notre grille, sur une estrade garnie de sculptures dorées, avec des lustres chargés de lumières et de guirlandes.

" Plusieurs fois des mariniers, qui avaient eu recours à elle au milieu de dangers évidents, ont fait chanter des messes dans notre église, en reconnaissance de ce qu'elle les avait préservés du naufrage. Nous avons vu plusieurs malades désespérés, parfaitement guéris après les prières pleines de confiance qu'ils lui avaient adressées. Un grand nombre de personnes viennent faire de fréquentes neuvaines devant cette sainte image, et l'on y fait presque continuellement brûler des cierges. Cette dévotion s'augmente de jour en jour et de toutes parts l'on invoque la Mère de Dieu sous le titre de Notre-Dame de Toute-Grâce."

Le jour d'actions de grâces et de rénovation, dont parlait la mère de Sainte-Hélène, fut célébré au monastère avec une pompe extraordinaire le premier d'août dix-sept cent trente-neuf. Il y avait ce jour-là même un siècle que les trois fondatrices, parties de Dieppe, avaient mis pied à terre à Québec. Celles qui les remplaçaient, en dix-sept cent trente-neuf, n'avaient qu'à regarder autour d'elles pour voir quelles abondantes bénédictions Dieu avait répandues sur leur institut pendant ce premier siècle d'existence. Un beau et grand monastère s'élevait à l'endroit où les fondatrices avaient fait abattre les arbres de la forêt ; de vastes salles abondamment pourvues étaient constamment ouvertes pour le soin des malades ; la communauté était nombreuse, le noviciat prospère ; et par-dessus tout cela, les traditions du passé, le zèle et la ferveur des premiers temps s'étaient conservés

intacts. C'était la même union des cœurs, le même esprit d'obéissance, de pauvreté et de mortification, le même respect pour les constitutions. Ainsi tous les motifs se réunissaient pour rendre grâces à Dieu et pour lui demander les mêmes bénédictions sur l'avenir. Quatre jours entiers furent consacrés à ces saintes réjouissances. La première part fut faite aux malades. Une messe solennelle, accompagnée du chant des religieuses, fut célébrée dans la chapelle qui leur était réservée, en présence d'une foule d'amis de la communauté venus de la ville et des environs. On servit ensuite pour le dîner et le souper une table somptueuse à tous les patients.

Ce ne fut que le 18 du même mois et les deux jours suivants que la fête eut lieu pour la communauté. Elle fut annoncée, dès la veille, par le son de toutes les cloches de la cathédrale. Une indulgence plénière fut obtenue tant pour la communauté que pour les fidèles. La décoration de l'église était charmante, faite avec goût et simplicité. La statue de Notre-Dame de Toute-Grâce et les deux belles châsses contenant les reliques des martyrs en firent le principal ornement. Les Quarante-Heures commencèrent dès quatre heures du matin par l'exposition du saint Sacrement, et les messes se succédèrent sans interruption jusqu'à neuf heures, qu'une messe solennelle fut célébrée. Dans l'après-midi eurent lieu les vêpres solennelles et le salut qui furent chantés par différents corps d'ecclésiastiques, le premier jour par le chapitre de la cathé-

drale, le second par les prêtres du Séminaire, et le troisième par les Pères Récollets. Les Pères Jésuites prêchèrent chaque jour, et la fête se termina par le chant du *Te Deum*. Pendant ces trois jours l'église ne put contenir le concours de fidèles attirés par l'éclat de la solennité et par le désir de se joindre aux bonnes religieuses dans les mêmes témoignages de reconnaissance.

CHAPITRE DIX-SEPTIEME

—

Le crucifix outragé.

Dans la matinée du cinq octobre 1742, une foule considérable stationnait sur la place publique de Montréal, située en face de l'église paroissiale, pour y être témoin d'un châtiment dont les circonstances inusitées rappellent la législation du moyen âge. Un soldat de la garnison de Montréal, nommé Havard de Beaufort, conduit par le bourreau, était agenouillé, nu en chemise, la tête découverte, la corde au cou, devant la porte principale de l'église. Il tenait en main une torche de cire ardente, du poids de deux livres, et portait sur le dos et sur la poitrine un écriteau sur lequel étaient tracés ces mots : *Profanateur des choses saintes*. La sentence prononcée contre lui le condamnait à faire, en cette posture et en ce lieu, amende honorable à Dieu, au roi et à la justice, et à déclarer, à haute et intelligible voix, que témérairement et méchamment il avait outragé l'image sacrée de Jésus-Christ, et profané les paroles de la sainte Ecriture

en les faisant servir à des pronostics et à des divinations.

Après avoir subi cette flétrissure, il devait être traîné dans tous les carrefours de la ville pour y être fustigé de la main du bourreau et, de là, ramené en prison en attendant le départ des vaisseaux qui devaient le conduire en France pour y subir pendant trois ans la peine des travaux forcés sur les galères du roi.

Le crime dont ce misérable sacrilège subissait le châtiment avait été commis dans la maison d'un nommé Charles Robidoux, de Montréal. Le condamné s'était emparé d'un crucifix, en avait oint les extrémités avec une substance prétendue magique, et les avait ensuite exposées aux flammes en prononçant des paroles de la sainte Ecriture, dans le but de faire, au moyen de ces maléfices, des prédictions et des sortilèges. *

Le bruit de cette profanation n'avait pas tardé à se répandre et avait soulevé l'indignation publique. Mgr de Pontbriand s'était empressé de manifester sa profonde douleur en adressant un mandement au clergé et aux fidèles de Montréal, les invitant à réparer par des pénitences et des prières publiques l'outrage commis contre l'image de Jésus crucifié, et ordonnant de faire une procession solennelle depuis l'église parois-

* Tous ces détails sont extraits du jugement prononcé par le conseil souverain.

siale jusqu'à la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours où serait faite une amende honorable suivie de la vénération de la croix.

L'évêque de Québec s'adressa ensuite à la magistrature pour obtenir le crucifix outragé, afin de l'exposer au culte public dans une des églises de sa ville épiscopale. Il jeta les yeux sur celle des Hospitalières et leur adressa, le 2 mars 1744, le mandement suivant :

"A nos très chères filles en Notre-Seigneur, les Religieuses Hospitalières de Québec.

"Vous avez pris part, l'année dernière, nos très chères filles, à la vive douleur que Nous ressentîmes à l'occasion du scandale arrivé dans la ville de Montréal. Vous avez eu connaissance du mandement que Nous avons adressé pour réparer la profanation qu'on avait faite de l'auguste et adorable représentation de Notre-Seigneur en croix. Nous avons demandé aux magistrats le crucifix profané, afin de pouvoir l'exposer d'une manière particulière à la vénération des véritables chrétiens. Ils se sont rendus avec zèle à nos désirs. Nous croyons devoir choisir un endroit particulier pour confier ce précieux dépôt, d'autant plus sacré qu'il a été plus indignement profané. Destinées par votre état à secourir, dans la personne des pauvres, les membres souffrants de Jésus-Christ, occupation sainte à laquelle vous vous livrez avec ferveur, Nous pensons que vous vous porterez avec un grand zèle à réparer l'injure qu'on a faite à la personne même de Jésus-Christ en son image. On l'a exposé aux flam-

mes : que vos cœurs enflammés de son divin amour le dédommagent de cette insulte. On a voulu s'en servir pour des superstitions grossières : servez-vous-en comme d'un bouclier pour vous défendre des attaques de l'esprit séducteur. Peut-être même que le ciel, propice à vos vœux, opérera des prodiges en faveur de ceux qui adoreront en esprit et en vérité Jésus-Christ représenté sur cette croix.

" Nous avons su que dans le temps de la profanation, pénétrées de douleur, vous avez fait une amende honorable et une communion générale. Persuadé que vos dispositions ne sont pas changées, Nous vous confions, comme à des épouses fidèles, cette croix adorable et Nous vous ordonnons de la placer dans votre église, et de choisir un jour dans la semaine pour en faire l'adoration et y joindre une communion générale.

" Sera notre présent mandement lu dans un chapitre extraordinaire, et transcrit sur vos registres et à Nous renvoyé par M. l'abbé Briand, chanoine de notre église cathédrale, à qui Nous avons confié le crucifix avec le présent mandement."

Les Hospitalières regardèrent comme un honneur insigne le choix que Mgr de Québec avait fait de leur communauté en cette circonstance. A la réception du crucifix outragé, il fut porté processionnellement au chœur, les religieuses ayant des cierges allumés en main et chantant des hymnes en l'honneur de la croix. On fit l'adoration comme au vendredi saint et les personnes séculières qui s'étaient trouvées dans les

salles et qui étaient entrées dans l'église, demandèrent à vénérer aussi la sainte croix après les religieuses, ce qui leur fut accordé. Il en vint même plusieurs encore, après la cérémonie, qui voulurent avoir cette consolation. On renferma ensuite ce précieux crucifix dans un cœur sculpté et doré que Monseigneur avait approuvé pour servir à cet usage.

On le posa le cinq de mars au-dessus du tabernacle au pied du grand tableau de l'autel, sur une tête de chérubin.

Les Hospitalières s'estiment très heureuses de posséder ce trésor, dont la vue les anime à servir les membres souffrants de Jésus-Christ, et à le dédommager par leur affection, leur piété et leurs hommages, des injures qu'il a reçues en sa sainte image.

Par un bref daté de Rome le 15 décembre 1782, une indulgence plénière fut accordée par le Souverain Pontife Pie VI, tant aux religieuses qu'aux séculiers qui, ayant rempli les conditions ordinaires, visiteront la chapelle de l'Hôtel-Dieu le premier vendredi de mars de chaque année. Et par un indult du 21 mars 1802, cette indulgence fut transférée au premier vendredi d'octobre, jour où se fait actuellement la solennité du crucifix outragé, avec grand'messe, vêpres, sermon, salut et amende honorable.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

—

Incendie de l'Hôtel-Dieu—Dangers auxquels sont exposées la mère de Saint-André et la mère de l'Enfant-Jésus—Prédiction de la mère du Saint-Esprit—La mère du Sacré-Cœur—Les Hospitalières chez les Ursulines—Obsèques de la mère du Sacré-Cœur et de la mère de Saint-André.

Depuis le jour où l'Institut de la Miséricorde avait pris racine près du fort de Québec jusqu'au moment où nous sommes arrivés, il avait suivi un développement régulier, parfois lent et pénible, mais toujours constant. Cet accroissement avait coïncidé avec celui de la population et les besoins de la colonie. Le monastère, agrandi à diverses époques, élevait sur le bord du cap ses vastes et imposantes constructions qui faisaient l'orgueil de Québec. L'Hôpital était largement pourvu, la communauté nombreuse et exemplaire ; en un mot, les bénédictions de la terre s'étaient jointes aux bénédictions du ciel. Aussi avons-nous vu qu'au jour de la célébration du premier centenaire, aucun motif ne manquait aux actions de grâces que faisaient monter vers le ciel les religieuses et leurs malades, le

clergé et les fidèles réunis dans un même concert d'amour et de reconnaissance. Dieu n'avait épargné aucun genre de faveurs à l'institut : il avait même fait rejaillir sur une de ses enfants l'éclat de la sainteté, avec cette auréole de merveilles dont il couronne la vie de ses plus grands serviteurs. Il ne lui manquait que la suprême consécration de l'adversité, cette gloire du malheur qui surpasse et perfectionne toutes les autres ; ce je ne sais quoi d'achevé, dit admirablement Bossuet, que le malheur ajoute à la vertu.

Voici venir le jour où notre institut va être convié à partager ce nouveau genre de gloire et de mérite, où Notre-Seigneur va ajouter à son histoire ce trait de ressemblance avec sa propre histoire. Car il ne faut pas oublier que la vocation de l'Hôtel-Dieu est d'honorer et de faire honorer le précieux sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ répandu pour le salut des hommes sur le Calvaire, et que, par conséquent, son existence doit rappeler la vie souffrante de cet adorable Sauveur. C'est maintenant qu'il va ceindre le front de ses épouses du diadème sanglant dont il a voulu être couronné lui-même au jour de sa passion, qu'il va changer leurs joies en afflictions, leurs sourires en larmes, leur abondance en complet dénuement. Et ce temps d'épreuve sera si long qu'aucune de celles qui auront assisté à ces commencements n'en verra la fin. Elles goûteront à ce calice d'amertume, mais il sera réservé à leurs suivantes d'en boire la lie. Le dix-huitième siècle n'est qu'au milieu de sa course, et il tou-

chera à sa fin quand viendra le terme de ces épreuves. L'aurore du dix-neuvième siècle sera même levée avant que les dernières traces de ces calamités soient disparues.

Le sept de juin 1755, pendant que les Hospitalières étaient à dîner au réfectoire, écoutant en silence la lecture du jour, une religieuse entra précipitamment avec un air si effrayé qu'une des sœurs lui demanda si le feu était au couvent.

—" Oui, s'écria-t-elle, le feu est à l'Hôpital ! "

A ces mots, toute la communauté se leva d'un seul bond, s'élança hors du réfectoire et aperçut par les fenêtres des appartements voisins les flammes qui tourbillonnaient au-dessus de la toiture d'une des ailes construites en 1696. On courut en toute hâte sonner la cloche pour donner l'alarme, mais déjà les citoyens du voisinage avaient aperçu le feu et avaient envahi les salles. Ils déclarèrent sans hésiter qu'il n'y avait aucune espérance de sauver la maison ; car le vent, qui soufflait du nord-est avec violence, poussait les flammes sur toute l'étendue des toits.

Il ne fallait songer qu'à sauver les malades et les objets les plus précieux. En peu d'instants, grâce à la charité publique, tous les malades furent mis à l'abri, sans accident, dans les maisons voisines.

Il y avait à l'infirmerie une hospitalière mourante qui avait reçu les derniers sacrements. C'était la mère Marie-Joseph Mailloux de Saint-André. Un homme vigoureux la prit entre ses bras avec ses couvertures

et l'emporta dans une maison adjacente. Comme la malade n'avait sur elle qu'une robe de nuit et que rien ne pouvait la faire reconnaître pour une religieuse, on la prit pour une des patientes des salles. Elle n'eut pas plutôt été déposée sur un lit, que le feu prit à la maison, et qu'il fallut la transporter dans une autre où l'incendie la poursuivit encore.

Transportée dans une troisième maison, puis dans une quatrième, ce ne fut qu'en ce dernier lieu qu'elle se trouva en sûreté. Réveillée de son abattement par tout ce tumulte et ces secousses, la mère de Saint-André se fit connaître pour une religieuse et pria quelqu'un d'aller chercher une de ses sœurs qui demeurait dans la ville.

Celle-ci fut touchée d'une indicible compassion en apprenant ce qui venait de se passer de la bouche même de la chère mourante, et elle la fit emporter chez elle, où elle reçut enfin tous les soins qu'exigeait sa triste position, en attendant que sa communauté eût trouvé un asile.

Cependant les Hospitalières s'étaient répandues dans les différents offices, ramassant, emportant, ou confiant à des mains fidèles ce qui leur paraissait le plus important d'arracher à la destruction. Ces pauvres sœurs ne pouvaient se décider à abandonner leur chère communauté et il fallait les chasser presque de force des appartements que l'incendie entourait de toutes parts A peine en étaient-elles sorties, que les plafonds et les planchers s'écroulaient tout en feu.

Dès le commencement de l'incendie les prêtres du Séminaire, les Pères Jésuites et les Récollets s'étaient empressés d'accourir sur le lieu du désastre. Tous s'exposèrent généreusement et s'employèrent à travailler avec un courage digne de tout éloge. Après avoir enlevé le saint Sacrement, ils transportèrent et mirent en lieu sûr les principaux ornements de l'église, entre autres le tabernacle, les châsses des martyrs, le crucifix outragé, la statue de Notre-Dame de Toute-Grâce, le grand crucifix du chœur, etc. Malheureusement la plus grande partie des tableaux et un bon nombre d'objets précieux ne purent être sauvés, tant était grande la rapidité des flammes. Mais la perte la plus regrettable qu'on eut à déplorer fut celle d'un tableau représentant la Nativité de Notre-Seigneur, peint de la main même de Raphaël, chef-d'œuvre merveilleux, disent les annales, et digne de l'admiration de tous les siècles. *

La foule avait d'abord envahi les salles dont le mobilier, les fournitures de lit, les ustensiles, la vaisselle, etc., furent emportés dans la ville, mais où ils furent pillés en grande partie et perdus, par conséquent, pour l'Hôpital. Au milieu de l'empressement général, on enfonçait les portes pour pénétrer plus vite dans les appartements ; on brisait les volets des armoires, afin d'en enlever ce qu'elles contenaient.

* Ce tableau avait été donné autrefois par Madame d'Ailleboust.

Au plus fort de l'incendie, on aperçut à une des fenêtres du quatrième étage une religieuse qu'on reconnut pour la mère Geneviève Duplessis de l'Enfant-Jésus *. Indisposée depuis quelque temps, elle avait passé la matinée au lit dans sa cellule. En entendant dans les étages inférieurs des pas précipités et des cris confus, elle eut le soupçon de quelque accident et se revêtit à la hâte de son costume religieux. Elle essaya d'abord de sortir de sa cellule par le cloître, mais la fumée, la chaleur excessive et l'obscurité la contraignirent de rebrousser chemin. Ce fut alors qu'elle se montra à la fenêtre où elle aperçut une grande foule à qui elle fit signe de venir à son secours. On lui cria de descendre au plus vite, mais elle répondit qu'il lui était impossible de sortir par ailleurs que par sa fenêtre. On courut alors à une échelle, mais dans ce moment de précipitation on la laissa tomber trop violemment sur la muraille, où elle se brisa en pièces. Une autre fut apportée qui se trouva trop courte, mais heureusement que cinq ou six hommes vigoureux, aidés de quelques officiers de la garnison, parvinrent à l'approcher suffisamment de la fenêtre en la tenant au bout de leurs bras. La mère de l'Enfant-Jésus s'y engagea bravement, et comme l'échelle manquait de plusieurs degrés, elle se laissa glisser le long des montants jusqu'au premier échelon qu'elle rencontra, et y demeura quelque temps assise, épuisée de forces et de

* Elle était la sœur de la mère de Sainte-Hélène.

frayeur. Déjà les flammes sortaient de la fenêtre qu'elle venait de quitter. Les tisons embrasés pleuvaient sur elle avec tant d'abondance qu'elle suffisait à peine à les enlever de ses vêtements. Les officiers lui crièrent de ne pas se décourager et de tenir ferme, qu'on allait baisser l'échelle. En effet on la tira en la faisant tomber par degré le long de la muraille jusqu'à terre. Comme la mère de l'Enfant-Jésus était dépositaire des pauvres, aussitôt qu'elle se vit sur pied, elle chercha le chemin de l'hôpital pour y aller retirer du dépôt ce qu'elle pourrait en enlever, mais on l'en empêcha malgré son obstination, car il n'était plus temps; les flammes avaient tout envahi.

On ne sauva rien de tout ce qui était dans la lingerie, dans le dépôt, et dans l'apothicairerie. La lingerie était surabondamment fournie d'effets de toutes sortes accumulés de longue main. L'Hospitalière avait même à sa disposition, pour les excédents de malades, de grandes réserves entassées au grenier dans des coffres et des armoires.

Le dépôt était rempli de tout ce qui était nécessaire à l'hôpital pour plusieurs années : toiles de toutes façons, couvertures et rideaux de lit, vaisselle de cuivre et d'étain, ferrures, etc., sans compter les provisions de vin, d'huile, de sucre, de riz, etc., etc. Il renfermait en outre deux cents minots de blé, et beaucoup d'autres grains. L'apothicairerie contenait une riche collection de remèdes, plusieurs boîtes de chirurgie, outre celle du chirurgien-major qui venait d'y

être apportée. La destruction de ce seul office fut estimée à plus de quarante mille francs.

Mais la perte la plus irréparable fut celle des archives et des papiers originaux, dont la plus grande partie était renfermée dans quatre caisses. La première contenait les titres sur parchemin de la seigeurie de Saint-Augustin, adjugée aux pauvres de l'Hôtel-Dieu en 1734, pour le prix de dix-neuf mille livres, ainsi que les contrats des habitants et leurs procès-verbaux. La deuxième contenait les contrats des tenanciers de la ville et les anciennes donations faites aux pauvres. Dans la troisième étaient tous les marchés, anciens et nouveaux, des ouvrages et des entreprises de l'hôpital, et enfin dans la quatrième les comptes des commissaires et de plusieurs particuliers, ainsi que les actes capitulaires concernant les affaires de l'Hôpital.

En moins de deux heures, toutes ces richesses furent anéanties. De tous les édifices dont se composait le monastère de l'Hôtel-Dieu, avec ses dépendances, il ne restait plus qu'un amas de cendres et des murailles calcinées d'où s'échappaient des nuages d'épaisse fumée qui s'engouffraient à travers les ouvertures béantes et les pans de murs écroulés. Rien ne fut épargné : l'immense rectangle flanqué de plusieurs ailes qui formait le cloître, l'église, la sacristie, les appartements des prêtres malades et des officiers de la garnison, la maison des serviteurs, la grange, les étables, la boucherie, la glacière, tout en un mot fut consumé ; sans compter cinq maisons voisines appar-

tenant à des particuliers, et les toitures de deux casernes.

On n'apprit que plus tard quelle avait été la cause de cet épouvantable désastre qui occasionna à la ville de Québec une des plus grandes pertes qu'elle eût essuyées jusqu'alors. Deux matelots, paraît-il, qui avaient été soignés à l'Hôpital, avaient conçu quelque mécontentement contre la mère Hospitalière et avaient formé le projet de s'en venger. Ils choisirent un jour où le vent soufflait avec force et mirent le feu à une des extrémités de la toiture, après l'avoir enduite d'une certaine quantité de soufre.

Quelques-unes des religieuses virent bien en passant ces deux hommes sur les toits ; mais croyant qu'ils y étaient occupés par l'ordre de la Dépositaire, elles n'y firent point attention. Après être retournés en France, ces deux matelots, sans doute poursuivis par la vengeance divine, furent condamnés à mort pour un autre forfait. Au moment de l'exécution, ils déclarèrent sur l'échafaud que le crime qui leur causait les plus grands remords était d'avoir mis le feu à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Après que les dernières religieuses eurent été chassées par les flammes de leur monastère, elles se rassemblèrent autour de leur supérieure, la mère de Saint-Joachim, sur la terrasse du jardin des pauvres, d'où elles purent contempler une dernière fois ce qui restait de leur chère maison devenue une vaste fournaise. L'âme navrée de douleur, mais résignées, elles offri-

rent généreusement à Dieu le sacrifice dont il les avait jugées dignes.

Les mères Ursulines et celles de l'Hôpital-Général avaient envoyé plusieurs messages à leurs sœurs incendiées pour leur offrir un asile dans leurs maisons. La proximité des Ursulines décida les mères de l'Hôtel-Dieu à accepter l'offre de ces dernières.

Mais avant d'y suivre notre communauté, il nous reste à raconter un épisode de ce désastre qui a une étrange liaison avec une prédiction faite quatre ans auparavant. Une de nos Hospitalières, la mère Madeleine Lepage du Saint-Esprit, était seule en oraison, agenouillée devant le saint Sacrement, le 22 juillet 1751, lorsque tout à coup le silence de l'église fut interrompu par une voix qui dit ces mots :

" Je permets le mal pour un plus grand bien. Ma maison sera détruite : il n'en restera pierre sur pierre."

La mère du Saint-Esprit était une de ces âmes humbles et pures, simples comme la colombe, vers qui Dieu se penche volontiers, et de qui il a été dit : Je la conduirai dans la solitude et je lui parlerai au cœur. La mère du Saint-Esprit ne douta point de la réalité de la prédiction qu'elle prit pour un avertissement du ciel. Elle n'en fit point un secret à ses supérieures, mais soit que celles-ci ne voulussent pas alarmer la communauté, soit qu'elles n'ajoutassent pas une grande foi à la prédiction de cette sœur, dont la vie jusqu'alors n'avait eu rien d'extraordinaire, personne ne parut beaucoup s'en inquiéter. Cette indifférence réelle ou

apparente n'ébranla point la conviction de la mère du Saint-Esprit, qui en prit même occasion de composer une complainte qu'elle chantait de temps en temps à la récréation. Les paroles de cette complainte font voir que la mère du Saint-Esprit était sous l'impression, d'après ce qu'elle avait entendu, que c'était l'église seule, désignée par elle sous le nom de basilique, qui devait être détruite.

Voici au reste deux strophes de cette complainte :

La Basilique sacrée
Elle sera renversée, } *bis.*
L'enfer s'en veut mêler,
Vous en serez effrayées.
O jour le plus malheureux vous le verrez !
O jour le plus malheureux vous le verrez !

Le monument sacré
Il sera contrarié ;
Vous le verrez sur pied,
Vous en serez charmées.
O le jour le plus heureux vous le verrez !
O le jour le plus heureux vous le verrez !

Cette prédiction que plusieurs des sœurs regardaient comme une plaisanterie, n'était pas de nature à être goûtée longtemps. Aussi la persistance que mettait la mère du Saint-Esprit à la chanter aux heures de loisir, tout en travaillant à ses fleurs artificielles, pour lesquelles elle avait un goût exquis, finit par agacer les nerfs d'une de ses compagnes, la sœur Marie-Anne Lajouc du Sacré-Cœur, qui en fit même une cri-

tique qu'elle chanta à son tour à la récréation et qui commence ainsi :

Madeleine du Saint-Esprit
Cherche partout de l'esprit
Pour changer sa condition
Et de jardinière devenir maçon.
Lasse de cultiver des fleurs,
Elle veut bâtir un temple
Au Seigneur des seigneurs
Et servir à la postérité d'exemple.

La mère du Saint-Esprit transcrivit ces paroles avec sa complainte, et se fit ensuite apporter une pierre d'une moyenne grosseur, l'enveloppa dans une toile, et y mit ses deux copies qu'elle couvrit d'une seconde enveloppe, après y avoir ajouté la prière suivante qu'elle avait composée elle-même :

" Grand Dieu, à peine le ciel et la terre peuvent contenir votre adorable Majesté; cependant voici toutes vos épouses qui se forment l'idée de vous faire un temple magnifique. Elles ne l'entreprennent, ô Dieu tout-puissant, que sur les fonds de votre divine et toute aimable providence : elles y mettent toute leur confiance. Grand Dieu, vous qui faites tout de rien, multipliez l'argent que vos épouses vont amasser pour cette auguste demeure, qu'il soit tout employé pour vous seul. C'est le désir de toutes. Il n'en coûtera rien à votre adorable providence de nous accorder cette grâce tant souhaitée et désirée, nous vous la demandons avec respect et soumission. Que toutes vues trop humaines se retirent, éloignez, Seigneur, par

votre sainte grâce tous ces retours d'amour-propre, qui ne servent qu'à éloigner les effets de votre divine providence, c'est d'elle que nous attendons tout, nous ne cesserons de vous la demander jusqu'à ce qu'il vous plaise nous faire voir ce temple où doit habiter votre divinité. Nous vous prions toutes de bénir cet ouvrage qui fera notre seule consolation de vous posséder au milieu de nous. Ainsi soit-il."

La mère du Saint-Esprit était sacristine, lors de l'incendie, et comme il ne lui avait pas été dit dans quel temps s'accomplirait la prophétie qu'elle avait entendue, elle avait disposé toutes choses dans son office de manière à n'être pas prise à l'improviste. C'est ce qui lui valut la conservation de plusieurs ornements précieux de la sacristie. La pierre elle-même que la sœur tenait toujours en réserve dans le tour du vestiaire ne fut pas perdue. La mère du Saint-Esprit la rapporta elle-même dans la nouvelle maison et écrivit sur un papier qu'elle attacha sur l'enveloppe l'inscription suivante: " On vous prie de mettre cette pierre dans les fondements de votre église : elle est destinée pour cela. Par miracle, elle a été sauvée de notre incendie."

On verra plus tard comment cette pierre, oubliée depuis longtemps, fut retrouvée et à quoi elle servit. lorsque le temps fut venu de rebâtir l'église conventuelle. Mais ce qu'il y a de plus étrange dans toute cette histoire, c'est que la mère du Sacré-Cœur qui s'était moquée de la prédiction de la mère du Saint-Esprit, ayant voulu, au commencement de l'incendie, se

rendre jusque dans sa cellule pour en retirer quelques effets, périt dans les flammes. On la vit jeter un paquet par sa fenêtre, disparaître pour redescendre; mais elle fut étouffée par la fumée. On ne s'aperçut pas d'abord de sa disparition, au milieu du tumulte et de la confusion générale. Ce ne fut qu'au moment où les Hospitalières se réunirent dans le jardin des pauvres qu'on remarqua son absence et qu'on commença à s'en inquiéter. Les religieuses la firent chercher jusqu'au soir, sans rien apprendre de ce qui lui était advenu. Elles ne doutèrent plus alors de la mort tragique qui avait terminé ses jours. Cependant les mères de l'Hôtel-Dieu au nombre de quarante-neuf avaient quitté, pour se rendre aux Ursulines, la terrasse du jardin des pauvres, d'où elles avaient vu s'écrouler les derniers pans de leur monastère. Leurs vêtements troués par le feu, charbonnés et déchirés, les seuls cependant qu'elles avaient sauvés, témoignaient assez du dénûment dans lequel elles étaient restées. La foule attendrie s'ouvrait devant elles pour leur livrer passage, et les suivait en leur adressant des paroles de sympathie et de compassion.

En arrivant aux Ursulines, ces bonnes mères les attendaient à la porte du cloître. Les deux Supérieures se jetèrent dans les bras l'une de l'autre sans pouvoir proférer une parole.

" Ma Mère, dit enfin la supérieure des Ursulines à travers ses larmes, Dieu vous a ménagé une consolation dans cette grande épreuve. Vous avez perdu votre ma-

son, en voici une seconde qui est la vôtre. Nous n'avons pas oublié la généreuse hospitalité que nos mères ont reçue dans votre maison dans deux circonstances semblables. Nous serions heureuses si nous pouvions vous rendre tout le bien que vous nous avez fait. "

Les Ursulines furent, en effet, admirables de bonté et de bienveillance pendant les trois semaines que les Hospitalières séjournèrent dans leur couvent.

Elles se déplacèrent même pour leur procurer un logement plus convenable. Entre bien d'autres choses, elles firent don à chacune des Hospitalières d'un service de table. Leurs sœurs de l'Hôpital-Général, de leur côté , leur envoyèrent, avec d'autres secours, tout un service de rochets, tandis que les prêtres du séminaire les assistèrent de toutes manières, avec une charité et une générosité inépuisables. Ils leur fournirent toutes les provisions de pain et de viande dont elles eurent besoin pendant plusieurs semaines, outre cent aunes de toile pour faire des rochets.

Lorsque les ruines de l'Hôtel-Dieu furent refroidies, on fit chercher au-dessous de l'endroit où la mère du Sacré-Cœur avait dû succomber, et on trouva, en effet, quelques ossements calcinés qui furent recueillis et déposés dans le caveau de la communauté, qui avait été mis à découvert par l'incendie. En faisant pour cette chère défunte, disent les annales, les prières ordinaires avec de grands sentiments de compassion, nous ne pouvions songer sans frémir au cruel supplice qui

avait accompagné ses derniers moments. La mère du Sacré-Cœur était âgée de 64 ans, et en avait passé 49 en religion. Elle avait été admise à la profession sans dot, en reconnaissance des services que son père, M. de Lajoue, avait rendus à l'Hôtel-Dieu en sa qualité d'architecte, ayant surveillé pendant quatre ans, sans exiger aucun salaire, la construction des dernières ailes ajoutées au monastère.

Pendant plusieurs années de sa vie, la mère du Sacré-Cœur avait été éprouvée par de grandes peines intérieures ; mais depuis quelque temps elle en était délivrée et jouissait d'une parfaite tranquillité. Dieu ne pouvait l'appeler à lui dans un temps où elle fût mieux disposée, car elle venait de terminer sa retraite, après laquelle elle avait soupiré avec une grande ardeur, comme si elle eût voulu se préparer à la mort et qu'elle eût un pressentiment de sa fin prochaine. Cette chère sœur était sortie de cette retraite l'âme inondée de paix et de délices spirituelles. Elle avait communié la veille même de son trépas, qui était le jour où l'Eglise solennisait la fête du Sacré-Cœur de Jésus dont elle portait le nom.

Nous avons laissé la mère de Saint-André, après ses douloureuses pérégrinations d'une maison à l'autre, mourante chez sa sœur. Elle fut transportée le soir même dans l'infirmerie des Ursulines, où le mieux sensible qu'elle avait éprouvé par suite de la surexcitation parut se prolonger et la flatta de l'espérance d'une guérison, mais le surlendemain, vers quatre

heures du matin, elle fut prise d'un vomissement de sang si soudain que sa supérieure qui logeait dans l'appartement voisin n'eut que le temps d'accourir, de lui adresser quelques paroles d'exhortation et de recevoir son dernier soupir.

Elle fut inhumée dans le caveau des Ursulines, où elle repose encore.

Ses obsèques furent les plus solennelles qu'on eût vues jusqu'alors dans ce pays pour l'enterrement d'une religieuse.

Les deux communautés qui, réunies, formaient quatre-vingt-douze religieuses, étaient rangées en hémicycle dans le chœur, chacune d'elles tenant en main un cierge allumé: les Hospitalières en avant près du catafalque, avec leurs habits blancs de chanoinesses, qui tranchaient sur les costumes noirs des Ursulines. Cette réunion imposante, jointe à la majesté des prières de l'Eglise, le recueillement de ce sanctuaire cloîtré, l'onction de piété qu'on lisait sur toutes ces figures ascétiques, la douceur magnifique du chant des religieuses, donnaient à cette cérémonie l'apparence d'une vision céleste. En d'autres circonstances, cette réunion eût été pour nos Hospitalières la source de suaves émotions, mais sous le coup de leur terrible accident et du saisissement qui en avait été la suite, elles n'étaient guère en état d'y être bien sensibles. Les regrets mêmes que leur causait la perte de cette sœur qu'elles voyaient étendue dans sa tombe ouverte, étaient tempérés par la pensée du triste avenir

qui leur était réservé. Elles étaient plutôt inclinées à envier son sort et à remercier Dieu de l'avoir délivrée des tribulations et des misères qui allaient être leurs compagnes inséparables jusqu'au jour où elles rentreraient dans leur monastère reconstruit.

La mère de Saint-André n'était âgée que de trente-six ans, dont elle avait passé dix-neuf en religion. Entrée au noviciat avec une santé florissante et avec une constitution en apparence forte et résistable, diverses maladies l'avaient vieillie avant le temps et l'avaient laissée en proie à des langueurs dont elle ne revint plus. Pendant les treize dernières années de sa vie, elle ne sortait guère de l'infirmerie que pour y retourner quelques jours après.

Mais si elle fut peu utile à la communauté par ses travaux, elle la servit peut-être plus efficacement par la ferveur de ses prières et par l'holocauste continuel qu'elle faisait à Dieu de ses infirmités avec la patience, la douceur et la résignation d'une sainte.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

—

Mgr de Pontbriand, son beau caractère—Son estime et son dévouement pour l'Hôtel-Dieu—Les Hospitalières chez les Jésuites — Mort de la mère de Saint-François-Xavier, de la mère de l'Enfant-Jésus et de la sœur de Sainte-Monique —La guerre de sept ans—Les soldats pestiférés à l'Hôpital —Reconstruction du monastère—Fête de l'installation—Mort de la mère de Saint-Joachim—Le vœu du capitaine William.

Depuis l'année 1741, le siège épiscopal de Québec était occupé par un homme apostolique qui rappelait par son zèle, ses lumières et sa charité le plus illustre de ses prédécesseurs, Mgr de Laval. Appelé à gouverner l'Eglise du Canada durant une des périodes les plus critiques de son existence, Mgr Dubreuil de Pontbriand était à la hauteur des événements dont il fut le témoin et des désastres dont il devait être une des victimes. Après avoir assisté à nos sanglantes défaites, à la ruine et à la capitulation de Québec, et enfin à l'envahissement de nos campagnes par ce qu'il regardait comme nos plus implacables ennemis, la crainte qu'il eut de voir la Nouvelle-France rester définitive-

ment sous leur domination, et le troupeau qui lui était confié sous l'étreinte de l'hérésie, le fit mourir de chagrin.

La destruction de l'Hôtel-Dieu fut pour Québec le prélude des malheurs dont cette ville devait être le principal théâtre. Mgr de Pontbriand était en visite diocésaine à Montréal lorsqu'il apprit cette triste nouvelle : il fut d'autant plus affligé et alarmé que cette institution n'avait jamais été en aucun temps plus indispensable au pays. En effet, cette guerre fatale qui devait se terminer par notre séparation de la France était déjà commencée ; et elle amenait dans la rade de Québec une affluence innaccoutumée de navires remplis de troupes, qui jetaient dans la ville un excédent considérable de malades, dont le refuge presque unique était l'Hôtel-Dieu. Qu'allaient devenir désormais ces infortunés ? Qui les abriterait ? Qui veillerait auprès d'eux ? D'autre part, où trouver un logement pour la communauté incendiée, car elle ne pouvait être qu'en passant chez les Ursulines ? Mgr de Pontbriand trouva dans son cœur d'évêque les moyens de fournir un asile aux Hospitalières, et un hospice aux malades.

Il adressa sans délai aux mères de l'Hôtel-Dieu une lettre de condoléance qu'il faisait suivre d'un mémoire dans lequel il expliquait son projet.

" Nos très chères filles, disait-il, je vous écris à toutes en commun, et je puis vous assurer que je rassemble dans mon cœur toute la douleur que cha-

cune de vous ressent. La perte de la sœur du Sacré-Cœur m'attriste infiniment plus que toutes vos autres pertes. Car le bon usage que vous en ferez servira à affermir votre piété, votre détachement de toutes les choses de la terre au milieu de la vie dure et difficile que vous aurez à mener pendant quelques années. Le public y perd beaucoup plus que vous, puisqu'il est privé de vos soins charitables. Pour ne pas l'en priver totalement et pour vous donner l'occasion de servir les membres de Jésus-Christ, et en même temps pour débarrasser les Dames Ursulines qui, je crois, ne pourraient pas, sans s'incommoder notablement, vous conserver pendant l'hiver, je vous communique, par le mémoire ci-joint, les mesures que je prends et que j'engage M. l'intendant à prendre. Je voudrais pouvoir, nos très chères filles, vous marquer plus efficacement les sentiments d'affection que j'ai pour vous. Je vous prie de marquer à toutes nos chères filles les Ursulines combien je suis sensible à la bonne réception qu'elles vous ont faite.

" Je suis, nos très chères filles, en l'amour de Notre-Seigneur, et en vous souhaitant une parfaite résignation à sa sainte volonté et une patience à toute épreuve,

" Votre, etc.,

† H. M., Evêque de Québec.

" A Montréal, ce 14 juin 1755."

Dans le mémoire qui accompagnait cette lettre, Mgr

de Pontbriand offrait aux Hospitalières et à leurs malades l'usage entier de son palais, avec son ameublement et toutes ses dépendances. Il indiquait ensuite les modifications qu'il fallait y faire pour le rendre propre à cet emploi, et il terminait son mémoire par ces admirables paroles :

" Enfin je livre toute ma maison pour cette bonne œuvre ; et s'il est nécessaire, je me livre moi-même pour être le premier infirmier de ce nouvel hôpital."

Mgr de Québec profita en même temps de sa présence à Montréal et du mouvement de sympathie qu'y avait excité le malheur de l'Hôtel-Dieu, pour faire parmi les citoyens de la ville une collecte qui se monta à plus de mille écus.

Les mères de l'Hôtel-Dieu furent touchées jusqu'au fond de l'âme à la lecture de la lettre et du mémoire de Mgr de Pontbriand ; mais elles n'en furent pas surprises, car elles connaissaient la grande âme de leur évêque. Elles n'eurent pas l'occasion d'accepter cette offre généreuse d'hospitalité. Dès le jour même de l'accident, les Pères Jésuites avaient mis à leur disposition une des ailes de leur maison. C'était une dette de reconnaissance contractée depuis un siècle, que ces Pères avaient été heureux de pouvoir acquitter. Ils n'avaient pas oublié qu'après l'incendie de 1640, les bonnes religieuses leur avaient cédé la moitié du logement provisoire qu'elles occupaient alors.

Après trois semaines de séjour chez les Ursulines, les Hospitalières allèrent s'installer dans leur nouveau

logis, où elles avaient eu le temps de faire les changements que nécessitait sa nouvelle destination.

Elles y avaient la jouissance de quelques appartements pour elles-mêmes, de deux salles pour les malades et de la chapelle des congréganistes qui leur servait de chœur et où elles avaient la consolation d'entendre deux messes chaque jour. Les salles purent être ouvertes aux malades le 16 de juillet et elles ne tardèrent pas à être remplies, car la petite vérole fit des ravages assez considérables dans le cours de l'été. Les fatigues morales et corporelles qu'avaient occasionnées les secousses et les changements survenus depuis deux mois, avaient prédisposé les sœurs à la maladie. Huit d'entre elles furent atteintes de la petite vérole, et une en mourut le 17 août. C'était la mère Marie-Marthe Desroches de Saint-François-Xavier, jeune religieuse âgée seulement de 28 ans.

" Les révérends Pères Jésuites, disent les annales, s'offrirent d'enterrer notre chère défunte dans leur caveau. Monseigneur l'ayant agréé, le lendemain nous chantâmes son service dans la chapelle de la Congrégation, qui nous sert d'église et de chœur. Ensuite nous traversâmes en procession bien rangée, la grande cour du collège et le célébrant qui avait dit la messe vint aussi jusque sur le perron, où on posa le corps que nos sœurs portaient, et il le livra au R. P. Supérieur qui l'attendait en surplis avec ses assistants et toute sa communauté avec des cierges; les frères l'enlevèrent, et le portèrent dans leur église où les révé-

rends Pères récitèrent l'office des morts, puis dirent des messes en présence du corps, dans les trois chapelles, et l'enterrèrent fort honorablement et d'une manière qui édifia grand nombre de personnes qui y assistèrent."

La communauté comptait peu de sujets aussi bien doués sous le triple rapport du caractère, de l'intelligence et du tempérament. D'un naturel aimable et conciliant, avec des aptitudes remarquables, d'une constitution et d'une taille avantageuse, elle paraissait avoir devant elle une carrière aussi longue que fructueuse. Aussi était-elle singulièrement aimée de toute sa communauté. Mais Dieu semblait se plaire à multiplier les coups sensibles, afin de mieux éprouver la vertu de ses servantes.

A ces épreuves venaient se joindre de graves perplexités au sujet de la reconstruction du monastère.

Fallait-il commencer les travaux dès maintenant, ou retarder pour attendre des temps meilleurs ? Les opinions des sœurs et de leurs conseillers étaient partagées sur ce point ; les uns prétendaient qu'il n'était ni avantageux, ni prudent d'entreprendre aucun travail pour le moment, vu les incertitudes de la guerre, la rareté des ouvriers et le prix élevé de la main-d'œuvre qui en était la suite. On ajoutait de plus que c'était le risque de courir de grandes dépenses et de bâtir au profit des ennemis, s'ils parvenaient à se rendre maîtres de Québec, comme on commençait dès lors à l'appréhender.

Les autres soutenaient au contraire qu'il était important de faire l'entreprise sans délai, afin de profiter des sympathies du public qui probablement ne seraient pas les mêmes une autre année, et ensuite afin de ne pas laisser détériorer par la pluie et la gelée les murailles du couvent dont une partie était encore en état d'être utilisée ; quant aux craintes pour l'avenir, il ne fallait pas s'en préoccuper outre mesure, car autrement on serait exposé à retarder indéfiniment d'année en année.

Mgr de Pontbriand à qui ces diverses raisons avaient été soumises par écrit, ne voulut donner aucune décision, laissant toute liberté d'action à la communauté. En conséquence, le chapitre s'assembla le 23 novembre, et, après une mûre délibération, il résolut unanimement de commencer les travaux de reconstruction dès l'année même.

L'évêque de Québec n'épargna rien pour secourir les Hospitalières. Il fit faire une quête générale dans la ville et dans les campagnes. La collecte faite parmi les citoyens de Québec et à bord des vaisseaux du roi mouillés dans la rade, produisit une somme de plus de treize cents écus, montant assez considérable pour cette époque, vu l'excessive rareté du numéraire. Les habitants des paroisses apportèrent une partie du bois de construction. Mais ce qui hâta le plus les ouvrages, ce fut l'assistance d'un ami aussi puissant que dévoué, le marquis de Vaudreuil, qui fut le dernier gouverneur du Canada sous l'ancien régime, mais

qui n'en fut pas le moins remarquable. Outre les souscriptions qu'il obtint de France, il remit à la supérieure une somme de cinq cents livres, et il lui envoya douze maçons ; de sorte que les travaux furent poussés avec assez d'activité pour qu'on pût espérer que les deux ailes du monastère que l'on faisait rebâtir seraient habitables dans un avenir prochain.

Mais avant que ce jour arrivât, deux nouvelles tombes devaient s'ouvrir à côté de celle de la mère de Saint-François-Xavier qui reposait dans le caveau des Pères Jésuites. La première qui y descendit fut la mère de l'Enfant-Jésus, celle-là même que nous avons vue s'échapper avec tant de difficultés de l'incendie du sept juin. Elle était, comme nous l'avons dit, la sœur de cette mère de Sainte-Hélène à qui la mère Juchereau de Saint-Ignace avait confié la rédaction des annales, et qui venait d'être élue supérieure (12 mars 1756). La mère de l'Enfant-Jésus dont la santé était toujours chancelante, n'avait pu surmonter les pénibles émotions et les fatigues des mois précédents : elle avait succombé le 12 de mai, dans la soixante-quatrième année de son âge et la quarante-troisième de sa profession religieuse. La vivacité et la grâce de son esprit n'étaient surpassées que par l'éclat de ses vertus monastiques. Elle avait été trente ans dépositaire des pauvres, qui avaient pour elle la même tendresse qu'elle avait pour eux. Adroite à toute espèce d'ouvrages, spirituelle, aimante, et gaie aux heures de récréation, autant que fervente et recueillie aux heures

de prière, sa douceur et sa complaisance n'avaient d'autres limites que sa charité, qui n'en avait pas. Lorsque Mgr de Pontbriand vint, huit jours après sa mort, désigner la dépositaire qui devait la remplacer, il fit son panégyrique en plein chapitre, la proposa pour modèle à ses sœurs, et résuma son éloge en disant qu'elle n'avait vécu que pour Dieu dont elle avait été l'épouse fidèle, pour les pauvres dont elle avait été la mère, et pour sa communauté dont elle avait été la joie et l'édification.

Cependant les deuils, au lieu de s'éloigner, se rapprochaient : deux mois et demi n'étaient pas encore écoulés, depuis cette mort qui avait fait une si cruelle blessure au cœur de nos mères et en particulier au cœur de la mère de Sainte-Hélène, qu'elles avaient à pleurer sur un autre cercueil. Une jeune religieuse converse, à peine âgée de 24 ans, la sœur Marie-Anne Rocheron de Sainte-Monique, mourait victime de sa charité en soignant les marins et les soldats que la reprise des hostilités avait amenés d'outre-mer. Car les armements étaient plus formidables que jamais. La France, encouragée par les succès de la campagne précédente, et surtout par la victoire de Monongahéla, faisait un effort suprême pour garder intacte sa ligne de frontière. Un des vaisseaux de guerre, arrivé récemment, le *Léopard*, était infecté d'une maladie pestilentielle qui avait décimé l'équipage et les troupes durant la traversée. Pour détruire ce foyer de contagion, l'administration militaire n'avait vu d'autres

moyens que de mettre le feu au navire et de le laisser sombrer dans le port de Québec. Les pestiférés et les malades des autres vaisseaux transportés à l'hôpital ne pouvant être tous logés dans les salles, les Hospitalières dont l'héroïsme, l'abnégation et le dévouement grandissait avec les difficultés, livrèrent un de leurs dortoirs et leur salle de communauté qu'elles transformèrent en infirmerie, ne se réservant qu'un tout petit cloître où elles étaient entassées les unes sur les autres. Mais ces saintes filles ne reculaient devant aucun sacrifice pour accomplir jusqu'au bout les devoirs de leur sublime vocation. Plusieurs d'entre elles contractèrent la maladie et ne purent qu'à grand'peine être rappelées à la vie, tant elles étaient épuisées de fatigues et de veilles ; car il ne faut pas oublier que depuis un an elles n'avaient pas eu un instant de relâche. Toutes les fournitures de l'Hôtel-Dieu ayant brûlé, les journées et les heures dérobées au sommeil ne suffisaient pas pour confectionner le linge et les effets de toute nature qu'exige un hôpital. Rarement, depuis la fondation, la communauté avait été aussi éprouvée ; rarement aussi elle avait présenté un aussi beau spectacle aux yeux de Dieu et du monde. Qu'on se figure ce qu'était une journée d'hospitalière à cette époque. Vivant jour et nuit au milieu des morts et des mourants, à peine avaient-elles la place de circuler dans les salles qu'elles desservaient, tant les lits étaient pressés les uns contre les autres. La mort, avec ses images hideuses et avec ses dangers, était continuellement

sous leurs yeux et les enveloppait de toutes parts. Elle était dans l'air chargé de miasmes empoisonnés, qu'elles respiraient; elle était dans les rayons de soleil qui pénétraient à travers les croisées, et qui allumaient une chaleur excessive et étouffante dans ces appartements étroits et encombrés; elle était dans les plaintes et les râles d'agonie qui s'élevaient çà et là et qui interrompaient seul le morne silence des salles; elle était sur les traits livides des moribonds, sur leurs membres décharnés, dans leurs regards effrayés et hagards et dans leurs paroles incohérentes; elle s'exhalait de leurs poitrines avec la fièvre qui les dévorait.

Ces réduits de la souffrance auraient été des lieux de désespoir s'ils n'avaient été commis à la garde des anges de la charité, si les admirables filles de Saint-Augustin n'avaient été là pour se pencher au chevet des malheureux en lutte avec la mort, pour les retourner sur leur lit de douleur, pour soutenir leur tête chancelante et éperdue, pour essuyer la sueur froide qui perlait sur leur front, pour approcher de leurs lèvres le breuvage ou le remède salutaire. Aux heures les plus pénibles, pendant les nuits sans sommeil, quand le pauvre malade voyait, à la lueur de la lampe, se glisser discrètement une ombre près de son lit, quand il apercevait ensuite la robe blanche de l'hospitalière qui écartait d'une main les rideaux et se penchait vers lui, qu'il contemplait sa douce figure, pâle et amaigrie par les fatigues, mais toujours radieuse et souriante; quand enfin il entendait tomber de ses lèvres

quelques paroles de salut et d'encouragement, tandis que du doigt elle lui montrait le ciel, alors il sentait la vie renaître dans ses veines, ou le calme de la résignation adoucir ses derniers moments.

Au commencement du mois d'août, la plupart des malades dont l'état n'était pas désespéré en entrant à l'hôpital, étaient revenus à la santé, grâce aux soins intelligents et délicats de leurs infirmières. Les patients restés dans les salles ne dépassant pas alors le nombre ordinaire qui avait été limité à quarante-trois depuis l'installation chez les Jésuites, les Hospitalières purent reprendre les appartements qu'elles avaient eu la charité de céder temporairement.

Depuis que la reconstruction du monastère était recommencée, elles avaient obtenu la permission de sortir de leur cloître, chaque fois que le besoin l'exigerait, pour surveiller les travaux, qui n'avançaient que lentement par suite des embarras de la guerre et de la gêne générale où l'on était.

L'entreprise ne fut terminée qu'au milieu de l'année suivante (1757). A l'exemple des fondatrices qui autrefois s'étaient réduites à l'état de manœuvres pour hâter l'achèvement du premier monastère, les sœurs s'étaient mises au service des ouvriers pour tout ce qu'elles étaient capables de faire, transportant les matériaux, peinturant les fenêtres, posant les vitres, nettoyant les vidanges ; en un mot, ne reculant devant aucun travail. La perspective de se retrouver bientôt dans leur sainte maison leur faisait oublier toute lassitude.

Que dire de leur pauvreté durant cette dure période, qui est restée dans la mémoire du peuple comme l'épreuve souveraine de sa nationalité et qui ne fut pour aucune autre classe aussi pénible que pour nos Augustines ? Cette pauvreté ne pouvait être plus grande : elles manquaient de tout, même de pain, mais plus elles devenaient nécessiteuses, plus elles se confiaient à la divine Providence, plus elles appréciaient cette chère pauvreté et aimaient à y demeurer, parce qu'elle achevait de détruire en elles la nature, pour ne laisser vivre que la grâce. L'allocation que leur faisait l'Etat durant la guerre n'était que de six sous par jour pour chaque soldat malade, de dix sous pour chaque milicien et prisonnier, et de quinze sous pour chaque matelot des navires marchands. La pension des soldats fut élevée à quatorze sous depuis le printemps de l'année 1757. Le bureau de l'intendance envoyait de temps en temps quelques aumônes, mais peu considérables, car la disette était partout extrême. Le pays n'avait jamais été riche, n'ayant joui en aucun temps des avantages de la paix. Depuis son origine, la population canadienne ressemblait plutôt à une armée campée au bord du Saint-Laurent qu'à un peuple de colons. Cette dernière guerre achevait de le ruiner. Il en était réduit à quatre onces de pain par jour, et encore ceux qui en avaient le payaient-ils à un prix exorbitant. Les habitants des campagnes, toujours sous les armes, n'avaient ni le temps d'entreprendre leurs labourages, ni de faire leurs semailles.

Il ne restait dans les champs que les femmes et les enfants, abandonnés à eux-mêmes, pauvrement vêtus, vivant de privation, travaillant beaucoup, mais fiers comme des Français et courageux comme des croisés.

L'entrée des Hospitalières dans leur nouveau monastère fut pour ces saintes filles un éclair de bonheur au milieu de ces jours d'orages. La date en fut fixée au premier d'août, anniversaire de l'arrivée des fondatrices. Dès le matin, toute la communauté sortit en procession dans la cour des Jésuites et se rendit à la cathédrale, qui était parée comme aux grands jours de fête. L'évêque de Québec qui les y attendait, leur dit la sainte messe, à laquelle toutes communièrent en actions de grâces. Dans l'après-midi, elles allèrent visiter l'église des Récollets pour y gagner l'indulgence attachée à la fête de Notre-Dame des Anges dont on célébrait les premières vêpres. La bénédiction du couvent avait été fixée pour quatre heures du soir. Les supérieures furent un peu contrariées en trouvant à la porte du cloître les carrosses de l'intendant Bigot, avec quelques-uns de ses officiers qui étaient chargés de les conduire à son palais. Cette invitation, remarque l'annaliste de l'Hôtel-Dieu, leur faisait plus d'honneur que de plaisir ; mais il fallut bien s'exécuter, de crainte de blesser l'intendant dont l'autorité était aussi redoutable que sa conduite était répréhensible.

Mgr de Pontbriand, escorté du clergé de sa cathédrale, vint lui-même faire la bénédiction du monastère. La communauté et le clergé, précédés de la

croix que portait une religieuse accompagnée de deux acolytes, défila à travers tous les appartements en chantant les litanies de la sainte Vierge et des Saints. Après la bénédiction de la petite infirmerie, qui était destinée à servir de chœur aux religieuses, on se rendit à la chapelle provisoire où se termina la cérémonie.

Il est facile de conjecturer quels furent les sentiments de nos sœurs pendant cette journée, quelles pures et profondes émotions, quelles larmes de joie et de reconnaissance se mêlérent en ce moment à leurs prières ! Pendant deux longues années, elles avaient été comme de plaintives colombes errant autour de l'arche sans pouvoir y rentrer. Et voilà qu'enfin ce jour tant désiré était venu ; elles se retrouvaient dans leur doux nid, dans ce cloître rebâti au prix de leurs sueurs, au milieu de ce site si connu, si vénéré et si cher à leurs souvenirs. Il eût été bien légitime et bien agréable à la nature de s'y abandonner au charme de quelques loisirs, d'y goûter un peu de paix et de tranquillité après tant de labeurs ; mais Notre-Seigneur, qui avait cloué à la croix ses saintes épouses, ne voulait point les en détacher. Il parut même jaloux de cet instant de repos, comme s'il avait oublié que lui-même, pendant sa vie mortelle, fatigué un jour de la route, il avait senti le besoin de se reposer sur la margelle du puits où il avait demandé un peu d'eau à la Samaritaine pour étancher sa soif.

Les Hospitalières n'avaient pas fini de s'installer

qu'elles virent arriver une affluence plus grande que jamais de marins et de soldats mourant des fièvres prises en mer. Quatre-vingt-quatre furent apportés dans une seule journée. Quatre-vingt-dix-sept moururent dans l'espace de trois mois. Vingt-deux religieuses gagnèrent la maladie, et cinq y trouvèrent la mort, entre autres, la mère de Saint-Joachim que que nous avons vue gouverner la communauté au temps de l'incendie. Par respect pour ses rares vertus, Mgr de Pontbriand voulut lui administrer lui-même le sacrement de l'Extrême-Onction. Riche d'années et de connaissances utiles à son état, mais plus riche encore de mérites, elle avait été fidèle dans les petites choses comme elle l'avait été dans les grandes; et, enflammée d'un saint désir d'aller à Dieu, il lui tardait de voir la fin de son exil : la mort la trouva le sourire sur les lèvres, comme la femme forte des Ecritures. *

Non contentes de se prodiguer auprès de leurs malades, les Hospitalières ayant appris que les sœurs de l'Hôpital-Général ne pouvaient suffire au même travail parce que la mort avait éclairci leurs rangs, elles envoyèrent sept religieuses qui leur prêtèrent assistance pendant six semaines.

Il nous faut maintenant détourner, pour un instant, nos regards de l'intérieur du cloître, pour les reporter

* *Et ridebit in die novissimo.*

au loin sur une île déserte et stérile des côtes du Labrador. Un voyageur, connu sous le nom seulement de William, abordait, un soir d'été, sur cette île avec quatre hommes d'équipage. Il se rendait auprès d'un de ses amis, M. de La Fontaine, membre du Conseil Souverain, qui demeurait à quelque distance dans un des postes du roi. La brise qui avait contraint les voyageurs à relâcher dans cette île, tourna à la tempête pendant la nuit. Le lendemain, quand l'aube blanchit l'horizon, ils ne virent plus la chaloupe que les vagues avaient emportée au large. C'était pour eux la mort, selon toutes les apparences, car presque aucune voile n'apparaissait dans ces parages inhospitaliers et il ne croissait dans l'île aucun arbre qui pût servir à faire une embarcation. Après avoir passé cinq jours sans manger, ces malheureux n'attendaient plus que la mort, lorsque M. William eut la pensée de faire un vœu à la sainte Vierge. Il promit que s'il venait à s'échapper, il fonderait à perpétuité une messe en son honneur dans l'église de l'Hôtel-Dieu de Québec. A peine eut-il prononcé ce vœu, qu'il vit dériver au courant un arbre qui vint s'échouer le long de l'île. Les voyageurs en firent un radeau et purent ainsi aborder à la terre ferme. Exténués de faim et de fatigues, ils parvinrent cependant à se traîner jusqu'à l'habitation de M. de La Fontaine, où des soins attentifs les rappelèrent à la vie. De retour à Québec, M. William remit à la mère de Sainte-Hélène, supérieure de l'Hôtel-Dieu, la somme de quinze cents

livres, en accomplissement de son vœu. Cette fondation fut acceptée en chapitre le quatorze décembre de cette année (1757), avec l'agrément de l'évêque de Québec.

Une partie de cette somme fut envoyée en France pour l'achat de quelques effets ; mais le navire qui les apportait fut malheureusement pris par les Anglais, et la communauté resta chargée de la fondation. Cette messe se chante depuis lors, le 22 janvier de chaque année.

TROISIÈME ÉPOQUE

LE NOUVEAU REGIME

1759-1840

—

CHAPITRE PREMIER

Siège de Québec — Les Hospitalières à l'Hôpital-Général — La bataille d'Abraham—Capitulation de Québec—Retour des Hospitalières—Les troupes anglaises dans le monastère —Mort de la mère des Meloises, dite de la Sainte-Vierge, et de la mère Duplessis de Sainte-Hélène.

Lorsque, du haut de la citadelle de Qnébec ou des remparts qui longent l'Esplanade, on jette un coup d'œil dans la vallée au fond de laquelle serpente la rivière Saint-Charles, on aperçoit, au delà des dernières maisons du faubourg Saint-Sauveur, les vastes et imposants édifices du couvent de Notre-Dame des Anges, mieux connu sous le nom d'Hôpital-Général. C'est dans ce cloître que nous retrouvons la communauté de l'Hôtel-Dieu pendant le siège de 1759. Les Hospitalières s'y étaient réfugiées avec les Ursulines depuis le treize juillet, emportant avec elles leurs lits et ce qui leur restait de provisions, après avoir pour-

vu à la subsistance de cinq religieuses converses qui étaient restées à la garde du monastère.

L'Hôpital-Général étant le seul hospice alors établi en dehors des murs, presque tous les blessés de l'armée française s'y trouvaient réunis, sans compter un bon nombre de familles qui s'étaient enfuies de la ville aux approches du siège. La population qui habitait l'Hôpital-Général s'élevait à plus de huit cents personnes.

C'est du fond de cette retraite que nos Hospitalières avaient assisté au bombardement de Québec par la flotte anglaise et par les batteries érigées sur les hauteurs de Lévis. Pendant deux mois consécutifs, la ville avait été exposée à une pluie de bombes et de boulets sans pouvoir presque y répondre, à cause de la rareté du matériel de guerre et de la trop faible portée des canons. Québec n'offrait plus qu'un amas de ruines. La cathédrale et un grand nombre de maisons avaient été incendiées. Celles qui restaient debout, trouées de toutes parts, étaient à peine habitables. Cependant, malgré une excessive disette et l'épuisement des munitions, personne ne songeait à se rendre. Le général Montcalm avait déclaré qu'il voulait s'ensevelir sous les ruines de Québec, et les citoyens avaient résolu de s'y ensevelir avec lui. Intrépide, chevaleresque, généreux, aimant le soldat, Montcalm avait su inspirer aux Canadiens un enthousiasme et une confiance aveugles. Malgré leur infériorité numérique depuis qu'il les commandait, il les avaient con

duits de victoire en victoire, d'Oswégo à Carillon, de Carillon à William-Henry et tout récemment encore à Montmorency. Ils avaient placé en lui leur dernière espérance. Sur lui reposaient l'honneur de la France et les destinées de la colonie.

Les Canadiens n'osaient pas même s'arrêter à la pensée de tomber sous le joug des Anglais qui avaient été leurs éternels adversaires, qu'ils avaient combattus de génération en génération, et qu'ils étaient habitués à regarder comme les ennemis de leur Dieu aussi bien que de leur patrie. Et non seulement ils croyaient combattre pour leurs autels et leurs foyers, mais pour leur existence même. Ils avaient encore présentes à la mémoire la trahison et la conduite inhumaine de l'Angleterre envers leurs compatriotes de l'Acadie, qui, trompés par de fausses promesses, avaient été attirés dans un honteux guet-apens, puis chargés sur des vaisseaux comme un troupeau de bétail, et dispersés sur toute la surface de l'Amérique, sans égard pour les affections de famille, l'époux séparé de l'épouse, l'enfant séparé de la mère. Plusieurs de ces malheureux qui étaient venus se séfugier parmi les Canadiens et qui combattaient dans leurs rangs, leur prédisaient que probablement le même sort les attendait.

Aujourd'hui que l'Angleterre a si glorieusement réparé les torts qu'elle a eus envers nous, qu'elle est devenue notre seconde patrie, qu'elle nous a donné sa liberté et ses admirables institutions, nous avons

peine à comprendre les anxiétés de nos ancêtres. Telle était cependant leur situation. Depuis le commencement de la campagne, l'avantage était resté aux Français ; et ces succès relevaient leur courage. Ils savaient que l'armée anglaise était désespérée de l'héroïque résistance qu'elle avait trouvée devant Québec, et que ses chefs songeaient sérieusement à la retraite. L'automne, avec les rigueurs du climat canadien, approchait à grand pas, et l'on commençait à espérer que cette flotte de près de trois cents voiles, qui avait fait trembler la colonie, allait bientôt disparaître derrière les coteaux de l'île d'Orléans, comme autrefois la flotte de l'amiral Phipps.

Dans la matinée du treize septembre, les hôtes de l'Hôpital-Général remarquèrent un mouvement inusité du côté des plaines d'Abraham. Peu de temps après, ils apprirent que plusieurs détachements anglais, profitant des ombres de la nuit, avaient fait une descente à l'endroit qui a été désigné depuis sous le nom d'Anse de Wolfe ; qu'ils avaient escaladé la falaise, après avoir trompé la vigilance des sentinelles, et qu'ils se rangeaient en ordre de bataille sur les hauteurs voisines. Averti de ce mouvement à la pointe du jour, Montcalm, dont les quartiers généraux étaient au manoir seigneurial de Beauport, assembla en toute hâte ses troupes qui étaient échelonnées depuis le saut Montmorency jusqu'aux environs de la ville, gravit le promontoire de Québec et vint masser son armée en face des fortifications. On connaît

l'issue de cette bataille où, avec de petites armées, se jouèrent les destinées d'un continent, où l'étoile du nord prévalut encore une fois sur l'étoile du midi, où l'Angleterre anéantit pour jamais l'influence française en Amérique.

On a reproché à Montcalm d'avoir engagé le combat avec trop de précipitation, de n'avoir pas rappelé les quinze cents hommes qu'il avait laissés derrière lui au camp de Beauport, de n'avoir pas attendu le corps d'armée de Bougainville, qui, trois ou quatre heures plus tard, aurait pu prendre à revers les troupes anglaises et les culbuter des hauteurs du cap. Mais il n'appartient pas à notre récit d'entrer dans ces appréciations; nous nous contenterons d'accorder un souvenir de regret aux généraux des deux armées, Wolfe et Montcalm, héros dignes l'un de l'autre, tous deux tombés au champ d'honneur, l'un enseveli dans sa victoire, l'autre dans sa défaite. Si Montcalm eût vécu, peut-être eût-il pu réparer le désastre de cette journée; mais lui mort, tout était perdu.

Les communautés religieuses de l'Hôpital-Général avaient suivi d'un œil tremblant les péripéties de la bataille; elles avaient été témoins du choc des deux armées; elles avaient vu les lignes écarlates des régiments anglais s'approcher jusqu'au pied des remparts en faisant des charges à la baïonnette; et elles ne tardèrent pas à apprendre de la bouche même des combattants toute l'étendue du malheur qui venait d'arriver: la déroute de notre armée, la mort de Montcalm,

le découragement universel qui en avait été la suite, enfin, cinq jours plus tard, la capitulation de Québec. Chacun vit dans ces événements précipités, inattendus qui étonnèrent même les Anglais, l'action évidente de la Providence qui préparait un nouvel avenir au Canada et d'autres destinées à l'Amérique. Ses desseins étaient alors impénétrables ; mais la suite fit voir que la bataille d'Abraham avait été le premier coup de canon de l'indépendance américaine, et que la séparation du Canada de la France, qui paraissait un si grand malheur aux yeux de nos pères, était en réalité un bienfait, puisqu'elle nous épargnait les avilissements impies du dix-huitième siècle et les horreurs de la révolution française.

Aussitôt que la capitulation de Québec eut été signée et que les troupes anglaises eurent pris possession de la ville, les Hospitalières songèrent à quitter l'Hôpital-Général, où l'encombrement et la famine étaient devenus plus grands que jamais, depuis l'arrivée des blessés de la dernière bataille. La mère de Sainte-Hélène, ne sachant comment reconnaître la généreuse hospitalité que sa communauté avait reçue et les bontés de tout genre dont elle avait été l'objet, offrit aux mères de l'Hôpital-Général le seul témoignage de gratitude dont elle pouvait disposer, c'est-à-dire le service de toutes celles de ses sœurs qui pouvaient être de quelque utilité. Douze d'entre elles furent ainsi acceptées qui séjournèrent aussi longtemps qu'il y eut un excédent de malades à Notre Dame des Anges.

Le reste de la communauté, qui se composait de de vingt-huit Hospitalières, reprit le chemin de Québec. Cette malheureuse cité était à peine reconnaissable sous les décombres dont elle était jonchée. Partout le fer et le feu avaient laissé des traces de leur passage. Les toits des maisons étaient effondrés, leurs murs lézardés ou percés par les boulets, les rues obstruées par les pans des murailles écroulées. Les pavés et les trottoirs étaient couverts de fragments de vitres qui craquaient sous les pieds des passants et miroitaient aux rayons du soleil. Une foule de malheureux affamés, les vêtements en désordre, erraient tristes et silencieux autour de leurs demeures incendiées ou ravagées. Les places publiques, les portes de la ville, les remparts, fourmillaient de soldats et d'officiers anglais, écossais et américains, tout fiers et exultants de leur conquête. Ceux d'entre eux qui voyaient passer le groupe de nos Augustines, s'arrêtaient et regardaient avec curiosité ces costumes monastiques, si nouveaux pour eux, ces robes blanches d'Hospitalières dont les formes amples, les larges manches, donnent un si grand air de dignité à celles qui les portent, ces figures graves, placides et recueillies, le front ceint du bandeau, la tête couverte de leurs voiles noirs, toutes marchant avec un air modeste qui imposait le respect.

Cependant, après avoir gravi la côte du Palais, elles étaient parvenues, sans être molestées, jusqu'à la porte du monastère. Comment exprimer le mélange de pen-

sées et de sentiments divers qui se pressaient dans leurs imaginations en franchissant le seuil de ce cloître qu'elles avaient craint de ne plus jamais revoir, en embrassant ces chères sœurs converses qui avaient eu le courage d'affronter les horreurs du siège, afin de préserver de la spoliation ce qui restait de bien dans la communauté ? Que d'événements s'étaient passés pendant ce court espace de deux mois qu'avait duré la séparation ! Que de dangers on avait courus ! Que d'incidents survenus de part et d'autre qu'on était avide de se communiquer ! Presque tout rapport entre l'Hôpital-Général et l'Hôtel-Dieu avait été interrompu pendant le siège. Les sœurs converses avaient essayé plusieurs fois de faire des envois de provisions, mais, chaque fois, ils avaient été interceptés par les maraudeurs. Les voûtes qui avaient servi d'abri aux gardiennes de l'Hôtel-Dieu, et qu'on avait eu la précaution de couvrir de matelas, avaient heureusement résisté au choc des bombes et des obus. Les bâtiments de l'Hôpital avaient été percés par quinze projectiles, dont plusieurs avaient éclaté dans les appartements où ils avaient fait d'étranges dégâts. Les cours, les jardins, les murs d'enceinte étaient labourés par les boulets qu'on voyait amoncelés çà et là. Les arbres du verger étaient renversés, déchirés ou détruits.

Les religieuses avaient eu, pendant quelque temps, l'espérance que les animaux de leur ferme échapperaient au pillage. On les avait conduits avant l'ouverture du siège, au nombre de soixante-dix bêtes à

cornes et d'une vingtaine d'autres bestiaux, à la métairie de la Canardière, mais tous avaient été enlevés et tués pour l'approvisionnement du camp de Beauport.

Au milieu de l'extrême détresse où elles se trouvaient, les Hospitalières ne virent d'autre alternative que de s'adresser au général Murray, à qui avait été confié le commandement de la ville. Le général Murray qui était destiné à devenir le premier gouverneur anglais du Canada, fit preuve de la plus grande humanité à l'égard des religieuses. Il leur fit parvenir régulièrement, pendant plusieurs mois, tous les aliments nécessaires à leur subsistance. Cet excellent homme, à qui échut la tâche ingrate de gouverner le pays au lendemain de la conquête, sut cependant s'attirer l'estime et le respect des Canadiens, quoiqu'il eût à appliquer dans les commencements les rigueurs de la loi martiale.

Les casernes de la ville, étant loin de suffire au logement des cinq mille hommes qui furent laissés en hivernement à Québec, après le départ de la flotte anglaise, il fallut en disperser une partie dans les maisons des particuliers et dans les établissements publics. L'Hôtel-Dieu, dont les appartements étaient vastes et bien situés, reçut plusieurs compagnies de soldats avec leurs officiers : il ne resta à la disposition des religieuses qu'un petit nombre de chambres où elles se mirent en clôture le mieux qu'il leur fut possible. Un de leurs dortoirs servait à la fois d'infir-

merie, de noviciat et de salle de communauté. Le noviciat fut transformé en chapelle où elles entendaient la sainte messe et faisaient les offices du chœur. Ordre leur avait été donné de n'admettre aucun malade sans un permis du commandant de la place. Elles n'obtinrent l'autorisation d'en garder quelques-uns qu'afin d'avoir l'occasion d'exercer leur vœu d'hospitalité. *

De tous les coups dont Dieu les avait frappées depuis quatre ans, celui-ci était le plus sensible, car pour une sœur hospitalière, le soin des malades, la charité envers les membres souffrants de Jésus-Christ, c'est le but essentiel, c'est l'âme de l'existence. C'est par amour pour les pauvres qu'elle a renoncé à tous les avantages du siècle, aux joies de la famille, aux douceurs de la société. C'est pour eux qu'elle a mis entre elle et le monde une barrière infranchissable, ces grilles qui, selon l'énergique expression de Bossuet, repoussent si étrangement ceux qui en approchent. C'est pour les malades qu'elle travaille, qu'elle veille, qu'elle prie. Vers eux convergent ses pensées, ses sentiments, toutes les énergies de son être. C'est pour eux qu'elle se sanctifie, qu'elle se livre à de longues prières, à de fréquentes oraisons, qu'elle châtie son corps par de sanglantes disciplines, par de rudes pénitences. Lorsque, prosternée au pied des saints autels, elle approche son cœur du cœur de Jésus-Christ,

* 22 septembre.

dans le sacrement de l'Eucharistie, c'est pour y puiser le baume du bon Samaritain qu'elle va ensuite verser sur les plaies du malheureux avec d'ineffables paroles de consolation, avec d'incomparables exhortations, avec des soins et des attentions d'une tendresse maternelle. Et voilà que ces suaves devoirs étaient presque interdits à nos mères, comme si la plus belle page de leurs constitutions avait été arrachée, comme si l'âme de leur institut, l'ange de la charité, se fût envolé loin d'elles.

Lorsqu'elles reportaient leurs pensées vers les temps anciens de leur Hôtel-Dieu et qu'elles repassaient dans leur esprit les phases critiques qu'il avait traversées, elles n'en rencontraient aucune qu'elles n'eussent préférée à l'heure présente. Quand, à peine logées dans des maisons d'emprunt, accablées de travail et de veilles, souffrant de la faim et du froid, n'ayant à soigner que des sauvages d'une révoltante malpropreté, elles avaient sans cesse à leur porte les féroces Iroquois qui les menaçaient de la captivité et de la mort avec d'incroyables supplices, du moins avaient-elles la consolation de remplir avec une pleine et entière liberté les exercices de leur vocation. Hélas ! les temps étaient bien changés ! Elles étaient captives dans leur propre cloître, et Jésus-Christ, visible dans cette multitude de pauvres qui erraient sous leurs fenêtres, n'avait pas une pierre où reposer sa tête. L'enceinte sacrée, réservée aux seules filles de Sion, était profanée par le contact de l'hérésie. Le sanctu-

aire qui retentissait naguère des hymnes et des chants divins, répétait maintenant les cris soldatesques et les propos de corps de garde. Quand elles ouvraient au chœur leurs livres d'office et qu'elles récitaient les belles et touchantes lamentations de Jérémie, elles y trouvaient une si frappante analogie avec leur situation présente, qu'elles croyaient lire une page de leur propre histoire; et elles mouillaient de larmes les feuillets de leurs livres.

" Seigneur, disaient-elles avec le Prophète, considérez notre affliction parce que nos ennemis se sont élevés avec orgueil.

" Les chemins de Sion pleurent, ses portes sont renversées, ses prêtres gémissent, ses vierges sont désolées.

" Tout le peuple est dans les gémissements et cherche du pain. Ils ont donné tout ce qu'ils avaient de plus précieux pour soutenir leur vie. Voyez, Seigneur, et considérez l'abaissement où nous sommes réduits.

" Le Seigneur a renversé son tabernacle. Il a fait oublier dans Sion les jours de fêtes.

" Il a livré entre les mains des ennemis les murs de ses tours; et ils ont jeté des cris dans la maison du Seigneur. "

Cependant quelque sombre que parût l'avenir, nos pauvres Hospitalières étaient loin de soupçonner jusqu'à quel temps se prolongerait la douloureuse situation qui leur était faite. Un quart de siècle devait

s'écouler avant qu'elles reprissent l'entière possession de leur monastère. Durant cette période, Notre-Seigneur les voulait plus que jamais intérieures, détachées, mortes au monde, cachées en Dieu, parfaites en toutes sortes de vertus. La succession des malheurs les avait préparées de longue main à ce complet dépouillement d'elles-mêmes et de toutes choses. Aussi était-ce un spectacle ravissant, digne du regard de Dieu et des anges, que celui dont on était témoin lorsqu'on jetait un coup d'œil attentif sur les physionomies monastiques qu'on voyait alors se mouvoir derrière les grilles de l'Hôtel-Dieu. L'esprit d'abnégation, d'obéissance, de sacrifice, la stricte observance des règles, les saintes ardeurs de la pauvreté et de l'humilité se lisaient sur toutes les figures, se reflétaient sur tous les esprits, dans toutes les actions. Rivalisant de zèle et d'amour pour la perfection, les yeux sans cesse tournés vers les montagnes éternelles, ces saintes filles gémissaient sur la terre comme des tourterelles et se plaignaient tendrement à Dieu avec le Prophète, parce qu'elles voyaient se prolonger le temps de leur exil.

Les annales de l'époque se ressentent même de cet esprit tout intérieur : elles semblent plus que jamais intimes et sont imprégnées des aromes de la croix, des parfums de la solitude. Le bruit des événements extérieurs n'arrive guère plus au fond de cette retraite, aussi isolée du monde qu'une île au milieu de l'Océan. A peine laisse-t-il quelques traces sous la plume de

l'annaliste, qui se confine presque exclusivement au récit des affaires du cloître et à l'éloge de celles qui partent pour l'éternité.

Après la longue série d'afflictions dont on connaît l'histoire, il semble que le calice des amertumes devrait être épuisé. Il n'en est rien cependant : voici de nouveaux deuils, de nouveaux déchirements de cœur. A peine étaient-elles de retour à Québec et pauvrement installées dans un coin de leur maison, que deux nouvelles croix s'élevaient sur deux tombes où venaient de s'ensevelir les deux plus brillantes lumières de la communauté, au moment où les ténèbres étaient plus épaisses et où l'avenir était plus rempli d'incertitudes et d'alarmes.

La première était celle de la vieille et aimable mère assistante, Louise-Thérèse des Meloises de la Sainte-Vierge, fruit mûr pour l'éternité, que le souffle de toutes ces tempêtes avait détaché de l'arbre monastique et jeté dans les jardins du ciel. La seconde était cette grande et bien-aimée supérieure Duplessis de Sainte-Hélène, la rivale en talents, en influence et en vertus de la mère Juchereau de Saint-Ignace, son élève et sa coopératrice dans l'œuvre des annales, et dont le nom se trouve mêlé à tous les événements du cloître depuis près d'un demi-siècle.

La mère des Meloises de la Sainte-Vierge touchait à sa soixante-dixième année et avait porté le joug du Seigneur pendant cinquante-cinq ans, avec la vaillance d'un corps et d'une âme infatigables. Lorsqu'on

entendait aux jours de fête sa voix pure, flexible et sympathique qui remplissait le chœur d'une si suave et si céleste harmonie, on n'aurait jamais soupçonné qu'elle pût être celle de cette puissante ouvrière qui était toujours la première aux veilles et aux durs travaux. Quatre mois avant sa fin, elle fut attaquée d'une dyssenterie obstinée qui lui fit endurer d'atroces douleurs et qui fut aggravée par les frayeurs et les dérangements du siège. Sa mort fut austère et pénitente comme avait été sa vie. La riche héritière des Davennes des Meloises, qui avait été élevée dans l'or et dans la soie, expira sur un pauvre grabat, sans que ses sœurs, réduites à la dernière pauvreté, eussent même la consolation de pouvoir lui procurer les remèdes et les aliments qu'aurait exigés sa maladie. Ainsi meurent les privilégiés de Dieu, ces mendiants sublimes dont les richesses sont à l'abri de la rouille et des vers.

La perte de cette fille, de cette conseillère et de cette amie acheva de briser le cœur de la mère de Sainte-Hélène déjà si navrée de douleur. Elle sentit que le reste de ses forces s'en allait avec ce cercueil qui emportait son plus solide appui, et qui était le quinzième qu'elle voyait sortir de l'infirmerie depuis cinq ans. Il n'y a peut-être aucune Hospitalière dont la vie ait été pendant longtemps plus radieuse, et à la fin plus attristée. Rien ne ressemble plus à son existence qu'une de ces journées d'été de notre pays, sereines et resplendissantes jusqu'au soir, et qui finissent par un

orage. On voit le soleil parcourir la plus grande partie de sa course sans qu'une seule tache apparaisse dans l'azur immaculé du ciel. On croirait, à voir cette sérénité parfaite, que le jour va finir avec le même éclat que son aurore et son midi ; mais un nuage, qui s'est formé lentement derrière les crêtes des Laurentides, élève bientôt son fantôme menaçant à l'horizon, et jette sur le soleil un voile de ténèbres. La tempête éclate avec fureur, le ciel est en feu, la foudre ébranle les montagnes jusque dans leurs fondements, et l'on se demande, saisi de crainte, si l'on verra le lendemain. C'est l'image frappante des vicissitudes qui se rencontrent dans la carrière de la mère de Sainte-Hélène. Le jour où elle vint s'asseoir sur les bancs du noviciat, l'Hôtel-Dieu était dans tout l'éclat de sa prospérité. Richement doté par l'Etat, il s'appuyait sur de hautes protections, tant dans l'ancienne que dans la Nouvelle-France. La dernière main venait d'être mise à ses vastes bâtiments qui avaient été agrandis d'âge en âge. Les meilleurs sujets affluaient au noviciat, et le sceptre de la communauté était aux mains d'une femme de génie et de vertus. Le temps ne fit qu'accroître et affermir cette prospérité et le jour arriva où la mère de Sainte-Hélène se trouva placée elle-même à la tête d'une puissante institution qu'elle gouverna pendant longtemps au milieu du calme et de la stabilité. Rien ne laissait prévoir la décadence, lorsque tout à coup elle vit tous les malheurs fondre l'un après l'autre sur l'institut. Après l'incendie vint la

mortalité, puis l'invasion et enfin la ruine. La mère de Sainte-Hélène en était réduite à se demander si elle n'allait pas être condamnée à voir même la suppression de sa communauté. Cette suite de calamités et d'appréhensions avaient jeté sur son âme un voile de tristesse qui la mettait à l'agonie. Les efforts qu'elle faisait pour cacher à ses sœurs ses douloureuses anxiétés épuisaient le reste de ses forces. Dans sa profonde humilité, elle s'accusait elle-même de ces malheurs, se persuadant qu'elle en avait été la cause par ses infidélités. Elle passait des heures prosternée devant le saint Sacrement, se frappait la poitrine comme une pécheresse et arrosait le parvis du chœur de larmes intarissables.

La mère de Sainte-Hélène avait toujours été d'une santé délicate, sujette à des crachements de sang qui avaient plus d'une fois mis sa vie en danger. Dans la crainte de compromettre des jours si précieux et si nécessaires à la communauté, ses compagnes la ménageaient plus que l'humble septuagénaire ne l'aurait voulu. Elle avait passé sa vie dans les plus hautes charges de la maison. Elue maîtresse des novices six ans après sa sortie du noviciat, puis nommée économe des pauvres par Mgr de Saint-Vallier, elle avait été ensuite alternativement supérieure et assistante pendant l'espace de trente ans. Dans la nuit du 17 janvier 1760, elle eut un accès de frisson accompagné d'une violente douleur au côté qui prit en peu d'heures un caractère très alarmant. On fit venir

un médecin français dont les soins ne purent lui obtenir aucun soulagement. Le général Murray qui avait conçu pour la mère de Sainte-Hélène une très haute estime dès qu'il l'avait connue, ayant appris sa maladie, lui envoya un habile médecin de l'armée qui ne la quitta plus ; mais toutes les ressources de l'art furent inutiles, et en peu de jours l'état de la sainte malade fut désespéré. Elle reçut les derniers sacrements de M. le grand vicaire Briand, supérieur et ami dévoué de la communauté, qui allait bientôt succéder à Mgr de Pontbriand sur le siège épiscopal de Québec.

Les religieuses, frappées de stupeur et de consternation, n'avaient pas quitté le lit de leur supérieure. Elles ne pouvaient se persuader que Dieu voulût leur enlever, dans un moment si critique, celle qui était la lumière et la colonne de leur institut.

Cependant la mère de Sainte-Hélène voyait approcher la mort avec des sentiments de ferveur, de componction, d'amour de Dieu et de soumission à sa divine volonté qui ravissaient tous ceux qui en étaient témoins. Mais ce qui mettait le comble à l'admiration et à l'attendrissement, c'était de la voir si douce devant la mort, si souriante devant ses sœurs, si éloquente pour les exhorter à la confiance et à la résignation à la volonté de Dieu, quand on savait qu'elle mourait le cœur percé d'un glaive de douleurs en pensant qu'elle laissait sa communauté dans une extrême détresse, manquant de tout, abaissée jusqu'au

point d'être obligée de mendier son pain à des étrangers, écrasée sous une dette de plus de cent mille livres, contractée pour le rétablissement du monastère, et sans espoir de pouvoir l'acquitter. Elle conserva une parfaite lucidité d'esprit jusqu'à son dernier moment. Son agonie fut paisible comme une prière, et sa mort douce comme un sommeil. Sa belle âme s'envola dans le sein de Dieu le vingt-trois janvier, après cinq jours de maladie, dans la soixante et treizième année de son âge et la cinquante-deuxième de son entrée en religion.

Deux jours après son décès, M. Briand adressa à la communauté une lettre de condoléance qui renferme un trop bel éloge de l'admirable défunte et des exhortations trop paternelles pour que nous en puissions rien retrancher.

" Je ressens vivement la grandeur de la perte que vous venez de faire par la mort de la mère de Sainte-Hélène, votre supérieure. Mon attachement à votre maison, sur la sincérité duquel je me flatte qu'aucune de vous n'entre en soupçon, ne me permet pas de voir d'un œil sec et avec un cœur indifférent votre affliction et vos justes larmes. Je mêle les miennes volontiers aux vôtres et je ne rougis point de pleurer une vraie et sincère amie, dont j'ai toujours honoré et respecté les vertus. Je suis donc bien éloigné de blâmer vos regrets, je souhaite au contraire que votre douleur continue et qu'elle serve à vous rappeler dans la mémoire les exemples admirables de vertus et les

puissants enseignements qu'elle vous a donnés. Ne perdez jamais de vue cette bonne et tendre mère, vous trouverez en elle un beau tableau de toutes les vertus religieuses. Je ne vous en ferai pas le détail, vous en avez été les témoins, vous avez connu sa douceur, sa débonnaireté, sa prudence, sa modestie, son humilité, sa pauvreté, son amour pour la prière, sa mortification, sa régularité et fidélité entière à tout, même dans les plus petites choses, par lesquelles elle s'est élevée à cette union intime à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui fait les délices des saints. Voilà ce que vous ne devez jamais oublier, non plus que les paroles pleines d'onction et de l'esprit de Dieu par lesquelles elle tâchait, ou de vous consoler, ou de vous animer à la vertu, et de vous inspirer le goût des choses de Dieu dont elle était elle-même si pénétrée. Mais il ne suffit pas de conserver la mémoire de toutes ces choses, il faut vous efforcer de marcher par la même route, si vous voulez arriver au même but. Il faut vivre de la vie des saints ; il faut que vous imitiez ses vertus, si vous voulez vous réunir avec elle dans le séjour des bienheureux, car, après tout, il n'y a point d'autre route pour y arriver que celle qu'elle a tenue, et quiconque ne s'efforce pas comme elle de marcher dans la religion par la voie étroite qui conduit à la perfection, s'expose à une perte inévitable. Et qu'on ne s'y trompe pas, il y a dans la religion une voie large tout comme dans le monde, c'est par elle que marchent les âmes languis-

santes, qui portent avec peine le joug du Seigneur, qui se plaignent de sa rigueur et qui cherchent toujours à en alléger le poids. Je pense qu'il n'en est point de telles parmi vous, filles d'une mère si fervente, si intérieure, si recueillie, si détachée de la terre, de ses faux plaisirs, de ses fades amusements, si scrupuleuse pour les plus petits points de la règle. Si vous n'êtes pas encore parvenues à sa fidélité, vous en avez toutes du moins un vrai désir et c'est tout ce que Dieu demande de plusieurs, surtout de celles qui ne sont qu'au commencement de leur carrière. Je pense, avec une sensible consolation, que vous cherchez toutes la perfection et l'accomplissement des desseins de Dieu sur vous ; et ce n'est point pour vous y exciter que j'ai pris la liberté de vous écrire de cette sorte, mais uniquement pour vous exhorter à persévérer et à veiller sur vous-mêmes, de crainte que l'ennemi du salut ne détruise ces saintes et heureuses dispositions."

De toutes les supérieures qui ont gouverné l'Hôtel-Dieu, aucune n'a laissé un nom plus doux, une mémoire plus suave que la mère de Sainte-Hélène. Avant elle la mère Juchereau de Saint-Ignace avait été le type de la femme forte ; la mère de Sainte-Hélène fut celui de la femme tendre. Chacune d'elles avait reçu de Dieu un esprit approprié aux besoins de son temps. L'une ressemblait par son énergie à Judith ; l'autre par sa douceur faisait penser à Esther.

CHAPITRE DEUXIÈME

—

Capitulation de Montréal—Lettre de la duchesse d'Aiguillon à lord Chatham—Mort de la mère Davis de Sainte-Cécile—La dette de l'Hôtel-Dieu—Servitudes auxquelles les Hospitalières se réduisent pour l'acquitter—Mgr Briand—Sa générosité—L'invasion américaine (1775)—Les Hospitalières reprennent possession des appartements occupés par les troupes—Salles ouvertes aux pauvres—La mère de Saint-Gabriel et la mère de Saint-Martin—Mort de la mère de Gaspé de Saint-Ignace.

Deux mois après la mort de la mère de Sainte-Hélène, le canon grondait encore une fois sous les murs de Québec. Le général de Lévis jetait un dernier reflet de gloire sur nos armes en remportant la victoire de Sainte-Foye, et mettait le siège devant la ville. Espérant être bientôt secouru par la France, il s'était hâté, dès le printemps, de prendre l'offensive à la tête des milices canadiennes et des débris de l'armée française, qui avait hiverné à Montréal ; mais l'arrivée de la flotte anglaise l'avait contraint de retraiter sur cette ville, où devait se passer le dernier drame de la conquête. Par la capitulation de Mont-

réal, dont les clauses furent signées le huit septembre et ratifiées plus tard par la France (1763), le Canada fut cédé définitivement à l'Angleterre.

Déjà depuis trois mois, Mgr de Pontbriand reposait dans les caveaux de l'église de Montréal. La dernière pensée de ce saint prélat avait été pour ses chères communautés. Il avait interrompu les prières des agonisants que lui lisait M. de Montgolfier pour lui adresser ces admirables paroles :

" Dieu est bien servi dans les communautés, et je vous charge, autant qu'il dépendra de vous, d'y entretenir la ferveur. Rappelez-leur à toutes, dans l'occasion, tout ce que vous avez pu recueillir de mes sentiments pour elles, dans les différents entretiens que j'ai eus avec vous, surtout depuis que la Providence m'a conduit dans votre maison. J'ai la consolation de mourir pauvre, faites-leur bien sentir combien je me glorifie de cette qualité, et que si dans cet état je pouvais avoir quelque regret, ce serait de ne pouvoir en mourant faire aucun bien à ceux à qui j'ai été si fortement attaché pendant la vie."

A ce témoignage d'intérêt et de sympathie vint s'en joindre peu de temps après un autre qui alla droit au cœur de nos mères. Cette marque d'attachement était d'autant plus attendrissante qu'elle arrivait de cette France tant aimée, avec qui on avait toujours entretenu des relations d'une si filiale tendresse, où l'on comptait tant de vieilles amitiés, et dont on venait d'être séparé par l'abîme de la con-

quête. Une petite nièce de la fondatrice, héritière de son grand nom et de son grand cœur, la duchesse d'Aiguillon, écrivit aux Hospitalières pour pleurer avec elles la catastrophe qui les avait jetées dans l'exil. Elle leur transmettait en même temps une lettre du comte de Chatham, ministre d'Angleterre, à qui elle avait écrit pour lui exposer la triste condition où se trouvait l'Hôpital qu'avait fondé sa grande tante, et pour le supplier d'accorder sa haute protection à cet institut. Le noble lord s'était montré à la hauteur des sentiments qui faisaient agir la duchesse, et lui avait répondu en ces termes :

" Monsieur Pitt est pénétré de la marque flatteuse de sentiments favorables dont Madame la duchesse d'Aiguillon a bien voulu l'honorer. Il se croit heureux d'avoir à s'employer pour un objet qui intéresse à la fois l'humanité, et lui procure l'honneur d'obéir aux ordres de Madame la duchesse d'Aiguillon. Pour ce qui est de l'Hôtel-Dieu de Québec, il a la satisfaction de pouvoir assurer que des personnes aussi respectables ont été respectées, et que nos officiers qui se louent très fort des soins charitables de ces dignes religieuses envers nos malades et blessés, ont pour elles toutes les attentions que la pitié et le malheur exigent."

Ces paroles n'étaient pas une stérile protestation de convenance. Lord Chatham en écrivit au général Murray, qui fit preuve d'une attention et d'une libéralité digne de tout éloge. Outre la remise des lods

et ventes qui se montait à la somme de 3,389 livres, que les Hospitalières avaient été condamnées à restituer au domaine du roi par l'intendant Bigot, elles reçurent en effets, dans le cours de l'année 1760, pour la valeur de 3,408 livres, sans compter 808 livres pour le loyer des appartements occupés par les troupes et 3,085 livres pour l'usage des meubles, linges et ustensiles de l'Hôpital.

Les mères de l'Hôtel-Dieu reconnurent l'influence bienfaisante de la duchesse d'Aiguillon dans ces actes de justice et de bienveillance qui ne pouvaient être demandés à un ennemi de la veille. C'est par cette délicate et touchante marque de protection que se terminent les rapports qui avaient existé depuis la fondation entre l'Hôtel-Dieu et la famille d'Aiguillon. A partir de cette date on n'en trouve aucune trace dans les annales de l'institut, et il est facile de s'en rendre compte, lorsqu'on se rappelle que les communications avec la France furent à peu près interdites pendant bien des années, et qu'ensuite arrivèrent les grands bouleversements de la révolution française. Les Hospitalières de Québec se sont demandé bien des fois ce qu'était devenue, dans la suite, la famille de leur fondatrice ; à quelles vicissitudes ses arrière-neveux furent soumis pendant les tourmentes révolutionnaires qui ont traversé la France. Cette famille, qui s'est assise autrefois sur les marches du trône, a-t-elle conservé son antique splendeur, ou est-elle tombée dans l'infortune et son nom dans l'oubli ? S'il en est

ainsi, il est du moins un coin de terre où ce nom sera éternellement béni. Il est gravé en lettres d'or au cœur de chacune de nos Hospitalières et des pauvres dont elles sont la providence. Il y aura bientôt deux siècles et demi que cette reconnaissance dure ; et l'on peut affirmer, sans crainte, qu'il en sera ainsi tant qu'il y aura une Hospitalière pour continuer l'œuvre de la duchesse d'Aiguillon.

Dans la matinée du treize juin, la cloche du monastère sonnait encore une fois un glas funèbre : c'était celui d'une compagne du noviciat de la mère de Sainte-Hélène, dont l'origine et les premières années nous sont bien connues.

On se souvient, en effet, de cette jeune et intéressante captive de la bourgade abénaquise de Saint-François-du-Lac, dont la destinée nous avait d'abord paru si cruelle et si lamentable, mais qui avait bien vite vu tomber ses chaînes par la bénigne influence du Père Vincent Bigot, et qui avait fini par se trouver plus heureuse sous la cabane d'écorce des sauvages que sous le toit des blancs. On l'a vue sous la direction du saint vieillard qui lui servait de père, correspondre merveilleusement à la grâce de Dieu, devenir, par son obéissance, aussi flexible que le roseau des savanes et croître en lumières comme l'aurore, en restant pure comme elle au milieu d'une peuplade grossière. De la solitude des bois, on l'a vue passer dans la solitude du cloître où lui furent révélés, dans toute leur adorable beauté, les desseins de Dieu sur elle.

Pendant les cinquante et un ans de sa vie religieuse, la mère Davis de Sainte-Cécile ne connut que trois amours, Dieu, les pauvres, et sa communauté qui était devenue en même temps sa patrie. C'était la fille du monde la plus intérieure et la plus unie à Dieu, n'étant surpassée par aucune de ses sœurs en obéissance, en humilité, en estime pour sa vocation et en dévotion pour le très saint Sacrement, pour la sainte Vierge et saint Joseph.

Notre-Seigneur voulut la purifier de ses moindres imperfections par quinze années de maladie, durant lesquelles elle vécut habituellement dans l'infirmerie, et où sa piété, qui avait toujours été si grande, eut ces admirables déploiements d'ailes qu'on remarque chez les âmes qui achèvent de se consommer en Dieu. Quelles que fussent ses souffrances et les incommodités de sa maladie, elle n'omettait ni un point d'oraison, ni le moindre article de la règle. La mère de Sainte-Cécile avait toujours eu le pressentiment qu'elle mourrait soudainement, et elle se confessait régulièrement deux fois la semaine, afin d'être toujours prête au premier appel de Dieu, comme une sentinelle vigilante. Il y avait six ans qu'elle était paralysée, lorsque cinq jours avant sa mort elle fut frappée d'un coup d'apoplexie qui la laissa insensible et sans aucun autre signe de vie qu'une faible respiration. Enfin elle s'endormit imperceptiblement du sommeil de la mort pour se réveiller à jamais dans le lieu du rafraîchissement, de la lumière et de la paix.

Le fardeau de la supériorité était passé des mains de la mère de Sainte-Hélène en celles de la mère Marie-Ursule Chéron des Anges. Cette humble religieuse n'avait ni les talents, ni l'éclatante réputation de sa devancière, mais elle avait la même confiance en Dieu et le même esprit d'abnégation. Ce fut peut-être précisément pour cela que Dieu la choisit de préférence, en ces jours critiques, afin de mieux rendre visible le doigt de sa providence. Le premier soin et la constante préoccupation de la nouvelle supérieure furent d'arracher sa communauté à l'abîme de dettes dans lequel l'avait plongée les désastres des dernières années. Cette dette s'élevait à la somme énorme de 107,185 livres, et il ne restait presque aucune ressource pour y faire face. Sans parler de bien des pertes qu'on avait subies pendant la guerre, les terres n'étaient presque d'aucun rapport, n'ayant pu être ensemencées depuis deux ans. Les ouvriers et les autres créanciers se succédaient les uns aux autres à la cloche du parloir pour réclamer le remboursement de leurs deniers ou le prix de leur travail.

Le 26 mars 1762, la mère des Anges assembla le chapitre pour lui exposer l'état de détresse où se trouvait la maison, et pour prendre conseil sur l'avenir. Il ne restait plus de farine dans les greniers que pour un mois ; elles avaient épuisé toutes leurs provisions de viande, de lard, de bois et n'avaient aucun moyen de s'en procurer. Comme dernière ressource la mère supérieure proposa de faire vendre le peu d'ar-

genterie qui se trouvait dans l'infirmerie. Toutes y consentirent unanimement. Cette vente produisit la somme de 680 livres, sur laquelle il fallut retrancher 200 livres qu'elles avaient empruntées de M. Monier, et 103 livres dues au boucher. Il ne restait donc que 337 livres pour subvenir aux besoins du moment. Elles vendirent même, quelque temps après, leur grande horloge pour le prix de 192 livres. Mais ces faibles sommes n'étaient qu'un grain de sable dans la mer. Par quelle suite de sacrifices, de labeur de jour et de nuit, de privations de tout genre, sont-elles parvenues à triompher de tant de difficultés et à remettre leur maison dans un état florissant ? C'est le secret de Dieu et de leur humilité. Le peu qu'on en connaît est encore trop long pour qu'on puisse l'énumérer en détail. Nous ne pouvons que l'indiquer sommairement.

Ces héroïques mères ne reculèrent devant aucun travail, quelque dur qu'il fût. Elles entreprirent d'abord le blanchissage du linge d'église d'un bon nombre de fabriques. Elles se firent ensuite boulangères du Séminaire, cuisant tout le pain qui était nécessaire à cette institution. Elles se privèrent d'un bon nombre de leurs appartements pour les louer à des dames pensionnaires. Ces moyens et bien d'autres n'étant pas suffisants, ces saintes filles s'arrachèrent souvent le pain de la bouche pour payer leurs créanciers. Elles vendirent plusieurs concessions de terrain qui leur avaient été faites, en particulier

celles qu'elles avaient au bas du coteau Sainte-Geneviève, à Québec, où sur trente-deux concessions qu'elles possédaient, il n'en reste plus que pour une valeur de six cents livres. Les aumônes des âmes charitables firent le reste.

Parmi leurs bienfaiteurs, le plus insigne fut Mgr Briand, qui avait été choisi cette année même (11 septembre) par le chapitre de la cathédrale pour successeur de Mgr de Pontbriand. Comme ce saint prélat, le nouvel évêque se montra le père de la communauté tant qu'il vécut. Non content de mettre à l'œuvre toute son influence auprès de ses diocésains, il retrancha même de son revenu particulier des sommes considérables pour l'assister, et il savait relever le prix de ses dons par une délicatesse de procédés charmante. Un jour il vint dire un mot à l'oreille de la supérieure. Celle-ci assemble aussitôt le chapitre, et annonce que Mgr l'évêque conseille de faire à la communauté certaines réparations qui lui paraissaient urgentes. Malgré l'extrême gêne des affaires, toutes les vocales accordent leur consentement sans faire la moindre réflexion, par déférence pour leur saint ami. Après les avoir félicitées de leur bon esprit, la supérieure leur dit en souriant que l'évêque se chargeait de tous les frais de l'entreprise.

Le travail obscur mais fécond auquel se livrèrent les mères de l'Hôtel-Dieu jusqu'à l'extinction de leur dette, ne fut guère interrompu que par un seul incident qui soit digne de remarque : c'est celui de l'in-

vasion américaine. La conquête du Canada, qui avait donné à l'Angleterre la suprématie en Amérique, lui fut bientôt presque aussi fatale qu'à la France. Les colonies anglo-américaines, orgueilleuses de leurs rapides progrès, ne se virent pas plus tôt débarrassées de leur seul ennemi redoutable, qu'elles songèrent à secouer le joug de leur mère patrie et à se constituer en peuple indépendant. Elles n'attendirent plus qu'un prétexte pour lever l'étendard de la révolte. Le cri de guerre, parti de Boston en 1774, fut répété immédiatement sur tout le littoral de l'Atlantique.

N'ayant pu réussir à entraîner le Canada dans ce mouvement insurrectionnel, les Américains résolurent d'en faire la conquête. Deux armées d'invasion furent dirigées l'une sur Montréal par le lac Champlain, l'autre sur Québec par la vallée de la rivière Chaudière. Après s'être frayé, avec des peines inouïes, un chemin à travers les forêts du Kénébec, le général Arnold, qui commandait ce dernier corps d'armée, traversa le fleuve Saint-Laurent un peu au-dessus de Québec, et fit sa jonction avec le général Montgomery qui arrivait de Montréal avec les troupes venues par le lac Champlain. Ils mirent le siège devant Québec au commencement de décembre 1775.

Le gouverneur anglais qui commandait alors dans la ville, était sir Guy Carleton, mieux connu sous le nom de lord Dorchester, le plus habile homme d'Etat que la Grande-Bretagne ait eu dans cette colonie. Par sa prudence et son esprit conciliant à l'égard des

Canadiens, il valut à l'Angleterre plus qu'une armée, et l'on peut dire que si Wolfe a conquis le Canada, c'est Carleton qui l'a conservé. Nommé gouverneur du pays à quatre époques différentes, il y a laissé une réputation que le temps n'a pas fait oublier.

Les Hospitalières se mirent à l'abri des batteries américaines en se réfugiant sous une des voûtes de leur monastère. Elles y dressèrent leur chapelle, et y firent tous les offices du chœur. C'est là qu eurent lieu les funérailles de la mère Ursule Chavigny de Sainte-Véronique, qui était décédée le 28 mars 1776, à l'âge de 53 ans, après 27 ans de religion.

Malgré la mort du général Montgomery, qui avait été tué à l'assaut nocturne du 31 décembre, et les pertes sensibles que les Américains avaient éprouvées, ils continuèrent cependant le siège jusqu'au printemps, qu'ils furent obligés de battre précipitamment en retraite devant les forces supérieures qui arrivaient d'Angleterre.

Québec ayant été le seul point qui eût résisté à l'invasion étrangère, le gouvernement de Londres en comprit plus que jamais l'importance stratégique, et dépensa des sommes considérables pour augmenter ses fortifications. Les murs d'enceinte furent complétés, les travaux de la citadelle ouverts et poursuivis avec activité. Ce ne fut cependant qu'en 1874 que les nouvelles casernes qu'on avait construites furent en état de recevoir les troupes auxquelles les salles de l'Hôtel-Dieu servaient de logement. Ces troupes

furent internées régulièrement dans le cours du printemps. La joie qu'éprouvèrent les filles de Saint-Augustin en apprenant la libération entière et définitive de leur monastère est plus facile à comprendre qu'à exprimer. Elles s'occupèrent sans délai à reprendre les devoirs de l'hospitalité, dont elles avaient été si douloureusement privées depuis le nouveau régime, et que la misère publique avait rarement rendus aussi nécessaires. L'évêque de Québec fit un appel à la générosité des citoyens pour subvenir aux frais d'installation des malades. Cette souscription s'éleva à environ quinze cents piastres. L'inauguration de l'hôpital eut lieu le premier de mai, par l'ouverture de deux salles qui ne renfermèrent d'abord que dix-huit lits, dix pour les hommes et huit pour les femmes. Quelque modestes que fussent ces commencements, ils absorbaient cependant tous les revenus dont pouvait disposer la commnnauté.

Cette rentrée des malades dans leur antique maison, d'où ils étaient absents depuis un quart de siècle, est une époque dans les annales de l'Hôtel-Dieu. Elle marque la fin des grandes épreuves et l'aurore de l'avenir meilleur qui va s'ouvrir. On dirait que du jour où Notre-Seigneur, voilé sous les haillons des pauvres, est venu s'asseoir au banquet de la charité auquel il avait été convié avec un si vif et si tendre empressement, il ait voulu apporter avec lui toutes les bénédictions de la terre en même temps que celles du ciel. Le temps n'est pas éloigné, en effet, où nous allons

voir le vieil arbre de Saint-Augustin, dépouillé par les tempêtes, reverdir sous les rayons d'un nouveau printemps, et se charger de fleurs et de fruits. Le noviciat, où l'on comptait depuis des années tant de places vides, va ouvrir ses portes pour laisser entrer un essaim de jeunes fiancées qui aspirent aux noces virginales de l'Epoux et qui vont repeupler les cellules désertes. Bientôt nous allons assister à la bénédiction de la première pierre de la nouvelle église conventuelle, et peu de temps après, à l'érection de cet immense cloître que nous voyons aujourd'hui se dresser majestueusement, avec ses nombreux corps de logis, ses toitures métalliques et son gracieux clocher, au-dessus des remparts de Québec. Enfin il sera réservé à notre époque de voir l'œuvre de la duchesse d'Aiguillon s'élever à un degré de prospérité et d'importance qu'il n'avait jamais atteint dans les âges précédents.

Le noviciat est le cœur de tout institut : c'est là que s'élabore la vie monastique et que se prépare l'avenir. Ce fut aussi dans le noviciat que Notre-Seigneur répandit d'abord la rosée plus abondante de ses grâces et qu'il commença ce travail divin de réorganisation et d'épanouissement auquel nous allons assister.

Depuis l'incendie de 1755, le courant de vocations religieuses qui avait alimenté l'Hôtel-Dieu s'était presque tari. Pendant les trente années qui avaient suivi, il n'y était entré que douze postulantes de chœur. Aussi la communauté, décimée par les épidé-

mies, les fatigues, la pauvreté, la vieillesse, se trouvait réduite de moitié. En 1787 elle ne comptait que vingt-six professes.

Ce fut à partir de cette date que le noviciat parut refleurir et reprendre peu à peu l'éclat et la fécondité des âges passés. Voici d'abord venir deux novices distinguées, l'une par la noblesse, l'autre par l'importance de sa famille, mais plus distinguées par leur caractère et par leur vertu ; d'une valeur intellectuelle peu commune, et qui vont devenir ici de grands instruments entre les mains de Dieu.

La première était Anne-Elisabeth Godefroy de Normanville, en religion sœur de Saint-Gabriel, dont les ancêtres, originaires de Normandie, avaient acquis un nom illustre dès l'origine de la Nouvelle-France. Les lettres de noblesse accordées par Louis XIV au chef de cette famille résument ainsi les services signalés qui lui avaient valu cette distinction :

" Jean Godefroy, y est-il dit, a travaillé un des premiers à former la dite colonie, a dépensé beaucoup de biens tant à défricher des terres qu'au service de Sa Majesté contre les Iroquois, qui faisaient pour lors une cruelle guerre à nos sujets du dit pays. Il était journellement aux mains avec les sauvages, accompagné d'un de ses frères et de dix de ses enfants, dont cinq furent tués et son frère fait prisonnier et brûlé par ces barbares." *

* Registre des Insinuations, Conseil Supérieur, E.

Mlle de Normanville était native du Cap-Saint-Ignace, et avait pour mère dame Elisabeth-Gabrielle Vincelotte, descendante des premiers seigneurs de cette paroisse. Après avoir passé les premières années de son enfance chez son aïeul maternel, elle fit son éducation aux Ursulines de Québec et des Trois-Rivières, et elle obtint son entrée à l'Hôtel-Dieu le 20 octobre 1787, à l'âge de dix-sept ans. Le trait caractéristique de sa piété était l'amour de la solitude et du silence. Dans le monde, où elle aurait pu prendre rang parmi l'élite de la société, elle avait passé humble et inaperçue, semblable à ces petites fleurs des bois qu'on n'entrevoit qu'en écartant la feuillée où elles se cachent. Avec une pareille tendance d'esprit, on comprend que Mlle de Normanville avait dû avoir pour la retraite du cloître un attrait naturel et inné. Elle s'y plongea comme dans un océan de délices. Dès qu'elle eut été initiée aux secrets de la vie parfaite, elle ne s'arrêta plus dans le chemin des divines ascensions qui la rapprochaient de Dieu. Toujours prête à se replier sur elle-même, comme la sensitive, au moindre contact des objets extérieurs, elle avait fait de son âme ce jardin fermé dont parle l'Ecriture, où elle ne laissait entrer que l'Epoux céleste, à qui elle redisait sans cesse avec l'épouse des cantiques :

" Que mon bien-aimé vienne dans son jardin et qu'il en goûte les fruits.

" Mon âme s'est fondue au son de sa voix.

" J'ai trouvé celui que mon cœur aime : je l'ai arrêté, et je ne le laisserai point aller.

" Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi, lui qui se nourrit parmi les lis.

" Je vous conjure, ô filles de Jérusalem, de ne point faire de bruit, et de ne point éveiller celui que j'aime." *

Les heures de récréation même n'interrompaient guère ces conversations intérieures de la sœur de Saint-Gabriel. Toujours penchée sur son ouvrage, silencieuse et sans bruit, elle ne répondait que par quelques douces et affectueuses paroles aux questions qu'on lui faisait, et elle retombait dans sa pieuse rêverie. Malgré son extérieur grave et même sévère, elle savait se faire aimer de ses compagnes, qui admiraient en elle une douceur inaltérable, une grande droiture d'esprit et une charité qui se faisait tout à tous.

Quoique d'une complexion fragile et délicate, elle était destinée à se rendre très utile à sa communauté, où elle exerça dans la suite les principales charges, ayant été six ans dépositaire, six ans assistante, et douze ans supérieure.

---

* *Veniat dilectus meus in hortum, et comedat fructum pomorum suorum.*

Anima mea liquefacta est, ut locutus est.

Inveni quem diligit anima mea : tenui eum, nec dimittam.

Ego dilecto meo, et dilectus meus mihi, qui pascitur inter lilia.

Adjuro vos, filiæ Jerusalem, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectum.

Durant les dernières années de sa vie, son état de langueur et de faiblesse ne lui permettant plus de suivre les observances de la communauté, elle se retira à l'infirmerie jusqu'à ce qu'elle s'éteignît paisiblement entre les bras du crucifix. *

La seconde Hospitalière qui suivit de près la sœur de Saint-Garbiel à son entrée au noviciat, était une jeune fille de dix-sept ans comme elle, comme elle instruite aux Trois-Rivières et native de Montréal. Marie-Angélique Viger prit en religion le nom de Saint-Martin en souvenir d'une religieuse d'un grand mérite qui l'avait porté et qui était décédée peu de temps auparavant (18 janvier 1788).

"Cette première mère de Saint-Martin, qui avait porté dans le monde le nom de Marie-Louise Curot, remarquent les annales, avait été successivement dépositaire des pauvres, assistante et supérieure. Elle était grave, ferme et douce, toujours égale dans sa conduite envers ses inférieures, très prudente, d'un jugement solide et éclairé, enfin très propre au gouvernement. Par sa mort elle avait laissé un vide profondément senti dans la communauté, qui s'appuyait sur ses conseils et qui, d'ailleurs, ne restait pas riche de sujets si bien doués. Elle avait montré dans sa dernière maladie une patience et une résignation entières. Jamais on ne l'entendait se plaindre; il ne paraissait pas qu'elle souffrît, tant son air natu-

* Le 4 de juillet 1828.

rellement tranquille se soutenait, malgré ses souffrances."

La sœur Marie-Angélique Viger, qui fit revivre son nom à l'Hôtel-Dieu, était issue, par son père M. Louis Viger, et par sa mère Dame Marie-Agnès Papineau, de deux familles fort recommandables de Montréal, et qui allaient bientôt devenir célèbres dans les annales politiques du Canada.

Taille grande et robuste, intelligence vive, pénétrante et accomplie, jugement sûr, cœur d'or sous une écorce un peu rigide, telle était la mère Viger de Saint-Martin. C'était le contraste parfait de la mère de Saint-Gabriel. Celle-ci, frêle de corps, d'une âme tendre et toute féminine, inclinait par une pente presque invincible vers la vie contemplative. Celle-là, dont les qualités saillantes semblaient plutôt l'apanage d'un autre sexe, était toute faite pour l'action. Aussi la verrons-nous, dans quelques années d'ici, présider en personne aux travaux de reconstruction de l'église et de l'hôpital. Debout sur les échafauds, elle commandera aux maçons et aux charpentiers avec le geste et l'autorité d'un homme, voyant à tout d'un œil auquel rien n'échappe, se faisant craindre, obéir et respecter même par les plus difficiles à conduire.

Charitable et compatissante autant qu'énergique, on la verra dans les salles des malades, surmontant la répugnance et la timidité naturelles à son sexe, faire de sa propre main, en l'absence du chirurgien, une

seconde opération qu'elle jugeait nécessaire et urgente.

Avec ces puissantes qualités, elle avait un goût remarquable pour les arts, en particulier pour la musique et le dessin qu'elle avait appris durant ses années de couvent. Elle jouait même de la flûte avec une facilité qui faisait l'admiration et le charme de la communauté aux heures de récréation.

Presque aussitôt après sa profession, qui eut lieu le 21 décembre 1789, elle fut chargée de l'apothicairerie, dont elle posséda en peu de temps tous les secrets. Sa réputation d'habileté se répandit même très loin dans les campagnes, d'où l'on venait de toutes parts pour la consulter. On vit même des malades faire l'immense trajet d'Halifax à Québec pour lui exposer leur état et suivre ses prescriptions. Les guérisons merveilleuses qu'elle obtenait accroissaient de plus en plus sa renommée. " Il est probable, remarquent les annales, que Dieu bénissait ses soins en considération de sa grande charité et de la pureté des motifs qui inspiraient ses actions. S'oubliant elle-même et se confiant dans sa robuste santé, elle ne se donnait pas même le temps d'aller prendre son déjeuner, le matin, avec la communauté, mais elle se hâtait de se rendre à son office pour y préparer les médicaments qu'il fallait donner aux malades. Dans le temps que nous en avions peu dans les salles, le médecin n'y faisait que de rares visites, se reposant entièrement sur l'expé-

rience de la mère de Saint-Martin et approuvant tout ce qu'elle avait fait durant son absence."

La dévotion de cette brave ouvrière de la charité était, comme sa personne, grande, vaillante, toute pratique : comme dans son caractère, il y entrait plus de raison que de sentiment. C'était la transfiguration de ses mâles facultés. Elle avait pris pour modèle de sainteté son patron, le grand saint Martin, qu'elle invoquait souvent, et dont elle essayait de retracer dans sa vie la grandeur d'âme, acceptant tout travail, toute épreuve, avec la même foi, la même humilité, la même résignation, le même courage. "Seigneur, disait-elle avec lui parmi les plus pénibles labeurs, je ne refuse point le travail : que votre volonté soit faite. *Non recuso laborem ; fiat voluntas tua.*

Cette belle et utile carrière de la mère de Saint-Martin ne faisait que de commencer, lorsque s'acheva celle d'une de ses vénérables devancières qui avait passé à travers toutes les grandes épreuves de la communauté. Parvenue à l'âge de 79 ans, presque aveugle, la mère Angélique Aubert de Gaspé de Saint-Ignace avait fait de l'infirmerie, ce noviciat de l'éternité, son séjour habituel durant les dernières années de sa longue et laborieuse existence. C'est là que, dans le recueillement et la prière, avec la sollicitude d'une conscience toujours craintive, elle avait mis la dernière main à la couronne de vie qu'elle s'était tressée pendant les cinquante-sept ans de sa profession religieuse (1734-1793). Alliée par son aïeul paternel,

M. Aubert de la Chenaye, * à la famille de la mère Juchereau de Saint-Ignace, elle avait hérité de son nom de religion qu'elle porta avec moins d'éclat, mais avec non moins de vertu. Soit qu'elle fût simple religieuse de chœur, hospitalière, assistante ou supérieure, c'était chez elle le même esprit intérieur, la même condescendance, le même oubli de soi, la même ponctualité aux règles. Peu d'hospitalières eurent à gouverner la maison dans des temps aussi critiques, et la dirigèrent avec une prudence plus consommée. Elle qui avait connu, dans sa jeunesse, l'opulence au sein de sa famille, et, dans ses premières années de religion, la prospérité au sein de son cloître, dut res-

* Charles Aubert de la Chenaye, premier ancêtre de la famille de Gaspé au Canada, était membre du Conseil Souverain, commis général de la Compagnie des Indes Occidentales et seigneur de Saint-Jean Port-Joli et autres lieux. Il était originaire de Picardie, né à Amiens en 1630.

" C'était, dit l'histoire de l'Hôtel-Dieu, un riche marchand qui avait l'âme noble et généreuse et qui, à l'époque de l'incendie de la Basse-Ville, en 1682, épuisa tous ses fonds pour prêter à tout le monde; de sorte qu'il n'y a presque aucune maison de la Basse-Ville qui ne lui soit redevable; il le fit non seulement pour suivre son humeur bienfaisante, mais parce qu'il s'y crut obligé par reconnaissance envers Dieu; sa grande piété lui suggéra toujours de nouveaux motifs pour lui en rendre des actions de grâces: il fut même frappé d'une parole que lui dit une femme insensée qui était l'objet de la risée du public; elle le rencontra un jour et lui dit avec son air égaré:

" Ne crois pas que ce soit le secours qu'on a donné à ta maison qui l'a empêchée de brûler; elle n'a été sauvée qu'à cause que tu es fort soigneux de faire tous les ans un reposoir à la fête du

sentir plus que bien d'autres les rigueurs de la pauvreté, dans laquelle elle se vit bientôt plongée avec ses compagnes ; mais elle était de ces fortes races où les hommes sont l'orgueil d'un peuple, et les femmes l'honneur du foyer. La mère de Gaspé de Saint-Ignace fit voir une force d'âme égale aux adversités. Malgré tous les dénûments, malgré les fatigues corporelles et morales, et les plus âpres travaux, elle ne per-

---

saint Sacrement." Cela ranima son zèle et le rendit encore plus exact à préparer magnifiquement le reposoir de la Fête-Dieu jusqu'à ce qu'il y eût une église à la Basse-Ville.

" Notre communauté, ajoute ailleurs l'histoire de l'Hôtel-Dieu, lui a des obligations singulières pour l'avoir assistée pendant plus de trente ans en nous prêtant des sommes très considérables avec une bonté de père, sans nous presser jamais de le payer: aimant mieux souffrir que de nous inquiéter. Il nous faisait souvent des présents, et dans le temps de cherté, il partageait son pain avec nous. Deux de ses filles sont religieuses ici, et, par affection pour la maison, il a donné à l'aînée 10,000 livres de dot ; il en aurait donné autant à la cadette sans la décadence qui arriva dans ses affaires, par les malheurs de la guerre et du commerce. Il voulut être enterré dans le cimetière des pauvres, et depuis, Madame son épouse et plusieurs de ses enfants y ont été mis auprès de lui. Nous ne devons jamais oublier nos bienfaiteurs, et c'est pour en perpétuer la mémoire que nous marquons ici ce qui doit exciter notre reconnaissance."

M. de la Chenaye avait épousé en secondes noces une sœur de la mère Juchereau de Saint-Ignace, Marie-Louise Juchereau de la Ferté, de qui il avait eu entre autres enfants Pierre Aubert de Gaspé, qui épousa plus tard Madeleine-Angélique le Gardeur de Tilly. C'est de ce mariage que naquit, en 1713, à Saint-Antoine de Tilly, Marie-Angélique de Gaspé, en religion sœur de Saint-Ignace.

dit jamais rien de la distinction de manières, de l'esprit et de la gaieté gauloise héréditaires dans sa sa noble famille. D'une délicatesse et d'une propreté exquise, elle était la personnification de l'ordre et de la régularité. Ni l'extrême vieillesse, ni la débilité, ni l'obscurcissement de sa vue ne purent diminuer l'activité qui lui était naturelle.

" A l'infirmerie, racontent les chroniques de l'Hôtel-Dieu, elle tricotait pour s'occuper ; mais son ouvrage ne valait pas grand'chose, à cause que n'y voyant pas assez, elle ne pouvait apercevoir ni réparer les manquements qu'elle faisait. Néanmoins les pauvres, à qui on donnait le produit de son travail, en profitaient toujours un peu."

C'est au milieu de ces humbles occupations, entremêlées de soupirs ardents vers le ciel, dans la plénitude de son jugement, qu'elle entendit sonner l'heure de l'éternité, et qu'elle vit venir à sa rencontre Celui à qui elle avait consacré toutes les œuvres de ses mains et tous les battements de son cœur.

CHAPITRE TROISIÈME

—

Les dernières années du dix-huitième siècle—Bénédictions de Dieu sur le Canada et sur l'Hôtel-Dieu—Les Hospitalières forment le dessein de rebâtir leur église—Appel au public—Pose de la première pierre (1800)—Consécration de l'église (1803)—Œuvre des enfants trouvés—L'abbé Desjardins, premier chapelain résidant à l'Hôtel-Dieu.

A mesure que la date de la conquête s'éloignait et que s'approchait la fin du dix-huitième siècle, les desseins de miséricorde et d'amour que la divine Providence avait eus en nous arrachant violemment des bras de notre mère patrie, devenaient plus sensibles à la clarté des événements. Tandis que la paix et la prospérité renaissaient peu à peu dans ce coin reculé du monde si longtemps agité, la tempête grondait au dehors. Les échos formidables de la révolution française traversaient les mers et parvenaient aux oreilles effrayées des Canadiens. Nés et élevés dans les idées religieuses et monarchiques, ayant vécu sous la France dans les beaux jours de sa foi et de sa royauté, elle leur était toujours apparue rayonnante et pure comme sous la figure de Jeanne d'Arc. Maintenant

ils n'osaient la reconnaître sous les traits de cette furie échevelée, hurlant le blasphème, les mains trempées dans le sang de ses princes, de ses propres enfants, et provoquant à la guerre et à la révolte toutes les nations de l'Europe. Ils se demandaient, saisis d'épouvante, ce qu'ils seraient devenus s'ils eussent continué à vivre sous l'ancien régime ; de quelles scènes d'horreur ils auraient été les témoins et les victimes. N'auraient-ils pas vu, comme à Saint-Domingue, se dresser les échafauds sur leurs places publiques, et tomber sous la hache la tête de leurs citoyens les plus chers et les plus intègres ?

Aussi en rendant grâces à Dieu de cette évidente protection, avec quelle douloureuse sympathie et quel touchant respect ils accueillirent quelques-unes des épaves de ce grand naufrage, ces prêtres vénérés échappés au martyre qui allaient devenir ici d'admirables pasteurs, et répandre par tout le pays l'encens de leurs vertus !

La perspective des calamités auxquelles ils auraient pu être exposés réconciliat les Canadiens avec le joug de l'étranger dont les chefs avaient répudié les idées d'oppression qui avaient marqué les premières années du nouveau régime. Les défiances, les craintes excessives avaient fait place à des sentiments d'estime et de confiance. Les préjugés nationaux surexcités par un siècle d'antogonisme s'évanouissaient au contact journalier des deux races. Le côté grand et généreux du caractère anglais n'avait pas tardé de faire

impression sur l'esprit de la population ; tandis que la franchise et l'aménité du génie français avaient adouci la fierté britannique. Les fortes qualités des uns et les aptitudes vives et brillantes des autres se fusionnaient et s'harmonisaient graduellement, destinées à former un esprit nouveau, distinct des deux caractères primitifs et plus conforme à la situation nouvelle qui leur était faite.

La sécurité intérieure dont on jouissait était favorable à tous les genres de développements. Aussi le commerce et l'industrie progressaient dans les villes, tandis que dans les campagnes les *habitants*, paisibles à l'ombre de leurs clochers, cultivaient en liberté leurs champs qui se couvraient d'abondantes moissons.

Témoins de ces jours tranquilles et prospères sous le règne du plus aimé des gouverneurs anglais, * les Hospitalières de Québec acquittaient, dans la mesure de leur piété, la dette de reconnaissance dont le pays était redevable envers Dieu. Elles voyaient en même temps grandir l'importance de leur œuvre avec l'accroissement rapide de la population. Les salles de l'hôpital étaient trop étroites pour le nombre de leurs malades ; et l'on songeait sérieusement à rebâtir sur de plus vastes proportions. Pour toute église, on n'avait encore qu'une chapelle intérieure bien insuffisante et peu convenable au culte divin. Dans leur zèle pour la maison du Seigneur et pour la beauté de ses taber-

* Lord Dorchester.

nacles, les Hospitalières gémissaient de n'avoir pour sanctuaire que ce réduit qui rappelait par sa pauvreté la grotte de Bethléem ; tandis qu'elles n'auraient pas trouvé trop riche le temple de Salomon pour y chanter les louanges de leur Epoux. Il y avait si longtemps que l'église conventuelle avait été détruite par l'incendie, qu'il ne restait plus que trois religieuses qui y avaient prononcé leurs vœux. Le rétablissement de cette église était le rêve constant de toutes les sœurs, et l'objet continuel de leurs prières. Il ne se passait guère de récréations, sans que, réunies autour de la supérieure, elles ne s'entretinssent de ce pieux projet et des espérances de le voir se réaliser ; mais où trouver les ressources nécessaires à une si coûteuse entreprise ? Le monastère était à peine sorti de ses dettes et ses revenus étaient fort restreints.

Un jour d'automne de l'année 1799, pendant qu'on discourait, au temps libre, sur le même sujet, et que plusieurs des sœurs se plaignaient doucement à Dieu de ce qu'il ne suscitait pas lui-même les moyens de faire exécuter son œuvre, un vague souvenir vint à l'esprit de la supérieure. C'était la mère Geneviève Parent de Saint-François. Elle se rappela avoir vu dans un appartement, écarté sur une tablette, un objet enveloppé d'une toile sur laquelle était cousu un papier qui portait quelques mots d'écriture relatifs à l'église. Elle envoya quérir cet objet, et l'ayant pris entre ses mains, elle lut tout haut l'inscription suivante :

" On vous prie de mettre cette pierre dans les fondements de notre église; elle est destinée pour cela. Par miracle elle a été sauvée de notre incendie." C'était en effet la pierre qu'avait si précieusement gardée la mère du Saint-Esprit, tant qu'elle avait vécu, et qui, après son décès, avait été mise à l'écart. Reléguée ensuite dans un coin obscur, elle y avait été complètement oubliée depuis plusieurs années. L'enveloppe fut décousue, la pierre mise à découvert; et on trouva dans les plis de la toile un papier sur lequel on lut, avec surprise, la complainte que nous avons citée au chapitre dix-huitième de cette histoire, avec la critique qu'en avait faite la mère du Sacré-Cœur, ainsi que la prière composée par la mère du Saint-Esprit, afin de demander à Dieu son assistance pour la reconstruction de l'église. Cette prière où respire une foi naïve et ardente, lue en un pareil moment, dans la disposition d'esprit où se trouvait la communauté, fit sur elle une impression extraordinaire. Les pieux désirs et les saintes ardeurs se transformèrent en enthousiasme pour l'entreprise. Cet incident singulier fut regardé comme une manifestation de la volonté du ciel, et il fut résolu qu'immédiatement on se mettrait à l'œuvre, se confiant pour le reste à la Providence.

La supérieure soumit ce projet à Mgr Denaut, alors évêque de Québec, qui lui donna son approbation et conseilla même à la communauté de faire un appel à la générosité publique. En conséquence l'adresse

suivante fut rédigée et envoyée aux curés des différentes parties du pays.

" Messieurs,

" Nous soussignées, Supérieure et Discrètes de l'Hôtel-Dieu de Québec, avons l'honneur de vous représenter que, d'après les conseils de nos premiers supérieurs, et les sollicitations de nos amis, nous avons enfin résolu d'exécuter un projet que nous avons à cœur depuis plus de quarante-quatre ans : c'est de rétablir notre ancienne église ruinée par l'incendie de 1755.

" Ce projet n'est point fondé sur nos ressources, nous en sommes absolument dépourvues. Fondées uniquement sur la Providence, qui nous a procuré les moyens de rebâtir une partie de notre monastère pour y recevoir avec nous les pauvres malades, et leur rendre les services que nous leur devons, nous avons une ferme confiance que cette même Providence nous procurera les moyens d'élever un temple à Dieu, et d'y chanter ses louanges avec la dignité qui lui convient.

" S'il nous était permis de vous faire connaître le principal motif qui nous conduit aujourd'hui, nous vous dirions qu'à la vue de deux temples dédiés à la vraie religion, dont l'un est déjà détruit pour ne plus se relever, et l'autre * prêt à tomber entre les mains

* L'église des Récollets, incendiée le six septembre 1796, et l'église des Jésuites, qui fut démolie peu de temps après.

de l'hérésie, nous nous sommes senties animées d'une telle confiance, que nous ne doutons nullement qu'avec nos faibles prières et vos secours charitables nous ne réussissions à conserver à la vraie religion le nombre de ses temples, et à procurer aux vrais fidèles un nouvel asile où ils puissent venir bénir le ciel et lui demander la conservation de la foi dans notre pays.

" Quels que soient les desseins de Dieu sur le projet que nous avons formé, nous nous flattons au moins, Messieurs, que vous excuserez d'autant plus volontiers la liberté que nous prenons, qu'une telle requête est de celles que vous désirez lorsque vous désirez la gloire de Dieu.

" M. Robert, Procureur du Séminaire de Québec, qui a bien voulu se charger de vous faire parvenir notre adresse, se charge aussi de recevoir ce que nous espérons de votre charité. Nous n'avons qu'un moyen de la reconnaître et nous ne cesserons de l'employer, c'est de demander pour vous à Dieu, ce que vous lui demandez vous-mêmes : la santé et la force nécessaires pour travailler au salut des âmes qui vous sont confiées ; et pour ces mêmes âmes la grâce de correspondre aux soins et aux peines que vous vous donnez pour les conduire à Dieu.

" Nous sommes avec un profond respect,

" Messieurs,

" Vos très humbles et obéissantes servantes,

" LES RELIGIEUSES DE L'HÔTEL-DIEU."

L'empressement avec lequel fut accueilli cet appel de l'Hôtel-Dieu fit voir, une fois de plus, quelles profondes racines il avait poussées dans les entrailles du peuple et quelle réputation d'estime et de vénération il avait acquise dans toutes les classes de la société. La souscription s'éleva, en peu de temps, à plus de quatre mille piastres qui furent suivies d'une foule d'autres dons, sans compter une quantité de matériaux en bois, pierre et chaux, que s'empressèrent d'apporter les habitants des campagnes environnantes.*

La construction de la nouvelle église, d'une sacristie et d'un chœur pour les religieuses fut commencée dès le printemps de l'année 1800. Les dimensions de l'édifice, proportionnées aux besoins du monastère et à l'utilité publique, étaient assez vastes pour donner

* Les principaux donateurs furent :

Monseigneur Denaut, évêque de Québec	$500.00
Monseigneur Plessis, coadjuteur et curé de Québec	60.00
Le Séminaire de Québec	100.00
Le Révd Père Casot, S. J	200.00
Le Révd L. Chenêt, curé de Saint-Augustin	200.00
Plusieurs membres du clergé	742.00

De plus, M. le curé Chenêt fit don des tabernacles du maître-autel et de la chapelle de la sainte Vierge, avec leurs autels faits à la romaine, et d'une garniture de chandeliers argentés.

M. Robert, prêtre du séminaire, donna le tabernacle et l'autel de la chapelle de saint Antoine, ainsi que le tableau qui en fait le fond.

Le tableau de la chapelle de la sainte Vierge fut envoyé en présent, de Paris, par M. l'abbé Louis-Philippe Desjardins.

du développement à un plan d'architecture simple, mais élégant et bien approprié à sa destination.

La bénédiction de la première pierre eut lieu le 22 mai, fête de l'Ascension. L'annonce en ayant été faite le matin au prône de l'église paroissiale, les citoyens y étaient accourus en foule. A l'issue des vêpres, le clergé de la cathédrale se rendit en procession à l'Hôtel-Dieu, où les prières de la bénédiction furent dites par M. Gravé, prêtre du Séminaire de Québec et vicaire général du diocèse.

Une inscription commémorative, gravée sur une plaque de plomb, fut scellée dans la pierre. *

Les Hospitalières ayant toutes leur voile baissé et agenouillées dans les embrasures des fenêtres d'où l'on avait une vue sur les fondations, prirent part à cette cérémonie qui réalisait pour elles quarante-cinq années d'attente. L'allégresse de la nature à cette radieuse époque de l'année répondait à l'allégresse de leurs âmes. Il faut l'avoir observée à pareille heure,

* Voici le texte français de cette inscription : " En l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie, la première pierre de cette église dédiée à la sainte Croix, a été posée par F. H. Gravé, Vic. Gén. du Diocèse, le jeudi, jour de l'Ascension de N.-S., 22 mai de l'année 1800. La 40e de Sa Très Gracieuse Majesté le roi Georges III. Son Excellence Robert Shore Milnes, Lieutenant-Gouverneur. L'Illustrissime et Révérendissime Pierre Denault, Evêque, Messire J. O. Plessis, coadjuteur élu, curé, la Révde M. Geneviève Parent de Saint-François, Sup.

Cet édifice, entrepris par la foi sur les seuls fonds de la Providence, sera un monument de la charité des fidèles invités à y contribuer."

et de ce même endroit de la cité, d'où l'on jouit d'un point de vue incomparable, pour comprendre les sentiments que cette scène faisait naître en elles. A leurs pieds, le vaste bassin de Québec avec le mouvement de sa navigation ; au delà, fermant l'horizon, l'île d'Orléans avec ses falaises boisées, avec ses coteaux vermeils couronnés de bocages ; en face la côte de Beaupré qui rappelle le rivage de Naples ; au couchant la fertile vallée de la rivière Saint-Charles ; tout cela éclairé par un soleil de mai qui achevait sa journée, et inclinait doucement la tête pour l'appuyer sur l'oreiller des Laurentides : voilà le monde de ravissantes choses qui s'offrait à leurs regards ou s'imposait à leurs esprits, pendant que les prières et les chants de l'Eglise montaient jusqu'à elles, avec les parfums de leurs jardins en fleurs sous leurs fenêtres. C'est ainsi que s'annonçait l'aurore du dix-neuvième siècle qui allait être si fécond en bénédictions et en joies de la terre et du ciel, comme une juste compensation des épreuves dont avaient été semés les deux siècles précédents. Dans la vie des institutions comme dans celle des individus, il y a les jours du Thabor, comme il y a les jours du Calvaire.

Trois ans après cette heureuse date, la même foule se pressait dans l'enceinte de l'église conventuelle toute fraîche sortie des mains de l'architecte, et ouverte pour la première fois au culte divin. Le sanctuaire, orné avec ce goût exquis dont les religieuses possèdent le secret, avait cet air printanier qui donne

tant de charmes à ce tout qui est jeune. On l'eût comparé à une de ces vierges, prête à franchir le seuil du cloître et qui arrive parée de sa plus fraîche toilette à la cérémonie où elle doit la déposer pour prendre le voile des novices.

La nef de l'église ne pouvant contenir toute l'assistance, les dames avaient été placées dans le chœur des Hospitalières, dont la grille n'était pas encore posée. Ce fut un des bienfaiteurs et des promoteurs les plus zélés de l'œuvre, Mgr Plessis, dont le souvenir est aussi cher à la communauté qu'il est illustre dans toute l'étendue du pays, qui fit les prières de la consécration et qui officia à la grand'messe durant laquelle le chant fut exécuté alternativement par le chœur de la cathédrale et par celui des religieuses.

Il aurait fallu remonter par la pensée jusqu'à un siècle auparavant, pour trouver dans les annales du monastère une fête aussi solennelle et aussi délicieuse en célestes émotions. Les anciennes d'aujourd'hui en gardent encore le souvenir tout vivant, transmis par la génération précédente qui en avait été le témoin.

Nous avons vu jusqu'à présent les Filles de la Miséricorde de Québec, uniquement occupées au chevet de leurs malades, les veillant jour et nuit, les consolant, les exhortant, les sanctifiant, d'âge en âge, toujours avec la même foi, le même amour, la même constance, le même dévouement. Il nous faut dire maintenant par quelles circonstances elles ont

été amenées à joindre, pendant quelques années, à l'œuvre essentielle de leur vocation une autre œuvre de miséricorde et non moins attendrissante, celle des enfants trouvés.

Nous allons voir ce qui les a engagées à ouvrir leurs bras à ces petits infortunés, à les accueillir, à les protéger et à devenir ainsi les anges du berceau, sans cesser d'être les anges de la tombe. Comme si la Providence eût voulu qu'ici tous les âges à la fois leur fussent redevables de quelques dettes de reconnaissance.

Au commencement de ce siècle, Québec était devenu une ville considérable, et en avait pris la physionomie avec ses contrastes de vertus et de désordres. Parmi ces désordres, un des plus déplorables et qui avait pris des proportions alarmantes, était l'exposition des enfants nouveau-nés. En 1801 le parlement canadien avait pris en main cette grave question, et avait accordé des subsides pour venir en aide à ces pauvres petits êtres victimes de la honte ou de la pauvreté.

Aucune institution ne parut mieux en état de se charger de ce soin que l'Hôtel-Dieu de Québec, et la commission nommée par le gouvernement en fit la proposition à la communauté. Quoique cette œuvre ne fût point dans les attributs de l'ordre, les Hospitalières crurent cependant, après avoir pris conseil des autorités ecclésiastiques, devoir accéder à la demande du gouvernement, à la condition toutefois que le tré-

sor public se chargerait de toutes les dépenses, c'est-à-dire de l'entretien de chaque enfant, du logement et de la subsistance de quelque personne chargée de leur donner les premiers soins en attendant qu'ils fussent placés en nourrice.

L'allocation faite pour chaque enfant était de quarante piastres par année pendant dix ans. En 1822 cette somme fut réduite à trente piastres par année, pendant sept ans seulement.

Le premier enfant fut reçu le 15 mai 1801. Ces enfants étaient déposés dans un tour muni d'une cloche destinée à avertir la femme de garde. Après avoir été portés au baptême, ils étaient ramenés à l'hôpital et gardés jusqu'à ce qu'on leur eût trouvé une nourrice, qui était presque toujours choisie à la campagne. Elle devait être reconnue pour sa bonne conduite et munie ordinairement d'un certificat du curé de sa paroisse. La plupart de ces enfants finissaient par être adoptés dans les familles où ils avaient été reçus.

Cette organisation dura quarante-quatre ans, c'est-à-dire jusqu'en 1845, que l'Hôtel-Dieu fut contraint d'abandonner cette œuvre, le gouvernement ayant retranché l'allocation qu'il avait faite.

Pendant cet espace de temps, 1375 enfants furent reçus à l'Hôtel-Dieu, sur lesquels 102 furent réclamés par leurs parents, 537 placés en différentes familles ; 736 ne vécurent que peu de temps.

L'œuvre de ces petits proscrits de la société reporte naturellement notre pensée vers un autre proscrit que

la révolution française avait jeté sur nos rivages, et qui, depuis 1807, était devenu l'hôte de l'Hôtel-Dieu, où il avait laissé un souvenir plein d'édification et de suavité. Mais pour faire connaissance avec lui il nous faut remonter jusqu'à l'année 1792 où nous le trouvons enveloppé dans la proscription qui frappait alors le clergé de France, et attendant l'heure de l'échafaud sons les verrous de la Convention. Dans la même prison où était incarcéré l'abbé Louis-Joseph Desjardins, était détenu, avec trente autres prêtres, son frère aîné, l'abbé Philippe Desjardins, qui fut plus tard vicaire général de Paris. Les deux frères étaient natifs de Messas près de Beaugency, au diocèse d'Orléans. Echappés providentiellement à la mort, ils prirent le chemin de l'exil et vinrent se réfugier au Canada, où ils trouvèrent une seconde patrie.

L'abbé Louis-Joseph Desjardins eut d'abord à desservir les vastes et lointaines missions de la baie des Chaleurs, où pour mieux exercer son zèle, il se rendit familières les langues sauvages. Rappelé à Québec en 1801, il fut nommé vicaire à la cathédrale, puis curé d'office en 1805. Deux ans plus tard, il accepta la direction spirituelle de l'Hôtel-Dieu, dont il fut le premier chapelain résidant.

Au-dessus des parloirs actuels, lui avaient été préparés des appartements qu'il occupa jusqu'à sa mort (31 août 1848).

La vie de cet homme de Dieu avait été une suite de dangers, de pérégrinations et de labeurs. Il n'avait

semé que dans les larmes, et il espérait recueillir dans la joie. Il croyait, en entrant dans la retraite solitaire et sereine du monastère, goûter un peu de ce repos qui avait été exilé de sa vie. Mais le repos est une plante qui ne croît guère que dans les climats éternels. Quelque temps après son installation à l'Hôtel-Dieu, une chute qu'il fit le rendit infirme pour le reste de ses jours. Il ne put depuis lors que se traîner péniblement à l'aide de béquilles. Mais cette nouvelle croix, au lieu d'assombrir son front, ne fit que mettre un sourire et une bénédiction de plus sur ses lèvres. Jusqu'à son dernier moment il fut la lumière, le conseil, l'ami et le soutien de la communauté qu'il desservit pendant vingt-neuf ans, sans vouloir accepter d'honoraires, si ce n'est pendant les dix dernières années. Est-il nécaissaire d'ajouter qu'il était aimé comme un père et vénéré comme un saint ?

Plusieurs églises du Canada gardent la preuve de son zèle pour la beauté de la maison du Seigneur : particulièrement la cathédrale de Québec, la chapelle du Séminaire, l'église des Ursulines et celle de l'Hôtel-Dieu, qu'il a enrichies de superbes tableaux anciens apportés de France. Son digne frère, qui s'était consacré pendant huit ans à l'œuvre de nos missions, était retourné au pays natal où de hautes distinctions l'attendaient. Lui ne voulut point quitter sa patrie adoptive. Ses restes reposent sous les dalles du chœur des religieuses, dans cette même église où il leur a distribué tant de fois le pain de sa parole et le pain des

Anges. La carrière du juste, a dit l'Esprit-Saint, est comme une lampe brillante dont la clarté ne cesse de croître jusqu'au grand jour (*Proverbes*, *IV*, 18). *

* Un ancien ami de l'Hôtel-Dieu et de M. Desjardins, M. Charles Hamel, a fait placer près de sa tombe, au-dedans du chœur des religieuses, un marbre sur lequel il a fait graver l'épitaphe suivante :

D. O. M.
Ici repose
Messire Louis-Joseph Desjardins, Prêtre,
Premier chapelain résidant dans cette maison.
Né à Beaugency, diocèse d'Orléans,
Le 19 mars 1766,
Ordonné prêtre le 20 mars 1790,
Exilé de France pour la foi
Et
Venu au Canada en 1794.
Il dirigea cette communauté depuis 1807 jusqu'à 1836.
Son aménité, sa douceur, sa bienveillante générosité
A l'égard de tous
Furent les preuves toujours actives
De son ardente charité.
Plein de jours et de mérites,
Il mourut dans la paix du Seigneur,
Le 31 août 1848,
A l'âge de 82 ans.

CHAPITRE QUATRIÈME

—

Voyage des mères de Saint-Gabriel et de Saint-Martin à l'île aux Oies—Ses heureux résultats—Construction d'un nouvel hôpital—Mort de la mère de Saint-Martin—La mère de Sainte-Madeleine—Une nuit d'alarmes.

Après le voyage que huit Hospitalières avaient fait à l'île aux Oies en 1714, et les améliorations qu'elles y avaient fait entreprendre, cette ferme avait été la principale source d'où l'Hôtel-Dieu retirait ses revenus. Mais en 1764, un accident dont la cause est restée ignorée, avait ruiné cette propriété. Le cinq juin toutes les dépendances, hormis l'ancien manoir, étaient devenues la proie des flammes.

Les immenses dettes dans lesquelles la communauté était alors ensevelie, ayant rendu toute réparation impossible, l'île dut être donnée à bail à un habitant des environs, aux seules conditions de relever les bâtisses et de payer trois cents livres de rente à l'Hôtel-Dieu. Ce ne fut qu'en 1789, que les terres purent être données à moitié ; mais un seul fermier ne pouvant

suffire à les cultiver et à les entretenir, les profits qu'on en avait retirés depuis cette date jusqu'à 1809, avaient été si peu considérables, que ceux qui connaissaient l'endroit pouvaient à peine le croire. C'est ce qui engagea Mgr Plessis, évêque de Québec depuis 1806, à solliciter vivement la communauté d'envoyer quelques-unes de leurs sœurs à l'île aux Oies pour y juger par elles-mêmes de l'état de cette propriété et des nouveaux arrangements qu'on pouvait y faire.

En conséquence la mère de Saint-Gabriel, supérieure de l'Hôtel-Dieu, et la mère de Saint-Martin, dépositaire, ayant obtenu leur obédience, s'embarquèrent au Palais, le vingt-trois juillet, à neuf heures du soir, à bord d'une goélette pour y attendre l'appoint de la marée. Elles étaient accompagnées de M. Bélanger, notaire de la communauté, de M. Benjamin L'Ecuyer, arpenteur, du contre-maître de l'Hôpital et d'une fille de service qui s'était offerte à les suivre. Le lendemain, dès quatre heures du matin, une belle brise de sud-ouest les poussa hors de la rade de Québec.

" Nous eûmes, raconte la mère de Saint-Gabriel, le plus beau temps du monde toute la matinée. A onze heures, le vent augmenta, mais n'était pas dangereux ; les lames pourtant se choquaient assez fort. A trois heures nous mîmes pied à terre à l'île aux Oies. Il fallut, pour se rendre à la maison, traverser une grande batture où les chevaux avaient de l'eau presqu'à mi-jambe. Cette batture ainsi que tout le reste de ce côté de l'île, est couverte de foin plat, que les

gens nomment *rouche*, qui selon eux est plus nourirssant pour les animaux que le foin ordinaire ; il leur en faut moins, paraît-il. Le 25 au matin, le temps étant un peu mauvais, nous ne sommes sorties qu'aux environs de la maison pour visiter les bâtiments...

" Après le dîner, le temps étant devenu beau, nous avons été en charrette à la petite ferme de M. McPherson, voir de vastes champs et prairies. C'est dans cet endroit que se trouve la ligne entre le seigueur de l'île aux Grues et nous. La petite rivière qui sert de borne ne paraît plus qu'un fossé, quoique réellement elle soit rivière, où même il passait, dit-on, des petits bâtiments.

" De retour à la maison nous sommes allées voir le bois de la ferme de Grèlon où il y avait déjà de la terre défrichée et encore beaucoup d'autre à faire qui est très bonne. Le soir nous avons vu les vaches, elles sont très grasses et donnent beaucoup de lait. Elles ont marqué une grande surprise à notre vue ; je craignais de les aborder, mais il n'y avait pas de danger, car après nous avoir fixées avec attention, elles se retiraient à reculons et continuaient à nous regarder...

" Le 26, le temps étant magnifique, notre promenade a été dirigée dans le bas de la ferme de Grèlon. Nous sommes montées sur de gros rochers dont les pierres paraissaient d'une dureté extrême ; là nous avons vu des moutons qui grimpent comme des chèvres, leur empressement à fuir nous a empêchées de

les compter. Vers le soir j'ai été voir l'endroit où était bâtie l'ancienne chapelle de l'île dont on voit encore les fondements. Elle pouvait avoir 30 à 40 pieds de longueur sur 20 de largeur.

" Le 27, voyage à l'*Hôpital* : c'est un gros rocher situé sur le bord de l'eau, qui autrefois servait de refuge aux gibiers blessés ou malades. Il n'y a rien aujourd'hui de fort curieux. Nous n'y avons vu ni oiseaux, ni gibiers. Au bas il y a une pêche où il n'y avait pas de poissons.

" La vue dont on jouit d'ici est de toute beauté. Le fleuve qui entoure l'île est aussi grand qu'une mer. Les montagnes du nord sont très hautes et escarpées, tandis que le rivage du sud s'élève tout doucement à mesure qu'il s'éloigne. Nous nous sommes reposées quelque temps sur le rocher de l'*Hôpital* pour admirer à notre aise la beauté des œuvres de Dieu.

" Après le dîner, nous avons été à l'île aux Grues ; on compte deux lieues de distance. Les chemins sont affreux ; il faut ne les pas connaître pour entreprendre d'y passer, surtout en charrette, car là on ne parle pas d'autres voitures. Nous sommes entrées chez M. McPherson, seigneur de l'île aux Grues ; il était absent ; Madame McPherson nous a reçues très poliment et nous a fait voir sa maison et même sa laiterie qui est très propre ainsi que tous les environs. Elle voulut nous retenir jusqu'au lendemain, mais nous l'en avons remerciée. Nous sommes restées chez elle environ une heure

" Le 28 nous avons été visiter l'anse de Conti jusqu'au bout de l'île, de sorte que nous l'avons vue en entier, mais pour cela il a fallu passer par des chemins si fatigants, qu'il faut y être allé pour savoir ce qui en est : néanmoins la chose en valait la peine.

" Il n'y a pas de bois abattu à l'anse de Conti ; si on en fait les frais il y aura moyen d'en tirer parti ; d'abord parce que cela ouvre une ferme, et en second lieu parce que le bois qu'on ferait couper là et conduire en ville, ne coûterait peut-être pas plus que celui qu'on achète sur les lieux. Le fermier assure que c'est en cet endroit que se trouve la meilleure terre de l'île. On voit, en s'y rendant, des rochers fort hauts dont de grosses pierres se sont détachées ; une surtout est remarquable par sa grosseur et parce qu'elle est aussi polie qu'une pierre de taille ; on dirait qu'elle est par lits, les lignes sont aussi droites que le pourrait faire le ciseau.

" Toutes les courses qne nous avons eu à faire sont extrêmement fatigantes. Celles qui viendront une autre fois voir l'île pourront s'y attendre.

" Le 29, nous avons reçu la visite de M. McPherson ; il nous a invitées à aller dîner chez lui le lendemain, de quoi nous l'avons remercié avec beaucoup de reconnaissance. Il nous a offert bien gracieusement tout ce qui pourrait nous être nécessaire pour notre retour.

" Le 31, par une très belle journée, nous sommes allées nous promener à Grèlon où nous avons cueilli, au bord du bois, de la fleur de sureau blanc. Il y

a aussi des groseilles et des framboises ; mais ces fruits sauvages ne sont guère bons.

" Le premier août, M. McPherson a dîné avec nous.

" Le 2, entre six et sept heures du soir, embarquement pour le retour, malgré le vent contraire. Le lendemain vers le soir nous essuyâmes un fort coup de vent, et le jour suivant une pluie continuelle. Nous n'avons fait que de petites journées jusqu'à Québec où nous sommes arrivées le 5 août à une heure après-midi, heureuses de rentrer dans notre arche bénie d'où nous étions absentes depuis plus de treize jours."

Cette excursion de 1809 fut aussi fertile en résultats que celle qui l'avait précédée un siècle auparavant : la seigneurie de l'île aux Oies, surveillée avec soin, ne tarda pas à reprendre sa valeur primitive.

Cette augmentation de revenus arrivait à point ; car l'Hôtel-Dieu était à la veille d'entrer dans une voie de dépenses extraordinaires pour l'érection de l'hôpital actuel, que l'accroissement de la population rendait de plus en plus indispensable. Il ne se passait guère de jour sans que de pauvres malades ne vinssent frapper à la porte du monastère pour y demander un asile qu'on avait la douleur de ne pouvoir leur donner.

Quoique la communauté n'eût en main qu'une somme de $4,800, elle résolut cependant de commencer les constructions du nouvel hospice, dont les fondations furent posées le 8 octobre 1816. Les plans en

avaient été tracés, en grande partie, par la mère de Saint-Martin, qui fut l'âme et le bras de cette longue et difficile entreprise. Elle comptait parmi les membres du parlement canadien plusieurs de ses parents et amis, entre autres MM. Viger et Papineau, dont elle employa l'influence, surtout la parole éloquente de M. Papineau, pour obtenir un subside du gouvernement. Une somme de $22,400 fut votée en 1817 par la chambre d'assemblée, mais refusée ensuite par le conseil législatif, qui finit par l'accorder l'année suivante.

Dans l'intervalle une souscription des citoyens de Québec qui s'éleva à $1,689, permit de reprendre les travaux interrompus. Enfin, en 1823, une seconde allocation de $8,536 fut accordée par le gouvernement. Grâce à ces puissants secours, les constructions furent menées à bonne fin, quoique lentement ; et le 8 novembre 1825, les Hospitalières eurent la joie d'ouvrir aux malades leurs nouvelles salles, dont la bénédiction avait été faite, le 29 septembre précédent, par Mgr Plessis.

L'année suivante, le gouvernement alloua encore une somme de $800 pour l'ameublement des salles, et autant pour l'installation de dix nouveaux lits, ce qui en porta le nombre total à trente. Depuis lors, ils ont été augmentés d'année en année, en proportion des ressources du monastère. Aujourd'hui l'Hôtel-Dieu peut recevoir quatre-vingts malades, savoir, vingt-un hommes et cinquante-neuf femmes.

La mère de Saint-Martin avait été le principal instrument dont Dieu s'était servi pour la reconstruction de sa maison. Il la suscita tout exprès pour cette œuvre ; et pour cela il la choisit parmi la classe influente de la société, la toucha de son sceptre dès sa première jeunesse, et l'amena de loin, comme par la main, au seuil de l'institut au moment où il avait besoin de son talent, de son énergie et de l'influence de sa famille. La mère de Saint-Martin avait vaillamment accompli sa tâche. Le divin ouvrier sous le regard duquel elle avait travaillé, était content d'elle ; et maintenant il allait se hâter de faire mûrir la moisson de ses vertus au soleil de la solitude et des tribulations, afin de la rappeler à lui.

Les dernières années de sa vie furent pénibles à traverser. Appesantie par l'âge et devenue d'un embonpoint si extraordinaire qu'il fallait une dispense pour lui tailler des vêtements plus amples que la plus large mesure déterminée par la règle, elle éprouvait une fatigue extrême à remplir l'office de dépositaire dont elle était chargée. Ses jambes enflées lui causaient des douleurs de jour et de nuit. Au plus fort de ses fatigues, elle jetait un regard vers le crucifix, ou se détournant vers la fenêtre elle plongeait sa pensée dans l'infini des cieux, jusque dans la patrie de l'éternel repos. "Pourtant, mon Dieu, ajoutait-elle en soupirant, avec son saint patron, si je suis encore nécessaire, je ne refuse pas le travail." De retour à sa cellule, après ces longues journées d'occupations, elle se jetait,

sans se déshabiller, sur son lit qu'elle aimait, disait-elle, à voir bas et assez dur, pour en sortir plus facilement. C'était là tout le repos que son austérité accordait à la nature. Ne pouvant se déchausser et ne voulant, sous aucun prétexte, permettre à ses sœurs de lui rendre ce service, elle ne portait que de larges souliers qu'elle se glissait aux pieds en se levant.

Gaie, spirituelle, expansive, toujours prête à obliger, ayant toujours une bonne parole aux lèvres, et une bonne action au cœur, elle était aimée autant qu'aimable. Le sentiment de sa force lui donnait un courage et un sang-froid qui ne s'effrayaient de rien. Aussi dans les moments d'alarmes, sa présence suffisait pour rassurer même les plus craintives. On pourrait citer d'elle des traits de force qui étonneraient même chez un homme. Avec cela, adroite pour toute espèce d'ouvrages, elle réussissait à merveille dans le travail des fleurs et des broderies en or et en argent, dont elle avait de fréquentes demandes. Il n'y avait pas jusqu'aux ouvrages de boiserie qu'elle n'exécutât avec un remarquable succès. On montre dans la salle de communauté un oratoire dont l'autel, les gradins, toutes les sculptures, la peinture et même la dorure sont l'œuvre de ses mains.

Cette bonne mère qui avait le cœur tendre d'un enfant, avait une démarche et des traits qui ne laissaient soupçonner que la sévérité. Elle savait que cet air faisait peur aux petites novices qui ne la connaissaient pas ; et aux premières rencontres, elle fixait

sur elles ses yeux noirs et perçants comme pour les foudroyer ; mais c'était pour leur sourire avec plus de grâce aussitôt après, et pour leur donner quelques marques de bonté.

Ce fonds de charité inépuisable et de sensibilité fut mis à découvert lors du douloureux événement qui précéda sa mort. Lorsqu'en 1832, le fléau du choléra s'abattit sur Québec avec une si effroyable intensité, son cœur se serra d'une telle douleur, que sa jovialité habituelle s'évanouit entièrement pour ne plus reparaître. La vue de tant de larmes, la pensée de tant de familles en deuil, jeta sur son âme un voile de tristesse qu'elle ne put soulever. Elle était dans ces dispositions d'esprit, lorsqu'un jour elle fut demandée au parloir par une personne qui lui annonça brusquement la mort d'un de ses frères, qu'elle avait vu la veille en parfaite santé. Elle en fut tellement suffoquée qu'elle ne put se rendre jusqu'à l'infirmerie. On la trouva appuyée sur la rampe d'un escalier, la figure tout en feu et n'ayant plus qu'une faible connaissance. On la conduisit à l'infirmerie où elle eut une attaque d'apoplexie avec quelques symptômes de choléra. La connaissance ne lui revint pas a sez pour qu'elle reçût le saint viatique ; et le troisième jour de sa maladies elle expira entre les bras et parmi les sanglots de ses compagnes. Celles de ses contemporaines qui vivent encore et dont les souvenirs remontent le plus loin dans le passé n'ont pas connu, disent-elles, de reli-

gieuse qui réunît un pareil ensemble de grandes et aimables qualités.*

En ce-temps là, vivait à l'Hôtel-Dieu une toute jeune religieuse dont l'âme naïve et candide répandait des parfums d'amour de Dieu et du prochain qui ravissaient la communauté. Parmi les fleurs variées de ce jardin céleste, elle était comme le lis odorant et immaculé. On ne pouvait la regarder sans croire à une apparition angélique, tant il y avait de rayonnement intérieur sur sa figure, tant l'innocence et la beauté de son âme éclataient à travers la transparence de ses traits. Avant qu'elle eût vu le jour, Notre-Seigneur parut jeter sur elle un regard de complaisance et la marquer du signe de ses épouses. Elle eut, en quelque sorte, pour berceau le berceau même de l'Enfant Jésus, et pour toit paternel, la cellule d'une religieuse. Depuis l'âge de trois ans jusqu'à seize, elle ne connut que le sourire et la cornette blanche de sa maîtresse. Ce fut là tout son horizon.

Mais il faut remonter le cours de son humble et courte carrière, pour voir dans son beau jour la conduite de Dieu sur cette chère enfant. Il s'y révèle avec cet amour infini pour les âmes qui lui inspire des délicatesses et des prévenances adorables, afin de les tourner vers lui.

La mère de Saint-Martin est du petit nombre des Hospitalières dont on possède le portrait: encore le sien est-il assez peu ressemblant.

Dans la journée de Noël de l'année 1810, la petite chapelle du pensionnat que tenaient autrefois les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, à la Basse-Ville de Québec, était remplie d'une foule d'enfants conduits par leurs mères qui leur faisaient admirer la jolie figure d'un Enfant Jésus, couché dans une petite crèche, au fond d'une niche formée de branches de sapin émaillées de fleurs. Pendant que les pensionnaires chantaient des cantiques de Noël et récitaient des dialogues en l'honneur du mystère de ce jour, on vit entrer dans la chapelle une dame protestante bien connue des religieuses dont elle était voisine. Elle vint s'agenouiller parmi le groupe des enfants qui se pressaient autour du berceau d'où le divin Enfant les regardait en souriant et en leur tendant les bras. Pendant longtemps Madame Gibson pria avec toute la ferveur d'une catholique, sans pouvoir détacher ses yeux de la figure de l'Enfant Jésus qui faisait sur elle une impression extraordinaire qu'elle ne pouvait définir. Ses traits enflammés et ses paupières humides de pleurs trahissaient une visible émotion. Que demanda-t-elle à Dieu en ce moment ? Nul ne le sait. Mais la suite fit bien voir que Dieu avait eu sa prière pour agréable et qu'il l'exauça même au delà de ses espérances.

Au sortir de la chapelle, Madame Gibson entretint les sœurs, avec effusion, de cette scène délicieuse et de l'impression profonde qu'elle en avait ressentie. Elle en parla ensuite à plusieurs de ses amies.

Trois mois après cette date, Madame Gibson donna le jour à une enfant dont la figure avait une parfaite ressemblance avec l'Enfant-Jésus de la chapelle. Tout le monde le remarqua, et l'heureuse mère en était émerveillée. Elle fit même venir un jour auprès de son lit la sœur de Saint-Simon pour lui faire part de sa surprise. " Tiens, dit-elle, dans son langage moitié anglais moitié français, en lui montrant son enfant ; vois ma *petite Jésus.*"

Cette *petite Jésus* était notre future hospitalière. Quelques mois après sa naissance Madame Gibson était morte et son mari la suivit de près dans la tombe, laissant quatre enfants orphelins, trois filles et un fils, sans protecteur et sans fortune. Sur son lit de mort, M. Gibson fit venir la sœur de Saint-Henri, alors supérieure du couvent de la Basse-Ville : " Ma bonne sœur, lui dit-il avec larmes, vous voyez, je vais mourir et je ne connais personne au monde autre que vous qui puissiez prendre soin de mes petits enfants. Prenez-les, je vous les lègue : Dieu vous aidera à les élever. "

La sœur de Saint-Henri avait une âme capable de comprendre ce qu'il y avait de beau et de touchant dans une pareille démarche.

" Soyez tranquille, lui répondit-elle, je serai la mère de vos enfants autant qu'il dépendra de moi."

La sœur de Saint-Henri tint parole.—Après avoir obtenu permission de ses supérieures, et pourvu à l'éducation du jeune Gibson, elle prit chez elle les trois petites filles à qui elle prodigua tous les trésors de

la tendresse d'une mère et de la piété d'une sainte. Dieu bénit si bien sa générosité et son dévouement, qu'au sortir de ses mains toutes trois se firent religieuses : l'aînée à l'Hôtel-Dieu de Québec où elle fait revivre le nom de sa bienfaitrice ; la seconde à la Congrégation de Notre-Dame sous le nom de Sainte-Ursule ; la troisième à l'Hôtel-Dieu sous le nom de Sainte-Madeleine. C'était cette petite fille dont l'angélique figure faisait rêver à l'Enfant de Noël.

Henriette n'avait que trois ans lorsque la bonne sœur de Saint-Henri lui tendit les bras et lui ouvrit sa cellule. Un berceau d'osier lui servait de lit à côté de celui de sa *tante*. Ses deux sœurs couchaient tout auprès, de sorte que les trois orphelines dormaient, pour ainsi dire, sous les ailes de leur seconde mère. Au moindre soupir de la petite Henriette, la sœur de Saint-Henri était debout ; et souvent lorsque l'enfant entr'ouvrait ses paupières dans un demi-sommeil, elle apercevait, penchée sur son berceau, une ombre qui lui souriait. Alors elle lui tendait ses petits bras et la tenait étroitement embrassée jusqu'à ce qu'un nouveau sommeil vînt délivrer la sœur de cette douce étreinte. Elle déposait un baiser sur sa joue, lui faisait un signe de croix sur le front et reprenait son repos interrompu.

La jeune orpheline grandit ainsi, sous le regard de Dieu, comme Marie dans le temple, charmant tout le monde par ses grâces naïves et sa piété précoce.

" On conçoit, racontent les annales, qu'il était im-

possible de soumettre cette enfant au règlement de la maison ; toutefois ses petits amusements étaient d'une nature tranquille et raisonnable qui ne troublait point les exercices. A l'étude, au réfectoire, à la chapelle sa place était marquée à côté de celle de la sœur de Saint-Henri, et elle cherchait à lire dans ses yeux ou dans son attitude la moindre expression de sa volonté, afin de s'y conformer. Inutile de dire si elle était la joie des élèves et l'idole de toutes ses maîtresses. Au reste, elle méritait bien cette affection, car jamais enfant ne fut plus sensible ni plus caressante. Habile à deviner les moindres désirs de ses bonnes tantes, notre petite Henriette se plaisait à rendre service, et, sans consulter son âge, elle s'offrait souvent à partager des travaux au-dessus de ses forces. Tout ce qui rappelle les cérémonies de l'église l'amusait singulièrement ; et c'était lui faire un indicible plaisir que de l'habiller en religieuse. Alors, sous ce costume qui lui faisait à ravir, elle prenait un air de gravité, et assise, un livre à la main, elle pouvait ainsi passer toute une journée.

" Elle avait à peine cinq ans, lorsqu'un jour admirant beaucoup un Enfant-Jésus en cire dans une niche, elle demanda avec instance d'être placée avec lui : on lui répondit que c'était impossible, la niche étant trop petite." " Eh bien, dit-elle en pleurant, je me ferai toute petite, toute petite." Il fallut céder à ses larmes et la sœur de Sainte-Gertrude la mit à la place de l'Enfant-Jésus.

" Dès cet âge Henriette manifestait une grande dévotion envers la sainte Vierge qu'elle appelait sa bonne mère, et à saint Antoine à qui elle s'adressait dans tous ses besoins. Lui fallait-il quelque habillement, par exemple une robe, une paire de souliers, elle allait se prosterner devant une gravure de ce grand saint et lui disait avec naïveté: " Bon saint Antoine, j'ai besoin d'une robe, d'une paire de souliers, " et alors sa bienfaitrice qui encourageait cette foi candide, plaçait près de l'image l'objet demandé. Bientôt on voyait notre petite, transportée de joie, aller au-devant de tout le monde répétant à chacun : " Voyez donc ce que le bon saint Antoine m'a donné !"

" Quelque objet était-il perdu, on envoyait Henriette prier auprès de cette image et souvent sa foi fut aussitôt récompensée."

Les craintes que l'on avait témoignées en sa présence sur la validité du baptême qui lui avait été conféré par un ministre protestant, étaient pour sa tendre piété un sujet de constantes préoccupations. Vers l'âge de six ans, se trouvant en vacance à la campagne, elle s'amusait un jour à arroser les fleurs d'un parterre. Ayant voulu prendre de l'eau dans un puits avec un sabot, la pesanteur de cet objet la fit glisser sur la margelle qui était humide. En se voyant tomber, la première pensée qui lui vint à l'esprit fut l'incertitude de son baptême :

" Bonne sainte Vierge, s'écria-t-elle, sauvez-moi, je ne

suis point baptisée." Au même instant elle sentit comme une main invisible qui la soulevait hors de l'eau. Les personnes accourues à son secours la trouvèrent sans connaissance, flottant à la surface du puits. Cette protection de Marie lui parut aussi évidente que si la sainte Vierge lui eût apparu en personne.

Cependant sa sœur aînée l'avait devancée dans le cloître de l'Hôtel-Dieu. La cérémonie de sa profession dont elle fut témoin, fit sur elle une impression décisive. Quoiqu'elle n'eût alors que onze ans, elle retint sa place au noviciat, avec le nom de sainte Madeleine, qui était la seconde patronne de sa bienfaitrice. Depuis ce temps, les plus grandes délices de notre jeune orpheline, au pensionnat de la Congrégation, étaient de rester auprès de ses compagnes malades qu'elle soignait avec une dextérité merveilleuse. Il arrivait même quelquefois que son assiduité à l'infirmerie lui faisait négliger ses devoirs de classe. Ses maîtresses l'en réprimandaient, mais alors elle ne cherchait jamais à s'excuser ; et lorsque sa sœur Mary essayait de la stimuler par quelques motifs d'amour-propre, elle lui répondait avec un air de conviction : " Une bonne hospitalière n'a point besoin de cela."

Son admission au noviciat de l'Hôtel-Dieu fut pour elle l'entrée dans la terre promise. Elle y trouva cette manne cachée de la vie parfaite dont elle n'avait fait qu'entrevoir l'ineffable douceur dans ses aspirations vers Dieu et vers les pauvres.

La carrière de la sœur de Sainte-Madeleine ne fut point longue : elle n'avait guère que trente-six ans lorsque son âme innocente comme la colombe déploya ses ailes vers l'éternité. Mais son passage dans le cloître y a laissé un parfum de vertu d'une odeur aussi agréable que ce nard exquis dont sa sainte patronne avait jadis inondé la tête adorable du Sauveur.

La sérénité des années qui nous restent maintenant à parcourir jusqu'à la fin de cette histoire ne fut interrompue que par un moment d'alarmes dont les suites n'eurent heureusement rien de fatal. " Dans la nuit du vingt-neuf juillet 1835, raconte une hospitalière, vers les onze heures, les veilleuses s'étant absentées un instant pour aller au réfectoire, entendirent des coups effrayants dans les portes des salles. Les malades frappaient à toute force pour avertir que le feu était à une maison voisine, appartenant aux pauvres de l'hôpital, dont elle n'était séparée que par une distance de trente-trois pieds.

" En entrant, les veilleuses aperçurent les flammes qui semblaient menacer la maison, car le vent les poussait de ce côté-là. Les malades voulaient se sauver à tout prix, ayant déjà de petits paquets sous les bras, tant ils étaient effrayés. Les veilleuses furent au dortoir avertir la supérieure qui donna ordre de sonner une grosse cloche pour éveiller les religieuses, afin que toutes missent leurs habits, si le danger leur permettait d'en prendre le temps. D'après ce qu'une

des veilleuses avait dit à la supérieure, celle-ci ne savait que penser, se flattant pourtant que le feu pouvait être à la maison de nos voisins ; mais apercevant la réverbération des flammes, et, un moment après, entendant le tocsin sonner à l'église de la paroisse, son cœur fut comme transpercé d'un coup de dard. Quoiqu'elle n'eût pas encore fini de s'habiller, elle se jeta à genoux et dit avec toute l'émotion d'une âme qui n'espère du secours que de Dieu seul :

" Seigneur tout-puissant ! votre bras n'est pas raccourci. Vous pouvez bien éteindre les flammes ; mais nous ne sommes pas dignes d'un tel miracle. Daignez au moins envoyer à vos servantes des personnes dont la dextérité et le courage puissent arrêter les flammes et préserver notre monastère d'un incendie." Après quoi, elle se recommanda à la sainte Vierge, employant pour cela la prière gravée sur la médaille miraculeuse que nous avions depuis quelque temps. Une religieuse l'ayant à sa chambre, notre supérieure se hâta de l'aller chercher pour la poser dans le lieu où le danger paraîtrait le plus évident ; mais craignant que les religieuses malades à l'infirmerie ne s'exposassent à prendre du mal, en voulant voir par elles-mêmes où était le feu, elle fut les assurer de ne point craindre, que l'on prendrait pour elles toutes les précautions nécessaires, si Dieu, dans sa justice, n'exauçait pas nos vœux.

" Pleine de confiance dans la médiation de Marie notre tendre mère, elle vola plutôt qu'elle ne marcha

pour se rendre à l'hôpital. Etant entrée dans la salle des hommes, elle ne trouva pas moyen de mettre la médaille dans un endroit convenable. Elle monta alors dans la salle des femmes : c'est là que le feu chauffait davantage. Les flammes donnaient sur les châssis, et il paraissait impossible que le feu ne prî' pas, vu que la peinture grillait et que la chaleur se faisait fortement sentir jusque dans les appartements. Comme elle allait mettre la médaille en dehors de la porte vitrée qui donne sur le vestibule, elle rencontra le docteur Nault qui eut la complaisance de la poser lui-même.

" Chose singulière, en ce moment même, le capitaine Strang, commandant de la frégate la *Belvidera*, qui était dans la rade, se sentit pressé, en entendant les premiers coups de tocsin, de donner ordre à l'équipage (quoique ce fût contre la coutume) de descendre à terre pour aller au secours des incendiés. Ce vénérable gentilhomme, qui parlait français, me dit ensuite que les matelots se levèrent et se jetèrent dans les chaloupes avec une promptitude qui le charma. Ils montèrent de même à la Haute-Ville sans savoir où était le feu. Ce bon monsieur crut, en arrivant à la rue Saint-Jean, que le feu était à la caserne des canonniers et s'en vint droit à la rue du Palais. Il arriva avant que les pompes fussent rendues ici et eut la politesse d'offrir ses services, ayant avec lui plusieurs officiers de marine; mais on le pria d'attendre qu'un des messieurs de la compagnie d'assurance voulût bien lui

permettre d'employer ses gens, qui montèrent aussitôt sur la maison incendiée pour jeter à terre ce qui restait du toit.

" C'était chose étonnante de voir ces intrépides matelots nu-pieds, nu-tête, couper, arracher, jeter dans la cour et dans la rue, des bois en feu ou en partie brûlés. Parfois ils paraissaient environnés des flammes, des étincelles, des gros flocons de feu, mais ils n'en faisaient aucun cas. Les pompes étant arrivées, plusieurs d'entre eux les firent très bien jouer. On eût dit à les voir qu'ils étaient dans la chaleur d'un combat

" Cependant le feu chauffait tellement devant l'hôpital que les pompiers qui en arrosaient les châssis et les portes, pouvaient à peine y résister, de sorte que l'on était au point de croire que l'hôpital prendrait en feu ; le fait est que la chaleur se faisait sentir jusque dans la chambre des médecins et l'apothicairerie. Ceux qui allaient et venaient ne voulaient pas nous épouvanter, mais il était facile d'apercevoir qu'ils craignaient beaucoup. La pauvre supérieure souffrait une espèce de torture dans l'âme, par la crainte d'un incendie et de tout ce qui s'en suivrait. Mais espérant que Dieu voulait éprouver ses servantes et non pas les frapper, elle envoya dire à quelques religieuses qui priaient au chœur, de redoubler de ferveur et alla elle-même dans la salle d'en bas, qui donne sur l'église, implorer la miséricorde du Seigneur et la médiation de Marie, promettant au nom de la communauté

de faire chanter une messe d'actions de grâces en l'honneur de la sainte Vierge si nous étions préservées de l'incendie. Enfin elle retourna à l'apothicairerie où elle trouva le docteur Parent qu'elle pria de redoubler ses instances auprès des membres de la compagnie d'assurance, pour qu'un petit hangar qui donnait beaucoup à craindre, fût jeté à terre. Ce qui fut fait en un clin d'œil par les marins du capitaine Strang. Un bon orage survenu un instant après et le vent qui changea de côté, nous donna l'assurance que Dieu avait exaucé nos vœux. Mais le tracas ne fut pas fini ; c'est bien dans cette fatale nuit que nous avons compris quelle dut être la douleur de nos chères mères lors de notre incendie de 1755. Les salles étaient toutes bouleversées. Celle des hommes était pleine de monde, dont les uns charroyaient de l'eau qu'ils prenaient à la salle et à la cuisine; les autres nuisaient plus qu'ils ne servaient; mais tous s'y comportèrent poliment.

" Dans notre maison plusieurs religieuses s'occupaient avec douleur à faire des paquets à la sacristie, à la bibliothèque, au dépôt de la communauté et à celui des pauvres. Les autres, du côté des salles, avaient assez à faire de veiller à ce que personne ne fût dans les lieux où il n'était pas nécessaire, de manière qu'un très petit nombre entrèrent même dans les dépendances de l'hôpital.

" Enfin, sur les deux heures et demie, la foule se retira. Les intrépides matelots de la *Belvidera*, au

premier coup de sifflet, s'assemblèrent devant messieurs les officiers, et s'en retournèrent à bord. On ne saurait croire l'étonnement de ces officiers lorsqu'entrant dans la salle pour voir si quelqu'un des matelots ne se mêlait pas dans la foule, ils aperçurent des religieuses, qu'ils voyaient pour la première fois.

"On ne doit jamais oublier un bienfait; et l'on peut dire que le capitaine Strang s'est comporté à notre égard de manière à éterniser son nom dans notre maison. Ayant été informé que son équipage, ou du moins quelques-uns de ses hommes avaient agi avec grossièreté, craignant surtout que ce fût envers les religieuses, il envoya le lendemain un de ses officiers s'informer s'il était vrai que quelqu'un se fût mal comporté ; que si la chose était, les coupables seraient sévèrement punis. On répondit aussitôt que non; après quoi la supérieure écrivit au commandant Strang, l'assurant qu'il avait été mal informé, que toute la communauté n'avait qu'à louer la bravoure et la politesse avec lesquelles tout son équipage s'était porté à leur rendre d'importants services, et qu'elle s'estimait heureuse de lui en réitérer sa gratitude. On avait déjà donné sur la gazette une notice gracieuse et flatteuse de la conduite du capitaine Strang ainsi que de ceux qui étaient sous son commandement.

" Dieu qui ne laisse rien sans récompense, bénira, j'espère, ce respectable gentilhomme. C'est le souhait que nous lui faisons et répéterons à jamais.

" Voyant que nous n'avions plus rien à craindre, on

engagea les religieuses à s'aller reposer un peu ; mais il était difficile de dormir après avoir couru un pareil danger. Presque toutes se trouvèrent à l'oraison et l'on ne peut dire ce que nous éprouvions en pensant que nous étions dans notre chère maison. Cette douce pensée effaçait tout ce que nous sentions de fatigues.

" Mgr de Sidyme * vint après notre messe nous congratuler et s'assurer si quelqu'une n'était pas malade ; heureusement nous étions toutes en parfaite santé, et notre joie grande on ne peut plus."

* Mgr Turgeon, plus tard archevêque de Québec.

CHAPITRE CINQUIÈME

—

Le centenaire de Notre-Dame de Toute-Grâce—Le deuxième centenaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu—Conclusion.

Lorsque la communauté fut rentrée dans sa régularité et sa quiétude ordinaire, elle ne vit plus dans cet incident qu'un nouveau motif d'actions de grâces envers la divine Providence dont les attentions et la libéralité allaient croissant d'année en année. L'existence tranquille et prospère de l'Hôtel-Dieu ressemble, en effet, depuis ce temps à l'un de ces beaux jours d'été durant lesquels le ciel sourit à la terre et la terre au ciel; où il n'y a que calme et parfums dans les airs, concerts et gazouillements dans les prés, rayonnement et fécondité partout. Ici tous les parfums sont l'encens de la prière, les concerts sont les saintes psalmodies du chœur, le rayonnement et la fécondité sont l'éclat des bonnes œuvres sous la féconde observance des règles. C'est une solitude semblable, close à tous les bruits du monde, qui faisait dire à l'auteur de l'*Imitation :* " L'air y est plus pur, l'âme plus libre,

le ciel plus proche et Dieu plus familier." On aimerait y vivre toujours, si l'on pouvait oublier la patrie céleste.

Témoins et objets de ces bénédictions journalières de leur divin Epoux, les Hospitalières pouvaient à peine contenir les sentiments de gratitude qui débordaient de leurs âmes. Aussi était-ce avec une sainte impatience qu'elles voyaient approcher le jour du deux centième anniversaire de la fondation, où elles allaient pouvoir laisser éclater leur joie et égaler, s'il était possible, leur reconnaissance aux bienfaits. Cette grande solennité fut précédée, comme au siècle dernier, par une fête préparatoire qui fait époque dans les fastes du monastère. Ce fut la célébration du centième anniversaire de la réception de la statue de Notre-Dame de Toute-Grâce. La sainte image fut restaurée pour la circonstance par les religieuses de l'Hôpital-Général. * Elle fut placée au-dessus de l'autel de l'église conventuelle, sur un trône richement paré, entouré de candélabres et de bouquets de fleurs, parmi lesquels étaient disposées des cassolettes où brûlaient des parfums.

Le premier jour de la fête (12 septembre 1838) fut chantée une messe solennelle qui fut suivie dans l'après-midi d'une instruction et de la bénédiction du

* Elles n'osèrent pas retoucher les figures de la Vierge et de l'Enfant-Jésus, quoiqu'elles eussent parfaitement réussi pour le reste. Ce soin fut confié à un peintre de Québec qui n'eut pas un grand succès.

saint Sacrement. Le surlendemain, quatorze, furent commencés les exercices d'une neuvaine en l'honneur de la sainte Vierge, qui se termina le 23 par une procession extraordinaire à travers le monastère. Les différents oratoires de la maison étaient revêtus de leurs plus belles parures. " Dans la grande apothicairerie où devait avoir lieu la première station, rapportent les annales, on avait placé entre deux fenêtres une crédence entourée de damas blanc broché en or et en soie de couleur ; et sur cette crédence une petite estrade pour recevoir la statue de la sainte Vierge. De chaque côté étaient placés deux vases de porcelaine avec des fleurs en brillant faites exprès pour ce jour. Au-dessus était suspendu un dais d'un goût simple mais élégant. Deux grands rideaux de damas rouge émaillé de fleurs imitant l'argent retombaient dans l'embrasure des deux fenêtres. Enfin, sur le tapis qui couvrait presque toute la chambre, douze chandeliers argentés, avec des souches pour élever les cierges, étaient disposés en ligne oblique de chaque côté de la crédence ; et entre ces chandeliers, de grands vases avec de belles fleurs artificielles et d'autres naturelles.

" La procession partit du chœur en chantant les litanies de la sainte Vierge. La statue de Notre-Dame de de Toute-Grâce, portée par une religieuse, fermait la marche. En arrivant à l'apothicairerie, toute la procession s'agenouilla pour laisser passer la sainte image, qui fut posée sur l'estrade. On entonna ensuite l'hymne

O gloriosa virginum qui fut suivie du motet *O sanctissima.* Après quoi M. Loranger, notre chapelain, fit une courte mais touchante exhortation à la petite grille de la chambre des médecins. A la suite de cette exhortation le *Magnificat* fut chanté en deux chœurs ; puis la procession se remit en marche en reprenant les litanies Nous passâmes par les dortoirs où toutes les portes. des cellules étaient ouvertes. Cela avait quelque chose d'imposant et qui allait au cœur. Il semblait que chacune des religieuses invitait Marie, notre aimable souveraine, à entrer dans son petit logis pour bénir cette charmante solitude de l'âme religieuse, où seule avec Jésus son divin Epoux, elle l'adore et l'invoque sans cesse, sans oublier sa sainte Mère qui est aussi la nôtre. Nous nous arrêtâmes à l'oratoire du Calvaire où l'on chanta la prose *Inviolata.* Enfin la procession se termina au chœur d'où nous étions parties à midi et demi et où nous n'arrivâmes qu'après une heure et demie.

" Le lendemain 24, nous envoyâmes notre bénie statue de Notre-Dame de Toute-Grâce à nos chères sœurs de l'Hôpital-Général, qui souhaitaient lui rendre leurs hommages comme avaient fait leurs devancières un siècle auparavant."

Telles furent ces fêtes du premier centenaire de Notre-Dame de Toute-Grâce dont le souvenir est encore vivant dans la mémoire des anciennes qui en ont été les heureux témoins. Toutefois, si radieuses et si émouvantes qu'eussent été ces solennités, elles n'étaient que le prélude, et comme l'aurore du grand

jubilé qui s'ouvrit à l'Hôtel-Dieu le 31 juillet de l'année suivante (1839). Jamais pareilles manifestations religieuses ne s'étaient vues dans le monastère du Précieux-Sang depuis sa fondation. Aucun des préparatifs qui peuvent rendre splendide une solennité de ce genre, n'avait été omis. Toute la communauté, qui se composait alors de quarante-trois religieuses, vingt-cinq professes de chœur, neuf professes converses et neuf novices, sous la supériorité de la mère de Saint-Antoine, s'employa avec ardeur pendant une partie de l'année. L'extérieur comme l'intérieur du monastère avait ses décorations. Le portail de l'église qui était resté jusque-là inachevé, fut terminé et on y ajouta le portique qui s'y voit encore aujourd'hui. Tout le second étage du cloître était orné de verdure prise dans les bois et qui répandait dans les appartements des parfums légers et délicats. De jeunes plants d'arbres forestiers, placés dans des vases remplis d'eau destinée à conserver leur feuillage dans sa fraîcheur, formaient des arcades et des avenues verdoyantes qui produisaient le plus gracieux effet sur les murailles toutes blanches du cloître.

Les salles des malades, de ces chers patients, autres Jésus-Christ, pour lesquels avaient été faits tant de miracles de charité, de sacrifices et de persévérance depuis deux cents ans, les salles des malades étaient revêtues de leur plus belle toilette. D'une propreté plus exquise que d'ordinaire, les lits étaient garnis de rideaux d'une éclatante blancheur ; et les malades

eux-mêmes étaient vêtus de blanc. Dans une des salles, mieux décorée que les autres, et au lieu le plus apparent, était suspendu le portrait de la duchesse d'Aiguillon, dont le cadre rehaussé de draperies et surmonté des armoiries de la duchesse, était couronné de guirlandes. Pendant ces neuf jours de fête, la vénérable fondatrice sembla ainsi revivre et habiter au milieu de sa chère famille de pauvres dont elle était la providence depuis deux siècles.

Les plus belles décorations avaient été naturellement réservées pour l'église. C'est là que s'était déployé tout ce que le goût ingénieux et la patience proverbiale des religieuses avaient pu inventer de plus exquis et de plus somptueux. Les trois autels resplendissaient comme des écrins sous les reflets de l'or, de l'argent et des bouquets de fleurs naturelles et artificielles de toutes variétés et de toutes nuances. En face de la chaire était dressé le trône pontifical surmonté d'un superbe dais " d'où tombaient de chaque côté des rideaux de satin cramoisi parsemé de roses blanches. Tout le fond était tendu de velours pourpre, avec une belle Vierge au milieu, peinte à l'huile et encadrée d'une riche bordure : le tout garni de galon et de frange d'argent." A chacune des fenêtres étaient suspendus des rideaux qui ne laissaient pénétrer dans l'enceinte sacrée que cette lumière tempérée et discrète si favorable au recueillement et à la prière.

La communauté avait obtenu le privilège de l'exposition du saint Sacrement pendant trois jours, à par-

tir du six d'août, avec indulgence plénière pour les religieuses et les fidèles. Les solennités s'ouvrirent le dernier jour de juillet par les exercices d'une neuvaine pour remercier Dieu des faveurs signalées qu'il avait accordées à l'institut pendant les deux cents ans de son existence.

Le lendemain, premier août, on renouvela à travers le cloître et les sallles, la magnifique procession de la statue de Notre-Dame de Toute-Grâce avec encore plus d'appareil et d'éclat qu'au jour du premier centenaire. Le six, après l'exposition du saint Sacrement qui eut lieu dès quatre heures et demie du matin, Sa Grandeur Monseigneur Signay, évêque de Québec, vint dire la messe conventuelle. Pendant ces jours de fête, la communauté de l'Hôtel-Dieu vécut plus dans le ciel que sur la terre. Le clergé et la population catholique de Québec, toujours si profondément religieux, se joignirent avec empressement à ces démonstrations de reconnaissance que favorisait merveilleusement la sérénité de ce beau mois d'août durant lequel le soleil qui se hâte de mûrir les moissons, monte et descend dans un dôme d'azur presque toujours sans nuage. Cette harmonie de la nature et des âmes n'était pas le moindre charme de ces solennités ; et nul n'y était plus sensible que les Hospitalières. Au milieu des célestes délices dont elles étaient inondées, il leur semblait à certains moments que le sommet sur lequel s'élève leur monastère était devenu comme un autre Thabor où leur divin Maître allait se manifester à elles ;

et elles étaient tentées de s'écrier avec les apôtres : " Qu'il fait bon demeurir ici ! " En effet les disciples s'étaient-ils sentis plus près du ciel, et leur cœur plus embrasé de divines ardeurs ? Les plaines qui s'étendaient au pied de la sainte montagne étaient-elles plus belles et plus riches que celles qu'on voyait d'ici ? Les horizons étaient-ils plus purs et plus sereins ? Le Carmel avait-il des cimes plus ravissantes, le Jourdain, des eaux plus limpides et des rivages plus vermeils ? Les yeux et l'âme remplis de toutes ces ivresses, lorsque les Hospitalières entraient au chœur pour réciter l'office divin, et qu'elles arrivaient au passage des saints Livres où les enfants d'Israël invitent toute la nature à bénir le Créateur, elles laissaient éclater les transports de leur allégresse. " Cieux et terre, s'écriaient-elles, bénissez le Seigneur ; étoiles du firmament, lumière et ténèbres, bénissez le Seigneur ; montagnes et vallées, fontaines et rivières, bénissez le Seigneur ; rosées du matin, ardeurs du midi, fraîcheurs du soir, bénissez le Seigneur. Que tout ce qui germe dans les champs, ce qui palpite dans les airs, ce qui nage dans les eaux bénisse le Seigneur. Soyez béni, ô mon Dieu ! jusqu'au plus haut des cieux ; soyez glorifié, loué et exalté éternellement."

Le dernier jour d'actions de grâces (8 d'août) qui fut le plus solennel, Mgr de Sidyme, coadjuteur de l'évêque de Québec, officia pontificalement à la grand'messe et aux vêpres, au milieu d'un concours

de peuple si considérable qu'il débordait hors de l'enceinte, dans l'avenue qui précède l'église et jusque dans la rue. Le chant et la musique sacrée furent exécutés par un chœur de citoyens de Québec dirigé par l'organiste de la cathédrale. Le sanctuaire rempli par le clergé en surplis blancs, agenouillé devant les trois autels étincelants de lumières et d'où s'exhalaient des nuages d'encens et de parfums, offrait ce coup d'œil ravissant qui faisait dire jadis au roi des Francs : N'est-ce pas là l'entrée du paradis ?

L'assistance déjà profondément émue fut visiblement attendrie lorsque parut dans la chaire, au moment du sermon, un des vénérables prêtres du Séminaire de Québec, M l'abbé Aubry. Elle comprit du coup tout ce qu'il y avait de touchant dans cette rencontre, à pareille heure, de ces deux antiques maisons dont l'amitié avait toujours été grandissant depuis tantôt deux siècles.

Le prédicateur fit à grands traits l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec. Il n'eut pour être éloquent qu'à laisser parler les souvenirs qui s'éveillaient aux noms de Dieppe, de Bayeux, de la duchesse d'Aiguillon, des mères de Saint-Ignace, de Saint-Bernard, de Saint-Bonaventure, de Saint-Augustin. Il fit voir la main de Dieu étendant visiblement sa protection sur l'institut à travers tous les âges, tous les dangers, toutes les contradictions, toutes les adversités, toutes les révolutions. Un coup d'œil jeté autour de soi, l'aspect du monastère actuel et de la ville de Québec, les

sentinelles d'une autre nation veillant aux remparts, un nouveau drapeau flottant sur la citadelle, disaient assez les vicissitudes et les changements survenus pendant la longue chaîne d'années qui relient la date de 1639 à celle de 1839. Le prédicateur mit fin à son discours par une chaleureuse exhortation à la persévérance dans les vertus monastiques. S'adressant à la communauté qu'on apercevait à travers la grille du cloître, rangée devant les stalles, chaque hospitalière ayant le voile baissé, et paraissant comme anéantie sous le poids de si écrasantes émotions, il donna la parole de Dieu pour gage des bénédictions qu'il leur promettait dans l'avenir, tant qu'elles marcheraient sur les traces de leurs incomparables devancières.

Lorsque le prédicateur descendit de la chaire, et que l'évêque, debout sur le trône pontifical, paré de ses ornements épiscopaux, la mitre au front, appuyé sur sa houlette d'or, étendit la main pour bénir l'assistance et la communauté, une émotion indescriptible, un de ces enthousiasmes comme il ne s'en rencontre que dans les assemblées chrétiennes, fit tressaillir tous les cœurs et jaillir les larmes de tous les yeux. Des ruisseaux de pleurs inondaient les joues du prélat lui-même, et le chant de la bénédiction pouvait à peine s'échapper de ses lèvres tremblant d'attendrissement. Lorsque les fronts courbés se redressèrent, un frémissement prolongé s'éleva de cette multitude sur laquelle venait de passer le souffle de Dieu.

Le chant du *Te Deum*, entonné par le prélat et répété avec transport par toutes les voix, monta ensuite vers le ciel comme un immense cri d'amour et de reconnaissance, invitant les anges, les chérubins et les séraphins, le chœur des prophètes, des apôtres et martyrs à louer le Dieu d'infinie bonté qui avait fait ce beau jour, et à le bénir à jamais dans les siècles des siècles.

" Dieu seul, ajoute l'annaliste du temps, Dieu seul à qui nous devons toute gratitude, peut connaître les divers sentiments dont nous étions toutes pénétrées. Puisse-t-il avoir eu pour agréables les hommages que nous lui avons rendus en ce jour, et les recevoir à jamais. Hélas ! que cette journée nous parut courte ! Que seront donc les années dans l'heureuse éternité ! "

Cet anniversaire mémorable dans l'histoire de l'Hôtel-Dieu marque la transition entre le passé et le présent. En effet, s'il était permis de parcourir du regard les rangs des Hospitalières qui prennent place aujourd'hui dans les stalles du sanctuaire conventuel, on reconnaîtrait plus d'une des figures que les voiles baissés dérobaient à la vue au jour du deuxième centenaire. Plusieurs d'entre elles se trouvent mêlées aux événements qui suivent, et la mort n'ayant pas levé le sceau qui nous défend de prononcer leurs noms, il nous faut, bien qu'à regret, déposer ici la plume.

Cette histoire est donc terminée. Répondra-t-elle à l'attente qu'elle a fait naître et à la beauté du sujet ? Nous n'osons l'espérer. Que de fois en essayant de

peindre les situations saisissantes, les traits d'héroïsme, les suaves ou sublimes figures qui passaient devant nos yeux, nous sommes resté confus en reconnaissant notre impuissance d'égaler la peinture à la réalité. Toutefois nous en avons dit assez pour faire voir quels services inappréciables l'Hôtel-Dieu de Québec a rendus à notre pays, quelle dette de reconnaissance le Canada a contractée envers cette institution.

Aucune classe de la société n'a été à l'abri de sa bienfaisance, soit spirituelle, soit corporelle.

Depuis les gouverneurs de la colonie qui jadis venaient réclamer un dernier asile, après leur mort, à l'ombre de son cloître, jusqu'aux plus humbles paysans de nos campagnes, il n'est pas une famille un peu ancienne dans la Nouvelle-France qui ne lui soit redevable de quelques services.

Est-il une autre institution qui depuis bientôt deux siècles et demi, puisse se glorifier d'avoir soulagé plus de misères, essuyé plus de larmes, relevé plus de courages ?

Au milieu des grandes calamités qui, d'époque en époque, sont venues s'abattre sur notre population, dans les temps d'épidémie ou de guerre, pendant les les sièges et les bombardements que la ville de Québec a eu à subir, au lendemain des batailles qui se sont livrées sous ses murs et qui ont encombré les salles de l'Hôtel-Dieu de malades et de blessés, nul plus que les filles de Saint-Augustin n'a prodigué de veilles,

de fatigues et de soins pour adoucir les maux de la patrie.

Et pourtant, ce n'est là que la moindre partie du bien qui a découlé du cœur et des mains de nos Hospitalières.

Leur règle embrasse les conseils évangéliques dans leur plus large acception. Elles joignent sans cesse la prière à l'action, les contemplations célestes de Marie aux soins empressés de Marthe auprès du Sauveur.

Tandis qu'elles pansaient les blessures du corps, qu'elles calmaient les angoisses de l'esprit, que d'âmes indifférentes ou égarées leurs exhortations ont tournées vers Dieu, que d'élus auxquels leurs prières ont ouvert les portes du ciel !

Toutefois vous n'avez pas encore aperçu la plus sublime mission de l'institut, celle qui est la plus importante au point de vue général et qui est en même temps la moins comprise dans notre siècle.

Elargissez vos pensées; étendez plus haut et plus loin vos regards. S'il est vrai, selon la parole divine, que la prière du juste pénètre le ciel, Celui-là seul qui connaît les secrets de l'éternité peut dire combien de fois les mains suppliantes de nos innocentes vierges ont fléchi la colère de Dieu et détourné les fléaux près de fondre sur notre peuple.

Quand le poids de ses iniquités faisait pencher la balance du côté de la justice, elles jetaient le contrepoids de leurs mérites et faisaient incliner le plateau du côté de la miséricorde. Si nous n'avons pas péri

après tant d'orages qui nous ont assaillis, n'allons pas chercher ailleurs la cause de notre salut.

Le peuple canadien qui a encore le sentiment de la foi, a entrevu cette vérité. Aussi a-t-il placé au premier rang, dans la devise qu'il s'est choisie, "nos Institutions," comme étant la part la plus précieuse de notre héritage national. Avec quelle filiale sollicitude, avec quelle pieuse jalousie même, il veille à la conservation de leurs libertés et de leurs privilèges ! Avec quelle vive sympathie il partage toutes leurs joies et tous leurs deuils ! C'est qu'il sent que chacun de ces établissements est une partie essentielle de son existence. Entre toutes ces institutions, il distingue et vénère l'Hôtel-Dieu de Québec qu'aucune autre ne surpasse en antiquité et en mérites.

Oui, il vous admire et vous bénit, dignes filles de Saint-Augustin, vous qui tenez aujourd'hui la place de cette suite de générations qui vous a précédées dans ce cloître ; vous qui gardez le dépôt sacré des vertus et des traditions de vos immortelles fondatrices. Vous êtes les héritières de leur nom, soyez-le aussi de leur sainteté ; c'est notre meilleur vœu, et c'est aussi le vôtre. Conservez et transmettez à celles qui viendront après vous, cet esprit de pauvreté et d'obéissance, cet amour de la mortification et du dévouement qui ont élevé si haut en perfection vos devancières, et qui ont rendu leur vie si féconde en bonnes œuvres. Soyez fidèles à cette simplicité antique qui est le caractère de votre ordre et la marque

de son esprit primitif. Tenez-vous surtout en garde contre les tendances modernes, ce besoin d'innovation qui cherche à s'introduire même à travers les grilles du cloître. On reconnaît en vous de véritables Hospitalières, parce que vous êtes tout entières mortes au monde, attachées à la croix, dévouées au prochain et recueillies en Dieu. Tant que tous nos instituts persévéreront, comme le vôtre, dans cette régularité et cette ferveur premières, notre pays pourra marcher sans crainte à l'accomplissement de ses destinées.

FIN

APPENDICE

APPENDICE

—

I

Idée générale des Règles et Constitutions *des Hospitalières de la Miséricorde de Jésus, et de la* vie d'une Hospitalière *depuis son entrée en religion jusqu'à sa mort.*

Ces éclaircissements sont adressés spécialement aux personnes qui, ayant de l'attrait pour la vie religieuse, ne savent pas encore en quel ordre particulier Dieu les appelle. Ils répondront aux principales questions qu'elles peuvent se faire sur l'esprit de l'Institut, sur les obligations qu'il impose et sur la carrière qu'ont à suivre celles qui l'embrassent.

Les Hospitalières de la Miséricorde de Jésus sont érigées en religion sous la règle de Saint-Augustin. Cette règle est expliquée et commentée par des constitutions qui, comme on l'a vu, ont été rédigées au commencement du 17e siècle et approuvées par l'Eglise.

" L'esprit de notre vocation, disent les constitutions,

est l'amour de Dieu et du prochain. C'est la plus haute perfection à laquellle une âme puisse aspirer sur terre. Toutes les familles religieuses visent là, et leurs règles et leurs constitutions sont les voies et les chemins assurés par lesquels Dieu les y veut conduire ; si bien que ce n'est pas la fin qui nous distingue des autres religions, puisque nous tendons toutes au même but, mais la façon et les moyens d'y parvenir..... Le propre de notre vocation est de joindre Marthe et Marie : l'action et la contemplation ; de rechercher l'amour de Dieu en sa pureté et l'amour du prochain en sa perfection : servant Notre-Seigneur sans aucun intérêt, purement et simplement pour lui complaire ; secourant le prochain en sa pauvreté et en ses maladies ; exerçant en son endroit toutes les œuvres de miséricorde, corporelles et spirituelles, sortables à notre sexe et condition, sans attendre autre récompense de nos petits travaux que d'agréer à Celui qui nous a assuré qu'Il tiendrait comme fait à lui-même ce que nous ferions au moindre des siens.

" Voilà ce qui nous distingue des autres familles religieuses. C'est là où nous conduisent nos règles et nos constitutions ; et celle qui les gardera plus exactement obtiendra plus tôt cette haute et sublime perfection. C'est la fin qu'on doit proposer à toutes les filles qui veulent embrasser notre Institut, afin qu'elles appliquent toutes leurs forces à obtenir l'esprit de notre vocation qui n'est autre que l'esprit de Jésus : esprit d'amour envers son Père céleste ; esprit de

douceur et de charité envers ses frères, les assistant avec autant d'affection, de soin et de persévérance que si elles servaient Jésus-Christ même en sa propre personne." *

Les moyens d'acquérir cet esprit et de parvenir à cette haute perfection, sont étudiés pendant le noviciat, durant lequel on exerce les novices à la pratique des vœux et des règles, ainsi qu'aux vertus conformes à la vocation qu'elles se proposent d'embrasser : c'est-à-dire l'humilité, la douceur, la condescendance, le dévouement et l'esprit de sacrifice, qui les portent à se consumer au service des pauvres malades avec une parfaite charité et un grand zèle pour le salut de leurs âmes.

Les constitutions établissent deux classes de religieuses. Les unes, désignées sous le nom de *sœurs converses*, sont employées aux travaux manuels de la communauté, afin de soulager les religieuses de chœur. Elles ne sont point obligées à la récitation de l'office divin ; ne partageant les fatigues du service des malades ni le jour ni la nuit.

Les autres, ayant le titre de *religieuses de chœur*, sont obligées à la récitation de l'office divin en commun ; chargées de l'administration des différents offices, ou journellement occupées auprès des malades. Elles doivent, autant que leur santé le permet,

* *Constitutions des Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus,* traité 1er, chap. 1er, page 1

aller au moins une fois chaque jour à l'hôpital pour rendre quelque service aux pauvres. Deux d'entre elles doivent veiller chaque nuit à leur tour dans les salles.

Toutefois, s'il y a entre ces deux classes de la société des attributions distinctes, il n'y a entre elles qu'un même esprit et qu'un même cœur. Toutes sont les enfants de la même famille monastique; toutes sont liées par les vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de perpétuelle clôture, auxquels les religieuses de chœur ajoutent celui de s'employer au service des pauvres tous les jours de leur vie, le tout selon la règle et les constitutions de leur ordre.*

L'Institut est sous la dépendance de notre Saint-Père le Pape, représenté par les évêques diocésains.

Le chapitre se compose de toutes celles qui ont dix années de profession. Elles ont droit d'élire une supérieure triennale, mais dont la charge ne peut pas

* On a discuté pendant longtemps pour savoir si ces vœux sont simples ou solennels. Une déclaration du Saint-Siège adressée à Monseigneur Turgeon, archevêque de Québec, en date du vingt-six juin 1853, a fait connaître que les religieuses Ursulines de Québec et celles de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital-Général de la même ville " doivent être regardées comme professes faisant des vœux simples, perpétuels toutefois de la part du monastère et de celles qui font vœu, dont cependant dispense peut être accordée par le Siège Apostolique, s'il intervient des causes justes et graves." *Habendas esse tanquam professas cum votis simplicibus, perpetuis quidem ex parte monasterii et voventium, attamen justis et gravibus intervenientibus causis ab Apostolica Sede dispensabilibus.*

être prolongée au delà de six années consécutives. De plus, elles élisent les principales officières, savoir : l'assistante, la maîtresse des novices, l'hospitalière, la dépositaire de la communauté, celle des pauvres, et quatre discrètes, outre les trois premières officières qui le sont par leur charge. Ces dernières élections se renouvellent tous les ans. Les mêmes officières peuvent être continuées tant qu'elles ont la majorité des voix du chapitre.

Quant au costume des Hospitalières, il est entièrement blanc, avec un voile noir pour les professes et un voile blanc pour les novices. Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, au premier chapitre de cette histoire, ce costume est celui que portaient autrefois les chanoinesses de Saint-Augustin. Une robe avec une ceinture de cuir, un rochet, une guimpe, un bandeau et un voile en composent les différentes parties, auxquelles on ajoute une chape de serge noire pour les offices du chœur.*

La jeune fille du monde qui veut entrer au monastère, et " prendre le Seigneur pour son partage " jusqu'à la fin de sa vie, n'a besoin pour être admise ni d'un beau nom, ni d'une belle fortune. Il suffit qu'elle soit d'une famille sans tache, d'une réputation intacte et d'une santé assez forte pour supporter les fatigues de l'hospitalité. On exige un esprit droit, un

* Depuis la veille de la Toussaint jusqu'à Pâques, ainsi qu'aux cérémonies de vêture, de profession et d'inhumation.

caractère doux, humble, docile et courageux, avec une humeur plus gaie que sombre. L'instruction doit être bonne, avec des dispositions pour acquérir ce qui lui manque. Mais ce qu'on requiert avant tout, on le conçoit, c'est un cœur ouvert à la charité, une âme tendre et compatissante pour les malades.

Le jour de l'entrée d'une postulante, à l'heure assignée, la communauté se rend à la porte conventuelle. Toutes les religieuses ont le voile baissé. La jeune aspirante, avertie qu'on l'attend, se présente à la porte du monastère qui lui est aussitôt ouverte. Ayant franchi le seuil du cloître, elle se jette aux genoux de la supérieure et lui demande sa bénédiction, puis se relève pour recevoir le baiser de paix de toutes les religieuses présentes. Pendant cette cérémonie, la porte restée ouverte permet aux parents d'être témoins de la réception de leur enfant. Le baiser de paix donné, la supérieure confie la nouvelle postulante à la maîtresse des novices ; celle-ci la conduit immédiatement au chœur pour faire à Dieu l'entière offrande d'elle-même, puis ensuite au noviciat où elle la présente à ses sœurs, qui par leur affection, s'efforcent d'adoucir son sacrifice et de remplacer, le mieux possible, les êtres aimés à qui elle vient de dire adieu.

Dès lors commence le temps du postulat, qui doit durer six mois. La postulante reste revêtue de ses habits séculiers ; honnêtement, selon sa condition, modestement néanmoins, et sans ornements de vanité.

Pendant ce temps, elle étudie ses devoirs et en fait l'essai. Elle passe successivement quinze jours dans les différents offices, comme l'hôpital, l'apothicairerie, la sacristie, l'infirmerie, et la dépense où, entre ses exercices du noviciat, elle aide aux officières, et cela afin de connaître, et de se laisser connaître. Connaître d'abord, c'est-à-dire examiner et approfondir ses dispositions, ses aptitudes, les devoirs qu'elle devra remplir, les obligations qu'elle aura à contracter. Se faire connaître ensuite, et pour cela ouvrir son âme comme un livre devant ses supérieures et son directeur spirituel, afin qu'ils puissent lire jusque dans ses plus intimes replis et prononcer plus tard avec une pleine certitude sur sa vocation. Enfin, et avant tout, prier, invoquer les lumières de l'Esprit-Saint, être fidèle aux moindres grâces afin d'attirer les regards et de toucher le cœur de Celui dont elle aspire à devenir l'épouse. Ces devoirs accomplis, se reposer en paix dans une sainte indifférence, en attendant la sentence qui, à la fin de son noviciat, devra décider de son avenir, se persuadant que cette sentence sera l'expression de la volonté même de Dieu.

Après six mois d'épreuves, les supérieures jugent si la postulante est digne d'être admise à la vêture. Au jour fixé elle est remise à ses parents qui la conduisent parée des vêtements du siècle dans l'église où elle entend la messe et communie. A la suite de la messe ses parents l'amènent à la porte conventuelle où les religieuses, ayant chacune un cierge à la main,

vont la recevoir. La porte s'ouvre et la postulante vient se mettre à genoux devant la supérieure, qui lui adresse ces paroles :

—Ma fille, que demandez-vous?

—Ma révérende Mère, quoique j'en sois très indigne, je demande l'entrée de la sainte religion, vous suppliant très humblement de me l'accorder.

La supérieure lui donne alors l'eau bénite, et lui présente la croix à baiser. On entonne l'hymne *O gloriosa virginum*, et toute la communauté retourne processionnellement au chœur.

La postulante vient s'agenouiller devant la grille où l'évêque lui adresse la même question que la supérieure et lui représente ensuite en ces termes toute l'étendue des obligations qu'elle veut contracter:

—Ma très chère sœur, dit-il, êtes-vous résolue de persister constamment sous le doux joug de Jésus-Christ, pour son seul amour, de mépriser et fouler aux pieds toutes les vanités, richesses et vains plaisirs de ce siècle, et d'endurer ce qui vous a été enseigné des austérités, peines et travaux qu'il convient d'embrasser pour le service de Dieu, avec une continuelle mortification de votre propre volonté et jugement en ce saint état et vocation religieuse?

—Monseigneur, répond la postulante, appuyée sur la grâce et la miséricorde de Dieu et les prières de cette sainte communauté, j'espère le pouvoir faire.

L'évêque ajoute tout haut :

—Notre-Seigneur vous en fasse la grâce, afin que vous puissiez parvenir au royaume des cieux.

Alors l'assistante et la maîtresse des novices conduisent la postulante hors du chœur, où elles lui ôtent ses vêtements séculiers et lui mettent les habits de religion, hormis la ceinture, le rochet et la chape, qu'elle reçoit, après son retour au chœur, des mains de la supérieure. L'évêque lui met ensuite sur la tête le voile blanc, et la cérémonie se termine par le baiser de paix que la novice va donner à la supérieure et à toutes les religieuses rangées dans leurs stalles.

La prise d'habit lui ouvre une seconde époque d'épreuves. Elle étudie de plus en plus les obligations qu'elle désire contracter, prenant Jésus pour modèle, suivant ce que les règles lui enseignent, surtout en ce qui concerne les vœux.

" La pauvreté de Jésus, disent les constitutions, est l'idée de la forme de notre pauvreté, laquelle ne consiste pas seulement à ne rien posséder, mais encore à ne rien désirer ; à n'aimer, ni à s'attacher à aucune chose d'ici-bas et à se réjouir de se voir privées des choses nécessaires, s'il arrivait qu'elles nous manquassent...*

Tout, dans le monastère, rappelle cette pauvreté : l'apparence austère des appartements, les murailles blanchies à la chaux, les boiseries simples et sans aucun ornement, les planchers nus, les ameublements

* *Constitutions*, traité 1er, chap. II, p. 5.

rustiques. Il n'y a de permis qu'un seul genre de luxe, celui de la propreté ; mais cette propreté est exquise. Aucune des améliorations modernes n'est adoptée dans cette maison des pauvres, à moins d'être reconnue pour son évidente utilité. L'éclairage au gaz même, quoique établi depuis longtemps à Québec, n'y est pas introduit : on n'emploie aujourd'hui, comme au temps jadis, d'autre luminaire que l'humble chandelle de suif, à laquelle on a ajouté dans ces derniers temps l'usage de l'huile de charbon à cause de son prix réduit.

Au réfectoire, les anciennes écuelles d'étain sont encore en usage. Chaque religieuse y trouve préparée d'avance à sa place la part d'aliments qui lui est assignée pour son repas. Cette nourriture est saine, substantielle, mais commune et sans apprêt qui puisse flatter la sensualité.

Le vendredi saint, en signe de deuil et de pénitence, toute la communauté mange par terre.

Dans les cellules des sœurs, c'est le même esprit d'austérité, la même pauvreté. Ces cellules s'ouvrent de chaque côté d'un vaste corridor qui divise le troisième étage de deux ailes dans leur longueur. Sur la porte de chacune de ces cellules est inscrit le nom de l'hospitalière qui l'occupe ; elles sont toutes à peu près de même dimension et fort petites ; l'œil ne s'y repose que sur des murailles nues, un plancher nu. Dans un coin un lit bas et étroit, fermé de rideaux de coton gris poussière et sur lequel est jeté un matelas

avec une couverture de flanelle du pays à carreaux bleus et blancs ; à côté sur un buffet un pot et un bassin en poterie commune, une chaise en paille et un prie-Dieu sur lequel reposent quelques livres de piété et un crucifix ; voilà tout l'ameublement. En un mot pas un objet qui ne prêche la sainte pauvreté.

" La chasteté des Religieuses de la Miséricorde de Jésus doit être angélique en pureté de corps et d'âme, rebutant au plus tôt avec horreur tout ce qui se présente aux sens et à l'esprit de contraire à cette belle vertu....." *

L'obéissance des religieuses Hospitalières ne consiste pas seulement à exécuter ce qui est enjoint, mais à soumettre leur volonté et leur jugement à la volonté et au jugement de la supérieure, se persuadant que ce qu'elle commande par elle-même, ou par autre, est comme une ordonnance divine.....

" Il faut obéir en toutes choses, faciles ou difficiles, plaisantes ou répugnantes à la sensualité, pourvu qu'en ce qui sera commandé il n'y ait aucune vraie apparence de péché....." †

L'hospitalité engage chacune des religieuses à se sacrifier pour le service des pauvres malades. "Il faut qu'il y ait un saint combat entre les sœurs à qui écherront les malades qui font plus d'horreur et qui donnent plus de répugnance à la sensualité ; remportant

* *Constitutions*, traité 1er, chap. III, p. 21.

† *Constitutions*, traité 1er, chap. IV, p. 23.

sur elles-mêmes des victoires dignes de la vocation sublime d'une fille de la Miséricorde de Jésus....."*

La novice étudie les règles de la clôture, vu qu'elle doit s'y engager en prononçant ses autres vœux, et l'observer d'après les prescriptions du concile de Trente, avec les modifications jugées nécessaires par l'évêque.

Après un an de nouvelles épreuves, elle est examinée par l'évêque ou son délégué, et si ellle a les qualités et les dispositions requises, elle est acceptée par le chapitre et admise à la profession.

La célébration de ses fiançailles avec Jésus-Christ se fait avec toute la pompe religieuse que peut déployer la communauté. Les parents de la novice et le public y sont admis.

Après la messe, durant laquelle la novice communie immédiatement après la supérieure, elle prononce ses vœux et reçoit le voile noir des mains de l'évêque. C'est alors qu'a lieu l'imposante cérémonie des adieux au monde. Debout au milieu du chœur des religieuses, la novice fait une inclination profonde aux quatre coins de l'horizon pour dire un éternel adieu à la terre. Puis elle se prosterne la face sur le parvis. Pendant ce temps, les quatre plus jeunes professes s'avancent lentement tenant chacune un coin du drap mortuaire qu'elles vont étendre sur elle, tandis qu'on chante les litanies des saints.

* *Constitutions*, traité 4me, chap. Ier, p. 175.

Lorsque la novice se relève de ce tombeau vivant, elle est ressuscitée à une vie nouvelle et devenue pour jamais l'épouse de Jésus-Christ. Sa reconnaissance s'exprime par le chant du *Te Deum* qu'elle entonne elle-même et que toute la communauté poursuit en chœur. La cérémonie se termine par le baiser de paix que la nouvelle professe reçoit de la supérieure et de toutes les religieuses, en signe d'alliance et de fraternelle réception.

En prononçant ses vœux elle se lie pour toujours à la communauté et celle-ci l'adopte pour un de ses membres. Désormais l'Eglise seule pourra rompre le sceau de cette alliance. La jeune professe demeure encore quatre ans sous la conduite de la maîtresse des novices, et assujettie à toutes les observances et pratiques du noviciat, tout en étant employée dans les offices que la supérieure lui assigne. A l'expiration de ces quatre années, la jeune professe dit adieu au berceau de son enfance spirituelle et va prendre place dans la communauté à côté de celles qui, ayant parcouru les différentes étapes du noviciat, sont arrivées à la maturité de leur vocation. Parvenue à ce terme tant désiré, n'est-ce pas le moment pour l'hospitalière de se reposer, de jouir en paix de ses labeurs? Loin d'elle une pareille pensée: ce serait la plus dangereuse des illusions, un assoupissement précurseur de la mort. Au contraire, elle doit travailler avec plus de ferveur que jamais à l'œuvre de sa perfection, afin de correspondre à l'accroissement des grâces, afin

d'être l'édification de la communauté et surtout le modèle des jeunes sœurs qui s'avancent à sa suite dans la carrière de la probation. A l'exemple des vierges sages de l'Evangile, elle doit toujours tenir sa lampe allumée, afin de n'être pas prise au dépourvu à l'arrivée de l'Epoux. D'ailleurs, comment pourrait-elle s'endormir dans une lâche inaction, à la vue de ses compagnes plus âgées qu'elle qui portent si vaillamment le joug du Seigneur, à la vue surtout de ces vénérables anciennes qui ont blanchi dans les saintes rigueurs de la pénitence, dans les devoirs de l'hospitalité, et qui, courbées sous le poids de leurs années et de leurs mérites, marchentd'un pas si ferme dans les sentiers du ciel ? La limite de sa perfection est de n'en point avoir, comme le divin idéal qu'elle a sous les yeux, et qu'elle cherche sans cesse à reproduire en elle-même, avec l'espérance d'en approcher toujours de plus près, avec l'humble conviction de ne l'atteindre jamais. Son ardeur est ainsi toujours tenue en éveil et à mesure qu'elle avance dans la vie, elle monte de clartés en clartés, découvrant de nouveaux horizons qui, en élargissant son âme, la font aspirer davantage vers cette complète transfiguration qui ne sera consommée que dans l'éternité.

Dans la crainte que l'épouse de Jésus se ralentisse dans ses sublimes ascensions, la règle place, à des époques rapprochées, des jours de rénovation et de retraite durant lesquels l'âme se replie sur elle-même, pour scruter et purifier ses moindres intentions, afin

de se dilater ensuite avec plus de générosité, d'allégresse et d'amour. Car, il ne faut pas l'oublier, tout ici est marqué du sceau de l'amour; et c'est pour cela que la vraie religieuse ne marche pas, mais qu'elle vole dans la voie des conseils évangéliques, éprouvant chaque jour de plus en plus combien le joug du Seigneur est suave et son fardeau léger. Y a-t-il, en effet, dans le monde, des âmes plus gaies, des esprits plus libres, des figures plus souriantes que parmi les vierges consacrées à Dieu ?

Dans cette puissante législation du cloître, rien n'est omis, tout est prévu, tout est réglé. Les combats de la mort ont leurs lois comme ceux de la vie.

Dès les premiers symptômes de la maladie, l'hospitalière doit faire preuve de générosité, l'accueillant comme un dernier moyen qui lui est présenté pour achever de se sanctifier, " acceptant la maladie comme un don de Dieu ; ne cherchant aucun soulagement superflu, se mortifiant avec courage ; embrassant la croix du Fils de Dieu avec amour ; remettant tout le soin d'elle-même en sa sainte providence et entre les mains de sa supérieure et des infirmières. " * Celles-ci, de leur côté, doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour procurer à leur sœur malade les soins propres au rétablissement de sa santé.

Dès que le médecin a prononcé que la maladie peut tourner à la mort, la supérieure se hâte de lui procu-

* *Constitutions*, traité II, chap. II, p. 99.

rer tous les secours spirituels en son pouvoir. Autant que possible, la communauté est présente lorsqu'on lui apporte le saint Viatique et qu'on lui administre l'Extrême-Onction. Un moment avant que le prêtre lui présente la sainte Hostie, la malade demande pardon des fautes qu'elle a commises en l'observance régulière, puis renouvelle à haute voix ses vœux. Les consolations spirituelles continuent de lui être prodiguées jusqu'à son dernier moment. Toutes ses sœurs demeurent auprès d'elle pendant son agonie ; le chapelain doit s'y trouver aussi, afin de l'assister, de la consoler et de l'encourager en ce dernier combat.

En présence de ce spiritualisme si élevé, dont la religion environne la mourante, les images sinistres de la mort s'évanouissent pour ne laisser place qu'à l'idée du sacrifice suprême qui termine et couronne tous les autres. L'infirmerie devient l'antichambre du ciel, où la fiancée de Jésus-Christ est introduite au moment de consommer ses noces avec son divin Epoux. Le voici qui vient, *ecce sponsus venit*, elle ne meurt pas, elle s'immole et tombe entre les bras de son bien-aimé qui la conduit dans la salle du festin éternel.

Aussitôt que la malade a rendu le dernier soupir, le prêtre commence le répons *Subvenite*, et toutes prient dévotement pour elle. Peu après, on la revêt de son habit religieux, pieds nus, mains jointes entre lesquelles on met un crucifix et la copie de la cédule de sa profession.

A la tête du lit sur lequel elle est exposée, on dispose une crédence portant une croix entre deux cierges allumés, et à ses pieds de l'eau bénite sur une table. Deux de ses sœurs qui se relèvent d'heure en heure, veillent auprès d'elle, récitant le psautier pour le repos de son âme.

La levée du corps se fait la veille des funérailles, avec les cérémonies prescrites par le rituel. Le corps déposé dans le cercueil, et à demi assis, est porté au chœur par quatre ou six religieuses et placé au milieu sur des tréteaux où il reste découvert jusqu'après le service

L'office des morts est récité alors en chœur.

Le lendemain ont lieu les funérailles et l'inhumation qui se font conformément au rituel romain. Le clergé entre dans le chœur des religieuses pour l'absoute, laquelle étant terminée, la supérieure avec quelques-unes de ses sœurs s'approche et couche la défunte dans son cercueil sur lequel elles étendent le drap mortuaire.

Le porte-croix accompagné de deux acolytes sort du chœur suivi de toutes les autres religieuses ayant chacune un cierge en main et le voile baissé ; après elle vient le clergé, puis le corps porté par les religieuses. La procession fait le tour du cloître pour se rendre au cimetière, qui se trouve à l'un des angles de la cour intérieure et entouré de murs.

Les prières terminées et le corps descendu dans la fosse, la procession se sépare : le clergé se rend à la

sacristie par la salle des malades et les religieuses retournent au chœur par le même chemin qu'elles viennent de parcourir.

Comme le cimetière est fort petit et ne peut contenir qu'un nombre déterminé de tombes, les plus anciennes sont relevées d'époque en époque. On en recueille les ossements desséchés qui sont rangés en ordre dans un ossuaire ouvert dans la paroi contiguë du monastère.

Quoique séparée de corps d'avec ses sœurs, la chère défunte qu'on a conduite en terre, n'est pas oubliée. Pendant les trente jours qui suivent son décès, le psaume *De profundis* doit se dire chaque jour proche du lieu de sa sépulture. De plus la communauté est obligée de faire célébrer, outre le service anniversaire, quatre services qui consistent en une grand'messe, deux basses et l'office des morts. Elle doit aussi faire dire trente autres messes. Chaque religieuse est obligée de réciter en son particulier trois offices des morts de neuf leçons, et trois chapelets. Une circulaire, annonçant la mort de la défunte, est adressée à toutes les communautés de l'ordre, qui se compose de dix-huit maisons en France et de deux au Canada, sans compter l'Hôtel-Dieu de Québec. Chacune de ces communautés doit faire dire trois basses messes et doit réciter un chapelet pour la défunte. Enfin, tant que l'ordre existera, elle aura part à un service solennel qui se chante dans chaque communauté tous les ans,

le 13 ou 14 novembre, pour toutes les religieuses de l'institut qui sont décédées.

On voit par ce court résumé quel est l'esprit de l'institut des Hospitalières. Ce n'est autre que celui de Jésus-Christ lui-même, esprit d'amour pour son Père céleste, esprit de charité pour le prochain. Ce sont là les deux pôles sur lesquels roule tout le système de la société. L'âme généreuse qui s'y engage, entre dans un monde nouveau, elle fait partie de son orbite, elle devient un de ses astres, qui a son aurore, son midi, et son couchant, qui croît en beauté et en lumière à mesure qu'il se laisse pénétrer davantage par les rayons de la grâce et qu'il les reflète avec plus de fidélité.

Toute la vie de l'hospitalière, depuis son entrée en religion jusqu'à sa mort, devient transformée en Dieu. Il n'y a pas jusqu'aux plus obscures fonctions, jusqu'aux actions les plus humbles, comme le sommeil, les repas, les récréations, qui, après avoir passé à travers ce moule divin, n'en ressortent toutes transfigurées. L'épouse de Dieu peut dire en toute vérité avec l'Apôtre : *Mihi vivere Christus est*, ma vie c'est Jésus-Christ.

A lui toutes mes pensées, mes désirs, mes mouvements, ma vie, ma mort. L'héroïsme n'est plus qu'une conséquence toute naturelle de cette puissante organisation monastique qui tend sans cesse à détruire partout la nature, pour ne laisser vivre et agir que la grâce. Les obstacles les plus difficiles, les dangers, les fatigues, les sacrifices ne sont plus que les degrés de

l'échelle par où l'on arrive à ce sommet. Là est l'explication de tant d'actes sublimes qu'on rencontre dans le cours de cette histoire. Heureuses les âmes assez élevées pour les comprendre et assez généreuses pour les imiter !

II

NOTES HISTORIQUES SUR L'HÔPITAL-GÉNÉRAL.*

—

Il faut remonter au berceau même de la colonie canadienne pour trouver l'origine du monastère de Notre-Dame des Anges. Il fut construit treize ans seulement après la fondation de Québec, par les Pères Récollets, auxquels le premier gouverneur de la Nouvelle-France avait confié l'œuvre des missions sauvages. Le site occupé par ce couvent était déjà depuis longtemps un lieu historique : c'est dans cette même vallée, un peu en aval, au confluent de la petite rivière Lairet et de la rivière Saint-Charles, que Jacques Cartier et ses compagnons avaient passé le premier hiver au Canada.

Ce fut le vingt-cinq mai seize cent vingt et un, qu'eut lieu la bénédiction de l'église de Notre-Dame des Anges.

---

* Nous devons ces notes à l'obligeance de la mère de Saint-Félix, secrétaire de la communauté.

La construction des autres bâtiments se poursuivit avec beaucoup d'activité ; et bientôt la maison fut en état de loger les religieux, qui ouvrirent dans le cours de l'année même un séminaire pour les petits sauvages.

A l'arrivée des Pères Jésuites, en 1625, les Récollets furent heureux de leur offrir l'hospitalité qu'ils n'auraient pu trouver ailleurs. Les enfants de Saint-François et ceux de Saint-Ignace vécurent sous le même toit pendant deux ans et demi, et le couvent de Notre-Dame des Anges devint ainsi le centre d'où les lumières de la foi s'étendaient sur le reste du pays par les prédications de ces zélés missionnaires.

Lorsqu'en 1629 les Anglais s'emparèrent du fort de Québec, ils emmenèrent en Angleterre les Récollets et les Jésuites ; l'amiral Kerth ne leur avait laissé emporter avec eux que leurs robes et leurs livres.

Trois ans plus tard (29 mars 1632), le traité de Saint-Germain-en-Laye rendit le Canada à ses anciens maîtres. Sur les premiers vaisseaux qui firent voile pour le nouveau monde, le cardinal de Richelieu voulut qu'on donnât passage à quelques apôtres des missions ; en conséquence plusieurs religieux de la Compagnie de Jésus partirent de Honfleur le 18 avril de cette même année 1632. Les Récollets songeaient eux aussi à reprendre leur lointaine mission et ils s'adressèrent pour cela aux principaux directeurs de la colonie ; mais on rejeta leur requête sous divers prétextes. Ce ne fut qu'en 1669, qu'après des solli-

citations réitérées, ils obtinrent enfin la permission de passer au Canada.

A leur arrivée les Pères Récollets reprirent possession des terres qui avaient appartenu aux religieux de leur ordre, quarante ans auparavant. Mais leur couvent, autrefois l'ornement du pays, ne présentait plus que des ruines. Les Anglais, pendant leur courte domination, s'étaient emparés de tous les objets qui leur avaient paru de quelque utilité, et les Français, bien loin de chercher à conserver cette première maison religieuse, n'avaient pas peu contribué à son entière décadence..... "On laisse à penser, dit le Père Leclercq, avec quel sentiment de douleur et de zèle le Père Allart considéra les tristes débris de notre ancienne maison... On lui marqua tout l'emplacement que les constructions avaient occupé autrefois; il fut quelque temps à délibérer, mais enfin il résolut de bâtir au même endroit, à une demi-lieue de la ville."

Les religieux se mirent tout de suite à déblayer le terrain, et à préparer les matériaux. La première pierre de la nouvelle église fut posée le 22 juin 1671, par M. l'intendant Talon.

Le comte de Frontenac se montra le protecteur des nouveaux missionnaires. Il fit élever pour eux, à ses frais, une aile de soixante pieds de long sur ving et un de large. Peu après les religieux commencèrent la construction d'un nouveau corps de logis. Tous ces bâtiments achevés, le couvent de Notre-Dame des

Anges était devenu une des maisons les plus belles et les plus commodes du pays, mais les Pères s'y trouvaient trop éloignés de la ville.

Après avoir souffert de cet inconvénient pendant un certain nombre d'années, ils offrirent à l'évêque de Québec leur couvent et toutes ses dépendances. Mgr de Saint-Vallier en acquit la propriété en 1692 et y établit un hospice des invalides. Ce fut l'année suivante que la direction en fut confiée aux religieuses Hospitalières de Québec.

Après avoir assuré par sa fermeté l'existence de son Hôpital-Général, l'évêque de Québec continua sa protection et ses largesses à cette institution si utile aux malheureux. Il avait formé de vastes plans pour l'agrandissement de l'édifice, mais les obstacles qu'on lui suscita, les pertes qu'il eut à subir, soit par les naufrages, soit par d'autres accidents, l'empêchèrent de réaliser ses projets et il dut se contenter de faire bâtir deux ailes qui formèrent avec l'église et le bâtiment des Récollets un vaste rectangle.

La première pierre des nouvelles constructions fut posée au mois de juin 1710. Ces constructions étaient presque terminées en 1713 lorsque Mgr de Saint-Vallier revint au Canada après une absence de près de treize ans. Il choisit alors sa demeure auprès des pauvres infirmes, dans cet hospice qui lui était si cher. Ce fut une des plus douces consolations de sa vieillesse de voir la communauté de l'Hôpital-Général s'affermir et se développer et les religieuses s'employer avec ferveur

à servir et à soulager les membres souffrants de Jésus-Christ !

A force de s'imposer à lui-même des privations et des sacrifices, le prélat parvint à constituer en France une somme suffisante pour la nourriture et l'entretien de trente pauvres invalides. En 1717 il fit bâtir auprès de l'hospice un logement où les personnes atteintes d'aliénation mentale étaient reçues et traitées. Quelques années après, voulant donner un nouvel aliment au zèle des religieuses, il leur permit d'ouvrir pour l'éducation des jeunes filles un pensionnat qui subsista jusqu'en 1868. Les dames qui désiraient vivre retirées du monde trouvaient aussi dans l'institution des chambres à leur usage.

Mgr de Saint-Vallier mourut à l'Hôpital-Général le 26 décembre 1727 dans sa 75me année. Il avait gouverné pendant 43 ans, avec un zèle vraiment apostolique, son vaste diocèse, s'opposant toujours aux abus, quel que fût le rang ou la qualité des personnes qui les autorisaient, fondant ou restaurant des églises, ouvrant des écoles pour la jeunesse, convoquant des synodes pour le maintien de la discipline ecclésiastique, ne laissant pas à d'autres la visite des paroisses et des missions échelonnées le long du Saint-Laurent, et faisant sentir la bienfaisante influence de sa sollicitude pastorale depuis le Cap-Breton jusqu'à la Louisiane, qui étaient les limites extrêmes de son immense diocèse.

Les successeurs de Mgr de Saint-Vallier conti-

nuèrent à l'Hôpital-Général leurs soins et leur vigilance. D'autre part, les gouverneurs et les intendants l'entourèrent de leur haute protection.

Après les pertes subies par l'institut à l'époque de la conquête anglaise, la communauté se trouva à deux doigts de sa ruine ; elle ne dut sa conservation et sa restauration qu'à la sollicitude paternelle de Mgr Briand et au généreux dévouement de M. l'abbé des Bergères de Rigauville.

L'invasion américaine causa de nouvelles alarmes aux religieuses et à leurs zélés protecteurs. Le couvent se trouva à la merci des troupes ennemies, qui s'y cantonnèrent pendant plusieurs mois. Toutefois les officiers de la naissante république se montrèrent pleins de respect pour les religieuses ; ils ne voulurent jamais occuper ou faire occuper par les leurs aucun des appartements appropriés exclusivement à la communauté.

A l'exemple de l'ancien gouvernement, les autorités anglaises octroyèrent à l'Hôpital-Général un subside pour la nourriture et l'entretien d'un certain nombre d'invalides et d'insensés. Ces derniers restèrent sous les soins des Hospitalières jusqu'à l'ouverture de l'asile de Beauport en 1846.

De tout temps les religieuses ont suppléé par un travail assidu à l'insuffisance des revenus de l'établissement ; et, aux époques d'une plus grande pénurie, on les a vues se livrer aux rudes labeurs des champs pour faire valoir le patrimoine des pauvres. Par ce

moyen, malgré les vicissitudes des temps, malgré la guerre et la disette, malgré la perte des sommes qu'elles percevaient en France, les Hospitalières réussirent à conserver l'œuvre de Mgr de Saint-Vallier, et à lui donner même de l'extension. Dans le premier quart de ce siècle le nombre des invalides variait de cinquante à soixante; moins de vingt-cinq ans après il s'élevait à cent.

L'hospice donne actuellement asile à cent soixante personnes pauvres, âgées ou infirmes. Sur ce nombre vingt-huit sont aux frais du gouvernement provincial. Il n'y a pour les hommes qu'une salle de trente-trois lits. Pour les femmes il y a huit salles de différente grandeur, outre les réfectoires et les salles de travail. Les moins infirmes parmi ces invalides suivent un règlement établi pour le bon ordre; ils sont occupés, selon leur aptitude, à divers ouvrages, tels que tricots, couture, etc. On confectionne dans la maison une partie de la flanelle et de l'étoffe qui servent aux usages domestiques.

Il y a un chapelain résidant dans l'institution. Deux médecins font à tour de rôle la visite des salles qui servent d'infirmerie.

Les religieuses se chargent de tout ce qui regarde l'alimentation, les médicaments, la surveillance et les soins à donner aux pauvres malades, tant de nuit que de jour.

La communauté se compose aujourd'hui de 48 professes de chœur et de 17 professes converses.

Il y a quatre ans, l'Hôpital-Général fournissait six fondatrices à l'Hôpital du Sacré–Cœur de Jésus, situé au faubourg Saint-Sauveur de Québec.

Cette nouvelle maison de la Miséricorde de Jésus, qui prend un développement rapide, compte déjà dix-huit religieuses professes et six novices.

III

ORDONNANCE DE MGR HARLAY.

(Voir page 25.)

—

François, par permission divine, Archevêque de Rouen, Primat de Normandie, à la supérieure et aux religieuses du monastère des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Dieppe ; salut.

La vie religieuse jointe avec la profession religieuse que vous faites particulièrement, mes chères et bien aimées filles en Jésus-Christ, sont les deux chefs généraux dont naissent les obligations égales que vous avez de vaquer aux exercices qui peuvent perfectionner l'un et l'autre institut et de joindre Marthe et Marie ; le soin de l'action, avec la douceur de la contemplation ; le secours du prochain, avec votre propre avancement. Si, parmi l'assistance que vous rendez aux pauvres malades, vous laissez glisser votre esprit et négligez ce qui est des voies intérieures, vous n'aurez plus rien de religieux que le nom, et, pensant

travailler pour la charité, vous en pervertissez l'ordre, vous serez cruelles à vous-mêmes, pour penser à secourir autrui, tombant en des infirmités spirituelles plus dangereuses que ne sont les corporelles que vous soignez. Si, au contraire, enivrées de la douceur de la retraite, vous craignez de sortir au dehors, feignant, avec l'épouse du cantique, ne vouloir salir vos pieds que vous avez lavés, ni revêtir la robe que vous aurez dépouillée, et que cependant le pauvre souffre et ne soit pas assisté, vous manquerez aux devoirs de votre profession, et la plainte du misérable qui sera délaissé, sera reçue de Dieu contre vous. Il faut à ces causes faire provision de ce double esprit d'Elisée, les cultiver tous deux, et n'en négliger aucun. Pour ce, outre l'aide commun que vous avez avec tous ceux et celles de votre ordre, de la règle dressée par votre père saint Augustin, vous nous auriez, par ci-devant, représenté avoir besoin de constitutions particulières pour vous acheminer plus facilement à cette double fin. Donc, ayant donné commission à cet effet à plusieurs personnes bien pratiquées et expérimentées en ce genre de conduite, elles auraient compilé et mis en ordre les statuts et constitutions ci-après, dès il y a deux ans ou environ, depuis lequel temps, nous vous en aurions permis faire l'essai et vivre en l'observance d'icelles jusques à maintenant, sans qu'il s'y soit trouvé aucune difficulté; au contraire, vous les auriez jugées très saintes, utiles et bien conformes à votre dit ordre et institut, nous demandant humble-

ment, par requête signée de vos seings manuels, qu'elles fussent confirmées par notre autorité. A ces causes, après avoir derechef mûrement considéré et examiné les dites constitutions et statuts, nous les avons approuvées comme saintes et louables ; voulons qu'en votre monastère elles soient observées de point en point sans que l'on permette aucune infraction y être faite. Et pour cet effet ordonnons que la lecture en sera faite en votre chapitre une fois chaque mois ; et que copies d'icelles seront données à chacune des religieuses pour les savoir et garder.

Fait à Rouen, en notre palais archiépiscopal, le mercredi, troisième jour de janvier, l'an de notre salut mil six cent vingt-neuf.

(Signé)

† F., Archevêque de Rouen.

Par mandement de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime,

(Signé)

J. Prévost.

IV

ARMES DE L'ORDRE DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE LA MISÉRICORDE DE JÉSUS.

PARTI D'ARGENT (c'est-à-dire que l'écu est à fond d'argent ou blanc et divisé en deux parties), *à un olivier chargé de ses feuilles et de ses fruits, et à une main sortant d'un nuage, tenant un cœur enflammé. L'écu timbré* (c'est-à-dire surmonté) d'une couronne ormée de branches d'olivier à huit fleurons de feuilles et de fruits du même arbre.

Cimier, le saint nom de Jésus. *Supports*, deux branches d'olivier enlacées aux contours de la sculpture sur laquelle repose l'écu.

Devise, QUI CORONAT TE IN MISERICORDIA.

La signification emblématique de cet écusson est pleine d'enseignements, surtout pour les membres du saint Ordre qu'il désigne. Chacune des pièces qui le composent ou l'accompagnent, parle au cœur et à l'âme, et peut servir de sujet à quelque pieuse contemplation.

D'abord le champ de l'écu est d'argent, dont la blancheur éclatante et immaculée est le symbole de la virginité, de la candeur et de l'innocence, qui sont les plus beaux joyaux et la couronne la plus précieuse des vierges consacrées au Seigneur. L'arbre d'olivier, chargé de ses feuilles et de ses fruits, annonce la paix, l'union, la concorde qui règnent dans le cloître, où chacune des religieuses est comme cet *olivier planté dans la maison de Dieu et chargé de fruits*, dont parle la sainte Ecriture, QUASI OLIVA FRUCTIFERA IN DOMO DEI (Psaume LI, 8). Occupées jour et nuit à verser l'huile et le baume dans les plaies des membres sacrés de Jésus-Christ, leur vie se consume dans l'exercice de la miséricorde et de la charité.

L'olivier est aussi la figure de l'arbre de vie planté par Dieu dans le paradis terrestre, dont la vie du cloître a ramené les délices sur la terre.

La racine de ce bel arbre est la règle du glorieux saint Augustin ; son tronc, les constitutions ; ses bran-

ches, les règlements, le rituel, le cérémonial, les directoires ou les trois parties des règlements de la journée religieuse ; ses feuilles, ses fleurs et ses fruits, la pratique intérieure et extérieure de tout ce qui est prescrit, enseigné et ordonné, qui se termine à la miséricorde. La vigueur et la sève de cet arbre sacré sont la charité et la grâce. Le Père éternel est pour ce même arbre une source d'eau vive ; le Fils, un fleuve ; et le Saint-Esprit, l'arrosement. Le Père en détourne les orages ; le Fils est le soleil qui le regarde favorablement ; et le Saint-Esprit, le zéphir gracieux qui le meut, l'agite et fait exhaler les douces haleines et les odeurs suaves qui donnent de la joie au ciel, qui embaument l'Eglise, qui confortent les âmes des fidèles, étonnent et attirent les hérétiques et sont le soulagement des affligés et des misérables.

La main qui sort d'un nuage et qui tient un cœur enflammé, désigne saint Augustin, le glorieux Père et le Patriarche de l'Ordre qui porte son nom, et dont celui de la Miséricorde de Jésus est une branche. Cette main qui paraît sortir du ciel à travers les nuages, rappelle aux Religieuses de cet Ordre l'amour divin dont le cœur de ce grand saint a été embrasé pour Dieu et le prochain. Il semble le présenter à chacune de ses filles spirituelles en lui disant de l'approcher de son cœur pour qu'il soit consumé du même amour.

Tous les autres emblèmes qui entourent l'écusson et l'embellissent, complètent la pensée et les senti-

ments exprimés dans l'écu ; les deux branches d'olivier enlacées de chaque côté des armoiries se réunissant à leur pointe et servant de support, ainsi que la couronne tressée de branches, de feuilles et de fruits d'olivier, l'arbre pacifique, indiquent que la charité et l'amour fraternel sont l'appui, le lien et le couronnement de toutes les vertus monastiques ; tandis que le nom sacré de Jésus, qui surmonte l'écusson et domine le tout, proclame que c'est le divin Jésus qui est venu apporter sur la terre le feu qui consume les âmes, et que c'est de lui que découlent toutes les vertus, comme une huile répandue qui embaume tous les cœurs fidèles : *oleum effusum nomen tuum.*

Enfin, la devise, QUI CORONAT TE IN MISERICORDIA, fait tressaillir d'espérance, en laissant entrevoir la couronne éternelle dont le Dieu d'infinie miséricorde ceindra le front de tous ceux qui auront exercé la miséricorde et n'auront vécu que pour elle. *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur* (Math., V, 7). "Heureux les miséricordieux parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde."

SUPÉRIEURS DES RELIGIEUSES DE L'HÔTEL-DIEU.

R. P. Barthélemi Vimont, S. J., 1639.
R. P. Jérôme Lalemant, S. J., 1645.
R. P. Paul Ragueneau, S. J., 1650.

R. P. François le Mercier, S. J., 1653.
R. P. Jean de Quen, S. J., 1656.
M. Charles de Lauzon de Charny, V. G., 1664..
M. Jean du Douyt, Prêtre du Séminaire, 1671.
M. Henri de Bernières, V. G., 1676.
M. Louis Ango des Maizerets, Prêtre du Séminaire 1683, 1704 et 1711.
M. André de Merlac, Prêtre, 1691.
M. Joseph de La Colombière, V. G. 1694 et 1717
M. Charles Glandelet, V. G., 1710.
M. Louis-Bertrand de La Tour, 1730.
M. Sylvestre-Michel Ransonet, Protonotaire Apostolique, 1735.
M. Charles de Tonnancour, V. G., 1740.
M. Joseph-François Perreault, V. G., 1764.
M. Jean-François Hubert, Prêtre du Séminaire, 1775.
Mgr Pierre Denaut, 1796.
Mgr Joseph-Octave Plessis, 1806.
M. Jérôme Demers, V. G., 1826.
Mgr Pierre-Flavien Turgeon, 1848.
Mgr Charles-François Baillargeon, 1852.
Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, 1870.

CONFESSEURS DES RELIGIEUSES DE L'HÔTEL-DIEU.

R. P. Vimont, S. J., 1639, 1648.
R. P. Claude Ménard, S. J., 1640.
M. Antoine Fauls, Prêtre, 1641.

M. Jean Lesueur de Saint-Sauveur, Prêtre, 1644.
R. P. Pierre Chastellain, S. J., 1651.
R. P. Jacques Frémin, S. J., 1680.
R. P. François Vaillant, S. J., 1691.
R. P. Antoine Silvy, S. J., 1692.
M. Louis Ango des Maizerets, 1702.
M. Pierre Poquet, Prêtre du Séminaire, 1706 et 1709.
M. Joseph de La Colombière, 1707-1714.
M. Thomas Thiboult, Prêtre du Séminaire, 1711.
R. P. Jacques d'Heu, S. J., 1717.
R. P. J. Bte du Parc, S. J., 1718.
R. P. Michel Guignas, S. J., 1723.
M. Dominique-Antoine Thaumur de La Source, 1729.
M. Jean-Pierre de Miniac, V. G., 1733.
M. Charles Plante, Prêtre, 1736.
M. Jean-Olivier Briand, Chanoine, 1742.
R. P. Louis-Charles Canot, S. J., 1750.
R. P. Gabriel Marcol, S. J., 1752.
R. P. Armand de La Richardie, S. J., 1756.
M. Chs-Régis des Bergères de Rigauville, Chanoine, 1780.
R. P. Joseph Casot, S. J., 1783.
M. Antoine Robert, Prêtre du Séminaire, 1796.

CHAPELAINS DE L'HÔTEL-DIEU.

—

M. Jean Lesueur de Saint-Sauveur, 1639, 1644.
R. P. Claude Ménard, S. J., 1640.

M. Albert de Lile, 1650.
M. Jean le Bey, 1656.
M. François Buisson, Chanoine, 1684.
M. Claude Trouvé, 1685.
M. Etienne Valet, Chanoine, 1696.
M. Goulvin Calvarin, Prêtre du Séminaire, 1717.
M. Anatole Royer, Prêtre du Séminaire, 1719.
M. Claude Poncy, Prêtre du Séminaire, 1731.
M. Mathurin Jacreau, Prêtre du Séminaire, 1761
M. Urbain Boiret, Prêtre du Séminaire, 1764.
M. Jean-François Hubert, Prêtre du Séminaire, 1768.
M. Antoine Bédard, Prêtre du Séminaire, 1790.
M. Félix Gatien, Prêtre du Séminaire, 1806.
M. Louis-Joseph Desjardins, confesseur et premier chapelain résidant, 1807.
M. F-.X. Germain Rivard-Loranger, confesseur et chapelain résidant, 1836.
M. Michel Lemieux, confesseur et chapelain résidant, 1848.
M. Thomas-Eugène Beaulieu, confesseur et chapelain résidant, 1874.

SUPÉRIEURES DE LA COMMUNAUTÉ DE 1639 A 1877.

—

1° Révérende mère Marie Guénet de Saint-Ignace : — Supérieure de 1639 à 1645. = 6 ans.
2° Révérende mère Marie Forestier de Saint-Bonaven-

ture:—Supérieure de 1645 à 1651 ; —1654 à 1660 ; 1663 à 1670 ;—1680 à 1683. =21 ans.

3° Révérende mère Catherine Vironceau de Saint-Joseph :—Supérieure de 1651 à 1654. = 3 ans.

4° Révérende mère Jeanne-Thomas-Agnès de Saint-Paul :—Supérieure de 1660 à 1663 ;—1676 à 1780. =7 ans.

5° Révérende mère Marie-Renée Boulic de la Nativité: —Supérieure de 1670 à 1676. = 6 ans.

6° Révérende mère Jeanne-Françoise Juchereau de La Ferté de Saint-Ignace :—Supérieure de 1683 à 1690 ;—1693 à 1699 ;—1702 à 1708 ;—1711 à 1717. —24 ans et 2 mois.

7° Révérende mère Antoinette du Tartre de la Visitation :—Supérieure de 1690 à 1693. =3 ans.

8° Révérende mère Marie Fiquenel du Sacré-Cœur : —Supérieure de 1699 à 1702.=3 ans.

9° Révérende mère Marie-Madeleine Gloria de l'Assomption :—Supérieure de 1708 à 1711.=3 ans.

10° Révérende mère Marie-Charlotte Aubert de La Chenaye de Saint-Michel :—Supérieure de 1717 à 1720.=3 ans.

11° Révérende mère Geneviève Dupuy de La Croix :— Supérieure de 1720 à 1726.=6 ans.

12° Révérende mère Marie-Catherine Tibierge de Saint-Joachim :—Supérieure de 1726 à 1732 ;— 1738 à 1744 :—1750 à 1756.=18 ans.

13° Révérende mère Marie-Andrée Duplessis de Sainte-Hélène :—Supérieure de 1732 à 1738 ;—

1744 à 1750 :—1756 à 1760, qu'elle décéda en cette charge, ayant gouverné la communauté 15 ans et 10 mois.

14° Révérende mère Ursule-M. Chéron des Anges :—Supérieure en 1760. Elle décéda en cette charge après avoir gouverné la communauté 2 ans et 9 mois.

15° Révérende mère Marie-Louise Curot de Saint-Martin :—Supérieure de 1762 à 1768 ;—1771 à 1777 ;—1780 à 1786.=18 ans.

16° Révérende mère Marie-Angélique Aubert de Gaspé de Saint-Ignace :—Supérieure de 1768 à 1771 ;—1777 à 1780.=3 ans.

17° Révérende mère Geneviève Parent de Saint-François d'Assise :—Supérieure de 1786 à 1792 ;—1795 à 1801.=12 ans.

18° Révérende mère Marie-Angélique Beaudoin de Sainte-Thérèse de Jésus :—Supérieure de 1792 à 1795.=3 ans.

19° Révérende mère Marie-Vénérande Melançon de Sainte-Claire :—Supérieure de 1801 à 1808 ;—1813 à 1817, qu'elle décéda en cette charge après avoir gouverné la communauté 9 ans et 11 mois.

20 Révérende mère Anne-Elisabeth Godefroy de Normanville de Saint-Gabriel :—Supérieure de 1807 à 1813 ;—1819 à 1825.=12 ans.

21 Révérende mère Marie-Louise Leclerc de Sainte-Catherine :— Supérieure en 1817. Elle décéda en

cette charge après avoir gouverné la communauté 1 ans et 11 mois.

22° Révérende mère Marie-Josephte Marceau de Saint-Antoine :—Supérieure de 1825 à 1831 ;—1834 à 1840 ;—1843 à 1849 ;—1855 à 1861. = 24 ans.

23° Révérende mère Marie-Madeleine Vocelle de Saint-Pierre :—Supérieure de 1831 à 1834. = 3 ans.

24° Révérende mère Marie-Louise Painchaud de Saint-Augustin :—Supérieure de 1840 à 1843 ;—1849 à 1855. = 9 ans

25° Révérende mère Madeleine-Sophronie Delagrave de Sainte-Monique :—Supérieure de 1861 à 1864 ; —1876.....*

26° Révérende mère Julie-Elisabeth Gibson de Saint-Henri :—Supérieure de 1864 à 1870. = 6 ans.

27° Révérende mère Eléonore Rochette de Saint-Roch : —Supérieure de 1870 à 1876. = 6 ans.

* Supérieure actuelle.

PLAN HORIZONTAL DE L'HÔTEL-DIEU A L'ÉPOQUE DE L'INCENDIE DE 1755.

—

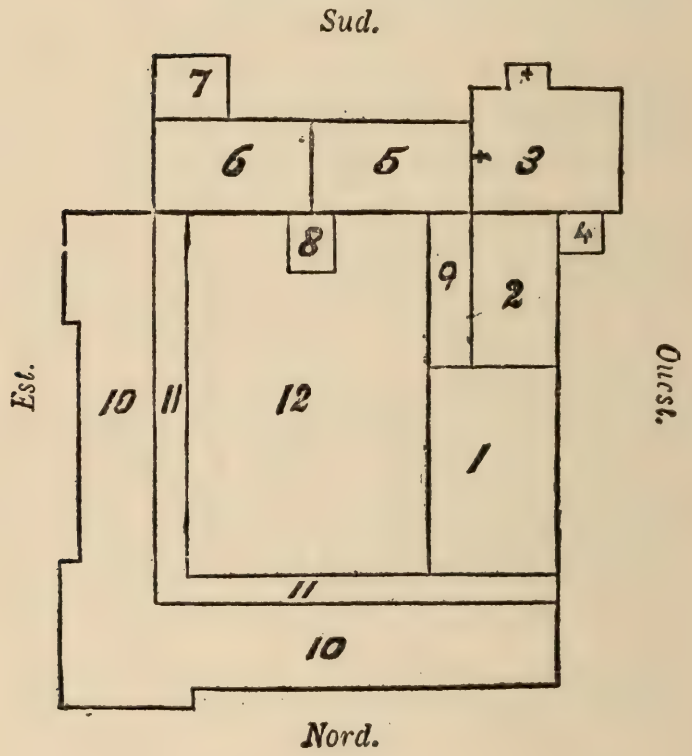

Echelle de 90 pieds au pouce.

EXPLICATION DU PLAN.

N° 1. Première maison, commencée à bâtir en 1638.
2. Chœur, bâti en 1654.
3. Eglise, " "
4. Sacristie, " "
5. Salle des femmes, bâtie en 1654.
6. Salle des hommes, bâtie en 1672.
7. Chambre pour les officiers malades.
8. Apothicairerie.
9. Chemin couvert conduisant à l'hôpital.

Les susdites bâtisses n'avaient qu'un étage et n'ont pas été rebâties après l'incendie.

N° 10. Dépendances du monastère.
11. Corridors.
12. Cour.

PLAN ACTUEL DE L'HÔTEL-DIEU.

—

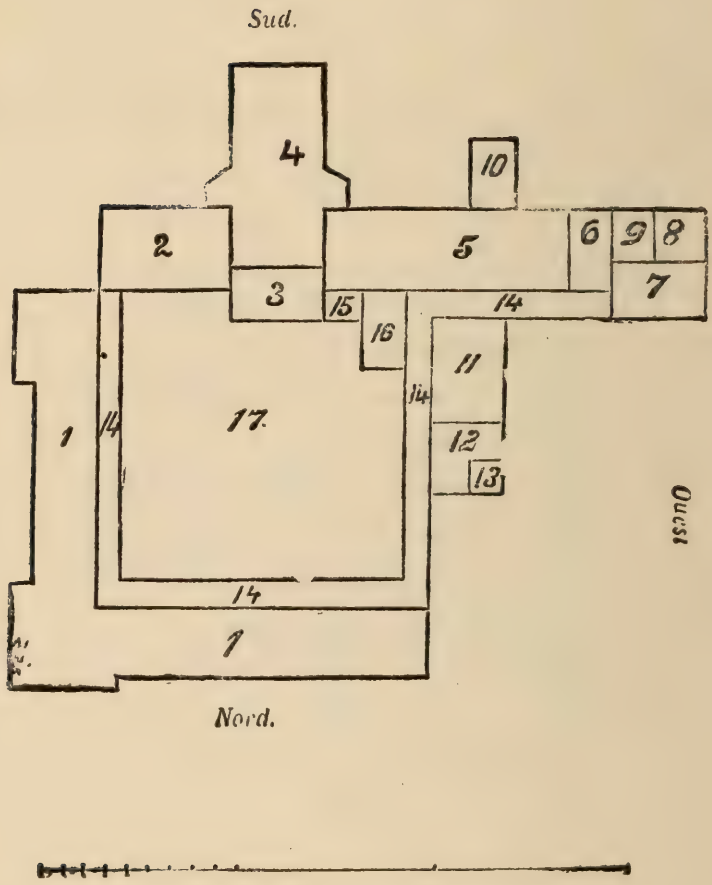

Echelle de 90 pieds au pouce.

EXPLICATION DU PLAN.

—

N° 1. Dépendances occupées par les religieuses, bâties partie en 1695, partie en 1738, et rétablies après l'incendie de 1755.

2. Chœur, bâti en 1800.

3. Sacristie, " "

4. Eglise, " "

Hôpital commencé à bâtir en 1816 *et terminé en* 1825.

N° 5. Salle des hommes ; au-dessus, salle des femmes.

6. Vestibule et escaliers.

7. Apothicairerie.

8. Chambre des Médecins.

9. Parloir. Au-dessus des n°s 7, 8, 9, se trouvent les chambres de M. le Chapelain.

10. Lieux d'aisances.

11. Cuisine et dépenses.

12. Dépôt des pauvres.

13. Parloir. Au-dessus des n°s 11, 12, 13, se trouvent deux salles contenant 34 lits.

14. Corridors.

15. Chambre des serviteurs.

16. Cimetière des religieuses.

17. Cour.

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Hôtel-Dieu de Québec, leur entrée, leur profession et leur décès, depuis la fondation de leur établissement en 1639.

	Noms de Religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	âge.	Entrée en Religion	Profession.	Décès.	Age	Années de Religion
1	St-Ignace.....	Marie Guenet.....	Arrivée de France le 1er août 1639, âgée de 29 ans.....			Professe de Dieppe.	5 nov. 1646.	36 ans.	22 ans.
2	St-Bernard.....	Anne Lecointre.....	Arrivée de France le 1er août 1639, âgée de 28 ans.....			"	5 août 1679.	68 "	
3	St-Bonaventure.....	Marie Forestier.....	Arrivée de France le 1er août 1639, âgée de 22 ans.....			"	25 mai 1698.	82 "	74 "
4	Ste-Marie.....	Jeanne Suppli.....	Arrivée de France le 8 juillet 1640, âgée de 27½ ans.....			"	5 mars 1641.	28 "	11 "
5	St-Joseph.....	Catherine Vironceau. *Voir note*(1)*ci-après.*	Arrivée de France le 8 juillet 1640, âgée de 31 ans.....			"	29 août 1687.	78 "	
6	St-Joachim.. ...	Marie Deschamps.....	Arrivée de France le 15 août 1643, âgée de 32 ans.....			"	1er mai 1690.	79 "	61 "
7	Ste-Geneviève.	Marthe Sermontos....	Arr.de France le 15 août 1643.			"	(3)		
8	De l'Assomption...	Anne Leriche.....	Arr.de France le 19 août 1648.			"	(4)		
9	Ste-Agnès	Jeanne Thomas (2)...	Arrivée de France le 19 août 1648, âgée de 27 ans.....			Professe de Vannes.	4 juillet 1690.	69 "	57 "
10	St-Augustin.....	M.Cather.de Longpré.	Arrivée de France le 19 août 1648, âgée de 16 ans.....			Professe de Bayeux.	8 mai 1668.	36 "	21½ "

11	De la Nativité	M. Renée Boulic.....	Arrivée de France le 14 juillet 1654, âgée de 24½ ans.....			Professe de Quimper	13 fév. 1677.	47½		
12	Ste-Agnès.....	M.Catherine Lecontre	Arrivée de France le 29 juin 1657, âgée de 33 ans.....			Professe de Dieppe.	6 nov. 1687.	63 "		
13	De la Conception	Marie Irwin.....	Arrivée de France le 29 juin 1657, âgée de 31 ans.....			"	14 nov. 1687.	61 "		
14	St-Charles.....	Anne-Marie de Coëtlogon.....	Arrivée de France le 17 juillet 1671			Professe de Vannes.	(5)			
15	St-Augustin...	M. Guillemette Bodin.	Arrivée de France le 17 juillet 1671, âgée de 27 ans.....			Professe de Tréguier.	14 nov. 1675.	31 "		
16	Du Sacré-Cœur	Marie Fiquenel.....	Arrivée de France le 17 juillet 1671, âgée de 24 ans.....			"	18 nov. 1705.	58 "		
17	St-Ignace.....	M. Franç. Giffard. (6)	Beauport...	13 ans...	En oct. 1646.	10 août 1650.	15 mars 1657.	23 "	10 "	
18	Ste-Thérèse de Jésus.....	Marie Bourdon.....	Québec.....	13 "	27 avril 1653.	7 nov. 1656.	29 nov. 1660.	20 "	7 "	
19	St-Jean-Baptiste.....	Marie-Marguerite Bourdon. (7).	Québec.....	15 " ...	23 janv. 1657.	15 oct. 1658.	11 oct. 1706.	64 "	49 ans et 9 mois.	
20	De Tous les Saints.....	Geneviève-Agnès Skannud-Haroï....	*Huronne*...	15 " ...	25 mars 1657.	3 nov. 1657.	3 nov. 1657.	15½ "	7 mois et 9 jours.	
21	De la Visitation	Antoinette du Tartre.	Bourges....	20 " ...	23 oct. 1657.	15 avril 1659.	26 déc. 1713.	78 "	58 ans.	
22	St-Michel.....	Marie-Madeleine du Poutrel.....	Caen.....	14½ " ...	27 avril 1658.	25 juil. 1660.	6 janv. 1689.	45 "	31 "	
23	St-Ignace.....	Jeanne-Franç. Juchereau de La Ferté....	Beauport..	14 " ...	25 mars 1664.	7 juin 1666.	14 janv. 1723.	73 "	59 "	
24	Des Anges.....	Marie-Madel. Gagnon	Château-Richer...	15 " ...	5 juin 1669.	26 mars 1671.	22 mars 1677.	23 "	8 "	
25	De l'Annonciation	Marie-Gabr. Denis (8)	Québec.....	16 "	15 août 1674.	2 déc. 1675.	27 oct. 1704.	46 "	30 ans et 4 mois.	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Hôtel-Dieu de Québec.—*Suite.*

	Noms de Religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en Religion	Profession.	Décès.	Age.	Années de Religion
26	Du Précieux-Sang.....	Marie-Marg. Gloria...	Québec.. ...	15 ans....	15 août 1674.	2 déc. 1675.	7 avril 1697.	38 ans.	23 mois.
27	Ste-Thérèse.	Marie-Juchereau de la Ferté.....	Be uport...	15 " ...	8 sept. 1675.	25 janv.1676.	25 mars 1697.	37 "	22 "
28	De l'Assomption.....	Marie-Madel. Gloria..	Québec.....	15½ " ...	31 oct. 1677.	25 mai 1679.	26 juillet 1724.	62 "	47 ans.
29	St-François-Xavier.....	Marie-Madel. Hazeur.	Tours.....	16 "	26 fév. 1678.	25 sept. 1679.	24 oct. 1735.	73 "	57 "
30	St-Augustin.....	Louise Soumande. (9)	Montréal...	15 "	21 nov. 1678.	20 mai 1680.	28 nov. 1708.	35 "	30 "
31	Des Anges.....	Marie-Françoise-Jean Denis.....	Québec.....	15 " ...	21 avril 1679.	16 juin 1681.	20 déc. 1708.	34 "	29 "
32	De la Nativité.	Marguerite Pèlerin....	Québec.....	15 "	21 nov. 1680.	11 mai 1682.	24 fév. 1711.	46 "	31 "
33	St-Charles.....	Marie-Catherine Denis.....	Québec.....	15 "	25 nov. 1680.	11 mai 1682.	6 janv. 1731.	65 "	50 "
34	Ste-Catherine..	Marie-Mad.Legardeur	Québec.....	24 "	8 déc. 1685.	27 mai 1687.	6 mai 1734.	71 "	47 "
35	St-Joseph.....	Elisabeth de Halot-Donville.....	Beauce.....	29 " ...	24 mars 1687.	15 oct. 1688.	31 août 1713.	55 "	26 "

36	St-Louis.....	Marie-Madel. Maufis.	Québec.....	15½ " ...	24 mars 1687.	15 oct. 1688.	5 déc. 1702.	30 "	15 "		
37	St-Pierre.....	Marie-Franç. Buisson	Québec.....	16 " ...	5 août 1687.	30 janv. 1689.	5 nov. 1710.	39 "	23 "		
38	Ste-Thérèse de Jésus.....	Marie-Anne Gauvreau.....	Québec.....	16½ " ...	29 nov. 1687.	14 mai 1689.	2 fév. 1703.	32 "	16 "		
39	De la Conception.....	Marie-Madeleine Soumande. (10)..	Montréal..	16 " ...	8 déc. 1687.	2 juin 1689.	7 fév. 1703.	31 "	15 "		
40	Ste-Madeleine..	Geneviève Gosselin...	Ile d'Orléans.....	21½ " ...	2 février 1688.	11 août 1689.	7 janv. 1739.	72 "	51 "		
41	Ste-Geneviève.	Charlotte Catherine de Berthier.....	Berthier...	16½ " ...	10 oct 1689.	18 juin 1691.	21 oct. 1698.	25 "	8 "		
42	De la Croix.....	Geneviève Dupuy.....	Ile-aux-Oies.....	15 " ...	1er mai 1690.	22 nov. 1691.	28 nov. 1747.	72 "	57 "		
43	Ste-Anne	Jeanne-Louise Hazeur.....	LaRochelle	15 " ...	17 mai 1690.	22 nov. 1691.	25 déc. 1706.	31 "	16 "		
44	St-Gabriel.....	Louise Roussel.....	Québec.....	17½ "	21 oct. 1693.	14 avril 1695.	2 juin 1703.	30 "	13 "		
45	Ste-Françoise ..	Elis.-Ursule Toupin...	l'Ange-Gardien.	21 " ...	15 août 1694.	15 mars 1696.	21 fév. 1738.	65 "	44 "		
46	St-Michel.....	Marie-Charlotte Aubert de la Chenaye.	LaRochelle	18½ " ...	21 nov. 1794.	10 mai 1696.	18 déc. 1721.	46 "	28 "		
47	St-Joachim	Marie-Cath. Tibierge.	Québec.....	14½ " ...	7 mai 1695.	2 mars 1697.	27 nov. 1757.	77 "	62½ "		
48	St-Raphaël	Angélique d'Ailleboust.....	Montréal...	15 " ...	25 oct. 1695.	24 avril 1697.	15 déc. 1763.	83 "	68 "		
49	Ste-Agnès.....	Angélique Tibierge...	Québec.....	18½ " ...	28 janv. 1696.	18 juil. 1697.	28 oct. 1697.	20 "	1 an et 9 mois.		
50	St-Augustin....	Catherine Gauvreau.	Québec.....	15 " ...	18 mai 1698.	8 mai 1700.	21 déc. 1708.	26 "	11 ans.		

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Hôtel-Dieu de Québec.— *Suite.*

	Noms de Religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en Religion	Profession.	Décès.	Age.	Années de Religion
51	Ste-Agnès	Angélique Mony.....	Québec.....	15½ " ...	18 mai 1698.	8 mai 1700.	16 déc. 1702.	20 ans	4½ ans.
52	Ste-Thérèse.....	Marie-Angél. Aubert de la Chenaye.....	Québec.....	17 " ...	9 nov. 1698.	16 mai 1700.	31 juil. 1743.	63 "	46 "
53	St-Hyacinthe...	Angélique Denis de Saint-Simon.....	Québec.....	15½ " ...	15 août 1699.	23 mai 1701.	16 oct. 1750.	66 "	51 "
54	Ste-Barbe.....	Françoise Leduc.....	Lauzon.....	15½ "	15 août 1699.	23 mai 1701.	10 mai 1706.	22 "	6½ "
55	Ste-Agathe	Marie-Madel. Leduc..	Lauzon.....	15½ "	15 août 1699.	23 mai 1701.	2 avril 1731.	47 "	32 "
56	De la Conception.....	Marie-Gen. Beaudry.	Montréal...	19½ "	30 mai 1702.	15 avril 1704.	31 janv. 1736.	54 "	34 "
57	St-Jean-Bte.....	Geneviève de Launay	Québec.....	15½ "	29 sept. 1703.	29 avril 1705.	14 nov. 1746.	58 "	43 "
58	St-André.....	Franç.-Barbe Jorian..	Québec.....	14½ "	11 mai 1704.	7 janv. 1706.	24 fév. 1728.	38 "	24 "
59	De la Sainte-Vierge.....	Louise-Thér. Renaud Daven. des Meloises	Québec.....	15 "	2 avril 1705.	30 sept. 1705.	16 oct. 1759.	70 "	54½ "
60	St-Paul.....	Thérèse Mony.....	Québec.....	18 "	12 avril 1705.	30 sept. 1706.	6 sept. 1747.	60 "	42 "

61	Ste-Thérèse de Jésus.....	Marie-Anne Gauvreau.....	Québec.....	15	"	12 avril 1705.	13 oct. 1706.	23 oct. 1707.	17 "	2	"
62	Ste-Agnès.....	Marie-Jeanne Tibierge.....	Québec.....	16	" ...	12 avril 1705.	13 oct. 1706.	28 oct. 1771.	82 "	66	"
63	St-Alexis.....	Louise Amyot.....	Québec.....	15	"	2 février 1706.	23 août 1707.	5 janv. 1752.	61 "	46	"
64	Ste-Marie.....	Marie-Thér. Ménage..	Québec.....	15	"	6 février 1706.	23 août 1707.	19 déc. 1736.	45 "	30	"
65	St-Etienne.....	Marie-Elisabeth Tibierge.....	Québec.....	14½	"	5 avril 1706.	24 nov. 1707.	26 janv. 1770.	78 "	64	"
66	Ste-Anne.....	Marie-Elisab. Chéron.	Québec.	14	"	5 avril 1706.	3 mars 1708.	19 nov. 1741.	49 "	35	"
67	Du Sacré-Cœur.	Marie-Anne de Lajoue	Québec.....	16	"	12 oct. 1706.	3 mars 1708.	7 juin 1755.	65 "	49	"
68	St-Gabriel.....	Marie-Thér. Renaud Daven. des Meloises.	Québec.....	13½	"	21 déc. 1705.	5 juillet 1708.	13 sept. 1711.	19 "	6	"
69	De l'Enfant-Jésus.....	Marie-Elisb. Lemoyne de Longueuil.....	Montréal...	23	"	14 mai 1707.	18 sept. 1708.	15 déc. 1711.	27 "	4	"
70	Des Séraphins.	Louise Chorel.....	Champlain.....	18	"	8 oct. 706.	30 oct. 1708.	11 fév. 1711.	23 "	5	"
71	Ste-Hélène.....	Marie-Andrée Regnard Duplessis.....	Paris.....	20	"	2 juillet 1707.	8 janv. 1709.	23 janv. 1760.	72 "	52	"
72	St-Martin.....	Angélique Chéron.....	Québec.....	15	"	26 juillet 1708.	3 fév. 1710.	14 mai 1711.	18 "	3	"
73	De l'Incarnation.....	Louis Pinguet.....	Montréal...	15	"	15 août 1708.	3 fév. 1710.	4 oct. 1768.	75 "	60	"
74	Des Anges.....	Marie-Ursule Chéron.	Québec.....	14½	"	29 janv. 1709.	4 août 1710.	31 oct. 1762.	67½ "	53	"
75	Ste-Cécile.....	Marie-Anne Davis.....	Nouvelle Angleterre	22	"	4 janv. 1710.	16 juil. 1711.	13 juin 1761.	73 "	51	"

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Hôtel-Dieu de Québec.—*Suite.*

	Noms de Religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en Religion	Profession.	Décès.	Age.	Années de Religion
76	De la Nativité.	Marie-Madel. Dupuy.	Québec.....	20 ans....	18 avril 1711.	15 sept. 1712.	2 déc. 1724.	34 ans.	14 ans.
77	St-Thomas.....	Marie-Françoise de Lajoue.....	Québec.....	20 " ...	30 mars 1712.	28 sept. 1713.	21 juillet 1724.	32 "	12 "
78	Ste-Elisabeth..	Marie-Françoise Le Borgne..	Acadie.....	23 " ...	4 avril 1712.	12 oct. 1713.	2 déc. 1716.	27 "	4 "
79	St-Augustin.....	Geneviève-Madeleine Rageot.....	Québec.....	14½ " ...	9 avril 1712.	12 o t. 1713.	10 juin 1723.	25 "	11 "
80	St-Bonaventure.....	Marie-Cather. Gaillard.....	Québec.....	17 "	2 juillet 1712.	4 janv. 1714.	26 nov. 1769.	74 "	57 "
81	St-Louis.....	Marie-Claire Couillard.....	Rivière du Sud	16 "	9 juillet 1712.	4 janv. 1714.	8 mars 1721.	25 "	9 "
82	Ste-Basilisse....	Marie-Anne Corriveau.....	LaDurantaye.....	18 "	2 août 1712.	5 fév. 1714	17 fév. 1771.	77 "	59 "
83	De l'Enfant-Jésus.....	M.-Genev. Régnard Duplessis.....	Québec.....	21 "	8 janv. 1713.	5 juillet 1714.	12 mai 1756.	64 "	43 "
84	St-Joseph.....	Marie-Angél. Tibierge (11).....	Québec.....	15 " ...	4 juin 1713.	17 janv. 1715.	22 janv. 1715.	17 "	1 an 7 m.
85	St-Pierre.....	Marie-Marg. Chabot...	St-Laurent (I. O.)....	21 "	15 août 1713.	5 fév. 1715.	2 sept. 1733.	41 "	20 ans.

86	Des Séraphins..	Marie-Josèphe Viennelle-Pachot. (12)....	Québec.....	19 " ...	15 sept. 1713.	5 avril 1715.	1er mai 1715.	20½ "	1 an 7 m.	
87	St-Gabriel.....	Marie-Cather. Roussel.....	Québec.....	21 " ..	30 sept. 1713.	5 avril 1715.	12 mai 1726.	34 "	13 ans.	
88	Du Saint-Esprit.....	Marie-Madel. Lepage.	St-Laurent (I. O.)....	20 " ...	8 déc. 1713.	13 août 1715.	21 juin 1765.	72 "	52 "	
89	Ste-Thérèse de Jésus.....	Marie-Cather. Gauvreau.....	Québec.....	14 " ...	12 oct. 1713.	20 août 1715.	13 fév. 1745.	46 "	32 "	
90	St-Guillaume...	Marie-Madel. Gaillard.....	Québec.....	15½ " ...	13 janv. 1715.	27 août 1716.	14 déc. 1771.	70½ "	56 "	
91	Du Précieux Sang..	Marie-Louise Fornel..	Québec.....	15 " ...	8 déc. 1715.	10 juin 1717.	16 oct. 1734.	34 "	19 "	
92	St-Joseph.....	Marie-Thér. Tibierge.	Québec.....	16 " ...	1er mai 1716.	8 nov. 1717.	6 juin 1739.	39 "	23 "	
93	Ste-Claire	Marie-Louise Gos-elin.....	Rimouski.	14½ " ...	16 janv. 1717.	13 juin 1718.	18 oct. 1772.	70 "	55½ "	
94	Ste-Elisabeth...	Marie-Thér. Fornel....	Québec.....	14½ " ...	2 janv. 1717.	27 juin 1718.	14 janv. 1748.	45½ "	31 "	
95	Des Séraphins.	Louise Corriveau.....	La Durantaye.....	15 " ...	2 janv. 1717.	7 juillet 1718.	20 fév. 1751.	49 "	34 "	
96	Ste-Thècle.... ..	M.-Anne-Judith d'Amour de Clignancourt	L'Acadie..	20 " ...	6 sept. 1717.	16 fév. 1719.	27 déc. 1722.	25 "	5 "	
97	Ste-Véronique.	Marie-Madel. Rioux.	Trois-Pistoles.....	19½ " ...	17 sept. 1718.	18 mars 1720.	18 oct. 1744.	45½ "	26 "	
98	Ste-Nathalie....	M.-Anne Viennelle-Pachot..	Québec.....	20 " ...	21 nov. 1718.	2 janv. 1721.	24 juin 1730.	32 "	12 "	
99	St-Michel.....	Marie-Louise Prud'-homme.....	Montréal...	22 " ...	9 oct. 1723.	15 mai 1725.	18 sept. 1740.	39 "	17 "	
100	St-Louis.....	Marie-Geneviève Lefebvre.....	Québec.....	15 " ...	27 juin 1730.	10 janv. 1732.	17 nov. 1747.	42 "	17 "	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Hôtel-Dieu de Québec.—*Suite.*

	Noms de Religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en Religion	Profession.	Décès.	Age.	Années de Religion.
101	St-Ignace.....	Marie-Angél. Aubert de Gaspé.....	St-Antoine de Tilly.	21 ans...	17 juillet 1734.	17 avril 1736.	22 nov. 1793.	80 ans.	59 ans
102	St-Stanislas.....	Geneviève Charlotte de Louvière..	Ste-Foye...	16 " ...	15 oct. 1735.	6 sept. 1737.	15 fév. 1744.	25 "	8 ans et 4 mois.
103	St-Augustin.....	Marie-Angél. Beauve.	Québec.....	16 " ...	12 mai 1736.	15 nov. 1737.	25 juillet 1803.	83 "	67 ans.
104	St-André.....	M.-Josèphe Mailloux..	Québec.....	17 " ...	20 mai 1736.	15 nov. 1737.	9 juin 1755.	36 "	19 "
105	St-Martin.....	Marie-Louise Curot...	Montréal...	20½ " ...	3 oct. 1736.	9 avril 1738.	18 janv. 1788.	72 "	51 ans 3 mois.
106	Ste-Gertrude...	Louise-Genev. Beauve	Québec.....	13½ " ...	12 mai 1736.	28 nov. 1738.	3 février 1809.	86 "	72 ans 9 mois.
107	St-Joseph.....	Louise-Fran. Des Bergères de Rigauville.	Québec.....	19 " ...	22 déc. 1740.	4 sept. 1742.	9 mai 1777.	55 "	36 ans 4 mois.
108	St-Pierre.....	Marguerite Dizier de Mont-Plaisir	Champlain.....	26 " ...	22 fév. 1742.	20 août 1743.	23 déc. 1746.	31 "	4 ans 10 mois.
109	St-Michel.....	M.-Josèphe de Louchel.....	Québec.....	18½ " ...	15 juillet 1744.	17 janv. 1746.	3 juillet 1747.	21½ "	3 ans.
110	Ste-Thérèse de Jésus.....	Marie-Angéliq. Beaudoin.....	Québec.....	21 " ...	13 fév. 1745.	15 sept. 1746.	26 mars 1799.	75 "	54 "

111	St-Jean-Bte.....	Marie-Josèphe d'Amour de Louvière..	Ste-Foye...	24	" ...	22 sept. 1747.	9 avril 1749.	20 sept. 1751.	28	"	4 "
112	St-Charles.....	Marguerite de Sacquépée.....	Batiscan...	21	" ...	24 sept. 1747.	9 avril 1749.	3 janv. 1758.	31	"	10 "
113	Ste-Véronique.	Marguer.-Ursule Chevigny.....	Québec.....	25	" ...	24 sept. 1747.	9 avril 1749.	28 mars 1776.	53	"	28 "
114	St-Michel.....	Louise Beaudoin.....	Malbaie....	18	" ...	15 oct. 1747.	21 avril 1749.	8 octobre 1757.	28	"	10 "
115	St-François-Xavier.....	M.-Marthe Desroches.	Malbaie....	20	" ...	15 oct 1747.	21 avril 1749.	16 août 1755.	28	"	8 "
116	Ste-Anne.....	M.-Claire Jourdain...	Québec.....	17	" ...	18 août 1749.	15 fév. 1751.	17 oct. 1776.	44	"	27 "
117	St-Paul.....	M.-Madeleine Trudel.	Charlesbourg.....	16	" ...	18 août 1749.	15 fév. 1751.	8 février 1796.	62	"	46½ "
118	Ste-Madeleine..	Marie-Anne Parent....	Beauport...	18	" ...	7 mars 1751.	12 oct. 1752.	29 août 1760.	27	"	9 "
119	St-François-Régis.....	M.-Louise Jourdain...	Québec.....	18	" ...	2 avril 1753.	3 oct. 1754.	1er janv. 1787.	54	"	33 ans 9 mois.
120	St-Jean-Bte.....	M.-Josèphe Gouge.....	Québec.....	17	" ...	24 mai 1753.	25 nov. 1754.	4 août 1768.	32	"	15 ans.
121	St-Pierre.....	Marie-Angél. Parent..	Beauport...	24	" ...	2 août 1754.	5 fév. 1756.	23 oct. 1782.	52	"	28 "
122	Ste-Julienne....	M.-Geneviève Chalou.	Québec.....	22	" ...	26 mars 1755.	15 nov. 1756.	12 juillet 1814.	81	"	59 "
123	St-François-d'Assise.....	Geneviève Parent.....	Québec.....	14½	" ...	30 avril 1755.	15 nov. 1756.	22 déc. 1804.	64	"	49 ans 9 mois.
124	St-Gabriel.....	Marie-Anne Roussel..	Québec.	15	" ...	23 oct. 1756.	9 mai 1758.	4 juin 1787.	46	"	31 ans.
125	Ste-Madeleine.	Brigitte Pattenotte....	Ile d'Orléans.....	20	" ...	10 nov. 1763.	12 mai 1765.	1er juil. 1818.	74	"	54 ans 8 mois.

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Hôtel-Dieu de Québec.—*Suite.*

	Noms de Religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en Religion	Profession.	Décès.	Age.	Années de Religion
126	St-Michel.....	M.-Charlotte Cureux de Saint-Germain...	Québec.....	21 " ...	26 nov. 1763.	11 juin 1765.	27 oct. 1801.	59 ans.	38 ans.
127	Ste-Monique.....	Scholastiq. Dusseault.	Ecureuils..	32½ " ...	4 février 1767.	7 juin 1768.	14 oct. 1778.	44 "	11½ "
128	St-Louis.....	Charlotte Robin.....	Québec.....	27 " ...	23 oct. 1768.	10 mai 1770.	23 juillet 1794.	52 "	27 "
129	St-Charles.....	Geneviève Hubert.....	Québec.....	16 " ...	22 fév. 1770.	19 août 1771.	6 oct. 1787.	34 "	17½ "
130	Ste-Hélène.....	M.-Geneviève Rainville.....	Beauport..	35 " ...	15 avril 1771.	13 août 1772.	24 juin 1815.	79 "	44 "
131	Ste-Agnès.....	M.-J.-Françoise Marchand.....	Batiscan....	24 " ...	8 juillet 1772.	15 janv. 1774.	30 mars 1790.	41 "	16½ "
132	Ste-Claire.....	Marie-Vénérande Melançon.....	L'Acadie...	20 " ...	10 août 1774.	17 juin 1776.	13 oct. 1817.	63 "	43 "
133	St-Joseph.....	Marie-Anne Boucher.	St-Valier...	16½ " ...	17 juillet 1778.	10 fév. 1780.	3 mai 1798.	37 "	20 "
134	St-Jean-Bte.....	Hélène Tilly.....	Québec.....	18½ " ...	8 déc. 1780.	10 juin 1782.	28 mai 1809.	47 "	28½ "
135	St-Frs-Xavier..	Marie Boone.....	Londres.....	20 " ...	3 avril 1783.	30 sept. 1784.	14 mars 1819.	56 "	36 "

136	St-Hubert.....	Marie-Joseph Gravel.	Château-Richer...	15½ " ...	5 juillet 1784.	12 janv. 1786.	17 oct. 1792.	24 "	8 ans 3 mois.
137	St-Pierre.....	M.-Geneviève Fournier.....	St-Pierre R.du Sud.	19 " ...	1er août 1786.	31 janv. 1788.	18 juillet 1806.	39 "	20 ans.
138	St-Gabriel.....	Anne-Elisabeth Godefroy de Normanville.	Cap St-Ignace ..	17 ans 9 mois...	20 oct. 1787.	21 avril 1789.	4 juillet 1828.	58 "	40 ans 9 mois.
139	St-Charles.....	M.-Simone Rhéaume.	Charlesbourg ...	19 ans 10 mois...	31 mars 1788.	8 oct. 1789.	27 nov. 1808.	40½ "	20 ans 8 mois.
140	St-Martin.....	Marie-Angélique Viger.....	Montréal...	17 ans 10 mois...	16 juin 1788.	21 déc. 1789	28 juin 1832.	61 "	44 ans.
141	Ste-Thérèse.....	Marie-Louise Vialard.	Montréal...	23 ans....	11 oct. 1789.	18 avril 1791.	19 mai 1811.	44 ans 9 m.	21 ans 7 mois.
142	Ste-Ursule.....	M.-Madeleine Saint-Pierre...	Trois-Rivières....	26 " ...	16 mars 1791.	17 sept. 1792.	15 mars 1800.	34 ans.	9 ans.
143	Ste-Anne.	Marie-Louise Paquet.	Québec.....	18½ " ...	1er sept. 1792	15 mai 1794.	19 sept. 1799.	25½ "	7 "
144	Ste-Agnès.....	Catherine Delorme. .	Montréal..	23 " ...	23 juin 1796.	21 déc. 1797.	2 sept. 1808.	35 "	12 "
145	Ste-Marthe.....	Marguerite Fournier.	St-Charles.	19 " ...	27 oct. 1797.	6 mai 1799.	5 sept. 1816.	38 "	19 "
146	St-Louis	M.-Jos. Boudreault...	Ile aux Coudres.	18 ans 9 mois...	14 juillet 1798.	9 janv. 1800.	5 mai 1840.	60½ "	41 ans 10 mois.
147	Ste-Catherine...	Marie-Louise Leclerc.	Ile aux Coudres.	18 ans...	17 avril 1799.	16 oct. 1800.	10 août 1819.	38 "	20 ans 4 mois.
148	St-Stanislas.....	Marie-Anne Leclerc..	Ile aux Coudres.	16 " ...	17 avril 1799.	16 oct. 1800.	17 nov. 1803.	20½ "	4 ans 7 mois.
149	Ste-Anne.....	M.-Angélique Bourget.....	Lévis.....	17½ " ...	11 mars 1800.	7 sept. 1801.	1er avril 1813.	30½ "	13 ans.
150	Saint-François-Régis.....	Bibianne Bélanger....	St-Valier...	18 " ...	7 mai 1800.	26 nov. 1801.	9 oct. 1824.	43 ans 3 m.	24 ans 5 mois.

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Hôtel-Dieu de Québec.—*Suite.*

	Noms de Religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en Religion	Profession.	Décès.	Age.	Années de Religion
151	St-Augustin....	Louise Fournier.....	St-Charles.	18 ans...	30 juillet 1803.	5 fév. 1805.	26 janv. 1812.	26½ ans	8½ ans.
152	St-Paul.....	Louise Couture.....	Québec.....	20 " ...	23 janv. 1804.	25 juil. 1805.	22 fév. 1811.	27 "	7 "
153	Saint-François d'Assise..	Judith Boudreault....	Ile aux Coudres.	17 " ...	17 mai 1805.	19 déc. 1806.	13 mai 1821.	33 "	16 "
154	St-Joseph.....	Marie Fournier.....	Beaumont.	16 ans 10 mois...	23 août 1805.	26 fév. 1807.	7 mars 1830.	41 ans 5 m.	24 ans 7 mois.
155	St-Pierre.....	Marie-Madeleine Vocelle.....	Québec.....	16 ans...	7 mars 1808.	7 sept. 1809.	2 janv. 1850.	57 ans 11 m.	41 ans 10 mois.
156	St-Charles.....	Elisabeth Mercier.....	St-Michel..	16½ " ...	28 fév. 1810.	12 sept. 1811.	25 nov. 1768.	75 ans 4 m.	58 ans 9 mois.
157	St-Antoine.....	Marie-Josephte Marceau.....	Québec.....	16 " ...	22 mars 1810.	12 sept. 1811.	21 déc. 1864.	70 ans 9 m.	54 ans 9 mois.
158	St-Michel.....	M.-Françoise Bossu...	Québec.....	17 " ...	15 août 1810.	27 fév. 1812.	11 juil. 1844.	50 ans 10 m.	33 ans 11 mois.
159	St-Ignace.....	Marguerite Bolduc....	St-Valier...	19½ " ...	28 août 1810.	27 fév. 1812.	13 janv. 1833.	42 ans.	22 ans 4 mois.
160	De la Croix.....	Geneviève Bertrand..	Cap-Santé.	24 " ...	15 avril 1811.	25 août 1813.	22 mars 1830.	43 "	18 ans 11 mois.

161	St-Luc.....	M.-Catherine Foisy...	Chambly...	20 " ...	29 sept. 1811.	25 août 1813.	21 janv. 1865.	73½ "	53 ans 4 mois.
162	St-Stanislas.....	Julie Caron.....	Ste-Anne Lapocatiè.	19 " ...	29 sept. 1811.	25 août 1813.	14 mars 1864.	71½ "	52½ ans.
163	St-Augustin.....	M.-Louise Painchaud.	Québec.....	21 " ...	26 fév. 1812.	9 sept. 1813.	10 fév. 1865.	74 "	53 "
164	St-Ambroise....	Marie Bédard.....	St-Ambroise....	16 "	19 mars 1812.	9 sept. 1813.	10 déc. 1834.	38 "	21 ans 9 mois.
165	Saint-Louis de Gonzague.....	Geneviève Caron.....	Ste-Anne Lapocatiè.	18 " ...	27 sept. 1812.	21 avril 1814.	27 sept. 1818.	24 "	6 ans.
166	St-Jean l'Evangéliste.....	Apolline Fougère.....	Cap-Breton.....	16 " ...	23 fév. 1813.	25 août 1814.	6 juillet 1824.	27 "	11 ans 4 mois.
167	Ste-Anne.....	M.-Catherine Guérin dit Saint-Hilaire....	St-Ferréol.	19 " ...	15 fév. 1814.	29 août 1815.	27 mai 1819.	24 "	5 ans.
168	St-Paul.....	Catherine Feehary...	Montréal...	18 ans 8 mois...	26 nov. 1815.	17 juil. 1817.	9 déc. 1819.	22 ans 8 m.	4 "
169	St-Joachim.....	Madeleine Paré.....	St-Joachim.....	17 ans 3 mois...	11 janv. 1816.	17 juil. 1817.			
170	St-Jérôme.....	M.-Geneviève Paradis.....	Charlesbourg....	22 ans 7 mois...	4 oct. 1816.	21 avril 1818.	31 mars 1832.	38 ans.	15 ans 7 mois.
171	Ste-Thérèse de Jésus.....	Marie-Louise Jobin...	St-Augustin.....	17½ ans..	4 oct. 1816.	21 avril 1818.	29 fév. 1868.	68½ "	51 ans 4 mois.
172	Ste-Angèle.....	M.-Euphrosine Morin.	St-Pierre R.du Sud.	20 ans 10 mois..	19 fév. 1818.	1er sept. 1819.	29 nov. 1833.	36 ans 7 m.	15 ans 9 mois.
173	Ste Anne.....	Marie-Archange Bistodeau.....	Québec.....	18 ans 3 mois...	28 fév. 1820.	6 sept. 1821.	17 juin 1825.	23 ans 6 m.	5 ans 3 mois.
174	Ste-Claire.....	M.-Angélique Paré...	St-Joachim.....	16 ans...	14 mars 1820.	6 sept. 1821.	17 fév. 1864.	59 ans 11 m.	43 ans 11 mois.
175	St-Henry.....	Jul.-Elizab. Gibson...	Québec.....	14½ " ...	25 sept. 1820.	3 juin 1822.			

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Hôtel-Dieu de Québec.—*Suite.*

	Noms de Religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en Religion	Profession.	Décès.	Age.	Années de Religion
176	Ste-Marthe.....	Marie-Geneviève Boissonnault.....	St-Franç. R.du Sud.	16 ans 7 mois.	25 janv. 1821.	29 juil. 1822.	31 oct. 1826.	22 ans 4 m.	5 ans 9 mois.
177	St-Vincent de Paul.....	Marguerite Labbé.....	St-Franç. I. O.	16 ans 8 mois.	30 avril 1821.	30 déc. 1823.	19 sept. 1876.	72 ans.	55 ans 4 mois.
178	St-Philippe.....	Félicité Lebrun dit Carrier.....	St-Charles.	22 ans 8 mois.	18 déc. 1823.	20 juin 1825.			
179	Ste-Françoise..	Marie-Marguerite Boutin.....	St-Pierre R.du Sud.	20 ans...	27 mars 1824.	7 nov. 1825.			
180	Ste-Marie.....	Marguerite-Angèle Roy.....	St-Valier...	23 " ...	6 mai 1824.	7 nov. 1825.			
181	St-Jean-Bte.....	Angèle Gosselin.....	St-Charles.	19 " 4 mois.	12 sept. 1824.	15 mars 1826.	31 août 1836.	31 ans 4 m.	12 ans.
182	Ste-Hélène.....	Cécile Landry.....	B.des Chaleurs... ..	21 ans...	12 juillet 1826.	21 janv. 1828.			
183	St-Bernard.....	Thècle Langlais.....	R.-Ouelle..	21 " ...	30 mai 1827.	1er déc. 1828.			
184	St-François-Xavier..	Marie-Agnès Dupont.	St-Joachim.....	24 " ...	23 juillet 1827.	22 janv. 1829.	24 avril 1840.	36 ans 9 m.	12 ans 9 mois.
185	Ste-Madeleine..	M.-Louise Henriette Gibson.....	Québec.....	16 " 4 mois.	23 juillet 1827.	22 janv. 1829.	6 avril 1847.	36 ans.	19 ans 8 mois.

186	St-Paul.....	M.-Josephte Dubeau..	St-Ambroise ...	23 " 6 mois...	18 sept. 1827.	29 avril 1829.				
187	Ste-Gertrude....	Marie-Elizabeth McKinven.....	Montréal...	19 ans 3 mois...	14 oct. 1827.	29 avril 1829.				
188	Ste-Victoire.....	Geneviève McDonell.	H.Canada.	18 ans...	22 oct. 1827.	29 avril 1829.	22 janv. 1835.	25 ans 10 m.	7 ans 9 mois.	
189	St-George.....	Angèle Measam.....	Québec.....	19 " 8 mois...	3 mars 1828.	3 sept. 1829.	27 fév. 1858.	49 ans 8 m.	30 ans.	
190	St-Flavien.....	Marie-Anne Mason...	Québec.....	19 ans 4 mois...	10 juillet 1830.	9 janv. 1832.				
191	Ste-Philomène.	Henriette Kirouac....	St-Pierre R.du Sud.	22 ans 7 mois...	26 avril 1835	6 nov. 1836.	10 mai 1848.	35 ans 7 m.	13 ans.	
192	St-Ignace.....	Cécile Gosselin.....	St-Gervais	19 ans...	7 nov. 1835.	28 avril 1837.	6 janv. 1843.	26 ans.	7 ans.	
193	St-Jérôme.....	Marie-Odile Ouimet dit Bastien.....	Ste-Rose...	23 " ...	10 mars 1836.	21 déc. 1837.				
194	St-Benoît.....	Clémence Manceau..	Baie du Febvre..	25 " ...	31 juillet 1836.	8 fév. 1838.	9 déc. 1855.	44 ans 6 m.	19 ans 4 mois.	
195	St-Joseph.....	Scholastique Picard dit des T.-Maisons..	St-Pierre R. du Sud.	22 " ...	6 sept. 1836.	14 mars 1838.	21 août 1842.	28 ans.	6 ans.	
196	Ste-Anne.....	Angèle Pelletier.....	La Valtrie.	19 " ...	16 juillet 1836.	30 avril 1838.				
197	St-Gabriel.....	M.-Béloni Hervieux..	Château-Richer...	27 " 8 mois...	15 avril 1837.	15 oct. 1838.	14 oct. 1876.	67 ans.	39 ans 6 mois.	
198	Ste-Monique ...	Madeleine Sophronie Delagrave.....	Belœil (Mont.)..	21 ans 8 mois .	15 sept. 1837.	18 mars 1839.				
199	Saint-Louis de Gonzague.	Marie-Luce Bégin.....	Lévis.....	19 ans 4 mois...	10 janv. 1838.	22 juil. 1839.	8 juin 1842.	23 ans 9 m.	4 ans 5 mois.	
200	St-Germain.. ...	Charlotte-Luce Labrecque.....	Québec.....	24 ans 4 mois...	6 juin 1841.	9 déc. 1842.	28 fév. 1854.	37 ans.	12 ans 8 mois.	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Hôtel-Dieu de Québec.—*Suite.*

	Noms de Religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en Religion	Profession.	Décès.	Age.	Années de Religion
201	St-Joseph.....	Marie-Flore Fournier.	St-Thomas	18 ans 3 mois...	6 oct. 1842.	15 avril 1844.			
202	Saint-François d'Assise.....	Marcelline Gosselin...	St-Charles.	18 ans 4 mois...	12 juin 1843.	12 déc. 1844.	20 oct. 1873.	48 ans 8 m.	30 ans 4 mois.
203	St-Anselme.....	Adelaïde Laroche.....	Québec.....	18 ans 3 mois...	21 nov. 1843.	26 mai 1845.			
204	St-Ignace.....	M.-Virginie Audette..	Québec.....	17 ans 4 mois...	2 février 1844.	1er août 1845.			
205	St-Jean-Bte	M.-Henriette Audette.	Montréal...	21½ ans..	8 sept. 1845.	9 mars 1847.			
206	St-André..... ..	Mar.-Joséphine Painchaud.....	Québec.....	27 ans 10 mois...	21 nov. 1845.	27 mai 1847.	15 juin 1862.	44 ans 5 m.	16 ans 7 mois.
207	St-Roch.....	Eléonore Rochette.....	Québec.....	21 ans...	17 sept. 1846.	10 mars 1848.			
208	St-Louis	Angélique Doiron.....	Québec.,...	23 " ...	3 oct. 1847.	9 mai 1849.	7 juin 1873.	48 ans 8 m.	25 ans 8 mois.
209	St-Michel.....	M.-Eléonore Amyot dit Villeneuve.....	Québec.....	23 " 3 mois...	2 oct. 1848.	13 mai 1850.			
210	Sainte-Rose de Lima..	M.-Thérèse Hamel....	Québec.....	19 ans 8 mois...	24 juin 1852.	2 fév. 1854.			

211	Saint-Louis de Gonzague.....	Zoé-Scholast. Gauvin.	Québec.....	24 ans 4 mois...	23 juin 1854.	20 déc. 1855.				
212	St-Edouard.. ...	Emélie-Del. Faucher.	St-Thomas	17 ans 2 mois...	10 avril 1855.	22 déc. 1856.				
213	St-Pierre.....	Rose de Lima Lavoie.	Ile aux Grues....	19 ans 1 mois...	26 oct. 1855.	25 mai 1857.	7 juin 1861.	24 ans 8 m.	5 ans 7 mois.	
214	Ste Agnès.....	Marie-Geneviève Villeneuve.....	Québec.....	25 ans 10 mois...	19 mars 1860.	23 sept. 1861.				
215	Saint-Bonaventure.....	Adèle Hardy.....	Québec.....	27 ans 2 mois...	15 sept. 1860.	15 mai 1862.				
216	St-Honoré.....	Philomène Lachance.	St-André...	20 ans...	27 sept. 1860.	15 mai 1862.				
217	Ste-Madeleine..	Marie-Herminie Bellenger.....	Québec.....	22 ans 11 mois...	31 mai 1861.	1er déc. 1862.				
218	Ste-Joséphine..	Marie-Félicité Villeneuve.....	Québec.....	19½ ans..	19 mars 1862.	15 oct. 1863.				
219	St-Jean-Chrysostome	Marguerite Langlois..	St-J. Chrysostome.	21 " ...	30 mai 1862.	3 déc. 1863.	20 mai 1872.	31 ans.	10 ans.	
220	Saint-François Régis.....	Emma Audet dit Lapointe.....	Québec. ...	18 " 4 mois...	21 nov. 1862.	30 mai 1864.				
221	St-Hubert.....	M.-Sara Campagna....	St-Pierre R. du S.	18 ans 7 mois...	8 juin 1863.	5 déc. 1864.				
222	Ste-Barbe.....	Catherine Picard.....	St-Pierre R. du S.	20 ans 4 mois...	2 oct. 1863.	5 juin 1865.				
223	St-Patrice.....	C.-Agnès McDonald...	Québec. ...	21½ ans..	18 mai 1864.	15 nov. 1865.				
224	Ste-Elisabeth...	Marie-Clara Defoy....	Deschamb.	20½ " ...	1er sept. 1865.	13 juin 1867.				
225	St-Antoine.....	M.-Anne Bélanger....	St-Valier...	22 ans 8 mois...	8 sept. 1865.	13 juin 1867.				

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Hôtel-Dieu de Québec.—*Suite.*

	Noms de Religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en Religion	Profession.	Décès.	Age.	Années de Religion
226	Ste-Ursule.....	Marie-Sara Lemieux..	St-Joseph de Lévis.	26 ans 8 mois...	14 mai 1866.	25 nov. 1867.			
227	St-Stanislas.....	Marie-Elise Dagneau dit Laprise.....	St-Pierre (I. O.)...	23 ans...	21 mai 1867.	30 nov. 1868.			
228	St-Félix.....	Marie-Pétronille Labrecque.....	St-Jean (I. O.)...	23½ " ...	21 mai 1867.	30 nov. 1868.			
229	St-Augustin.....	Marie-Camille Labrecque.....	St-Jean (I. O.)...	21 ans 9 mois...	21 mai 1867.	30 nov. 1868.	29 juin 1872.	26 ans 10 m.	5 ans 1 mois.
230	St-Léon.....	Marie-Rose Coulombe	Baie St-Paul.....	18 ans 7 mois ..	5 mai 1868.	11 nov. 1869.			
231	Ste-Thérèse de Jésus.....	Marie-Philomène Lemoine.....	Château-Richer...	20 ans 5 mois...	5 juin 1872.	1er déc. 1873.			
232	St-Augustin.....	Adèle Drapeau.....	Rimouski..	23 ans 9 mois...	16 août 1872.	5 mars 1874.			
233	St-George.....	M.-Elise Rousseau.....	St-Michel..	23 ans 9 mois ..	29 août 1872.	5 mars 1874.			
234	St-Laurent.....	Geneviève-Arthémise Gosselin.....	St-Pierre (I. O.)...	18 ans 8 mois..	29 août 1872.	5 mars 1874.			
235	St-Charles.....	Marcelline Lanctôt...	St-Urbain (Mont)..	20 ans 8 mois...	23 avril 1874.	21 oct. 1875.			

236	St-Thomas.....	Philomène Drapeau..	Rimouski..	23 ans 7 mois...	27 août 1874.	11 mai 1876.			
237	St-Pierre.....	Marie-Zélie Collin.....	St-Jean P. Joli.....	23 ans...	3 sept. 1874.	11 mai 1876.			
238	St-Alexandre..	Marie-Ludivine Lemoine.....	Château-Richer...	18 ans 7 mois...	15 oct. 1874.	11 mai 1876.			
239	Saint-François d'Assise.....	Caroline Constantin..	St-Augustin.....	34 ans 9 mois...	21 avril 1875.	26 oct. 1876.			
240	Du Sacré-Cœur de Jésus.....	Marie-Alphonsine Hâlée.....	Québec.....	23 ans 3 mois...	3 mai 1876.	30 oct. 1877.			
241	Ste-Croix.....	Marie-Gratia Hâlée...	Québec. ...	22 ans 2 mois...	3 mai 1876.	30 oct. 1877.			
242	St-André.....	Marie-Sara Lachance.	St-Jean (I. O.).....	26 ans 6 mois...	7 juin 1876.	4 déc. 1877.			
243	St-Eugène.....	Anathalie Lachance..	St-Jean (I. O.)....	24 ans 5 mois...	7 juin 1876.	4 déc. 1877.			

TABLEAU contenant les noms des Religieuses converses de l'Hôtel-Dieu de Québec, leur entrée, leur profession et leur décès, depuis la fondation de leur établissement en 1639.

	Noms de Religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en Religion	Profession.	Décès.	Age.	Années de Religion
1	De la Passion.	Catherine Chevalier..	Dieppe.....	25 ans...	En 1649.	25 déc. 1650.	20 oct. 1705.	91 ans.	66 ans.
2	De l'Incarnation	Clémence Duhamel...	Paris.....	22 " ...	6 oct. 1651.	15 avril 1653.	18 mars 1683.	55 "	32 "
3	Ste-Marie..	Marguerite Fiquet....	Rouen.....	23 " ...	29 juin 1657.	30 avril 1658.	8 sept. 1709.	75 "	52 "
4	De la Présentation..... ...	Jeanne Poisson.....	Trois-Riv..	14 " ...	25 oct. 1661.	23 mai 1664.	10 juil. 1686.	39 "	25 "
5	Ste-Monique ...	Marie Tavernier.....	Tourouvre (France)..	33 " ...	19 mars 1668.	19 oct. 1669.	2 février 1700.	65 "	32 "
6	De la Résurrection.....	Marie-Madel. Bacon..	Québec.....	14½ " ...	19 mars 1668.	19 oct. 1669.	25 sept. 1727.	75 "	59 "
7	Ste-Marthe.....	Anne Turgeon	Montaigne (France)..	18 " ...	8 juin 1677.	31 janv. 1679.	15 avril 1725.	66 "	48 "
8	De la Miséricorde.	Louise Fournier.....	Lorette.....	22 " ...	28 fév. 1686.	20 oct. 1687.	20 oct. 1749.	85 "	63
9	St-Nicolas	Romaine Buisson.....	Ste-Foye...	19 " ...	15 janv. 1690.	18 juil. 1691.	28 oct. 1735.	64 "	45 "

10	St-Paul.....	Marguerite Côté.....	St-Laurent (I. O.)...	18 " ...	7 février 1693.	17 août 1694.	17 déc. 1702.	27 ans.	9 "
11	Ste-Gertrude...	Marie Côté.....	St-Laurent (I. O.)...	16 " ...	21 juin 1694.	17 janv. 1696.	13 avril 1723.	45 "	29 "
12	Ste-Geneviève.	Anne Côté.....	St-Laurent (I. O.)...	14½ " ...	28 fév. 1698.	8 sept. 1699.	16 oct. 1754.	71 "	56½ "
13	St-Bernard... ...	Françoise Auclair.....	Charles-bourg....	14½ " ...	17 août 1702.	21 août 1704.	30 juil. 1725.	38 "	23½ "
14	Ste-Marguerite.	Anne-Thérèse Auclair	Charles-bourg....	15 " ...	23 août 1705.	17 juil. 1707.	30 nov. 1771.	81 "	66 "
15	Ste-Barbe.....	Geneviève Buisson....	Lauzon.....	20 " ...	7 juin 1708.	12 déc. 1709.	17 sept. 1751.	63 "	43 "
16	Ste-Madeleine ..	Thérèse Auclair.....	Charles-bourg.....	17 " ...	15 juin 1709.	18 déc. 1710.	28 sept 1740.	48 "	31 "
17	Ste-Monique....	Ursule Bédard.....	Charles-bourg.....	21 " ...	11 janv. 1710.	13 juil. 1711.	21 oct. 1752.	63 "	42 "
18	St-Ambroise....	Françoise Boucher....	Beaupré. ..	18 " ...	5 avril 1712.	5 oct. 1713.	9 février 1750.	56 "	38 "
19	De la Présentation.....	M.-Madeleine Angélique Vivien.....	Batiscan....	33 " ...	9 avril 1713.	5 fév. 1715.	4 nov. 1757.	77 "	44 "
20	St-Isidore.....	M.-Catherine Lemay..	Lauzon.....	21 " ...	7 avril 1721.	20 oct. 1722.	21 juin 1770.	70 "	49 "
21	St-Laurent.....	M.-Thérèse Gagné.....	St-Joachim.... ..	20 " ...	5 juin 1721.	fév. 1723.	14 déc. 1729.	28 "	8 "
22	Ste-Thècle.....	M.-Madeleine Guérard.....	St-Laurent (I. O.)...	19 " ...	24 mars 1725.	25 nov. 1726.	29 sept. 1771.	65 "	46 "
23	Ste-Ursule.....	M.-Thérèse Guérard..	St-Laurent (I. O.)...	15 " ...	6 nov. 1725.	5 juin 1727.	18 oct. 1727.	17 "	2 "
24	Ste-Félicité.....	M.-Thérèse Gingras...	St-Augustin..	22 " ...	10 nov. 1725.	5 juin 1727.	2 février 1734.	31 "	9 "

TABLEAU contenant les noms des Religieuses converses de l'Hôtel-Dieu de Québec.—*Suite.*

	Noms de Religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en Religion	Profession.	Décès.	Age.	Années de Religion
25	Ste-Marthe.....	Genev. Pattenotte.....	Ste-Anne..	16 ans...	20 mars 1728.	12 janv. 1730.	19 déc. 1789.	75 ans	58 ans 9 mois.
26	Ste-Gertrude...	M.-Joseph Desroches.	Malbaie ...	15 " ...	23 mai 1728.	12 janv. 1730.	25 mars 1733.	20 "	5 ans.
27	Ste-Catherine...	M.-Madeleine Marion.	St-Nicolas.	24 " ...	17 mars 1734.	27 sept. 1735.	13 déc. 1769.	59 "	35 ans 9 mois.
28	St-Antoine.....	Marie-Anne Bédard...	Charles-bourg....	23 " ...	27 mars 1734.	27 sept. 1735.	18 août 1760.	49 "	26 ans.
29	Ste-Apolline....	M.-Madel. Rocheron..	Ile d'Orléans.....	16 " ...	15 nov. 1735.	8 juil. 1737	19 nov. 1781.	62 "	46 ans.
30	St-Jérôme.....	M.-Josephte Vermet..	St-Augustin.....	19 " ...	17 avril 1741.	25 oct. 1742	26 oct. 1776.	54 "	35 "
31	Ste-Marie.....	M.-Jeanne Magnan...	Charles-bourg....	24 " ...	6 février 1747.	6 août 1748.	25 mai 1816.	93 "	69 "
32	St-Maurice.....	Véronique Crépeau...	Ile d'Orléans. ...	19 " ...	1er avril 1750.	7 oct. 1751.	3 déc. 1762.	31 "	12 "
33	Ste-Monique....	M.-Anne Rocheron....	Ile d'Orléans.....	21 " ...	26 juillet 1752.	31 janv. 1754.	24 juil. 1756.	25 "	4 "
34	Ste-Barbe.....	Marie-Louise Parent.	Beauport...	17 " ...	4 avril 1753.	3 oct. 1754.	28 fév. 1797.	61 "	44 "

35	Ste-Geneviève.	Marie-Josèphe Rainville.....	Beauport..	16	" ...	7 avril 1758.	10 avril 1760.	14 janv. 1779.	37	"	21 "
36	St-Olivier.....	Marie-Madel. Campagna	Ile d'Orléans.....	23	" ...	28 janv. 1769.	18 juil. 1770.	14 mars 1823.	77	"	54 "
37	St-Jean.....	Marie-Josèphe Baillargeon.....	Ile d'Orléans.. ...	29	" ...	23 sept. 1769.	11 avril 1771.	7 mai 1790.	49	"	20 "
38	St-Nicolas.....	Marie-Thérèse Demers.....	St-Nicolas.	20	" ...	27 nov. 1771.	22 juin 1773.	28 juil. 1807.	56	"	35 " 8 mois.
39	St-Antoine.....	M.-Françoise Moras...	Ste-Foye...	23	" ...	17 juin 1773.	16 janv. 1775.	22 nov. 1808.	58	"	35 ans.
40	Ste-Thècle.....	M.-Thérèse Beaupré...	Lorette.....	18	" ...	20 janv. 1774.	20 juil. 1775.	23 fév. 1831.	75	"	57 "
41	Ste-Monique....	Céleste Bilodeau.....	Ile d'Orléans.....	21	" ...	9 février 1779.	17 août 1780.	6 février 1800.	42	"	21 "
42	Ste-Anne.....	Catherine Blouin.....	Ile d'Orléans.....	18	" ...	18 mars 1780.	21 août 1781.	2 avril 1792.	30	"	12 "
43	St-Etienne.....	M.-Charlotte Boyer...	Ste-Anne...	17	" ...	20 fév. 1782.	21 août 1783.	24 déc. 1841.	76	"	59 " 10 m.
44	St-Alexis.....	M.-Françoise Grignon.....	Grondines.	21	" ...	10 mars 1787.	16 sept. 1788.	17 mars 1822.	56	"	35 ans.
45	St-Thomas.....	Marguerite Bédard....	Charlesbourg....	17½	" ...	21 déc. 1790.	25 juin 1792.	24 avril 1829.	56	"	38 " 4 mois.
46	Ste-Geneviève..	M.-Jeanne Bernier....	Charlesbourg....	18½	" ...	5 nov. 1792.	15 mai 1794.	17 avril 1828.	54	"	35 ans 5 mois.
47	Ste-Apolline....	M.-Angéliq. Drouin...	Ile d'Orléans.....	28	" ...	25 juillet 1798.	9 janv. 1800.	24 janv. 1834.	64	"	35½ ans.
48	Ste-Monique ...	Marguerite Mercier...	St-Michel..	20½	" ...	3 mars 1800.	7 sept. 1801.	28 nov. 1836.	57	"	36 " 8 mois.
49	St-André.....	Marie Veillon.....	Québec.....	21	" ...	6 juin 1814.	30 déc. 1815.	28 mars 1826.	32	"	11 ans.

TABLEAU contenant les noms des Religieuses converses de l'Hôtel-Dieu de Québec.—*Suite.*

	Noms de Religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Age.	Entrée en Religion	Profession.	Décès.	Age.	Années de Religion
50	St-Jacques.....	M.-Françoise Marceau.....	St-Michel..	17 ans...	12 mars 1818.	1er sept.1819.	11 fév. 1856.	55 ans.	38 ans.
51	St-Alexis.....	Geneviève Emond.....	Ste-Anne Lapocatiè.	26 " ...	16 mai 1822.	24 nov. 1823.			
52	Ste-Marguerite.	Mathilde Fournier....	St-Thomas	20 " ...	8 juillet 1828.	16 fév. 1830.			
53	Ste-Elisabeth ..	Reine Marceau.....	St-Michel..	25½ " ...	29 juil. 1828.	16 fév. 1830.	9 février 1865.	63 "	37½ "
54	Ste-Catherine de Sienne.....	M.-Madeleine Dion...	St-François (I.O.)	20 " ...	24 mars 1830.	26 sept. 1831			
55	Ste-Thècle.....	Cécile Plante.....	St-Jean (I. O.)...	17 " ...	26 mai 1831.	29 nov. 1832.	8 juillet 1851.	37 "	20 "
56	Ste-Julienne....	Adelaïde Bouffard....	St-Laurent (I. O.)....	21 " ...	30 mai 1831.	29 nov. 1832	18 mars 1863.	53 "	32 "
57	Ste-Marthe.....	Félicité Lincto.....	Lorette.....	23 " ...	14 juillet 1836.	8 fév. 1838.			
58	St-Bonaventure.....	Séraphine Leclerc.....	St-Charles.	24 " ...	14 mars 1843.	19 sept. 1844.	20 juillet 1858.	39 "	15 "
59	Ste-Jeanne de Chantal.....	Apolline Trudel.....	St-Charles.	28 " 10 mois...	2 avril 1846.	4 oct. 1847.			

60	Ste-Mathilde...	Ursule Fournier.....	St-Thomas	25 ans...	1er avril 1856.	5 nov. 1857.			
61	St-Thomas.....	Emérence Casault.....	St-Thomas	20 " 8 mois...	9 avril 1856.	5 nov. 1857.	20 janv. 1861.	25 ans 4 m.	5 ans 9 mois.
62	St-Isidore.....	Geneviève Gagnon...	S.-Famille (I. O.)....	23 ans...	16 oct. 1856.	27 mai 1858.			
63	Ste-Philomène.	Marie-Flore Lavallée.	St-Thomas	23 " ...	13 oct. 1859.	13 mai 1861.			
64	Ste-Angèle.....	Délima Blanchet.....	St-Pierre R.du Sud.	20 " 6 mois...	15 sept. 1860.	15 mai 1862.			
65	St-Olivier.....	Marcelline Goulet.....	Ange-Gardien.....	20 ans 8 mois...	27 sept. 1860.	15 mai 1862.			
66	Ste-Apolline....	Georg.-Em.Blanchet..	St-Pierre R.du Sud.	20 ans 4 mois...	30 mai 1862.	3 déc. 1863.			
67	St-Hyacinthe...	M.-Hermine Côté.....	St-Antoine	25 ans 2 mois...	25 mai 1863.	5 déc. 1864.			
68	Ste-Geneviève..	Philomène Lecomte...	Berthier...	25 ans 7 mois...	2 juin 1863.	5 déc. 1864.			
69	St-Amable.....	Philomène Langlois..	St-Jean Chrysosto.	24 ans 4 mois...	10 mars 1864.	15 nov. 1865.			

(1) La mère Catherine Vironceau vint ici professe converse, mais ses supérieures reconnaissant en elle toutes les qualités propres à une bonne hospitalière, lui proposèrent de l'admettre comme professe de chœur, ce à quoi elle consentit. Elle prononça son vœu d'hospitalité le 29 avril 1645 et changea son nom de Saint-Nicolas en celui de Saint-Joseph.

(2) A l'arrivée de la mère Catherine Lecontre de Sainte-Agnès la mère Jeanne Thomas prit le nom de sœur Agnès de Saint-Paul, qu'elle porta jusqu'à sa mort.

(3) La mère Marthe Sermontos de Sainte-Genevière, partie en 1649 pour retourner en sa communauté de France.

(4) La mère Anne Leriche de l'Assomption, partie en 1649 pour retourner en sa communauté de France.

(5) La mère Anne-Marie de Coëtlogon de Saint-Charles, partie en 1680 pour retourner en sa communauté de France.
(6) La mère Françoise Giffard de Saint-Ignace, première professe canadienne.
(7) La mère Marguerite Bourdon de Saint-Jean-Baptiste, décédée et inhumée à l'Hôpital-Général.
(8) La mère Marie-Gabrielle Denis de l'Annonciation, décédée et inhumée à l'Hôpital-Général.
(9) La mère Marie-Louise Soumande de Saint-Augustin, décédée et inhumée à l'Hôpital-Général
(10) La mère Marie-Madeleine Soumande de la Conception, décédée et inhumée à l'Hôpital-Général.
(11) La sœur Marie-Angélique Tibierge de Saint-Joseph a prononcé ses vœux sur son lit de mort.
(12) La sœur Marie-Josèphe Viennelle-Pachot a prononcé ses vœux sur son lit de mort.

La communauté de l'Hôtel-Dieu compte aujourd'hui 50 professes de chœur, et 14 professes converses.

TABLE

PRÉFACE..... 5
Indication des ouvrages cités dans l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec..... 10
Déclaration de l'Auteur..... 13

PREMIÈRE ÉPOQUE

Les Origines (1639-1646)

CHAPITRE Ier.—Coup d'œil sur la France.— Origine du monastère de l'Hôtel-Dieu de Dieppe—Sa réforme—Son état florissant—Ses fondations..... 15
CHAP. II.—La duchesse d'Aiguillon—Sa naissance—Son enfance—Son mariage—Elle perd son époux et veut entrer dans le cloître—Opposition de sa famille—Ses vertus—Ses immenses charités..... 29
CHAP. III. — Les *Relations des Jésuites* — Enthousiasme qu'elles excitent à leur apparition en France—Après les avoir lues, la duchesse d'Aiguillon se décide à fonder un Hôtel-Dieu à Québec—Choix des Hospitalières de Dieppe—Les trois fondatrices : La mère de Saint-Ignace—La mère de Saint-Bernard—La mère de Saint-Bonaventure..... 40
CHAP. IV.—Arrivée des Ursulines à Dieppe—Départ de France—Dangers de la traversée—Arrivée à Québec—Enthousiasme des colons—Visite à Sillery..... 55

CHAP. V.—Hôpital temporaire établi dans la maison des Cent-Associés—Premier hiver—La petite vérole parmi les sauvages—Ravages affreux—La Maison de mort—Maladie de la mère de Saint-Ignace—Son rétablissement—Les Hospitalières se décident d'aller résider à Sillery..... 76

CHAP. VI.—Sillery et ses environs—Le site du nouvel Hôpital—Pose de la première pierre—Les Hospitalières à Puiseaux—Elles viennent hiverner à Sillery—Maladie et mort de la mère de Sainte-Marie—Les Iroquois—Panique à Sillery..... 89

CHAP. VII.—La colonie de Montréal—Mlle Mance à Québec—L'année sereine—Générosité de la duchesse d'Aiguillon—Nouveau costume des Hospitalières—Mlle Irwin—Nouvelles alarmes—Le Père Jogues—Projet de retour à Québec..... 105

CHAP. VIII.—Irruption des Iroquois—Sillery menacé—Héroïsme des Hospitalières—Retour à Québec—Les Hospitalières à la Basse-Ville—Elles entrent dans leur nouvel hôpital—Bénédiction de la chapelle du monastère..... 124

DEUXIEME ÉPOQUE

L'Ancien Régime (1646-1759)

CHAP. 1er.—Mort de la mère de Saint-Ignace—La mère de Saint-Augustin—Son enfance—Sa jeunesse—Son entrée au monastère de Bayeux..... 140

CHAP. II.—Noviciat—Prise d'habit—Vocation pour le Canada—Vives oppositions—Anne d'Autriche—Une voix du Ciel—Départ de Bayeux—Souvenirs..... 158

CHAP. III.—Traversée—Maladie et guérison—Arrivée à Québec..... 172

CHAP. IV.—Incendie des Ursulines—Elles se réfugient à l'Hôtel-Dieu—Constante amitié des deux communautés. 182

CHAP. V.—Saint Vincent de Paul et l'Hôtel-Dieu—Les Hurons à Québec—Leur admirable piété—La mère de la Nativité — Sœur de Tous-les-Saints, religieuse sauvage—Mort de la mère Giffard de Saint-Ignace —Agrandissement de l'hôpital—Tentative d'une fondation à Montréal..... 190

CHAP. VI.—Québec mis en état de siège par les Iroquois —Aventures de deux prisonniers—La sauvagesse Marguerite..... 204

CHAP. VII.—Héroïques vertus de la mère de Saint-Augustin—Sa vie mystique—Le Père de Brébeuf martyr lui est donné pour directeur—Elle est ravie en extase le jour de l'Ascension—Ses révélations sur le tremblement de terre de 1663—Sur le chevalier de Mésy—La pécheresse Marie—La mère de Saint-Augustin assiste miraculeusement à la dédicace de la cathédrale de Québec.. 215

CHAP. VIII.—Séparation du bien des pauvres de celui de la Communauté—L'intendant Talon — Son amitié pour l'Hôtel-Dieu—Amélioration qu'il y fait exécuter—Zèle charitable des Dames de Québec—Madame D'Ailleboust, ses grandes vertus—Vues que Dieu lui donne des mérites du Père Ragueneau et du Père Chastellain. 249

CHAP. IX.—Maladie de la mère de Saint-Augustin—Sa mort—Miracles obtenus par son intercession—Translation de ses restes..... 265

CHAP. X.—Mort de la duchesse d'Aiguillon—De la mère de Saint-Bernard — De Madame d'Ailleboust — Siège de Québec (1690)—Sarah Guerish..... 280

CHAP. XI.—La mère Juchereau de Saint-Ignace—Fondation de l'Hôpital-Général—Mort de la mère de Saint-Bonaventure..... 295

CHAP. XII.—L'hiver de 1703—Coup d'œil sur le noviciat—Les sœurs Davennes des Meloises de la Sainte-Vierge, de Saint-Gabriel, Duplessis de Sainte-Hélène, Davis de Sainte-Cécile..... 321

CHAP. XIII.—Une excursion à l'île aux Oies..... 335

CHAP. XIV.—L'ermite des Trois-Pistoles..... 344

CHAP. XV.—Dernières années de la mère Juchereau de Saint-Ignace—Sa longue maladie—Elle préside à la rédaction des *Annales*—Sa sainte mort..... 351
CHAP. XVI.—Dons faits à l'Hôtel-Dieu par Mgr Dosquet et le Père de Charlevoix—Histoire de la statue de Notre-Dame de Toute-Grâce—Le premier centenaire..... 362
CHAP. XVII.—Le crucifix outragé..... 373
CHAP. XVIII.—Incendie de l'Hôtel-Dieu—Dangers auxquels sont exposées la mère de Saint-André et la mère de l'Enfant-Jésus—Prédiction de la mère du Saint-Esprit—La mère du Sacré-Cœur—Les Hospitalières chez les Ursulines—Obsèques de la mère du Sacré-Cœur et de la mère de Saint-André..... 378
CHAP. XIX.—Mgr de Pontbriand, son beau caractère—Son estime et son dévouement pour l'Hôtel-Dieu—Les Hospitalières chez les Jésuites—Mort de la mère de Saint-François-Xavier, de la mère de l'Enfant-Jésus et de la sœur de Sainte-Monique—La guerre de sept ans—Les soldats pestiférés à l'Hôpital—Reconstruction du monastère—Fête de l'installation—Mort de la mère de Saint-Joachim—Le vœu du capitaine William..... 396

TROISIÈME ÉPOQUE

Le Nouveau Régime (1759-1840)

CHAP. Ier.—Siège de Québec—Les Hospitalières à l'Hôpital-Général—La bataille d'Abraham—Capitulation de Québec—Retour des Hospitalières—Les troupes anglaises dans le monastère—Mort de la mère Davennes des Meloises dite de la Sainte-Vierge et de la mère Duplessis de Sainte-Hélène..... 414
CHAP. II.—Capitulation de Montréal—Lettre de la duchesse d'Aiguillon à lord Chatham—Mort de la mère Davis de Sainte-Cécile—La dette de l'Hôtel-Dieu—Servitudes auxquelles les Hospitalières se réduisent pour l'acquit-

ter—Mgr Briand — Sa générosité—L'invasion américaine (1775)—Les Hospitalières reprennent possession des appartements occupés par les troupes—Salles ouvertes aux pauvres—La mère de Saint-Gabriel et la mère de Saint-Martin—Mort de la mère de Gaspé de Saint-Ignace..... 435

CHAP. III.—Les dernières années du dix-huitième siècle—Bénédictions de Dieu sur le Canada et sur l'Hôtel-Dieu—Les Hospitalières forment le dessein de rebâtir leur église—Appel au public—Pose de la première pierre (1800)—Consécration de l'église (1803) — Œuvre des enfants trouvés—L'abbé Desjardins, premier chapelain résidant à l'Hôtel-Dieu..... 458

CHAP. IV.—Voyage des mères de Saint-Gabriel et de Saint-Martin à l'île aux Oies—Ses heureux résultats—Construction d'un nouvel hôpital—Mort de la mère de Saint-Martin—La mère de Sainte-Madeleine—Une nuit d'alarmes..... 474

CHAP. V.—Le centenaire de Notre-Dame de Toute-Grâce—Le deuxième centenaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu—Conclusion..... 498

APPENDICE

I—Idée générale des Règles et Constitutions des Hospitalières de la Miséricorde de Jésus et de la vie d'une Hospitalière depuis son entrée en religion jusqu'à sa mort..... 515

II.—Notes historiques sur l'Hôpital-Général..... 535

III.—Ordonnance de Mgr de Harlay..... 543

IV.—Armes de l'ordre des Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus..... 546

Supérieurs des Religieuses de l'Hôtel-Dieu..... 549

Confesseurs des Religieuses de l'Hôtel-Dieu..... 550

Chapelains de l'Hôtel-Dieu..... 551

Supérieures de la communauté, de 1639 à 1877..... 552

Plan horizontal de l'Hôtel-Dieu à l'époque de l'incendie de 1755 556
Explication du plan 557
Plan actuel de l'Hôtel-Dieu 558
Explication du plan 559
Tableau contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Hôtel-Dieu de Québec, leur entrée, leur profession et leur décès, depuis la fondation de leur établissement jusqu'à nos jours 560

FIN DE LA TABLE

Universitas CANADIANA Ottaviensis

1

3164 4

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

DEC 10 '81

20 JUIL. 1989

26 JUIN 1989

CE

PS 8455 .A84 1896 V. 4

a39003 003832770b

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 05 11 10 05 1